

3 1761 01481577 3

SOS  
JUL 24  
Y. 111  
R. 30a













HISTOIRE SOCIALISTE

---

TOME XI

---

# La Guerre Franco-Allemande

(1870-1871)

Par Jean JAURÈS

# La Commune

(1871)

Par Louis DUBREUILH





J 414h

# Histoire Socialiste (1789-1900)

SOUS LA DIRECTION DE

JEAN JAURÈS

TOME XI

---

---

# La Guerre Franco-Allemande (1870-1871)

PAR

JEAN JAURÈS

# La Commune (1871)

PAR

LOUIS DUBREUILH



2 J-362  
3

Nombreuses illustrations d'après des documents de chaque époque

---

PARIS

PUBLICATIONS JULES ROUFF ET C

LIBRARY  
UNIVERSITY OF  
TORONTO  
1900



# PRÉFACE

---

Pour rendre aux militants, aux chercheurs et aux hommes d'étude tous les services qu'ils sont en droit d'attendre de l'*Histoire socialiste*, notre œuvre devait être pourvue d'une table analytique générale. Nous avons tenté de la dresser.

Nous avons été animés dans notre travail du double souci qui a été celui de tous les collaborateurs : le souci de la propagande et celui de l'exactitude scientifique. D'une part, nous avons voulu que notre table permit à tous les propagandistes, à tous les camarades socialistes, de se renseigner et s'informer historiquement sur les questions qu'ils peuvent être appelés à traiter et qui se trouvent examinées ou seulement touchées dans quelque volume de notre histoire. Nous avons voulu permettre aux socialistes d'une ville de retrouver d'ensemble tout le passé socialiste de leur cité, aux syndiqués d'une corporation de connaître les efforts de leurs devanciers. Nous avons voulu enfin permettre de suivre d'un volume à l'autre l'effort des hommes, qui ont dépensé leur vie pour le socialisme ou lutté contre lui sous les régimes successifs que la France a connus pendant le cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'autre part — si imparfaite qu'elle soit — notre *Histoire* apporte à la connaissance du mouvement socialiste des contributions scientifiques incontestables. Presque chaque volume apporte son contingent de documents inédits, oubliés ou mal interprétés ; il importait que l'inventaire sommaire de ces richesses fût dressé.

Voilà le double effort que nous avons tenté. Nous ne nous dissimulons pas l'imperfection du résultat. Pour donner à notre œuvre toutes les garanties de vérité, pour écarter absolument toutes les chances d'erreur, — en ce qui concerne par exemple la personnalité

des militants — il aurait fallu se livrer à des investigations nouvelles et infinies, que la nécessité de poursuivre notre publication ne nous permettait pas. Nous avons évité cependant d'attribuer à un homme des actes ou des paroles qui ne lui appartenaient pas. Nous avons en quelque manière, dans les cas douteux, simplement posé le problème, sans vouloir le résoudre arbitrairement. D'un autre côté, malgré l'unité de pensée qui animait tous les collaborateurs, leur terminologie présentait assez de différences pour rendre notre tâche souvent délicate. En sériant les questions, comme nous l'avons fait pour les problèmes étendus, nous avons tenté de résoudre cette difficulté.

On relèvera fatalement dans notre œuvre des oublis et des erreurs. Il est impossible qu'il ne nous ait rien échappé dans un travail de cette étendue. Nous remercierons ceux de nos camarades qui voudront bien nous signaler toutes nos fautes. Ce sera un moyen de continuer le travail scientifique que *l'Histoire socialiste* a provoqué.

Telle qu'elle est, cependant, et avec ses imperfections certaines, notre table peut rendre des services. C'est notre seule prétention.

ALBERT THOMAS.



# LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

(1870-1871)

Par Jean JAURÈS

---

## CHAPITRE PREMIER

### RÉCIT SOMMAIRE

Dans le cadre étroit dont je dispose je ne puis essayer de donner le détail qui serait infini du grand drame de la guerre : j'aime mieux, après en avoir marqué en quelques traits sommaires les faits essentiels, discuter quelques-uns des problèmes qu'elle soulève et dégager autant qu'il est en moi quelques vues des leçons qu'elle contient.

Depuis quelques années les relations de la France et de la Prusse étaient incertaines et troubles. La Prusse, ayant vaincu l'Autriche à Sadowa, aspirait visiblement à grouper sous sa direction tous les États de l'Allemagne, et le gouvernement impérial, affaibli, anxieux, voyait avec inquiétude et jalousie cette croissance de la Prusse.

Au commencement de juillet 1870, l'Europe apprit que le général Prim, voulant mettre fin par un établissement monarchique aux agitations politiques de l'Espagne, offrait le trône espagnol à un prince prussien de la famille des Hohenzollern. Le gouvernement de l'Empereur s'effraya de cette candidature qui lui paraissait reconstituer au profit de la Prusse une sorte de monarchie de Charles-Quint. Il en demanda le retrait. Le prince de Hohenzollern, après quelques jours de négociations, consentit à retirer sa candidature. Le roi de Prusse autorisa notre ambassadeur Benedetti, qui avait été envoyé en hâte auprès de lui à Ems, à déclarer qu'il approuvait ce retrait : mais le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères de l'empereur Napoléon III, insista pour que le roi de Prusse prit en outre l'engagement d'interdire à l'avenir cette candidature ; le roi de Prusse s'y refusa.

Déjà une grande partie de l'opinion allemande s'irritait des demandes de la diplomatie impériale. M. de Bismarck estima qu'il pouvait profiter de ce mouvement de l'opinion pour résoudre enfin, par une guerre nationale, le sourd conflit entre la France et la Prusse.

L'etourderie criminelle et la folie provocatrice de l'Empire français lui fournirent le prétexte attendu. Le roi de Prusse lui ayant télégraphié d'Éms qu'il n'avait pas cru pouvoir déférer à la dernière demande du gouvernement français et qu'il avait déclaré à M. Benedetti que toute conversation ultérieure sur ce sujet lui semblait inutile, M. de Bismarck transmit à ses principaux représentants à l'étranger un résumé de cette dépêche, il en avait, par quelques éliminations, aggravé le ton.

Le gouvernement impérial, averti par ses agents à l'étranger, vit dans l'envoi de cette dépêche une insulte à la France, et il proposa au Corps législatif, une demande de crédits pour la mobilisation de nos forces. C'était la guerre. Elle fut déclarée le 15 juillet 1870, malgré l'opposition clairvoyante et patriotique du petit groupe républicain et de M. Thiers.

La deuxième quinzaine de juillet fut employée des deux parts à la mobilisation et à la concentration des armées.

Toute l'Allemagne s'unit à la Prusse et aux contingents de l'Allemagne du nord, prussiens, hanovriens, bessois, se joignirent ceux de l'Allemagne du sud, de la Bavière, de Wurtemberg et de Bade.

Les troupes de première ligne, divisées en trois armées, s'élevaient à environ 450.000 hommes : ces trois armées, ayant franchi le Rhin, se trouvaient au commencement d'août dans le Palatinat bavarois et la Prusse rhénane, le long de notre frontière alsacienne et lorraine du nord-est. La première armée, à droite, était entre la Sarre et la Moselle, sous les ordres du général Steinmetz. La deuxième armée, la plus considérable, sous les ordres du prince Frédéric-Charles, était en face de Saarbrück, sur la rive droite de la Sarre. La troisième armée, commandée par le prince royal, était à la hauteur de Wissembourg, tout près de la rive gauche du Rhin. Ces trois armées, voisines l'une de l'autre, pouvaient aisément se soutenir, compléter réciproquement leurs informations, combiner, s'il était nécessaire, leurs mouvements. C'était comme les trois branches d'un trident qu'une même volonté pouvait mettre en mouvement. Le roi de Prusse commandait en chef, assisté par M. de Moltke, chef de l'état-major général.

L'armée française était beaucoup moins nombreuse, ses forces de première ligne ne s'élevaient guère qu'à 250.000 hommes et elles furent disséminées sur une vaste étendue, de Saarbrück à Belfort, c'est-à-dire sur toute l'étendue de la frontière nord-est et est de l'Alsace. On eut dit, suivant le mot du général Niox : « un cordon de douaniers ».

Cette armée insuffisante était divisée en sept corps. Le premier, commandé par le maréchal de Mac-Mahon, avait pour centre Strasbourg et faisait face aux environs de Wissembourg à l'armée du prince royal. Au nord de Metz, le deuxième corps avec le général Frossard, le troisième avec le maréchal Bazaine, le quatrième avec le général de Ladmirault, le cinquième avec le général de Failly et la garde impériale avec Rourbaki formaient un groupe important. Le

reste n'était pas sur le théâtre immédiat des opérations. Le septième corps, commandé par le général Félix Douay, était à l'extrémité méridionale de l'Alsace, à Belfort.

Le sixième corps s'organisait à Châlons sous le commandement du maréchal Canrobert.

L'Empereur, assisté du maréchal Leboeuf, ministre de la guerre, qui faisait fonction de chef d'état-major général, dirigeait l'ensemble, de sa volonté molle et de sa main déjà tremblante.

L'armée française, mal approvisionnée, livrée tout d'abord au pêle-mêle et au désordre d'une mobilisation à peine préparée, n'avait pu prendre la rapide offensive que quelques-uns avaient annoncée, franchir le Rhin à Strasbourg et pénétrer par le grand-duché de Bade dans l'Allemagne du Sud. C'est elle qui subit dès les premiers jours d'août le choc de l'invasion.

Il y eut d'abord à Saarbrück, le 2 août, un engagement insignifiant. C'est le 4 août, à l'autre extrémité de la ligne prussienne, que s'ouvrirent vraiment les hostilités. Le corps de Mac-Mahon, groupé autour de Strasbourg, avait à Wissembourg, à l'extrême pointe, la division Abel Douay, celle-ci fut surprise par l'armée du prince royal, 5.000 Français résistèrent vaillamment à 10.000 Allemands; mais ils durent plier enfin après une journée d'âpre combat. Décimée, ayant perdu son chef qui fut tué à la tête de ses troupes, la division se rabattit sur le gros des forces de Mac-Mahon.

Le maréchal essaya d'arrêter la marche de l'ennemi, il s'établit aux villages de Wörth, de Freschviller et de Reischollén, un peu au sud de Wissembourg et au nord de Strasbourg. Mais ses 46.000 hommes et ses 120 canons ne purent soutenir l'effort des 120.000 hommes et des 300 bouches à feu de l'armée allemande. C'est en vain que deux régiments de cuirassiers et deux escadrons de lanciers se jetèrent contre l'ennemi en une charge héroïque. Ils furent anéantis et le Maréchal, qui n'avait jamais mesuré la force numérique de l'ennemi, ni ménagé à temps sa retraite, fut obligé enfin, après une défaite aggravée en désastre, de se retirer de l'Alsace et d'emmener de l'autre côté des Vosges cette pauvre armée admirable, brisée et saignante, dont l'imprévoyance de tous les chefs, politiques et militaires, avait fait en quelques jours une colue et une épave.

Le jour même où l'armée de Mac-Mahon succombait sur les bords du Rhin à la force numérique de l'ennemi, le général Frossard était battu sur la Saar, quoiqu'il eut au moins pendant une partie de la journée la supériorité du nombre. Il était établi sur les hauteurs abruptes de Spickeren. Une division de l'armée allemande, qui ne soupçonnait pas la force du corps d'armée du général Frossard, vint se heurter à lui imprudemment, mais peu à peu, au grondement du canon, les divisions les plus voisines de l'armée de Steinmetz accoururent et le général Frossard, qui n'a pas pris à temps l'offensive, a à subir des assauts toujours plus vigoureux. Le maréchal Bazaine, qui est sur sa gauche à deux

heures de marche, le laisse lutter seul soit par insouciance et incapacité, soit que, déjà obsédé de vanité et d'ambition, il ne s'intéressât qu'aux actions où il pouvait jouer le premier rôle et recueillir toute la gloire. Frossard est obligé, enfin, à la nuit tombante, de battre en retraite.

Ainsi l'ennemi, maître de l'Alsace, pouvait pénétrer en Lorraine. De nos deux armées, l'une, celle de Mac-Mahon, était en fuite, l'autre, celle de Bazaine à peu près intacte encore, était obligée à la retraite.

Deux grands coups frappés le même jour l'un sur le Rhin, l'autre sur la Saar ébranlaient la fortune de la France.

Le plus grave c'est que ces deux armées, celle de Mac-Mahon, celle de Bazaine, sont maintenant séparées de façon définitive; non seulement elles ne peuvent plus se fondre pour une action commune et racheter par cette concentration l'insuffisance numérique de l'ensemble de nos forces, mais elles ne peuvent plus communiquer l'une avec l'autre et elles vont être livrées par cet isolement, ou à la démoralisation, ou aux calculs égoïstes d'un chef ambitieux.

Au témoignage du grand état-major allemand et notamment de son chef, M. de Moltke, Mac-Mahon aurait pu, après Wissembourg, au lieu de descendre jusqu'à Neufchâteau, rejoindre par Lunéville la ville de Metz et l'armée de Bazaine. «Le 9 août, dit M. de Moltke, la ligne du chemin de fer de Lunéville à Metz était encore libre, mais, ajoute-t-il, le bruit courait que les Allemands s'étaient déjà montrés à Pont-à-Mousson et le moral de ses troupes était tel qu'il ne pouvait songer à les remettre de suite en contact avec l'ennemi.»

Du moins, puisque le maréchal Mac-Mahon, passant de la vallée de la Moselle et de la Meuse dans la vallée de la Marne, rassemblait toutes ses forces au camp de Châlons, la concentration des armées françaises aurait pu s'opérer encore si le maréchal Bazaine avait, lui aussi, amené à Châlons son armée. Elle pouvait aisément aller de Metz sur Verdun, de là sur Châlons. Ce fut la première pensée de Napoléon III et du grand quartier impérial français. Mais, d'une part, l'Empereur craignait sans doute que la retraite générale de ses forces n'achevât de ruiner dans l'opinion française, surtout dans l'opinion parisienne, son crédit politique déjà chancelant; d'autre part, le maréchal Bazaine, heureux d'exercer sur une grande armée, que la défaite de Spickeren avait à peine entamée, un commandement indépendant, n'avait pas hâte d'aller se remettre à Châlons sous l'autorité de l'Empereur. Aussi esquissa-t-il à peine, avec lenteur et mollesse, le mouvement de retraite sur Verdun: il permit que son arrière-garde attaquée à Borny, au lieu de se borner à couvrir la retraite commencée sur Metz et de Metz sur Verdun, soutint une grande bataille peu à peu élargie par des forces nouvelles qui se retournèrent vers l'ennemi. Les soldats français soutinrent très énergiquement la lutte, mais le mouvement de





REUTERS

retraite était retardé et un jour de plus était donné à l'armée allemande pour l'opération hasardeuse qu'elle avait entreprise.

M. de Moltke, après avoir rapproché et remis en contact ses trois armées, décida que par un mouvement de conversion à droite, c'est-à-dire ayant l'aile droite pour pivot, l'ensemble des forces allemandes tournerait de façon à déborder Metz et à couper au maréchal Bazaine la retraite de Metz sur Verdun. L'opération offrait pour les Allemands un double péril : ou bien le maréchal Bazaine, pressant le mouvement de retraite de toutes ses forces, pouvait culbuter l'extrémité gauche de l'armée allemande jetée témérairement sur la route de Metz à Verdun, ou bien le maréchal Bazaine pouvait ramasser ses forces pour une action décisive et, profitant du long mouvement tournant qui déployait les forces de l'ennemi, porter des coups terribles sur les points les plus faibles de cette ligne flottante. On a vu que par le temps perdu à l'inutile bataille de Borny, le maréchal avait délivré l'armée allemande du premier danger : il la délivra du second en ne donnant pas, dans les grandes batailles qui allaient se livrer autour de Metz, tout l'effort d'offensive qu'il pouvait donner.

Le 16 août les troupes françaises étaient en arrière de Metz. le long de la route de Verdun, elles étaient développées de Rezonville à Mars-la-Tour. Les Allemands, pour couper la route de Verdun, avaient franchi la Moselle, ils avaient donc cette rivière à dos et une défaite aurait pu aisément se changer pour eux en désastre.

A ce moment encore, et malgré la faute commise à Borny, le maréchal Bazaine pouvait s'il l'eût voulu maintenir ouverte à son armée la route de Verdun, c'est-à-dire de Châlons. Le maréchal de Moltke, qui n'a aucun intérêt à atténuer le mérite des opérations militaires allemandes en attribuant à des motifs politiques la conduite de l'armée française, le déclare expressément. « Les Français, écrit-il à propos de la journée du 16 août, se trouvaient dans une situation extrêmement favorable, le flanc gauche de leurs positions était protégé par la place de Metz, tandis que leur flanc droit était couvert par de fortes batteries établies sur la voie romaine et une nombreuse cavalerie. Ils pouvaient en toute sécurité attendre l'attaque de front que dirigeait contre eux leur téméraire adversaire.

« A la vérité, il ne pouvait plus être question pour eux de continuer ce jour-là leur marche sur Verdun en laissant peut-être devant l'ennemi une forte arrière-garde. Si le maréchal Bazaine avait voulu, en général, rendre cette retraite possible, il eût dû prendre l'offensive et se débarrasser des corps prussiens qu'il avait directement en face de lui. Pourquoi n'a-t-il pas agi de la sorte ? Il n'est pas facile de s'en rendre compte en ne considérant que les raisons purement militaires. Il lui était pourtant facile de constater avec une certitude absolue qu'une partie seulement des troupes allemandes, et très probablement une partie peu considérable pouvait dès maintenant se trouver sur la rive gauche de la Moselle et quand, dans le courant de la journée, leurs divisions

restées en arrière, près de Metz, se furent à leur tour portées en avant, les Français disposaient d'une supériorité numérique triple ou quadruple. Mais il semblerait que le maréchal eût obéi à une pensée unique qui était de ne pas permettre à l'ennemi de l'isoler de Metz. Aussi se préoccupait-il presque exclusivement de son aile gauche, si bien qu'il finit par entasser toute la garde impériale et une partie du sixième corps en face du bois des Oignons, d'où aucune attaque ne fut dirigée contre lui. On est tenté d'admettre que c'étaient exclusivement des considérations politiques qui, dès ce jour, amenèrent le maréchal Bazaine à prendre la résolution de ne pas s'éloigner de Metz. »

Quel était ce calcul politique de Bazaine ?

Il haïssait l'empereur qui, mécontent de sa conduite au Mexique, ne lui avait pas fait rendre à son retour les honneurs auxquels il s'attendait et il marqua sa satisfaction, au moment où celui-ci quitta l'armée du Rhin pour aller à Châlons. Bazaine avait-il prévu dès lors l'effondrement de la dynastie sous le poids de la défaite ? Voulait-il rester en quelque sorte à part de ce grand désastre et, avec une force à peu près intacte appuyée à une grande place de guerre, demeurer l'arbitre de l'avenir, le maître des combinaisons et des aventures ? Peut-être aussi y avait-il en lui lourdeur d'esprit et de volonté. Les terribles défaites que venait de subir l'armée de Mac-Mahon l'avaient sans doute effrayé et, incapable de conduire lui-même une grande armée, ne voulait-il pas risquer à découvert une épreuve décisive.

Quand, après l'ardente bataille du 16, le soir tomba sur les combattants, le résultat, mêlé pour les deux armées de succès partiels et de défaites partielles, restait incertain. A aucun moment de la journée Bazaine n'avait concentré ses forces contre un ennemi encore très inférieur en nombre, mais l'armée pensait que la lutte serait reprise le lendemain à l'aube. Il n'en fut rien. Le maréchal Bazaine, alléguant la nécessité de la réapprovisionnement en vivres et en munitions, lui fit commencer un mouvement de retraite vers Metz. Mais l'état-major allemand utilisa cette journée; il hâta le mouvement de ses troupes; des renforts passèrent la Moselle et le 18 au matin 120.000 soldats allemands, armés d'une artillerie supérieure, se déployaient contre 120.000 soldats français.

L'armée française faisait face à l'ouest, l'armée allemande qui avait achevé son mouvement tournant faisait face à l'est. L'armée française occupant, de gauche à droite, les fortes positions de Gravelotte, d'Amanvilliers, de Saint-Privat, Ladmirault, Frossard, Canrobert commandaient. Ici encore, comme à Forbach, les troupes françaises, protégées à la fois par les escarpements de terrain et par les tranchées-abri restent sur la défensive, une défensive d'ailleurs héroïque et furieuse. Ce sont les Prussiens qui livrèrent l'assaut avec un courage, un élan et une obstination admirables.

Cet assaut aurait pu être repoussé si le maréchal Bazaine avait surveillé l'ensemble de la bataille et avait porté ses réserves sur les points menacés et en particulier sur sa droite; mais il resta inerte et comme indifférent. Et le

maréchal Canrobert, destitué de secours, n'ayant plus de munitions, dut céder enfin Saint-Privat après une des plus belles et courageuses résistances dont l'histoire des hommes fasse mention.

L'armée française était définitivement coupée de Verdun ou du moins il lui faudrait désormais, pour se dégager et n'être pas bloquée dans Metz, un effort infiniment plus difficile.

Pendant que Bazaine s'attardait et s'immobilisait ainsi autour de Metz, un autre drame se nouait à Châlons. Une armée attristée et dolente, mais puissante encore et dont une conduite habile aurait vite ranimé la fierté, s'y était reconstituée avec les débris de l'armée de Mac-Mahon et des renforts expédiés de Paris. C'était l'armée de Châlons. Qu'allait-on en faire ?

L'Alsace étant occupée par l'ennemi, l'armée de Bazaine étant à peu près enfermée à Metz, le gros des forces allemandes allait certainement hâter sa marche vers Paris.

Le plus sage était que l'armée de Châlons ne livrât pas dans les plaines de la Champagne une grande bataille. Elle n'était point encore assez réorganisée et rallermie. Mieux valait qu'elle se rapprochât de Paris non pour s'y enfermer ou s'abriter sous ses murs, mais pour manœuvrer, pour surveiller les approches de l'ennemi, pour empêcher par des pointes soudaines ou pour troubler et rompre l'investissement de la capitale.

Une ardente cité de deux millions d'hommes est presque impossible à forcer par soudaine violence ou par surprise. Elle est malaisée aussi à envelopper, surtout lorsqu'elle est traversée, comme Paris, par un fleuve qui coupe en deux demi-cercles le cercle d'investissement ; et si l'ennemi est placé entre cette cité et une grande armée très manœuvrière, très habile, qui peut se déplacer sans cesse en pays ami et encadrer toutes les forces neuves et toutes les réserves que lui envoie la nation, bien des chances restent au peuple envahi de rétablir sa fortune. C'est là ce que le général Trochu vint dire à Châlons à Mac-Mahon et à l'Empereur.

Ce fut aussi la pensée première de Mac-Mahon, et c'est ce plan que l'Empereur, lui-même, accueillit un instant dans le Conseil de guerre tenu à Châlons. Mais l'intérêt de la dynastie chancelante, ou du moins ce qui semblait tel au bonapartisme affolé, l'emporta sur l'intérêt évident de la patrie.

Les premières défaites révélant l'insuffisance de la préparation, le mensonge des déclarations officielles, la criminelle imprudence de la politique impériale, avaient tout ensemble consterné et surexcité Paris. Le ministre Ollivier aurait dû se démettre, le général Palikao avait pris le ministère de la guerre, l'Impératrice régente sentait monter le sombre flot des douleurs et des colères. Elle pensa que si l'Empereur, renonçant à disputer nos frontières, rentrait à Paris, il y serait submergé par la révolution.

Qui sait pourtant ce qui fût advenu ? Peut-être la France, toute à la lutte contre l'étranger, aurait-elle ajourné le règlement définitif des comptes avec



une dynastie funeste. En tout cas, le prince Napoléon, présent au conseil de guerre de Châlons, avait raison de dire à l'Empereur : « Si nous devons périr, périssons avec honneur, ne fuyons pas la capitale. » Mais l'impératrice voulait qu'un suprême effort fût tenté pour reconquérir le terrain perdu, elle insistait pour que le maréchal de Mac-Mahon se dirigeât vers l'est essayant de rejoindre Bazaine.

Celui-ci, du 16 au 22 août, avait adressé à Mac-Mahon et à l'Empereur plusieurs dépêches ou missives, dont une au moins leur parvint, pour leur dire qu'il espérait sortir de Metz et, par Montmédy et les places du Nord, opérer sa retraite et rejoindre Mac-Mahon. Cette dépêche acheva de dissiper les hésitations du maréchal de Mac-Mahon. Il espéra faire sa jonction avec Bazaine. Il croyait d'ailleurs qu'il n'aurait d'abord devant lui que l'armée du prince de Saxe nouvellement formée par M. de Moltke et forte seulement de 80.000 hommes. L'armée du prince royal, celle qui l'avait vaincu à Wissembourg, était encore en arrière, il le supposait du moins, de deux ou trois jours de marche. Il espérait la gagner de vitesse en remontant vers le nord. Mais il ne prit pas au plus court. L'armée du prince royal, avertie de la marche de l'armée française, se hâta vers le nord. Bazaine, informé cependant de la marche de Mac-Mahon, ne tenta pour sortir de Metz que de médiocres efforts, et lorsque Mac-Mahon arriva à Beaumont, il s'y heurta, avec sa seule armée, aux forces combinées de l'armée du prince de Saxe et de l'armée du prince royal.

L'armée française vaincue passe de la rive gauche de la Meuse sur la rive droite pour se couvrir du fleuve, mais elle était resserrée dans un espace étroit entre la rive droite de la Meuse et la frontière belge. Les Allemands qui, à Forbach et à Rezonville, avaient été inférieurs en nombre, qui, à Saint-Privat, avaient opposé aux Français des forces égales, disposaient cette fois d'une grande supériorité numérique : 200,000 hommes contre 120,000. Elle leur permit d'opérer une manœuvre puissante et hardie. Ils passèrent la Meuse à l'est et à l'ouest des positions françaises et enveloppent ainsi notre armée.

Leur artillerie la foudroie. Mac-Mahon blessé vers 6 heures du matin remet le commandement au général Ducrot. Celui-ci, voyant la manœuvre d'enveloppement veut porter toutes ses forces vers l'ouest, vers le calvaire d'Illy, pour tenter de s'échapper, même au prix des plus grands sacrifices. Mais le général de Wimpffen, qui avait une lettre de service du ministre de la guerre Palikao, croit que la manœuvre de Ducrot est impossible et il essaie de trouer vers l'est, dans la direction de Metz, le cercle formé par l'ennemi. Il ramène vers Bazeilles les troupes étonnées par ce flux et reflux et qui ressemblent déjà à une lugubre épave que roule en ses mouvements contradictoires une marée de désastres.

Dans Bazeilles même une lutte atroce s'engage. Les soldats de la France luttent désespérément, mais ils sont accablés par la force du nombre, par une artillerie supérieure et foudroyante et aussi par le poids accumulé des fautes

et des désespoirs. Ils sont rejetés vers Sedan comme au fond d'un entonnoir, tout à la merci des canons de l'Allemagne. A trois heures de cette tragique et douloureuse journée du 1<sup>er</sup> septembre, la partie est définitivement perdue pour l'armée française. Napoléon acculé fait hisser sur la Maison de Ville le drapeau blanc. Il fait porter au roi de Prusse ce petit billet : « Monsieur mon frère, n'ayant pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée dans les mains de Votre Majesté. Je suis de Votre Majesté le bon frère. » C'était la capitulation. Elle fut signée le lendemain 2 septembre.

Le 4, la révolution éclatait à Paris. Le Corps législatif était envahi par les républicains et aussi par les orléanistes.

Gambetta, après avoir inutilement tenté d'obtenir du peuple qu'il laissât le Corps législatif prononcer la déchéance, la prononçait lui-même du haut de la tribune. La gauche de l'Assemblée allait à l'Hôtel-de-Ville, pour y proclamer la République et pour en arracher la direction aux groupements socialistes révolutionnaires qui s'y étaient installés.

Un gouvernement provisoire, formé des députés de Paris et présidé par le général Trochu, se constituait pour assurer la défense nationale.

Le prolétariat révolutionnaire de la capitale faisait savoir, par une proclamation signée de Blanqui et de ses amis, qu'il ajournait toutes ses revendications particulières et qu'il était résolu à soutenir de toute sa force le Gouvernement nouveau si seulement celui-ci était énergique et protégeait contre la réaction et contre l'étranger la république naissante et la patrie menacée.

La révolution républicaine éclatait en même temps qu'à Paris dans plusieurs grandes villes de France. Le pays tout entier, épouvanté des désastres où l'avait jeté le pouvoir personnel, acceptait pour la sauvegarde de l'indépendance nationale le gouvernement nouveau.

Un espoir restait encore. C'est que Bazaine, dont l'opinion ne soupçonnait pas encore l'incapacité ou la félonie, tint bon dans Metz et immobilisât une partie des forces allemandes. C'est que Paris, organisant pour une résistance acharnée sa population immense, arrêtât et usât l'envahisseur et donnât à la France ranimée le temps de susciter des armées nouvelles. Mais malgré de beaux élans, malgré l'activité passionnée et la confiance indomptable de Gambetta ce double espoir s'évanouit.

A Metz, l'œuvre d'inertie et de trahison continue et aboutit à la catastrophe.

A la chute de l'Empire les rêves politiques qui hantaient le cerveau de Bazaine se précisent. Il s' imagine que le drame militaire est fini, que la France est désormais incapable de lutter.

Le gouvernement qui s'est installé à Paris n'est qu'un gouvernement de démagogie et d'aventure qui va sombrer bientôt sous ses propres divisions.

L'Allemagne n'aura plus en face d'elle que le néant, mais le néant agité et convulsif. Il ne restera plus qu'une force capable de discipliner les événements :

c'est la force de l'armée de Metz. Elle seule pourra former la base d'un gouvernement nouveau et conservateur, rassurer le pays, écraser les agitateurs révolutionnaires. Or, l'Allemagne a intérêt à pouvoir négocier les conditions de la paix avec un régime stable, solide et responsable. Elle aura donc besoin de l'armée de Metz pour faire en France cette grande besogne de police gouvernementale sans laquelle les Allemands ne peuvent cueillir le fruit de leurs victoires.

Si tel n'avait pas été le calcul de Bazaine, s'il n'avait pas cru pouvoir rendre ce service à l'Allemagne, on ne comprend pas comment il aurait pu espérer un effet utile des négociations qu'il engageait avec M. de Bismarck. N'ayant rien à lui offrir, qu'aurait-il pu en attendre ? Au reste, sa criminelle pensée éclate dans la note remise par lui au général Boyer qu'il envoie, le 12 octobre, à Versailles, au quartier général prussien : « La question militaire est jugée et Sa Majesté le roi de Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays. Elle rétablirait l'ordre et donnerait à la Prusse une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer. »

M. de Bismarck amusait le maréchal par ces négociations. Celui-ci renonçait peu à peu à tout effort militaire. Les provisions s'épuisaient et à la fin d'octobre il ne restait plus à l'armée infortunée qu'à se laisser tomber dans le triste abîme de la capitulation.

À Paris, hélas ! le général Trochu, conservateur bavard, chrétien sans élan, patriote sans foi, honnête homme sans vertu, paralysait par un doute accablant l'essor de la défense : il avait le dédain et la peur des foules dont il ne savait point, par la force d'une idée et d'une grande passion, faire un peuple.

Malgré tout, Paris ne voulait point se résigner à la défaite. Dès le 17 septembre l'investissement avait commencé. Des efforts insuffisants et incertains furent tentés pour le rompre, à Châtillon, à Villejuif, à Bagneux, à la Malmaison, mais aucun vaste mouvement d'ensemble ne fut essayé et le général Trochu prit prétexte des premiers échecs partiels pour amortir l'élan de Paris. Le peuple cependant supportait avec une résignation stoïque, le froid, la faim, les privations de tout ordre. Il espérait toujours qu'une armée de secours venant de la France prendrait à revers les lignes prussiennes.

Le Gouvernement de la Défense nationale était resté à Paris, mais il avait avant l'investissement envoyé à Tours une délégation de trois de ses membres pour organiser la résistance du pays. Le 9 octobre Gambetta quitta Paris en ballon et il devint à Tours le véritable chef, l'âme agissante et ardente de la défense. Nuit et jour il travailla pour recruter, appeler, armer des régiments nouveaux, pour communiquer au pays la fièvre d'action, de colère et d'espérance dont il était animé.

Ces efforts ne furent pas vains puisque l'Allemagne, qui un moment après Sedan avait cru la guerre finie et la France abattue, fit encore pendant

des mois l'épreuve de ce que peut un grand peuple affaibli par des désastres et anémié par une longue servitude mais qui a des réserves profondes d'honneur et de courage.

La délégation de Tours suscita des forces, appela aux armes tous les hommes valides et organisa tant bien que mal près de six<sup>1</sup> cent mille hommes. Elle rassembla, acheta et fonda quatorze cent canons. Un souffle ardent passa sur la France à demi-glacée par les premiers revers. Trois armées furent improvisées : une armée de la Loire, une armée du Nord, une armée des Vosges. L'armée des Vosges devait inquiéter l'ennemi par la menace d'une diversion sur ses derrières. L'armée du Nord et l'armée de la Loire devaient tendre vers Paris, essayer de rompre la ligne d'investissement et donner la main au peuple parisien. C'est l'armée de la Loire qui fut prête à entrer la première en mouvement. Mais d'abord peu nombreuse, elle ne put défendre Orléans que les Prussiens occupèrent le 11 octobre. Aussi l'offensive vers Paris ne pouvait se dessiner encore vigoureusement. Pendant ce temps le peuple de la capitale, obstiné à la résistance et à l'espérance apprenait sans faiblir de sinistres nouvelles. C'est d'abord la prise de Stasbourg qui succombait le 26 septembre après un siège de quarante-six jours. Puis vers la fin d'octobre la nouvelle commença à se répandre que Metz aussi avait capitulé. Tout d'abord le gouvernement de la défense nationale, mal informé, démentit la lugubre nouvelle. Elle était exacte cependant. Bazaine, averti à la fin d'août de la marche de Mac-Mahon, avait tenté le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre un effort pour sortir de Metz avec son armée. Cet effort fut-il mené mollement ? Y eut-il incapacité ? Ou déjà le parti pris de rester à l'écart du drame et de se réserver pour le lendemain des catastrophes prévues conduisait-il le maréchal à la trahison ? L'impression presque unanime des officiers et des soldats fut qu'il n'osa combattre qu'à demi. Cette journée de Noisseville fut le dernier effort apparent. Dès ce jour Bazaine négocie secrètement avec le prince Frédéric-Charles : il espère que le prince ménagera son armée pour qu'elle devienne l'instrument de répression contre la « démagogie » parisienne et la garantie de la paix imposée par le vainqueur. Il est amusé par les négociations de l'ennemi jusqu'à l'heure où la résistance est devenue à peu près impossible et le 27 octobre il livre sa grande armée, infortunée et héroïque.

C'est M. Thiers qui apprit au Gouvernement de la Défense nationale à Paris ce terrible désastre de la patrie. M. Thiers venait de faire un voyage auprès des principaux gouvernements de l'Europe pour solliciter d'eux une intervention au profit de la France. Il n'avait obtenu que d'évasives paroles, et il rentrait convaincu que la France, privée de tous concours extérieurs, déstituée de ses forces militaires organisées, n'avait plus qu'à négocier la paix. Il avait fait accepter de la délégation de Tours, malgré l'opposition de Gambetta, l'idée d'un armistice durant lequel une Assemblée serait convoquée, et cette Assemblée déciderait de la paix ou de la guerre. Au moment où M. Thiers



1111

pénétrait dans Paris, le peuple parisien venait de subir une cruelle déception. Il venait d'apprendre qu'une force française qui, le 28, s'était emparée du Bourget par un coup de main heureux, avait dû le 30 abandonner de nouveau cette position. Ainsi il apprenait à la fois cet échec sérieux de l'armée de Paris, et la capitulation effroyable de Metz et l'ouverture des négociations de paix qui, engagées sous l'impression de tous ces revers, ne pouvaient aboutir qu'à la mutilation de la patrie. Il lui parut que le Gouvernement de la Défense nationale n'avait pas tiré parti des énergies, des réserves de dévouement de la grande ville, et le 31 octobre les forces révolutionnaires de Flourens et de Blanqui s'emparèrent de l'Hôtel-de-Ville, mais elles ne purent s'y maintenir, les bataillons « de l'ordre » expulsèrent de l'Hôtel-de-Ville les révolutionnaires.

Cependant l'armistice avortait, M. de Bismarck n'ayant pas voulu consentir au ravitaillement de Paris durant la suspension des hostilités et l'influence de Gambetta était redevenue prépondérante à Tours. La guerre continuait donc. Gambetta, sans se laisser abattre, renforça l'armée de la Loire. Il la porta à 80.000 hommes et décida de reprendre l'offensive vers Paris. Le général d'Aurelle de Paladine commandait. Un moment la victoire parut revenir à la France. Le 9 novembre, l'armée de la Loire délogea les Prussiens de Coulmiers, mais ce n'était qu'une surprise : 65.000 Français n'avaient trouvé en face d'eux que 22.000 Prussiens. C'était pourtant le signe de ce que pouvait une armée de secours évoluant rapidement autour de la capitale, si l'ennemi avait été forcé de disséminer ses forces par la résistance universelle du pays. Mais la chute de Metz, provoquée par la trahison, rendit disponibles les forces de Frédéric-Charles; elle pesèrent sur l'armée de la Loire; celle-ci comptait alors 170.000 soldats et, malgré de nouveaux efforts à Ladon à Beaunela-Rolande, à Loigny, elle ne put garder Orléans. La retraite commença le 4 décembre. Le gouvernement se retira de Tours à Bordeaux. Mais Gambetta ne se découragea pas encore. Le général Chanzy prit le commandement de l'armée de la Loire, s'achemina vers le Mans en une retraite énergique; sans cesse il faisait front pour arrêter l'ennemi. Au Mans, pendant deux jours, aidé de chefs vigoureux, de Gougeard, de Jauréguiberry, de Jaurès, il soutint le choc des forces prussiennes, et il se replia sur la Mayenne, mais avec la volonté de lutter encore.

L'armée du Nord, commandée d'abord par Bourbaki, bientôt par Faïdherbe, poussa en décembre de courageuses pointes dans la vallée de la Somme; elle livra à Bapaume, le 3 janvier une bataille indécise où les Allemands se crurent vaincus, mais l'armée française ne put quitter l'abri des places du Nord.

De même, la diversion tentée dans l'Est demeurait inefficace. Après une série de combats à Villersexel, à Héricourt, à Dijon, l'armée française dut se replier sur Besançon. Accablée de revers, affaiblie par un hiver terrible, elle fut rejetée en Suisse à la fin de janvier.

Tout espoir de délivrer Paris et de rejeter l'envahisseur semblait donc perdu. Gambetta, seul, avec Chanzy, voulut prolonger encore la résistance. Jules Favre, au nom du Gouvernement de Paris, négocia le 26 janvier avec M. de Bismarck un armistice qui ne valait pas pour Paris seulement mais pour toute la France. Gambetta ne voulait pas s'y plier, mais le Gouvernement de Paris envoya Jules Simon à Bordeaux pour imposer la paix.

C'était le déchirement dans la défense. La paix était dès lors inévitable. Le pays envahi, brisé, nomma une Assemblée conservatrice hostile à la République, hostile à la guerre. Cette Assemblée, réunie à Bordeaux le 22 février, désigna M. Thiers comme chef d'un Gouvernement provisoire, et lui donna mandat de négocier la paix.

Le 1<sup>er</sup> mars, les Prussiens entraient à Paris et occupaient les Champs-Élysées. La paix fut conclue aux conditions les plus dures pour la France. Une indemnité de cinq milliards ; mais surtout la cession de l'Alsace moins Belfort, et d'une partie de la Lorraine avec Metz. Terrible coup pour la patrie et aussi, quelles qu'aient été les fautes de la France, pour la civilisation.

## CHAPITRE II

### QUI EST RESPONSABLE DE LA GUERRE ?

Dans le conflit qui a mis aux prises deux puissantes nations, la France a une grande et profonde responsabilité. C'est elle qui l'a préparé dès longtemps et qui l'a rendu presque inévitable en méconnaissant les conditions de vie de l'Allemagne, en marquant une hostilité sourde ou violente à la nécessaire et légitime unité allemande. Cet aveu est douloureux sans doute, et il semble que ce soit redoubler la défaite du vaincu que le reconnaître responsable, pour une large part, de la guerre où il a succombé. Mais c'est au contraire échapper à la défaite en se haussant à la vérité qui sauve et qui prépare les relèvements. M. de Bismarck a dit : « La France est politiquement le plus ignorant de tous les peuples : elle ignore ce qui se passe chez les autres. »

Sur l'Allemagne elle s'était longuement méprise. Elle avait oublié le merveilleux génie pratique et agissant de Frédéric II ; elle avait oublié aussi l'admirable mouvement de passion nationale qui avait soulevé et emporté l'Allemagne de 1813. Elle se figurait que jamais l'âpre volonté prussienne ne disciplinerait les flottantes énergies de la race allemande. Et elle croyait qu'après une courte crise de patriotisme exaspéré, l'Allemagne, à peine délivrée de l'occupation étrangère, se livrait aux douceurs inertes d'un idéalisme impuissant.

et renonçait à fonder dans le monde réel des intérêts et des forces sa grandeur politique, industrielle et militaire.

A vrai dire, si la France avait scruté plus profondément la pensée allemande, elle aurait vu que son idéalisme n'était ni abstrait, ni vain, qu'il s'alliait, au contraire, à un sens très précis de la réalité, ou plutôt qu'il était l'effort immense de l'esprit pour élever à sa hauteur toute la réalité. Hegel avait dit : « Il ne faut pas s'élever du monde à Dieu, il faut élever le monde à Dieu », c'est-à-dire saisir l'idée de l'univers sans abandonner jamais la réalité immédiate.

Ainsi le génie allemand construisait le pont sublime par où un peuple tout entier pouvait passer de l'audace précise de la spéculation à l'audace précise de l'action. Mais, pour le regard des Français, cet âpre paysage, dont l'architecture hardie des systèmes franchissait les abîmes, était comme noyé d'une brume romantique. Il avait comme un aspect lunaire. Quelques hommes pourtant commençaient à voir la réalité. Quinet surtout. Il n'avait pas attendu les durs avertissements que nous donnera Henri Heine en 1840; dès 1831, il annonçait que la communauté du génie allemand se traduirait nécessairement en communauté nationale et politique; que l'unité allemande se consensait par la Prusse, et que cette force nouvelle, toute chargée de toutes les angoisses et de vieilles haines, menacerait, en son expansion soudaine, non seulement l'Europe et la France elle-même, « La contradiction, disait-il, est devenue trop flagrante pour pouvoir durer entre la grandeur des conceptions allemandes et la misère des États auxquels elles s'appliquent. L'ambition publique exaltée par 1814, étouffée, à l'étroit dans ses duchés. Je pourrais nommer les plus beaux genres de l'Allemagne à qui le sol manque sous les pas, et qui tombent, à cette heure, épuisés et désespérés, sur la borne de quelque principauté. Elle n'a un peu d'espace pour s'y mouvoir à l'aise. Depuis que les États allemands ont fait des citoyens, il ne manque plus qu'un pays pour y vivre, et cet État se résout de la Diète germanique, assiégée par les princes et par les peuples, à se dissoudre un matin, sans bruit, dans une représentation constitutionnelle de toutes les souverainetés locales.... Nous n'avions pas songé que tous ces systèmes d'idées, cette intelligence depuis longtemps en ferment et toute cette philosophie du Nord, qui travaille ces peuples, aspireraient aussi à se traduire par des événements dans la vie politique, qu'ils frapperaient sitôt à coups redoublés pour entrer dans les faits et régner à leur tour sur l'Europe actuelle.

« Nous qui sommes si bien faits pour savoir quelle puissance se rapportent aux idées, nous nous endormions sur ce mouvement d'intelligence. En 1819, nous l'admirions naïvement, pensant qu'il ferait exception à tout ce que nous savons et que jamais il n'aurait l'ambition de passer des consciences dans les volontés, des volontés dans les actions, et de convoiter la puissance sociale et la force politique. Et voilà cependant que ces idées, qui devaient rester si raisonnables et si incorporelles, font comme toutes celles qui ont jusqu'à présent tenu dans le monde et qu'elles se soulèvent en face de nous comme l'océan se soulève d'une



race d'hommes, et cette race elle-même se range sous la dictature d'un peuple, non pas plus éclairé qu'elle, mais plus avide, plus ardent, plus exigeant, plus dressé aux affaires. Elle le charge de son ambition, de ses rancunes, de ses rapines, de ses ruses, de sa diplomatie, de sa violence, de sa gloire, de sa force au dehors, se réservant à elle l'honnête et obscure discipline des libertés intérieures. Depuis la fin du moyen âge, la force et l'initiative des États germaniques passe du Midi au Nord avec tout le mouvement de la civilisation. C'est donc de la Prusse que le Nord est occupé à cette heure à faire son instrument ? Oui ; et si on le laissait faire, il la pousserait lentement, et par derrière, au meurtre du vieux royaume de France. En effet, au mouvement politique que nous avons décrit ci-dessus est attachée une conséquence que l'on voit déjà naître. A mesure que le système germanique se reconstitue chez lui, il exerce une attraction puissante sur les populations de même langue et de même origine qui en avaient été détachées par la force. Sachons que la plaie du traité de Westphalie et la cession des provinces d'Alsace et de Lorraine saignent encore au cœur de l'Allemagne autant que les traités de 1815 au cœur de la France. »

Or, à mesure que les peuples allemands cherchaient à échapper à leur chaos d'impuissance et d'anarchie, à mesure qu'ils marquaient leur volonté de s'organiser, de préluder par l'union douanière à l'union politique et à l'action nationale, à mesure que l'idéalisme allemand se révélait plus substantiel et plus énergique, quelle était la pensée, quelle était l'attitude de la France ? Dès lors, je veux dire dès le règne de Louis-Philippe, il y a dans la pensée française à l'égard de l'Allemagne incertitude, ambiguïté, contradiction. S'opposer à la libre formation d'un peuple c'est répudier toute la tradition révolutionnaire. Au nom de la Convention, Hérauld de Séchelles s'écriait : « Du haut des Alpes la liberté salue les nations encore à naître ». C'est l'Allemagne et l'Italie qu'il évoquait ainsi à la lumière de la vie. La féodalité n'était pas seulement tyrannie, elle était morcellement : et la liberté ne pouvait naître qu'en brisant à la fois des entraves et des cloisons. Les démocraties ne pouvaient se former que dans les cadres historiques les plus vastes. Maintenir la nationalité allemande à l'état de dispersion, c'était donc pour la France révolutionnaire refouler et briser la Révolution elle-même : Comment l'eût-elle pu sans une sorte de suicide ? Mais d'autre part laisser se constituer à côté de soi, débordant au-delà même du Rhin, la formidable puissance de l'Allemagne organisée et unifiée, c'était renoncer sinon à toute sécurité, du moins à l'instinct de suprématie. Ah ! qu'il était difficile à la France de devenir une égale entre des nations égales ! Qu'il lui était malaisé de renoncer à être *la* grande nation pour n'être plus qu'*une* grande nation ! Il fallait que par un prodigieux effort de conscience elle dominât toute sa tradition, toute son histoire, toute sa gloire. La première des nations de l'Europe continentale, elle avait été organisée, et sa force concontrée avait été par là même une force rayonnante, rayonnement de puissance, rayonnement d'orgueil, rayonnement de pensée, rayonne-

ment de générosité, rayonnement de violence, les Croisades, la catholicité française du xvi<sup>e</sup> siècle, la primauté insolente et radiuse de Louis XIV, l'universalité de l'Encyclopédie, la Révolution des Droits de l'Homme, enfin l'orage napoléonien qui fécondait l'Europe en la bouleversant. La France s'était habituée à être le centre de l'histoire européenne, le centre de perspective quand elle n'était pas le centre d'action.

Elle ne discernait plus son intérêt de l'intérêt du monde, son orgueil de sa générosité. Elle croyait avoir conquis, en se donnant, le droit de dominer, et elle avait en des façons hautesaines de propager la liberté elle-même. La Révolution avait été une fièvre d'enthousiasme humain et d'orgueil national. Elle voulait bien que les peuples fussent libres, mais libres par elle, des peuples libérés, des peuples affranchis, c'est-à-dire formant autour d'elle et sous son patronage auguste de libératrice une clientèle reconnaissante. Quoi ! tous ces peuples maintenant allaient-ils donc se constituer par leur propre effort, devenir des puissances vraiment et pleinement autonomes ? Toute cette argile qu'elle avait cru pétrir et animer du souffle de sa bouche allait donc s'animer d'une étincelle intérieure ? Elle pourrait être menacée demain, non plus par des coalitions accidentelles et passagères qui attestaient sa puissance même et l'éclat de son destin, mais par la constitution permanente et par la vie normale de grandes nations indépendantes et redoutables... Son droit d'aînesse européenne allait lui échapper ; son privilège d'unité allait se communiquer à d'autres ; son instinct de conservation s'inquiétait et son orgueil d'idéalisme souffrait comme sa vanité de domination.

C'est déjà beaucoup qu'en cette crise profonde de la France tant de consciences françaises se soient trouvées pour accepter et même pour saluer avec joie les destins nouveaux. Qui pourrait lui faire grief de ne pas avoir pratiqué d'emblée, avec unanimité et avec suite la politique internationale qui convenait à l'idée nouvelle ? Il lui aurait été plus facile d'accepter cet élargissement du rôle des autres peuples si elle-même avait pu développer d'un mouvement régulier toutes les forces de démocratie, de liberté politique et de progrès social que contient le génie de la Révolution. Sa fierté eût été consolée si elle avait gardé, dans sa vie intérieure, une avance sur les autres nations qui s'organisaient et se libéraient à leur tour. Mais quoi, dans la France même de la Révolution la démocratie paraissait condamnée, par la monarchie bourgeoise et censitaire, à un demi-avortement. Il semblait à plus d'un esprit que la France ne pourrait retrouver la pleine liberté révolutionnaire que par la force d'expansion révolutionnaire. Et la tentation des vieilles primautés s'insinuait à nouveau dans le rêve de démocratie. Quinet nous a laissé de ce trouble de conscience un éloquent témoignage dans un de ses écrits : « 1815 et 1840 ». C'est au moment où la politique brouillonne de M. Thiers provoquait contre la France une coalition européenne où la Prusse était entrée : Quinet reprend d'un accent belliqueux la revendication française des « frontières naturelles » ; il veut, comme Danton,

porter la France au Rhin. Il sonne la fanfare d'un nationalisme vigoureux en proclamant qu'il n'y a pas de liberté intérieure pour un peuple sans la pleine indépendance extérieure et que cette pleine indépendance n'existera point pour le peuple français tant qu'il n'aura pas dilaté ses frontières et retrouvé la partie la plus nécessaire, la plus nationale des conquêtes de la Révolution. Cet intérêt est si vital pour la France et elle est menacée, si elle se résigne, d'une telle déchéance qu'il vaut mieux pour elle assumer seule le risque d'une guerre générale contre la coalition européenne, à la condition de bien comprendre qu'elle joue cette fois son existence même, qu'elle ne peut sans périr subir une invasion nouvelle, un amoindrissement nouveau, et que toute la terre du pays doit se soulever contre l'étranger avec la violence d'une convulsion naturelle. Toutes les tentatives gouvernementales seront vaines, la démocratie populaire sera frappée d'impuissance comme l'oligarchie bourgeoise, le peuple sera débile comme le pouvoir tant que le ressort de la vie nationale sera comprimé et faussé par les traités de 1815. « Plus j'y pense, plus je reste persuadé que ni le despotisme, ni la liberté, ni le gouvernement, ni les partis ne peuvent se fonder d'une manière assurée sur un Etat dont les bases ont été mutilées par la guerre, et que la paix n'a pas tenté de réparer. Chaque jour, je me convaincs que le pouvoir chancellera aussi longtemps que chancellera le pays, assis sur les traités de 1815; qu'il n'est pire fondement que la défaite; que surtout il faut désespérer de la liberté si l'on ne peut recouvrer l'indépendance. L'Etat craque sur les bases menteuses que nos ennemis lui ont faites de leurs mains, et au lieu de le soutenir, nous nous rejetons les uns aux autres les causes de ce dépérissement général. Je vois autour de nous des pays où l'on est unanime dans les projets de conquête; ils marchent, malgré leurs divisions apparentes, comme un seul homme, à l'accomplissement de leurs desseins sur le globe. Et nous, non seulement nous nous interdisons, comme au vieillard de la fable, toute vaste pensée, tous longs espoirs, tout projet d'accroissement, mais nous ne pouvons même nous réunir pour reconnaître le mal qui nous fait tous périr.

« Pour la France, il ne s'agit pas tant de conquérir que de s'affranchir, non pas tant de s'accroître que de se réparer, elle ne doit pas faire un mouvement qui ne la mène à la délivrance du droit public des invasions. Tout ce qui est dans cette voie est bien, tout ce qui est contraire est mal. Royauté, république, juste-milieu, démocratie, bourgeoisie, aristocratie, hommes de théorie, hommes de pratique, tous ont là-dessus le même intérêt; c'est le point où leur réconciliation est forcée, puisque chacun de nos partis ne sera rien qu'une ombre aussi longtemps qu'il n'y aura parmi nous qu'une ombre de France, et que nos débats intérieurs seront stériles et pour le monde et pour nous-mêmes tant que, d'une manière queleconque, par les négociations ou par la guerre, nous ne nous serons pas relevés du sépulcre de Waterloo. C'est ainsi que l'Allemagne est restée méconnaissable aussi longtemps qu'a duré le traité de Westphalie.... Je sais qu'il est dangereux jusqu'à la mort de toucher à ces traités (de 1815), mais

je sais aussi que nous périssions inmanquablement si nous ne pouvions en sortir, et je vois devant nous la vieillesse prématurée qui s'avance. Car pour porter haut le drapeau de la civilisation moderne il faut un peuple qui, loin de chanceler à chaque pas, soit, au contraire, appuyé sur des bases inexpugnables. Il faut que les nations qui lui contiennent ce dépôt se reposent en sa force. Que l'imminence du danger relève donc les esprits au lieu de les abattre... O France, pays de tant d'amour et de tant de haine... qu'arriverait-il si ton nom n'était plus une protection et ta force un refuge pour tous les faibles ? Ce jour-là il faudrait croire les prophéties de mort qui annoncent la chute des sociétés modernes et la ruine de toute espérance ».

Telle était, sur ce haut esprit, la fascination des souvenirs révolutionnaires et napoléoniens. Quoi ? la France de 1840, avec son Alsace et sa Lorraine, la France qui touchait au Rhin et qui par Strasbourg menaçait le cœur de l'Allemagne encore divisée, cette France n'était qu'une ombre de France ! et elle était incapable de faire sa grande œuvre de démocratie, de liberté politique, de justice sociale et de solidarité humaine tant qu'elle n'aurait pas de nouveau, et par la force de l'épée, conquis toute la rive gauche du Rhin.

Mais ces traités de 1815, qui ont selon Quinet fermé sur la France une porte de sépulcre, Quinet a-t-il donc oublié que l'Allemagne aussi les maudit, qu'ils n'ont été pour elle qu'une déception, qu'ils l'ont laissée trop morcelée encore, trop divisée, trop impuissante, et qu'ils ont consacré au profit de la France nouvelle ces conquêtes de Louis XIV dont le cœur allemand, tenace en ses blessures, saigne encore comme au premier jour. C'est Quinet lui-même qui le rappelait à la France en 1831 : « Chez un peuple qui rumine si longtemps ses souvenirs, on trouve cette blessure de l'Alsace-Lorraine au fond de tous les projets et de toutes les rancunes. Longtemps un des griefs du parti populaire, contre les gouvernements du Nord a été de n'avoir point arraché ce territoire à la France en 1815, et, comme il le dit lui-même, de n'avoir pas *gardé le renard quand on le tenait dans ses filets*. Mais ce que l'on n'avait pas dit en 1815 est devenu plus tard le lieu commun de l'ambition nationale. » Ainsi, ambition contre ambition, prétention contre prétention. Le plus sage était pour la France de ne pas revendiquer de territoires nouveaux, de se vouer à son œuvre intérieure de démocratie, de reprendre par là la Révolution interrompue et d'inviter l'Allemagne à se constituer dans la paix, sans empiètement sur les limites déjà séculaires de la France, sans prétention sur les peuples annexés par Louis XIV, mais dont la grande entreprise révolutionnaire, joyeusement accomplie en commun, avait fait les libres citoyens de la patrie française.

Mais non, plutôt que de laisser à l'Allemagne une partie de la rive gauche du Rhin, Quinet est prêt à déchaîner une guerre formidable ou plutôt une série de guerres sans fin, car si la *défaite* ne peut être un fondement elle ne peut l'être pour aucun peuple, pas plus pour l'Allemagne que pour la France, et voilà l'Europe condamnée à une ruine éternelle puisque toujours une partie au moins



LE FOUROIEMENT DE L'AIGLE.

de ses Etats chancellera sur la base d'une défaite récente, ou plutôt tous ses Etats chancelleront ensemble, car la vie de tous, telle que l'histoire l'a faite, repose sur autant de défaites que de victoires.

Ces traités mêmes de 1815, détestés des deux côtés, résumaient pour les deux pays bien des victoires et bien des défaites : les défaites et les victoires s'entremêlent si bien aux racines des nations, qu'on n'en pourrait retirer les

défaites sans arracher du sol toute leur histoire. Cette alerte et ces controverses de 1840 laissèrent des deux côtés du Rhin, une irritation, une défiance, une meurtrissure. Ce n'était pas seulement la guerre, la grande et terrible guerre des deux peuples qui se préparait ainsi de loin, c'était la servitude de la France, car, seule, la légende napoléonienne bénéficiait de ce nationalisme exaspéré. Et Quinet lui-même signalait que pour conduire la guerre de salut pour la patrie une terrible concentration des pouvoirs serait nécessaire : « Il est trop évident que notre gouvernement ordonné pour la paix, serait contraint de se transformer sous le feu. La Chambre des députés ne porte pas assurément dans son sein un Comité de Salut public et celle des Cent Jours, pleine aussi de bonnes intentions, a démontré pour jamais, qu'au moment du danger, la dictature inflexible est encore plus humaine, plus libérale que ces molles assemblées, toujours empressées à accommoder le différend, c'est-à-dire à faire accepter aux peuples, sous la forme d'une capitulation emmiellée, l'esclavage et la mort. » Quinet comprend bien cependant quel intérêt il y a pour la France et pour l'Allemagne à conclure un accord définitif; et quand l'orage soulevé par le ministère Thiers s'est dissipé, en novembre 1840, il adresse aux Allemands un appel à l'union : Mais à quelle condition ? Toujours au prix de l'abandon par l'Allemagne de toute la rive gauche du Rhin. Il constate l'immense extension de la puissance allemande. « Vous possédez le tiers de la Pologne, les États vénitiens, la Lombardie, la Dalmatie », et il l'invite à se répandre par le Danube vers l'Asie. Il oublie que cette énorme dispersion ne sera que péril pour l'Allemagne tant qu'elle n'aura pas concentré ses forces, organisé fortement son unité, et qu'elle ne peut préluder à cette œuvre de concentration par l'abandon volontaire d'une partie de son territoire. En fait, après avoir rappelé à l'Allemagne et à la France que les deux peuples avaient à défendre la même civilisation, faite tout à la fois de la Réforme religieuse allemande et de la Révolution française, c'est par une menace, c'est par une déclaration de guerre qu'il conclut. « Quand je pense par combien de liens votre pays et le nôtre sont désormais réunis, combien ils sont d'intelligence sur presque tout le reste, j'avoue que je suis très près de regarder comme une guerre civile la guerre entre la France et l'Allemagne. J'ose ajouter qu'il n'est personne de ce côté du Rhin qui désire plus sincèrement que moi votre amitié; mais si pour l'obtenir il s'agit de laisser éternellement à vos princes, à vos rois absolus le pied sur notre gorge et de leur abandonner pour jamais dans Landau, dans Luxembourg, dans Mayence les clefs de Paris, je suis d'avis d'une part que ce n'est pas là l'intérêt de votre peuple, de l'autre, que notre devoir est de nous y opposer jusqu'à notre dernier souffle. » Mais comment donc Quinet admet-il qu'à jamais l'Allemagne sera livrée à des princes absolus ? Comment ferme-t-il ainsi l'avenir à la démocratie allemande ? Je ne puis lire ces lignes sans un tressaillement de cœur et d'esprit. Mais combien est-il de Français qui se les rappellent, et qui se souviennent encore de l'état d'esprit qu'elles exprimaient ? Hélas ! nous irons répétant que l'Alle-

magne nous guettait depuis trois quarts de siècle, et pas un instant notre peuple ne se demandera quel effet d'inquiétude et de colère, des menaces, des sommations comme celles de Quinet, produisaient au cœur de l'Allemagne.

Cependant, cette noble conscience s'interroge à nouveau et elle découvre enfin la vraie voie, la solution décisive. Le problème international se ramène, pour la France, au problème intérieur, c'est-à-dire politique et social. C'est ce qu'il dit au sortir de la crise européenne, de décembre 1840, dans cet avertissement au pays », qui est une de ses œuvres les plus viriles et les plus fortes. D'où vient la faiblesse de la France, au dehors ? De sa faiblesse au dedans. « Jamais la France n'a pu nourrir tant de bras ; jamais elle n'a compté pour si peu de chose dans le monde. Pourquoi cela ? Parce que, si le corps de l'État est fort, l'âme qui régit tout cela est débile ; parce que si la politique extérieure est ruineuse, c'est que la politique intérieure l'est au même degré ; que l'une est la conséquence de l'autre ; qu'on ne peut blâmer ou approuver la première sans blâmer ou approuver la seconde ; qu'en un mot, si le pays ne se relève pas de 1815, c'est qu'en 1840 son plus grand mal est au dedans. »

Et son mal c'est que son développement politique et social est arrêté et comme noné. La France s'attarde dans une combinaison d'oligarchie bourgeoise qui n'a ni la force des grandes aristocraties traditionnelles, ni la force des grandes démocraties. La bourgeoisie s'est constituée en un étroit pays légal. Elle a exclu le peuple du droit et du pouvoir. Sur cette base étriquée elle se tient immobile, en un équilibre laborieux et tremblant, et elle n'ose plus risquer un geste par peur de tomber à droite ou à gauche. Au dehors, elle n'a ni la sympathie des gouvernements aristocrates, ni la sympathie des peuples : « Les aristocraties de l'Europe vous trouvent trop démocrates pour s'allier à vous, et les peuples trop aristocrates pour vous tendre la main. Que la démocratie s'organise, que la bourgeoisie ouvre au peuple le droit et le pouvoir, alors, si les prolétaires ne deviennent pas bourgeois à leur tour, par l'étroitesse des égoïsmes et la bassesse des appétits, toute la nation, unie et fière, attirera à elle l'âme des peuples.

« La question qui s'agite aujourd'hui entre la démocratie française et les aristocraties européennes a déjà été débattue, dans un autre ordre de civilisation, entre Athènes et Sparte. Quelle fut alors la pensée constante des hommes d'État athéniens ? Ils associèrent et attachèrent à leur cause tous les peuples qui avaient avec le leur une conformité naturelle d'institutions, de goût, de lois, d'esprit public ; ils rangèrent en bataille, autour d'Athènes, les démocrates contre les autocrates qui, de leur côté, s'étaient coalisés autour de Sparte ». Que la France demeure vraiment démocrate, et qu'elle ait pour alliées dans le monde toutes les forces de démocratie.

J'entends bien que dans cette affirmation démocratique Quinet reste plein de méfiance à l'égard du socialisme, du communisme. Mais qu'importe si le prolétariat a le moyen légal et certain de se développer, de s'éclairer, de dis-

siper le préjuge et en lui et hors de lui ? J'entends bien aussi qu'il reste en cette volonté de démocratie une arrière-pensée de primauté, un orgueil de protectorat moral exercé par un peuple sur d'autres peuples : les alliés d'Athènes n'étaient pas des égaux, et c'est pour mieux assurer le développement national au-delà même des limites marquées sans doute par la sagesse, que Quinet admire la France de se donner la vigueur et le ressort d'un principe. Il fait appel à ses énergies, à sa force expansive, à ses ambitions d'ordre économique, à sa passion de la grandeur. Mais, enfin, il a été conduit par la réflexion à renverser les termes du problème. Tout à l'heure, en pleine tourmente et devant la coalition européenne, il proclamait que le problème du dedans ne pouvait être résolu qu'au dehors, qu'avant de conquérir la liberté intérieure et la démocratie, la France devait assurer, par un élargissement de ses frontières, son indépendance extérieure. Maintenant, au contraire, c'est par le dedans que doit être résolu le problème du dehors : c'est par le développement de la démocratie que doit être assurée la vie de la France, son indépendance et son action dans le monde. Il reconnaît donc, par là même, implicitement, que la démocratie peut être fondée dans les limites actuelles de la France. La liberté intérieure n'a plus pour condition un agrandissement préalable du territoire. De plus, si c'est dans la sympathie des peuples que la France cherche sa sécurité, quel besoin aura-t-elle de demander cette sécurité à une guerre de conquête, à la prise de possession de Mayence ? Enfin, si elle devient démocratie pour éveiller, par son exemple, les forces de démocratie dormant encore dans le monde, comment pourrait-elle troubler ce difficile travail, cette délicate éclosion, en déchainant à travers les multitudes humaines l'orage des conflits guerriers ? Toutes les énergies impatientes, toutes les fiertés inemployées qui risqueraient de s'exaspérer en entreprises guerrières, seront à la fois exaltées et satisfaites par une grande œuvre de justice dans la paix. Ainsi, la démocratie, par sa seule idée, épure la passion nationale et donne, dans les âmes, une forme nouvelle à la passion antique de la grandeur.

Si donc en 1848, la Révolution avait décidément triomphé par la pleine victoire de la démocratie en France et en Allemagne, les deux peuples, malgré les rancunes et les haines du passé, auraient scellé sans doute le pacte d'alliance définitive. Je sais bien que les émotions de 1840 avaient ranimé dans les cœurs les souffrances et les haines. Je sais que la République française aurait pu se laisser tenter encore aux ambitions de conquête, et couvrir peut-être d'un prétexte de propagande et d'un splendide manteau de Révolution l'orgueil séculaire de la force. Je n'oublie pas non plus les déclamations passionnées qui, dans l'Église Saint-Paul, au Parlement de Francfort, saluèrent la grande patrie allemande, et revendiquèrent pour elle l'Alsace et la Lorraine. Mais je vois, par l'exemple de Quinet lui-même, que les deux démocraties auraient pu, par un retour de pensée, réprimer les excitations imprudentes et contenir les rêves mauvais. L'œuvre était assez grande d'assurer dans l'unité française, maintenue,



dans l'unité allemande constituée, l'évolution de la République démocratique et sociale. Les deux nations, libérées des puissances d'absolutisme et d'oligarchie, et sollicitées au libre développement indéfini de leurs énergies intérieures, auraient-elles sacrifié ou compromis ce magnifique effort pour se disputer des lambeaux de territoire, pour coudre à la France les provinces allemandes de la rive gauche du Rhin, pour coudre à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine? En vérité, je ne le pense pas. La folie eût été trop manifeste et les prétextes auraient fait défaut. Mais la Révolution européenne avorte dans les deux pays. La liberté est supprimée en France par le coup d'État napoléonien. La démocratie y est déchirée d'abord par la guerre civile des classes, puis falsifiée par le plébiscite, et une horrible contrefaçon césarienne de souveraineté nationale se substitue à la démocratie loyale et vraie. L'Allemagne, après une grande espérance d'unité et de liberté, retombe divisée et servie, sous le joug de puissances multiples. Du même coup, le malentendu entre les deux peuples s'aggrave, toutes les blessures anciennes s'élargissent et s'enveniment. D'une part, la France ne peut plus avoir un respect profond pour les autres nations, ayant perdu le respect d'elle-même. Comment un peuple aurait-il le souci de la dignité et de l'indépendance d'autrui, lorsque lui-même lâchement, par imbécillité de cœur et d'esprit, et pour sauvegarder des intérêts de classe qui n'étaient même pas menacés ou qui ne l'étaient que d'une évolution régulière et lente il a aliéné aux mains d'un prétendu sauveur son indépendance propre et sa dignité? Son idéalisme orgueilleux et généreux sera désormais rapetissé en une vanité ombrageuse et jalouse. S'il intervient dans les affaires des autres nations, ce sera avec la secrète bassesse d'âme d'un valet associé aux bonnes fortunes de son maître. Ou il essaiera de réprimer la croissance naturelle et légitime des peuples voisins, pour sauver un misérable prestige et parce que, n'ayant plus en lui-même le principe de la vraie grandeur, il sera obligé de chercher dans l'abaissement systématique de ses « rivaux », un simulacre de grandeur fausse et une sordide consolation de sa fierté déchue. Ou bien, s'il affecte d'aider les autres peuples à se libérer, ce sera pour appliquer au dehors la contrefaçon révolutionnaire dont le césarisme a fait la loi du dedans, et il n'affranchira les nations voisines que dans les limites du caprice et de l'intérêt de son César, faisant ainsi d'un bienfait étriqué, égoïste et servile, une nouvelle chaîne de servitude. La voie est donc ouverte à la France de toutes les aventures, de tous les mensonges, de toutes les entreprises contre le droit des nations.

D'autre part, l'Allemagne est doublement sollicitée à la guerre.

L'avènement d'un Napoléon réveille en elle tous les souvenirs des invasions et des dominations de jadis; déjà troublée et irritée en 1840, elle regarde maintenant vers le Rhin, après 1852, avec une inquiétude constante et une défiance désormais incurable. Et en même temps le douloureux échec de l'entreprise à la fois nationale et démocratique de 1848, l'avortement misé-

nable de ce Parlement élu par la nation et qui n'a pu combattre la réaction, l'induit à attendre de la force militaire l'unité nationale et le salut national. La monarchie prussienne a refusé de collaborer avec la démocratie et le suffrage universel, c'est-à-dire avec la Révolution, pour créer l'Allemagne unie dans la liberté. Faudra-t-il donc que le peuple allemand désespéré et meurtri, abandonné à jamais son rêve d'unité et reste livré à toutes les surprises, à toutes les violences du dehors ? Plutôt que de se résigner au chaos éternel et à l'impuissance éternelle, il acceptera d'être sauvé par la Prusse militaire si seulement elle consent à une contrefaçon de démocratie qui soit comme la réplique de la contrefaçon napoléonienne. Ainsi les deux nations qui, à l'état de vérité démocratique se seraient réconciliées et apaisées, ne seront plus que deux mensonges vivants, deux contrefaçons de démocratie se heurtant par la violence et la ruse. De la contre révolution européenne de 1849 et 1850 sortira la fatalité de la guerre. La défiance de l'Allemagne à l'égard de la France napoléonienne est si grande qu'en 1859, au moment où Napoléon III aide Cavour à débarrasser l'Italie de la domination autrichienne, une partie de l'opinion allemande s'imagina qu'il ne combat l'Autriche que pour humilier et briser la puissance allemande et qu'il combat sur le Pô les soldats autrichiens pour aller ensuite combattre, au delà du Rhin, les soldats de la Confédération. Et ce ne sont pas des chauvins bornés qui expriment ces craintes ou du moins il ne sont pas seuls à les ressentir. Le grand communiste et internationaliste l'homme dont le regard était habitué à l'horizon universel et qui admirait passionnément la force révolutionnaire de la France, Marx, annonçait que Napoléon III serait bientôt sur les bords du Rhin, et il pressait l'Allemagne de se soulever toute entière pour prévenir l'invasion imminente et sauver toute la race allemande au point où elle était d'abord menacée. Il ne faisait point fi de la liberté italienne mais il disait que, délivrée par un Napoléon, l'Italie ne ferait que changer de maître. Lassalle n'approuvait point la tactique de Marx. Il disait qu'il serait impossible de provoquer en Allemagne un mouvement national en faveur de l'Autriche. Mais il prévoyait, comme Marx, que Napoléon viendrait assaillir l'Allemagne sur le Rhin après avoir attaqué l'Autriche sur le Pô, et il voulait que la démocratie allemande attendit ce choc direct de l'envahisseur pour organiser une guerre nationale d'où pourrait sortir la liberté nationale. Ce que n'avait pu produire le grand mouvement de 1815, le mouvement de 1859 le produirait, et dans une lutte décisive contre un Napoléon, le peuple allemand secouerait à la fois toute menace de tyrannie étrangère et toute tyrannie intérieure.

Ainsi s'accordaient au fond, malgré de vives contrariétés de tactique immédiate, les deux grands esprits du socialisme allemand. Quant à la Prusse, elle hésitait. Laisser les armées de Napoléon aller jusqu'à Vienne et projeter l'ombre de l'invasion sur l'Allemagne du Sud, c'était perdre toute autorité morale en Allemagne. Mais aller au secours de l'Autriche c'était s'exposer à fortifier

celle-ci, à prolonger le dualisme qui réduisait l'Allemagne à l'impuissance. Cette guerre n'aurait eu une signification vaste, elle n'aurait fait de la Prusse le chef moral de l'Allemagne que si la Prusse avait promis à l'Allemagne, comme prix de la victoire commune, la pleine unité donc la pleine liberté, une représentation nationale souveraine. La Prusse n'osa pas ressusciter cette Constitution de 1849 qu'elle avait traitreusement ruinée. Le prince de Hohenlohe a noté, dans son journal, à la date du 17 février 1859, ces hésitations de la Prusse : « Le cabinet prussien désire maintenir la paix, parce qu'il n'a aucun goût de commencer une guerre nationale qui ne pourrait finir et bien finir que par une paix nationale, et qui autoriserait la nation pour prix de son concours à former des espérances dont la réalisation serait incommode. Elle se donne donc beaucoup de mal pour remettre en train le concert européen, mais elle se heurte : 1<sup>o</sup> à l'incalculabilité de Napoléon; 2<sup>o</sup> à l'incapacité politique, à la perversité et au mensonge de l'Autriche, etc. »

La Prusse se borna donc, quand la lutte eut éclaté, à surveiller les événements et à arrêter Napoléon avant qu'il marchât sur Vienne et qu'il envahît ainsi le cœur de l'Allemagne. Pour ceux des Allemands, tous les jours plus nombreux, qui aspiraient à la grande unité nationale c'était une déception de plus. Mais bientôt la période des incertitudes et des défaillances allait être close; et M. de Bismarck, appelé par le roi à la présidence du ministère prussien, donnait à l'Allemagne et au monde, par tous ses actes gouvernementaux, par son attitude dans l'affaire des duchés, par la vigueur provocatrice avec laquelle il obligeait l'Autriche à la guerre, cette impression très nette qu'il y avait désormais une volonté forte au service d'une politique décisive. Cette politique c'était de constituer l'Allemagne comme une nation par l'exclusion de l'Autriche et de l'unir sous la direction de la monarchie prussienne; pour réaliser ce dessein, tous les moyens lui étaient bons. Les tendances des hommes, les doctrines, les systèmes, tout n'avait à ses yeux de valeur et de sens que par rapport à ce but. Il était tout disposé à refouler les prétentions libérales, à fausser et à briser le mécanisme constitutionnel quand le Parlement lui refusait ou lui marchandait les crédits nécessaires à l'organisation de l'armée offensive dont il avait besoin. Il était disposé aussi, « la Révolution étant une force », à exciter dans le peuple allemand les souvenirs et les espérances révolutionnaires, si cet appel à la Révolution était la condition du succès dans la lutte pour l'unité allemande et pour l'hégémonie prussienne. Il frappe le grand coup de Sadowa, exclut l'Autriche de la Confédération germanique, incorpore à la Prusse le Hanovre, la Hesse, Francfort, il constitue avec tous les Etats allemands, au-dessus de la ligne du Mein, la Confédération du Nord où la Prusse est souveraine, et il se prépare, par de patientes manœuvres ou de brusques entreprises, à envelopper les Etats du Sud dans la Confédération élargie.

C'est ici que commence, c'est ici tout au moins que se précise la responsa-

liberté de la France. C'est ici que se noue le terrible drame de 1870. Quelle devait être devant cette entreprise de la Prusse, créant et préparant l'unité allemande, l'attitude de la France ? Son devoir absolu était de respecter la liberté de ce mouvement, et même de l'encourager sinon par une coopération effective au moins par une sincère et visible sympathie. Pourquoi ? C'est d'abord que la France était tenue à réparer envers l'Allemagne les violences, les crimes, les abus de pouvoir du passé. Longtemps elle avait abusé de sa force pour tenir l'Allemagne en sujétion par le morcellement systématique de ses forces. Au traité de Westphalie elle l'avait réduite en une poussière d'États, et dans cette poussière elle avait marqué sans cesse, en des invasions répétées, l'empreinte de son pied. Despotisme de Louis XIV, despotisme de la Révolution, despotisme de Napoléon I<sup>er</sup>, l'Allemagne avait tout subi. Puisque maintenant une chance s'offrait à elle de se constituer, de devenir une nation, la France ne pouvait, sans un attentat contre le droit, lui dérober cette chance, et une fois de plus faire avorter son espoir. Or, il y eut en France, contre l'Allemagne en formation, une coalition presque universelle des ignorances, des vanités, des jalousies. L'Empire et les adversaires de l'Empire (ou du moins beaucoup d'entre eux) rivalisèrent d'égoïsme étroit et aveugle. Ce fut le crime d'une nation contre une autre. Dès la première heure du drame la politique du gouvernement impérial fut toute d'hostilité sournoise et cupide, d'ambiguïté, de fourberie. D'abord l'Empereur et ses diplomates croyaient au succès de l'Autriche et ils se proposèrent tout ensemble de seconder et de limiter la victoire autrichienne et d'exploiter à la fois l'Autriche victorieuse et la Prusse vaincue. Le traité secret conclu entre la France et l'Autriche le 10 juin 1866, quelques jours avant la déclaration de guerre et par les soins de l'ambassadeur français à Vienne, M. de Gramont, est tout un enchevêtrement de combinaisons contre le droit. L'article 1<sup>er</sup> disait : « Si la guerre éclate en Allemagne, le Gouvernement français s'engage vis-à-vis du Gouvernement autrichien à conserver une neutralité absolue et à *faire tous ses efforts* pour obtenir la même attitude de l'Italie. »

Ainsi l'Empereur allait essayer de lier les mains de l'Italie, pour que la Prusse ne fût pas servie par la diversion italienne et que, déstituée d'alliés, elle succombât plus sûrement. Il est vrai que l'Italie, elle, ne sera pas frustrée de son espérance qui est de mettre la main sur la Vénétie. Car, par l'article 2, le traité stipule : « Si le sort des armes favorise l'Autriche en l'Allemagne elle s'engage à céder la Vénétie au Gouvernement français au moment où elle conclura la paix. »

Donc, même si l'Autriche est victorieuse, elle cédera la Vénétie à la France qui, naturellement, la passera à l'Italie. Et sans doute l'Empereur comptait sur cette tentation pour décider à la neutralité le Gouvernement italien : car pourquoi celui-ci se risquerait-il à la guerre si la paix doit lui procurer avec certitude le bénéfice d'une guerre heureuse ? Au fond, pour l'Italie, c'était un piège.



GAMBETTA A TOURS

D'abord il n'y a pas d'émancipation possible pour un peuple sans un grand effort moral. Quiconque pour s'affranchir ne compte que sur l'étranger est encore et toujours esclave. L'Italie avait pu sans humiliation accepter en 1859 le concours de la France parce qu'elle-même luttait de tout son cœur; mais cette coopération même avait jeté une ombre sur sa victoire. Que serait-ce si, restant immobile et inerte, elle recevait la Vénétie comme une proie abattue pour elle par un autre chasseur? Et quelle autorité aurait-elle le lendemain, en face de l'Autriche victorieuse qui lui aurait jeté la Vénétie comme le pourboire de son inaction? Si l'Italie avait accepté ce traité et consenti sous ces conditions à la neutralité que Napoléon s'engageait à solliciter d'elle, c'était pour elle un suicide moral, c'est-à-dire un suicide national. Quelle garantie aura-t-elle que l'Autriche victorieuse et la Prusse, maîtresse de l'Allemagne, ne reviendra pas, par des procédés indirects ou mieux par une prompt violation de contrat, sur cette cession de la Vénétie? Une note ajoutée au traité précise en effet: « Le Gouvernement français stipulera les clauses restrictives relativement au port de Venise, afin que ce port ne soit pas disposé de manière à menacer les côtes et la marine italiennes. »

C'est donc une Vénétie tronquée et désarmée, c'est presque une Vénétie sans Venise qui sera remise à l'Italie, et que d'occasion de conflits, que de prétextes à discussion et à revendication! L'Italie aurait été dans la situation du pauvre qui ayant reçu une aumône, la discute et s'empresse à dire que ce n'est pas assez. Ce n'est pas tout; un autre article dans ce traité calculé pour compléter l'Italie en prévoit le déchirement et la dispersion.

« Si, par suite des événements de la guerre ou autrement, il se produisait en Italie des mouvements *spontanés* de nature à détruire l'unité italienne, le Gouvernement français n'interviendra ni par la force ni autrement pour la rétablir; et laissera les populations maîtresses de leurs mouvements. Il est entendu qu'il ne se produira non plus aucune intervention étrangère. » *Spontanés*: mais qui empêchera l'Autriche de fomenter le soulèvement des papistes, de la clientèle cupide des petites royautés déchues? Elle le pourra d'autant mieux, qu'elle ne cède la Vénétie à la France et, par elle à l'Italie, que si l'Italie s'abstient. Mais si l'Italie prend part à la guerre, et si l'Autriche est victorieuse en Italie, elle peut garder la Vénétie, et de là, provoquer en Italie des agitations autrichiennes. Et c'est avec la garantie, c'est sous la responsabilité de la France que se produira cette rechute du peuple italien dans le chaos ancien et la servitude ancienne.

Il n'y avait donc pour l'Italie, en ce traité, que déshonneur et déception. Pour l'Allemagne aussi, il était plein de péril: seconder l'Autriche en cette épreuve décisive, c'était travailler contre l'unité allemande, que l'Autriche, puissance à demi-slave, ne pouvait accomplir. L'Autriche ne pouvait dominer l'Allemagne qu'en y maintenant la division: et à ce moment de l'histoire, la défaite de la Prusse était la défaite de l'unité allemande.

Du reste, si l'Autriche avait été tentée de profiter de sa victoire sur la Prusse pour réaliser de Vienne l'unité allemande qui ne pourra plus se réaliser de Berlin, le traité le lui interdisait : « Si le sort des armes favorise l'Autriche en Allemagne, le Gouvernement français sanctionnera tout accroissement territorial conquis par l'Autriche pourvu qu'il ne soit pas de nature à troubler l'équilibre de l'Europe en établissant une hégémonie autrichienne qui unirait l'Allemagne sous une seule autorité. L'Autriche se proposait sans aucun doute de défaire l'œuvre de Frédéric II, de reprendre sur la Prusse la Silésie et d'indemniser avec des territoires prussiens, sans doute avec les provinces rhénanes, les princes de la maison impériale dépossédés en Italie, notamment le grand-duc de Toscane, en faveur desquels le traité prévoyait en effet des compensations territoriales hors de l'Italie. C'était ramener la Prusse à n'être plus qu'un Etat de troisième rang comme la Saxe ou la Bavière, et c'était condamner à jamais l'unité allemande qui ne se ferait ni par la Prusse ni par l'Autriche. Celle-ci serait la suzeraine d'une féodalité allemande inconsistante et lâche, toute dévorée de menues intrigues et de basses jalousies. M. Ollivier ose dire que ce traité fût « habilement négocié » par M. de Gramont. Oui, si le rôle de la France était d'assurer, au mépris du droit des nations et contre la civilisation moderne la victoire de l'absolutisme autrichien et de l'absolutisme romain, la domination du Vatican et de la cour de Vienne sur une Italie humiliée et disloquée, sur une Allemagne émietlée, sur une France servie de ces combinaisons détestables et définitivement livrée aux influences autoritaires et cléricales. En ce sens, le reacteur de Gramont avait bien travaillé. Mais le mauvais coup ne réussit pas. L'Italie ne se laissa pas tenter et elle entra dans la lutte. La Prusse écrasa l'Autriche le 4 juillet sur le champ de bataille de Sadowa. Ce crime avorté n'en est pas moins un crime : et la France, responsable malgré tout du pouvoir qu'elle subissait avec une complaisance servile n'aura pas le droit, quand les comptes des nations se régleront selon la justice, de rejeter de son histoire ce triste attentat. Après la foudre de Sadowa, l'Empereur intervient, mais dans quel esprit ? L'Autriche lui demande d'imposer sa médiation, et elle lui remet la Vénétie. Que va-t-il faire ? S'il avait eu le sens du droit des nations, comme du véritable intérêt de la France, il aurait permis à la Prusse de tirer parti de sa victoire pour constituer enfin la nation allemande : et il se serait borné, pour tenir envers l'Autriche l'engagement moral qui résultait du traité du 10 juin, à demander à la Prusse d'épargner à l'Autriche l'humiliation d'une entrée à Vienne et toute amputation de territoire. Précisément, M. de Bismarck, luttant contre l'entraînement des passions militaires, avait la sagesse d'arrêter lui-même et de limiter sa victoire. Il ne voulait ni marcher sur la capitale autrichienne ni enlever à l'Autriche un pouce de terre. Qu'elle consentit seulement, étant une puissance mixte, à laisser les puissances purement allemandes débattre avec la Prusse victorieuse les conditions de l'unité allemande. Mais non : le Gouvernement impérial, menaçant

la Prusse d'une attaque de flanc, tente de prolonger l'antique désordre de l'Allemagne ou d'arracher à la Prusse par le chantage des lambeaux du territoire allemand. Notre ambassadeur à Berlin, M. Benedetti, eut ordre de se rendre au camp prussien pour avertir la Prusse que la France, en retour de sa neutralité, exigerait la rive gauche du Rhin jusques y compris la forteresse de Mayence.

Dans les premiers jours d'août, M. Benedetti soumit à M. de Bismarck, à Berlin, un projet de traité en ce sens. C'était une démarche comminatoire ou du moins il était impossible qu'elle n'eût pas ce caractère aux yeux de M. de Bismarck. M. de Bismarck a raconté les faits au Parlement allemand et il a forcé les traits selon sa manière grossissante et brutale. « Après le 6 août 1866, je vis entrer l'ambassadeur de France dans mon cabinet tenant un ultimatum à la main nous sommant ou de céder Mayence ou de nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. Je n'hésitai pas à répondre : « Bien, alors nous aurons la guerre. » Ce fut télégraphié à Paris. Là on raisonna, et l'on prétendit ensuite que les instructions reçues par l'ambassadeur de France avaient été arrachées à l'empereur Napoléon pendant une maladie. » M. Benedetti conteste ce récit. Il n'y a pas eu menaces, il n'y a pas eu ultimatum, et il en donne comme preuve le texte même de la lettre adressée par lui au ministre prussien : « Mon cher président, en réponse aux communications que j'ai transmises à Paris, je reçois de Vichy le projet de convention secrète que vous trouverez ci-joint en copie. Je m'empresse de vous en donner connaissance, afin que vous puissiez l'examiner à votre loisir. Je suis, du reste, à votre disposition pour en conférer avec vous quand vous jugerez le moment venu. » Mais en réalité, qu'importe au fond que M. Benedetti ait bien voulu laisser à M. de Bismarck quelques jours d'examen? L'essentiel, c'est que M. Benedetti savait, et par lui le gouvernement de l'Empire, qu'il était impossible d'obtenir cette cession de la Prusse sans lui faire violence. A la veille même de la guerre, dans les premiers jours de juin, l'Ambassadeur français avait entretenu M. de Bismarck des demandes de compensation éventuelles de la France, et à ce moment même où M. de Bismarck avait un si grand intérêt à s'assurer par les plus larges concessions la neutralité de la France, il avait signifié qu'il ne céderait jamais un pouce de terre allemande, au moins sur les bords du Rhin. C'est ce que M. Benedetti lui-même écrit à son ministre le 4 juin, après un entretien avec M. de Bismarck. « J'ai relevé de ce qu'il m'a dit, que le Roi se refuse toujours à admettre qu'il pourrait être conduit à céder une portion du territoire actuel de la Prusse. Suivant Sa Majesté, au dire du moins de M. de Bismarck, la compensation qu'il pouvait y avoir lieu d'offrir à la France devrait être prise partout où l'on parle français à la frontière. Le président du Conseil aurait lui-même fait remarquer à son souverain que, pour disposer de ces territoires, il faudrait d'abord les conquérir. Il a échappé cependant au Président du Conseil de dire que « si la France revendiquait Cologne, Bonn et même



*Mayence, il préférerait disparaître de la scène politique plutôt que d'y consentir.* » Il essaie d'amuser la convoitise de la France en lui faisant entrevoir la possibilité, d'ailleurs bien incertaine, d'un arrangement avec les territoires de la Moselle, avec le Luxembourg, mais pour les régions rhénanes refus absolu : même à cette minute tragique où l'habileté de la France peut faire sombrer tous les desseins de la Prusse et de M. de Bismarck. Quand l'empereur Napoléon a publié sa lettre du 11 juin à Drouyn de Lhuys où il déclare « qu'il repoussera toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen ne sera pas rompu », et où il semble annoncer ainsi qu'après la victoire de l'un ou l'autre combattant il réclamera des compensations, M. Benedetti signale à son gouvernement l'émotion de la Prusse et de toute l'Allemagne, « Ce document, dit-il dans sa dépêche du 15 juin, a produit à Berlin la plus vive impression et il est en ce moment l'objet de tous les entretiens. Je dissimulerais ce qui m'en revient, si je ne disais à Votre Excellence qu'il a éveillé dans l'opinion publique un véritable sentiment d'appréhension. Personne ici ne pouvant s'empêcher de prévoir que la guerre ne saurait laisser la situation territoriale de l'Allemagne dans son état actuel et considérant qu'elle resterait infructueuse pour la France s'il n'en devait résulter pour elle aucune acquisition, on conclut du langage de l'Empereur que Sa Majesté est fermement résolue, dès à présent, à revendiquer pour la France des compensations équivalentes. Or, il ne vient à l'esprit de personne de penser que nos frontières puissent être reculées au préjudice de puissances limitrophes qui n'auraient pas pris part à la lutte, ce serait donc, ajoute-t-on, des provinces allemandes qu'il faudra céder à la France et cette prétention soulève dans la presse et dans les rangs des adversaires du cabinet prussien, les récriminations les plus énergiques... La doctrine, qui représente l'Allemagne comme une puissance unique et libre de se constituer à son gré, aveugle les esprits les moins prévenus, et ils repoussent avec indignation toute idée de transaction qui entraînerait la perte d'une portion quelconque du territoire. »

Quelques jours plus tard, après Sadowa, Benedetti pourchassant M. de Bismarck jusque dans le camp prussien et allant le traquer dans sa victoire, se heurte à la même résistance désespérée. D'après les notes et dépêches de ce moment, que l'historien allemand Sybel a eues sous les yeux, M. de Bismarck déclare, le 7 août, à notre ambassadeur :

— Pourquoi voulez-vous nous jouer ce tour ? Vous devez bien savoir que pour nous la cession d'une terre allemande est une impossibilité. Si nous nous y décidions, nous aurions, malgré tous nos triomphes, fait banqueroute. Peut-être pourrait-on trouver d'autres moyens de vous satisfaire ; mais si vous persistez dans vos exigences, nous emploierons — ne vous y trompez pas — tous les moyens ; non seulement nous ferons appel à toute la nation allemande, mais nous concluerons la paix avec l'Autriche à n'importe quelle condition, nous lui abandonnerons toute l'Allemagne du Sud ; et alors, tous unis, nous irons sur

le Rhin avec huit cent mille hommes et nous vous prendrons l'Alsace.

— Quoi ! s'écria Benedetti, vous pensez que l'Autriche fera la paix avec vous si nous marchons contre vous ?

Bismarck lui dit : Ce n'est pas une pensée nouvelle ; si donc vous allez à Paris, mettez votre Gouvernement en garde contre une guerre qui pourrait être redoutable.

— Je le ferais volontiers, répondit l'ambassadeur, mais ma conscience m'oblige à déclarer à Paris, à l'Empereur, que s'il n'obtient pas une cession de territoire il est exposé, avec sa dynastie, au péril d'une révolution.

— Soit ; mais ajoutez qu'une guerre née de pareils motifs pourrait bien être conduite par des moyens révolutionnaires : et en face d'un péril révolutionnaire les dynasties allemandes seraient plus solidement fondées que celle de l'empereur Napoléon III.

Ce n'est point par Benedetti que nous savons le détail de cette entrevue dramatique de Nikolsbourg. Lui qui, dans son livre : *Ma Mission en Prusse*, cite si largement toutes les dépêches qui peuvent prouver sa modération et sa clairvoyance, il s'abstient de reproduire la lettre où il racontait à son Gouvernement sa démarche auprès du ministre prussien. Peut-être laissait-elle trop voir combien il avait encouragé à cette date les prétentions si imprudentes du Gouvernement français. Il avoue cependant qu'il avait approuvé cette politique de compensation :

« En présence des importantes acquisitions que la paix assurait au Gouvernement prussien, je fus d'avis qu'un remaniement territorial était désormais nécessaire à notre sécurité. »

Et surtout il avertissait le Gouvernement que la résistance obstinée de la Prusse ne pourrait être vaincue que par la plus énergique pression.

« Je n'ai rien provoqué, explique-t-il, j'ai encore moins garanti le succès ; je me suis seulement permis de l'espérer, pourvu que nous fussions en mesure de montrer que nous étions disposés à l'exiger, *pourvu*, en un mot, *que notre langage fût ferme et notre attitude résolue*, ainsi que M. Drouyn de Lhuys a résumé lui-même mes appréciations et la condition à laquelle je subordonnais le résultat de notre démarche. »

Donc, quand le 7 août, c'est-à-dire après trois tentatives infructueuses, M. Benedetti revient à la charge une quatrième fois et apporte à M. de Bismarck le projet de traité qui stipulait la cession à la France de la rive gauche du Rhin, ou cette démarche n'avait aucun sens, ou c'était une sommation. Elle était d'autant plus menaçante que la paix définitive avec l'Autriche n'était pas encore signée. Que devenait à ce moment, dans la pensée de la France, le droit des peuples ? En vertu de quel titre allait-elle mettre la main sur ces régions rhénanes qui avaient été incorporées à la France pendant vingt-cinq ans par la conquête révolutionnaire et napoléonienne, mais qui n'avaient pas demandé leur annexion à notre pays ? Il n'était même pas question, dans le projet de traité,

de leur demander leur consentement. L'Empereur, dans sa lettre du 11 juin, avait dit : « Nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient, *par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France* ». Qui parlait encore de cela ? Et, en vérité, le Gouvernement de l'Empereur faisait bien de renoncer à ce simulacre de consultation, à cette comédie. Qu'auraient pu les peuples et comment auraient-ils pu traduire vraiment leurs pensées le jour où ils seraient livrés par une grande nation militaire à une autre grande nation militaire ? Il y a, hélas ! dans cette seule tentative, une violence à la charge de la France, un attentat contre le droit analogue à celui que, quatre ans plus tard, la Prusse consumma contre l'Alsace et la Lorraine.

Ce n'est pas tout : à peine la France, devant le refus brutal de M. de Bismarck, renonce-t-elle à la rive gauche du Rhin, qu'elle élève une prétention nouvelle, plus injustifiable encore. Cette fois, ce n'est plus M. Drouyn de Lhuys, c'est M. Rouher qui la formule. M. de Bismarck, ayant laissé entendre, aux heures critiques, et pour calmer un peu les impatiences françaises, que la France pouvait se dédommager avec des territoires de langue française, la diplomatie de l'Empire se jette sur cette amorce, et M. Benedetti est chargé de soumettre à M. de Bismarck, le 15 août, un projet de traité vraiment monstrueux qui livre à la France la Belgique, restée pourtant tout à fait en dehors du conflit :

« Article premier. — S. M. l'Empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre.

« Art. 2. — S. M. le Roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg.

« Art. 3. — S. M. l'Empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les Etats du midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union serait basée sur un Parlement commun, tout en respectant dans une juste mesure la souveraineté des Etats.

« Art. 4. — De son côté, le Roi de Prusse, au cas où S. M. l'Empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France.

« Art. 5. — Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le Roi de Prusse et S. M. l'Empereur des Français contractent par le présent traité une alliance offensive et défensive. »

Quel titre aura désormais la France impériale pour dénoncer les « entreprises ambitieuses » de la Prusse ? De quelle front pourra-t-elle faire appel au droit des nations ? Sans doute c'est à l'insu du Corps législatif, c'est à l'insu de la France que ces combinaisons étaient tentées, mais quand un peuple par égoïsme ou par peur s'est réfugié dans la toute puissance d'un homme, quand il n'a opposé à la violence d'un coup d'Etat qu'une molle résistance, quand

Elle fut ratifiée par un plébiscite, consacrée par toute une série d'élections serviles, et est responsable des actes de ce maître ou de l'entourage auquel ce maître lui-même est livré. D'ailleurs, si la France bonapartiste avait été avertie de ce marché, éblouie sans doute par une fausse image de grandeur, elle n'aurait protesté qu'à demi. Malgré tout le secret des chancelleries, ces négociations avaient percé et plusieurs orateurs y firent allusion dans le grand débat de mars 1867 et la majorité du Corps législatif marqua par son attitude qu'elle n'entendait pas desavouer la politique d'annexion.

Quand M. Emile Ollivier la combattit, quand il déclara : « Pas plus que les provinces rhénanes, la Belgique ne veut en ce moment devenir française », il fut accueilli par ces « mouvements divers », où se marque la désapprobation confuse d'une assemblée. Et contre M. Jules Favre se déclina un orage : comme il disait : « Quant à un agrandissement politique, la France le repousse. »

— Parlez pour vous, lui cria M. de Cassagnac. Et la Chambre ne se solidarisa point avec Jules Favre.

Il poursuivit : — La France le repousse parce que toutes les annexions portent en elles l'hostilité de la patrie mère à laquelle ces annexions sont arrachées, parce qu'à l'heure où nous sommes, avec les grandes conquêtes du génie humain, quand c'est la force morale qui conserve les empires, quand la vapeur et le télégraphe règnent sur le monde..... *Interruptions prolongées.*)

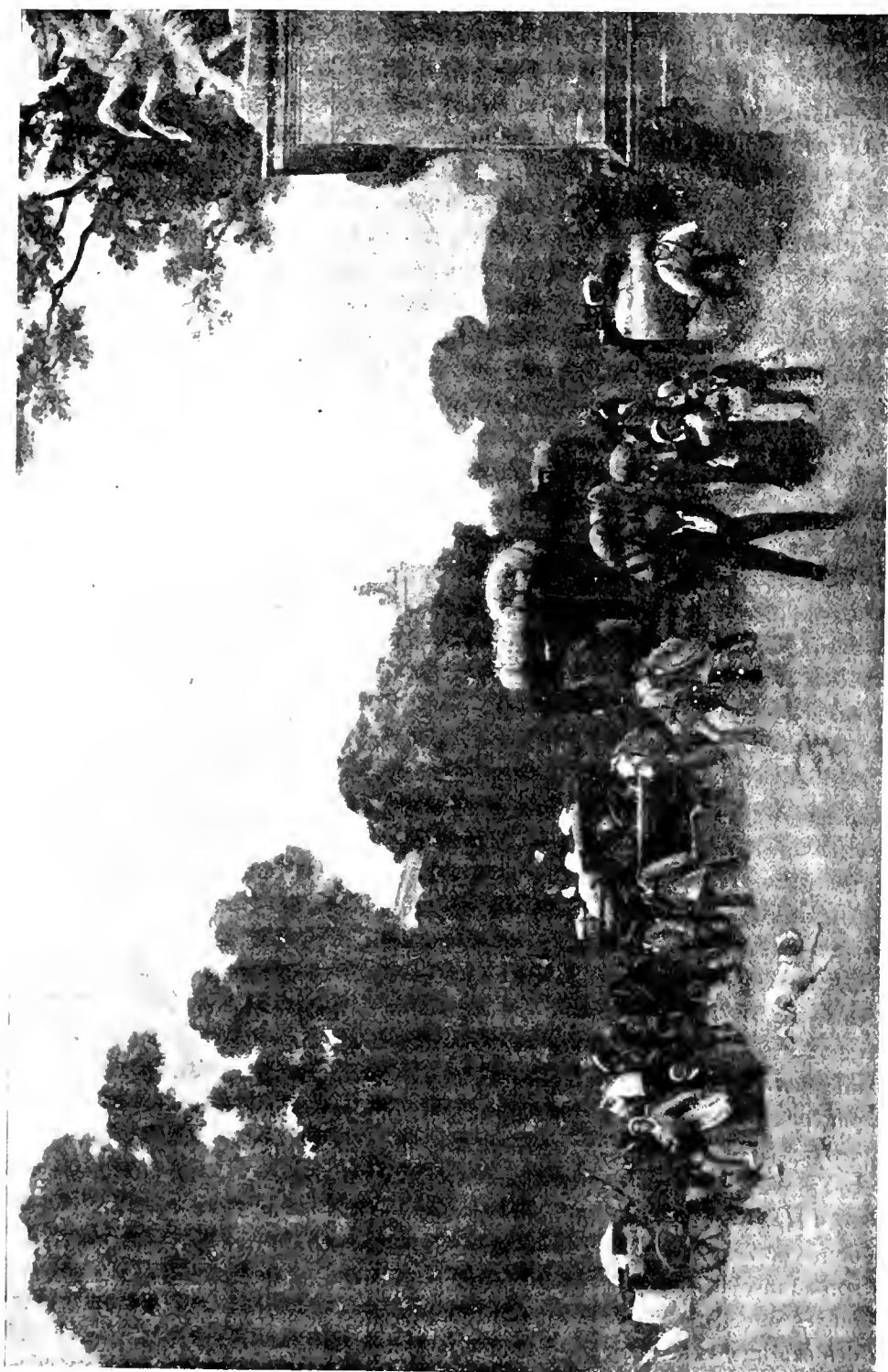
Cassagnac : — C'est la théorie de la *poltronnerie que vous exposez là.*

— Si on proposait au cabinet ces annexions, les repousserait-il ? Déclarerait-il que la Belgique ne sera jamais envahie ? Que l'Etat du Luxembourg ne sera jamais menacé et que nous devons rester dans les limites de nos frontières. *(Bruyantes Interruptions.)*

Cassagnac : — C'est une honte. C'est *l'ignominie de l'abdication* ».

Hélas ! la responsabilité morale de la France est engagée dans cette politique de violence sauvage ; et si le traité proposé le 15 août à la Prusse avait pu aboutir, le coup de force et de trahison commis contre la Belgique aurait été acclamé. Mais quelle ineptie de penser que la Prusse allait s'exposer à la guerre avec le peuple anglais pour assurer à la France la possession de la Belgique ! Il est vrai que la France donnait congé à la Prusse de franchir la ligne du Mein et d'envelopper les Etats du Sud dans l'unité fédérative de l'Allemagne. Mais la Prusse savait bien qu'un jour ou l'autre, servie par la force des choses qui allait à l'unité allemande, elle pourrait organiser toute l'Allemagne sous sa direction. Pourquoi aurait-elle compromis dans une aventure ce résultat certain ? Des sollicitations de la France elle ne retint qu'une chose : c'est que celle-ci ne se consolait pas de la croissance de la Prusse et de la formation de l'Allemagne et que sa jalousie exaltée cherchait partout des compensations. Triste ferment de guerre prochaine.

Mais la politique de l'Empire était aussi inconstante qu'immorale. Ce pouvoir fort était le plus faible des pouvoirs, sans cesse divisé contre lui-



ENTRÉE DANS PARIS DES HABITANTS DE LA BANLIEUE  
D'après un document de l'époque

même et livré, par la volonté débile du souverain, aux influences les plus contraires. Tandis qu'au nom de l'Empereur, Benedetti demandait tantôt les provinces rhénanes, tantôt la Belgique, l'Empereur songeait qu'il allait ainsi courir de grands risques et qu'il se désavouerait lui-même en combattant en Allemagne ou en chicanant cette politique des nationalités qu'il avait partiellement servie en Italie. Dès le mois de juin, le prince Napoléon avait signalé à l'Empereur cette contradiction et tout le péril de son attitude : « On doit s'attendre à ce que M. de Bismarck, si la France le menace dans le dos, pour sa dernière carte, se présente non plus en Prussien, mais en Allemand, et soulève les passions de toute l'Allemagne en proclamant la Constitution impériale du Parlement révolutionnaire de 1849. Dans quelle situation nous placera-t-il ainsi? Comment justifierions-nous alors une guerre contre la Prusse et contre toute l'Allemagne? Au nom de l'équilibre européen, l'Empereur marcherait contre un peuple qui ne veut rien nous prendre et qui veut seulement, dans ses limites propres, s'organiser à son gré. L'Empereur tirera-t-il l'épée pour une guerre contre le principe des nationalités, contre les idées libérales, contre la volonté de l'Allemagne de se donner une Constitution selon ses vœux? En l'année 1792 aussi, la coalition se forma et le duc de Brunswick lança son fameux manifeste au nom de l'équilibre européen, et pour détruire la Constitution révolutionnaire que la France s'était donnée... Quiconque désire voir l'Empereur se faire en Europe le représentant de la réaction européenne et cléricale, doit le pousser à une alliance avec le cadavre autrichien et à une guerre contre la Prusse, l'Allemagne et l'Italie. » L'Empereur n'entendit pas d'abord ce langage, et se laissa entraîner aux déplorables démarches de juillet et août. Mais, en septembre, il renonça à la politique des annexions et, par la circulaire du 16 décembre, signée par le ministre La Valette, il signifia au monde qu'il prenait décidément son parti de la croissance de la Prusse et de l'organisation de la nation allemande. Il constatait que la France n'était point affaiblie, qu'elle n'avait plus à redouter les coalitions européennes sous lesquelles au commencement du siècle elle avait succombé, que l'Union des trois grandes Cours du Nord était brisée, que l'Autriche, écartée par la Prusse de la Confédération allemande, restait une grande puissance qu'aucun intérêt désormais ne séparait de la France, que les Etats des bords du Rhin, protégés maintenant par la force de l'union allemande, n'auraient plus ni crainte ni défiance, et que des relations sympathiques pouvaient s'établir entre la France et eux : qu'ainsi la France pourrait continuer en paix son évolution nationale.

« La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples. Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquié-

tudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche de nous. L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. »

Quel malheur que ce manifeste n'ait point paru plus tôt ! Quel malheur surtout qu'il n'ait pas été, dès l'origine de la crise, la règle de l'action de la France ! L'historien allemand Sybel, commentant la circulaire La Valette, y voit la base d'une alliance amicale entre la France et l'Allemagne.

« C'était, dit-il, la répudiation la plus formelle de la politique traditionnelle de la France, de la politique de Mazarin et de Louis XIV, de la politique de la suprématie de la France sur l'Europe entière. Si l'Empereur avait eu la force et le courage d'appliquer avec suite les principes ainsi proclamés, il n'y aurait eu aucun obstacle de fait à l'alliance franco-allemande souhaitée par lui : il eut été impossible au duc de Gramont et à ses amis d'enflammer la guerre de 1870 : les deux grandes nations ne seraient point en face l'une de l'autre armées jusqu'aux dents, et l'Alsace allemande serait encore aujourd'hui française. Car il est tout-à-fait vain et odieux jusqu'au ridicule de supposer qu'en cette année 1866 Bismarck ait songé à entamer les frontières françaises. Il eut été content si Napoléon s'était conformé aux termes de sa circulaire : si, comme la Russie et l'Angleterre, il avait laissé s'accomplir sans ingérence égoïste, l'unité de l'Allemagne et de l'Italie. Thiers aurait dit sans doute que c'était là une politique cosmopolite et non point française ! C'eut été, en vérité, le souci des vrais intérêts de la France, de ceux qu'elle a en commun avec toute l'Europe, et qui se seraient épanouis plus largement par l'épanouissement des peuples voisins. Ce n'est pas le caractère cosmopolite de la politique de Napoléon qui a nui à la France, c'est l'inconséquence qui a sans cesse faussé les pensées propres de Napoléon par un retour aux vieilles traditions françaises... »

Où, la paix aurait pu être maintenue et le choc formidable des deux nations aurait été prevenu, mais à deux conditions : La première c'était que le gouvernement de l'Empire prit désormais au sérieux, absolument, définitivement les principes et la politique de la circulaire, et que le pays tout entier les comprit et les approuvât. Était-ce donc impossible ? et cet effort de raison dépassait-il les facultés de la nation ? Il n'était pas permis sérieusement de s'inquiéter pour la sûreté de la France de la croissance de la Prusse et de la constitution de l'Allemagne. La circulaire elle-même le marquait avec précision et avec force.

« Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent, et n'est ni un péril, ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie, comptera... (tôt) plus de 40 millions d'habitants, l'Allemagne 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Nord et 8 dans la Confédération du Sud ; l'Autriche 35 ; l'Espagne 26 ; l'Espagne 18 ; qu'y a-t-il donc dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter ? »

Mais même, si le mouvement de la population devait être plus rapide dans la nouvelle Allemagne que dans la vieille France, où était encore le danger ? Hélas ! même aujourd'hui, même après les désastres de 1870 et la mutilation de la patrie, la France est, dans toute la force du mot, une grande nation. Je veux dire par là, d'abord, que son action a une portée universelle : qui peut douter de l'influence qu'exerce la démocratie française sur l'ensemble du monde ? La lutte soutenue par elle contre la puissance politique de l'Église, a retenti bien au delà de ses frontières ; et le jour où la démocratie républicaine de France pourra évoluer en démocratie sociale, il y aura sans doute dans le monde un vaste ébranlement. La nation française, même blessée, est en état de défendre son indépendance.

Cela ne signifie pas qu'elle soit assurée de la victoire ou qu'elle puisse trouver dans son désespoir même la certitude du salut. Cela signifie qu'elle peut, si elle le veut, faire payer si cher à l'agresseur injuste la violence de son agression que les plus barbares ou les plus haineux hésiteraient à l'attaquer. Cela veut dire encore qu'elle peut, par la loyauté de sa politique de paix et de modération, s'assurer des alliances ou des amitiés qui découragent les entreprises de la force. Et si la France vaincue, démembrée, qui s'est relevée mais qui est toujours dans l'ombre de la défaite, a pu cependant refaire sa vie et recommencer sa libre évolution vers la justice, qui donc aurait pu attaquer, qui donc aurait pu menacer une France visiblement résolue à respecter le droit de toutes les nations, et à faire respecter son propre droit par toutes les forces de sa prévoyance, de son courage et de son génie ? Politique de justice, politique de paix : et au service de la paix et du droit un formidable appareil de défense nationale : voilà qui valait mieux, pour garantir contre tout attentat et contre tout dédain la France encore intacte, que le systématique morcellement de la nation allemande, que l'odieuse rapine exercée sur la Belgique.

La démocratie française pouvait-elle, au nom du droit, refuser son assentiment à l'unité allemande réalisée par la Prusse ? Il est vrai que M. de Bismarck procédait par la force. C'est par la force qu'il avait arraché au Danemark les provinces allemandes, le Schleswig et le Holstein ; c'est par la force qu'il venait de rejeter l'Autriche hors de la Confédération allemande, d'agrandir la Prusse accrue du Hanovre, de la Hesse électorale, et de fonder la Confédération du Nord, prélude de l'unité allemande. Mais qui donc en France avait le droit de s'insurger, au nom du droit, contre ce recours à la force ? Je ne parle pas des partisans de l'Empire. C'est par la force qu'il avait « sauvé » la France. C'est par la force que, en 1859, il avait aidé à l'émancipation de l'Italie et c'est lui qui avait donné à la Prusse l'exemple du combat contre l'Autriche. Enfin au lendemain même de Sadowa, l'Empire se déclarait tout prêt à sanctionner les entreprises de la force prussienne si la Prusse lui jetait quelques lambeaux de territoire : que le chien morde le chien qui emporte toute la proie, que peut faire l'idée du droit en cette bagarre ? Mais ni la tradition nationale, ni la



tradition révolutionnaire de la France ne permettaient à la démocratie française de condamner l'acte de force par lequel la Prusse appelait l'Allemagne à la puissance et à l'unité.

Ce n'est pas l'adhésion spontanée, ce n'est pas la libre fédération des provinces qui a créé la France. La vieille monarchie l'a façonnée par la guerre et par la conquête. En ce sens, M. Granier de Cassagnac avait raison lorsqu'il disait au Corps législatif, en mars 1867 :

« Je ne voudrais pas blâmer la Prusse de ses conquêtes ; je craindrais de blesser dans leurs tombes nos pères morts pour la conquête de la Franche-Comté, de la Flandre, de l'Artois, de l'Alsace, de l'Algérie. »

Aucune des nations modernes n'aurait surgi du chaos du moyen âge sans l'action d'une monarchie armée. Sans doute la figure du sol, les affinités variées de langue et de race, les souvenirs communs et les espérances communes, les solidarités économiques ont préparé l'avènement des nationalités ; mais c'est l'intervention d'une force conquérante qui a rassemblé, forgé, fondu tous ces éléments. De même que la nation, l'ordre révolutionnaire et démocratique nouveau a été créé par la collaboration de la volonté spontanée des peuples et d'un pouvoir central, d'une dictature de révolution, peuple des faubourgs, commune de Paris, Comité de Salut public, écrasant les factions de la Cour, les Vendées, les fédéralismes, les restaurations, les oligarchies bourgeoises. Est-ce que les démocrates de France ayant à juger l'action de la Prusse en Allemagne pouvaient oublier cela ? Au dedans, ce que les hommes du 14 juillet, du 10 août, des journées de septembre, du 31 mai, de juillet 1830, de février 1848, pouvaient reprocher au coup d'État de 1851, ce n'était pas d'avoir été la force, mais une force de réaction et de peur, une force de surprise, c'est-à-dire un simulacre, une parodie de la force, car il n'y a force véritable que là où la force seconde l'évolution de l'histoire et libère des entraves du passé le mouvement des peuples vers une liberté plus haute et une justice plus vaste. De même, au dehors, ce que la démocratie française, héritière de Louis-le-Gros, de Philippe-Auguste, de Philippe-le-Bel, de Louis XI, de Louis XIV, aurait pu objecter à l'action prussienne, ce n'était pas l'emploi de la force. Une seule question se posait : l'unité allemande est-elle voulue par le peuple allemand et l'action de la Prusse aura-t-elle pour effet de constituer cette unité de l'Allemagne ? Cette unité allemande, même organisée d'abord sous la discipline et l'hégémonie de la Prusse, ne servira-t-elle pas l'avènement de la démocratie allemande, comme l'unité française constituée par la monarchie de l'Ile-de-France a permis l'avènement de la démocratie française ? Voilà le problème que les démocrates français devaient examiner en face. Et ici, pas d'hypocrisie, pas de vaine idéologie.

Il ne s'agit pas de savoir si ces chemins de violence sont ceux qui mènent le mieux à la liberté : car ce n'est pas seulement la Prusse et l'Allemagne, c'est toute l'histoire humaine qui est remise en question.

Quinet enseignait que la servitude ne peut mener à la liberté; que l'ancienne monarchie française centralisatrice et oppressive avait préparé, non pas la démocratie libre, mais des formes nouvelles de tyrannie; que la dictature révolutionnaire et jacobine n'avait pas sauvé la liberté, mais l'avait faussée, au contraire, pour des générations, dans les esprits et dans les consciences.

C'est une grande controverse: la liberté peut-elle seulement être conquise par des moyens si nobles et si purs, qu'elle soit toujours à trop haut prix pour la pauvre race humaine et inabordable à son indignité? Mais, encore une fois, quand la démocratie française après Sadowa avait à juger les événements d'Allemagne, elle n'avait point à créer tout exprès pour les choses d'Allemagne une philosophie de l'histoire héroïquement puritaine et austère. Elle était tenue d'appliquer à l'histoire allemande la même philosophie, les mêmes règles de jugement qu'elle appliquait à l'histoire de tous les peuples et à la sienne propre. Or, elle acceptait l'histoire de la France avec la part de violence militaire, d'arbitraire monarchique, de dictature révolutionnaire qui avait préparé ou scellé l'unité de la nation. Elle ne jugeait point la France à jamais incapable de démocratie et de liberté parce qu'une force de conquête et d'absolutisme était aux racines mêmes de la nation.

Tout récemment, les démocrates français s'étaient passionnés pour l'émancipation de l'Italie et pour l'unité italienne. Et comment s'était faite cette unité? Est-ce que le peuple des divers Etats de l'Italie s'était spontanément soulevé contre ses maîtres? Est-ce qu'il avait créé partout des groupes de libertés locales? Et l'Italie libre et unie avait-elle été formée par la fédération de ces libertés spontanées? C'était le rêve de Proudhon: mais les choses avaient suivi un autre cours, et Proudhon avait tenté en vain de détourner les sympathies de la France de cette libération italienne qui, accomplie par la monarchie piémontaise et aboutissant à un Etat centralisé, lui apparaissait comme une dérision. Proudhon n'avait pas seulement fait appel à l'instinct de conservation de la France. Il n'avait pas dit seulement qu'à créer une Italie centralisée elle s'infligeait à elle-même une terrible concurrence industrielle, militaire, maritime, et qu'il ne resterait plus qu'une ombre de France. Il avait affirmé que, seules, la monarchie et l'oligarchie capitaliste profiteraient de l'unité centraliste.

Qu'importe! avaient répondu Garibaldi et même à certaines heures Mazzini. Qu'importe! avaient répondu la plupart des démocrates de France, le seul moyen d'arracher l'Italie à « l'oppression germanique ou gauloise », c'est de la constituer d'abord à l'état de monarchie unitaire: il n'y a que la force monarchique de Victor-Emmanuel qui puisse grouper, coordonner les forces impuissantes et dispersées de révolution et de libération. Sur le terrain nivelé, la démocratie fera ensuite son œuvre... Il est inutile de discuter en ce moment la part de chimère qui pouvait se mêler à ce fédéralisme proudhonien ou à la tactique des démocrates unitaires, ou, comme dit Proudhon, néo-jacobins. Ce qui est cer-

tain, c'est que les raisons qui déterminaient la démocratie française à seconder l'unité italienne, même réalisée par la monarchie de Savoie et d'abord à son profit, valaient pour l'unité allemande réalisée par la monarchie des Hohenzollern et d'abord à son profit. L'Allemagne, laissée à elle-même, n'avait pas trouvé d'autre moyen d'organisation et d'unité. Le grand mouvement national de 1815 n'avait pas abouti: les tentatives révolutionnaires partielles faites après 1830 contre le régime de Metternich avaient échoué, la grande entreprise démocratique et nationale de 1848 avait avorté. Seule l'union douanière, formée sur l'initiative de la Prusse, était une promesse et une ébauche d'unité allemande; et, de plus en plus, la Prusse apparaissait comme l'outil de l'unité.

Lorsque, dans la question des duchés, M. de Bismarck avait mis sa rude main au jeu, tout d'abord toutes les sympathies allemandes avaient été avec lui. Enfin, toute occasion allait être saisie par un pouvoir vigoureux de revendiquer les droits de l'Allemagne, de protéger et de grouper les hommes de race allemande; et lorsqu'il apparut que M. de Bismarck, au lieu d'associer le Schleswig-Holstein à la Confédération allemande, l'annexait et l'incorporait à la Prusse, il y eût, certes, dans beaucoup d'États de l'Allemagne, notamment dans ceux du Sud, de l'irritation et de la crainte. Mais ce n'est pas précisément l'ambition ou la violence prussiennes qui les heurtait: leur douleur, c'était que la question restât prussienne au lieu de devenir allemande, et que l'Allemagne toute entière ne fût pas associée devant l'Europe à la responsabilité d'un grand acte politique. C'est ce que marque très bien le prince de Hohenlohe dans des notes rédigées en 1865 et 1866 pour la reine d'Angleterre Victoria, qui s'informait des choses d'Allemagne. Le prince était un esprit tempéré et ouvert, un « juste milieu » de l'unité allemande. Il avait participé à la grande émotion nationale de 1848, il avait même accepté de représenter l'Allemagne unie comme chargé d'affaires à Rome et à Athènes. Il déplorait que le grand mouvement national eût été mêlé de passions révolutionnaires, athées, communistes, républicaines. Il croyait nécessaire de combattre le « radicalisme » mais il déplorait en même temps que les conservateurs, les libéraux modérés n'aient pu lutter contre cet esprit révolutionnaire qu'en éteignant la flamme d'espérance et d'action. Le peuple s'était refroidi, les monarchies particularistes avaient retrouvé la confiance et la force. Mais l'aspiration à l'unité nationale subsistait toujours, et s'il fallait, pour la constitution et l'affranchissement de l'Allemagne, que l'idée révolutionnaire se substituât en Europe à l'idée historique, à la tradition, il était prêt en ce sens à accepter la Révolution.

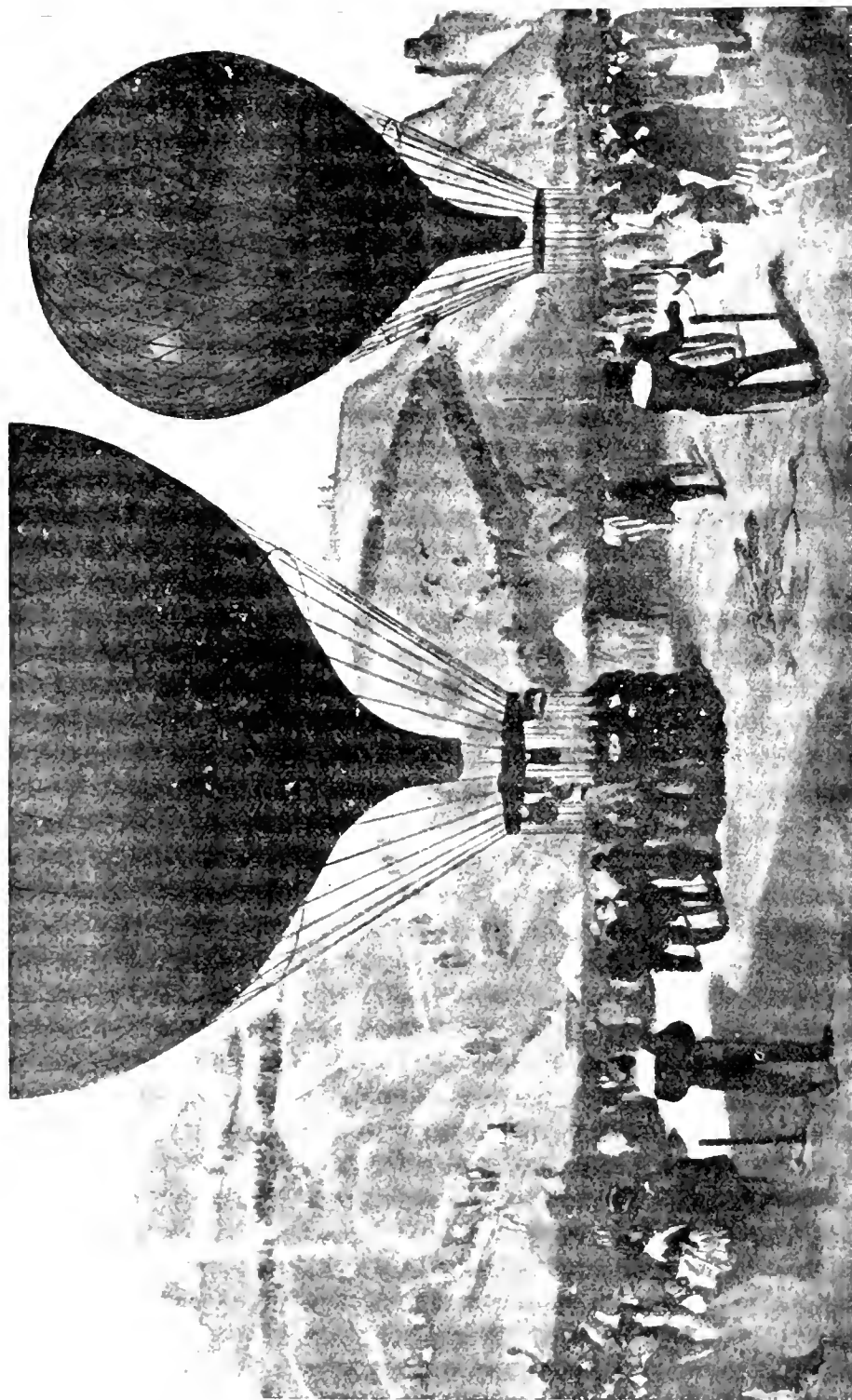
C'était à la sagesse des chefs d'État, des nobles éclairés, dégagés de l'influence des Junker, à conduire et à modérer ce vaste mouvement. Hohenlohe, bavarois, voulait concilier l'unité de l'Allemagne avec la liberté fédérale des États particuliers. C'est ce modéré de l'unité, sympathique à la Prusse comme puissance allemande, mais libre de tout fanatisme prussien, qui jugeait ainsi l'affaire des duchés :

Tout en Allemagne se ramène maintenant à la question du Schleswig-Holstein... Il n'y a pas un Allemand qui n'en ressente la profonde signification pour notre état intérieur. Chacun sait que dans cette question se décidera la question allemande. Il semblait au début que les États allemands moyens, les États purement allemands pourraient, par l'affaire du Schleswig-Holstein, arriver à une signification politique plus grande. C'est la raison pour laquelle cette question a excité une émotion plus vive dans les États allemands qui ne sont ni la Prusse ni l'Autriche. Quiconque observe avec attention les mouvements qui ont ébranlé l'Allemagne dans les cinquante dernières années, trouvera que la cause propre en est dans le mécontentement des États moyens et des petits États, d'une population d'environ dix-neuf millions d'hommes, qui se voient exclus de toute participation à la destinée de l'Europe. Cette population des États moyens et petits de l'Allemagne se voit dans l'état d'hommes devenus majeurs et qui seraient privés de l'administration de leurs propres intérêts. Une pareille situation devient à la longue intolérable. On a objecté à cela que la condition matérielle des États moyens et petits est satisfaisante, et que c'est une folie de s'efforcer vers un autre état, dans lequel vraisemblablement des sacrifices matériels plus lourds que maintenant seraient exigés.

« Mais cette ambition même ou plutôt ce besoin d'honneur et de prestige est un signe de la capacité vitale du peuple allemand, qui met l'honneur et le prestige plus haut que les seules satisfactions matérielles. C'est donc pour sortir de cet état de choses qu'on s'est efforcé en 1848 vers ce qu'on appelait l'unité allemande. Car ce mouvement commença dans l'Allemagne du Sud. Il s'est révélé inefficace, car ni l'Autriche ni la Prusse ne pouvaient se subordonner à un pouvoir idéal. Un parti a voulu alors réaliser l'hégémonie prussienne. Il s'est brisé contre le refus de la maison royale de Prusse. Mais l'effort vers l'unité a persisté parce qu'il reposait sur la nature des choses. Alors s'est posée cette question du Schleswig-Holstein qui aurait permis aux États allemands petits et moyens, s'ils avaient pu s'unir, de conquérir une situation européenne. Ceux-ci, divisés et incapables, laissèrent passer l'occasion favorable. Lorsque les grandes puissances prirent l'affaire en main, les espérances politiques que le peuple de l'Allemagne du Sud avait attachées à la question du Schleswig-Holstein disparurent, sans que l'intérêt qu'il prenait à l'affaire même diminuât. Seulement l'opinion publique s'est tournée davantage vers la Prusse, parce qu'on a l'espérance que la Prusse, après les succès guerriers, n'opprimera pas les droits des duchés. »

Onze mois après, le 15 avril 1865, le prince de Hohenlohe envoyait une nouvelle étude à la reine Victoria :

« La question qui, le printemps dernier, agitait toute l'Allemagne est maintenant passée à l'arrière-plan. Il est certes beaucoup parlé encore et beaucoup écrit du Schleswig-Holstein, mais le peuple n'y prend plus qu'une moindre part. Cela montre la justesse de nos affirmations précédentes, à savoir que



DEPART DE GAMBETTA SUR L'ARMÉE-CARRÉE  
D'après un document de l'époque

l'intérêt pour les duchés, qui s'est déchainé en tempête il y a quelques mois, allait moins à la question même du Schleswig-Holstein qu'à la question allemande, qui semblait devoir trouver en ce conflit une solution. Mais, depuis que l'affaire n'est plus qu'une question de puissance et d'influence entre la Prusse et l'Autriche, la passion excitée des masses est retombée, ou a pris une autre direction. *D'ailleurs la joie de voir* que les duchés ont cessé d'être danois contribue à cet apaisement ; mais cela n'empêche pas que dans les Etats allemands du Sud, un sentiment de désapprobation va s'étendant tous les jours, pour le rôle passif auquel ces États ont été condamnés, dans une question qui touche aux intérêts allemands.

« Ce sentiment est commun aux gouvernements et au peuple, et il apparaît nécessaire aux gouvernements de chercher le moyen de sortir de cet état de choses. Les hommes d'État bavarois voient le salut dans ce qu'on appelle la Triade, c'est-à-dire dans l'union plus étroite des Etats moyens et dans leur organisation en un Etat fédéral sous l'hégémonie de la Bavière, un Etat fédéral qui formerait, avec l'Autriche et la Prusse, le véritable Etat fédéral allemand.

« Mais la réalisation de cette idée se heurte à bien des obstacles en ce moment infranchissables. D'abord le refus des diverses dynasties de renoncer à une partie de leurs droits de souveraineté, au profit de la maison régnante, qui serait à la tête de ce petit Etat fédéral. Je crois que ni le roi de Saxe ni le roi de Wurtemberg n'auraient beaucoup de goût à renoncer à n'importe quel droit au profit de notre jeune roi. Le roi de Hanovre n'y a non plus aucune inclination.

« Un deuxième obstacle est formé par la répugnance du parti démocratique à l'idée de la Triade. La démocratie de l'Allemagne du Sud et de l'Allemagne moyenne, appartient en partie au *Nationalverein*, et s'efforce avec lui d'organiser un Etat fédéral allemand sous la direction de la Prusse. Elle tient le gouvernement de M. de Bismarck pour un mal passager après la disparition duquel l'idée de cette entente allemande pourra se réaliser. Les autres démocrates sont consciemment ou inconsciemment des républicains, qui attendent le temps où un orage démocratique, passant sur le continent, ébranlera les trônes et ramènera les temps heureux d'une Assemblée nationale constituante pour toute l'Allemagne. »

C'est, semble-t-il, une analyse excellente de l'état d'esprit complexe et incertain de l'Allemagne du Sud en cette période qui va de l'affaire des duchés à la guerre de 1866. Tandis qu'une partie de l'opinion européenne oubliant un peu que les peuples de Schleswig-Holstein étaient allemands et demandaient leur retour à l'Allemagne, ne voyait dans la guerre des duchés qu'un attentat de la Prusse ; l'Allemagne toute entière se réjouissait qu'une population allemande fût arrachée au Danemark. Les Etats du Sud déploraient de n'avoir pu jouer un grand rôle allemand dans cette libération allemande, et malgré toutes les particularités de mœurs et de pensée qui les séparaient de la Prusse, malgré leur méfiance à l'égard de l'ambition prussienne, ils étaient tout près à saluer

dans la Prusse le guide et la libératrice de l'Allemagne entière, si la Prusse, au lieu de retenir pour elle les duchés et de ramener le conflit à une affaire prussienne, en avait fait vraiment une question allemande. Mais quels que soient les mécomptes, quelles que soient les colères, le besoin de participer à une vie allemande élargie est si fort qu'il suffira sans doute à la Prusse de donner quelque satisfaction à cet instinct pour ramener à elle les sympathies des Etats du Sud et du Centre. Les libéraux, les démocrates du Sud espèrent que M. de Bismarck sera vaincu dans sa lutte contre la majorité parlementaire du Landtag et que la Prusse, devenue une puissance de liberté et de démocratie, comprendra enfin son vrai rôle qui est de devenir l'initiatrice de la liberté allemande dans l'unité allemande. Ce penchant secret vers la Prusse est d'autant plus marqué que toute autre solution se dérobe, les Etats du Sud et du Centre étant incapables de s'organiser eux-mêmes et de créer un noyau fédéral auquel toute l'Allemagne prussienne et autrichienne s'agrègerait.

Aussi, quand s'annonce et éclate enfin, en 1866, le décisif conflit de la Prusse et de l'Autriche, grand est en Allemagne le trouble des esprits, grand est le flottement : mais d'emblée il est permis de dire que chez beaucoup de ceux qui hésitent, chez beaucoup même de ceux qui prennent ou paraissent prendre parti contre la Prusse, il y a tout au fond de la conscience, une sorte de consentement éventuel et réservé à la victoire prussienne. Sans doute, les catholiques ultramontains ont plus de sympathie pour la catholique Autriche : mais une part même du catholicisme allemand va montrer tout à l'heure à propos de l'infailibilité qu'il répugne à cette domination absolue de Rome dont le cléricalisme autrichien voudrait être l'organe. Sans doute, les dynasties ont peur d'être dévorées par la Prusse, et le régime plus lâche, plus flasque, que l'Autriche maintient, leur paraît plus favorable à leur autonomie. Comment imaginer, d'ailleurs, que la grandiose Autriche sera décidément vaincue par la Prusse, et comment celle-ci pourrait-elle, avec son armée de jeunes recrues, gagner cette difficile partie de rejeter définitivement l'Autriche hors de la Confédération ? Il est plus sage de ne pas se commettre contre la vieille puissance qui, sans doute, l'emportera.

A l'autre pôle des idées, il est des démocrates, surtout en Wurtemberg, qui croient que la démocratie ne pourra rayonner sur l'Allemagne que des foyers indépendants de l'Allemagne du Sud et que la Prusse bismarckienne, sous ses lourdes mottes de terre féodale, éteindra ce brasier. Mieux vaut attendre que sur cette braise, à demi protégée en un repli de la vieille Confédération, passe un souffle de révolution européenne. Oui, mais si la Prusse l'emporte, qui sait si elle n'organisera pas enfin cette unité allemande à laquelle les cœurs aspirent d'un mouvement toujours plus passionné ? L'Autriche ne le peut pas, car elle n'est pas une puissance purement allemande : elle est à moitié slave ; elle a des intérêts et des pensées multiples hors de l'Allemagne ; elle ne peut donc organiser toute la vie allemande, car ce n'est pas trop pour cette œuvre de tout

l'effort, de toute la pensée d'un peuple fort qui n'ait que des intérêts allemands. Ah ! si la Prusse pouvait comprendre qu'elle ne pourra vraiment créer, même sous sa direction, même sous sa suprématie, l'unité allemande qu'en respectant toute la part d'autonomie des États qui n'est pas incompatible avec cette unité ! Si elle pouvait comprendre que le vrai moyen de rassurer l'Allemagne, c'est de lui donner la liberté politique, c'est de la ramener, par la vaste communauté d'un Parlement national, à ces beaux jours d'espérance et de rêve de 1818 ! Ce serait l'idéalisme de ce temps de jeunesse, mais sans ses illusions, sans son inexpérience, sans son impuissance. Ce serait l'idéalisme armé, efficace : la Prusse effacerait enfin le triste refus qu'elle opposa alors à l'unité allemande par peur de la démocratie et de la liberté. Ce beau songe recommencerait, mais vivant cette fois, et réel et substantiel.

Sans doute, ce ne serait pas encore la grande unité, ce ne serait pas la « grande Allemagne », puisque l'Autriche en serait exclue ; mais quand l'Autriche serait déchargée de ce fardeau de la politique allemande qui embarrassait sa marche, quand elle ne se heurterait plus à la Prusse sur le difficile terrain d'Allemagne, pourquoi la nation allemande ne conclurait-elle point avec l'Autriche un pacte d'alliance qui serait, sans confusion, sans froissement, l'équivalent de la grande unité ?

Ainsi, dans les cœurs profonds et troublés s'opposaient, se croisaient les craintes et les espérances. Si donc la Prusse triomphe, si elle sait apparaître dans le combat, dans la victoire, comme l'organisatrice de l'unité allemande, si elle sait, dans le combat, dans la victoire, faire une part aux forces de liberté et de démocratie, beaucoup de ceux qui se disaient ou se croyaient ses adversaires reviendront à elle ; et ce ne sera pas lâche acquiescement à la victoire, ce sera, pour beaucoup de consciences allemandes, reconnaissance de leur propre pensée. La démocratie française aura-t-elle, au lendemain de Sadowa, assez de clairvoyance et de désintéressement, et, sous le coup même des événements, une suffisante force d'analyse pour démêler les termes compliqués du problème allemand ?

M. de Bismarck a manœuvré de façon habile. Voulant en finir avec l'influence allemande de l'Autriche par une guerre à fond, il a donné comme programme de la politique prussienne : 1<sup>o</sup> Exclure l'Autriche de la Confédération ; 2<sup>o</sup> Constituer un État fédéral où tout le peuple allemand sera représenté par un Parlement national élu, comme en 1849, au suffrage universel. C'était évoquer au profit de la Prusse des souvenirs émouvants et de hautes espérances. M. de Bismarck n'était en aucune façon un démocrate ou un parlementaire. Livrer au suffrage universel ou à une Assemblée la conduite des affaires de la Prusse et de l'Allemagne lui eût semblé un abandon criminel des droits de la monarchie, mais surtout une aberration, une rechute dans l'anarchie d'où il essayait précisément de tirer les peuples allemands. Il venait pendant quatre ans de lutter contre le Landtag et de gouverner sans budget consenti



atin de sauvegarder les prérogatives de la couronne, mais plus encore la libre action du ministre dans la diplomatie et dans la guerre. Je ne crois pas qu'il fût sincère, ou du moins qu'il le fût tout à fait lorsqu'il déclarait à M. Benedetti, au printemps de 1866 et à la veille du conflit avec l'Autriche, qu'il ne s'était prêté à la politique autoritaire du Roi à l'égard du Parlement que pour mieux gagner sa confiance et pour le décider plus aisément, dans la question allemande, à des démarches hardies. « J'ajoute, écrivait M. Benedetti, le 3 avril, que M. de Bismarck ne s'est prêté aux vues du Roi, dans toutes les questions de politique intérieure, que dans la pensée de consolider sa position ministérielle, et pour mieux contraindre son souverain à le suivre dans la voie où il a toujours pensé, depuis qu'il a touché aux affaires politiques, que la Prusse devait s'engager résolument si elle veut conquérir en Allemagne et en Europe la position qu'elle a de tout temps ambitionnée. Il a souvent rappelé l'obstination du Roi à revendiquer des prérogatives contestées par l'immense majorité de la Chambre : il s'en est toutefois constitué le défenseur passionné, dans la pensée qu'il y puiserait lui-même une force plus grande pour assurer le succès de sa politique extérieure avec ou sans l'assentiment volontaire de Sa Majesté :

« Je suis parvenu, me disait-il hier, à déterminer un roi de Prusse à rompre les relations intimes de sa Maison avec la Maison impériale d'Autriche, à conclure un traité d'alliance avec l'Italie révolutionnaire, à accepter éventuellement des arrangements avec la France impériale, à proposer à Francfort le remaniement du pacte fédéral avec le concours d'une Assemblée populaire. Je suis fier d'un pareil résultat, j'ignore s'il me sera permis d'en recueillir les fruits : mais, si le Roi m'abandonne, j'aurai préparé le terrain en creusant un abîme entre l'Autriche et la Prusse, et le parti libéral, montant au pouvoir, achèvera la tâche que je m'étais imposée ».

Il y a là, comme si souvent dans les propos de M. de Bismarck, un mélange de vrai et de faux. Non, ce n'était pas seulement pour plaire au Roi et pour assurer sa situation ministérielle en vue d'une entreprise audacieuse qu'il avait soutenu passionnément les prérogatives de la Couronne et brisé les préventions parlementaires. Il voulait que la monarchie prussienne eut la maîtrise sur l'Allemagne constituée, et comment ne se serait-elle pas fondue dans le parlementarisme allemand si elle avait été déjà noyée à demi dans le parlementarisme prussien ? Roos le pressant, en 1861, de venir prendre le pouvoir, lui disait : « Hâtez-vous, sinon nous serons bientôt enlisés dans le marais parlementaire ». Comment surtout, M. de Bismarck n'aurait-il pas réservé en face de tous les Parlements le droit supérieur de la monarchie et la liberté d'action du Roi, c'est-à-dire du ministre, quand il lui restait encore pour accomplir l'œuvre allemande à peine ébauchée, tant d'efforts à faire, tant de combinaisons à tenter, tant d'intrigues à ourdir, où l'initiative d'un pouvoir rapide et concentré lui semblait nécessaire ? Ce qui est vrai, c'est qu'il n'avait pas ou qu'il n'avait guère plus de préjugés « légitimistes » et qu'il défendait surtout

les prérogatives du Roi en réaliste, c'est-à-dire comme un moyen d'action vigoureuse au service d'un grand dessein. Ce qui est vrai aussi, c'est qu'avant tout il voulait assurer l'unité et la grandeur de l'Allemagne par l'hégémonie prussienne et que tout était subordonné par lui à cette entreprise : il était prêt, si le succès de l'œuvre était à ce prix, à faire une part à la démocratie et à collaborer avec ce Parlement qu'il avait brutalisé naguère. Ce qui est vrai enfin, c'est qu'en se donnant au roi il l'avait lié. Il avait affronté pour lui les périls, les responsabilités redoutables d'un conflit violent et prolongé avec le Parlement. Il n'avait pas soutenu la lutte à demi, ou mollement, mais à fond. Par là il avait rendu impossible au roi comme à lui-même toute demi-mesure. Le Roi ne pouvait plus l'abandonner même sur d'autres questions, sans paraître désavouer sa politique intérieure. Dès lors ou le Roi était obligé de le suivre dans la guerre quasi-révolutionnaire contre l'Autriche et d'accepter les moyens proposés par lui, c'est-à-dire l'appel préalable à la nation allemande par la convocation annoncée d'un Parlement populaire, ou bien il était obligé de retourner toute sa politique, et de passer au parti libéral. Mais ces libéraux étaient de plus en plus des « libéraux nationaux ». Ils voulaient la liberté de la Prusse pour mieux assurer l'unité allemande. Et d'avance M. de Bismarck leur avait rendu toute hésitation impossible.

Ils ne pouvaient pas, eux, ne pas maintenir la proposition faite par M. de Bismarck à la Diète de Francfort, de reviser le pacte fédéral et de resserrer les liens des États allemands par l'institution d'un Parlement populaire. Mais comme l'Autriche s'y refusait, c'était la guerre : c'était donc la solution brutale et prompte du problème, telle que M. de Bismarck l'avait préparée.

Au point où il avait conduit les choses, M. de Bismarck pouvait encore être écarté : sa politique ne pouvait plus l'être. Et sans doute il comptait bien que le Roi ne se livrerait pas aux libéraux, surtout s'il lui apparaissait que, même avec eux, il ne pouvait éviter la guerre contre l'Autriche. Mais il n'est pas interdit de penser qu'avant tout il songeait à la réussite de son dessein.

L'unité et la grandeur de l'Allemagne ne pouvaient être fondées, selon lui, que par la collaboration de la monarchie prussienne et de la nation allemande. Il avait tout fait pour que la monarchie, dans cette collaboration, gardât la haute main, et que la nation ne jouât qu'un rôle d'appoint. Tant pis pour le Roi si, en défaillant à l'heure décisive, il laissait à la nation le premier rôle ! De toute façon l'œuvre s'accomplissait.

Mais pourquoi donc M. de Bismarck faisait-il à M. Benedetti ces confidences hardies ? Celui-ci aurait pu, se souvenant de la politique intérieure de M. de Bismarck, ne pas prendre au sérieux l'appel projeté à la nation allemande, la convocation d'un Parlement populaire. Or, M. de Bismarck avait besoin que la France prit ce programme au sérieux.

Par là l'Empereur serait mis hors d'état d'intervenir contre l'œuvre prussienne, puisqu'elle apparaissait comme une grande œuvre nationale, comme

un recours à la nationalité allemande ; c'était le droit de la nation qui était invoqué, et un plébiscite allemand consacrerait l'œuvre de la Prusse.

De plus, M. de Bismarck marquait ainsi à la France toute la force et toute l'audace de sa résolution, puisqu'il ne craignait pas, lui, le champion de la prérogative royale, de mettre en mouvement les énergies populaires, d'associer à son jeu le suffrage universel, c'est-à-dire la Révolution. Et pour que M. Benedetti ne fût point incrédule à cette tactique inattendue, il essayait de lui persuader que dans la lutte contre le Parlement prussien il avait suivi non sa pensée propre mais celle du Roi, dans l'unique dessein d'appliquer la confiance du roi enfin conquise à la régénération nationale de l'Allemagne.

Aussi bien, M. de Bismarck ne trichait pas. Il savait que pour accomplir son œuvre téméraire, il avait besoin d'une force immense. Cette force, il ne la trouverait que dans la sympathie de la nation allemande. Cette sympathie, il ne pouvait la conquérir qu'en donnant à toute la nation allemande une part de droit, qu'en l'associant à la grande œuvre. Il n'y avait là, pour lui, à aucun degré, reconnaissance du droit démocratique, mais seulement de la force révolutionnaire. Plus tard, bien plus tard, dans sa retraite morose, quand il dictera ses *Pensées et Souvenirs*, il dira, sous une forme méprisante, qu'il a dû donner le suffrage universel pour faire aboutir l'unité allemande, comme il y a des diligences qui paient une redevance aux brigands pour avoir le droit de passer. Et sans doute, même à l'heure émouvante où il préparait l'unité allemande et la grandeur prussienne, cet appel à la nation et au suffrage universel ne fut pour lui, comme il l'avouait à Benedetti, qu'un « expédient », un moyen de combat contre l'Autriche, un moyen d'intimidation contre les puissances hostiles ou incertaines qui seraient tentées d'intervenir. Malgré tout, cependant, il est probable qu'il n'outrageait pas alors dans son esprit, au moins à ce degré, la force reconnue nécessaire. En tout cas, il était obligé d'y recourir. C'est lui qui remettait la force de Révolution, glacée depuis des années, dans le courant de la vie allemande, pour que le courant pût emporter l'obstacle.

Cette force, il savait bien, quelles qu'aient pu être plus tard ses fantasmagories rétrospectives, qu'il ne l'échapperait plus, qu'il ne la supprimerait plus ; mais il se préoccupait, à l'heure même où il allait la mettre en branle, de la limiter et subordonner. En ce point, les témoignages de Benedetti sont du plus vif intérêt.

Ce qu'il proposait à la Diète de Francfort, c'était la convocation d'une Assemblée nationale et populaire qui reviserait le pacte fédéral. Mais quel usage ferait de son pouvoir cette assemblée ? Ne serait-elle point tentée de faire œuvre révolutionnaire, c'est-à-dire de subordonner tous les pouvoirs existants, y compris la monarchie prussienne, à la souveraineté de la nation ? A vrai dire, le danger était à peu près théorique, car il était presque certain que l'Autriche conseillerait à la Diète de ne point se prêter à ce plan de révision. Dès lors c'était la guerre contre l'Autriche, et si la Prusse était victorieuse

elle était bien obligée de tenir son engagement solennel envers la nation et de convoquer un Parlement national; mais elle y paraîtrait avec le prestige de la victoire et il lui serait aisé de contenir les prétentions du suffrage universel. Cependant au cas où, par un coup imprévu d'habileté, l'Autriche accèderait à la convocation d'un parlement allemand, quelles précautions prendrait M. de Bismarck contre l'idée révolutionnaire. « Le Président du Conseil, écrit M. Benedetti le 10 avril, en est venu à m'avouer qu'il ne saurait prévoir lui-même, en ce moment, le sort qui est réservé à sa proposition. Sera-t-elle agréée par la Diète, ou admise seulement après avoir été mutilée ou travestie? Si le Parlement doit se réunir, de quels éléments se composera-t-il? Sera-t-il conservateur ou libéral, réformateur ou révolutionnaire? Rien ne lui permet encore de pressentir ni les résolutions de la Diète, ni l'esprit dans lequel on procéderait aux élections, si elles devaient avoir lieu.

« Il constate simplement, avec une sorte de satisfaction, que l'opinion nationale, surprise au premier moment et portée à repousser la convocation d'une assemblée offerte par la Prusse, tend à revenir à d'autres dispositions qui pourraient se manifester avec une autorité suffisante pour embarrasser les gouvernements hostiles à la réforme, sinon les contraindre à l'appuyer. Il compte sur cette évolution du sentiment public en Allemagne pour s'opposer à toute résolution qui tendrait à dénaturer la révision du pacte fédéral telle qu'il la conçut, et c'est à cet égard seulement qu'il semble avoir, pour le moment, arrêté sa ligne de conduite. Il est deux points, notamment, sur lesquels il paraît résolu à ne faire aucune concession, et ces deux points sont précisément ceux qui semblent rencontrer à Vienne et dans plusieurs Cours secondaires, la plus vive résistance, je veux parler de la réunion du Parlement à date certaine, et de l'obligation pour les États confédérés de se concerter, durant la période électorale, sur le programme dans les limites duquel l'assemblée devra circonscrire ses délibérations. Telles sont les données essentielles de son plan, auxquelles il n'acceptera, autant que possible, aucune modification importante et il se flatte, si d'autres éventualités plus graves ne viennent à surgir, de pouvoir s'appuyer, dans la lutte qu'il aurait à soutenir, sur le concours du parti libéral intervenant comme il vient de le faire à Carlsruhe, par l'organe des Chambres électives des États secondaires. »

M. de Bismarck ne voulait pas que la Diète, avant de convoquer le Parlement national, délibérât sur le programme, sur l'ordre du jour de celui-ci : car cela aurait permis à la Diète, inspirée par l'Autriche, de traîner les choses en longueur : et ce que M. de Bismarck voulait, c'était une solution prompte : ou une acceptation qui ferait de la Prusse le guide du mouvement national, ou un refus qui lui permettrait d'engager contre l'Autriche une guerre nationale. Mais, une fois la convocation décidée, et *durant la période électorale*, les États confédérés s'entendraient sur les limites des pouvoirs de l'Assemblée nouvelle. Il était permis de prévoir que ces États, surtout sous l'impulsion des Chambres



TOUR EN FEE DE CHEVAL, OUI! MUR DE CHIN!

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

electives et malgré la résistance des Chambres seigneuriales et héréditaires, donneraient au Parlement mandat de reviser le pacte fédéral dans le sens de l'unité allemande, c'est-à-dire de créer un organe d'administration pour les grands intérêts communs de l'Allemagne. Et M. de Bismarck espérait bien que la Prusse, ayant pris l'initiative du mouvement et ayant seule la force militaire de le protéger contre toute menace extérieure, serait investie de cette autorité allemande.

Elle aurait à compter certainement avec un Parlement allemand permanent, car l'Assemblée de révision voudrait continuer l'action du peuple par des Assemblées périodiques élues comme elle au suffrage universel. Mais précisément, comme chaque Etat voudrait réserver pour lui-même une large part d'autonomie et de souveraineté, le Parlement national ne recevrait point des attributions si étendues qu'il devienne le principal agent de souveraineté allemande. Ainsi, M. de Bismarck comptait, pour transformer l'Allemagne au profit de l'Allemagne et au profit de la Prusse, sur la double force de l'unité grandissante et du fédéralisme subsistant. Il y aurait un degré d'unité qui ne permettrait pas à l'Autriche, puissance à demi-slave, de rester, par une partie de ses peuples, dans un organisme allemand trop défini et trop strict. Il y aurait un reste de particularisme qui ne permettrait pas à la souveraineté nationale de s'opposer, par un organe central vigoureux et dominant, à la force des monarchies, surtout à la force de la monarchie prussienne.

Le Parlement allemand serait un collaborateur puissant et efficace, mais subordonné à l'autorité de la Prusse monarchique et militaire. Malgré tout, c'était une partie hardie de constituer une Confédération générale de tous les Etats allemands, à l'exception de l'Autriche, et de lui donner une vaste représentation populaire. Quelles que fussent les précautions et les restrictions, ce Parlement tendrait à développer sa force, à étendre ses revendications et il serait peut-être malaisé à la Prusse de rester dans cette Allemagne totale (l'élément dominant) : surtout les Etats du Sud, où la vie politique était plus intense et la pensée démocratique plus vigoureuse, s'efforceraient d'accroître solidairement leur influence et l'influence de la démocratie. Dès ce moment, M. de Bismarck songe à une tactique, qui lui permettrait, après avoir fait appel à toute l'unité allemande, de la limiter, de la resserrer dans une Confédération plus étroite, dans une Confédération du Nord, où l'action de la Prusse et de sa monarchie sera prépondérante. C'est seulement quand la Prusse aurait assimilé une partie de la vie allemande qu'elle procéderait, par une entente croissante avec les Etats du Sud, à une unité plus vaste, désormais prémunie contre une brusque invasion de démocratie. La lettre de M. Benedetti du 10 avril 1866 met en pleine lumière ces combinaisons, ces hypothèses variées, par lesquelles M. de Bismarck voulait concilier l'unité allemande et la primauté prussienne, l'intervention nécessaire de la nation et la prépondérance de la monarchie ; et dès lors commence à se dessiner le plan d'unification graduelle et d'abord restreinte

qui se substituera bientôt au plan d'unification totale et immédiate proposé à l'enthousiasme de l'Allemagne.

« Revenant sur la conception qui vous a été exposée par M. de Goltz, l'ambassadeur de Prusse à Paris, tendant à fractionner en deux groupes les influences en Allemagne et à les soustraire également à la direction de l'Autriche, il a ajouté que les développements de cette combinaison devaient être poursuivis sans parti-pris, et qu'il gardait sa liberté d'action pour en régler l'emploi selon les circonstances. J'ai également représenté à M. de Bismarck qu'en accédant à la convocation d'un Parlement, la Diète ferait une concession qui peut-être ne serait pas moins un danger pour la Prusse que pour les autres États de la Confédération.

« Si, en effet, ai-je dit, le suffrage universel choisissait des hommes entreprenants, ils ne tarderaient pas à revendiquer les attributions d'une Assemblée constituante, et à franchir résolument les limites que vous auriez tracées à leurs pouvoirs.

« Le Parlement, m'a-t-il répondu, ne nous embarrasserait que s'il était médiocrement libéral: dans ce cas, il se renfermerait dans ses attributions et il s'arrêterait à des remaniements qui ne nous donneraient pas satisfaction et qu'il serait difficile cependant de décliner: s'il était, au contraire, franchement conservateur ou révolutionnaire, nous serions, dans la première hypothèse, en situation d'en diriger les débats: dans la seconde, en mesure d'intervenir pour en arrêter les écarts: et, dès ce moment, la Confédération, telle qu'elle a été constituée en 1815, se trouverait dissoute par la force des choses, rien ne s'opposerait plus à notre dessein d'organiser dans le Nord de l'Allemagne, de concert avec les États compris dans notre sphère d'action, une association conforme à nos vœux ».

C'est évidemment cette deuxième hypothèse qui a la préférence de M. de Bismarck. Son but ultime est bien d'unifier toute l'Allemagne, celle du Sud, comme celle du Nord, sous la direction de la Prusse: c'est bien à toute l'Allemagne qu'il fait appel contre l'Autriche par l'annonce d'un Parlement national élu au suffrage universel. Mais il aimerait mieux ne procéder à cette unification qu'en deux étapes: et avant de créer une Confédération totale, créer d'abord une Confédération du Nord qui sera soumise à la forte discipline de la monarchie prussienne et qui étendra ensuite son action sur l'Allemagne du Sud. Ainsi, dans la formation et le fonctionnement de l'Allemagne unifiée, il n'y aura qu'un minimum de démocratie: la « Révolution » n'aura été qu'un ferment aussitôt neutralisé. L'historien officieux Sybel, qui ne peut avouer que le plan de M. de Bismarck était d'ajourner la complète unité allemande pour mieux assurer la domination prussienne, déclare que le dessein initial du ministre était de réaliser l'unité totale, mais que l'intervention menaçante de la France à Nikolsbourg l'a obligé à modifier sa tactique et à limiter provisoirement son effort. En réalité, l'ingérence française a servi le calcul d'autorité de

M. de Bismarck et du roi de Prusse; elle leur a permis de constituer d'abord un centre de puissance monarchique dont la force d'attraction s'exercerait ensuite sur les éléments démocratiques de l'Allemagne du Sud.

Malgré tout, malgré tous ces calculs bismarckiens, malgré toutes ces arrière-pensées prussiennes, il était impossible de constituer l'unité allemande sans mettre la démocratie en mouvement; et celle-ci, quelque lente et embarrassée que soit sa marche, va irrésistiblement vers son but. En ce sens supérieur, M. de Bismarck était dupe de sa propre manœuvre. En fait, dans le premier parlement de la Confédération du Nord, le parti libéral était puissant et les revendications politiques de la bourgeoisie étaient vigoureuses; et si les premiers socialistes démocrates élus: Bebel, Liebknecht, dénonçaient avec véhémence ce qu'avait d'étroit et de fragile l'œuvre de violence de M. de Bismarck, cette première manifestation politique du prolétariat allemand était déjà un signe de l'avenir.

Elle annonçait les puissances nouvelles qui allaient s'affirmer dans la nation allemande reconstituée. C'est seulement sur le large terrain de l'Allemagne unie, que pouvait se déployer la vaste force populaire et ouvrière: toutes les haies, tous les fossés de l'Allemagne féodale et particulariste, s'opposaient à un effort d'ensemble des travailleurs: ce n'est que dans un large horizon allemand que pouvait se lever la lumière du socialisme. C'est ce qu'avait compris, c'est ce qu'exprimait sous une forme grossière le député conservateur français, M. de la Tour, dans le débat de mars 1867.

Il disait en substance au Corps législatif: « Faites en Europe une politique conservatrice: unissez-vous à l'Autriche et à la Russie: l'œuvre qui s'accomplit en Allemagne est révolutionnaire: les communistes réfugiés à Londres se réjouissent de la concentration de toutes les forces allemandes à Berlin parce qu'ils espèrent qu'il leur sera plus facile, ayant ainsi ramassé en un point toutes les ressources de l'ordre social, de le renverser d'un seul coup. Les conservateurs prussiens, dès le lendemain de Sadowa, marquaient leur inquiétude: ils reprochaient à M. de Bismarck de les trahir, d'ébranler les bases de l'autorité, et dans les élections du premier Parlement confédéral, dans les pays et dans les villes incorporées à la Prusse, dans le Hanovre, dans la Hesse, à Francfort, ce sont les partis les plus conservateurs qui marquent le plus de résistance à l'œuvre nouvelle. Tous ces symptômes n'auraient-ils pas dû avertir les démocrates français? L'unité allemande, même accomplie par la force prussienne, préparait, à long terme peut-être, une démocratie allemande.

M. Benedetti voyait juste, en somme, lorsqu'il écrivait à son ministre, le 20 décembre 1866, et que, caractérisant le projet de Constitution fédérale préparé par M. de Bismarck, il disait: « L'avenir nous apprendra si le Gouvernement prussien a sagement agi en faisant à l'opinion unitaire et démocratique de si larges concessions. Investie des attributions qui lui sont confiées, la Diète réunit en effet, par son origine autant que par ses pouvoirs, tous les



caractères d'un parlement national, et elle voudra peut-être, avant longtemps, revendiquer une part plus grande de la puissance publique ».

Ainsi, ni au point de vue national, ni au point de vue démocratique, la France n'avait le droit de s'opposer à l'entière unité allemande, même réalisée par des moyens de force. L'acceptation loyale de cette unité n'aurait affaibli en rien la sécurité et la vitalité de la France, si, d'ailleurs, celle-ci s'était débarrassée de l'esprit d'incohérence et d'aventure de l'absolutisme. Et la démocratie française pouvait attendre avec confiance le jour où la démocratie allemande délieraient le corselet de fer où la politique bismarckienne l'enserrait.

Mais, hélas ! même après la circulaire La Valette, la politique impériale ne renonça pas à ses bouderies, à ses jalousies, à ses arrière-pensées. Après la détestable tentative diplomatique sur la Belgique, la ridicule et humiliante tentative sur le Luxembourg atteste que l'Empire ne prend pas son parti de l'unification allemande et que son amour-propre dépité cherche de misérables compensations en attendant de plus substantielles revanches. Ce fond mauvais de la politique de l'Empire transparaissait toujours. Même quand M. Rouher, pour justifier l'abstention militaire de l'Empereur après Sadowa, affirmait que la France n'avait rien perdu à la victoire de la Prusse, même quand il démontrait que l'unité allemande, dès longtemps préparée par l'union douanière, par le mouvement enthousiaste des esprits comme par le groupement des intérêts, était un fait historique nécessaire, même alors il laissait percer le dépit de la vanité blessée et d'inquiétantes réserves. A mots à peine couverts, il interdisait à la Confédération du Nord de s'étendre à toute l'Allemagne : et quand l'empereur Napoléon, sous prétexte de faire à l'empereur d'Autriche une visite de deuil pour la mort de l'archiduc Maximilien, s'entretenait à Salzbourg avec François-Joseph, toute l'Allemagne était convaincue que l'objet de l'entrevue était de préparer la revanche de 1866 et de comprimer sinon de refouler l'élan de la nationalité allemande.

C'est ce que M. Benedetti marquait avec force dans un mémoire du 5 janvier 1868, où il pressait le gouvernement de l'Empereur de prendre un parti, de se décider, ou pour la politique de guerre, ou pour la politique de paix : s'il voulait la guerre, qu'il se préparât à un grand effort contre une puissance qui développait tous les jours son organisation militaire. S'il voulait la paix, qu'il dissipât par une attitude franche et claire les défiances que ses desseins équivoques et obscurs entretenaient dans tous les esprits. « M. de Bismarck prépare de longue main, le couronnement de son œuvre. Je me suis permis de vous écrire qu'il se rendait un compte exact de l'erreur dans laquelle est tombé M. le comte de Cavour en réunissant prématurément les provinces napolitaines au royaume d'Italie ; il n'y touchera pas à son tour : avant de déclarer le traité de Prague, il attendra que le moment en soit parfaitement opportun et il décidera alors du mode qu'il lui conviendra de choisir. En prendra-t-il ouvertement l'initiative ou bien s'en remettra-t-il à celle du grand-duc de Bade ?

Sera-ce par des arrangements directs avec les gouvernements du Midi ou en laissant le Parlement douanier consommer l'union avant qu'elle soit stipulée ? Je ne saurais vous le faire pressentir à aucun degré. Ce que je crois fermement, c'est que du jour où l'état de l'Europe le lui permettra, et dès que les choses en Allemagne lui paraîtront arrivées au point où il les voussé, il exécutera rapidement le plan qu'il a conçu, et soit au titre définitif d'empereur, soit au titre temporaire de président de la Confédération germanique, le roi de Prusse sera proclamé souverain de l'Allemagne.

« S'il est de mon devoir de vous soumettre l'imminence plus ou moins prochaine d'une si grave éventualité, il n'appartient qu'au gouvernement de l'Empereur de l'envisager dans toutes ses conséquences, et de déterminer les devoirs qu'elle lui impose. Je vous demanderai, toutefois, la permission de vous soumettre quelques courtes réflexions. Si difficile qu'il soit, pour un grand pays comme la France, de tracer d'avance sa ligne de conduite dans l'état actuel des choses et quelque grande que puisse être la part qu'il convienne de faire à l'imprévu, l'union de l'Allemagne sous un gouvernement militaire fortement organisé et qui, à certains égards, n'a du régime parlementaire que les formes extérieures, constitue cependant un fait qui touche de trop près à notre sécurité nationale pour que nous puissions nous dispenser de nous poser et de résoudre sans plus tarder la question suivante : « un pareil événement » met-il en danger l'indépendance de la position de la France en Europe, et ce « danger ne peut-il être conjuré que par la guerre ? »

Si le gouvernement de l'Empereur estime que la France n'a rien à redouter d'une si radicale altération dans les rapports des États situés au centre du continent, il serait désirable, à mon sens, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la prospérité publiques, de conformer entièrement et sans réserve notre attitude à cette conviction.

« J'ai dit plus haut comment on envisage, en Allemagne, les sentiments de l'opinion publique en France et ceux mêmes du gouvernement de l'Empereur : on nous suppose des intentions hostiles, et je n'ai pas cru me tromper en ajoutant qu'on considère généralement un conflit entre les deux pays comme certain, sinon comme imminent. Toutes nos déclarations pour démentir ces conjectures et ces appréhensions sont restées infructueuses ; les réserves dont nous les avons quelquefois accompagnées ont, au contraire, contribué à les affermir. La *Gazette de Weser*, journal officieux, était l'interprète des vœux du public allemand autant que l'organe du gouvernement prussien quand, dans un article auquel le *Constitutionnel* a cru devoir répondre, elle regrettait que l'Empereur n'ait pas affirmé, de manière à lever tous les doutes, sa résolution de ne pas s'immiscer dans les affaires allemandes. C'est, qu'en effet, pour le Gouvernement prussien, comme pour les partis qui l'appuient, il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir comment il peut nous convenir d'apprécier le développement qui a été donné à la Confédération du Nord, c'est de la con-

duite que nous tiendrons devant l'Union du Nord et du Midi que l'on se préoccupe, et rien, ni dans notre langage ni dans nos actes, ne leur semble démontrer que nous n'y mettrons pas obstacle; ils interprètent au contraire nos paroles, quelque mesurées qu'elles puissent être, et nos armements, comme des indications certaines d'un parti pris de nous y opposer. Ce qu'on nous demande, en un mot, c'est que nous n'entravions en aucune façon les arrangements qu'on veut absolument prendre avec les États du Midi.

« Si telle devait être notre résolution définitive, j'oserais dire qu'il conviendrait de ne pas négliger les occasions qui pourraient nous être offertes pour l'attester. Ce serait inaugurer une politique de paix, et elle ne peut produire les bienfaits qu'il serait permis d'en attendre qu'en dissipant complètement les nuages qui subsistent entre la France et l'Allemagne. L'incertitude qui agite profondément les esprits de ce côté-ci du Rhin est le moyen dont le Gouvernement prussien se sert pour tenir éveillées les susceptibilités de l'esprit public; elle a un inconvénient encore plus grave, celui de resserrer chaque jour davantage les liens qui unissent la Prusse à la Russie, de solidariser les ambitions de l'une en Allemagne avec les ambitions de l'autre en Orient.

« ... Je me borne à constater que la Russie se montrerait moins entreprenante, que la Prusse, de son côté, et ne l'encouragerait pas à réveiller la question d'Orient pour la simple raison qu'elle ne saurait y trouver elle-même aucun avantage, si elle ne croyait indispensable de payer de ce prix la liberté qu'elle revendique en Allemagne.

« Une autre remarque non moins digne d'être notée, c'est que la défiance dont nous sommes l'objet en Allemagne est un élément essentiel de l'autorité et du prestige acquis à M. de Bismarck; elle groupe autour de lui tous les partis modérés et les porte à lui sacrifier les principes qu'ils représentent. Votre Excellence n'ignore pas avec quelle habileté le Président du Conseil soit, à la veille des élections, soit avant une discussion importante, a su agiter le fantôme de l'intervention française, et il n'aurait même pas obtenu du pays des majorités si complaisantes, s'il ne lui eût pas été facile de leur persuader que l'ennemi veillait aux frontières. Que ces appréhensions s'effacent et M. de Bismarck rencontrera dans l'opinion libérale, prépondérante en Prusse autant que dans les autres États germaniques, la ferme volonté de soumettre tous les actes du Gouvernement prussien à un contrôle sérieux, d'où naîtraient des conflits intérieurs et une certaine limitation des pouvoirs immenses conférés à la Couronne. Il faut rendre cette justice aux Allemands, c'est que les sentiments qu'ils nous témoignent leur sont généralement inspirés par le souvenir et la crainte des invasions dont leur pays a été le théâtre, et rassurés contre une si funeste calamité, ils emploieraient toutes leurs forces à peser sur leurs gouvernants pour les contraindre à accepter franchement, dans toutes leurs conséquences, les institutions des États libres.

« Ces diverses considérations seraient sans valeur si le Gouvernement de

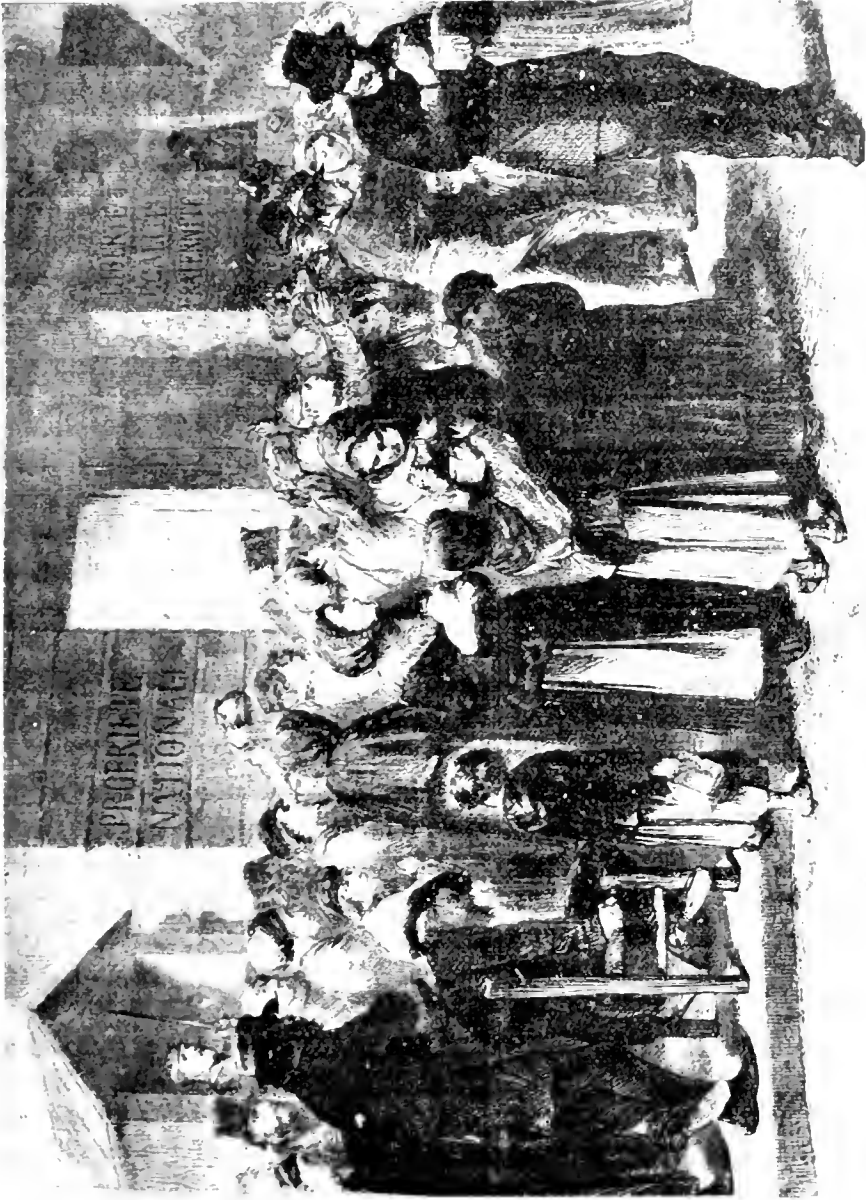
l'Empereur pensait que la France ne peut, sans en être amoindrie, acquiescer à l'union de l'Allemagne, et qu'un devoir de premier ordre nous oblige à la combattre, malgré l'attitude de la Russie, malgré l'affaiblissement de l'Autriche, malgré l'état d'anarchie où les partis ont jeté l'Italie. Je comprends que dans ce cas nous attendions les événements sans plus nous expliquer que nous ne l'avons fait jusqu'à présent et que nous choisissons notre heure pour rappeler la Prusse à la stricte observation du traité de Prague. Si nous n'avons pas été partie à cet acte, nous en avons tracé les préliminaires et nous les avons offerts aux puissances belligérantes qui, en les acceptant, ont contracté envers nous les obligations morales de ne pas en excéder les clauses...

« La question de droit, à mon sens, ne saurait donc être douteuse, mais il ne faut rien nous dissimuler : le sentiment public en Allemagne a généralement pressé le Gouvernement prussien d'entrer dans la voie où il s'avance : l'union d'abord, la liberté ensuite, tel a été le programme du parti national comprenant toutes les nuances libérales modérées, dès qu'il a pu se rendre compte de la portée des succès obtenus par les armées prussiennes, et c'est avec des transports d'enthousiasme et de haine qu'il seconderait le gouvernement du Roi dans une guerre contre la France pour en assurer l'entière exécution. Il y a eu en Allemagne des *particularistes* qui ont à leur tête les princes déchus et la plupart de ceux qui ont conservé leur pouvoir souverain. Il règne dans plusieurs États secondaires un éloignement invincible contre tout ce qui tient au Gouvernement prussien. Dans le Hanovre et en Saxe, comme parmi les démocrates et les populations catholiques du Midi, ces sentiments sont plus ou moins partagés ; mais, au début d'une guerre nationale, les plus obstinés parmi ceux qui les professent ne pourraient que s'abstenir d'y participer : ils devraient s'effacer devant les masses, qui y applaudiraient en s'imposant avec passion les sacrifices qu'on leur demanderait. Cette situation subirait nécessairement l'influence d'une première bataille, si elle était funeste à la Prusse on verrait se manifester ouvertement les ressentiments qui sont nés de l'abus qu'elle a fait de la victoire.

« Mais les populations allemandes en général regarderaient la lutte, quelles que soient les circonstances au milieu desquelles elle éclaterait, comme une guerre d'agression de la France contre leur patrie, et si le sort des armes leur était favorable, leurs exigences ne connaîtraient plus de limites : elles égale- raient celles de la Prusse, qu'il a toujours été si difficile de satisfaire toutes les fois qu'elle a été victorieuse. C'est donc une guerre formidable, dans laquelle tout un peuple au début prendrait parti contre nous, que nous aurions à soutenir ; le gouvernement de l'Empereur ne saurait, par conséquent, mettre trop de soin à en peser d'avance toutes les chances et à mûrement réfléchir avant de prendre la détermination que lui semblerait exiger l'intérêt et le salut du pays.

« J'arrête ici cet exposé, que je recommande plus encore à votre indul-

gence qu'à votre attention, et je le résume en quelques mots. L'union allemande s'accomplira (peu ou point) : devons-nous l'accepter ? Dans ce cas, ne cachons pas que nous lui ferons un accueil bienveillant, rassurons la Prusse ;



D'après un dessin de J. Leppage.

elle s'éloignera de la Russie, et l'état industriel et commercial de l'Europe se relèvera de sa détresse. Dans le cas contraire, préparons-nous à la guerre sans relâche, et readons-nous bien compte d'avance de quel concours peut nous être l'Autriche : calculons notre conduite de manière à résoudre, l'une après

L'autre, la question d'Orient et celle d'Italie; nous n'aurons pas trop de toutes nos forces réunies pour être victorieux sur le Rhin; la campagne de 1866 a surabondamment démontré les dangers d'une lutte engagée des deux côtés des Alpes.

Cet avertissement redoutable et lumineux devait être inutile. Ce que M. Benedetti conseillait à l'empereur c'est à-dire une politique nette, c'est précisément ce que celui-ci ne pouvait former. En vain l'ambassadeur signifiait-il à son gouvernement que s'il n'abandonnait pas toute arrière-pensée de résistance à l'unité allemande en mouvement et s'il ne rassurait pas pleinement l'Allemagne, c'est tout un grand peuple passionné et déchaîné qu'il aurait à combattre : l'Empire, après les déplorables tentatives sur la Belgique et le Luxembourg, pouvait bien renoncer à d'immédiates compensations et à de sordides conquêtes. Il n'avait pas assez de force morale pour accepter définitivement la grandeur de l'Allemagne unie. Quand M. Rouher disait : « Qu'importe que la France ne grandisse pas en étendue, si elle grandit en hauteur »; c'était une parole vide, car la France ne pouvait grandir en hauteur que par la liberté, par la démocratie montante et hardie; et c'est à une contre-façon ignominieuse de souveraineté qu'elle était condamnée par le régime impérial. L'Empire attendait donc avec une sourde rancune; il guettait les événements, et il y avait pour lui une sorte d'impossibilité physique à prononcer les paroles décisives dont l'accent dissipe les défiances et prévient les malentendus.

Il était difficile aux opposants, aux libéraux et aux républicains de mettre de la sincérité dans l'équivoque impériale et de la lumière dans le chaos. Le plus illustre chef de l'opposition parlementaire et libérale, M. Thiers, était le plus étrange amalgame de bon sens et de préjugés. Il démêlait avec une admirable clairvoyance les faiblesses, les contradictions, les duplicités de la politique extérieure de l'Empire. Il lui avait prédit qu'en secondant l'unité italienne, il préparait et encourageait l'unité allemande. Comment, après avoir reconnu le droit de l'Italie une, pourrait-il contester le droit de l'Allemagne une? Comment, après avoir aidé la monarchie de Savoie à unifier l'Italie, ferait-il obstacle à la monarchie des Hohenzollern unifiant l'Allemagne? Et si l'Empire, avec une audacieuse et généreuse conséquence, avait accepté l'unité allemande comme l'unité italienne, s'il avait compris et proclamé qu'il pouvait y avoir en Europe une Allemagne et une Italie comme il y avait une France, l'objection de M. Thiers n'eût point porté. Mais comme l'Empire, coopérant à l'unité italienne, non sans restriction d'ailleurs, n'osait pas avouer et accepter l'unité allemande, il était voué à la plus triste incohérence.

Il était voué aussi à la duplicité et au mensonge, car il avait trop proclamé le principe des nationalités; il avait créé bien mieux, au profit de l'Italie, un précédent trop éclatant d'unité nationale pour pouvoir, sans scandale et reniement de soi-même, s'opposer ouvertement à l'unité allemande. Il était donc

réduit à la combattre par des moyens obliques, à ruser entre deux politiques contradictoires. De là le double jeu qu'il avait joué en 1866, et que M. Thiers, quoiqu'il ne pût connaître tous les documents, notamment ce traité avec l'Autriche dont j'ai parlé plus haut, analysait et dénonçait avec une force pénétrante. L'Empire avait laissé faire la Prusse dans la question des duchés danois. Il n'avait fait aucun effort sérieux pour empêcher le conflit entre la Prusse et l'Autriche, et, pour déjouer ainsi la politique de M. de Bismarck, surtout il n'avait pas insisté auprès de l'Italie pour qu'elle gardât la neutralité et n'affaiblît point l'Autriche par une diversion qui allait faire le succès de l'armée prussienne. Par là, Napoléon avait fait le jeu de M. de Bismarck et de la Prusse, mais il ne croyait pas à la victoire de celle-ci. Il pensait ou qu'elle serait vaincue par l'Autriche ou, du moins, que les forces des deux pays s'équilibreraient, s'épuiseraient en une lutte incertaine. Dans le premier cas, Napoléon était délivré du cauchemar de l'Allemagne prussienne, sans avoir été condamné à désavouer lui-même et à combattre directement le principe des nationalités. Au contraire, recevant des mains de l'Autriche la Vénétie et la remettant aux Italiens il aurait apparu encore à la badaulerie européenne comme le gardien et le représentant du droit des nations. Et il aurait veillé à ce que, en Allemagne, entre l'Autriche victorieuse et la Prusse vaincue, il se fit un tel partage des influences qu'aucune force dominante et directrice ne donnât au peuple allemand la cohésion et le mouvement; ainsi la suprématie française sur les diètes allemandes était rétablie et l'Empire cumulait les bénéfices de deux politiques contraires.

Il avait, dans les affaires d'Italie, le prestige révolutionnaire de la politique des nationalités. Il avait, dans les affaires d'Allemagne, le profit de la politique traditionnelle de morcellement, de division, d'équilibre impuissant et inerte qui assurait la suprématie de la France. Calcul compliqué et immoral, mais surtout calcul enfantin qui mettait toute la diplomatie de l'Empire, tous ses desseins à la merci d'une victoire de la Prusse. Ce jeu louche et puéril, M. Thiers l'avait très bien discerné; et quand il le précisait avec une discrétion qui n'enlevait rien à la clarté, il avait contre le ministre d'État, M. Rouher, la force éclatante de la vérité et de l'évidence. Il avait raison aussi contre lui lorsqu'il réfutait les allégations frivoles de l'orateur impérial assurant que les événements de 1866 avaient diminué la force offensive de l'Allemagne. Ce n'était plus la vaste Confédération germanique de 70,000,000 d'hommes; l'Allemagne était coupée en trois morceaux: la Confédération du Nord, les États du Sud, l'Autriche allemande. M. Thiers n'avait pas eu de peine à démontrer que l'ancienne Confédération avait bien du mal à se trouver prête pour une action défensive, à plus forte raison pour une action offensive, et que l'Allemagne nouvelle, plus contractée, plus ramassée sous la main de la Prusse, aurait une bien plus grande vigueur d'attaque.

L'argutie était vraiment misérable. Si l'Empire avait eu, s'il avait pu

avoir une politique loyale et suivie, M. Rouher aurait dû dire : Oui, l'unité allemande ajoute à la force de l'Allemagne, et si cette unité s'achève, si la Confédération du Nord enveloppe les États du Sud, c'est avec une puissance d'action toute nouvelle que la France et l'Europe auront à compter, mais nous n'avons pas le droit d'empêcher cette formation d'un peuple et nous reconnaissons si pleinement, si sincèrement le droit de la nation allemande, qu'elle n'aura aucune raison de se défier de nous, aucun prétexte à nous attaquer : et si, enivrée par l'ambition et le succès, elle nous attaque sans motif, si elle méconnaît et viole en nous cette liberté des nations que nous avons reconnue généreusement pour l'Allemagne, comme pour l'Italie, nous défendrons notre indépendance et notre intégrité avec la double force de l'énergie nationale et du droit européen. Mais M. Rouher ne pouvait pas parler ainsi au nom de l'Empire, et il plaçait cette thèse absurde que Sadowa avait affaibli l'Allemagne. M. Thiers faisait aisément justice de cette invention misérable. Et enfin, lorsque M. Rouher avait l'audace et le cynisme, pour justifier l'application d'ailleurs incomplète et fautive de la politique des nationalités et proclamer que l'Empire agissait partout, en Europe comme en France, selon son principe qui était la souveraineté nationale et le suffrage universel, M. Thiers avait le droit de s'indigner avec les libéraux, avec les républicains, avec les révoltés et les proscrits du 2 décembre, contre cette apologie insolente de la plus triste parodie et de la plus odieuse contrefaçon.

Mais, lui-même, M. Thiers, dans la période qui suivit Sadowa, quelle politique conseillait-il à la France ? Théoriquement, sa pensée était contradictoire et intenable. Il se disait le fils de la Révolution française et il l'était, en effet, malgré l'étroitesse de ses préjugés bourgeois, malgré ses défaillances, ses fautes de 1818. Il ne reconnaissait aucun des dogmes sur lesquels reposait l'ancien Régime, ni la légitimité et le droit divin de la Monarchie, ni les prétentions dominatrices de l'Église. Il pensait que le pouvoir procède de la volonté des hommes et doit être contrôlé par eux. La Monarchie n'était pour lui qu'une combinaison toute humaine qui n'a d'autres titres, d'autre légitimité que de concilier le libre développement des peuples avec l'ordre public et avec la stabilité de l'État. Il avait peu de goût pour le suffrage universel et c'est dans la bourgeoisie moyenne et libérale qu'il voyait le meilleur interprète de la volonté des droits et des intérêts de tous, mais il se résignait à la démocratie comme à un fait inévitable, persuadé d'ailleurs qu'il aurait la double force du bon sens et de l'État et qu'il l'obligerait à respecter la propriété, puissance économique de la classe bourgeoise. Il voulait, avant tout, un régime de discussion, de contrôle, de publicité et, par là, il était dans le sens de la Révolution française. Il admirait, d'ailleurs, par chauvinisme autant que par libéralisme, le prodigieux soulèvement volcanique qui, à l'époque révolutionnaire, avait couvert l'Europe d'une lave enflammée de liberté.

Et lorsqu'en 1840 il avait provoqué contre la France par ses imprudentes



combinaisons orientales une coalition européenne, il s'écriait à la tribune : « Oui, tous les gouvernements sont contre nous ! Savez-vous pourquoi ? *Parce que la France est une révolution.* » Or, le même homme qui reconnaissait ainsi la force maîtresse de la Révolution, jugeait les affaires d'Italie et d'Allemagne comme si la Révolution ne s'était pas produite. Il voulait maintenir l'ancienne politique, la politique traditionnelle de la vieille France : celle de François I<sup>er</sup>, de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV qui consistait à diviser l'Italie, à diviser l'Allemagne pour les affaiblir et les dominer. Mais la force révolutionnaire avait agi, et de bien des façons, dans le sens de l'unité italienne et de l'unité allemande. La France nouvelle avait donné au monde l'exemple et la mesure de ce que peut un peuple qui sait concentrer ses énergies et qui, après avoir dès longtemps réalisé son unité territoriale, accomplit son unité politique en supprimant toutes les barrières féodales en fondant toutes les provinces.

Par la proclamation universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, par la négation farouche du droit de la monarchie et de toutes les monarchies, elle avait ébranlé l'autorité des dynasties multiples qui occupaient et morcelaient l'Italie et l'Allemagne. Le droit des dynasties italiennes et allemandes, c'était le droit de la multiplicité. Nier révolutionnairement le droit des dynasties, c'était ouvrir le champ aux forces d'unité, aux passions d'unité : la conquête révolutionnaire avait agi dans le même sens que l'idée révolutionnaire. Napoléon I<sup>er</sup> avait brisé toutes les petites couronnes italiennes et il les avait refondues en une seule couronne sur laquelle il avait mis la main.

L'unité italienne était si bien une nécessité, une loi des temps nouveaux qu'elle était devenue pour la monarchie césarienne et révolutionnaire de France un moyen de domination comme la multiplicité italienne avait été un moyen de domination pour l'ancienne monarchie française. Le même Napoléon avait bouleversé la Constitution de l'Allemagne, suscité ou abattu des rois et des princes, et il avait déplacé si souvent, si violemment les bornes des États allemands qu'il avait appris à la nation allemande que tout en elle était fragile et précaire, tout, sauf elle-même. Elle était le seul fonds permanent et stable dans cette prodigieuse improvisation qui faisait et qui défaisait les États. Et lorsque, enfin, lassée et exaspérée par la dictature étrangère, elle se souleva tout entière pour chasser l'envahisseur, ce fut bien une affirmation vivante d'unité nationale, et la Révolution française, idéaliste d'abord, puis conquérante et oppressive, avait contribué doublement à susciter l'unité allemande : en proclamant le droit des nations et en le violant. Comment s'étonner après ces grands ébranlements, après ces tentatives ou ces poussées d'unité, qu'il se soit trouvé en Italie et en Allemagne, durant tout le xix<sup>e</sup> siècle, des partis ou des dynasties, des forces populaires ou des forces monarchiques pour reprendre l'œuvre d'unification nationale ? M. Thiers moralise à faux et il déclame : car le bon sens aussi a ses déclamations : quand il s'écrie que cette politique d'unité est un prétexte et un moyen pour l'ambition de certains États. Sans doute, la

monarchie de Savoie a cherché dans l'idée de l'unité italienne un moyen d'agrandissement; la monarchie des Hohenzollern a cherché dans l'idée de l'unité allemande un moyen de puissance.

Ce n'est pas assez dire : la démocratie révolutionnaire aussi, en Italie, avec Mazzini et Garibaldi, a voulu exploiter l'unité italienne pour ses desseins et la réaliser à son profit : le parti libéral, en Prusse, a rêvé aussi de donner à la liberté politique la force et l'élan de l'unité nationale. Mais qu'est-ce à dire, sinon que l'idée d'unité était une grande force, une force substantielle et vivante, puisque toutes les ambitions et les idées cherchaient à s'en approprier la vertu et la sève, puisque la monarchie et la démocratie tentaient de greffer sur ce tronc robuste leurs chances d'avenir ? Aussi, quant au lendemain de Sadowa, M. Thiers renouvelait son opposition à la pleine unité italienne et à la pleine unité allemande, quand il conseillait à la France d'appliquer au monde moderne, bouleversé et renouvelé par la Révolution, la politique de Richelieu et de Mazarin, il se mettait, lui, l'homme de la Révolution, en dehors de la Révolution, c'est-à-dire de la vie. C'était un funeste anachronisme qui ne pouvait qu'égarer notre pays en des aventures de contre-révolution.

C'est en vain que M. Thiers, pour sauver sa thèse surannée, multiplie les équivoques et les sophismes. Il rappelle que jamais dans le passé la politique française n'a été guidée par une pensée de propagande. Elle n'a pas songé depuis le xv<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution à porter au dehors des principes, des croyances : elle n'a pas eu d'autre souci que d'assurer « l'équilibre européen » en s'alliant contre toute puissance dominante et menaçante aux puissances menacées.

François 1<sup>er</sup> n'a pas fait de la politique chrétienne quand il s'est allié au Turc pour combattre la Maison d'Autriche : il a fait de la politique française et par là même de la politique européenne. Richelieu et Mazarin, des cardinaux, n'ont pas fait au dehors de la politique catholique : ils ont soutenu en Europe, contre la Maison d'Autriche, ces protestants qu'ils combattaient et écrasaient en France. De même les hommes les plus sages et les plus clairvoyants de la Révolution ont tenté de limiter la guerre de propagande, et Danton préparait les négociations qui, en détachant la Prusse de la coalition européenne, sauvaient l'indépendance de la France et l'équilibre futur de l'Europe. Pourquoi la France nouvelle, sous prétexte qu'elle est une démocratie centralisée, grouperait-elle les multiples États de l'Italie et de l'Allemagne en deux nations puissantes qui seraient un danger et pour elle et pour l'Europe ? Oui, c'était un sophisme, et un triple sophisme. Que la France s'interdit toute guerre de propagande, qu'elle renongât à susciter au dehors par la force des armes des institutions conformes aux siennes, c'était la sagesse même. L'expérience même de la Révolution avait démontré que la liberté se perd en devenant conquérante et que la propagande révolutionnaire aboutit à l'universelle dictature. Le respect de la liberté des autres nations, le souci de sa propre liberté,

conseillaient à la France de ne pas intervenir, même au nom d'une idée, dans la vie des peuples.

Et d'ailleurs quel titre avait la France du second Empire à propager au dehors une liberté qu'elle n'avait pas elle-même ? Plaisante libératrice que cette esclave orgueilleuse et avilie qui portait ses propres chaînes comme un trophée. Mais M. Thiers ne pouvait pas retirer de l'histoire le drame révolutionnaire. La Révolution n'avait pas été seulement une crise de liberté française ; par la faute de tous, par l'impudente manœuvre girondine et par la folie de la contre-révolution européenne, elle était devenue presque d'emblée une crise de propagande. C'était un droit nouveau qui, dans l'orage de la guerre, s'était répandu sur l'Europe ; et si, sous la tourmente, l'unité nationale avait apparu à des peuples dispersés comme la condition de la liberté et du salut, était-il au pouvoir de la France de 1867 de considérer comme non avvenu, pour l'Allemagne et pour l'Italie, le fait révolutionnaire et de refouler le vaste ébranlement de la Révolution continué depuis un siècle ?

Et puis, au point de vue même de M. Thiers, c'est-à-dire au point de vue de l'équilibre européen, l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne étaient nécessaires. Avec une France concentrée, avec une Italie et une Allemagne dispersées, qu'est-ce donc que l'équilibre de l'Europe ? C'est un équilibre menteur qui est à la merci de la France. Charles VIII, Louis XII, François I<sup>er</sup> se jettent sur l'Italie comme sur une proie. Quand Richelieu et Mazarin ont dissous, décomposé l'Allemagne, quand le traité de Westphalie l'a réduite en poussière, le continent européen est livré aux caprices, aux brutalités, aux insolences de Louis XIV. Et quel malheur pour l'Europe, pour la France, pour la Révolution elle-même, que l'Italie et l'Allemagne n'eussent pas déjà constitué leur unité au moment où la Révolution de démocratie éclatait en France !

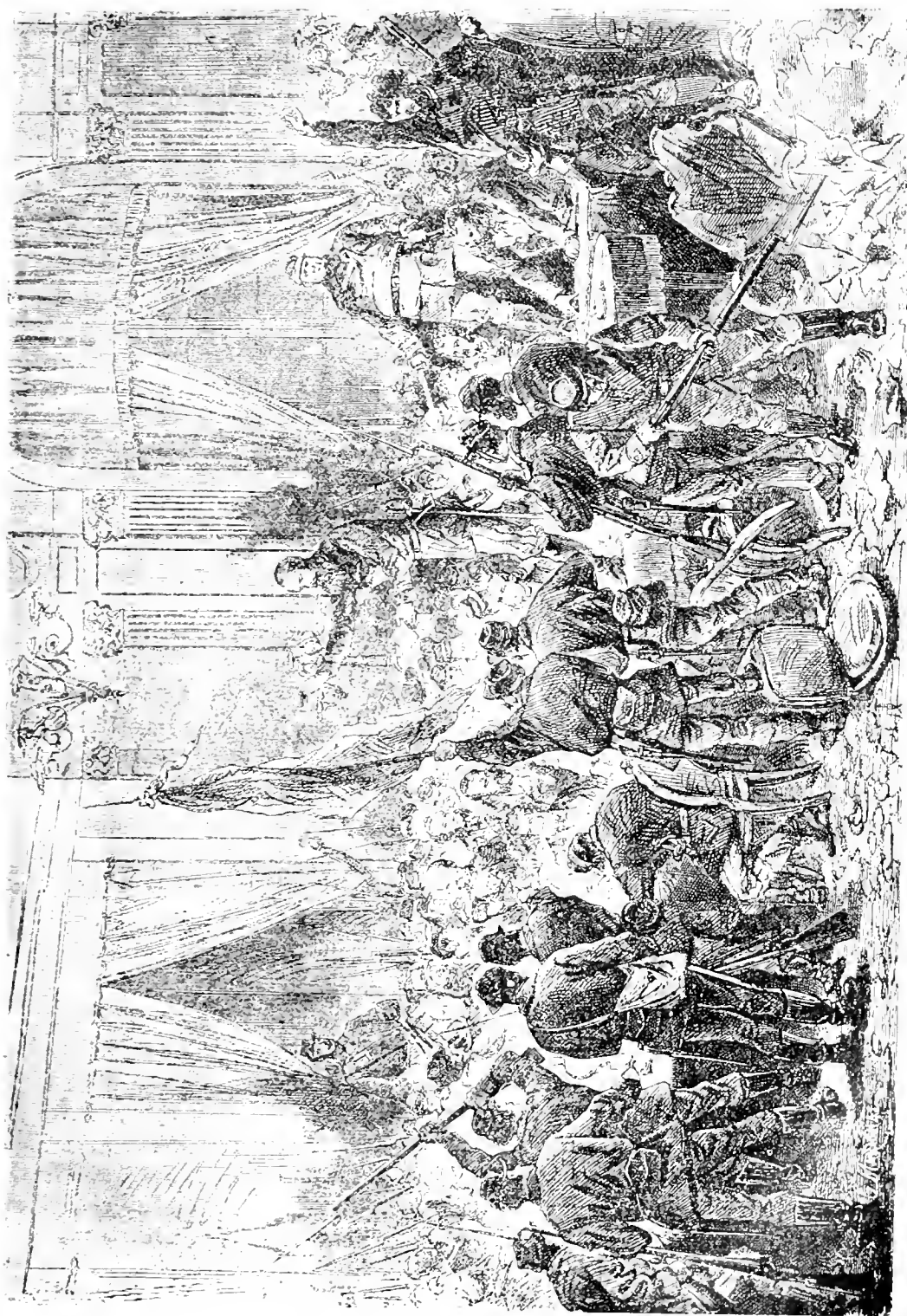
Voici, en effet, l'alternative qui s'offre à l'esprit : Ou bien ces grandes nations n'auraient pu s'organiser sans un commencement de liberté ; et s'il y avait eu, en 1789, une Italie une et une Allemagne une avec une liberté politique même incomplète et oligarchique, comme était alors la liberté de la nation anglaise, la contre-révolution européenne n'aurait pu menacer sérieusement la démocratie française. L'Italie et l'Allemagne auraient observé sans doute la réserve qu'observa d'abord l'Angleterre, qui s'est engagée dans la lutte tardivement et à contre-cœur, beaucoup moins pour sauver de la contagion démocratique ses institutions d'oligarchie que pour préserver sa puissance commerciale des menaces de la France débordée, qui s'emparait des bouches de l'Escaut. Et qu'aurait pu contre la France et la Révolution une Autriche ne disposant plus de l'Allemagne et de l'Italie ? La France aurait donc pu, en un mouvement hardi, aller dans le sens de la souveraineté populaire et de la démocratie bien au-delà des libertés anglaises déjà communes à tout le continent, sans provoquer contre elle une coalition européenne. Ou bien l'Allemagne et l'Italie auraient constitué leur unité nationale, non pas selon le type de

L'Angleterre, mais selon le type de la France elle-même, c'est-à-dire sous l'impulsion et la direction de monarchies absolues. Mais qui ne voit que les souverains de l'Italie une, de l'Allemagne une, n'auraient pu refuser à ces deux grandes nations, enfin concentrées, une part au moins de cette liberté politique que la France unifiée revendiquait contre ses nobles et ses rois ? Ils n'auraient donc pu conduire leurs peuples à l'a-saut de la France en une croisade de contre-révolution.

Ainsi, dans cette hypothèse encore, la démocratie française aurait été à l'abri d'une agression; et elle même n'aurait pas cédé à la tentation d'orgueil et de violence que développa en son esprit la faiblesse bientôt constatée d'une Europe morcelée et chaotique. L'unité allemande et l'unité italienne manquèrent donc à l'équilibre de la Révolution, comme elles avaient manqué sous l'ancien régime à l'équilibre de l'Europe. Avant l'avènement national de ces deux peuples, il n'y avait pas équilibre, mais au contraire déséquilibre européen, pour le plus grand dommage et de l'Europe et de la France elle-même. Et si M. Thiers parle d'équilibre pour un système européen livré à toutes les témérités et à toutes les surprises, c'est parce que sous le nom d'équilibre il entend la domination de la France, prudente il est vrai et mesurée. C'est l'Angleterre qui a la mission de corriger les excès de la France quand celle-ci, sous Louis XIV, sous Napoléon, détruit jusqu'à l'apparence de l'équilibre.

Mais n'est-il pas meilleur que le mutuel contre-poids de grandes nations organisées contienne peu à peu toutes les ambitions; et que signifie cette vieille horloge dont l'aiguille toujours affolée ne peut être ramenée à l'heure que par les interventions contradictoires d'horlogers qui se disputent ? Ce que M. Thiers, dans la leçon d'histoire donnée au Corps Législatif, appelle la politique de l'équilibre n'est que la succession violente de tentatives de domination universelle. C'est d'abord l'entreprise de la royauté française sur l'Italie. C'est ensuite l'effort de la Maison d'Autriche. Et comment tout cela était-il possible ? M. Thiers accuse la politique nouvelle, la politique des « nationalités », d'avoir rompu ou disloqué toutes les barrières, déchainé toutes les convoitises. Mais c'est précisément l'absence de cette politique qui, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle à la fin du xviii<sup>e</sup>, a livré l'Europe à toutes les combinaisons de la force.

L'Italie divisée a été une tentation pour nos rois. Et si Charles-Quint a pu former son rêve monstrueux de domination universelle, c'est parce que, dans le groupement des États, la politique de ce temps ne tenait aucun compte des affinités de langues, de races, de mœurs, d'histoire qui groupaient les hommes et qui limitaient les groupements. En fait, c'est par une première application inconsciente du principe des nationalités que la France a résisté aux prétentions des Habsbourg. C'est l'impossibilité de maintenir sous un même sceptre des peuples différents d'origine, de tempérament, de formation historique qui a fait avorter le dessein de la maison d'Autriche; mais cette indépendance réciproque des groupes historiques foncièrement distincts n'a-t-elle pas pour



LA BOUTEILLE DE CORDON  
LA SALLE DES STANGES DU GOVERNEMENT DE LA DEFENSE NATIONALE EN ARME PAR LES PARTISANS DE LA COMMUNE  
LE GÉNÉRAL TROCHÉ DÉFEND LE 6. BATAILLON DE LA GARDE NATIONALE.

— Une gravure de *l'Éclair* sur le combat de la salle des Stanges.

contre-partie nécessaire la réunion en groupes organisés des éléments historiques homogènes ? En combattant la politique de Charles-Quint, la France a rendu possible qu'il y eût une Espagne, une Italie, une Allemagne. Et, en ce sens, la politique moderne des nationalités n'a été que la suite de ce qu'il y a eu de plus juste et de plus sensé dans la politique de nos rois. Celle-ci s'était arrêtée à mi-chemin. Il ne suffisait pas que l'Allemagne fût possible, que l'Italie fût possible. Tant qu'elles n'étaient pas, que signifiait donc la politique de l'équilibre ? La tempête seule faisait équilibre à la tempête, et aux emportements de la France répondaient les emportements des coalitions.

Au fond, ce que M. Thiers demande, c'est qu'il subsiste en Europe de petits États, afin que ces petits États servent d'appoint aux grands dans les combinaisons et les balancements des forces. Quand un grand État exagérera ses prétentions et menacera ou l'existence ou l'influence d'un autre, celui-ci groupera les petits États contre la puissance trop ambitieuse. S'il subsiste en Italie de petites monarchies autonomes, elles serviront à brider les appétits de la maison de Savoie. S'il subsiste en Allemagne de nombreux États distincts, ils serviront à contenir alternativement les ambitions de la Prusse ou celles de l'Autriche. Que l'Autriche veuille absorber, par exemple, les États du Sud, la Prusse, inquiétée, les coalisera contre elle; et, réciproquement, si la Prusse veut les absorber ou les dominer, l'Autriche, en les défendant, sauvera sa propre puissance. De même à l'orient de l'Europe, l'incohérente Turquie, qui n'est, en 1867, qu'un assemblage de petits États, peut modérer successivement ou simultanément la Russie et l'Autriche.

Oui, mais M. Thiers oublie deux choses : la première, c'est qu'à ce jeu, la puissance la plus centralisée, la plus compacte, la plus anciennement formée est maîtresse du continent. Il aurait suffi à la France de ménager l'Angleterre et de l'intéresser dans ses combinaisons pour dominer l'Europe : la seconde, c'est que les petits États, ou du moins les peuples des petits États ne pouvaient consentir éternellement à n'être que des cartes bariolées aux mains des grands joueurs européens. Ils aspiraient à se réunir selon leurs affinités pour exercer enfin, par la force d'un groupement vaste, une action européenne. La prétendue sagesse de M. Thiers n'est qu'un empirisme très court qui prétend fixer en une loi d'équilibre nécessaire et éternelle un état incertain du monde mouvant.

Il discute la politique des nationalités comme si elle était une vaine idéologie, une thèse abstraite; et il lui oppose la vieille casuistique des sophistes, l'argument du chauve ou du tas de blé. Si l'on prétend que les peuples doivent se grouper selon leurs affinités de langue, de race, de mœurs, où s'arrêtera-t-on ? et quelle nation sera décidément constituée ? Elles sont toutes des fragments consolidés d'un monde en fusion où les races les plus diverses bouillonnaient ensemble : faudra-t-il les éprouver par des réactions chimiques et les dissoudre pour en distribuer tous les atomes à des groupements homogènes ?

Si les peuples d'Italie doivent former une seule nation parce qu'ils parlent

une même langue et aussi les peuples d'Allemagne, la France va-t-elle revendiquer la Belgique, ou du moins la portion de la Belgique qui parle français, et abandonner l'Alsace, si française de cœur pourtant, mais qui parle la langue allemande? La Prusse va-t-elle réclamer et saisir la Hollande qui parle un dialecte germanique? La Suisse, formée d'éléments français, germaniques, italiens, va-t-elle se décomposer? Et si c'est l'Autriche qui, en vertu de l'affinité de la langue et de la race, veut incorporer les États de l'Allemagne du Sud, plus voisins d'elle par les mœurs et la religion qu'ils ne le sont de la Prusse, la Prusse aura-t-elle, en effet, quelque chose à objecter? Et se résignera-t-elle, par respect pour le principe des nationalités? Mais pourquoi donc ne se tourne-t-elle pas vers la Russie pour lui demander les provinces baltiques où l'élément de race allemande est si fort? Et pourquoi ne livrerait-on pas à la Russie elle-même les millions de Slaves qui vivent maintenant ou dans l'État autrichien ou sous la loi des Turcs? Ainsi, par l'impossibilité où est l'Europe de déterminer avec une exactitude absolue la limite, le droit de chaque nationalité, l'effort des peuples italiens et des peuples allemands vers l'unité de la vie nationale n'est plus que chimère et absurdité. C'est bien, comme je l'ai dit, l'argutie de la casuistique grecque.

Par malheur pour la thèse de M. Thiers, le problème n'était point posé en droit abstrait, mais en fait : oui certes, il serait absurde de bouleverser l'Europe par des évaluations ethniques. Des différences d'origine et de langue ne suffisent pas à rompre la communauté d'un État, quand cette communauté est fondée sur le libre et joyeux consentement des hommes, et l'affinité, l'identité de langue et de race ne suffisent pas à créer, à légitimer l'unité de l'État quand les coeurs sont divisés et quand les volontés sont divergentes. L'Alsace a-t-elle demandé à être unie à l'Allemagne? La Belgique demande-t-elle à être unie à la France? La Hollande a-t-elle exprimé le vœu d'entrer dans la Confédération germanique? Mais il y a dans tous les États de l'Italie des hommes qui ont conscience, malgré toutes les bigarrures, et toutes les contrariétés, de l'unité essentielle du peuple italien.

Il y a, dans tous les États de l'Allemagne, des hommes qui reconnaissent, qui appellent l'unité du peuple allemand. Il n'y a pas seulement entre ces hommes communauté ethnique ou linguistique, mais communauté de tendance, de pensée, de vouloir. Ce n'est pas une ferveur passagère d'unité, un enthousiasme factice. Dante et Machiavel ont précédé et annoncé Cavour; toute la pensée, toute la grande action allemande : Luther, Frédéric II, Herder, Fichte, les patriotes de 1813, le Parlement de Francfort de 1848, tout a annoncé, préparé, appelé, d'un accent douloureux et souvent brisé, l'unité allemande.

La Prusse n'aboutit, elle ne se substitue à l'Autriche dans l'organisation de cette unité, que parce que l'Autriche est une puissance mélangée qui n'est pas purement allemande et qui induirait l'Allemagne en des combats où l'intérêt de l'Allemagne ne dominerait pas.

Est-ce à dire que la seule force idyllique du sentiment national suffira à constituer l'unité de l'Italie, l'unité de l'Allemagne, et M. Thiers a-t-il le droit d'alléguer pour démontrer que ce sont des œuvres factices, la part de violence qui s'y est mêlée ? Ce réaliste ferait preuve, s'il insistait, d'une singulière naïveté. Tant que l'humanité ne sera pas entièrement sortie de « l'état de nature », tant qu'elle n'aura pas soumis tous les problèmes et tous les conflits au seul arbitrage de la raison s'exprimant par le suffrage universel des volontés libres et éclairées, les transformations historiques, même les plus nécessaires et les plus justes, ne s'accompliront pas sans l'aide de la force brutale, et un ordre nouveau, même conforme aux intérêts essentiels, à la volonté profonde des peuples, ne pourra s'instituer qu'en brisant les résistances de l'ordre ancien. La Sicile, l'État de Naples sont agités. L'ancienne monarchie y a des partisans fidèles. Mais une partie de la Bretagne aussi s'est longtemps soulevée pour ses anciens ducs.

Le nouvel État italien a dû réprimer des soulèvements à Palerme, mais M. Thiers n'ignore pas qu'il y eut en France une Vendée, et la Révolution française cesse-t-elle d'être légitime et nécessaire parce qu'elle a dû s'imposer par la force à une partie du pays ? L'Italie se débat contre les difficultés financières ? M. Thiers les étale avec complaisance et il annonce que la Monarchie italienne succombera à son ambition.

Si des difficultés budgétaires devaient empêcher l'avènement d'un peuple à la vie et à la liberté, que serait devenue la France nouvelle ? Aux jours où la France révolutionnaire ne se soutenait que par le cours forcé et les assignats à outrance, les sombres prophètes ne manquèrent pas pour déclarer que la Révolution allait périr tout entière, que le peuple français allait être châtié de son insolente espérance. M. Thiers reprenait contre l'Italie une cette polémique financière de contre-révolution. La suite des événements a démontré qu'il se trompait. Elle a démenti ses prévisions sinistres et l'Italie a vécu. C'était M. Thiers qui était le chimérique. C'était lui qui était l'utopiste. Et si l'ambition des Hohenzollern, mêlée à l'œuvre d'unité allemande, suffisait à vicier celle-ci, qui épurera l'unité française de l'ambition des Capétiens ?

M. Thiers est obligé, pour soutenir sa thèse, de dénaturer les faits les plus certains, de rapetisser les plus grands. Dans ce Zollverein qui préparait, par l'unité économique, l'unité publique de l'Allemagne, il affecte de ne voir qu'un arrangement commode, qui ne répondait à aucune idée. Et M. Rouher avait raison de le railler sur ce point. Parfois aussi la force irrésistible de ces mouvements d'unité nationale le contraignait à des aveux ou à des concessions qui ruinent tout son système. Il sent bien, non sans dépit, qu'il ne peut opposer à l'effort italien une négation pure et simple. Il ne veut pas que l'Italie aille à l'unité. Mais il lui permet la liberté et la fédération. Les États divers, avec leurs dynasties diverses, subsisteraient : mais dans chacun de ces États les peuples obtiendraient un régime constitutionnel, et tous ces États modernisés, affranchis du



vieil absolutisme, pourraient se fédérer. « Rien n'était plus facile, dit-il le 4 décembre 1867, que de constituer chacun des Etats de l'Italie en Etat libre et indépendant. Il y avait là un premier exercice à offrir à l'activité des Italiens. Il y en avait un second. On voulait donner à la Péninsule la forme fédérative. Après s'être constitué librement, chaque Etat de l'Italie aurait eu à se faire sa place dans la Confédération unique. Il y avait là un nouvel exercice offert à l'activité des Italiens, et l'un comme l'autre a suffi et suffit encore à l'une des nations les plus énergiques et les plus respectables de l'Europe, laquelle n'a certes jamais cherché à s'effacer, la nation Suisse. Si, au contraire, nous poussions l'Italie dans la voie de l'unité, ou tout au moins si nous l'y laissions entrer, quelle en devait être la conséquence ? Elle allait se constituer en grande monarchie, à ses dépens, aux nôtres, à ceux de l'Europe. »

C'est, comme on voit, la thèse de Proudhon. Mais quelle contradiction et quelle chimère ! M. Thiers reconnaît qu'il y a chez les peuples d'Italie un besoin d'activité spontané et vrai. Et il prétend que la France aurait dû lui tracer du dehors son emploi et sa limite. Mais comment ce peuple, en qui s'éveillent des énergies nouvelles, des appétits nouveaux de force et d'action, aurait-il toléré qu'une puissance étrangère lui imposât des conditions et un programme ? Non seulement M. Thiers regrette que la France ait secondé le mouvement d'unité italienne, il lui paraît encore qu'elle n'aurait pas dû « le laisser faire ».

C'était l'intervention en Italie et contre l'Italie, une intervention qui ne serait pas limitée à Rome et à la défense du pouvoir temporel du pape, mais qui s'étendrait à tous les Etats pour leur interdire par la force une politique d'unité. C'est une politique d'« antinationalité ». C'est une aberration contre-révolutionnaire. « Pour tromper vos aspirations et votre envie, vous irez jusqu'à la Fédération, vous n'irez pas au-delà. » Mais cette Fédération italienne, proposée comme un dérivatif à l'activité impatiente de l'Italie, qu'aurait-elle été ? Ou elle n'eût été qu'une apparence, qu'un mot ; le lien fédéral eût été si faible que les forces des divers Etats n'auraient pu vraiment et efficacement s'unir pour une action diplomatique et militaire, et c'était alors une ombre d'Italie, un fantôme décevant, qui aurait irrité le désir.

C'est bien ainsi que l'entendait M. Thiers, car en quoi une Fédération italique, si elle eût été sérieuse et efficace, eût-elle moins inquiété la France que l'unité italienne ? Si M. Thiers qui a peur d'une grande monarchie italienne accepte la Fédération italique, c'est qu'il compte bien que celle-ci, tiraillée, discordante n'aura aucune action sur les affaires de l'Europe. Cette Fédération, dispersée et inerte, qui n'eût été que la survivance et la consécration dérisoire des désunions anciennes, l'Italie n'eût point tardé à la rejeter avec dégoût et colère.

C'est avant 1859, c'est avant la guerre contre l'Autriche, guerre d'unité aussi bien que d'indépendance, qu'il eût fallu, selon M. Thiers, tourner vers le fédéralisme la pensée de l'Italie. Mais avec une fédération trop lâche, comment

L'Italie aurait-elle pu mener contre l'étranger une vigoureuse campagne ? Distinct, dans cette bataille nationale contre l'Autriche, les forces de la Fédération italique se seraient groupées autour de cette monarchie de Savoie qui avait le plus d'audace, le plus de force militaire, et qui, par ses institutions libérales, offrait le plus de garanties aux peuples à peine affranchis de l'absolutisme multiple qui les opprimait en les morcelant. La monarchie de Savoie aurait eu dans cette fédération de petites monarchies la primauté, et par cette voie, c'est à l'unité d'une grande monarchie que s'acheminait la fédération italique.

Où bien les peuples italiens ne voulant ni rester pris au piège des dynasties diverses, ni se soumettre à une dynastie centrale, auraient subordonné toutes les monarchies particulières à un grand Parlement national qui aurait passionné contre toutes les tyrannies, celle des souverains, celle de l'Autriche, toutes les énergies et toutes les âmes, et c'est encore à l'unité, sous une forme républicaine, que tendait l'Italie. Distendue, la Fédération italique restait servie de l'Autriche, et comme l'Autriche avait du goût pour les dynasties absolutistes, c'était la double faillite de la liberté politique et de l'unité nationale. Concentrée, efficace, elle aboutissait ou à une « grande Monarchie » ou à une grande République italienne, et, de toute façon, le fédéralisme incertain de M. Thiers où il y avait trop de liberté politique au gré des uns, trop peu de nationalité au gré des autres, semblait ou dans un renouveau de despotisme dynastique et autrichien ou dans un élargissement d'unité. Incapable de résoudre la question autrichienne, comment la Fédération italique aurait-elle résolu la question romaine ?

Si le Pape et les Etats romains étaient restés hors de la fédération italique, la papauté aurait pu sans cesse intriguer contre celle-ci, fomenter et soutenir les passions absolutistes, au besoin rappeler l'Autriche pour mater les velléités de révolution. Si la papauté était entrée, avec son domaine temporel, dans la fédération italique, quel rôle y aurait-elle joué ? Elle ne pouvait, sans ruiner son autorité morale et son prestige, se résigner à un rôle secondaire. Elle aurait donc prétendu à la primauté, et ou bien elle l'aurait conquise : et c'était l'incorporation effective de toute l'Italie aux Etats romains : quel dénouement à cette entreprise de liberté que M. Thiers daignait permettre aux activités italiennes ! Ou bien la papauté se serait heurtée, dans la fédération italique, à la résistance du plus puissant des Etats laïques, le Piémont, et de sa dynastie, et c'était le déchirement de la fédération italique : c'était l'Italie condamnée à l'impuissance par la lutte intestine de deux puissances antagonistes. Et le conflit n'aurait pu se résoudre, l'Italie n'aurait pu échapper au chaos que par la victoire complète de l'une des deux forces rivales, ou par la victoire de la papauté qui soumettait l'Italie à une grande monarchie de prêtres, ou par la victoire de la maison de Savoie dressant à Rome même le drapeau de l'Italie moderne.

Là encore la solution bâtarde imaginée par M. Thiers se brisait aux dures nécessités de la vie. Ou l'Italie divisée s'enfonçait dans l'impuissance définitive comme un vaisseau disloqué descend dans l'eau profonde, ou bien elle se sauvait par l'unité réelle et vivante : et ce que M. Thiers déplorait le plus dans l'unité italienne, c'est-à-dire l'exemple, le signal, le précédent d'unité donné à l'Allemagne, se produisait aussi. De la Fédération italique à la Confédération germanique passait une grande leçon d'unité nationale, et ces deux Fédérations auraient été d'autant mieux sollicitées à se soutenir, à s'encourager l'une l'autre dans leur effort vers l'unité nationale, que la France aurait prodigué à l'une et à l'autre les conseils restrictifs, ou les prohibitions offensantes.

Ainsi la doctrine de M. Thiers croulait en tout sens, et même s'il avait pu la faire prévaloir avant que les choses fussent engagées, je veux dire avant que se fussent affirmées les aspirations unitaires de l'Italie et avant que la Prusse eût commencé, par la victoire de Sadowa, l'unité allemande, cette doctrine si précise et si positive d'apparence dans l'exposé qu'en fait M. Thiers, si inconsistante au fond et si chimérique, aurait lamentablement avorté. Mais après 1859 et 1866, après Solferino et Sadowa, quelle application en faisait-il ? Il était trop sensé, trop clairvoyant, malgré l'étroitesse de son parti-pris et sa fausse philosophie de l'histoire, pour ne pas reconnaître que les choses n'étaient plus entières.

Déjà, après 1859, il n'était plus possible à l'Europe, ayant encouragé et secondé l'unité italienne, de s'opposer sans inconséquence aux tentatives d'unité allemande. Cette inconséquence, M. Thiers pensait qu'un patriotisme éclairé et courageux l'aurait assumée. Mais enfin, il aurait fallu à l'Empire un héroïsme d'esprit et de volonté qu'il est malaisé de demander à des gouvernements humains, c'est-à-dire toujours tentés de cacher leurs fautes et aux autres et à soi. Ces fautes, il n'était plus possible de les réparer tout à fait, même si on avait l'admirable probité de les reconnaître.

Comment, après avoir laissé faire la Prusse en 1863, en 1866, lui arracher le fruit de victoires qu'on n'avait pas osé lui disputer ? Comment, après avoir laissé dépouiller le Danemark et écraser l'Autriche, s'intéresser après coup et risquer la France seule en des conflits où on n'avait pas voulu qu'elle entrât quand elle pouvait avoir, quand elle avait des alliés ? Donc, selon M. Thiers, en Allemagne comme en Italie, il fallait faire la part du feu, c'est-à-dire des fautes commises. Mais il fallait très résolument limiter la folie et le désastre. Il fallait dire à l'Italie : Vous avez pu saisir la Toscane, Naples, l'Ombrie : vous ne mettez pas la main sur ce qui reste des États du Pape et sur Rome. Il fallait dire à la Prusse : Vous avez pu saisir, incorporer ou subordonner les États allemands du Nord ; mais votre Confédération ne passera pas le Mein ; vous ne mettez pas la main sur les États du Sud.

Voilà la politique de M. Thiers exposée par lui avec une force et une netteté incomparables, dans les séances des 11 et 18 mars, des 1 et 9 décembre 1867. Cette politique, il ne convient plus d'en discuter l'idée. Mais pratiquement que

vaut-elle ? Où menait-elle la France ? Elle la menait à la guerre : et quelle guerre ! Une guerre simultanée contre toute l'Italie et toute l'Allemagne : une guerre où la France aurait engagé sa vie même, dans l'intérêt de cette papauté qui lançait en ce moment même le syllabe, et de cette Autriche que les âpres leçons de la défaite avaient convertie depuis quelques mois au libéralisme et que la victoire catholique de la France impériale et de la papauté son alliée aurait ramené bien vite dans la voie de l'absolutisme clérical.

Il est impossible de comprendre comment M. Thiers a pu se flatter que sa politique était conciliable avec le maintien de la paix.

La contradiction est criante. Il disait, le 11 mars : « La seule politique honnête et raisonnable, c'est de se mettre à la tête de tous les intérêts menacés et de dire : Au nom de l'honnêteté de la France, au nom de sa force que vous ne contestez pas, au nom de ce qu'elle a été et de ce qu'elle doit rester dans le monde, la France, au lieu de se prêter à cette dévastation de l'univers, viendra défendre tous les intérêts menacés et les appellera à se ranger derrière elle pour prévenir de nouvelles iniquités. » (*Mouvements d'approbation.*)

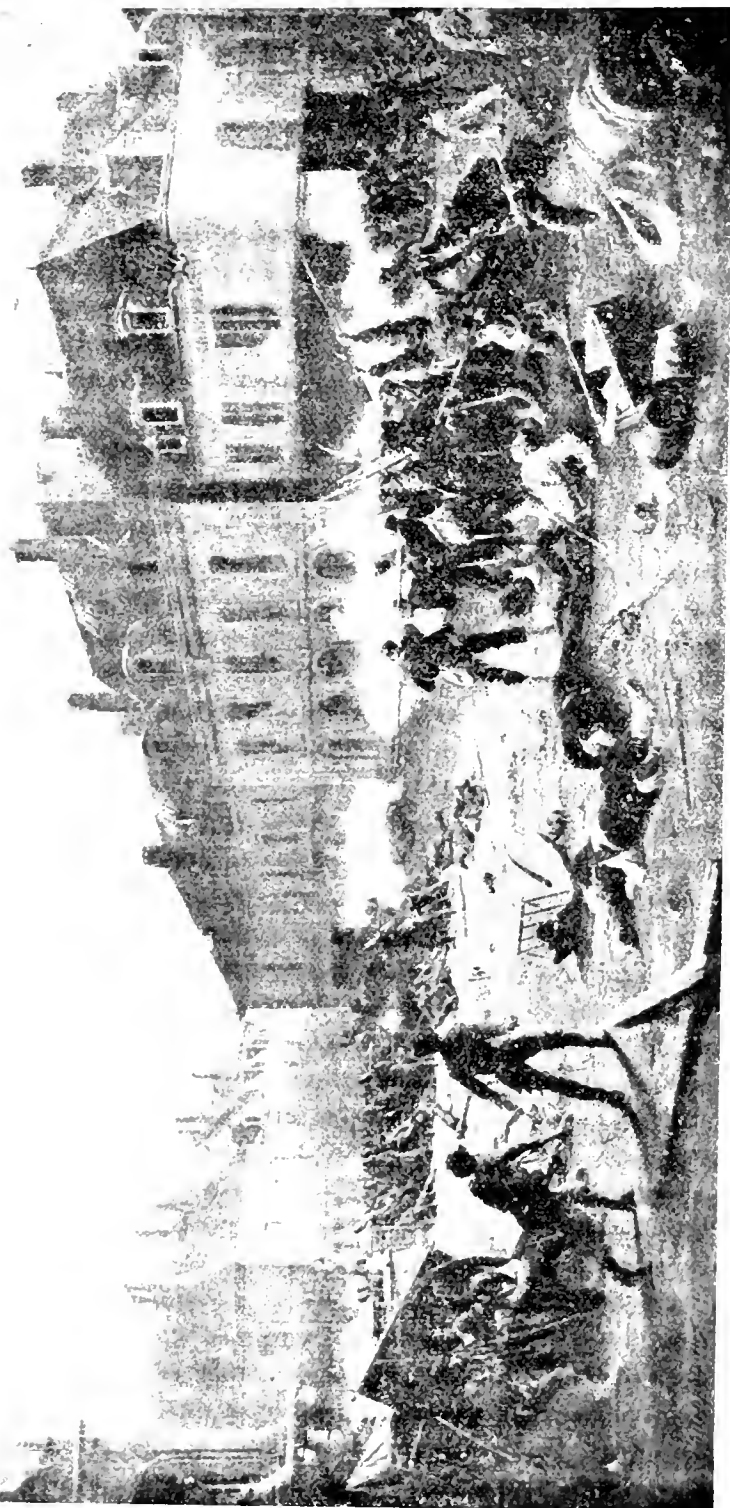
« Cette politique, en outre, peut être celle de la paix. Pour ma part, je ne veux pas pardonner-moi, Messieurs, cette expression individuelle qui ne convient à personne ; pour ma part, je ne veux pas la guerre. La guerre serait une extravagance, passez-moi le mot ; elle précipiterait les événements qu'il faut arrêter. La vraie politique, c'est, en admettant ce qui est fait on aurait pu l'empêcher et on a en tort de ne pas l'empêcher, mais il n'est plus temps ; c'est en admettant ce qui est fait, de déclarer hautement qu'on ne souffrira pas que les choses aillent plus loin. La vraie politique, c'est non pas de vouloir réagir contre les événements, mais de les arrêter, de les suspendre, de les ralentir au moins. Voilà la vraie politique. Pour cela, faut-il la guerre ? Non ! mille fois non ! La paix, la paix suffit (*Bruit.*)

« Messieurs, ne m'interrompez pas ; il me semble que cette question est bien sérieuse, et que je m'efforce de la traiter sérieusement (*Oui, oui, parlez ! parlez !*)

« Eh bien ! la paix suffit-elle à cette politique ? Je le répéterai : oui ! et en voici la preuve : c'est qu'aujourd'hui on compte avec nous. Le Gouvernement a dit que la Prusse évitait de blesser nos susceptibilités nationales, et c'est vrai, je le reconnais. Il faut profiter de cette situation : on compte avec la France et l'on a raison : la France prouverait à qui en douterait qu'il faut compter avec elle (*Oui ! oui ! vive approbation.*)

« Cela suffit pour que la politique de la paix l'emporte, appuyée sur une conduite sage et forte. »

Il insistait sur ces idées le 18, mais avec une nuance plus marquée de doute et de défiance : « Non, je ne suis pas pour la guerre, je le dis non pas dans le désir de flatter telle ou telle opinion, mais parce que je regarde la guerre comme une folie. Quelle doit être notre politique ? Elle ne doit pas être, comme



LA DÉFENSE DE CHATELAIN.

D'après un document de la Bibliothèque nationale

je le disais l'autre jour, de revenir sur les événements accomplis, elle doit être de les arrêter, de les suspendre, de les ralentir au moins, et la guerre, au contraire, les précipiterait.

« Je n'ajouterai pas d'autres raisons que je pourrais vous donner cependant ; elle sont bien fortes, et vous les connaissez comme moi.

« La guerre serait donc une folie ; mais si la guerre est, selon moi, une folie, je trouve néanmoins votre confiance, honorable sans doute pour vous et pour ceux auxquels vous la témoignez, je trouve votre confiance quelque peu hasardée : car je ne puis regarder la Prusse comme une puissance aussi peu offensive que vous paraissez le croire : et j'avoue que je ne suis pas disposé à lui dire, ainsi que vous sembleriez le faire ces jours derniers : Vous si bonne voisine, si désintéressée, si revenue du système des annexions, si peu portée à jalouser vos voisins... *ou rit* : non, je ne vois pas avec déplaisir, avec jalousie tout ce que vous préparez...

« ... On nous dit : Mais la Prusse a de bons procédés pour nous. — Tant mieux ! On ajoute qu'elle ménage nos susceptibilités nationales ! — Tant mieux encore ! Pourtant si vous pouviez voir tout ce qui s'imprime à Berlin, soit sous forme de journaux, soit sous forme de gravures satiriques, vous reconnaitriez que nos susceptibilités ne sont pas ménagées autant que vous le dites.

« Mettons cela de côté, car des articles de journaux, des caricatures ne sont rien. Mais enfin, soit ! La Prusse ménage nos susceptibilités nationales ; je le crois. M. de Bismarck est un homme fort habile, et il comprend qu'une nation aussi puissante, aussi chatouilleuse que la nôtre a besoin d'être ménagée. Profitez-en sans y ajouter toutefois la confiance si absolue qu'on témoignait ici l'autre jour. Je ne suis donc pas pour cette politique ambitieuse qui serait le signal de ravages dans le monde, mais je ne suis pas non plus pour cette politique trop confiante que je viens de décrire : je suis pour une politique vigilante. »

Mais, encore une fois, comment M. Thiers pouvait-il se dissimuler à lui-même qu'il rendait la guerre inévitable ? Il avait beau demander que la France donnât l'exemple du désintéressement et de la sagesse, renonçât à ces folles pensées ou sur la Belgique ou sur le Luxembourg, qui avaient inquiété les esprits. Il avait beau presser l'Empire de ne plus revenir à ces formules sur les « grandes agglomérations » qui semblaient contenir en même temps qu'un acquiescement aux ambitions italiennes et allemandes, l'aveu des ambitions françaises. Il savait bien, il ne pouvait pas ne pas savoir que Rome représentait pour l'Italie un intérêt plus vital et d'un autre ordre que le Luxembourg pour la France. Il ne pouvait pas ignorer qu'il ne suffisait pas que la France renonçât à la Belgique pour que l'Allemagne renonçât à son unité. Que la France déjà constituée, organisée en une nation compacte et forte, répudiât toute pensée de conquête sur le peuple de Belgique dont nul citoyen ne l'appelait, ce n'était pas une raison pour les patriotes des États allemands d'aban-

donner leur grand dessein d'unité. Quand donc M. Thiers disait, pour résumer sa politique : « *Ne rien prendre, ne rien laisser prendre aux autres* », il n'offrait ni à l'Italie ni à l'Allemagne une équivalence de renoncement, et il opposait le veto de la France à la volonté passionnée d'une grande partie de l'Allemagne, à la résolution inflexible de la Prusse, s'autorisant de la pensée allemande : il créait entre la France et la Prusse, ou plutôt entre la France et l'Allemagne, un *casus belli* que les calculs de prudence des gouvernements pouvaient bien ajourner de quelques années, mais qui pesait sur le monde comme une implacable certitude.

Quelques jours après ce discours de M. Thiers, à la fin de mars, l'Europe apprenait que, dès le mois d'août 1866, la Prusse avait conclu avec les États du Sud des traités secrets qui organisaient la force militaire de ceux-ci et les liaient par un accord défensif à l'Allemagne du Nord. Et bientôt, le Zollverein réorganisé allait donner à des délégués de toute l'Allemagne l'occasion de se réunir à Berlin en un Parlement douanier, image du prochain Parlement politique et national. Ainsi, la force d'unité allemande éclatait en tout sens et se manifestait sous toutes les formes. Si ce mouvement d'unité avait été le produit artificiel des excitations prussiennes, M. Thiers aurait pu espérer l'arrêter par les sommations de la France. Mais il était visible, depuis Sadowa, que M. de Bismarck résistait à la poussée plus qu'il ne l'avivait. Non pas qu'il eût abandonné un instant son plan d'unité totale, mais il ne voulait pas braver la France et déclencher un conflit avant d'avoir assuré à la Confédération du Nord et aussi aux États du Sud une forte organisation militaire. Il ne voulait pas se hâter d'unir les démocratiques États du Sud à l'Allemagne du Nord avant d'avoir assuré dans la Constitution nouvelle la puissance de la Monarchie prussienne. Et il s'appliquait aussi, par une modération étalée, à rejeter sur la France toute la responsabilité apparente d'une guerre éventuelle, afin d'avoir pour lui, dans le combat, la force du sentiment national allemand exaspéré.

Mais enfin, à ce moment il n'aignillonnait pas l'Allemagne : il ne l'éperonnait pas. Il contenait au contraire la passion nationale, il la tenait en bride. Et celle-ci plus d'une fois se cabrait sous lui et s'irritait. Ce sont précisément les députés au Parlement du Nord du Hanovre annexé, c'est Benningsen et ses amis qui protestaient avec le plus de véhémence contre toute politique de faiblesse et de temporisation. Bientôt le duché de Bade allait demander sa réunion à l'Allemagne. Et le jour était proche où la Confédération du Nord passerait le Mein, proclamerait l'unité allemande, soit que M. de Bismarck jugeât l'occasion favorable, soit qu'il ne pût retenir plus longtemps l'impatience du patriotisme allemand. Ce jour-là, dans le système de M. Thiers, c'était la guerre forcée. En attendant c'était entre la France et l'Allemagne un malaise profond. La France devenait pour l'Allemagne l'ennemi direct, l'obstacle détesté d'un grand dessein qui hantait les esprits et exaltait les âmes. C'était une semence de défiance et de haine, d'où jaillirait soudain comme une forêt de glaives.

Cette vérité, M. Thiers l'avoue lui-même quand il déclare que s'il ne veut pas la guerre c'est parce qu'au lieu d'empêcher les événements, elle les précipiterait. Qu'est-ce à dire? C'est donc que si la France sommait la Prusse d'abandonner tout dessein d'union avec les Etats du Sud et intervenait par la force pour interdire ce groupement, les Etats du Sud entreraient aussitôt dans la Confédération du Nord? Mais d'où viendrait cette susceptibilité s'ils considéraient en effet la Prusse comme l'ennemi qui menace leur indépendance? M. Thiers reconnaît la force du sentiment national allemand au moment même où il décrète au nom de la France que cette pensée nationale ne s'accomplira point. Et si, en 1867, il est impossible à la France d'adresser à la Prusse un ultimatum contre l'unité sans soulever toute l'Allemagne et sans créer d'emblée cette unité qu'on redoute, cela sera vrai et le lendemain et toujours. Ce n'est pas seulement en 1867 que la guerre est, selon le mot de M. Thiers, une folie : c'est dans les années qui suivent, c'est toujours, et le grand effort de sagesse de M. Thiers c'est de rendre inéluctable une guerre qu'il déclare folle. Ou bien pouvait-il croire sérieusement qu'il suffirait à la France de parler haut et fort pour que, à jamais, éternellement, la Prusse renoncât à son ambition et l'Allemagne à son unité?

L'illusion serait si étrange et l'aveuglement si prodigieux, que je me demande parfois si les propos de modération et de paix de M. Thiers n'étaient pas une feinte, un moyen de gagner du temps, de ménager à la France, pour l'inévitable conflit, des chances plus heureuses. Les dernières paroles qu'il prononça le 14 mars, n'attestent pas une confiance très nette en l'avenir : elles n'ouvrent pas de longues perspectives de paix... « peut-être pourra-t-on procurer (je dis peut-être, mais pour moi c'est certain), peut-être pourra-t-on procurer à la France et à l'Europe quelques jours de repos, de prospérité, de tranquillité d'esprit, ce dont l'Europe a tant besoin aujourd'hui, et ce dont elle manque absolument ».

*Quelques jours de repos*, une accalmie entre deux orages, une trêve de quelques années entre Sadova et la mystérieuse rencontre où le destin de l'Europe se jouerait une fois de plus. Mais quel avenir pour la France! Engager toute sa force, toute sa pensée, toute sa vie à empêcher cette nécessaire unité allemande préparée et attendue depuis si longtemps par les plus nobles esprits, par les consciences les plus ardentes de tout un grand peuple gémissant et écrasé.

Cette triste trêve, cette paix précaire et pleine de pensées mauvaises, M. Thiers va-t-il du moins l'utiliser à mieux préparer la France en vue du conflit formidable qui peut être retardé, qui ne peut pas être éludé? Oui, elle pourra user de ce délai pour réparer les brèches que l'expédition du Mexique a faites à sa force militaire, pour réorganiser et accroître celle-ci, soit selon le plan ancien et préféré de M. Thiers, des armées à effectif limité et à long service, soit selon le type moderne des armées prussiennes.



Et si la France impériale n'a organisé puissamment l'armée de la France ni selon le type de 1832, ni selon le type nouveau, ce n'est pas la faute de M. Thiers. Mais, dans son système politique, où seraient les alliances de la France? Malgré les incohérences, malgré les contradictions de la politique impériale, la France avait encore beaucoup d'amis en Italie. La plupart des patriotes italiens n'oubliaient pas son intervention de 1859. Ils lui en voulaient sans doute d'avoir arrêté, par la paix de Villafranca, l'essor de la nationalité italienne. Mais enfin, ils savaient bien qu'un jour ou l'autre le mouvement d'unité aboutirait et ils savaient aussi que le concours de la France avait ajouté à la force initiale d'impulsion. Il est vrai qu'en 1866, c'est par une alliance avec la Prusse que l'Italie avait arraché à l'Autriche la Vénétie. Mais, tandis qu'une partie de l'opinion française, en 1859, avait cédé à un entraînement de générosité, la Prusse de 1866 avait servi seulement ses desseins propres. C'est seulement par contre-coup que l'Italie avait bénéficié de la victoire prussienne. D'ailleurs, il était visible que l'abstention de Napoléon avait seule rendu possible ou du moins avait largement facilité la victoire de la Prusse; et, quoique l'amour-propre de l'Italie se fût irrité de la médiation de la France recevant la Vénétie des mains de l'Autriche et la repassant à l'Italie, ce n'était pas seulement dans la forme, c'est aussi au fond que l'Italie tenait la Vénétie de la France. Car nul ne doutait alors que l'alliance de Napoléon III et de l'Autriche eût empêché le succès de M. de Bismarck. Ou si, malgré la défaite de M. de Bismarck, l'Autriche victorieuse eût, selon les stipulations du traité secret, rétrocédé la Vénétie, c'est bien évidemment à la France que l'Italie en eût été redevable.

Le prestige de la France en Italie était donc resté très grand : et pour que la France trouvât en Italie des sympathies actives et même une alliance, il aurait suffi sans doute que la France cessât d'interdire à l'Italie l'entrée à Rome. Les événements diplomatiques de 1869 et de 1870, connus maintenant avec certitude par des documents d'archives, montrent assez qu'à ce prix l'alliance de l'Italie était au moins infiniment probable. Mais cette alliance, M. Thiers, obstiné à défendre contre les revendications du peuple italien et de la maison de Savoie l'indépendance des États romains, ne pouvait pas la donner à la France. Bien mieux, il jetait l'Italie, quoi qu'il en eût, dans les bras de la Prusse. C'est avec une sorte de fureur qu'en décembre 1867 il dénonce les ambitions italiennes. Laisser l'Italie poursuivre son œuvre d'unité, lui permettre d'occuper les États romains, d'enlever au pape sa souveraineté temporelle, c'est lui donner congé de bouleverser l'Europe, d'enlever aux catholiques de l'univers une garantie à laquelle ils ont droit, la certitude de la pleine indépendance de leur chef. Il faut dire une bonne fois à l'Italie que c'est fini, bien fini, qu'elle n'ira pas plus loin. La convention de septembre 1861, par laquelle la France s'est engagée à retirer ses troupes des États romains sous la condition que l'Italie elle-même les protégera contre toute agression, est une duperie,

L'Italie ne peut pas protéger Rome, puisqu'elle veut la prendre. La maison de Savoie lancera, s'il le faut, les bandes révolutionnaires sur Rome : et ensuite elle occupera Rome elle-même, sous prétexte de l'enlever à la Révolution. « Elle chasse au faucon avec Garibaldi ». Il faut qu'elle cesse ou qu'on lui brise le poing. La France a été obligée à Mentana de tirer sur les Garibaldiens alliés et protégés de la monarchie de Savoie qui n'affecte de les désavouer que pour s'en mieux servir. Mais ce ne doit pas être un effort d'un jour : ce doit être une politique constante. Que l'Italie sache bien qu'à aller à Rome c'est offenser mortellement la France, c'est l'obliger à intervenir. Et comme tout à l'heure la politique de M. Thiers acculait la France à la guerre contre la Prusse, contre la Confédération du Nord, contre l'Allemagne toute entière, le voici maintenant qui nous conduit tout droit à la guerre contre l'Italie. Car, pas plus que l'Allemagne ne peut et ne veut renoncer à son unité, l'Italie ne peut et ne veut renoncer à accomplir, par la prise de possession de Rome, son grand dessein national. Elle pourra ruser, équivoquer, ajourner, tant qu'elle sera trop faible pour oser. Mais qu'un accident diminue la force de la France ou que l'Italie, assurée par une alliance avec la Prusse, se risque à jouer la suprême partie, la guerre est inévitable. Aussi bien, cette fois, M. Thiers n'en écarte pas l'hypothèse.

« Encore une fois, s'écrie-t-il le 4 décembre 1867, je dirais à l'Italie : je vous ai sacrifié tous mes intérêts : pour vous j'ai laissé consommer en Europe la plus grande révolution des temps modernes (la victoire de la Prusse) ; mais enfin il y a quelque chose que je ne puis vous abandonner, c'est mon honneur, car on ne verrait dans ma conduite qu'une longue perfidie ( envers le pape ). Or, si je puis vous livrer mes plus chers intérêts, je ne puis vous livrer mon honneur : non, je ne le puis pas.

« Je vous le demande, messieurs, quelle est la puissance qui pourrait venir vous chercher querelle, parce que vous auriez fait cet acte de franchise et de loyauté ?

« Que pourrait-il arriver ?

« Ou l'Italie respecterait cette déclaration et laisserait le pape tranquille : il est bien vrai alors que la question serait remise et qu'il y aurait un danger pour nous à la remettre ; mais enfin le *statu quo* se continuerait plus dignement pour nous et avec un peu plus de sécurité pour le pape.

« Ou, au contraire, les fous l'emporteraient sur les habiles, et l'unité italienne se jeterait sur votre épée. Alors vous feriez ce que ferait un homme de sang-froid, de courage et de cœur, quand il est engagé malgré lui contre un fou : il ne se sert pas de son épée pour le tuer, il s'en sert uniquement pour se couvrir. Et si cependant l'unité italienne se blessait elle-même (ah ! ah !), ce n'est pas vous qui l'auriez détruite, c'est elle qui se serait détruite de sa propre main. Adhésion sur plusieurs bancs. Et la question qui nous occupe, question la plus

*embarrassante du monde, savez-vous qui l'aurait résolue? La loyauté, et après la loyauté l'Italie elle-même.* »

Il est impossible de faire entendre à un peuple un langage plus menaçant à la fois et plus outrageant. Ou bien l'Italie renoncera à Rome, ou elle trouvera devant elle l'épée de la France. Et si, dans son délire, elle se jette sur cette épée, ce ne sont pas seulement les États romains qui seront sauvés des prises de l'unité italienne. Contre la folle Italie vaincue, contre la démente maison de Savoie enfin humiliée, les monarchies récemment dépossédées revendiqueront sans doute leurs droits : le particularisme italien, opprimé depuis peu de jours, se réveillera et l'Italie tombera en décomposition. Une seule puissance incontestée planera sur elle, la puissance de la papauté. Ce sera l'œuvre de la France, ce sera le triomphe du bon sens et la revanche de M. Thiers sur l'unité italienne.

Oui, mais l'Italie violentée ne fera-t-elle point appel à la Prusse menacée aussi? Ou plutôt l'unité italienne ne fera-t-elle point alliance avec l'unité allemande, toute une nation avec toute une nation? M. Thiers n'est pas assez insensé pour ignorer tout à fait le péril, mais il ne veut pas le voir en face et à plein. Ce même jour 4 décembre, il disait : « Je ne crois pas aujourd'hui, je ne crois pas très prochain le danger de voir les deux questions d'Italie et d'Allemagne se confondre pour être résolues en même temps. Si cela arrivait, le cas serait très grave. Nous serions dans le cas de l'Autriche entre l'Italie et la Prusse en 1866, avec cette différence que l'armée française me rassure beaucoup, quelle que soit son organisation, et quel que soit l'emploi qu'on veuille faire de son courage *vives marques d'approbations*. Mais, messieurs, quel est actuellement le danger, le danger vrai aux yeux d'un homme doué de quelque sagacité politique? Le voici :

« En ce moment, l'homme éminent qui dirige la Prusse, se montre très habile, à mon avis, et beaucoup plus habile même que la veille de Sadowa. Il l'a été cependant beaucoup alors. Je lui ai rendu justice, quoiqu'il ne soit pas l'ami de mon pays.

« Savez-vous en quoi il se montre habile aujourd'hui? c'est dans sa modération présente. Il comprend très bien qu'il a mis la patience de la France à de rudes épreuves depuis deux ans, il sait ce que c'est que l'armée française, et il faut lui rendre la justice qu'il veut la paix. Mais vouloir, ce n'est pas toujours pouvoir. Il veut la paix, et il sent très bien que si, dans un moment où la France a de tels droits et de tels devoirs en Italie, il cherchait à s'en mêler, il ferait une chose qui révolterait tout le monde, et serait cruellement blâmé dans son propre pays...

« Le ministre de Prusse, je le répète, sent très bien à l'heure qu'il est, que toute l'Europe le condamnerait, s'il voulait profiter de la situation pour se joindre à l'Italie. »

« Qu'ont fait dès lors les Italiens? Je n'ai pas à ma disposition toutes les

dépêches, mais c'est une chose que chacun peut affirmer, sans le savoir, ils ont cédé lorsqu'ils ont acquis la certitude qu'ils ne seraient pas appuyés par la Prusse. — Il y a donc pour le moment (je dis pour le moment), il y a certitude que ces liens entre la question d'Italie et la question d'Allemagne ne sont pas tellement étroits que les deux questions doivent nécessairement se poser le même jour, et que, si nous agissions en Italie, nous fussions obligés d'agir en Allemagne en même temps. Il n'est pas douteux que si vous envoyiez demain une armée pour accabler l'Italie, la Prusse dirait : Ah ! Je ne vais pas laisser écraser mon alliée de Sadowa ! Mais je ne vous propose pas de descendre en Italie avec une armée. Je vous demande seulement de ne pas vous laisser tromper par les apparences, de ne pas vous laisser tromper par la ruse italienne. »

Ainsi, contre le péril évident d'une alliance italo-prussienne, ou plutôt italo-allemande, M. Thiers a trouvé un refuge. Où ? Dans la modération de M. de Bismarck. M. de Bismarck ne veut pas indisposer la France ; il ne veut pas scandaliser l'Europe. Soit. Et il est bien certain que M. de Bismarck, qui attendait l'heure favorable pour accomplir l'unité allemande avec le moindre danger, n'allait pas subordonner aux incidents, aux épisodes tumultueux de la question italienne son vaste dessein silencieusement médité. Que lui importait, après tout, que l'Italie et la France fussent en querelle à propos du Pape ? Que lui importait que les forces françaises arrêtent Garibaldi sur le chemin de Rome ? Il avait intérêt, au contraire, à ne pas brusquer les événements. Tant que la question romaine n'était pas résolue, elle restait comme une cause de froissement entre l'Italie et la France. Il pouvait ainsi, sans hâte, attendre l'occasion opportune. Il pouvait se réserver, ou d'acheter l'assentiment de la France impériale à la pleine unité allemande en lui permettant de poursuivre sa politique catholique et papale en Italie, ou, au contraire (et c'était le plus probable), s'entendre pour une action décisive avec l'Italie exaspérée par les prohibitions et les interventions de la France. Cet état d'esprit de M. de Bismarck et ces combinaisons suspensives pouvaient se prolonger quelque temps. M. Benedetti note encore, en janvier 1868, cette politique d'attente multiple et de prévoyance compliquée. « Je ne saurais trop le répéter, écrit-il le 5 à son ministre, le principal objet de toutes ses préoccupations est, si je ne me trompe, d'éviter un conflit avec la France ; mais, il pressent que la politique qu'il poursuit en Allemagne peut le faire éclater, et, ne perdant pas de vue cette grave éventualité, il y subordonne toutes ses résolutions. Pour qu'elles fussent toutes également conformes à l'esprit de conciliation qui inspire le gouvernement de l'Empereur, il faudrait à M. de Bismarck une garantie certaine que, dans aucun cas, la France ne tentera de renverser ce qu'il appelle son *système germanique*.

« C'est ainsi que pourrait s'expliquer, à mon avis, l'attitude mesurée et à certains égards contradictoire qu'il a gardée durant l'entretien dont je viens de



## LA FRANCO-PROMÉTHÉE ET L'ÉIGLE-VAUTOUR.

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

vous rendre compte. *Il veut bien, en effet, contribuer avec nous à éloigner toute nouvelle aggravation de l'état de choses en Italie, mais sans se prêter toutefois à y substituer une situation régulière et propre à concilier toutes les parties. Il juge sans doute qu'il lui importe de s'assurer de ce côté une chance ouverte aux complications.* Mais en vérité, et M. Thiers le reconnaît lui-même, cet état ambigu ne pouvait pas durer longtemps, et les événements d'Italie obligeraient

la Prusse à prendre position comme la France, M. Thiers distinguait deux catégories parmi les patriotes italiens, parmi les partisans de l'unité : les fous et les habiles ; les fous, qui voulaient précipiter le mouvement et s'emparer révolutionnairement de Rome, sans souci des engagements pris avec la France ; les habiles, qui voulaient préparer l'avenir et arriver au même but par des chemins plus longs. Si les fous l'emportent c'est la guerre, M. Thiers l'a proclamé. Et ce ne sera plus, comme naguère à Mentana, la rencontre de troupes françaises et de quelques bandes garibaldiennes officiellement désavouées par l'Italie, ce sera le choc de la France et de l'unité italienne réellement accomplie. Or, dans ce cas, la Prusse, de l'aveu de M. Thiers, ne peut plus s'abstenir, comme elle l'a fait pour Mentana. Elle ne peut pas laisser écraser son alliée de Sadowa et livrer l'unité italienne à la France qui, le lendemain, avec un prestige accru, menacerait l'unité allemande. C'est donc, M. Thiers le reconnaît, la guerre certaine avec la Prusse et l'Allemagne comme avec l'Italie. Mais si la politique des habiles prévaut, ce sera encore la guerre. C'est la menace permanente et la certitude prochaine d'une coalition de la Prusse et de l'Italie contre la France : « Les habiles, et ils sont vraiment habiles cette fois, proposent autre chose. Il faut, disent-ils, dévorer l'affront qu'on nous fait (ils appellent affront cette simple réserve que vous venez de poser en faveur du Pape) ; dévorons-le, mais au lieu de désarmer, armons... Il faut attendre, pensent-ils, et plus tard se produiront des circonstances qui nous permettront de trouver des alliés pour acquérir Rome comme nous en avons trouvé pour acquérir la Vénétie. Quels peuvent être ces alliés ? Il n'est pas difficile de les nommer : ce sont les mêmes. »

Où, ce seront les mêmes. Ainsi les habiles ont la même ambition que les fous. Ils veulent conquérir Rome. Ils attendent seulement l'heure où ils pourront compter sur le concours de la Prusse. Et comme la politique de M. Thiers ne permettra pas plus aux habiles qu'aux fous d'occuper Rome, comme elle est résolue à disputer Rome à l'Italie, non pas maintenant, mais toujours, le choc sera bien retardé, mais il reste inévitable ; et les mêmes raisons impérieuses qui obligeraient la Prusse à intervenir pour l'Italie dans un grand conflit avec la France immédiatement déchaîné par les fous, obligeraient la Prusse à intervenir également dans le même conflit déchaîné un peu plus tard par les habiles. De toute façon, ou tout de suite, ou bientôt, c'est la terrible rencontre de la France avec la Prusse et l'Italie coalisées. Il n'y aurait qu'une chance d'échapper à cette nécessité formidable, c'est si la France renonçait à interdire Rome à l'Italie, et M. Thiers ne le veut pas, ou si l'Italie renonçait à Rome, et l'Italie signifie par tous ses partis, par tous ses citoyens, par les modérés comme par les révolutionnaires, par les habiles comme par les fous, qu'elle ne veut pas renoncer à Rome. Et quand M. Thiers, qui pressent le péril, qui l'avoue à demi, mais qui ne veut pas le reconnaître tout entier, espère qu'il pourra se dérober aux funestes conséquences de sa politique en parlant très-haut à l'Italie, on ose à peine dire que jamais homme d'État vieilli dans

les affaires ne fut la dupe d'une plus enfantine illusion, que jamais rêveur chimérique ne se dupa lui-même autant que cet empirique illustre... Et qu'il en fût réduit à compter sur la modération, sur la retenue au moins provisoire de M. de Bismarck, c'est le pire châtement de cette politique étroite et infatuée qui jetait la France en travers des deux plus grands courants de force qui se fussent développés dans le monde depuis la Révolution française.

M. de Bismarck lui, sans se laisser endormir par les louanges idylliques que M. Thiers mêlait aux plus sinistres pressentiments, poussait en Italie son jeu, qui était de la brouiller avec la France, en exploitant les fautes de celle-ci, et l'aberration combinée de M. Thiers et de M. Rouher. « Il lui faut, avait précisé Benedetti, une Italie tiraillée, en désaccord permanent avec la France, pour conjurer une alliance éventuelle entre ces deux puissances, pour nous contraindre à entretenir des forces plus ou moins considérables dans les états du Saint-Siège, pour se ménager au besoin le moyen de susciter, à l'aide des partis révolutionnaires, une rupture violente entre le gouvernement de l'Empereur et celui du roi Victor-Emmanuel, pour neutraliser en un mot notre liberté sur le Rhin. »

Ah! comme M. Thiers faisait en Italie le jeu de la politique allemande de M. de Bismarck! et à cette coalition de l'Italie et de l'Allemagne, de l'unité italienne et de l'unité allemande, quelle alliance pourrait opposer la France? Ce n'était point celle de la Russie. La Russie était, dans l'orient européen, la rivale de l'Autriche. Et si l'Autriche voulant prendre sa revanche de Sadowa s'unissait à la France, c'est vers la Prusse qu'inclinerait la Russie. M. de Bismarck et le roi de Prusse multipliaient leurs efforts pour gagner les bonnes grâces du tsar, et ils avaient, dans l'hypothèse d'une guerre contre la France et l'Autriche, bien des moyens de le tenter. En tout cas, sa neutralité bienveillante était certaine.

Mais surtout dans le système politique général de M. Thiers, la Russie était presque l'ennemie comme la Prusse, comme l'Italie. La Russie, elle aussi, menaçait « l'équilibre européen ». M. Thiers voulait lui fermer le chemin de Constantinople, comme il fermait à l'Italie le chemin de Rome, à l'Allemagne du Nord le chemin de Munich. Il le rappelait encore le 14 mars : « Le danger est de voir Constantinople dans les mains des Russes... Quel est l'intérêt de l'Europe? C'est que Constantinople ne tombe pas aux mains de son puissant voisin. Si la Russie, qui s'étend déjà du cap Nord au détroit de Behring... si la Russie se portait à Constantinople, elle compterait plus de cent millions de sujets, et aussitôt la sinistre prédiction de Napoléon se trouverait accomplie... » Et pour barer à l'ambition russe la route de Constantinople il faut prendre garde que les populations chrétiennes incluses dans l'empire turc ne s'en détachent pas une à une, car elles formeraient une clientèle du gouvernement russe. M. Thiers en guerre avec l'Italie, en guerre avec l'Allemagne, n'a donc rien à offrir à la Russie, et il sait au contraire qu'entre la Prusse et la Russie

l'accord est facile. Entre le « danger russe » et le « danger allemand » il y a un lien : c'est l'unité d'intérêts existant entre la Russie et la Prusse. Que la Prusse entreprenne sur le Rhin et sur le Zuydersée, cela est indifférent à la Russie pourvu qu'elle soit libre sur le Danube et sur le Bosphore. Que la Russie entreprenne en Orient, cela est indifférent à la Prusse pourvu qu'elle soit libre sur le Rhin. « En présence de cette situation, les hommes les plus sagaces, les plus occupés des affaires de l'Europe s'adressent cette question, qui est peut-être résolue pour le gouvernement : Y a-t-il un traité d'alliance entre la Russie et la Prusse ? (*Mouvement*. Permettez, messieurs, je vais répondre... Pour moi, je n'en sais rien : mais ce que je sais, et c'est ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'il y a unité d'intérêts entre les deux puissances et que la véritable alliance c'est l'unité d'intérêts. »

Il est probable que M. Thiers forçait un peu à ce moment l'intimité de Berlin et de Saint-Petersbourg. De même que M. de Bismarck entretenait les difficultés italiennes pour les exploiter à l'occasion, mais sans s'engager à fond, se réservant ainsi des possibilités multiples, de même il caressait les ambitions de la Russie, mais sans s'y livrer, de façon à faire mieux sentir aux Russes le prix de son concours, de façon aussi à ne pas rompre trop tôt avec l'Autriche et à ne pas inquiéter l'Angleterre. Benedetti, dans ses rapports substantiels et pénétrants, marque bien la double politique de M. de Bismarck avec la Russie : il s'engage assez envers elle pour obtenir une communauté d'action constante, et se ménage assez pour ne pas obliger l'Autriche et l'Angleterre à une déclaration d'hostilité. Il écrit de Berlin, le 5 janvier 1868, qu'il paraît de plus en plus probable « qu'il a été pris des arrangements éventuels entre les deux gouvernements du roi Guillaume et de l'Empereur Alexandre. J'en ai, pour ma part, trouvé la démonstration permanente dans la résolution bien arrêtée, et qui n'a jamais varié, du cabinet de Berlin, de préparer l'union allemande en attendant d'y pouvoir substituer l'unité à son profit exclusif, sans s'en laisser détourner un seul instant par l'éventualité d'un conflit avec la France. J'en ai également vu la preuve dans le soin avec lequel M. de Bismarck évite de s'expliquer sur la question d'Orient. Quand on l'interroge, il répond qu'il ne lit jamais la correspondance du ministre du Roi à Constantinople, et, Votre Excellence n'aura pas oublié, il s'est toujours prêté aux vues du prince Gortschakoff. Il est persuadé sans doute que d'autres puissances ont un intérêt de premier ordre à soustraire l'Empire ottoman aux convoitises de la Russie, et il leur en abandonne le soin, il sait d'ailleurs que rien ne peut s'y accomplir définitivement sans le concours ou l'adhésion de l'Allemagne, si l'Allemagne est unie et forte : il croit donc qu'il peut, quant à présent et sans péril, aiguïser lui-même l'ambition du cabinet de Saint-Petersbourg, pourvu qu'il obtienne en retour de cette condescendance une abstention bienveillante dans tout ce qu'il entreprend en Allemagne. Il y trouve d'ailleurs un avantage immédiat, c'est d'inquiéter l'Autriche par la



Russie, et je ne serais pas surpris s'il était l'instigateur de l'impulsion nouvelle imprimée, depuis l'été dernier, à la propagande panslaviste. »

Et le 5 février, il ajoutait : « En Orient, M. de Bismarck tient à garder une position qui ne l'engage dans aucun sens, et lui permette, suivant les nécessités de ses propres desseins, de donner la main à la Russie ou de se rapprocher des puissances occidentales, et cette position, il ne peut la conserver qu'en s'abstenant de toute démarche qui le compromettrait avec les amis ou les adversaires de la Turquie. Il calcule ainsi chacun de ses actes, en les rapportant tous au but qu'il poursuit, c'est-à-dire au couronnement de l'œuvre qu'il a si fort avancée. Tout ce qui se discute de l'autre côté des Alpes, l'existence du royaume italien, ou le salut du pouvoir temporel du pape et même de la papauté, comme les ambitions ou les combinaisons diverses que provoque l'état précaire de l'empire ottoman, n'est envisagé par lui que comme des moyens de nature à lui faciliter sa tâche ; en ceci il obtient, je crois, l'entier assentiment du roi qui ne craint pas, pour seconder les efforts de son ministre, de l'autoriser à se rapprocher alternativement de la Russie ou des puissances qui ne partagent pas ses vues sur l'Orient. »

Ainsi, dans la question orientale, M. Thiers alourdisait un peu, il épaississait la politique de M. de Bismarck. Ce qui fait le génie politique de celui-ci, c'est qu'il n'était ni buté, ni flottant, ni exclusif dans ses moyens d'action, ni irrésolu. A la différence de Napoléon III, il savait toujours exactement où il allait. Son but certain, invariable, c'était de constituer l'unité de l'Allemagne sous la conduite de la monarchie prussienne, et il n'y avait pas un seul de ses actes qui ne tendit vers ce but, ou directement ou par des circuits. Selon les possibilités entrevues, il avait toujours plusieurs combinaisons toutes prêtes, mais il ne se perdait pas en cette multiplicité. Il savait faire la différence du probable et du possible, toujours prêt à abandonner un système si des obstacles nouveaux s'opposaient, ou si s'offraient des chances nouvelles ; mais portant cependant le poids de sa pensée et de son effort secret sur l'hypothèse la plus plausible. Il ne gardait pas entre les diverses possibilités un équilibre d'indifférence ou d'indécision. Il tâchait de deviner les préférences des choses pour s'y conformer ou les seconder, mais il ne se liait jamais envers les autres ou envers lui-même par l'imprudence d'un engagement total et irrévocable, ou par un entêtement d'amour-propre. Il entraît assez avant dans le système le plus probable, pour pouvoir rapidement convertir en fait les possibilités longtemps préparées, pas assez pour ne pouvoir passer d'un bond à un autre système si le premier se dérobaît. Ce n'était pas précisément une politique de duplicité, mais plutôt, si je puis dire, une politique de multiplicité qui n'excluait pas toute franchise, car il n'allait pas, dans ses propos, au-delà de ce qu'il pensait : il ne promettait pas aux hommes un concours plus décidé et plus étendu que celui qu'il croyait pouvoir et devoir leur prêter. Et il les attachait doublement à sa fortune en leur laissant voir clairement de quel prix il paierait

leur assistance dans des conditions déterminées, mais aussi qu'il réservait toujours la liberté de son action pour des éventualités nouvelles. Et si les hommes avec lesquels il s'entretenait ne tenaient point un juste compte des divers éléments et des diverses tendances de sa pensée, dont il ne leur cachait pas cependant la complication, ce n'est pas lui qui les avait trompés, il leur avait laissé le soin de se tromper eux-mêmes.

Cette politique supposait une activité infatigable, une attention constante à tous les événements, la vigilance active et ferme du chauffeur qui mène sa machine vers un but déclaré, qui y va de préférence par les voies ou son regard porté au loin pressent le moins d'obstacles, mais qui est toujours prêt, selon les accidents du chemin et des résistances, à des brusques virages ou à des changements soudains de route dans le réseau compliqué des chemins. Qui ne fouille pas sans cesse des yeux tout l'horizon, qui n'a pas sans cesse la main sur sa machine, se brise ou s'égare. Une attention toujours en éveil, une volonté toujours prête, une sûreté de main admirable, tout cela permettait à M. de Bismarck d'entrer dans tous les événements, dans toutes les passions, assez pour s'en servir, pas assez pour s'y asservir.

Mais, sous ces réserves et dans cette mesure, il est vrai qu'il avait partie liée avec la Russie. Il dépendait de lui qu'à un jour donné il pût compter sur elle comme sur l'Italie, si la politique offensive de la France menaçait l'œuvre de l'unité allemande. Ainsi, la politique de M. Thiers menait la France à un choc non seulement contre l'Italie et l'Allemagne, mais contre la Russie. Et ce qui est prodigieux, c'est que M. Thiers ne l'ignorait pas.

Pouvait-il, du moins, compter sur l'Autriche et sur l'Angleterre ? Il le disait. Et à quelles conditions ? « A cette politique vigilante qui doit reposer sur les forces bien organisées de la France, il faut ajouter au dehors une politique qui ramène à nous les intérêts européens. Or, je vous ai dit que, pour ramener à nous les intérêts européens, il fallait se garder de cette politique qui annonce des projets ultérieurs sous certains mots à double entente et qu'il fallait, au contraire, former en Europe ce parti conservateur dont le principe serait de défendre tous les intérêts attaqués et de n'en attaquer aucun soi-même. Pour former ce que j'appelle en Europe le parti conservateur, il faut que ce principe de ne rien prendre soi-même en ne voulant pas que les autres prennent ; il faut que ce principe soit franchement posé. A cette condition, tout le monde me comprend, vous aurez l'adhésion de l'Angleterre. Quand vous aurez l'adhésion de l'Angleterre, vous obtiendrez celle de tous les petits États de l'Europe, et même celle de l'Autriche. En effet, en supposant que l'Autriche se reconstitue, ce que je souhaite, elle ne peut pas aller jusqu'à former avec la France une alliance qui aurait pour but avoué de menacer les Allemands. L'Autriche pourra très bien se réunir à la France et à l'Angleterre, disant qu'elles ne veulent ni prendre ni laisser prendre, mais cette union n'est possible qu'en la faisant reposer sur ce principe. »

Même ainsi, même si la France renonce absolument à toute entreprise sur la rive gauche du Rhin ou sur la Belgique, même si elle est résolue à ne rien prendre et si elle persuade au monde qu'elle ne veut rien prendre en effet, est-elle assurée du concours de l'Angleterre et de l'Autriche à une politique offensive contre l'unité italienne et contre l'unité allemande? Certes, il sera agréable à l'Angleterre de savoir que la France ne veut pas mettre la main sur la Belgique. Il lui sera agréable de savoir que la France s'unirait à elle, si elle le désirait, pour empêcher l'Allemagne de mettre la main sur les ports de la Hollande. Mais cela suffira-t-il pour décider la nation anglaise à soutenir la France dans ce que M. Thiers appelle une politique conservatrice, et qui était à l'égard de l'Italie et de l'Allemagne une politique de compression? Toutes les puissances de l'âme anglaise s'étaient émues pour l'unité italienne. Et comment imaginer, pour ne marquer qu'un trait, que l'Angleterre, qui avait gardé l'horreur et la peur du papisme consentirait à imposer par la force à l'Italie la souveraineté temporelle du Pape sur les Etats romains? Sans doute si la Russie s'était engagée à fond avec la Prusse et si celle-ci, pour s'assurer l'alliance russe, avait promis au Tsar de l'aider à saisir Constantinople, l'Angleterre se serait émue : et elle se serait jetée, elle aussi, dans le combat. Mais il est infiniment probable que la Prusse et la Russie elle-même auraient fait un grand effort pour désarmer les susceptibilités et les inquiétudes anglaises : et la Russie, tout en développant son influence en Orient, aurait évité les démarches extrêmes qui auraient obligé l'Angleterre à une intervention. Et elle aurait offert à celle-ci une part de profit dans les affaires orientales, comme plus tard, au Congrès de Berlin, et avec l'assentiment de l'Allemagne, l'Angleterre s'appropriait Chypre.

Quant à l'Autriche, elle n'aurait pu seconder une politique offensive de la France en Allemagne qu'à la condition de ménager l'Italie. Depuis Sadowa et la cession de la Vénétie, l'Autriche avait perdu en Italie tout ce qu'elle pouvait perdre. Elle n'avait aucun intérêt territorial et politique à défendre la Rome papale contre les entreprises de la monarchie de Savoie et du peuple italien. Elle n'y avait pas non plus un intérêt moral. Elle s'était aperçue que l'influence cléricale avait affaibli en elle les ressorts de la pensée et de l'action. Elle s'efforçait de secouer le joug de la théocratie. C'est l'ancien ministre de Saxe, le protestant de Beust, qui avait été appelé à la présidence du Conseil pour une œuvre de régénération libérale et nationale. Il brisait le concordat de 1855 qui avait soumis tout l'Etat autrichien, son enseignement, ses lois sur la famille, tout le droit civil et tout le travail de l'esprit à la censure de l'église et au despotisme de Rome. Il soutenait une lutte violente contre les évêques. Pourquoi irait-il, dans l'intérêt du despotisme romain, se brouiller à nouveau avec l'Italie? Pour exercer une action en Allemagne, il avait besoin de n'être pas inquiété sur son flanc occidental. C'est à la coalition de la Prusse et de l'Italie qu'avait succombé l'Autriche en 1866; dissoudre ou prévenir cette coalition était

désormais un des premiers soucis du gouvernement autrichien ; et il était beaucoup plus disposé, comme on le verra, à conclure une alliance avec l'Italie aux dépens du pouvoir temporel de la papauté qu'à entrer en conflit avec l'Italie dans l'intérêt de la papauté. Il ne pouvait donc entrer dans la politique de M. Thiers : celui-ci, en mettant la France au service du pape, écartait de la France l'Angleterre et l'Autriche. Il détournait d'elle toutes les alliances possibles. Aussi, ou bien ses menaces contre l'unité italienne et l'unité allemande resteraient à l'état de fanfaronnades, irritant l'Italie et l'Allemagne sans les arrêter ; ou bien si M. Thiers voulait vraiment les mettre à exécution, s'il intervenait par la force pour réprimer toute démarche nouvelle de ces deux grands peuples vers l'unité nationale, il jetait la France sans alliés dans le plus redoutable conflit comme dans la besogne la plus réactionnaire. Mais si par aventure il avait réussi à intéresser à sa politique l'Angleterre et l'Autriche, quelle effroyable convulsion européenne ! Plaisant effet en vérité d'une politique de « conservation ».

La formation du « grand parti conservateur » en Europe aurait abouti à mettre en ligne l'Angleterre, l'Autriche et la France contre l'Italie, l'Allemagne et la Russie. Et comme l'Italie et l'Allemagne auraient joué dans ce combat tout leur destin de nations, c'était la guerre à fond, la guerre à mort. Pour en finir avec la politique des nationalités, M. Thiers allait déchaîner partout les passions nationales. La Prusse aurait adressé à toutes les énergies allemandes un appel désespéré, et M. de Bismarck aurait même essayé de fanatiser les Allemands d'Autriche, inquiets de voir leur gouvernement armer contre leur race. La maison de Savoie aurait enflammé, pour la suprême bataille de l'indépendance et de la grandeur, toutes les énergies italiennes, toutes les passions révolutionnaires. M. de Bismarck aurait tâché de soulever la « nationalité » hongroise, en lui promettant, dans l'Orient réorganisé et sur les débris de la composite monarchie autrichienne, une grande place et un grand rôle. La Russie, poussant à fond son ambition et brusquant ses desseins, aurait lancé aux peuples slaves des Balkans, aux peuples chrétiens de l'Empire turc le signal de la guerre sainte. C'est à cela que conduisait la politique de M. Thiers, ou elle n'était qu'une enfantine et dangereuse rodomontade.

Ah ! comme M. Rouhier aurait eu beau jeu d'en signaler les incohérences et les périls ! Mais l'Empire, avec moins de décision, avec moins de netteté tranchante, pratiquait la même politique que M. Thiers. Il était gêné par le souvenir de sa politique italienne, par ses affirmations anciennes et répétées du droit des nationalités, par son affirmation récente du droit, de l'avenir des « grandes agglomérations ». Il ne pouvait donc pas opposer à l'unité allemande le veto catégorique et brutal de M. Thiers. Mais il ne l'acceptait pas non plus, ou du moins il ne l'acceptait pas sans condition. Il était décidé ou à se la faire payer par des compensations territoriales ou à y faire obstacle seulement. Et dans les discours de son ministre d'Etat, dans les circulaires de ses diplomates, il abondait en formules évasives qui ne signifiaient pas la rupture



QUI L'EST PENSÉ!

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

nécessaire avec la Prusse, mais qui alarmaient, comme une menace équivoque et exaspérante, le sentiment national de l'Allemagne. Il déclarait que la victoire de 1806 avait « épuisé pour des siècles l'ambition de la Prusse » ; il ajoutait que si elle s'avisait de tendre la main vers le Zuiderzee, l'Angleterre et la France lui feraient comprendre « que le temps des folles ambitions était passé ». Il éludait ainsi la question plus directe et plus pressante : Que ferez-vous si la Confédération du Nord franchit le Rhin ? Ou il n'y donnait que des réponses enveloppées. La France n'était pas jalouse de la croissance des autres États, quand cette croissance était conforme au vœu des peuples ; mais elle ne souffrirait rien qui fut contraire à *ses intérêts et à sa dignité*. Formules vagues et menaçantes, sans habileté comme sans franchise. Comment l'Empire, se réservant de pratiquer à l'occasion la politique de M. Thiers contre l'unité allemande aurait-il pu en dénoncer la contradiction et les dangers ? Quant à l'Italie, la politique impériale, condamnée à ménager le parti clérical, se confondait dans la question romaine avec la politique de M. Thiers.

L'insolence de M. Rouher signifiant à l'Italie qu'elle n'entrerait « jamais » à Rome, faisait écho aux insolences de M. Thiers dénonçant comme un délire l'unité italienne.

Grande est la responsabilité de M. Thiers. Son chauvinisme à courte vue et sa pensée surannée, son conservatisme européen, têtue, étroit et infatué sont pour beaucoup dans les désastres de la France et dans le régime d'universelle défiance et de militarisme exaspéré où l'Europe s'épuise depuis quarante ans. Il a contribué beaucoup à créer, à entretenir en Allemagne l'inquiétude et le soupçon qui ont rendu ou nécessaire, ou au moins possible la guerre de 1870. Il a contribué beaucoup à détourner de nous l'Italie. Et si l'unité italienne et l'unité allemande, qui devaient s'accomplir avec nous ou contre nous, se sont accomplies contre nous, M. Thiers en est, pour une part, responsable. Il n'avait pas le pouvoir, mais il était le plus grand, le plus illustre parlementaire et il représentait la tradition libérale ; une partie de la bourgeoisie parlait et pensait par lui. Si l'Empire avait compris, s'il avait entrevu un jour la folie de sa politique ambiguë, toute grosse de désastres, s'il avait été tenté de reconnaître la pleine liberté de l'Allemagne aspirant à l'unité, s'il avait compris aussi qu'il n'avait pas le droit de s'opposer à l'unité italienne, et que Rome pouvait devenir la capitale de l'Italie sans que la liberté personnelle et l'indépendance religieuse du pape fussent menacées, oui, si l'Empire incertain, discordant, tiraillé, et si inconsistant qu'il était capable de clairvoyance presque autant que d'aveuglement, avait eu un jour, une heure, la pensée, le courage de braver les clameurs des rodomonts et les fureurs des cléricaux, et s'il avait tendu la main de la France, loyale et grande ouverte, à la nation allemande, à la nation italienne, la politique rétrograde et les déclamations contre-révolutionnaires de M. Thiers lui auraient rendu ce geste plus difficile et plus périlleux.

Hélas ! plus tard, trop tard, M. Thiers sera bien obligé de reconnaître, sinon

par les mots, du moins en fait, que sa politique était mauvaise. Oh ! il ne l'a jamais avoué, car il était infailible. Mais enfin, président de la République après la guerre, il constatait bien que la France « la noble blessée », malgré ses désastres, malgré les mutilations subies, comptait encore dans le monde. Il dépendait d'elle, de sa sagesse, de sa prudente fierté, de tenir, même en face de l'Allemagne unie, de l'Italie unie, son rôle de grande nation. Qu'ent-ce été si elle n'avait pas aliéné d'elle l'Italie et l'Allemagne et si elle avait gardé, avec sa noble idée révolutionnaire de la liberté des peuples, l'intégrité de son territoire, toute sa force nationale et toute sa force morale ? De même, M. Thiers, président de la République était obligé de résister avec force aux forcenés du cléricisme qui, au lendemain de la catastrophe nationale exigeaient que la France, encore chancelante, arrachât Rome à l'Italie. Voilà trente-cinq ans que les Italiens sont à Rome. La liberté du catholicisme, la liberté de la papauté a-t-elle été compromise ? Et c'est pour la sauvegarder que M. Thiers faisait violence au peuple italien : c'est pour préserver d'un péril chimérique l'Eglise du Syllabus que lui, l'homme de la Révolution, le patriote français, il écartait de nous toute possibilité d'alliance italienne au moment même où il animait contre nous toutes les défiances et toutes les colères de l'Allemagne. Ah ! oui, la faute de M. Thiers fut lourde, et peut-être ne lui a-t-il manqué que le pouvoir pour porter devant l'histoire la responsabilité déclarée des désastres de la patrie.

Est-ce à dire que cette longue aberration contre-révolutionnaire lui enlève d'avance tout le bénéfice de la courageuse et clairvoyante opposition qu'il fera, en juillet 1870, à la déclaration de guerre ? Non, certes : les choses humaines sont d'une extrême complication. Les effets d'un système faux, d'une conception fautive, ne se développent pas toujours jusqu'à l'extrême conséquence. Des forces contraires les neutralisent et des occasions soudaines permettent d'échapper aux suites les plus funestes d'une grande faute initiale et d'une erreur essentielle. M. Thiers voyait faux l'ensemble du mouvement européen : et si sa pensée avait produit des effets d'une soudaineté explosive, il aurait conduit la France à un désastre immédiat.

Mais il était assez sensé pour chercher à gagner du temps : et comme il n'était pas au pouvoir ses imprudences étaient à long terme. Or, autant il se trompait sur la direction générale des événements, autant il avait le sens rapide des circonstances, des possibilités présentes, des dangers précis et particuliers. Cette prudence de détail et d'occasion, cette habileté de l'heure permettent parfois d'éluder la désastreuse logique des systèmes faux. Et à force d'ajourner, par instinct d'immédiate sagesse, les applications d'une théorie funeste, on arrive pratiquement à se déprendre de celle-ci. Qui sait si M. Thiers, arrivé au pouvoir avant le conflit de la France et de l'Allemagne, n'aurait point, par d'habiles délais et en éludant le jeu de M. de Bismarck, donné à la France et à lui-même le temps de reconnaître qu'elle pouvait sans péril accepter l'unité allemande ? Qui sait si la suite du temps n'aurait pas suggéré, pour les rapports

de l'Italie et du pape, une solution transactionnelle analogue par exemple à celle qu'indiquait Clarendon et qui laissait subsister le pouvoir temporel jusqu'à la mort de Pie IX ? Et M. Thiers lui-même ne se serait-il point résigné en maugréant à une solution de ce genre ? Il y a des hommes qui voient bien le mouvement général des choses mais qui s'embrouillent et se perdent si bien dans la complication des circonstances et la surprise des événements particuliers qu'ils agissent, sans le vouloir, à contre-sens de leurs idées les plus constantes : ce sont des esprits étendus et des sots. Il en est d'autres qui se méprennent sur le sens de l'évolution historique, mais qui sont si sensibles à la particularité des circonstances, si attentifs à la complexité des faits et si prompts à infléchir leur marche pour se garer d'un coup soudain, que leur action est beaucoup plus sage que leur pensée, et qu'ils ont dans l'histoire un bonheur auquel ils n'ont pas tout à fait droit. M. Thiers fut un de ces esprits courts, habiles et heureux.

Le gros des hommes n'a vu que ses prudences de surface et ses réussites de l'heure. Et cela n'est pas négligeable dans le bilan d'une vie humaine. Mais toute sa politique de 1866 et de 1867 a eu, sourdement, profondément, des conséquences de désastre. M. Thiers a déplorablement aggravé les chances de guerre entre la France et l'Allemagne, et, pour la France, les conditions du combat.

Bien plus sage, bien plus sensée, bien plus française, au meilleur sens du mot, je veux dire plus conforme à la fois au génie et à l'intérêt de la France, était la politique des républicains démocrates, de l'opposition de gauche. Courageusement, après des incertitudes douloureuses et d'inévitables tâtonnements, ils firent accueil à l'unité allemande comme ils avaient fait accueil à l'unité italienne. Les événements d'Allemagne leur créaient bien plus d'embarras de conscience et d'esprit que ceux d'Italie. D'abord le Piémont n'était pas, comme la Prusse, une puissance militaire. Il n'avait pas eu de Frédéric II ; ce n'était pas un général italien, c'était Blücher qui, à Waterloo, avait accablé la France napoléonienne en qui respirait encore un souffle de Révolution. L'Italie unifiée n'apparaissait pas comme une menace possible pour la sécurité de la France, du moins au même degré que l'Allemagne unifiée par la Prusse. Ce n'était pas l'Italie toute seule qui s'était libérée ; elle y avait été aidée par la force militaire de la France ; au contraire, en 1866, si la diversion italienne, en affaiblissant l'Autriche, avait contribué au succès de la Prusse, ce sont les troupes prussiennes, toutes seules, qui, sur le champ de la décisive bataille, à Königsgratz, avaient lutté contre l'armée autrichienne et l'avaient vaincue. La force grandissante de la Prusse éveillait donc chez les républicains français des appréhensions et des ombrages que la force grandissante de l'Italie n'éveillait pas, ou seulement chez quelques-uns. De plus, en 1859, le droit de l'Italie était évident, éclatant.

En chassant l'Autrichien de la Lombardie, la monarchie de Savoie faisait



vraiment œuvre nationale. L'Autrichien était l'étranger : c'était le *Telesco* qui ne se maintenait sur le sol italien que par la force de ses garnisaires. Mais l'Autrichien, qui était l'étranger en Italie, ne l'était pas en Allemagne. L'Autriche était, pour une part, une puissance allemande. Elle était un élément de la Confédération germanique et lorsque la Prusse la rejetait de la Confédération, c'était bien une œuvre nationale allemande, car par là l'Allemagne échappant à la dualité d'influences qui la paralysait, pouvait enfin organiser sa vie, mais ce caractère national était beaucoup moins évident qu'en Italie, et l'ambition d'une monarchie particulière, de la maison des Hohenzollern, ne pouvait pas se couvrir d'un aussi beau prétexte de patriotisme que l'ambition de la monarchie piémontaise. C'est ce qu'indiquait Garnier Pagès quand, dans l'interpellation du 4 décembre 1867, il élevait des objections contre la politique de M. de Bismarck :

« On a voulu établir une comparaison entre l'Italie et la Prusse, on a dit que la Prusse cherchait à réaliser ce qu'avait fait l'Italie, que l'ambition de M. de Bismarck avait en Italie un précédent qui l'autorisait en Allemagne, mais la comparaison n'est pas possible. L'Italie cherchait à chasser l'étranger, tandis que le roi de Prusse cherchait à s'imposer par la force, et, la preuve, c'est que l'armée italienne était reçue avec ivresse dans toutes les villes. »

De plus, le mouvement national italien, malgré toutes les transactions et tous les ménagements, affaiblissait la papauté, et par là (du moins on pouvait le croire), la puissance universelle de cette Église qui avait été en France l'ouvrière de contre-révolution, qui avait fomenté et béni les coups d'Etat. La victoire de la Prusse protestante sur la catholique Autriche, quoiqu'elle diminuât le prestige du catholicisme en Europe, n'avait pas la signification et la valeur de la révolution italienne.

Et encore l'action de la Prusse en Allemagne avait commencé par cette affaire des duchés, qui rebutait la conscience par un triste amalgame de droit national, de subtilités juridiques et d'hypocrite violence. Il est vrai que le Danemark n'avait pas traité les populations allemandes du Slesvig et du Holstein comme il s'y était engagé à Londres en 1852; et la Prusse était l'interprète de toute l'Allemagne quand, à la mort du roi de Danemark, elle revendiquait les duchés pour la Confédération germanique. Mais quand elle s'était substituée ensuite à la Confédération et annexé les duchés, elle avait bien montré que toute œuvre allemande ne valait à ses yeux que sous forme prussienne; et la faiblesse du Danemark, accablé par des forces supérieures, faisait oublier ce qu'il y avait eu d'inique à l'origine dans ses prétentions. Quelle que fut la rouerie de la maison de Savoie, il n'y avait pas dans le dossier de l'unité italienne un acte aussi déplaisant que cette pièce initiale de l'unité allemande.

Enfin, et comment des républicains, des démocrates français n'auraient-ils pas été sensibles à cette différence? La part du peuple, de la bourgeoisie démocratique et libérale, avait été bien plus grande dans le mouvement italien que

dans le mouvement allemand. M. de Cavour avait gouverné avec son Parlement, avec l'opinion, avec la nation. Il n'y avait pas eu, entre lui et la Chambre, le long conflit constitutionnel qui a précédé, en Prusse, la crise de 1866, bien mieux, il avait pour coopérateurs secrets, les républicains, les révolutionnaires de l'Italie. Il les desavouait, parfois même les brutalisait, mais de leur consentement, et le peuple italien n'était pas dupe du manège; il savait qu'il allait à l'unité avec toutes ses forces: celles de la monarchie, celles de la Révolution; l'Italie unie se débrouillerait ensuite. Au contraire, l'âpre souci de réaliser l'unité allemande, sous la discipline d'une monarchie autoritaire, avait induit M. de Bismarck à violenter le Parlement prussien. Entre les libéraux et lui, il y avait en désaccord profond sur les moyens de réaliser l'unité allemande, M. de Bismarck voulait recourir à la force militaire, le Parlement croyait à l'efficacité d'une propagande allemande de libéralisme et de démocratie. Le succès avait glorifié la tactique de M. de Bismarck, mais humilié la moitié de l'âme des libéraux: leur patriotisme allemand était exalté et se réjouissait, leur libéralisme était meurtri; et les républicains français s'exagéraient encore l'amertume de cette demi-défaite des nationaux-libéraux. De là, contre l'œuvre prussienne et bismarckienne, un surcroît de défiance et d'hostilité.

Et quelle occasion pour eux de discréditer, d'abaisser l'Empire, et de quel héroïsme de pensée il aurait fallu qu'ils fussent capables, de quelle abnégation surhumaine pour résister d'emblée à la tentation d'accabler le César équivoque sous le poids de ses déconvenues! Ce n'est pas seulement au nom de « l'ordre social » menacé qu'il avait traitreusement assailli la République, opprimé la liberté, fusillé ou déporté ou bâillonné les citoyens les meilleurs. Il avait abusé contre la France de son vieil instinct de gloire, des souvenirs enivrants de primauté qui troublaient encore les consciences les plus sobres, des promesses de grandeurs que le nom seul de Napoléon suggérait aux âmes. Ah! la race maudite, qui avait coupé en deux l'âme de la France révolutionnaire et qui avait tourné contre la passion de la liberté la passion de la grandeur. Depuis des années, « le Bonaparte » avait pu jouer ce jeu perfide. Qui pouvait s'opposer à son entreprise de Crimée? Il allait humilier ces Russes, ces Cosaques qui étaient pour les républicains le symbole même de la contre-révolution européenne. Qui pouvait lui faire grief de sa campagne d'Italie? son seul crime fut de s'arrêter et d'arrêter le peuple italien avant qu'il ait pris Venise, avant qu'il ait pris Rome. Malgré tout, Magenta et Solferino avaient, même sous l'ombre du César fouche, bataillé pour la démocratie, pour la liberté, pour l'avenir. L'aventurier ne laissera-t-il donc pas tomber son masque? Et quand donc pourra-t-on le souffleter au visage sans que la main hésite devant une caricature de Révolution? Or, voici que lui, l'homme des nationalités, il laisse écraser la petite et vaillante nation danoise. Voici que lui, l'homme du prestige et de la force, il laisse grandir, non pas l'Allemagne mais une Prusse casquée et bottée qui foule les libertés allemandes. Voici que lui, qui se flattait de mener la

diplomatie européenne, il est joué, dupé, bafoué. Il a cru qu'il interviendrait comme Dieu pour fixer, entre l'Autriche et la Prusse la destinée incertaine, et la Prusse le raille avec une déférence affectée. Le César n'est plus qu'un Arlequin à la latte faussée que la Prusse salue d'hommages décevants.

Cet homme avait dit qu'il ferait la France plus haute : il l'a humiliée. La croissance prussienne est faite de la décadence française. O le naïf, qui ayant suscité, puis ligotté l'Italie, l'a obligée à recourir aux bons offices de la Prusse ! Comme un soldat qui emporte dans son casque les fruits qu'il a lui-même cueillis à l'arbre et ceux qu'il a volés dans l'armoire du paysan, le Prussien emporte le fruit de sa propre victoire et le fruit des victoires italiennes cueillies par Napoléon. Le César n'est plus qu'un saltimbanque déchu, il est tombé de la corde et il a déchiré en tombant la gloire française dont il s'était revêtu. Ainsi, au cœur des républicains, bouillonnaient les colères, les haines, les mépris : quel miracle si la grande idée de l'unité allemande n'en était pas d'abord éclaboussée ! Et pourtant ils se contiennent ou se surveillent, et peu à peu ils dégagent la nation allemande, l'unité allemande de tout cet amalgame. Et c'est à une politique de paix, d'amitié démocratique et fraternelle qu'ils concluent. Ah ! ce ne fut pas sans lutte ! Quinet, à la nouvelle de Sadowa, a tressailli. Sa vieille prédiction lui revient en mémoire : celle de 1831, celle que j'ai citée, bien vieille en effet déjà, mais qui est devenue la vérité même : et il écrit lievreusement à ses amis : « Voyez, j'avais vu juste. C'est la Prusse maintenant qui mène l'Allemagne et elle va la mener contre nous. L'Empire a infligé à la France le plus effroyable désastre : et voilà ce que deviennent les peuples qui s'abandonnent. La servitude n'est pas un lit de repos, c'est un lit de mort. O France, relève-toi, ne meurs pas ! »

Mais à l'Allemagne, même prussiennisée, même redoutée, va-t-il lancer l'aveugle anathème ? va-t-il, en jetant la pierre à ce peuple casqué, s'exposer à meurtrir le front où ont vécu tant de pensées ? Non, mais dans son écrit de 1867, *France et Allemagne*, il essaie de dégager des événements, non pour un peuple, mais pour tous, la leçon morale. Il invite la France, l'Allemagne, l'Europe à dépasser la période équivoque et trouble où la force et le droit sont si étrangement mêlés qu'on hésite à flétrir la force parce qu'il y a en elle une parcelle de droit et à glorifier le droit parce qu'il est souillé de violence, c'est-à-dire d'injustice. Par la Prusse, par l'audace et la brutalité de la Prusse, l'Allemagne est faite, l'unité allemande est faite. Ce que n'avait pu la seule force de la pensée et du droit, la glaive et l'astuce l'ont accompli, car Quinet ne ruse pas, ne chicane pas avec la réalité : c'est bien l'unité allemande complète qui est dès maintenant un fait. Il n'y a pas de ligue du Mein qui tienne ; au-delà des passagères combinaisons, toute la grandeur de l'Allemagne unie apparaît. Mais quoi ! cette victoire de la Prusse n'est-elle donc que la victoire de la force ? et est-ce bien la caste des hobeteaux qui a vaincu ? Quinet entrevoit d'autres possibilités : « L'empire allemand est fait... Je croirais volontiers

qu'en beaucoup de choses, il ira contre le but de ses auteurs. Ils ont cru servir les intérêts d'une aristocratie féodale; ne soyez point surpris s'il arrive le contraire. Aucune nationalité ne s'est développée sans que l'industrie n'ait grandi avec elle, et l'industrie en croissant a pour premier effet de limiter et d'abaisser l'aristocratie. L'Allemagne n'échappera pas à cette règle qui est jusqu'ici sans exception. Les parties éparses du grand tout teutonique se rapprochent et se fondent, la richesse générale augmentera, la puissance héréditaire des grandes familles en sera diminuée. Le parti féodal se sera blessé par ses armes ». C'est la ferme et nette prévision du prodigieux développement économique et industriel de l'Allemagne unifiée, et des changements politiques et sociaux, lents peut-être, mais certains, qui en résulteront.

Et puis, il est permis de penser que le despotisme prussien ne parviendra pas « à extirper de la race allemande les besoins de l'esprit ». Elle restera donc l'Allemagne pensante. Certes, la pensée allemande a subi une sérieuse défaite, puisque ce n'est pas elle qui, par sa vertu propre et par les moyens qu'elle suggérait, a unifié l'Allemagne. Mais dans cette défaite elle reste une grande force glorieuse. L'orgueil de la race germanique, c'est qu'elle prétend représenter toute une civilisation, un ensemble de doctrines et de méthodes, une science, une philosophie. Abdiquer sa pensée serait pour elle abdiquer sa victoire, ce serait aussi renier la Réforme, qui est sa force. « Cet Empire est protestant, c'est assez dire qu'il ne peut recommencer le passé sous la forme de l'arbitraire des États catholiques. Par exemple il ne peut graviter autour de la papauté et la refaire de ses mains. Combien de libertés ne sera-t-il pas obligé de laisser vivre : liberté de conscience, liberté de penser, c'est-à-dire toutes celles dont s'honore le plus l'homme moderne. Le droit divin ne sera qu'une prétention chez les protestants. Il ne peut y être un principe. Voilà les raisons dont se bercent les libéraux, les démocrates allemands. Cela explique pourquoi ils acceptent si aisément leur défaite. »

Et qui peut prévoir ce que produira, dans une Allemagne industrialisée et moins aristocratique, la force persistante de la pensée ? Quinet n'a pas prévu explicitement, et sans doute il n'eût point souhaité la fortune de l'idée socialiste. Il semble ignorer jusqu'au nom de Lassalle et de Marx. Mais il a bien vu que sur l'Allemagne prussienne, militaire et féodale, des formes nouvelles surgiraient par où se continuerait la victoire de l'esprit.

Est-ce à dire qu'il glorifie ou seulement qu'il annie la violence de la Prusse ? Non, mais il ne peut lui appliquer des règles de jugement plus sévère qu'au reste du monde. On dirait même que cet esprit hautain, qui d'habitude ne veut pas faire crédit à la nature, se résigne à voir une espérance de justice et de progrès réussir par des moyens de force. « L'Allemagne se donne dès les premiers pas un grand démenti. Kart lui avait appris à chercher la liberté et la prospérité dans une fédération d'États sur laquelle il revenait sans cesse. Cette vue du penseur allemand est renversée par ce qui vient d'arriver en Allemagne ;



LE RÉVÉREND PÈRE JULES FAVEL.

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

de même que les plans de liberté, formés par les sages de la Révolution française, ont échoué en France, des deux côtés, même démenti donné aux espérances et aux prévisions des meilleurs. Est-ce donc que l'avenir doit infailliblement renier ceux dont le passé s'honore le plus ? Non, sans doute. Mais le monde, qui n'a pu attendre le but par la voie directe, y revient par des détours frauduleux dont la raison se scandalise. Kant et Mirabeau ne tenaient pas assez compte de ce qui reste chez nous du vieil homme servile. »

« L'Allemagne n'a pu attendre à la patrie allemande en passant par la justice et par la liberté. Elle y arrive par le chemin de l'injustice et de l'arbitraire. Par là elle montre à son tour combien notre Europe est encore barbare. »

Mais serait-il juste que la Prusse fût seule châtiée pour cette universelle barbarie européenne ? L'œuvre bismarckienne, c'est le détour frauduleux, mais par où est passé jusqu'ici tout le progrès humain. Il ne faut point briser la patrie nouvelle avec sa brutale enveloppe. La question est de savoir si la patrie allemande saura se dégager de cette gangue de violence et de servilité ; mais surtout que la nouvelle patrie fasse œuvre nette. Ce que Quinet redoute pour elle, ce n'est pas, malgré ses victoires, une ivresse napoléonienne de gloire militaire ; ce n'est pas non plus la servitude entière, la prostration d'esprit des pays que le despotisme catholique accable et endort. Mais c'est une sophistication des libertés, un mensonge analogue en son fond au mensonge du césarisme français.

« Considération bien grave que je sou mets aux Allemands. Jusqu'à cette heure le despotisme prussien a été violent, inique ; mais il n'a pas pris la peine d'être faux. Il s'est servi d'armes ouvertes : l'audace, la témérité, le déli ; il ne les a pas empoisonnées par le mensonge ; or, c'est le mensonge seul qui corrompt l'avenir. Jusqu'ici le principe du droit, celui de la vie morale peut donc être restauré et sauvé.

« Mais prenez garde à ceci : le moment décisif n'est pas encore venu. C'est celui où le despotisme aurait besoin de se déguiser, de changer de nom, de langage, de prendre le masque de la liberté et de la démocratie. A ce moment tout menace de se fausser, de se dénaturer.

« Que feront alors les Allemands ? Ce sera l'heure des embûches. Veulent-ils y tomber ? Quand le despotisme se masquera de démocratie, la démocratie, toujours complaisante, épousera-t-elle le despotisme pour se donner un soutien ?

« Si jamais pareilles épousailles se font, dites pour toujours adieu à ce que vous avez connu de la vie allemande : profûte de l'intelligence, pénétration, grandeur de l'esprit, génie, gloire. Tout disparaîtra, tout se noiera dans la confusion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du vrai et du faux. Qui peut se figurer un byzantinisme allemand ? Le mélange des vices du Nord et des vices du Midi, c'est trop à la fois. Machiavel réfute par Frédéric et réalisé

par le *Tugendbund*, par la Société de la Vertu ! De grâce, pour vous, mille fois plus encore que pour nous, épargnez au Nord cet avenir ! »

Je ne sais si l'avenir a réalisé l'inquiet pressentiment de Quinet. Si les institutions de l'Allemagne ne sont que mensonge, ce n'est pas au sens que prévoyait et redoutait Quinet. Il était hanté à ce moment par la manœuvre du 19 janvier, par l'essai d'« Empire libéral » par où le césarisme essayait de se renouveler. Et ce qui l'exaspérait comme la pire des hontes et le pire des dangers, c'était la ruse du despotisme se masquant une fois de plus de liberté. Demain, par un nouvel appel au peuple, par un nouveau plébiscite, le maître faussera encore la souveraineté nationale. En Allemagne, la monarchie impériale n'a pas eu cette hypocrisie. Elle n'a pas invoqué le principe de la souveraineté du peuple pour domestiquer le peuple. Elle a hautement proclamé son droit historique, antérieur et supérieur.

Mais ce qui fausse la vie allemande, ce qui fait qu'elle est aussi à sa façon duperie et mensonge, c'est qu'on ne sait jamais si la part de pouvoir et de contrôle octroyée de haut à la nation est un expédient passager destiné à mieux assurer la domination éternelle des Hohenzollern, ou le principe et le germe d'un développement démocratique plus vaste. C'est un lourd amalgame de monarchie, de féodalisme, de démocratie subordonnée et de parlementarisme à demi illusoire ; une sorte de chaos figé dont aucun frisson de liberté n'ébranle la confuse et pesante hiérarchie. Par là la force de l'unité allemande, qui pouvait beaucoup pour le progrès du monde, reste comme une menace ambiguë. Et, en ce sens, Quinet avait raison de s'inquiéter. Mais cette inquiétude même et ce souci marquent qu'il avait pris son parti de la définitive unité allemande, puisqu'il essayait d'avance d'en déchiffrer le sens. Devant la grandiose et redoutable formation de l'Allemagne, il met la France en garde tout à la fois contre la bouderie haineuse et jalouse et contre la naïve confiance.

L'Allemagne n'a pas oublié que pendant des siècles, le Français fut l'ennemi, l'envahisseur, le démembrer. Le ressentiment durera longtemps encore. Ceux qui, pour atténuer les conséquences de Sadowa, et pour donner le change à l'opinion troublée, déclarent que l'Allemagne sera une barrière contre l'ambition russe et une protection pour la France, ceux-là se moquent. « Ne jouons pas, je vous prie, avec nous-mêmes. Non, l'Allemagne ne se constitue pas pour nous. Non, elle ne se tourne pas contre les Russes. Et pourquoi ? Pour une raison très simple. Quand un homme a reçu une blessure profonde sur une partie du corps, il croit naturellement que c'est de ce côté qu'il va être assailli de nouveau. On ne voit le péril que du côté où on l'a déjà éprouvé une fois. Au contraire, on ne le redoute pas là où il ne s'est jamais fait sentir. Or, la Russie étant l'alliée de l'Allemagne depuis plus d'un siècle, ayant mêlé son sang au sang allemand dans les grandes guerres dont le souvenir dominait tout, le Russe, ainsi, ne paraît pas un danger aux yeux des Allemands. Où voient-ils donc le côté menaçant pour eux ? Ne vous y trompez pas, ils le voient

toujours là où ils se souviennent d'avoir été frappés au cœur. Et quelle nation leur a porté le coup ? Quelle nation les a conquis et les a tenus sous le joug ? La France de 1806 à 1815. Aussi est-ce toujours contre la France qu'ils s'arment et se mettent en défense, même quand ils n'en ont aucun sujet... » Comment donc la France se prémunira-t-elle contre le péril que lui fait courir l'hostilité profonde et l'incurable défiance de l'Allemagne constituée ? Chercherons-nous le salut dans des alliances ? Coaliserons-nous notre dépit avec la rancune des vaincus de Sadowa ? « Nous unissons-nous à l'Autriche ? Ce serait épouser la défaite méritée. » Ou bien chercherons-nous à nous consoler par de sordides et iniques compensations territoriales ? « Irons-nous, comme quelques-uns nous le conseillent, nous ruer sur la Suisse, sur la Belgique, c'est-à-dire sur les petits peuples désarmés qui nous entourent, et prendre sur eux notre revanche du tort que les puissants nous ont fait ? » Quelles généreuses compensations ! Quel beau couronnement à nos idées de justice ! Ce serait là, sans doute, notre nouveau 89. Mais ces petits peuples répugnent à une communauté d'avenir avec nous. Ils se sont fait une vie propre, nationale, distincte de la nôtre. Où est l'avantage pour nous de nous donner, par la force, des membres morts ?

D'ailleurs, ce qu'il y a de nouveau dans le monde ce n'est pas une formation territoriale plus vaste à quoi il pourra être fait équilibre par des remaniements territoriaux ; c'est l'avènement d'une force morale, d'une conscience nationale : « Considérez que le changement qui s'accomplit de l'autre côté du Rhin ne consiste pas dans l'acquisition de terres nouvelles ; il consiste principalement dans l'essor de l'esprit national, dans la création subite d'un nouvel être moral, la patrie allemande. Ceux qui ont été vaincus se disent qu'après tout ils l'ont été par des compatriotes : les blessures reçues portent ainsi leur guérison avec elles-mêmes. Il ne s'agit pas de conquêtes purement matérielles comme dans les temps ordinaires. Mais les membres épars d'un même corps se réunissent et s'animent d'une même vie. Il en résulte une force immense et cette force se développe chez des peuples dont il est aisé d'exciter les ressentiments contre nous. La balance de la civilisation oscille en ce moment, ou plutôt elle penche brusquement du côté de l'Allemagne.

« Que mettrons-nous donc dans l'autre plateau pour rétablir au moins l'équilibre ? L'épée de Brennus n'y suffirait plus. Quelques enclaves de la rive gauche du Rhin ? Saarbrück ou Luxembourg ? Il a suffi de prononcer quelques noms de villages pour éveiller un long cri du Rhin à l'Elbe. D'ailleurs, encore une fois, l'Allemagne grandit en ce moment par une idée commune à tous les Allemands, concertée depuis le commencement de ce siècle, poursuivie sous les formes les plus opposées, enfin obtenue et réalisée ou près de l'être : la Patrie, l'Unité et la Nationalité. Il s'agit de faire contre-poids à cette pensée par une autre pensée également ajournée, toujours convoitée, toujours reprise, et qui est pour la France ce que l'unité est pour l'Allemagne. Dites si vous en voyez



une autre que la Liberté perdue et recouvrée. Pour moi, je n'en vois pas qui puisse peser encore autant qu'un univers. »

Au demeurant, ce n'est pas sans défiance ni sans tristesse que Quinet voit l'avènement en Europe des grandes nations massives. Qui sait si elles serviront de support à la liberté et au droit, ou si elles n'écraseront pas sous leur masse compacte la liberté et le droit ? La conscience européenne est singulièrement tiraillée et incertaine. Elle adore la force, mais en essayant de se persuader que les victoires de la force préparent les victoires du droit. En tout cas, il n'est qu'un moyen de dissiper cette ambiguïté funeste. Ce n'est pas d'opposer à des entreprises douteuses d'autres entreprises douteuses ; ce n'est pas, notamment pour la France, d'empêcher ou de retarder l'inévitable unité allemande, mais c'est de redevenir la nation de la liberté. Qu'elle ne s'attarde pas à des combinaisons bâtarde. De même qu'en aidant d'abord à la libération de l'Italie, en la contrariant ensuite, elle détourna d'elle, par un bienfait tronqué et contradictoire, la reconnaissance du peuple italien, ce n'est pas par une parodie de liberté, ce n'est point par un triste mélange de liberté menteuse et de césarisme qu'elle appellera à elle la sympathie de la démocratie européenne. C'est seulement par la liberté intégrale que la France assurera dans la paix son relèvement national et moral. C'est par là seulement qu'elle pénétrera d'un esprit nouveau, l'esprit du droit, la politique européenne qui n'est qu'une politique de masse. Noble et sévère appel fait d'amertume et d'espérance. Comme ce qu'il contenait de méfiance et de tristesse avait irrité quelques susceptibilités allemandes, Quinet tint à les rassurer par une vigoureuse déclaration de paix, d'amitié, de démocratie ; et le 20 janvier 1867, il écrivait de sa maison d'exil, de Veytaux, dans le canton de Vaud, à un démocrate allemand : « Monsieur, dans votre généreuse lettre, j'aime surtout à voir un serrement de main de la démocratie allemande à la démocratie française. J'y réponds à la hâte, mais de grand cœur. Un signe semblable de sympathies à travers d'inévitables dissentiments n'eût pu se trouver en 1813 ; il eut été même difficile à rencontrer en 1830 et en 1848. Vos nobles paroles auront de l'écho de l'autre côté du Rhin.

« Vous avez vu clair dans ma pensée. Ce n'est pas vous, Monsieur, qui m'accuserez de vouloir (chose impie) brouiller la France et l'Allemagne. Leur alliance m'a toujours paru le salut de nos temps ; et je ne dis pas seulement l'alliance des cabinets, mais l'entière communication des esprits qui, différents en tant de points, sont faits pour se compléter les uns par les autres. Le jour où cette union s'accomplira inévitablement, sera une des grandes dates de la civilisation. Tous les hommes amis de l'humanité applaudiront à la fois. Pour ma part, je n'ai cessé de travailler à préparer ce jour ; je n'irai pas me démentir en ce moment.

« Pour qu'une pareille union se forme loyalement, la main dans la main, que faut-il, Monsieur ? La lumière. Et qu'est-ce aujourd'hui que la lumière

pour les peuples ? La liberté. C'est elle qui, en les enveloppant, dissipera les préjugés, les ombrages qui les séparent encore.

« Des deux côtés du Rhin, les peuples se sont entre-déchirés parce qu'ils ne se connaissaient pas; parce qu'ils ont été systématiquement aveuglés les uns sur les autres, parce qu'ils se sont formé des chimères qui ne profitaient qu'à la commune servitude.

« Qu'ils se voient enfin tels qu'ils sont; qu'ils ouvrent les yeux. Ils s'étonneront de leurs anciennes disputes. Ils se verront liés au même char de lumière. Ils apercevront devant eux même œuvre, même carrière, même but; demander la liberté pour la France, c'est donc la demander pour l'Allemagne et réciproquement. Comment serait-ce blesser l'une que de réclamer pour l'autre des garanties dans la vigilance de l'esprit public ?

« Le sommeil de l'une ne peut profiter à l'autre, bien moins encore l'ignorance et la nuit. Car il est certain que si, par l'anéantissement croissant de l'esprit public, l'obscurité se faisait sur la France, ou sur l'Allemagne, ou sur toutes deux à la fois, ces deux grandes nations couvertes de leurs grandes armées marchant dans la nuit côte à côte ne pourraient manquer de s'entrechoquer tôt ou tard.

« Ce serait bien en vain que nous leur crierions alors dans les ténèbres : Soyez amis, vivez en frères ! Vos déchirements ne profitent qu'à vos maîtres. Nos voix ne seraient entendues de personne. Trop de gens auraient intérêt à les étouffer. La nuit s'épaississant, des deux côtés du Rhin, dans la conscience et dans l'intelligence, ce choc que vous tenez à bon droit pour monstrueux, qui vous fait horreur, que pourtant il faut prévoir si nous voulons l'éviter, se produirait infailliblement un jour, au gré de l'ambition de quelques hommes, pour la honte et la ruine des deux peuples. La civilisation européenne, qui a besoin de tous les deux, reculerait pour un temps qu'il serait impossible de marquer.

« Oui, monsieur (et en cela vous serez sûrement de mon avis), plus les armées contemporaines, que chaque Etat met aujourd'hui en ligne, sont colossales, plus il est nécessaire que les peuples voient clair dans la destination de ces armées. Il faut qu'ils sachent ce que l'on veut faire de ces prodigieux engins de destruction. Les voilà avec des forces militaires qu'ils n'ont jamais eues à ce degré, avec des bras de géants qu'ils tendent au hasard dans l'espace. Ayant ces bras de géants, ne serait-ce pas une pitié s'ils gardaient des esprits d'enfants, des têtes d'enfants, sans s'inquiéter de savoir où, comment, contre qui, à quels projets doivent servir leurs forces déchainées ? Avouons-le; ce serait pis qu'un retour à la barbarie. Ce serait retomber de la virilité à l'enfance.

« Travaillons donc, monsieur, en commun, à réclamer des deux côtés du Rhin la liberté et la lumière, puisque c'est le seul moyen d'empêcher que deux grandes nations ne se heurtent et ne se brisent, au milieu des ténèbres, dans la main de leurs chefs. Il n'est aujourd'hui, pour aucun de nous, une plus noble

tâche à remplir. En défendant la France, j'ai défendu l'Allemagne. Vous l'avez compris, vous avez osé le dire. »

Ainsi, Quinet s'efforçait, après Sadowa, d'épurer le patriotisme français et le patriotisme allemand de toute violence, de toute haine; et c'est en proposant à la France et à l'Allemagne un but commun et sublime: la conquête de la liberté, qu'il espérait les détourner des belliqueuses décisions et les réconcilier à jamais. Lui-même donnait le bon exemple en abandonnant décidément toutes les revendications territoriales où un moment, en 1840, il s'était complu, et en reconnaissant la nécessité profonde de l'unité allemande. Les plus illustres des républicains démocrates français firent sur eux-mêmes un effort analogue, et à mesure que les événements se développent ils s'élèvent à des vues plus sereines et plus larges. Malgré sa sévérité pour l'œuvre de M. de Bismarck, Garnier-Pagès conclut à une politique de paix. Il déclare que si la France n'inquiète pas l'Allemagne, l'œuvre de M. de Bismarck se brisera, c'est-à-dire que l'Allemagne cherchera à réaliser son unité, non par la force prussienne, mais par la liberté allemande.

Jules Favre, après bien des oscillations, des tâtonnements, des contradictions, arrive enfin au point de pensée supérieur marqué par Quinet. Dans la question italienne, il avait toujours eu une opinion très nette; toujours il avait appelé de ses vœux l'unité complète, la délivrance complète de l'Italie, la fin de la domination autrichienne et du pouvoir temporel. Chrétien philosophe, ce Lyonnais, à l'âme tourmentée et mystique, voyait dans la chute de l'État romain une victoire de la démocratie et du droit moderne, mais aussi un renouvellement du christianisme. En son discours du 1<sup>er</sup> mars 1866, il dénonçait, comme M. Chesnelong, le matérialisme, mais il ajoutait que la domination temporelle du pape était un appel à la puissance de la matière, une diminution de l'esprit: « Le christianisme, messieurs, soyez-en sûrs, entre dans sa phase philosophique, il se fortifie par les lumières de la science. Au lieu de lui barrer le chemin du siècle, ouvrez-le lui largement, que le siècle et lui fassent ensemble un pacte d'alliance, qu'ils se réconcilient l'un avec l'autre... Si c'est là votre foi, comme c'est la mienne, ne l'humiliez pas avec des formules qui pourraient lui donner le plus éclatant démenti. Craignez d'offenser Dieu en disant que la doctrine éternelle peut être subordonnée aux aberrations et aux passions contingentes de ses créatures. » Ainsi c'est avec l'unanimité de ses forces morales, c'est comme démocrate et comme libre chrétien mystique qu'il travaillait à la libération italienne. Devant la question allemande il était au contraire plein de trouble et de contrariété. Tout d'abord, quand la Prusse intervint au nom de l'Allemagne pour arracher au Danemark les populations allemandes des duchés, c'est contre la Prusse, en avril 1866, qu'il prend parti. Cédait-il surtout à la passion de la controverse contre l'Empire et voulait-il à tout prix critiquer la politique d'abstention, de non intervention que celui-ci avait pratiquée? En tout cas il est visible qu'il ne

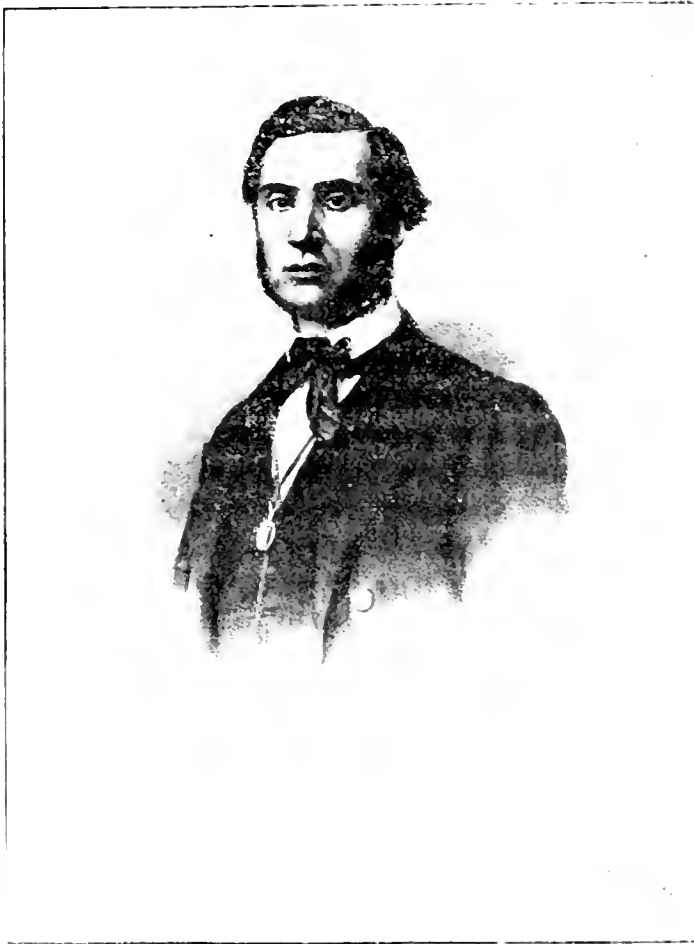
tient pas compte de tous les éléments du problème. Il voit juste quand il annonce que M. de Bismarck, après avoir revendiqué les duchés pour l'Allemagne et au nom du droit des populations allemandes, les annexera à la Prusse. Mais il ne reconnaît point assez que le conflit a une origine allemande, que toute l'Allemagne s'est passionnée pour la liberté des populations allemandes, tyrannisées par la monarchie danoise, et il oublie que même quand M. de Bismarck dénature cette cause allemande par la violence prussienne, il suffirait d'une intervention diplomatique un peu pressante pour que l'Allemagne tout entière se sentit blessée. C'est la fatalité de ce drame ambigu que la Prusse, même quand elle fait violence à l'Allemagne, sert une profonde passion allemande, et si la France, l'Angleterre, la Russie demandaient des comptes à la Prusse, toute l'Allemagne verrait dans la Prusse, même égoïste et brutale, le représentant de l'indépendance et de la puissance allemandes.

Quelques mois plus tard, le 2 mars 1866, quand Jules Favre intervient de nouveau dans les affaires allemandes, il se débat contre les difficultés du problème, et il n'aboutit pas à une solution claire et précise, mais il commence à en mieux reconnaître la complexité. L'Autriche et la Prusse ont conclu à Gastein, le 14 août 1865, un accord d'ailleurs provisoire, où elles se sont partagé « les dépouilles » du Danemark, je veux dire les duchés. La Prusse a la partie septentrionale, le Slesvig, l'Autriche a la partie méridionale, le Holstein. Mais il est visible dès lors que pour la Prusse ce n'est qu'une étape, et dans cette convention même elle se ménage les moyens d'assurer sa domination sur l'ensemble des duchés. Elle prélude par là à sa prochaine grandeur, à l'unification totale de l'Allemagne sous l'hégémonie des Hohenzollern.

Or, devant ce fait immense, la pensée de Jules Favre se dérobe à demi. Ni il n'ose conseiller à la France d'accepter sans récrimination et sans peur cette unité allemande, même prussienne ; ni il n'ose lui conseiller de l'empêcher par la guerre. Il reproche à l'Empire de ne pas marquer assez haut sa sympathie pour le Danemark vaincu et spolié ; mais il ne veut pas que la France s'engage à fond contre la Prusse. Il s'épouvante à la pensée que l'unité allemande pourra être constituée et manœuvrée par la Prusse ; mais il comprend bien que toute intervention de la France n'aura d'autre effet que de hâter le groupement des forces allemandes sous la discipline prussienne. Il veut que la France, par une politique de paix, par la répudiation de toute conquête, rassure l'Allemagne ; mais la paix ne suffit pas aux patriotes allemands ; ils ne veulent pas la tenir de la seule sagesse, de la seule tolérance de l'étranger. Ils veulent qu'elle soit garantie par la force de l'Allemagne elle-même, et, cette force, l'Allemagne ne peut la trouver que par l'unité. Or, cette unité allemande, elle fait peur à Jules Favre, même si elle se réalise par la liberté, et il semble qu'il veuille soustraire l'Allemagne à la Prusse, non pas seulement pour qu'elle soit plus libre, mais aussi pour qu'elle soit moins forte. Dangereuse défiance qui enlevait à la politique de paix du grand orateur toute

efficacité et qui compromettait en Allemagne la cause même de la liberté, devenue synonyme de faiblesse nationale.

« Je ne conclus ni à la guerre ni à la menace, mais il me semble qu'il convient à la diplomatie française de prendre, alors qu'elle proclame le droit violé et la force triomphante, une attitude plus résolue. Qui peut contester que



PORTRAIT ET SIGNATURE D'ÉMILE OLIVIER

D'après un document au Musée de la Commune.

te hommes en face d'une puissance ambitieuse, dont les secrets desseins s'efforcent de dominer un jour l'Allemagne entière? Elle se recommande à l'Europe par des qualités exceptionnelles. Sa population est brave, industrielle, et elle a des vertus civiques qui sont loin d'être à dédaigner; mais, en

même temps, au fond du cœur de chacun de ses concitoyens, conve un secret sentiment qui s'y est développé avec le culte de la patrie, avec les souvenirs historiques, et qui la pousse forcément vers la conquête. Un jour peut-être cette nation sera appelée, non plus seulement dans les Conseils, mais sur les champs de bataille, à devenir notre rivale. »

« *Souffrir, sans s'y opposer, son téméraire agrandissement, ce serait une faute enorme que la France ne doit pas commettre.*

« *Je dirai que telle est la tendance de la Prusse et qu'il pourrait arriver qu'un jour elle eût sous la main 80 millions d'hommes à nous opposer.*

« ... Ni les principes de Frédéric II, ni ses procédés ne sont oubliés en Prusse: l'école a encore des disciples et des imitateurs, et sans vouloir prononcer dans cette enceinte aucune parole indiscrette contre cet homme d'État qui est à la tête des affaires de ce pays, qu'il me soit permis de dire de lui cependant qu'il a hérité et de l'audace de ce maître et en même temps de son dédain des hommes, de son mépris des lois constitutionnelles qui régissent son pays. Quand il affiche hautement ses idées de conquête et qu'il commence à les mettre à exécution, la France doit avoir l'œil ouvert sur ces entreprises, et ce serait une incroyable faiblesse de notre part que d'abdiquer par des paroles de renoncement philosophique semblables à celles que nous rencontrons dans le discours du trône.

« Encore une fois, ce que je lui demande, ce n'est pas une déclaration de guerre: non, la France peut faire mieux. Elle peut ne pas marquer pour M. de Bismark de prédilection particulière et je conseille à mon pays, au lieu de pencher vers lui, d'aller au contraire à l'élément libéral qui le contient et le modère, qui représente la force vive. Au lieu de permettre que la main de cet homme d'État tienne l'épée qui est tournée contre la liberté prussienne, il faut aller à celle-ci pour l'intéresser à nos destinées par nos paroles de sympathie.

« Non, Messieurs, que je veuille la propagande; mais la France à d'autres moyens d'action.

« Je parlais tout à l'heure de la légitime influence qui appartient à la Prusse dans toute l'Allemagne: elle est due au génie civilisateur de son peuple, elle est due à la profonde érudition de ses savants: elle est due à la hardiesse de leurs conceptions et aussi à la ténacité de ses hommes d'État.

« Et cependant nul ne conteste que le sabre qu'elle traîne derrière elle avec affectation n'éveille les susceptibilités des puissances secondaires qui l'entourent. Nous les avons peut-être trop dédaignées, Messieurs, et si nous consultons les traditions de l'histoire, tout aussi bien que les règles du bon sens, il ne nous est pas difficile d'apercevoir que là sont nos alliés naturels. (*Marques d'approbation autour de l'orateur.*)

« Ce n'est point par les critiques que nous devons aigrir leur mécontentement, et chercher à grossir autour de nous les rangs des alliés que l'opposition seule nous donnerait; c'est par la vérité, c'est par la justice, c'est par la liberté.

Il faut que la France en finisse une fois pour toutes avec les préventions injustes que l'Allemagne peut avoir conçues contre elle, et pour cela, Messieurs, il faut qu'avec une loyale fierté elle déclare qu'elle ne veut plus de conquêtes. (*Très bien, très bien, autour de l'orateur.*) Que ce fantôme de la rive gauche du Rhin, qu'on présente toujours comme un obstacle entre l'Allemagne et elle, la liberté le fasse complètement évanouir. Non, non, Messieurs, la France régénérée n'a pas besoin de se faire la gardienne de la pierre tumulaire de Charlemagne et de pousser la ligne de ses légions jusqu'à l'antique cité de Cologne.

« M. Emile OLLIVIER. — Très bien.

« Elle tendra la main à l'Allemagne: elle lui dira que, désintéressée désormais de toute espèce de projets de conquête, elle se sent assez forte pour faire avec elle une loyale alliance.

« Nous voulons être pacifiques, Messieurs, sachons tout d'abord être libres: mais pour cela, encore une fois, il faut que dans les alliances elle observe ces règles de prudence dont je parlais tout à l'heure. Elle doit, dans ces questions comme dans toutes les autres, s'interroger elle-même et consulter son histoire: elle y trouvera à chaque page cette leçon, qu'elle a toujours tenu sa place dans le monde par sa grandeur et par sa prépondérance morale, et son génie d'émancipation civilisatrice est tel que même sous la monarchie absolue, même lorsqu'elle s'appelait Richelieu et Louis XIV, elle combattait les puissances qui avaient la prétention d'asservir l'Europe, et il ne nous est pas possible d'oublier cette parole de Richelieu à ses plénipotentiaires: « Inspection constante de l'Angleterre, abaissement permanent de la maison d'Autriche ».

« Les temps ont marché, tout a changé autour de nous: ce qui inquiétait Richelieu n'existe plus; ce colosse qui portait la double couronne de l'empire d'Allemagne, de l'Espagne et des Alpes a été brisé, mais la France ne doit pas permettre que, sur ses assises, un autre géant vienne appeler l'Allemagne à une sorte de guerre sainte contre elle, et elle doit pour cela veiller sans cesse; elle doit prendre pour devise, devise qui la rendra victorieuse sans combat, ces mots magiques qui seront entendus de l'Allemagne: désintéressement complet de tout esprit de conquête, et pratique courageuse de la liberté. (*Vive approbation autour de l'orateur.*)

C'est un mélange d'idées singulièrement troubles. Il est excellent de proclamer que la France répudie toute pensée de conquête, qu'elle ne revendiquera pas la rive gauche du Rhin, qu'elle veut la paix et la liberté: mais à l'égard de l'unité allemande, c'est-à-dire à l'égard du problème qui passionne le plus l'Allemagne, quelle sera l'attitude de la France? C'est le point sur lequel il fallait être le plus net, le plus rassurant, et Jules Favre est ou obscur ou agressif. Il se fait juge des moyens par lesquels la nation allemande parviendra à l'unité, et il lui interdit d'y arriver sous la discipline de la Prusse. Il ne voit pas que c'est en s'opposant à l'action allemande de la Prusse qu'il amènera celle-ci à une politique belliqueuse contre la France. Et aux petits Etats dont il

veut gagner la sympathie, quel langage tient-il ? quel rôle leur assigne-t-il ? Ils seraient « les alliés de la France », et cela suffirait à les compromettre en Allemagne.

Il aurait fallu leur dire : L'heure est venue où toutes les forces de l'Allemagne tendent à s'organiser. Que les petits États ne se désintéressent pas de cette œuvre, qu'ils y contribuent au contraire pour lui donner un caractère libéral et pacifique. Mais, les paroles de Jules Favre ne pouvaient qu'irriter l'Allemagne : elles lui fermaient la solution prussienne, elles ne lui en ouvraient pas une autre. Que l'unité allemande fût formée par la Prusse ou par le libre concours de tous les États, l'Allemagne nouvelle était toujours « un géant » : et ce géant, il semble bien que Jules Favre le redoutait en tous les cas.

Quand survint la grande crise de Sadowa, l'occasion lui était bonne de dénoncer l'imprévoyance, l'incohérence de la politique impériale qui avait spéculé sur la défaite ou tout au moins la demi-défaite de la Prusse pour faire la loi à l'Europe et intervenir en Allemagne souverainement. Il avait bien raison aussi de condamner, de rejeter les arrière-pensées d'agrandissement territorial qu'avait nourries l'Empire et qui ne pouvant s'exercer qu'aux dépens de l'Allemagne devaient surexciter celle-ci contre nous. Mais encore une fois ce n'est pas seulement de l'intégrité de l'Allemagne qu'il s'agit : c'est de son unité. L'Empire avait deux idées fausses et funestes : profiter des complications allemandes pour saisir une partie du territoire allemand ; s'opposer à l'entière unité allemande. Jules Favre dénonce la première faute, mais il s'associe à la seconde, au moins dans une large mesure.

Et il aboutit à la politique la plus contradictoire et la plus confuse. La question italienne, en se mêlant à la question allemande, avait embarrassé les démocrates français. L'Italie s'était alliée à la Prusse contre l'Autriche, afin de saisir la Venétie : Jules Favre et ses amis, qui désiraient tout à la fois le succès de l'Italie et l'insuccès de la Prusse, étaient placés par les événements dans une situation fautive. Évidemment, si l'Empire, en 1859, ne s'était pas arrêté à mi-chemin, s'il avait poussé jusqu'au bout l'œuvre de l'indépendance italienne, s'il n'avait pas consenti ce traité de Villafranca, qui laissait la Venétie à l'Autriche, cet embarras leur eût été épargné : mais l'Empire pouvait-il, en 1859, s'avancer jusqu'à Vienne sans soulever contre lui toute l'Allemagne ? Jules Favre, dans son discours du 18 mars 1867, prétend que ce déplorable traité de Villafranca, qui a préparé l'alliance de l'Italie et de la Prusse, a été un acte de faiblesse, que le prétendu sentiment de l'Allemagne était « un fantôme », invoqué pour couvrir la débilité et l'incertitude de la diplomatie impériale. Jules Favre se trompe. L'Allemagne voyait avec épouvante la marche d'un Napoléon sur une des capitales de la race germanique. Il n'y aurait eu qu'une chance de la rassurer : c'eût été de lui dire : Non seulement la France ne veut pas vous enlever une parcelle de votre sol et de votre indépendance,



mais elle souhaite que tous les Etats allemands s'unissent en une grande Allemagne, comme tous les Etats italiens s'unissent en une grande Italie.

Mais cette pleine unité allemande, Jules Favre l'aurait-il acceptée en 1859 ? L'unité italienne et l'unité allemande étaient solidaires. Il n'était pas possible d'accomplir l'entière unité italienne si on ne se prêtait pas à l'entière unité allemande, car l'unité italienne accomplie contre l'Autriche, puissance en partie allemande, par un Napoléon, apparaissait à toute l'Allemagne comme une menace; et ce n'est qu'en secondant délibérément l'unité allemande que la France pouvait effacer cette impression. Jules Favre, qui voulait la pleine unité italienne et non la pleine unité allemande, engageait la politique de la France dans une impasse. Et comment prétend-il, en 1866, dénouer le nœud de l'Italie et de la Prusse ? Il déclare que la France aurait dû, en menaçant l'Autriche, l'obliger à rétrocéder la Vénétie à l'Italie, et détourner ainsi de l'alliance prussienne le peuple italien. « Je faisais tout à l'heure à M. le Ministre d'Etat un reproche que je maintiens : c'est d'avoir souffert que la Prusse traitât avec l'Italie. M. le Ministre d'Etat vous disait que la France avait demandé l'ouverture d'un Congrès. Cela est vrai; le cabinet était animé à ce moment des intentions les plus louables. Mais croire à l'efficacité d'un Congrès dans de semblables conditions, c'était, à mon sens, se nourrir de chimères.

« L'Autriche ne pouvait, par la simple persuasion, abandonner une de ses plus belles provinces; mais si la France lui avait montré la pointe de son épée, à coup sûr elle n'eût point hésité. *Interruptions. — Mouvements divers.* Si le droit ordonnait à la France d'aller jusque-là, et M. le Ministre d'Etat l'a reconnu, la France portait la peine ou des résolutions ou des nécessités de Villafranca; si la France souffrait parce que l'Italie, pour se compléter, avait des dispositions à se tourner du côté d'une autre puissance, c'était à elle à accomplir cette œuvre : elle ne devait pas en laisser le soin à la Prusse. Je suis convaincu, Messieurs, que si la France avait tenu ce langage net et ferme à l'Autriche, celle-ci n'aurait pas persévéré; elle aurait cédé de grand cœur, et je suis autorisé à dire que des négociations avaient été ouvertes dans ce sens, et que l'Autriche a proposé, bien avant le mois de juin 1866, l'abandon de la Vénétie à la France, à la condition que la France la soutiendrait vis-à-vis de la Prusse. La France s'y est refusée précisément parce que le cabinet ne voulait prendre aucun parti, se réservait toutes les éventualités, attendant tout de la fortune, et vous voyez, Messieurs, combien peu ses prévisions ont été justes. »

Mais cette politique ne pouvait conduire qu'à un monstrueux attentat contre l'Allemagne ou à un lamentable avortement. Si l'Autriche et la France unies avaient écrasé la Prusse, que fût-il advenu ? Ou bien l'Autriche aurait voulu user jusqu'au bout de cet avantage et soumettre toute la Confédération germanique, y compris la Prusse, à la domination autrichienne; et c'était l'unité allemande, mais accomplie par la puissance la plus réactionnaire de l'Europe et par une puissance qui, n'étant allemande qu'à demi, aurait ravalé

L'Allemagne à n'être qu'un instrument pour des desseins étrangers. C'était le meurtre d'une grande nation : c'était la nationalité allemande servant de rançon à la nationalité italienne : c'était, en même temps qu'un crime contre l'Allemagne, un crime contre l'Italie, dont l'unité apparaissait non plus comme une victoire du droit mais comme le caprice du despotisme napoléonien. Ou si l'Autriche, sans prétendre à la domestication totale de l'Allemagne, s'était contentée de quelques remaniements territoriaux, si par exemple elle avait seulement affaibli la Prusse en lui enlevant la Silésie comme dédommagement de la Vénétie perdue, c'était l'Allemagne divisée à jamais entre deux influences implacablement hostiles : c'était le déchirement mortel de la patrie allemande. Voilà la conséquence de la victoire franco-autrichienne. Mais quelle force morale cette entreprise de violence aurait donnée à la Prusse ! Du coup, pour toute l'Allemagne, l'Autriche devenait l'ennemie. C'est elle qui en introduisant au cœur de l'Allemagne les armées françaises, les armées d'un Napoléon, aurait assumé le lourd héritage de déliance, de haine laissé aux cœurs allemands par le grand envahisseur.

M. de Bismarck l'aurait dénoncée à l'indignation et au mépris de tous les Allemands. La voilà cette Autriche ignominieuse qui n'ayant pas eu le courage et la force de défendre en Italie son patrimoine contre l'Empereur des Français, vient chasser avec lui en terre allemande. Par elle, par l'Autriche félonne, l'Allemagne va être de nouveau livrée, dépecée. Oui, si elle ne se défend pas jusqu'à la mort. Qu'elle se lève comme en 1813. Qu'elle proclame sa grande unité, et qu'elle fasse savoir au monde qu'elle est résolue à périr plutôt que de subir de nouveau le joug. Comment Jules Favre a-t-il pu soutenir une pareille hypothèse si sa conscience l'avait entrevue ? ou par quelle étourderie funeste a-t-il pu oublier qu'il y avait une Allemagne vivante et palpitante qui ne se laisserait ni asservir, ni mutiler ? Quoi ! il ne cessait de dire à l'Empire, et avec raison, que toute menace de la France sur les bords du Rhin grouperait autour de la Prusse toute l'Allemagne ! et il s'imagine qu'une intervention armée de la France, au cœur de l'Allemagne, n'aura point le même effet ? Visiblement, tant que la démocratie française n'accepte pas la pleine unité allemande, elle se condamne elle-même aux pires aberrations. Ce qu'aurait été la politique de Jules Favre avant Sadowa, on vient de le voir. Après Sadowa, il ne veut plus de l'alliance avec l'Autriche : mais sa pensée inconsistante n'aboutit encore qu'à de piètres expédients. Il commence bien à reconnaître la force d'unité qui travaille l'Allemagne, mais il veut la faire tourner en Confédération, non pas pour qu'elle soit plus libre, mais pour qu'elle soit moins forte : et il rêve d'une alliance de la France avec les rois allemands, inquiétés et dépossédés, dont le particularisme dynastique est un élément de réaction. « Je reconnais à merveille que cette grande contrée, qui s'étend de la Baltique aux Alpes et du Rhin à la Vistule, tient groupées dans son sein des nations qui peuvent avoir de très grands points de ressemblance, mais nul ne contestera qu'à côté des points

de ressemblance, il y ait des points de dissemblance : que l'Allemagne est certainement le pays d'Europe où la féodalité, c'est-à-dire la division, a laissé la plus forte empreinte, où chaque petit groupe tient beaucoup à son individualité, à sa souveraineté, à ses souvenirs de famille. (*Assentiment sur plusieurs bancs.*)

« Dès lors, Messieurs, ce qu'il y a de vrai, c'est que l'Allemagne est un pays merveilleusement fait pour la Confédération, mais non pas pour l'unité. La Confédération a, pour l'Allemagne, d'immenses avantages naturels, et le premier de ces avantages c'est de ne point inquiéter ses voisins. »

Ainsi, voilà la démocratie révolutionnaire de France qui, par peur de l'unité allemande, est réduite à souhaiter que la féodalité prolonge son existence et ses effets en Allemagne. Et s'il veut que la France s'abstienne de toute entreprise de conquête sur l'Allemagne, c'est surtout pour que l'unité allemande ne sorte pas d'un mouvement national.

« Menacer l'Allemagne de notre armée, c'est la constituer. Faire alliance avec l'Autriche, c'est précipiter dans les bras de la Prusse les 10 millions d'Allemands qui lui restent. Nous n'avons qu'un moyen d'arriver, s'il est possible, et je le crois possible, à la dissolution de ce qu'on appelle faussement l'unité allemande, de ce que j'appelle l'unité prussienne, nous n'avons qu'un moyen : c'est de nous faire les complices des ennemis de cette union prussienne. Or, les ennemis de cette union prussienne, ce sont les rois dont on a envahi le territoire en invoquant la conquête. »

*Un membre.* — C'est la guerre, alors !

« Si nous voulons, Messieurs, ébranler tous ces peuples, nous n'avons qu'à leur montrer en France des institutions libres et la volonté de les appliquer. »

Mais Jules Favre ignorait-il donc que dans ce royaume du Hanovre, auquel il fait allusion, ce sont les libéraux les plus hardis qui étaient les plus dévoués à l'unité allemande et les plus empressés à soutenir la Prusse dans son œuvre d'unité ? Rarement le grand orateur était tombé à un tel degré d'incohérence, à une telle pauvreté de pensée. Malgré tout, cependant, à travers les contradictions et les ombres où se débat son esprit, il commence à entrevoir la nécessité de la grande unité allemande. Surtout il fait acte de clairvoyance et de courage, lorsqu'il dénonce toutes les manœuvres de compensation auxquelles l'Empire se livrait sournoisement dans l'espoir de rétablir son prestige qu'il croyait, sans l'avouer, compromis par Sadowa. Et toujours il répète avec force que la vraie garantie que la France doit donner à l'Allemagne contre toute surprise, contre toute menace, c'est l'institution d'un régime de liberté et de contrôle qui ne livre pas les destinées du monde aux fantaisies d'un seul homme.

Assez longtemps encore et notamment dans son discours du 10 juillet 1867 sur les affaires du Luxembourg, dans le discours du 2 décembre 1867 où, à propos de la seconde expédition de Rome, il examine la situation européenne, M. Jules Favre continue cette politique incertaine et incohérente : affirmation

de la paix mais récriminations contre l'œuvre d'unité. Il déplore toujours que la France n'ait pas pris parti dès le début pour le Danemark contre la Prusse. Il s'obstine à retourner le poignard dans la blessure de l'Empire en répétant que Sadowa a été un désastre pour la France; et après avoir ainsi envenimé les plaies, empoisonné les cœurs et les esprits, il conclut à écarter tout ce qui pourrait créer de la défiance entre l'Allemagne et la France. Peu à peu, cependant, il démêle ce que cette politique a de contradictoire et de dangereux. Il comprend qu'à force de reprocher à l'Empire sa tolérance à l'égard de M. de Bismarck dans le passé, il l'exhorte à prendre sa revanche d'une humiliation prétendue. Il entrevoit que l'Empereur négocie des accords avec l'Autriche pour pouvoir déclarer plus sûrement la guerre à la Prusse, et il se demande si, par ses récriminations implacables, il ne fera pas le jeu du parti de la guerre qui cherche à rétablir par une aventure le prestige du pouvoir personnel menacé à la fois par les mécomptes au dehors et par les revendications de la démocratie au dedans. C'est ainsi qu'il arrive enfin, dans les affaires d'Allemagne, à un jugement plus large et plus sain qu'il formule avec quelques hésitations encore et quelques réserves embarrassées dans ses grands discours du 1<sup>er</sup> juillet et du 8 juillet 1868. Pour que la France puisse vouer tout son effort à l'œuvre de démocratie et de liberté, pour qu'elle ne succombe pas à un militarisme qui serait une menace et un accablement pour les libertés civiles, il importe que la paix soit assurée en Europe. Et comment le serait-elle si la France avait le dessein de s'opposer à la volonté d'unité que manifeste si persévéramment la nation allemande? Il va si loin dans cette assurance, dans ce système de paix qu'il veut que la France, même seule, même sans attendre la résolution conforme des autres peuples, dépose les armes. Mais, encore une fois, comment le pourrait-elle si elle jugeait avec aigreur, si elle ressentait avec colère les faits accomplis? C'est pourquoi Jules Favre s'applique à montrer que les événements ont parfois des conséquences inattendues, et il retire ainsi, par cette sorte de rectification providentielle, ce qu'il avait dit sur les choses d'Allemagne : « Je crois que l'homme, dans son effort, est toujours dominé par une puissance mystérieuse et souveraine dont il lui est impossible de comprendre les desseins, et que souvent la prudence la plus consommée, le courage le plus viril, les résolutions les mieux combinées, conduisent la faible créature que nous sommes à des résultats qu'elle n'avait pas prévus, et que souvent aussi le bien naît de ce qui paraissait devoir consacrer à jamais le mal contre lequel elle protestait. Eh! bien, ces réflexions que vous me pardonnez me paraissent s'appliquer très exactement aux événements qui se sont accomplis en 1866. Il est certain que l'influence de la Prusse a considérablement grandi et que la nôtre n'a pas subi la même progression.

« Mais est-ce qu'il n'y avait pas une sorte de fatalité dans ce résultat? Je parlais tout à l'heure du Slesvig, et vous vous rappelez le mot célèbre de lord Palmerston : « On n'enflamme que ce qui est inflammable ».



PORTRAIT DE A. THIERS

D'après un document de la Bibliothèque Nationale.

Il y avait dans l'Allemagne un mécontentement sourd, une volonté très arrêtée de se reconstituer, et il est clair, Messieurs, que cette vieille organisation caduque et à demi-vermoulue qu'on appelle la Confédération germanique, et qui, en ce temps de chemins de fer, se mouvait avec une vitesse d'une demi-lieue tout au plus à l'heure, la Confédération germanique ne pouvait plus suffire aux besoins modernes : elle était condamnée, oui condamnée — et je ne rappellerai pas ici tous les faits qui justifient cette opinion — elle était condamnée, et deux grandes puissances étaient en présence. *Or, l'Allemagne, elle, est allée dans ce conflit, à l'esprit nouveau* : non que j'aie la simplicité de faire de M. de Bismarck un libéral, et cependant, M. de Bismarck l'était certainement plus que le cabinet autrichien au mois de mai 1866. L'Autriche, depuis, a eu le bon sens d'entrer dans les voies de la liberté, de seconder le joug que l'Église voulait lui imposer. Tous les hommes qui sont amis du progrès s'en sont félicités : mais il lui a fallu pour cela l'expérience du malheur, et lorsqu'elle a engagé le combat, soyez sûrs, Messieurs, que la victoire était à l'avance acquise à celui qui représentait les idées les plus fécondes, celles de l'avenir.

« De telle sorte que, si je recueille en moi-même les résultats de ces grands événements, voici à quelles conclusions j'arrive : si, en effet, l'Allemagne était travaillée par un besoin impérieux, elle doit être apaisée ; si l'Autriche était mal organisée, instruite par la rude leçon du malheur, elle est revenue à une meilleure organisation. Et, Messieurs, nous avons pu nous en convaincre dans une circonstance solennelle : notre souverain est allé à Salsbourg, il a cherché à s'entendre avec l'empereur d'Autriche... Je n'exerce ici aucune espèce de critique, je constate des faits : c'est que la France a cherché auprès d'un souverain étranger un appui guerrier, on ne peut pas le méconnaître : c'est que l'Autriche, préoccupée de la réorganisation de son Empire, n'a pas voulu entrer en lice, c'est encore incontestable, et qu'ainsi une garantie considérable était conquise à la paix. Ainsi la guerre ne peut pas venir du côté de l'Autriche, qui ne veut pas s'associer à nous : la Prusse commettrait-elle l'étourderie de nous menacer ? Ah ! oui, il y aurait un moyen de la pousser à cette extrémité, qui serait aussi périlleuse qu'insensée. Ce serait de lui montrer l'épée de la France ; l'épée de la France ne menacerait pas seulement la Prusse, elle irait au cœur de l'Allemagne. C'est au cœur de l'Allemagne que je veux aller aussi, mais par la liberté *ah ! ah !*, par la souveraineté nationale, par la participation de cette Chambre aux affaires de notre pays : pour la plus grande expansion de cette loi salutaire qui fait que le principe du droit et du pouvoir est dans l'ensemble des citoyens qui composent une nation. (*Approbatton à la gauche de l'orateur.*)

« On vous l'a dit avec raison : depuis que la France est entrée dans cette voie, il est certain que les ressentiments qui paraissent exister de l'autre côté du Rhin ont considérablement diminué. D'ailleurs, alors même que ces ressentiments existeraient, serait-ce une raison pour nous de repousser la politique

qui nous paraîtrait la plus sage ? j'entendais dire par un des honorables orateurs qui m'ont précédé à cette tribune que le désarmement n'était possible qu'à la condition de le faire de concert avec tous les autres peuples. Ah ! Messieurs, si vous jetez en Europe une semblable motion, c'est à la famine que vous la condamnez par cette loi perpétuelle des armements. Non, non, il faut qu'une puissance ait le courage de se prononcer, et cette puissance ce sera la plus forte, la plus sage, la plus glorieuse, celle qui n'a pas besoin de faire ses preuves, et qui mettant ainsi l'épée au fourreau apprendra au monde qu'il est temps d'entrer dans l'ère de la paix ». (*Nouvelle approbation du même côté.*)

Qu'on le remarque bien : Sous le couvert mystique de la Providence, Jules Favre procède à la liquidation de toutes ses opinions antérieures. Ou plutôt il les redresse toutes. Si la question du Sleswig a pris cette ampleur, ce n'est pas à cause de l'ambition prussienne mais parce qu'il y avait une profonde agitation allemande, un appétit d'unité et d'action nationale qui cherchait une occasion de se satisfaire. Si la Prusse a vaincu l'Autriche à Sadowa, c'est parce qu'elle représentait alors une idée supérieure, un commencement de liberté politique et intellectuelle opposé au vieil absolutisme monarchique et catholique. Il faut que l'Allemagne sache bien que son grand effort n'a laissé dans l'esprit de la France aucun ombrage. Pourtant, on attendait de Jules Favre un mot de plus, un pas de plus, le pas décisif, sur le chemin de la conversion. Il ne suffit pas d'accepter sans amertume ce qui a été fait. Il faut accepter d'avance ce qui se prépare, c'est-à-dire l'unité allemande intégrale par le rapprochement de l'Allemagne du Nord et de l'Allemagne du Sud. Ce mot, Jules Favre ne le dit pas le 4 juillet : mais, comme s'il voulait dissiper toute obscurité et ouvrir enfin une large route lumineuse à la politique de paix et de démocratie, il se prononça le 8 juillet. Il oublie ou il semble oublier qu'il a reproché à l'Empire trop de complaisance pour la politique bismarckienne ; et il s'empare de toutes les paroles que la diplomatie impériale a pu dire dans le sens de l'unité allemande, il s'empare du précédent italien qu'elle a créé pour lui demander d'aller jusqu'au bout et de permettre à l'unité allemande sa pleine expansion même au-delà du Mein, même en dehors des limites du traité de Prague dont l'Empire invoque encore les clauses pour contenir M. de Bismarck.

Il faut que je cite cette partie du discours de M. Jules Favre malgré son étendue, parce qu'on ne pourrait pas mesurer exactement la part de responsabilité de la démocratie républicaine française dans les événements de 1870, si on ne constatait par quel effort de pensée, par quel vigoureux amendement de son propre esprit, elle est parvenue à travers bien des préjugés, bien des conceptions mesquines, à une idée large et claire qui pouvait fonder la paix.

« C'est véritablement du côté de l'Allemagne que sont, je ne dirai pas nos principales, mais je ne crois pas être trop affirmatif en ajoutant, nos seules inquiétudes ; c'est du côté de l'Allemagne que se sont opérés les plus grands déplacements de force, les reconstitutions territoriales, les transformations

d'influences, et, par conséquent, il est tout naturel que la France ait considéré tous ces grands événements d'un oeil attentif. Mais il importe de savoir comment elle cherchera à résoudre les difficultés qui pourraient être la conséquence de cet ordre de faits nouveaux. Ce que je demande au gouvernement, c'est d'avoir une politique, c'est de la suivre résolument, c'est de l'accentuer avec la force et la netteté qui doivent caractériser un gouvernement comme celui de la France.

« Or, quelle doit être cette politique, Messieurs ? En ce qui concerne les affaires extérieures, j'ai entendu souvent professer cette maxime, que les gouvernements pouvaient se passer de principes et n'obéir qu'à la loi de leur intérêt. C'est là, Messieurs, une maxime qui me paraît radicalement fautive et dangereuse. *Marques d'approbation à la gauche de l'orateur.* »

« L'intérêt, à coup sûr, ne doit jamais être dédaigné ; mais la sagesse et les efforts des hommes d'État doivent tendre toujours à le concilier avec le sentiment du juste. Et ce n'est point assez du sentiment du juste : une grande nation n'est pas seulement une collection de forces militaires ; elle est, avant tout, une âme ; elle se résume dans une idée, et, quelque glorieux que soit son drapeau qui flotte dans le monde, ce drapeau abrite toujours dans ses plis une pensée que comprennent tous les peuples et autour de laquelle ils se rangent. *Nouvelles approbations à la gauche de l'orateur.* »

« Cela est plus particulièrement applicable à la France, et à la France constituée telle qu'elle est ; car pour définir et déterminer le caractère de sa politique, je n'ai pas besoin de me lancer dans les hypothèses, je n'ai pas à appeler à mon secours des sentimentalités : c'est l'état de la France que j'interroge et qui va me répondre.

« Cet état, Messieurs, quel est-il ? C'est la nation tout entière, représentée par son chef qui sort d'elle, par ses mandataires qui sortent également de ses entrailles. Le dogme politique qui a prévalu, depuis 1848, qui, après avoir été le ciment avec lequel l'édifice social de la France s'est constitué, déborde sur l'Europe, et qui rayonnera, je l'espère, sur le monde entier, c'est le principe de la souveraineté nationale. *Assentiment à la gauche de l'orateur.* »

« De ce principe, quelle conclusion doit-on tirer en ce qui concerne la politique étrangère ?

« Ici, Messieurs, il faut se garder de dangereuses illusions : le principe de la souveraineté nationale serait dangereux et funeste s'il devait avoir pour conséquence de favoriser un système auquel on a donné le nom de système des nationalités, système qui consisterait à permettre à certains groupes humains de conquérir par la ruse et par la force d'autres groupes, sous prétexte que ces derniers leur sont associés par la langue et par la race. Le système qui conduirait à de telles conséquences, si fausses et si injustes, ne recevrait jamais notre approbation. Mais le système de la souveraineté nationale, combiné avec celui des nationalités, enseigne à respecter et à faire respecter la volonté des peuples



librement consultés, car c'est du consentement que naît le pouvoir; quand ce consentement est pur de toute espèce de violence, il est la source légitime de l'autorité; et c'est le système, le principe que la France doit chercher à faire prévaloir dans toutes ses relations avec les nations voisines. *Très bien! à gauche de l'orateur.*

« Cela étant, est-ce que nous pouvons dire que les grands événements qui se sont accomplis en Allemagne et qui participent à la fois et du principe de la souveraineté nationale et de ce système dangereux et funeste auquel je donnais le nom de système des nationalités, pris dans le mauvais sens, bien entendu, est-ce que nous pouvons dire que ces grands événements se sont accomplis sans notre participation? Il y a quelques jours, Messieurs, je vous disais qu'ils se présentaient à nous avec une telle force et une telle autorité qu'il fallait les accepter. C'est la raison du fait: *mais il y en a une autre supérieure, c'est celle du droit.* Nous pouvons dire que nous avons fait l'indépendance de l'Italie, mais nous pouvons dire, avec la même justesse, que nous avons contribué, et dans une notable mesure, à l'unité de l'Allemagne. Non seulement, quand elle n'était point encore faite, son éventualité ne nous a pas alarmés; mais nous l'avons provoquée, désirée, appelée de tous nos vœux; et au nom de quel principe? Précisément au nom de ce principe de la souveraineté nationale qui s'affirme par le libre consentement des populations, se cherchant, s'unissant, non pas dans le sang et les larmes de la guerre, mais dans le libre échange d'un commerce pacifique de négociations qui doivent conduire à se faire réciproquement entendre et à appeler le commun accord qui peut les transformer. Voilà quelle était, en 1859, c'est-à-dire à une époque où les événements qui se sont accomplis étaient certainement en dehors de toutes les prévisions humaines, voilà quelle était la politique de la France, nettement accentuée dans les documents officiels.

« Je pourrais étaler un grand nombre de documents à cette tribune; j'abuserais de votre patience; mais ils ne nuiraient pas à la force de ma démonstration qui m'apparaît avec la clarté de l'évidence. Cependant, pour n'en citer que quelques-uns, laissez-moi vous lire un article du *Moniteur*, c'est-à-dire la voix de l'Empereur même, car le *Moniteur* est l'expression du pouvoir personnel, un article publié en 1859 sur cette question, alors que nous étions agités par cette grande éventualité de la guerre d'Italie qui se présentait à nous comme une nécessité patriotique à laquelle nous avons glorieusement satisfait.

« Voici, en ce qui concerne l'Allemagne, comment s'exprimait le gouvernement. Vous allez voir que son langage était parfaitement net :

« Quand on ne veut que la justice on ne craint pas la lumière. Le gouvernement français n'a rien à cacher, parce qu'il est sûr de n'avoir rien à désavouer. L'attitude qu'il a prise dans la question italienne, loin d'autoriser les déliances de l'esprit germanique, doit au contraire lui inspirer la plus grande sécurité. La France ne saurait attaquer en Allemagne ce qu'elle pré-

« tend sauvegarder en Italie. Sa politique, qui désavoue toutes les ambitions de conquête, ne poursuit que les satisfactions et les garanties réclamées par le droit des gens, le bonheur des peuples et l'intérêt de l'Europe. En Allemagne comme en Italie, elle veut que les nationalités reconnues par les traités puissent se maintenir et même se fortifier, parce qu'elle les considère comme une des bases de l'ordre européen.

« Représenter la France comme hostile à la nationalité allemande n'est donc pas seulement une erreur, c'est un contre-sens.

« La politique de la France ne saurait avoir deux poids et deux mesures; elle pèse avec la même équité les intérêts de tous les peuples. Ce qu'elle veut faire respecter en Italie, elle saura le respecter elle-même en Allemagne. »

« Voilà un langage dont la netteté est parfaite; il ne laisse aucune ambiguïté sur les desseins du gouvernement, et le 12 janvier 1863, dans son discours d'ouverture de la session législative, l'Empereur disait :

« On se plaît ordinairement à chercher dans les actes des souverains des mobiles cachés et de mystérieuses combinaisons; et, cependant, ma politique a été bien simple : accroître la prospérité de la France et son ascendant moral sans abus comme sans affaiblissement du pouvoir réuni entre mes mains; à l'extérieur, favoriser dans la mesure du droit et des traités, les aspirations légitimes des peuples vers un meilleur avenir ».

« Je sais que ma discussion ne serait pas loyale si je n'avertissais pas la Chambre à cet égard que l'Empereur, en tenant ce langage, parle des traités. *Mais n'a-t-il pas été le premier à reconnaître leur insuffisance, et ne les a-t-il pas déchirés lui-même et de son épée et de sa parole? n'est-il pas évident que lorsqu'on parle de la nécessité de l'unification de l'Allemagne, ce respect dû aux traités ne peut tromper personne? Il s'agit de l'expansion d'une grande pensée nationale à laquelle jamais la France ne fera obstacle.* »

« ... J'ai mis sous vos yeux, Messieurs, des documents antérieurs et des documents postérieurs aux événements des mois de juin et de juillet 1866. Ils contiennent tous le même enseignement. Cet enseignement a une force irrésistible : c'est que, *s'opposer aux desseins et aux destinées de l'Allemagne, ce serait une folie coupable, ce serait mettre contre nous toute la race germanique; ce serait, comme le dit bien M. le comte de la Tour d'Auvergne à lord John Russell, entreprendre une guerre qui serait le fléau de l'Europe, qui la couvrirait de ruines et de sang. Par conséquent, nous ne pouvons songer à une pareille politique. C'est vers de tout autres desseins que nous devons nous tourner.*

« Si ce sont, Messieurs, d'autres desseins qui doivent nous inspirer, à bien plus forte raison devons-nous les suivre lorsque les faits ont parlé.

« Certes, Messieurs, je ne veux pas dire qu'il y ait tout à approuver dans les procédés de M. de Bismarck; j'ai protesté énergiquement contre eux à cette tribune; j'ai rappelé à la Chambre comment il avait courbé les populations

sons la tyrannie de son joug; mais ce qu'il y a de certain, cependant, c'est que l'autre se perpétue et se consolide. »

M. ÉMILE OLLIVIER. — C'est cela !

M. JULES FAVRE. — Qu'y toucher serait non seulement une imprudence, mais encore un acte d'ingérence contraire à notre droit, tant que cette œuvre n'est pas menaçante, ou pour notre nationalité ou pour notre honneur. *(Assentiment à la gauche de l'orateur.)*

« Eh bien ! Messieurs, de là je tire cette conséquence, qui peut-être va vous paraître exorbitante, et qui cependant est le dernier mot de mon opinion sur ce point : c'est que, au lieu de chercher à semer des divisions en Allemagne, nous devons partout y prêcher la pacification. *(Nouvel assentiment sur les mêmes bancs.)* La pacification, non pas seulement en ce qui touche la Confédération du Nord, mais la pacification en ce qui touche la Confédération du Sud, car nous n'avons aucun intérêt à ce que les rivalités se continuent entre les deux parties de l'Allemagne.

« Il faut bien, en effet, que l'Europe le sache : aujourd'hui, c'est là seulement ce qui est juste et raisonnable, car il n'est pas possible que deux rivaux se déchirent sans que les neutres en soient, jusqu'à un certain point, victimes. C'est là, permettez-moi de le dire, l'aurore d'un système nouveau qui doit laisser de côté les vieilles théories d'équilibre européen, de nécessité de possession de tel ou tel territoire par telle ou telle puissance. *(Assentiment sur divers bancs.)* Les sentiments ont aussi leur grandeur; il ne doit plus y avoir désormais entre les nations de l'Europe qu'un lien qui les unisse étroitement : ce lien, c'est celui de la paix, de la solidarité entre tous les intérêts!...

« Aussi, Messieurs, à mon sens, la politique de la France doit être celle-ci : pacification de tous les États de l'Allemagne. Elle n'a pas à protester contre ce qui se fait en Prusse, car elle a tout approuvé, tout ratifié. L'ambassadeur de Prusse n'existe plus : il est remplacé par l'ambassadeur de la Confédération du Nord, qui a été accepté. En conséquence, s'insurger contre ces faits accomplis, y rencontrer des souvenirs de vifs ressentiments, des prétextes de défiance et de haine, c'est là une erreur capitale qui a fait peser sur la nation le malaise qui lui a été si funeste et qu'il faut à tout prix dissiper. *(Approbaton à la gauche de l'orateur.)*

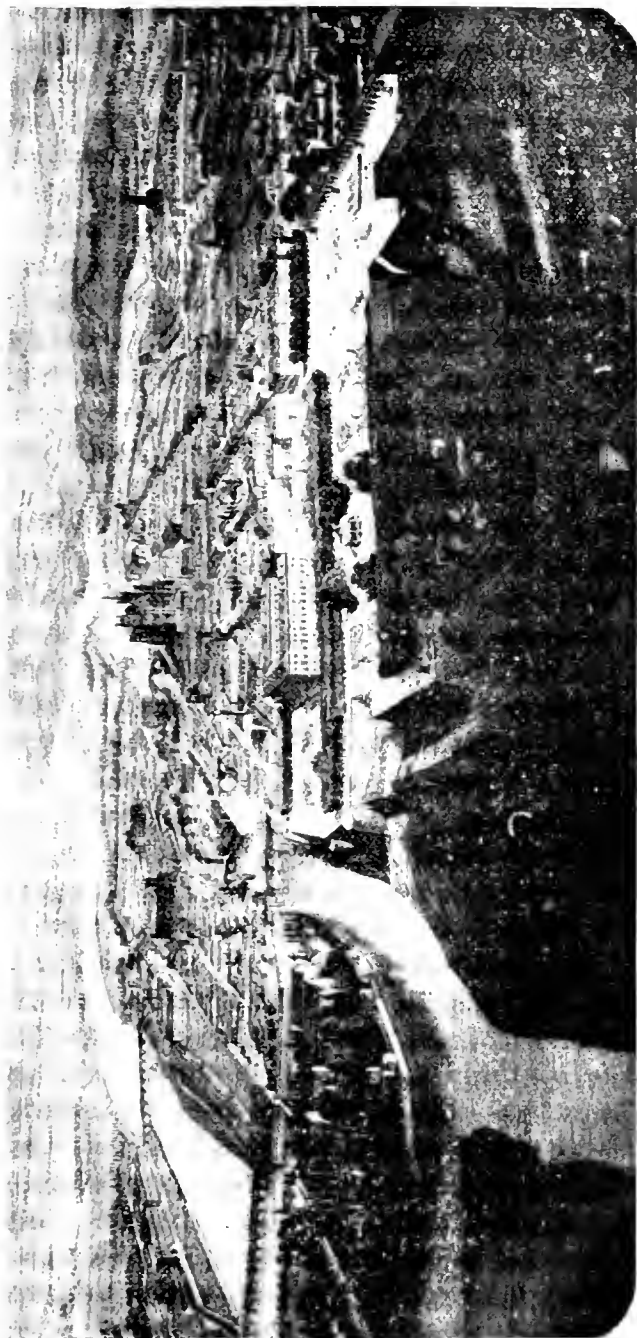
« Mais, Messieurs, on ne le dissipera pas par des paroles. MM. les Ministres se succéderont à cette tribune : il y aura toujours derrière eux cet interlocuteur caché qui est la conscience publique, et qui, en présence des armements que vous accumulez, dira : MM. les Ministres sont animés des intentions les meilleures, mais elles ne suffisent pas, et, tant que nous ne verrons pas les faits, nous ne pourrons pas y croire.

« De telle sorte, Messieurs, que s'il était impossible, ce que je ne crois pas, que la France donnât l'exemple et qu'elle eût la sagesse, dans son indépendance, dans sa force, et, je peux dire, dans son inviolabilité, de désarmer aux

yeux de l'Europe, de lui montrer la voie et de lui apprendre ainsi qu'elle n'a aucune espèce de crainte et qu'elle a assez de foi dans le patriotisme de ses enfants pour soulager leur poitrine des armures qui les étouffent... *Rumeurs sur un grand nombre de bancs. — Vive approbation à la gauche de l'orateur.* Si, dis-je, la France avait cette sagesse, elle ferait un grand acte, et sa parole ne rencontrerait plus les résistances de l'hésitation et du doute.

« Mais, si on ne veut pas aller jusque-là, quelle peut être, je le demande à MM. les Ministres, la raison qui leur ferait repousser la campagne diplomatique que je leur propose ? (*Ah! ah!*) Pourquoi, au lieu de se tenir dans les sous-entendus, de négliger d'aborder cette grande et vitale question, n'en feraient-ils pas dès demain le sujet, je ne dirai pas de leur correspondance, mais de leurs intimités diplomatiques ? (*Mouvement.*) Pourquoi n'appelleraient-ils pas à leur aide la publicité?... Ce n'est pas par le secret, c'est par l'opinion publique qu'on gouverne les peuples. Si vous les mettez avec nous, s'il est entendu que vous prêchez le désarmement, si vous le demandez aux puissances étrangères, si vous les sommer d'avoir à faire connaître quelles sont les raisons qui les engagent à maintenir cet état sauvage, barbare, qui est indigne de la civilisation (*Très bien! très bien! à la gauche de l'orateur. Exclamations sur plusieurs bancs.*), qui est la honte du temps où nous vivons, il faudra bien qu'elles vous répondent. »

C'est un document capital. C'est le manifeste définitif du parti républicain sur les choses d'Allemagne et la situation européenne. Les esprits lourds, qui raillent sans comprendre, souriront ou s'indigneront de cette politique de désarmement affirmée deux ans avant le terrible conflit qui mettra aux prises la France et l'Allemagne. Mais qui ne voit qu'il faut prendre la pensée de Jules Favre tout entière, et que si on la considère dans tous ses termes elle n'est ni naïve, ni imprudente ? Oui, il y aurait eu folie à proposer le désarmement de la France si on avait formé contre la Prusse des desseins agressifs ou même si on avait inquiété l'Allemagne par d'obscurcs arrière-pensées. Mais si la France avait proclamé, comme Jules Favre le demandait, qu'elle acceptait décidément les faits accomplis, et qu'elle ne s'opposait pas à un progrès nouveau de l'unité allemande, si elle avait proclamé qu'elle renonçait à exploiter les résistances et les déliances particularistes des États de l'Allemagne du Sud et qu'elle conseillait au contraire à ceux-ci de se rapprocher de la Confédération du Nord, si elle avait déclaré que les termes du traité de Prague ne pouvaient gêner la nécessaire expansion de l'unité allemande, et si, pour prouver la sincérité de sa politique, elle avait la première déposé le glaive, comment M. de Bismarck aurait-il pu lui chercher querelle ? Comment aurait-il pu soulever contre la France le sentiment national allemand pour réaliser par la haine commune de l'ennemi héréditaire l'unité sanglante de l'Allemagne ? C'est par d'autres voies pacifiques, c'est sous d'autres formes, c'est sans conflit avec la France que celle-ci se serait accomplie.



VUE DE LA VILLE DE METZ EN 1870

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

En tout cas, cette sorte de manifeste du parti républicain en 1868 dégage, dans une large mesure, la responsabilité de la démocratie républicaine française. Elle avait, certes, commis bien des fautes : elle n'avait pas compris, dès la première heure, le sens des événements. Elle n'avait pas vu le fond du patriotisme allemand qui soutenait les entreprises de la Prusse : elle avait eu des paroles de jalousie mesquine et de menace, et par là, elle avait grossi le fond des pensées haineuses accumulées dans les cœurs allemands. Mais sous la leçon des faits qui révélaient la complicité secrète de la conscience allemande avec la brutalité prussienne, et à la lumière des grandes idées de liberté et de paix, la démocratie républicaine de France se débarrassait de toute politique offensive, jalouse ou ambiguë. Désormais, ni l'Empire français, ni M. de Bismarck ne peuvent alléguer, pour justifier le recours à la force et aux aventures, que même les républicains de France n'acceptent pas l'unité allemande. L'Empire ne peut plus prétendre qu'il est obligé de chercher une revanche de Sadowa, puisque l'opposition lui reproche Sadowa comme une humiliation. Désormais la démocratie assume la responsabilité de l'acceptation des faits, et elle accueille ouvertement la pleine unité allemande. M. de Bismarck ne peut alléguer qu'il est contraint de brusquer les événements et qu'il n'a rien à attendre de l'évolution intérieure de la France puisque, même les ennemis de l'Empire, veulent empêcher l'unité allemande. Les républicains français ouvraient devant l'Empire et devant M. de Bismarck, devant la France et la Prusse et l'Europe, une large route de lumière et de paix.

Ce n'est pas seulement en son nom personnel que parlait Jules Favre, mais réellement au nom de toute la gauche, au nom de toute la France démocratique. Même les hommes comme le noble républicain et vigoureux penseur, Alphonse Peyrat, qui avait le plus vivement conseillé avant Sadowa une action de force contre la Prusse, même ceux-là comprenaient maintenant que toute politique de recrimination et d'hostilité ne pouvait faire que le jeu du despotisme : et l'on peut suivre en ce sens, de 1865 à 1870, dans son journal *L'Avenir national*, le mouvement de sa pensée et de celle de ses amis. Il se refusait, tout d'abord, à solidariser la question italienne et la question allemande. Il adorait l'Italie nouvelle et il détestait M. de Bismarck : et ce fut pour lui un grand trouble quand il vit l'Italie se faire l'alliée de la Prusse. Son amour pour l'Italie n'en fut pas effleuré ; mais son hostilité contre la Prusse en fut, sinon atténuée, au moins gênée. Puis, la politique à la fois détestable et cohérente de M. Thiers qui combattait tout ensemble et pour les mêmes raisons l'unité italienne et l'unité allemande, rendit plus difficile encore à Alphonse Peyrat de maintenir sa position première. S'associer à M. Thiers dans la lutte contre l'unité allemande même réalisée par l'ambition prussienne, c'était le fortifier dans sa lutte contre l'unité italienne, c'était servir sans le vouloir le pouvoir temporel et la papauté oppressive qui multipliait les défis à l'esprit moderne. C'était d'ailleurs fournir au césarisme napoléonien des moyens de diversion. Alphonse Peyrat sera aux côtés

de Jules Favre pour détourner de la France, en 1870, la grande épreuve de la guerre.

Mais l'homme qui avait le mieux compris, dès l'origine de la crise, la légitimité, la nécessité de l'unité allemande, celui qui avait le mieux vu et dit le plus nettement depuis 1865, depuis l'affaire des duchés, que la France n'avait pas le droit de s'opposer à l'effort d'unité de l'Allemagne, et qu'elle ne le pourrait sans compromettre à la fois la liberté et la paix, c'est M. Emile Ollivier. Il avait devancé en ce point de plusieurs années le manifeste républicain de 1868, et il semblait ne s'être séparé en ces questions de ses amis républicains que pour aller d'un pas plus décidé et plus rapide dans la voie où ils s'engageaient à leur tour. Un tragique destin pèse sur cet homme; mais le jugement de l'historien ne doit pas en être accablé. J'essaierai de préciser ses responsabilités, et je crois, après un examen impartial, qu'elles sont terribles : car plus il avait vu nettement la droite voie, plus il est inexorable d'avoir laissé la fortune de la France, quand il était au pouvoir, s'engager dans le chemin qui mène à l'abîme. Mais le premier devoir, c'est d'essayer de comprendre.

Dès qu'il est entré au Corps législatif, c'est pour une politique de paix que M. Emile Ollivier se prononce, mais de paix franche, certaine, assez sûre d'elle-même pour pouvoir désarmer. Il dit le 6 juin 1861 : « Ce que je considère comme néfaste pour le pays, pour sa prospérité, pour son repos intérieur, c'est cette paix indécise et sans sécurité, c'est cette paix d'où l'on craint toujours de voir sortir la guerre, qui cependant n'est pas la guerre : cette paix qui ressemble au temps orageux où les nuages, chargés de tempête et d'électricité, passent au-dessus de notre tête sans éclater, mais en fatiguant, en énervant, en ôtant la force. Je demande donc au Gouvernement, et je puis le faire sans être chimérique, car dans les questions européennes (j'ai cet orgueil pour lui comme pour mon pays) il a une telle influence que lorsqu'il veut résolument une chose, il y a une grande espérance que cette chose soit. Je demande au Gouvernement qu'après avoir conclu des traités de commerce, il pose nettement à l'Europe la question des traités de désarmement. Que la France sache quelle est sa situation ! S'il y a des questions d'honneur, des questions de liberté à vider par les armes, nous sommes prêts à les soutenir ; le pays fera des efforts énergiques, vigoureux. Si, au contraire, nous devons, grâce au respect du principe de non intervention, grâce à une politique expansive, libérale, mais non armée, si nous devons surtout songer à développer la puissance, la liberté, la sécurité intérieure, eh bien ! alors, après avoir fait les traités de commerce, faites les traités de désarmement. »

A vrai dire, M. Emile Ollivier qui était un des cinq, ne faisait que traduire alors le thème commun du parti républicain renaissant. C'est de même la pensée commune des républicains qu'il exprime lorsque, dans un discours du 12 mars 1862 sur la question romaine, il déclare très haut que le pouvoir tem-

temporel du pape est contraire à la nécessaire unité italienne, au droit des Romains et à l'intérêt religieux du catholicisme même. — Oui, messieurs, quand les consciences catholiques seront éclairées, elles comprendront que le pouvoir temporel est un instrument vermoulu et compromettant, qu'entre la foi, chose immatérielle, et les intérêts temporels, chose terrestre, il n'y a aucun lien nécessaire. Et à ceux qui soutiennent l'opinion contraire, je n'hésite pas à dire : O hommes de peu de foi, comment pouvez-vous croire, au dix-neuvième siècle, alors que la liberté, qu'on la conteste ou qu'on la nie dans telle ou telle application, est vivante au fond des cœurs, alors que vous êtes, ainsi que vous l'avez dit, deux cents millions de catholiques, et qu'indépendamment de ces deux cents millions de catholiques, vous avez pour vous défendre, si vos droits étaient violés, toutes les âmes libérales du monde : comment pouvez-vous croire que la conservation de la foi, que l'intégrité des dogmes, que l'unité catholique soient attachées à ces quelques lambeaux de terre que vous êtes obligés de défendre par les armes étrangères ? Oh ! que Tertullien était mieux inspiré et plus croyant que vous lorsqu'il s'écriait : « Rien de terrestre n'est nécessaire à la foi, rien, absolument rien ! » et qu'il est plus religieux que vous, le prêtre qui vient de se lever dans l'Italie régénérée pour commencer l'alliance qui se forme dans tous les esprits droits entre la liberté et la religion ! Et qu'il est fort et net son langage à Pie IX : « Saint Père, vous avez commencé votre règne en disant : Je pardonne ! terminez-le en disant : Je bénis ! et consentez à être dans le monde comme le président de l'Assemblée des peuples : partout présent, partout étranger, partout indépendant, comme la conscience et comme la vérité ».

Qu'on retienne ces paroles, car nous aurons à les rappeler. Mais ce qui frappe, dans ce discours de mars 1863, c'est que M. Emile Ollivier y parle de l'unité italienne incomplète encore avec une abondance de cœur et d'esprit qui déborde d'avance sur l'unité allemande. « L'honorable M. Keller se trompe, lorsqu'il fait à un homme quel qu'il soit, l'honneur d'avoir créé, soutenu et propagé ce qu'on appelle l'unité italienne. Tout patriote italien trouve cette foi dans son berceau : elle a été enseignée dans les chants sublimes de Dante, et Machiavel de sa plume immortelle écrivant sur les choses de la politique, l'a montrée à l'Italie il y a plusieurs siècles, comme le but vers lequel elle devait marcher sans s'arrêter jamais. L'unité italienne n'est donc ni une idée mazzinienne, ni une idée républicaine, c'est une idée patriotique. (*Assentiment sur plusieurs banes.*) Et savez-vous, mon cher contradicteur, pourquoi cette idée excite l'enthousiasme et le dévouement ? Parce qu'elle répond à la grande et douce idée de la patrie !

« Il y a eu un temps aussi où notre pays ne se composait que de provinces divisées, en guerre les unes avec les autres, menacées par l'étranger : nous avions un duc de Bourgogne, un duc de Bretagne, etc. ; tant de désastres naissaient de cette situation, de toutes ces luttes, que la pauvre unité française ne pouvait se constituer qu'avec difficulté. Alors, il surgit une pauvre fille du



peuple; elle se leva, elle prit dans ses mains l'étendard de la nationalité, l'étendard de l'unité, et elle fit sacrer à Reims son roi et sa patrie (*très bien! très bien!*). Et depuis, la France a été puissante, forte et glorieuse. Pourquoi ne voudrions-nous pas que l'Italie devienne à son tour puissante, forte et glorieuse? *Marques d'approbation*. Pourquoi éprouverions-nous des inquiétudes, de l'ombrage, parce que, à nos côtés, d'autres s'élèvent et se civilisent? Je comprends autrement la grandeur de mon pays auquel je suis aussi profondément attaché que vous. Ce que je veux pour lui, ce que nous devrions tous vouloir pour lui, ce n'est pas qu'il soit grand au milieu des faibles, mais qu'il soit grand parmi des forts (*très bien!*): non pas qu'il soit puissant au milieu de nations partagées et divisées, mais qu'il soit puissant au milieu de nations compactes et affranchies, de manière que l'Europe soit semblable à la lyre aux sept cordes dont parle le poète antique, dont toutes les cordes vibraient harmonieusement unies. »

Evidemment, cela vaut pour l'Allemagne comme pour l'Italie, et à mesure que va se développer la crise allemande, M. Emile Ollivier n'hésitera pas devant l'application de la doctrine internationale qu'il a dès l'abord formulée. Après les élections de 1863, quand, dans l'opposition accrue, il commence à s'isoler un peu, à se frayer un sentier à part, il est le seul qui parle d'emblée des choses allemandes avec quelque équité et quelque largeur de vues. Il disait, le 27 mars 1865: « Par une contradiction, en vérité, que je ne puis comprendre, les mêmes personnes qui demandaient au Gouvernement de reconnaître aux Romains le droit de disposer d'eux-mêmes l'ont pressé, dans les affaires d'Allemagne, d'aider le Danemark à maintenir une domination détestée sur des populations qui, depuis 1848, livrent au Nord un combat pour l'indépendance semblable à celui que les Italiens soutiennent, depuis la même époque, au Midi. Le Gouvernement a été plus sage que ces conseillers. Il n'a pas cru qu'il lui fût permis en Allemagne de violer le principe qu'il respectait en Italie; et, au Nord comme au Midi, il a subordonné sa politique au principe de non-intervention. Je l'en félicite hautement. » Quelques jours après, le 10 avril 1865, il précise et justifie sa thèse, en réponse à un discours de Jules Favre: « Dans l'intérêt de la politique générale de mon pays, je serais désolé que l'on pût croire en Allemagne que l'opinion du parti libéral français, sur la question danoise, est celle qui a été exprimée par l'éloquent M. Jules Favre. A l'entendre, le Gouvernement mérite les critiques les plus vives; il n'a cessé de flotter de l'incertitude à la contradiction. Selon moi, il ne mérite que des remerciements pour la logique et la sagesse de sa conduite. (*Très bien! très bien!*)

« Sans entrer dans les détails épineux d'une question diplomatique allemande, et en ne sortant pas d'explications toutes françaises, je crois qu'il me sera facile de justifier mon opinion.

« Qu'a fait la France dans la question allemande? quelque chose de bien simple qui, pour être compris, ne demande aucun développement. Elle a

laissé s'opérer la séparation des duchés et du Danemark en restant passive, sans y contribuer, mais sans s'y opposer non plus; j'affirme qu'elle n'avait pas d'autre conduite à tenir. *(Eres bien! très bien!)*

« D'abord, Messieurs, parce que cette séparation était légitime, conforme à la justice et à nos principes. Dans l'affaire des duchés, il y a eu, en effet, longtemps en présence une force et une faiblesse; mais la force c'était le Danemark, la faiblesse c'étaient les Allemands des duchés. Cette faiblesse ne s'est convertie en force qu'après des années d'épreuves, lorsque la Prusse et l'Autriche, pour des raisons que je n'ai pas à examiner, pratiquant ce qu'elles ne sont pas accoutumées à pratiquer, ont mis de gros bataillons au service de la justice et du droit des peuples. — Depuis 1815, il se passait dans les duchés un drame comparable à celui qui se déroulait en Lombardie. Dans l'un et l'autre pays, c'étaient des populations opprimées, écrasées par des dominateurs étrangers. Dans l'un et l'autre pays, un divorce existait entre les gouvernants et les gouvernés, les langues étaient différentes, les habitudes dissemblables, les traditions sans origine commune. Les Danois, du reste, sentaient aussi bien que les Allemands des duchés, l'impossibilité d'une réunion paisible. Ce qui seulement était débattu, c'était de savoir si les Danois s'étendraient jusqu'à l'Eider, ou si les Allemands deviendraient libres jusqu'à la Kœnigsau.

« Un premier déchirement a eu lieu en 1848; mais alors ces mouvements émancipateurs ne réussissaient pas, et sur l'Elbe il y eut une déroute comparable à celle qu'a subie l'Italie après la défaite de Novare. Dans ces dernières années, l'œuvre a été reprise, et cette fois avec un succès d'autant plus grand qu'elle a eu pour auxiliaires ceux qui l'avaient traversée, comprimée en 1848. Voilà le mouvement qu'on reproche à la France de n'avoir pas empêché. Oui, Messieurs, dans le même discours on regrette que le traité de Villafranca, qui était bien aussi signé par la France, n'ait pas été suffisamment déchiré, puis on se plaint que le traité de Londres l'ait été trop. »

Il est vrai qu'on pouvait pressentir dès lors que M. de Bismarck, au lieu de faire entrer les duchés, libérés du Danemark, dans la Confédération germanique, les annexerait à la monarchie prussienne. Et M. Émile Ollivier se trompe quand il imagine qu'il suffira de ne pas intervenir pour que M. de Bismarck, laissé seul aux prises avec l'opinion libérale de l'Allemagne, soit obligé d'abandonner ce que son dessein a d'égoïste et de violent et de n'en retenir que ce qu'il a d'équitable. Mais si M. Émile Ollivier se trompait sur l'avenir immédiat, il avait raison dans l'ensemble et pour les jours lointains. Car l'œuvre d'organisation allemande aurait été beaucoup moins prussienne et beaucoup plus allemande, si l'ombre menaçante de la France n'avait pas pesé sur l'unité de l'Allemagne en formation. Cette unité même, M. Émile Ollivier ne la souhaite ni stricte ni militarisée; mais on devine que, considérant la formation de l'Allemagne comme un droit, il se résignera à voir l'unité allemande, qui n'a pu

aboutir en 1848 par la Révolution démocratique, aboutir maintenant sous l'impulsion et la discipline de la Prusse. « Nous avons besoin au Midi de l'alliance italienne, mais il nous est non moins nécessaire de compter au Nord sur l'amitié de l'Allemagne contre la Russie, contre cette puissance colossale qui s'avancerait en Europe si on la laissait faire : l'Allemagne est notre rempart, notre véritable avant-garde. *Marques d'approbation.*

« Pour que cette union entre la France et l'Allemagne, qui importe tant à notre sécurité, existe toujours, la première condition, ou plutôt l'unique condition, c'est que l'Allemagne soit bien convaincue de notre désintéressement, c'est qu'elle soit bien persuadée que nous n'avons pas le désir d'un agrandissement de son côté. Nous demandons qu'elle n'établisse pas à nos portes, comme une menace contre nous, une unité factice qui serait dangereuse par cela même qu'elle serait factice : mais qu'elle se développe, qu'elle se fortifie et, son indépendance n'étant pas menacée, qu'elle ne renonce pas à sa belle variété, qu'elle soit prospère et puissante : Voilà ce que nous lui souhaitons d'un cœur sincère et sans arrière-pensée ».

Dans le même ordre d'idées, et avec une très grande force, M. Émile Ollivier, parlant le 15 avril 1865 sur la question romaine, défend contre M. Thiers l'unité italienne. A vrai dire, quand il touche à la question du pouvoir temporel, ce n'est plus avec la netteté de son discours de 1862 ou du discours qu'il prononça à Turin le 10 juin 1864 : on dirait que sa pensée hésite et gauchit. Il ne dit plus que, dans l'intérêt même de la religion, le pouvoir temporel du pape doit disparaître, et son enthousiasme pour l'unité italienne s'arrête au seuil de Rome. Il blâme tous ceux, révolutionnaires ou modérés qui, de parti pris, veulent aller à Rome ; mais il définit de telle sorte les conditions d'existence et de légitimité du pouvoir temporel, qu'en fait, celui-ci est condamné à disparaître devant le libéralisme et la démocratie. Au bout de raisonnements compliqués, sinueux et presque tortueux, c'est la même conclusion qui se retrouve. Examinant les effets probables de la convention du 15 septembre, par laquelle la France s'engageait à retirer ses troupes de Rome aussitôt que le pape ne serait pas menacé, et par laquelle l'Italie s'engageait à ne pas violenter le pape, M. Émile Ollivier disait : « Deux opinions se partageaient les esprits : La première était celle du parti unitaire italien. Elle consistait à dire : Rome appartient à l'Italie. Dans tous les pays où l'on prononce la langue italienne, le droit de la nationalité préexiste ; et que les habitants le veuillent ou qu'il s'y opposent, sans qu'on ait besoin de les consulter, tout pays circonscrit dans le territoire italien est italien. C'était la doctrine de Mazzini, de Garibaldi et de ce qu'on appelle le parti d'action.

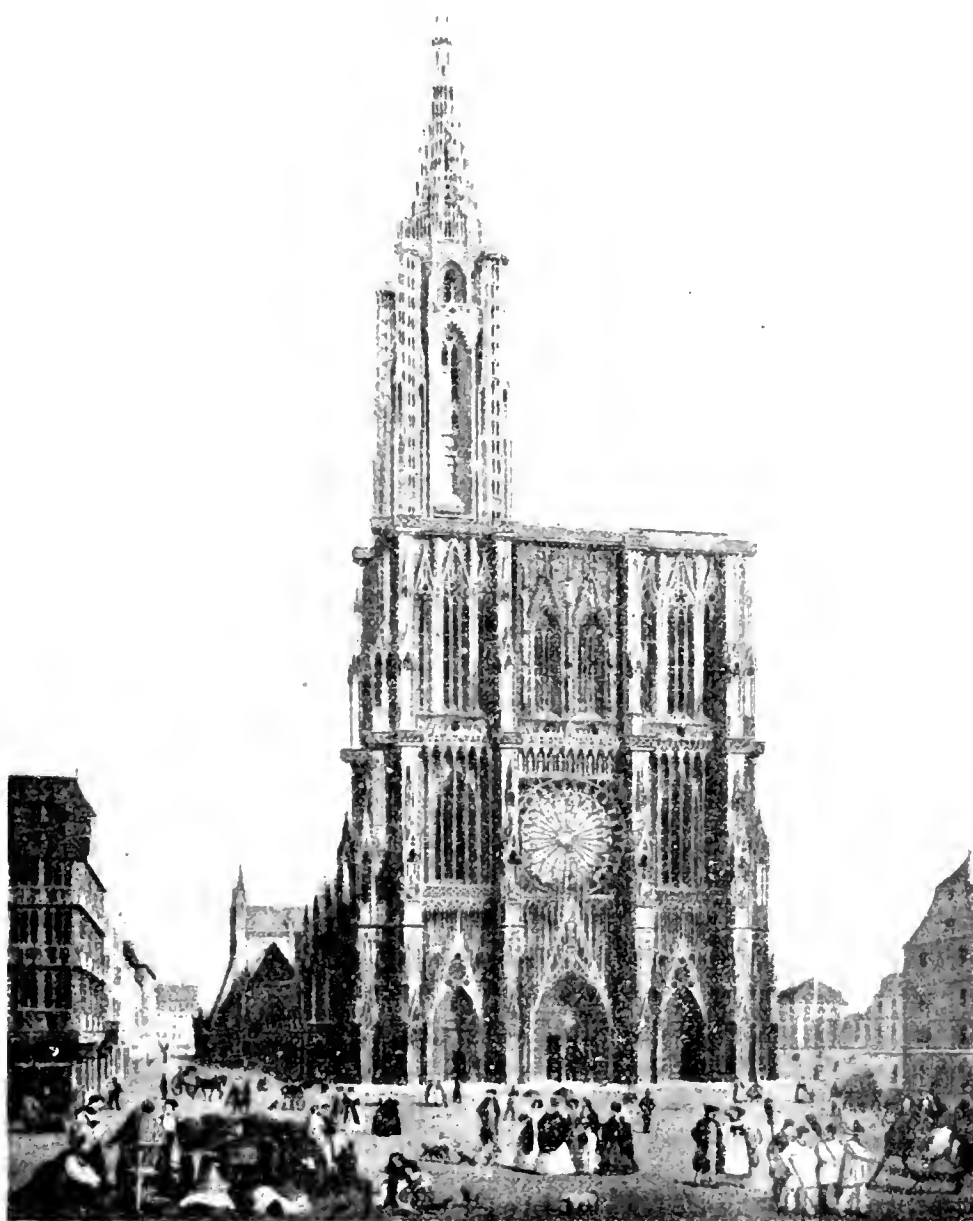
« Le parti modéré, celui des hommes politiques attachés à M. de Cavour, aboutissait au même résultat mais par un chemin et des arguments tout différents. M. de Cavour, qui était un homme d'État de premier ordre, ne se piquait pas de faire des théories ; il se contentait de poursuivre son but par les moyens

qu'il croyait le mieux adaptés aux circonstances. Or, il avait cru, à tort selon moi, qu'il faciliterait et hâterait la solution de la question romaine en affirmant que la possession de Rome était nécessaire à l'Italie, que sans Rome l'unité italienne, ayant un corps sans tête, ne pourrait se réaliser au grand détriment de la sécurité européenne. Il demandait donc Rome comme le parti d'action, mais seulement en vertu d'une prétendue nécessité politique, tandis que les unitaires purs la réclamaient au nom de leurs principes de la nationalité.

« Tant que la question restait posée dans ces termes, il était bien évident qu'aucune transaction ne pouvait intervenir entre la France et l'Italie. Aussi, combien de fois, causant avec des hommes d'État italiens, mes amis, ne leur ai-je pas dit : votre politique est mauvaise ! Vous croyez dire quelque chose d'irrésistible en invoquant la nécessité de votre unité. Mais vous allez vous attirer de la part des catholiques une réponse formidable et qui sera sans réplique. La nationalité italienne veut Rome, vous diraient-ils, eh ! bien, la catholicité ne peut s'en passer. Et il est certain que si, pour prononcer entre les deux prétentions, la raison d'État doit être seule consultée, l'intérêt du catholicisme, ne serait-ce que par le nombre de ses adhérents, l'emporterait sur celui de l'Italie. Tant que vous posez la question dans ces termes, vous la rendez insoluble ; elle ne pourra faire un pas et vous serez condamnés à des déclamations creuses ou à des attentes stériles. Le moyen de sortir d'embarras n'est pas là ; il est dans l'acceptation de cette maxime que le pape a une souveraineté que vous devez reconnaître, accepter, protéger, à une condition : c'est qu'à son tour elle soit placée dans les conditions ordinaires de toutes les souverainetés humaines. Voilà la solution, leur disais-je ; elle est là et non ailleurs (*Mouvements divers*).

« ... La convention du 15 septembre n'est plus maintenant difficile à expliquer : la souveraineté temporelle du pape reconnue, mais replacée aussitôt dans les conditions de toutes les souverainetés, voilà en deux mots ce qu'elle signifie. Elle repousse la solution des unitaires et de M. de Cavour, elle obtient de l'Italie la déclaration que désormais l'Italie ne prétendra plus à Rome en vertu du droit des nationalités ou en vertu de la nécessité de sa constitution intérieure. Mais, en échange, elle reconnaît que la souveraineté temporelle du pape sera désormais dans la condition des souverainetés ordinaires.... La convention du 15 septembre ne peut signifier que ceci : l'Italie n'a pas un droit particulier sur Rome, mais la catholicité n'a pas davantage un droit particulier et exceptionnel sur cette ville... *Mouvements prolongés en sens divers*. La convention ayant écarté toutes les prétentions excessives, le patrimoine du Saint-Siège n'appartiendra ni aux catholiques ni aux Italiens. Il constituera une souveraineté indépendante sur le sort de laquelle n'auront plus à se prononcer que le pape et ses sujets. »

En vérité c'est une façon bien abstraite et bien factice de poser le problème. Eliminer comme quantités négligeables en droit les aspirations de l'Italie à



CATHÉDRALE DE STRASBOURG

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

l'unité d'une part, les préoccupations de la catholicité de l'autre et ramener cette question immense qui mettait en jeu les passions les plus vives d'une jeune nation et le souci le plus vaste du vieil univers à un problème de droit constitutionnel débattu dans les frontières de l'État romain, c'était se placer hors de l'histoire, hors de la vie, hors de la réalité... Quelle base historique restait donc à la souveraineté temporelle du pape si elle n'apparaissait plus comme la garantie de l'indépendance du sacerdoce? Dire que le pouvoir temporel du pape serait légitime s'il administrait selon des vues libérales, et illégitime s'il administrait despotiquement, c'était ruiner en fait comme en droit le pouvoir temporel, mais sans l'avouer expressément, c'était entrer à Rome non en vertu de la force directe de la Révolution, mais par un circuit de casuistique libérale. Aussi bien, il laisse échapper que la papauté est perdue si elle ne se transforme pas, et qu'il est bien difficile qu'elle se transforme.

« Après avoir examiné la convention dans son ensemble, je recherche ses conséquences. Que produira-t-elle? Sauvera-t-elle le pouvoir temporel, ou bien le perdra-t-elle? Je n'en sais rien. (*Interruptions prolongées.*) »

« UN MEMBRE. — C'est pourtant la question! »

« UN AUTRE MEMBRE. — Vous devriez le savoir! »

« Je n'en sais rien... (*Nouvelle interruption.*) Cela dépendra de la bonne ou de la mauvaise conduite du gouvernement du pape... (*Rumeurs confuses.*) Si le pape se conduit selon les règles imposées à tous les gouvernements civilisés du XIX<sup>e</sup> siècle, s'il donne à son peuple les satisfactions qu'il a le droit d'exiger, s'il lui concède les libertés nécessaires, le pouvoir temporel pourra durer. Mais si le pape s'obstine dans une résistance qui dure déjà depuis plus de dix-sept ans, s'il se refuse aux conseils qui lui viennent non seulement des libéraux comme M. Thiers, mais des catholiques comme M. de Montalembert; si, au lieu d'accueillir les prières de ses enfants pieux et dévoués, il leur répond par des actes comme l'Encyclique, qui déconcertent toutes les espérances et troublent toutes les consciences, dans ce cas, le résultat de la convention du 15 septembre sera tôt ou tard la chute du pouvoir temporel, et alors, quant à moi, j'applaudirai. »

C'était bien, en fait, l'abandon, la condamnation du pouvoir temporel. Car quelle chance y avait-il que le pape désavouât et retirât le Syllabus lancé avec tant d'éclat? D'ailleurs, en quoi les événements de Rome, ramenés à ces proportions, pouvaient-ils désormais intéresser la France? Elle n'avait pas plus de titre à intervenir dans les choses de l'État romain qu'elle n'en aurait eu à intervenir dans les choses du duché de Modène. Et même si l'Italie faisait violence à la puissance temporelle du pape, comment la France, qui proclamait le principe de non-intervention, aurait-elle pu s'y opposer du jour où elle ne pourrait plus invoquer les intérêts du catholicisme? Encore une fois, par un détour bizarre et un peu inquiétant, M. Emile Ollivier ruinait le pouvoir temporel, et c'est bien vers la grande unité italienne, comme vers la grande unité allemande,

qu'inclinait son esprit. Et, quand vient la crise de Sadowa, c'est lui qui interprète les événements d'Allemagne avec le plus de liberté et de largeur de pensée.

Certes il condamne comme violentes, comme « jacobines », les annexions opérées par M. de Bismarck : mais il ne méconnaît pas la force du sentiment national qui conspire avec lui. Il rappelle que la Saxe vaincue, obligée par la force des armes d'entrer dans la Confédération du Nord, vient de nommer des députés au Parlement du Nord favorables à l'ordre nouveau. Et surtout, après des réserves sur le passé, il a le courage de conclure pour l'avenir à l'acceptation hardie et loyale de l'Allemagne nouvelle. « Les faits sont regrettables, mais ils sont consommés ; nous avons dû les laisser s'accomplir. Quelle attitude devons-nous prendre désormais ? Telle est l'interrogation à laquelle il me reste à répondre résolument, sans équivoque, sans tergiversation, ni dans la pensée, ni dans la parole.

« Pour éluder la difficulté, ne nous faisons pas d'illusions. M. Garnier-Pagès vient de vous dire (c'est le 15 mars 1867 que M. Emile Ollivier s'exprime ainsi) que ce que fait M. de Bismarck ne durera pas. Eh ! bien, il se trompe. *Ce que fait M. de Bismarck durera, et non seulement ce qu'il fait durera, mais ce qu'il fait s'étendra.* (Mouvements prolongés en sens divers. Ce que fait M. de Bismarck s'étendra : et un jour va arriver, jour plus ou moins prochain mais certain, où la Confédération du Sud s'étant organisée militairement à la prussienne, la Confédération du Nord étant définitivement constituée, les deux Confédérations iront l'une vers l'autre et se tendront la main à travers le Mein, malgré le traité de Prague. *Nouveaux mouvements.*) Messieurs, les interpellations qui se discutent aujourd'hui n'auraient aucune signification si elles n'amenaient pas des explications et un débat sur ce fait. *C'est vrai ! Parlez ! Parlez !*) Oui, un jour viendra où la Confédération du Sud organisée voudra s'unir à la Confédération du Nord organisée ! Ce jour-là, que ferez-vous ? Ce jour-là, que devons-nous faire ? (Mouvement d'attention.)

« Je n'hésite pas à dire que c'est le problème le plus grand qui se soit imposé depuis longtemps à la méditation et à la responsabilité du Gouvernement français, et suivant la manière dont il sera résolu, nous irons à la paix ou à une série de luttes interminables.

« Pour moi, une politique inadmissible, c'est celle qui consiste à dire : Ce qui s'est passé a humilié, abaissé la France : subissons-le avec résignation ; essayons seulement d'empêcher que l'œuvre commencée ne se termine. Je ne puis pas m'associer à ce langage. Si la France a été abaissée, si la France a été humiliée, si la France a été diminuée, je ne comprends pas qu'elle accepte l'humiliation, je ne comprends pas qu'elle accepte la diminution. Si l'établissement de la Confédération est un péril, si elle est un affaiblissement, je dis à mon pays : O mon pays ne recule pas devant le péril, ne courbe pas la tête sous l'humiliation ; tire l'épée, venge ton honneur et rétablis ta puissance (Vif

*mouvement d'approbation*. — Oui, Messieurs, je crie cela du fond de mon âme : car si je n'ai pas aimé mon pays depuis d'aussi longues années que l'honorable M. Thiers, je l'aime aussi ardemment que lui. Oui, je le dis du fond de mon âme, si l'agrandissement prussien est une humiliation pour nous, à quoi donc occupons-nous notre temps ? Chaque minute d'hésitation, c'est trop ! Chaque minute de retard, c'est trop ! Effaçons immédiatement l'outrage, détruisons cette Confédération qui nous menace, demandons au pays, qui ne nous les refusera pas, les sacrifices qu'une telle résolution exige. Et qu'on ne me réponde pas qu'il faut se réserver pour le moment où la Confédération du Sud viendra se fondre dans la Confédération du Nord. Mais alors il n'en sera plus temps, mais alors l'unité que vous voulez empêcher sera irrévocable : mais alors les armées du Midi, équipées, disciplinées, s'uniront contre vous à l'armée prussienne elle-même, compacte, frémissante, pleine de patriotisme et d'ardeur ; cette Allemagne que vous voulez empêcher de... (*Bruit*).

M. GRANIER DE CASSAGNAC. — Qu'est-ce que cela nous fait ? Pourquoi faites-vous cette évocation ? Croyez-vous qu'elle nous effraie ?

— Vous ne me troublez pas par ces interruptions calculées. Je laisse à l'opinion publique le soin d'apprécier cette tactique et je continue.

Cette Allemagne, que vous voulez empêcher d'être, sera. Pour arrêter la Prusse, il n'y aura jamais de moment plus favorable.

QUELQUES MEMBRES. — C'est évident.

— Rien n'est terminé encore : les mécontentements de la première heure existent encore dans les pays annexés ; dans les pays du Sud, on hésite ; dans le Nord, on délibère. Partout on hésite et on se cherche. Si vous voulez agir, c'est l'heure. Attendre, sachez-le bien, et mes paroles seront recueillies et porteront témoignage de la vérité, attendre, être patient comme vous le conseillez, c'est consolider l'unité allemande, la rendre définitive, sans avoir le bénéfice de l'assistance que cependant vous lui avez donnée en laissant faire ! (*Mouvements en sens divers*).

« A mon avis, ce n'est pas de la bonne politique. Je ne vois qu'une conduite qui soit digne, qui soit sage, qui soit habile, c'est d'accepter sans arrière-pensée, c'est d'accepter sans pusillanimité, c'est d'accepter avec confiance une œuvre qui, j'en suis convaincu, n'est pas dirigée contre nous. » (*Mouvement*).

Et il terminait par une éloquente glorification de l'unité allemande, de la part que l'esprit révolutionnaire de la France y avait eue. « Si vous saviez à quel point l'unité est devenue une passion profonde au cœur de l'Allemagne ! Depuis le jeune homme qui se passionne pour les abstractions orgueilleuses de la philosophie jusqu'à la jeune fille qui, d'une voix basse, répète un *lied* ému, tous désirent, appellent, attendent l'unité de la patrie. Dans le peuple, ce sont des légendes qui expriment le sentiment commun. Le vieux Barberousse n'est pas mort ; il vit, retiré avec sa cour, dans une montagne de Thuringe. Il est assis devant une table de pierre ; sa barbe blanche descend jusqu'à terre.



Lorsque les corbeaux auront cessé de voler autour de la montagne, il ressuscitera, il suspendra son bouclier à un arbre desséché, et l'arbre commencera à bourgeonner et à verdier, et un meilleur temps commencera pour l'Allemagne.

« Aucun observateur sérieux ne s'est mépris sur ce mouvement Pitt, Chateaubriand, Quinet; mais une foule de roitelets étaient là aux agnets. Que fit alors le peuple allemand? ce qu'avait fait le peuple italien dans une situation pareille. Ne pouvant réaliser l'unité dans le fait, il la réalisa dans l'idéal: ne pouvant s'unir en politique, il s'unifia dans la littérature et dans l'art. De grands écrivains, Lessing, Schiller, Goethe, Herder, lui construisirent sur les nuages de la fantaisie une patrie abstraite, et ils la tirent si belle, si lumineuse et si touchante qu'à la contempler tous oublièrent les misères du présent et se mirent à aimer, à servir, à chanter cette création de leurs larmes et de leurs espérances. Ainsi autrefois l'Italie s'oublia aux divines consolations de Dante, d'Arioste, de Pétrarque, aux enchantements de Raphaël, de Michel-Ange, de Cimarosa et de Rossini.

« Cependant, il vint un moment où les calamités furent si dures que ce peuple qui rêvait, les yeux levés en haut, regarda autour de lui. Partout il vit la désunion, la petitesse, l'obstacle et les haies qui séparent dans le champ qui devait être uni. Alors il quitta ses livres et ses poètes: il appela Goethe un païen et se mit à rechercher comment il pouvait accommoder mieux sa patrie terrestre, et ceux qui eussent été des philosophes, des théologiens et des poètes quelques années auparavant, devinrent des historiens, des économistes, des publicistes, des savants.

« L'Allemagne est lente à se mouvoir; mais, dès qu'elle entre dans une voie, elle s'y avance jusqu'au bout avec une ténacité indomptable. De ce jour, elle a aimé ceux qui ont favorisé sa passion et elle a détesté ceux qui ont paru la contrarier. L'Autriche n'a en rien contribué à la création de la littérature nationale, ni aux premiers essais d'union matérielle: l'Allemagne l'a détestée. La Prusse lui a créé un champ d'asile pour ses penseurs, une école militaire pour ses soldats; elle lui a donné une certaine unité matérielle par le Zollverein: aussi l'Allemagne l'a-t-elle aimée jusqu'au point d'en tout subir. Et lorsque réunie à Francfort, dans l'église Saint-Paul, sous les plis du drapeau noir, rouge et or, elle a pu prononcer une parole libre, elle a dit: L'Autriche hors de la Confédération! Le roi de Prusse empereur d'Allemagne! Ne contrarions pas un tel mouvement. Notre grandeur nous a paru toujours identique à celle de l'humanité; ne manquons pas à cette belle tradition, et, chaque fois qu'une nation surgit dans le monde, au lieu de lui faire obstacle et de la maudire, envoyons-lui, par nos messagers, la myrrhe et l'encens.

« ...Oui, Messieurs, amitié avec la France, le jour où la France ne menacera pas. Comment en serait-il autrement?... Sans doute, nous avons été quelquefois funestes à l'Allemagne; mais que de bien ne lui avons-nous pas fait?

— Est-ce que nos combats pour la liberté ne lui ont pas profité à elle autant qu'à nous ? Est-ce que 89 n'a pas été fait pour l'Allemagne comme pour la France ? Avant 89, comme l'a dit Voltaire, on trouvait, de quatre milles en quatre milles, un prince, une princesse, des dames d'honneur et des gueux. N'est-ce pas nous qui avons porté le premier coup à ce gothique édifice en détruisant, par la main de Napoléon, plus de deux cents de ces principicules ? Est-ce que 1830 et 1848 ne sont pas des dates allemandes aussi bien que françaises ? Et qui donc a enlevé à l'Allemagne les deux cauchemars qui pesaient sur sa poitrine et qui lui donnaient de mauvais rêves, la Russie et l'Autriche ? N'est-ce pas encore nous ? N'est-ce pas nous qui, en Crimée, avons délivré l'Allemagne de la Russie ? Et, sans notre consentement, se serait-elle affranchie de l'Autriche à Sadowa ?

« Mais 1813 ! me dira-t-on.

« Voilà la cause de séparation entre eux et nous ! Voilà le souvenir irritant qui nous laissera toujours ennemis, puisque c'est à cette époque de nos malheurs que commence la patrie allemande ! Eh bien ! il faut effacer ce souvenir et détruire cet obstacle ! Qu'est-ce donc, après tout, que 1813 ? Que l'Allemagne ait le courage de l'entendre d'une bouche française : 1813 n'est rien autre chose que 89 retourné contre nous. Lorsque l'Allemagne a voulu se relever, nous vaincre et nous envahir, elle a compris qu'il ne lui suffisait pas de réunir des bandes plus nombreuses que celles qui, au <sup>v</sup> siècle, franchirent le Rhin : elle a inscrit sur ses enseignes, par la main des Stein, des Hardenberg, de Blücher lui-même, comme une invocation destinée à lui rendre le Dieu des armées favorable, elle a inscrit nos devises de liberté sur les enseignes qui précédaient ses bataillons, afin que notre grandeur, éclatant jusque dans notre défaite, le monde apprît que nous ne pouvions être vaincus que par nous-mêmes. (*Vive approbation.*)

« L'un des hommes qui, en Allemagne, représente avec le plus de noblesse et d'éclat la cause libérale, a écrit récemment, à propos des derniers événements, la phrase que voici : « Nos deux nations ont assez souvent montré qu'elles ne redoutent pas la guerre ; elles peuvent maintenant déclarer sans crainte pour leur honneur qu'elles sont affamées de paix. » J'accepte ces paroles de l'illustre M. de Sybel, et je prends au nom de mon pays la main qu'il lui offre, et je dis après lui : Nous aussi nous sommes affamés de paix : mais nous voulons la paix dans l'honneur, la paix dans la dignité, la paix dans la force ! Si la paix était dans la faiblesse, dans l'humiliation, dans l'abaissement, je dirais sans hésiter : Mille fois plutôt, mille fois plutôt la guerre ! » (*Marques nombreuses d'approbation, suivies d'applaudissements.*)

C'était la seule politique clairvoyante et sensée, et M. Emile Ollivier avait bien raison de dire que celle de M. Thiers était contradictoire et imprudente : « Quelle que soit la prédilection de M. Thiers pour la paix, le résultat de son système sera ou une inconséquence humiliante, ou une guerre nécessaire et

prochaine. » Oui, si la politique française s'était inspirée largement de la pensée de M. Emile Ollivier, si la France avait laissé s'accomplir la pleine unité italienne sans mettre son épée au service du pouvoir temporel, si elle avait, sans menace, sans calcul sournois, laissé s'accomplir la pleine unité allemande, quel risque aurait-elle couru ? et quelle atteinte aurait subi sa vraie grandeur ?

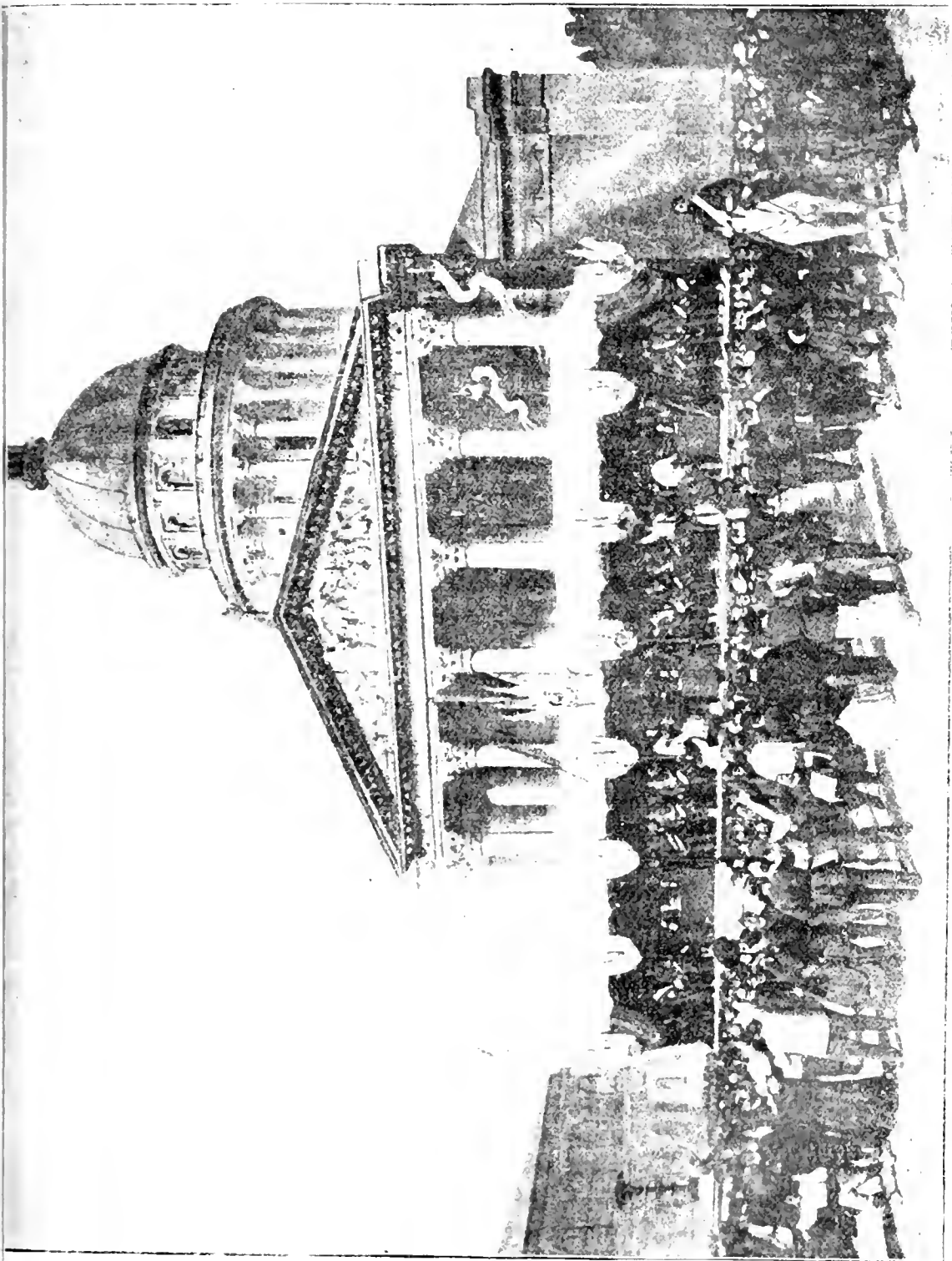
Ce qui donne à ce discours de M. Emile Ollivier une sorte d'importance historique, ou ce qui aurait pu du moins la lui donner, c'est qu'il y avait chance dès lors pour qu'il devint, dans l'Empire transformé, le chef de la politique. L'empire, à ce moment, hésitait sur ses voies. Affaibli par la désastreuse expédition du Mexique, par la diminution de prestige qu'il avait subie après Sadowa aux yeux de ceux qui s'éblouissaient jusque là de la toute puissance napoléonienne, pressé par une opposition tous les jours plus nombreuse, plus ardente et plus hardie, il se demandait s'il ne devait pas ramener à lui la confiance de la nation en faisant quelques concessions à l'esprit de liberté. Déjà, dans toute la gloire de sa campagne d'Italie, il avait, par le décret du 24 novembre 1860, accordé au Corps législatif le droit de réponse à l'Empereur par la discussion de l'adresse. Dans les jours tristes et bas de la fin de 1866, il avait songé à faire un pas de plus, et comme M. Emile Ollivier proclamait à tout instant qu'il ne voulait pas faire à la dynastie une opposition irréconciliable, qu'il se rallierait à elle le jour où elle donnerait la liberté, l'Empereur l'avait fait appeler secrètement aux Tuileries ; après cet entretien, il avait, par une lettre publique du 19 janvier adressée à ses ministres, fait connaître sa volonté d'accorder des libertés plus larges, notamment le droit d'interpellation et une plus grande liberté de la presse. Il est vrai qu'il avait combé l'exécution de ces mesures aux partisans et aux avocats de l'Empire autoritaire ; et particulièrement à M. Rouher. Mais s'il n'avait pas osé offrir encore à M. Emile Ollivier un ministère, du moins avait-il écrit à celui-ci qu'il comptait sur son dévouement et qu'il se réservait d'y faire appel quand l'heure serait venue. Cette lettre impériale, M. Emile Ollivier ne l'avait pas publiée encore, et la France ne savait pas exactement à quel degré de confiance il était parvenu dans l'esprit du souverain.

On pouvait même croire, à voir comment son idée d'« empire libéral » avait été livrée à des mains ennemies qui la tournaient en caricature, qu'il n'était qu'une pauvre dupe dont on avait excité la vanité pour le compromettre et dont on exploitait les formules libérales pour mieux préparer un rajeunissement de l'absolutisme. En fait, il était pour Napoléon III une réserve, et au moment où il définissait ainsi la politique de la France à l'égard de l'Allemagne, M. Emile Ollivier avait le droit de considérer qu'il était, pour un avenir plus ou moins prochain, un ministre possible. Ainsi, à la fin de 1867, un grand fait se produisait dans la conscience française. L'opposition se décomposait en deux fractions, l'une intransigeante et irréconciliable, qui croyait que le renversement de l'Empire était la condition absolue de l'avènement de la liberté, l'autre

transigeante et dynastique qui se préparait à accepter et même à consolider le régime impérial s'il accordait au pays la liberté. De ces deux fractions, l'une avec Jules Favre tendait de plus en plus à reconnaître l'unité allemande; l'autre, avec Émile Ollivier, la reconnaissait pleinement. Et celle-ci pouvait espérer le pouvoir. Grand événement si M. Émile Ollivier était par l'esprit et le caractère égal à la tâche qu'il assumait! C'était un formidable fardeau, et la politique qu'il essayait supposait une force immense et presque surhumaine de désintéressement et de clairvoyance. Mais l'œuvre même était-elle possible et n'était-il pas absurde de la tenter? Était-il permis d'espérer qu'un pouvoir né du coup d'État et de la violence, et qui avait demandé au plébiscite la consécration dérisoire du coup de force accompli, se prêterait de bonne foi à une évolution sérieuse de liberté, se laisserait discuter dans la presse et dans le pays et abandonnerait peu à peu à la représentation nationale librement élue la direction et la responsabilité des affaires? En tout cas il faut que l'homme qui se risque à cette entreprise soit un héros de l'intelligence et de la volonté.

Qu'il succombe un instant aux impatiences de l'ambition ou aux tentations de la vanité, qu'il ne voie pas dans leur plein les forces hostiles et qu'il s'exagère les possibilités de son dessein, il deviendra le prisonnier, le jouet et la victime du régime qu'il prétend transformer en l'acceptant. Je ne sais s'il était possible de démêler, en ces années critiques de 1867 à 1869, si M. Émile Ollivier pouvait, sans péril pour lui et pour la France elle-même, prétendre à ce rôle redoutable. Ses ennemis ont dit de lui qu'il avait un immense orgueil, mais si cela est vrai, cela même est ambigu et ne tranche pas le problème. Car l'orgueil peut égarer l'homme: il peut aussi l'avertir et le mettre en garde contre les pièges vulgaires de la vanité et de l'ambition. L'orgueilleux, s'il l'est vraiment, s'il s'est voué à un haut destin, peut éviter ou mépriser tout ce qui le ravalerait à un rôle inférieur. M. Émile Ollivier avait eu de beaux succès de tribune et il jouissait sans aucun doute de ce qu'il appelle lui-même « ses ivresses oratoires »; mais ces sortes de triomphes ne lui suffisaient pas: et il voulait ou se replier dans la solitude et y nourrir son esprit et son âme de la substance des belles œuvres ou agir profondément sur les choses humaines par l'accomplissement d'un grand dessein. Il affirme, dans l'autobiographie politique et sociale qu'il a publiée sous le titre *le 19 Janvier*, qu'il avait non la vanité d'un rôle, mais l'orgueil d'une idée, qu'il ne vivait que pour elle, ne voulait monter et grandir que pour elle. Cette idée, c'est qu'il valait mieux continuer peu à peu la liberté dans l'institution impériale, si seulement elle voulait s'y prêter, qu'infliger à la France, dans l'espoir d'une liberté toujours incertaine, l'épreuve d'une révolution nouvelle, aussi stérile peut-être que les révolutions antérieures.

Ce qu'il avait le droit de dire en tout cas, lorsque, en 1867, il commence à entrevoir secrètement la possibilité d'accéder en personne au pouvoir, c'est



ENRÔLEMENTS DE VOLONTAIRES SUR LA PLACE DE L'ASSEMBLÉE

D'après un document de l'époque

que chez lui cette idée n'était pas nouvelle. Il l'avait et conçue et produite en un temps où il ne pouvait guère songer, lui un des Cinq, que l'Empire ferait appel à son dévouement et réaliserait par ses mains l'œuvre de liberté qu'il lui proposait. Il est probable que les agitations civiles auxquelles il avait été mêlé tout jeune préfet de Marseille, en 1848, et l'horreur de réaction et de violence césarienne qui avait suivi avait laissé à son esprit des impressions funestes. La France ne pourrait-elle donc jamais sortir de ce cercle maudit de révolution et de réaction, et y tournera-t-elle à jamais comme le sublime et lamentable damné du monde moderne ? Son père proscrit avait connu les douleurs de l'exil et il gardait à l'Empire une haine inexpiable ! Mais n'est-ce pas précisément parce que lui-même avait, dans la grande douleur de la liberté vaine, sa part de douleurs domestiques, qu'il pouvait, lui le fils du proscrit, lui le fils du républicain violent, donner le difficile exemple de l'oubli, de l'amnistie, si seulement le pouvoir fondé sur la force voulait entendre enfin la voix de la liberté ? Là où les âmes passionnées mais vulgaires verraient une apostasie, des âmes plus hautes verraient le suprême sacrifice à la patrie et au droit. Ainsi raisonnait, soit pour hausser, soit pour tromper sa conscience, le fils de Démosthène Ollivier. Donc, aussitôt que la parole des députés au Corps législatif peut porter au dehors, il ne se borne pas à revendiquer la liberté ; il ne se borne pas à placer cette revendication, cette espérance de liberté sous le patronage inattendu du premier des Napoléon : il annonce que si on fait l'Empire libéral, il se ralliera à l'Empire. C'est bien son discours du 14 mars 1861, commentant le décret impérial du 26 novembre 1860, qui est déjà le manifeste du futur « Tiers-Parti ».

« Quand, après quelques mois de retraite à l'île d'Elbe, l'empereur Napoléon rentra, par un coup de fortune inespéré, dans ce Palais des Tuileries qu'il avait quitté quelques mois auparavant, il y appela Benjamin Constant, jusque-là un de ses plus intraitables ennemis, mais qui ne l'avait détesté que par amour pour une puissance plus élevée et plus noble : la Liberté. Les premières paroles par lesquelles il l'accueillit furent celles-ci : « Des discussions publiques, « des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse surtout, « je veux tout cela, la liberté de la presse surtout : l'étouffer est absurde. »

« Plus tard, lorsque encore plus éprouvé par l'adversité, lorsque après avoir été broyé avec la France sur le champ de bataille de Waterloo, il fut arrivé sur ce rocher où ses douleurs ont fait oublier ses fautes, alors, Messieurs, c'est l'empereur actuel lui-même qui me l'a appris dans sa notice sur Joseph ; alors il écrivit à son frère Joseph, retiré aux Etats-Unis, cette belle parole que je voudrais voir inscrire ici : « Dites à mon fils qu'il donne à la France autant « de liberté que je lui ai donné d'égalité. » (*Mouvement.*) Voilà, messieurs, ce que nous demandons à l'Empereur. Si notre parole pouvait avoir sur lui une influence quelconque, nous lui dirions : Quand on est le chef d'une nation de 36 millions d'hommes, quand on a été acclamé par elle ainsi qu'on nous le dit

chaque jour : quand, grâce à la force de cette nation héroïque, on dispose du monde en ce sens que de quelque côté qu'on penche on y amène la fortune : quand on est le plus puissant parmi les souverains : quand la destinée a épuisé pour vous toutes les faveurs ; quand tout vous a été accordé : quand, dans une existence légendaire, on est sorti de prison pour monter sur le trône de France après avoir traversé l'exil, quand on a connu toutes les douleurs et toutes les joies, il reste encore une joie ineffable à goûter, qui dépasserait toutes les autres et donnerait une gloire éternelle : c'est d'être l'initiateur courageux et volontaire d'un grand peuple à la liberté. *Très bien ! très bien !* c'est de repousser des conseillers pusillanimes et sans foi, de se mettre directement en présence de la nation. *J'en réponds, le jour où cet appel serait fait, il pourrait bien se trouver encore dans ce pays des hommes uniquement fidèles au souvenir du passé, trop absorbés par les espérances de l'avenir, mais le plus grand nombre approuverait avec ardeur. Et quant à moi...* Bruit : plusieurs membres à gauche : Parlez ! parlez ! *quant à moi, j'admèrerais, j'appuierais, et mon appui serait d'autant plus efficace qu'il serait complètement désintéressé.* Marques d'approbation. Mouvements divers. »

Hélas ! est-il permis d'idéaliser ainsi la vie de l'homme sinistre ? et peut-on ainsi parler de lui sans qu'aucun accent de la conscience mêle au moins une sourde tristesse et un amer ressouvenir aux flatteuses espérances ? La seule réponse que pourrait faire M. Emile Ollivier c'est que cette complaisance d'espoir était la condition même de son grand dessein politique, et qu'il ne pouvait tout ensemble offenser le maître et lui demander la liberté.

Le 10 juin de la même année, il définit de nouveau sa tactique : « Après notre entrée, nous avons compris que notre présence dans cette Assemblée impliquait l'abandon de cette doctrine d'impuissance et de fatigue qu'on appelle l'abstention. Ayant abandonné l'abstention, nous aurions cru manquer à notre devoir d'honnêtes gens si nous nous étions réfugiés dans une opposition systématique qui est la forme dernière et la plus honteuse de l'abstention. *Très bien ! très bien !*. Aussi, oubliant nos douleurs, nos blessures, nos ressentiments, les yeux uniquement fixés sur les principes, nous avons approuvé le gouvernement quand il s'y est conformé ; nous l'avons blâmé quand il s'en est éloigné.

De cette méthode qui n'est ni le dénigrement constant ni la complaisance systématique, il donne un assez ferme exemple dans l'examen auquel il se livre, le 4 février 1865, de l'ensemble de la politique du gouvernement depuis 1861. Avant tout, au dehors comme au dedans, elle est faite d'irrésolution, d'incohérence, de contradiction. Il aide d'abord l'Italie à s'affranchir, puis il l'arrête par le traité de Villafranca ; puis, averti par le soulèvement du peuple italien, il laisse se produire, malgré Villafranca, l'annexion de Naples, des duchés, des Marches, de l'Ombrie ; et le voilà qui, à propos de Rome, retombe en ses incertitudes. Par la convention de septembre, il pose nettement en principe « que Rome n'est ni aux catholiques, ni aux Italiens, qu'elle

est aux Romains », puis, avec des équivoques circulaires de M. Trouy de Lhuys, il semble admettre, à titre d'hypothèse, que Rome « appartient aux catholiques ». Au dedans, « le décret du 21 novembre, en nous donnant le droit de discuter une adresse, en ramenant dans cette assemblée des ministres orateurs, opère une innovation considérable et commence la responsabilité. Désormais, nous pouvons savoir, nous pouvons questionner, nous pouvons critiquer — le premier degré de responsabilité, qui est la discussion, est conquis ; mais l'amnistie est incomplète : la presse est toujours soumise au régime le plus arbitraire ; c'est partout un mélange informe de despotisme et de vaine liberté à peine ébauchée, et M. Emile Ollivier résume, en une vive formule, cette phase trouble : « L'Empire a été d'abord un gouvernement absolu ; il est aujourd'hui un gouvernement contradictoire. Je lui demande de devenir un gouvernement régulier, un gouvernement constitutionnel. »

Oui, mais là était le grand saut. M. Emile Ollivier presse l'Empire de se décider. Qu'attend-il donc ? Jamais il ne sera plus fort. Jamais il ne lui sera plus facile de donner la liberté sans s'exposer aux reproches de faiblesse, sans paraître capituler devant l'anarchie. Ce serait pour le gouvernement impérial la force suprême, la certitude définitive. « Tous les souverains en France se sont préoccupés de défendre leur dynastie, et leur dynastie a été emportée ; s'ils s'étaient préoccupés de fonder la liberté, la liberté les eût grandis et affermis. »

C'est d'une vue assez haute et d'un ton assez ferme qu'il fait appel au pays, qui va bientôt procéder au renouvellement du Corps législatif par des élections générales : « Je termine, Messieurs, et ma dernière parole sera un retour triste sur les efforts infructueux que nous avons faits depuis six ans dans cette assemblée pour défendre les principes auxquels, nous en sommes convaincus, la France doit revenir un jour. *Nous espérons que les élections nouvelles marqueront un pas décisif en avant.* Nous ne demandons pas au pays, après avoir tout supporté, de ne rien supporter du tout : une politique de cette nature ne servirait ni à la liberté ni au progrès ; nous ne le provoquons pas à une œuvre de conspiration, mais à une œuvre d'émancipation constitutionnelle : *nous l'engageons à bien se rappeler que, quand on a des moyens légaux à sa disposition, il y a quelque chose de plus digne et de plus sûr que d'attendre la liberté, c'est de la prendre ; nous lui conseillons de ne pas oublier que si s'opposer toujours est un acte de mauvaise foi, approuver quand même est une erreur, une faiblesse, un mauvais calcul.*

« Ainsi, ni opposition systématique, ni approbation systématique, mais l'indépendance et la justice pour être dignes de la liberté. »

Sans doute l'homme qui tenait ce langage n'était ni un vil courtisan, ni un intrigant sans idée, et, plus tard, quand on lui reprochera d'avoir trompé le suffrage universel, il pourra répondre qu'avant les élections de 1863, et pendant deux années, il avait formulé sa conception politique et



sa méthode en termes si clairs que ceux-là seuls s'y pouvaient tromper qui le voulaient bien.

Le lendemain de ce grand et vigoureux discours, il réfutait avec force la réponse de M. Baroche : « Je vous le demande à vous, qui nous contestez la liberté, à vous qui prétendez que les bienfaits peuvent en être refusés aux nations, à qui donc, je vous le demande, confiez-vous la direction des gouvernements ? Ne la confiez-vous pas à des hommes ? Est-ce que ces hommes ont été créés d'une autre matière que nous ? Est-ce que dans la *Genèse* il est écrit que Dieu, après avoir créé les sujets, a créé ceux qui les gouverneraient ? Est-ce que, comme nous, ils ne sont pas exposés à l'erreur, à l'égarement, aux défaillances ? Est-ce que vous ne savez pas ce qu'il y a de terrible et de fascinateur à la fois dans la solitude de la toute-puissance ? Est-ce que vous pouvez ignorer qu'il n'y a qu'un remède à un tel mal, et que ce remède c'est la liberté ? La liberté non pas sans frein, comme vous l'avez dit, non pas la liberté absolue, mais la liberté comme l'a dit l'Empereur, dont vous avez pour mandat de nous porter la parole, la liberté sans restriction, la liberté réelle, la liberté entière, *non la liberté anglaise, mais la liberté française, celle de nos pères, celle de 89*, la liberté source de maux, mais aussi source intarissable de grandeur, de prospérité et de bien ! » Et il terminait par un avertissement qui ressemblait à une menace : « Si donc vous voulez qu'on croie réellement à votre force, couronnez votre édifice par la liberté, ainsi que vous l'avez promis, et cessez de nous effrayer des révolutions.

« Une révolution est un mal parce qu'elle est un désordre, parce qu'elle entraîne une interruption de travail, et surtout, parce qu'elle lance dans un terrible inconnu. *Mais retenez-le bien, Messieurs, les véritables coupables d'une révolution ce ne sont pas ceux qui l'accomplissent (Bruit.) ce sont ceux qui, par leur résistance obstinée, l'ont rendue nécessaire.* »

C'est bien cette politique qu'il soumettait, en 1863, aux électeurs du Var et de la Seine. C'est elle qu'il défend avec persévérance à la tribune du Corps législatif. C'est pour en prouver au peuple la fécondité qu'il accepte d'être, en 1865, malgré les vives attaques de l'opposition républicaine, le rapporteur de la loi sur les coalitions, loi incomplète, mais qui assurait cependant à la classe ouvrière une liberté nouvelle. Or, et c'est par là que cette rapide esquisse de la politique de M. Émile Ollivier se rattache à mon objet, le maintien de la paix européenne était nécessaire à cette évolution de liberté qu'il voulait préparer dans l'Empire même. Par la guerre, par l'entraînement de la force et le prestige de la victoire, l'Empire s'écartait des voies libérales. Au contraire, dans la tranquillité de la paix, il était obligé de donner aux énergies françaises un emploi de liberté. La paix et la liberté combinées, solidaires, étaient également nécessaires à la solution du problème intérieur et du problème extérieur. Le seul moyen de maintenir la paix, condition d'un régime libéral, c'était de se prêter à la naissance des deux grandes nations, l'Italie et l'Allemagne. Mais

comment l'Empire pouvait-il accepter de bonne grâce ce surgissement de deux grands peuples, si lui-même ne trouvait pas, dans une œuvre glorieuse de liberté, dans l'accomplissement hardi de ce qu'avait d'essentiel le programme de 1789, une forme nouvelle de grandeur ? D'ailleurs, l'Empire ne pouvait s'engager à fond dans cette politique de paix s'il était obligé de défendre contre l'Italie le pouvoir temporel du Pape. Mais il y serait contraint, il subirait le joug des contre-révolutionnaires qui l'animaient contre l'Italie, s'il n'appelait à lui une force nouvelle, la force du libéralisme démocratique. C'est ce que M. Émile Ollivier disait avec force dans son discours du 20 juin 1864 au banquet de Turin.

Il signifiait que le gouvernement impérial serait contraint de menacer l'Italie tant qu'il serait l'esclave des partis conservateurs ennemis de l'unité italienne, et que la question romaine était en réalité pour la France une question de politique intérieure. Elle ne sera résolue au profit de l'Italie que par l'avènement, en France, de la liberté. Quand donc M. Emile Ollivier commença à entrevoir, dans l'année 1867 et les années qui suivirent, la possibilité d'arriver au ministère, il avait donné assez de preuves de constance et de cohérence dans les vues et dans les desseins pour qu'on put espérer que son avènement au pouvoir résoudrait dans le sens de la paix et du droit des nations la question allemande et la question italienne. Pourtant, des lors, bien des symptômes inquiétants commençaient à se marquer. M. Emile Ollivier s'exaltait orgueilleusement dans son dessein par de fausses analogies. Il admirait Mirabeau et l'effort tenté par celui-ci pour concilier la vieille monarchie française et la Révolution. Sans doute, le succès de cette entreprise aurait épargné à la France bien des épreuves et bien des désastres. Mais quelle conclusion M. Emile Ollivier pouvait-il tirer de là ? La France révolutionnaire de 1789 n'avait pas, pour la royauté traditionnelle et pour Louis XVI, la haine et le mépris qu'avait sous l'Empire le parti républicain pour le César d'aventure, parjure et meurtrier. Tous les révolutionnaires étaient monarchistes, et Mirabeau ne faisait que pousser plus hardiment, avec plus de conséquences et un souci plus aigu de l'avenir, une politique dont les principes étaient avoués par tous.

Au contraire, la démocratie républicaine, dont M. Emile Ollivier avait été d'abord l'élu, n'acceptait pas dans son ensemble la réconciliation avec l'Empire même libéral. De même, quand M. Emile Ollivier s'expliquant, aux élections générales de 1869, devant les citoyens de Paris, qui d'ailleurs le désavouèrent, leur rappelait que les républicains Mazzini et Garibaldi étaient allés trouver Cavour et lui avaient dit : « Si la monarchie de Savoie veut réaliser l'unité italienne, nous la seconderons » : quand il ajoutait : « Si ces hommes ont mis l'unité de leur patrie au-dessus de tout et de la forme même de gouvernement qui avait leurs préférences passionnées, je mets au-dessus de tout la liberté de la patrie, ils s'éblouissent lui-même d'une ressemblance trompeuse. Car la maison de Savoie voulait vraiment l'unité italienne, et l'instinct de son ambition se con-

fondait avec l'intérêt national de l'Italie, M. Emile Ollivier pouvait-il assurer, en 1869, que l'Empire confondait son avenir avec celui de la démocratie libérale? Pouvait-il assurer que lui-même, Emile Ollivier, aurait licence d'être le Cavour de la liberté française? Il y a dans ces rapprochements ingénieux et factices, je ne sais quoi de troublant : c'est la marque ou de la fausseté de l'esprit ou d'une habileté équivoque de la conscience cherchant à se duper elle-même.

Puis, M. Emile Ollivier avait vraiment trop peur de la Révolution ; il le disait trop. Comment fermer ainsi à la France captive toute issue révolutionnaire, quand il ne savait pas, quand il ne pouvait pas savoir si l'issue constitutionnelle et légale lui serait ouverte, et si le libéralisme de l'Empire serait une solution ou une comédie? Il se livrait lui-même et répudiait devant le césarisme énigmatique et ambigu, le droit de la Révolution.

Ce qui est grave aussi, c'est que déjà à plus d'un signe se révèle un fond d'inconsistante étourderie. Il n'a pas une impatience fébrile du pouvoir, mais on ne sent pas en lui cette fermeté calme et patiente qui sait faire ses conditions. Lorsque, en 1867, Walewsky vient le pressentir et lui demander d'accepter éventuellement le pouvoir pour une politique libérale, il refuse d'abord, puis il se décide à accepter, et il est visible, par son récit même, que lorsqu'il va aux Tuileries il est prêt à recevoir un portefeuille. C'est Napoléon qui ajourne. Et pourtant, à cette date, avant les élections de 1869, avait-il la moindre chance de faire prévaloir une politique vraiment libérale? Enfin, cet homme, qui amnistie l'Empire et ses crimes, est d'une sévérité implacable pour les républicains restés fidèles à la protestation intransigeante. L'homme qui s'engage dans des chemins aussi difficiles, l'homme qui inaugure une politique qui peut procéder d'une vue supérieure de l'esprit et d'un haut désintéressement, mais qui peut émaner aussi des impatiences de l'ambition, cet homme-là doit s'attendre à être détesté, à être maudit par ses compagnons de la veille. Ils sont tentés de ne voir que vanité et félonie là où il voit sans doute l'acceptation d'un devoir supérieur. Il n'a pas le droit de leur en vouloir. Même s'ils se trompent, surtout s'ils se trompent, il doit respecter la sincérité de leur indignation et attendre du temps, des conséquences de son propre effort, la lumière de justice. Mais, parce que, aux élections de 1869, les électeurs de Paris se détournent de M. Emile Ollivier, il a un tel emportement de colère et de haine, une si violente révolte d'orgueil meurtri et de vanité blessée, qu'il est tenté, tout un soir il le raconte lui-même, d'aller trouver Napoléon III et de lui dire : Je vous ai trompé : la liberté n'est pas faite pour ces hommes ; ils en sont indignes et incapables. C'est le cri d'un esprit médiocre et d'une petite âme ; et quelle force aura le lendemain M. Emile Ollivier pour imposer à l'Empire hésitant et lassé la liberté légale, si lui-même se refuse à comprendre les révoltes persistantes des consciences républicaines? Quoi! il absout le 2 décembre, la violation du serment, l'égoïsme prémédité de la liberté et de la loi, la déportation et le

bannissement des meilleurs citoyens, le bâillon sur toutes les bouches et les menottes sur toutes les mains ! Il absout tout cela, et il est incapable de s'expliquer, de pardonner la méprise irritée du peuple qui, le voyant s'acheminer vers le pouvoir au nom de la liberté, s'imagine qu'il livre sa conscience au régime infâme né d'un attentat monstrueux !

Ah ! non ! il semble bien que M. Emile Ollivier n'était point de force à porter le formidable fardeau qu'il ne craignait pas d'assumer. Lorsque, le 2 janvier 1870, après les élections qui avaient donné à tous les partis d'opposition coalisés plus de trois millions de suffrages, M. Emile Ollivier fut appelé au ministère, la France était acculée à un dilemme tragique : ou l'Empire irait délibérément à la liberté, ou il irait à la guerre. S'il n'apaisait pas par un régime vraiment libéral les passions de la démocratie, il ne pouvait se sauver, ou tenter de se sauver que par une diversion belliqueuse. Rétablir son prestige militaire en humiliant la Prusse était la suprême ressource de l'absolutisme impérial. Le malaise qui pesait sur l'Europe ne pouvait se prolonger. Sans doute Prévost-Paradol se trompe quand, dans son beau et triste livre sur la France nouvelle, il annonce en juin 1868, que le conflit entre la France et la Prusse est inévitable ; il se trompe quand il proclame que la France ne peut, sans déchoir, accepter l'unité allemande et la grandeur prussienne. S'il est vrai que jusque-là l'histoire n'avait pas fourni un seul exemple d'un vaste déplacement ou d'un nouveau partage des influences qui ne fût pas constaté et contresigné par une guerre, l'histoire n'est pas condamnée à se répéter ; et le pessimisme aussi est un parti-pris qui peut égarer l'intelligence comme la vaine facilité de l'espoir. Mais ce qui était vrai, c'est que seule une politique hardiment libérale pouvait donner à la France la force de regarder sans peur et sans envie les destins nouveaux de l'Allemagne.

Ce n'était pas, selon l'image trop rigide et implacable de Prévost-Paradol, l'inévitable collision de deux trains lancés l'un contre l'autre sur la même voie, mais la rencontre probable et le choc funeste de deux nuées qui, sous un ciel lourd, allaient lentement l'une vers l'autre. Le grand souffle de liberté se lèvera-t-il qui, seul, peut dissiper l'orage et nettoyer enfin l'horizon ?

M. de Bismarck guettait les événements. Il a dit, dans les souvenirs qu'il a dictés après sa disgrâce, que la guerre avec la France lui paraissait, dès 1866, ineluctable. Elle était commandée par les nécessités de l'évolution politique de l'Allemagne, au dedans et au dehors. Il veut dire par là que la Prusse ne pouvait compléter l'unité allemande en franchissant le Mein sans se heurter au veto de la France, et aussi qu'il était difficile, sans le feu d'une guerre nationale, de combiner en un seul bloc les éléments encore dispersés et souvent hétérogènes de l'Allemagne. Mais peut-être donne-t-il après coup à sa pensée une netteté, une brutalité de lignes et d'arêtes qu'elle n'avait pas avant l'événement. Il a pu céder à la tentation de grandir encore son rôle (au moins selon l'idée qu'il avait de la grandeur), en montrant qu'il avait prévu et prémédité



PORTRAIT DU GÉNÉRAL URICH

D'après un document de la Bibliothèque Nationale.

toutes les péripéties du drame. Peut-être encore, par une sorte de bravade envers l'histoire, a-t-il voulu assumer la responsabilité directe des plus sanglantes catastrophes. Enfin, il se peut que, de bonne foi, il ait laissé tomber toutes les incertitudes de sa pensée pour ne retenir que ce qui était conforme à

la marche même des choses. Mais il est probable qu'il n'avait pas, dès le lendemain de Sadowa, un plan tout à fait précis et déterminé. Ce qui fait sa grandeur (nous l'avons dit), c'est qu'il avait une conception merveilleusement claire et ferme du but et une liberté absolue et multiple dans le choix des moyens. Et comment aurait-il pu dire d'avance avec certitude que c'est par la guerre avec la France, et par elle seule, qu'il irait à ses fins ? Elle était sans doute à ses yeux une hypothèse infiniment probable, mais qui laissait hors d'elle de vastes possibilités.

Il avait été très irrité, très meurtri de l'intervention de la France après Sadowa. Mais ses ressentiments n'obscurcissaient pas son esprit et ne maitrisaient pas sa volonté. Or, il savait très bien qu'un conflit avec la France, si celle-ci était alliée à l'Autriche, pouvait être redoutable. Sans doute, il avait confiance dans la supériorité militaire de la Prusse, et il était bien résolu à ne pas abandonner, par peur de la guerre, une parcelle du sol allemand, une parcelle de l'espérance allemande. Mais il avait un grand intérêt à ne pas brusquer les événements et à laisser ouvertes toutes les chances de l'avenir. D'abord, en donnant aux Etats du Sud, liés à la Prusse depuis la fin de 1866 par une convention militaire, le temps d'organiser leurs forces à la prussienne, il accroissait de beaucoup la puissance défensive et offensive de l'armée allemande. Et puis, il attendait que la force d'assimilation de la Confédération du Nord fût suffisante pour qu'on pût y incorporer sans danger les Etats du Sud dont le particularisme ou catholique ou démocratique répugnait à une organisation trop stricte d'unité sous la discipline d'une monarchie militaire et protestante. Aussi c'est une politique de délais, de ménagements, de sagesse qu'il pratique d'abord. Il garde l'équilibre entre le parti ultra-conservateur de la *Gazette de la Croix*, qui craint que dans la Confédération du Nord les plus précieuses traditions prussiennes ne se perdent, et qui veut de nouveau isoler la Prusse, et le parti national libéral qui, même au prix d'une guerre avec la France, veut unifier l'Allemagne sans retard. Il calme les impatiences, il tempore, mais en affirmant à tous qu'il ne perd pas de vue l'objet suprême : l'unité de la patrie. Il écoute avec une fausse complaisance les tristes demandes que fait la France au sujet de la Belgique : c'est une manière de la compromettre et de gagner du temps. Quand survient l'affaire du Luxembourg, il a le désir d'éviter la guerre : mais il est résolu à ne rien consentir qui blesse cette tierté, cette susceptibilité de sentiment allemand qui est désormais sa grande force. Tout en essayant de savoir quelle serait, en cas de conflit, l'attitude de la Bavière, il télégraphiait à son représentant à Munich, le 5 avril 1867 : « D'après l'état des choses en Allemagne, nous devons, à mon avis, plutôt risquer la guerre, si peu digne que soit d'une guerre la question du Luxembourg, si le sentiment d'honneur est mis en jeu, et l'idée que la nation se fait de cette affaire est la chose déterminante. En tout cas, nous devons exploiter de toutes nos forces cet incident, pour consolider l'esprit

national et ne pas nous laisser surprendre matériellement par la guerre qui peut éclater subitement. »

Il se prête cependant à l'accommodement d'une conférence européenne. Cependant, il ne cessait de surveiller et la France, et l'Autriche, et les États du Sud. De France lui venaient ou des exigences désagréables ou des paroles ambiguës, grondantes d'une sourde menace. Il ne s'en émeut pas outre mesure, pensant que la France ne commettra pas la folie, avec son armée moins forte, de se jeter sur l'épée victorieuse de la Prusse. Avec l'Autriche, il joue un jeu très compliqué. Habile à tirer parti, même des côtés faibles de sa situation, il se sert, pour paralyser l'Autriche, de l'influence renaissante de celle-ci sur l'Allemagne méridionale.

Plus les États du Sud étaient liés à la Prusse par une convention militaire, par une communauté essentielle d'intérêts allemands, plus ils inclinaient à s'appuyer sur l'Autriche pour que leur lien avec la Prusse ne devînt pas une chaîne de servitude. Naturellement, l'Autriche cherchait à ménager ces sympathies. Mais elle les perdrait si elle faisait cause commune avec la France contre l'idée allemande. M. de Bismarck le sentait, et c'est par l'intermédiaire de la Bavière qu'il tâchait de savoir, au moment de la crise du Luxembourg, quelle serait la conduite du gouvernement autrichien. A vrai dire, le chancelier autrichien ne fit pas à ces ouvertures une réponse bien explicite. Il dit, le 4 avril 1867, à l'envoyé bavarois : « qu'il n'était engagé en aucune façon avec la France; qu'une neutralité bienveillante était dans la nature des choses. L'Autriche n'avait aucun motif de s'engager elle-même dans l'action. Oui, si la Prusse était disposée à donner quelque chose en échange, notamment en garantissant l'Autriche dans la question orientale contre l'occupation de la Bulgarie par la Russie. On avait d'ailleurs la preuve que la Prusse s'employait en Autriche même contre le gouvernement. Cela devait absolument cesser, surtout la Prusse devait venir elle-même. La Bavière n'avait plus assez d'indépendance pour jouer le rôle d'intermédiaire. » Mais, par ces marchandages mêmes, par les incertitudes et les complications de sa politique, M. de Beust servait les intérêts de la Prusse et de M. de Bismarck.

Si M. de Beust avait su sérier ses ambitions et ses combinaisons; s'il avait eu un objet principal auquel toute son action aurait été subordonnée; si, par exemple, il avait voulu avant tout rétablir en Allemagne, aux dépens de la Prusse, l'influence de l'Autriche; s'il avait préparé, dans cette vue, une alliance vigoureuse avec la France, et s'il avait ajourné jusqu'après l'accomplissement de ce grand et difficile dessein toute entreprise en Orient, persuadé d'ailleurs que si l'Autriche reprenait force et prestige en Allemagne, elle saurait bien ensuite reconquérir en Orient le terrain un moment perdu; alors oui, il aurait pu être un danger pour M. de Bismarck. Mais il se proposait trop d'objets à la fois. Aussi bien la situation politique de M. de Beust n'était pas inexpugnable. Lui, le Saxon, le protestant, qui entreprenait la régénération libérale de l'Au-

triche, il avait contre lui, avec le haut clergé, la haute noblesse autrichienne. Celle-ci voulait le renverser, instituer, avec un ministre Metternich, un régime d'absolutisme, conclure une alliance offensive avec la France impériale et catholique et marcher à fond contre la Prusse. Comment M. de Beust aurait-il pu s'engager tout entier dans une politique qui était alors celle de ses adversaires directs ? M. de Bismarck savait ces choses et que, peu à peu, il pourrait envelopper l'Autriche dans un réseau d'influences qui la paralyserait. Les imprudentes demandes de M. de Beust étaient communiquées à la Russie ; et, ainsi, M. de Bismarck travaillait peu à peu à s'assurer le concours du Tsar.

Les Etats de l'Allemagne du Sud se débattaient dans un chaos de tendances et d'idées contradictoires. Sous l'éclair de Sadowa, la Prusse leur avait apparu comme la grande force allemande, ils s'étaient unis à elle par un traité militaire, et ils allaient siéger avec la Confédération du Nord dans le Parlement douanier reconstitué. Mais quels seraient au juste leurs rapports politiques avec cette Confédération ? Une grande partie des Allemands du Sud, après Sadowa, reconnaissait que l'heure était venue pour la Bavière, le Wurtemberg, Bade, la Hesse, sans abandonner leur autonomie, d'organiser cependant l'unité allemande. C'est ce que disait au Reichsrat bavarois, le 31 août 1866, le prince de Hohenlohe. « On a dit que la Prusse ne veut pas notre alliance : je crois connaître les sentiments de la Prusse, et je dois assurer que cet éloignement pour une alliance avec l'Allemagne du Sud n'existe que dans un parti, le parti de la *Gazette de la Croix*, pour qui la vie constitutionnelle de l'Allemagne du Sud est une abomination. Le peuple prussien, dans sa majorité, ne partage pas cet éloignement ; son gouvernement non plus. Si le gouvernement prussien ne nous a fait aucune proposition, pour nous inviter ou à entrer dans la Confédération ou à conclure une alliance, cela est très naturel, étant donnée la position de la Prusse à l'égard de la France. Mais cela ne peut pas être pour les pays de l'Allemagne du Sud et leurs représentants une raison de cacher leur opinion. Je pense donc que si la Prusse a des raisons de ménager la France, la nation allemande est assez grande pour dire ce qu'elle veut, ce qu'elle juge bon et convenable pour elle, sans se préoccuper de ce qu'on désire ou espère de l'autre côté du Rhin. Je pense aussi que l'attitude prétendument hostile de la France à l'égard de l'Allemagne est créée artificiellement par les efforts obscurs des partis. *Le peuple français a l'esprit trop grand, il est trop fier et trop noble pour redouter la constitution d'une Allemagne unie.* » Quel malheur, encore une fois, que la France n'ait pas eu, en effet, une politique large et confiante ! L'unité allemande se fût dès lors accomplie sans aucun risque de guerre et avec une intervention beaucoup plus active des forces libérales et démocratiques. Mais à mesure que s'amortissait l'enthousiasme des premiers jours, à mesure aussi que se précisait le problème, la difficulté apparaissait de concilier, avec une sérieuse organisation de l'unité allemande, ce que les Etats du Sud, peuples et dynasties, voulaient retenir de leur autonomie et de leur sou-



veraineté. Le traité de Prague prévoyait la possibilité, pour les États du Sud, de former entre eux une Confédération. C'était une concession à la France et à l'Autriche : car elles pensaient que si les États du Sud se fédéraient, ils céderaient moins aisément à l'attraction de Berlin et pourraient maintenir, entre la Prusse et l'Autriche, une sorte d'équilibre. C'était comme un moyen détourné de prolonger, en la simplifiant, la vieille Confédération germanique. M. de Bismarck, à vrai dire, affectait de ne point s'inquiéter de cette Fédération du Sud, soit qu'il voulût ménager les susceptibilités de ces États en respectant la liberté de leurs décisions, soit qu'il pensât, comme il le dit dans une conversation avec M. de Hohenlohe, que même par cette voie le Sud se rapprocherait de la Confédération du Nord, soit surtout qu'il comprit que la tentative ne pouvait pas aboutir.

M. de Hohenlohe, devenu ministre en Bavière au commencement de janvier 1867, souhaitait l'accord du Sud et du Nord. Mais il se heurtait à la défiance des autres États qui craignaient que la Bavière jouât dans la Fédération du Sud un rôle prépondérant et absorbant. Aussi se bornait-il tout d'abord à proposer que les quatre États : Bavière, Wurtemberg, Hesse et Bade s'allient par un traité collectif d'alliance à la Confédération du Nord et soient représentés dans le Conseil fédéral présidé par la Prusse. Il n'était question ni d'avoir des députés au Parlement politique commun, ni même de former un Parlement du Sud. C'était une tentative bien hésitante et incertaine, et celle-ci même avorta. M. de Hohenlohe aurait voulu que l'Allemagne, ainsi rapprochée de l'unité, conclût une alliance avec l'Autriche. C'eût été un baume sur les blessures de 1866, la réconciliation de tous les frères allemands, une garantie pour la paix de l'Europe : car qui aurait pu songer du dehors à troubler le travail de l'unité allemande quand tous les Allemands auraient été alliés, quand l'Autriche serait entrée dans le jeu de l'unité allemande ?

Mais ni M. de Hohenlohe ni M. de Bismarck n'avaient rien à offrir à M. de Beust, et celui-ci refusa avec humeur une combinaison qui aurait été pour lui, croyait-il, une duperie. On se bornait, en effet, à lui garantir que les Allemands d'Autriche ne seraient pas sollicités à sortir de l'Empire autrichien, et cette offre lui semble presque insultante. Dans le Wurtemberg, les démocrates les plus hardis avaient d'autres vues. Ils rêvaient d'unir le Sud, mais par le renversement simultané de toutes les dynasties : la Fédération des Républiques allemandes se rattacherait à la Suisse républicaine, et ainsi un bloc de liberté et de démocratie serait formé, avec lequel, et la France, et la Prusse, et l'Autriche seraient obligées de compter. Mais où était la force de révolution capable de former ce bloc ? Il n'y aurait eu, semble-t-il, qu'un moyen de fédérer le Sud sans délai : c'eût été que la Bavière prît dans le Sud une initiative analogue à celle que la Prusse avait prise dans le Nord, mais dans un esprit plus démocratique. La Bavière aurait sommé les États du Sud de s'unir et d'instituer un Parlement commun dont l'activité

politique aurait été plus grande que celle du Parlement du Nord. Par là, peut-être, les démocrates du Wurtemberg auraient pu être acquis à la combinaison. A vrai dire, les difficultés auraient été grandes. Bade, tout entier dévoué à la Prusse, aurait sans doute appelé celle-ci. Si ce rêve traversa un moment l'esprit de M. de Hohenlohe, qui se serait haussé par là à un rôle de premier ordre, il ne s'y arrêta pas. Lorsque le prince Napoléon, voyageant en Allemagne, entretint M. de Hohenlohe à Munich le 5 juin 1868 de cette hypothèse, il ne lui en parla que comme d'une chose morte. « La Fédération de l'Allemagne du Sud avait été possible d'abord; elle ne l'était plus. Le Wurtemberg aurait renoncé à son autonomie en faveur d'une grande Allemagne, non en faveur de la Bavière. Oni, si le roi de Bavière voulait tout risquer au jeu, monter à cheval et, avec l'aide de la Révolution, chasser le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade, alors oui, il serait possible de fonder un royaume de l'Allemagne du Sud, qui aurait dans l'Autriche et la France de bons alliés. » Et le prince ajoutait : « Je n'ai jamais compris la triade c'est-à-dire la répartition des forces allemandes en trois groupes : Allemagne du Nord, Allemagne du Sud, Autriche; avec deux souverains et une Confédération. Il n'y a qu'une monarchie centralisée qui pourrait fonder la triade. Mais c'est une voie dangereuse, et il y faudrait un monarque déjà mûri, très populaire en Allemagne, et résolu à une démarche hardie. »

Ainsi M. de Bismarck n'avait pas besoin de grands efforts de diplomatie pour empêcher les Etats du Sud de se fédérer conformément aux prévisions du traité de Prague. M. de Beust avait fait en ce sens auprès de M. de Hohenlohe, le 4 novembre 1867, une dernière tentative qui demeura vaine. « Il me raconta, note le ministre bavarois, qu'il avait eu à Paris avec Goltz l'ambassadeur de la Confédération du Nord un long entretien, et qu'il lui avait fait remarquer que la question allemande devait être réglée de telle sorte que tout prétexte de guerre fût enlevé aux Français. La France se représente que la Prusse veut incorporer toute l'Allemagne, et on ne peut effacer cette idée qu'en organisant une Confédération du Sud. La forme était indifférente. Goltz avait déclaré approuver cela, et il avait nommé ce projet « un provisoire définitif ». M. de Beust est convaincu que c'est le seul moyen de maintenir la paix, et, si nous voulions faire des démarches en ce sens à Berlin, il nous appuierait. » Mais tout cela n'était que des mots. Le Sud était trop discordant pour trouver aussi vite une organisation d'unité. Et M. de Bismarck espérait sans doute que le sentiment prolongé de cette impuissance et des périls où cette sorte d'isolement jetterait un jour les Etats du Sud les amènerait à se rapprocher spontanément de la Confédération du Nord. Aussi bien il avait contre eux, s'ils se détournaient de lui, s'ils n'accomplissaient pas loyalement la convention militaire, une double sanction. Il pouvait les rejeter de l'Union douanière, et, par là, les ruiner. Il pouvait aussi menacer la Bavière de représailles. Celle-ci avait joué double jeu en 1866. Elle avait, très lentement il est

vrai, mobilisé ses troupes pour assister l'Autriche; mais, en même temps, dès que s'ouvrirent les négociations, elle songea à se sauver aux dépens de l'Autriche. M. de Beust le savait; et un article de la *Neue Freie Press*, au moins inspiré par lui, avait appris au monde ces combinaisons et intrigues de la Bavière :

« Ce gouvernement bavarois, dont la politique ambiguë, dont les retards prémédités et la mollesse à guerroyer n'avaient d'autre but que d'exploiter le conflit austro-prussien et le naufrage de la Confédération germanique pour y pêcher une Grande-Bavière, au jour même de la défaite: cette politique, cette stratégie bavaroise, qui eut une si grande part dans les échecs de l'armée du Mein et qui fut si funeste à l'Autriche, ne pensait qu'au moyen de s'assurer un avantage à notre détriment. Elle demandait l'amoindrissement de la Prusse: c'était à l'Autriche de la dédommager des pertes que, dans sa vilenie, elle s'était laissé infliger par la Prusse. On croyait donc à Munich notre prostration bien grande, puisque l'on aiguisait déjà les couteaux pour se tailler des courroies dans notre peau? Pourquoi pas, après tout? Ne caressait-on pas encore à Munich, en 1867, la pensée d'incorporer éventuellement l'Autriche allemande dans la Bavière? »

M. de Bismarck exploitait ces premiers ressentiments de l'Autriche contre la Bavière.

Il disait à celle-ci : « Prenez garde, si vous ne restez pas loyalement avec moi, vous m'obligerez à m'entendre à tout prix avec l'Autriche, et c'est à vos dépens que je ferai ma paix avec elle : je vous livrerai. » M. de Bismarck pouvait donc attendre. A la session du Parlement douanier d'avril 1868, il s'efforçait de faire écarter doucement, sans décourager d'ailleurs les nationaux libéraux, les motions qui tendaient à brusquer l'unité politique de l'Allemagne: il voulait donner aux États du Sud l'impression qu'ils n'avaient à redouter de lui aucune violence, et il ne parlait des probabilités de guerre avec la France qu'en termes très prudenis; il dit à M. de Hohenlohe, le 28 avril, à propos des forteresses de Rastadt, Ulm et Mayence : « Il faut mettre l'Allemagne du Sud en état de défense. En ce qui touche la guerre avec la France, *il est aussi impossible de dire là-dessus quelque chose de certain que sur le temps qu'il fera au mois de juillet* ». Mais il ne croit pas à la guerre, parce que la France y regardera à deux fois avant de se mesurer avec l'Allemagne. Le plan de campagne français consiste à tomber sur les États du Sud avec 50.000 hommes et à les obliger à la neutralité. Ce serait alors un moment difficile pour l'Allemagne du Sud, car la Prusse aurait à Coblenz 200.000 hommes et bientôt 500.000, et elle marcherait sur Paris; mais cela demanderait quelque temps. Si donc nous étions prêts et pouvions arrêter les Français, cela vaudrait mieux ». Il lui répétait le 24 mai : « Les Français ne pourront mettre en ligne que 320.000 hommes; l'Allemagne du Nord a 500.000 hommes à sa disposition. » Mais il prétextait qu'il ne voulait pas provoquer la rupture ni se servir de ses

traités militaires avec le Sud pour des guerres de conquête : que prendrait-il ? la Pologne, la Bavière, la Belgique, l'Alsace ?

Il semblait voir des difficultés et des périls en toutes ces annexions. Et toujours, cependant, c'est dans l'hypothèse d'une alliance de la France et de l'Autriche qu'il raisonne.

Le prince de Hohenlohe note encore, à la date du 21 décembre 1868 : « Frobel a eu avec Bismarck une conversation d'une heure. Bismarck lui dit qu'il aurait à l'égard de l'Allemagne du Sud une attitude passive. *L'évolution de l'Allemagne pouvait bien durer encore trente ans* : c'était un grand mouvement qui avait besoin de temps. C'est du Parlement douanier que Bismarck se promet le développement des choses allemandes. Il parle aussi de l'année 1866 et dit que s'il avait pu alors unir à la Prusse l'Allemagne du Sud et l'Autriche allemande, il ne l'aurait pas fait, car il aurait rassemblé alors des éléments trop hétérogènes, et il n'aurait pu créer aucune organisation durable. » Était-il tout à fait sincère ? Renonçait-il à mettre lui-même le sceau à l'unité allemande, et contenait-il à l'avenir le germe robuste qu'il avait semé ? Laisserait-il son œuvre exposée pendant un si long temps à toutes les surprises ? En tout cas il semble bien qu'il n'avait pas à cette date le parti pris absolu de la guerre contre la France. Un an plus tard, le 6 juin 1869, M. de Moltke s'entretenait avec M. de Hohenlohe des choses de l'Allemagne du Sud : « Il ne méconnaissait pas ce que nous avons fait jusque-là, mais il remarquait qu'il était possible encore que dans une guerre avec l'étranger nous suivions la politique de « l'arriver trop tard ». Nous n'étions pas prêts, et nous suivions cette politique sans nous rendre précisément coupables d'une rupture de contrat... Parlant de la guerre, il dit : « La France ne commencera pas la guerre si l'Autriche ne marche point avec elle ; les Français ne seraient point assez stupides pour cela. Ils savent bien en effet qu'il ne sont pas à la hauteur de la Prusse, s'ils sont seuls à l'attaquer, et l'Autriche en ce moment n'est pas prête. Si la guerre avec la France et l'Autriche éclate, la Prusse ne se laisserait pas troubler dans son plan de campagne. On jettera contre la France toutes les forces de combat, et les Autrichiens pourront faire pendant ce temps tout ce qu'ils voudront, dussent-ils marcher sur Berlin. »

Ce n'était pas une boutade. Les mémoires militaires préparés par M. de Moltke en vue de la guerre dans les années 1868, 1869 et 1870 sont tout à fait conformes à ce plan. Le chef de l'Etat-Major ne voulait pas diviser les forces prussiennes. Il porterait d'abord tout son effort sur la France, même si pendant ce temps l'armée autrichienne marchait sur Berlin et occupait la capitale prussienne, rien ne serait perdu. La Prusse aurait accablé en quelques jours les armées de Napoléon III : le régime impérial déjà miné par l'opposition croulerait. Au gouvernement révolutionnaire nouveau, la Prusse ne demanderait aucun sacrifice ni d'argent ni de territoire ; elle lui demanderait seulement de laisser s'accomplir l'unité allemande et de permettre le châtement de l'Autriche.



PORTRAIT DE BAZAINE

D'après une photographie de l'époque

La paix serait donc rapidement conclue avec la France, trop heureuse d'échapper aux funestes conséquences de la folie impériale et absorbée d'ailleurs par les difficultés intérieures. Alors toutes les forces prussiennes se retourneraient contre l'Autriche, qui succomberait à l'effort et à l'indignation de l'Allemagne soulevée et de l'armée allemande exaltée par la victoire.

C'était un plan audacieux : et sans doute ni M. de Bismarck, ni M. de Moltke n'étaient fâchés que quelque indiscrétion en avertit l'Autriche : car il

était de nature à la faire hésiter. C'était elle qui paierait seule les frais de la guerre entreprise avec la France. Mais ce n'est certainement pas à un jeu de diplomatie que se livrait le chef de l'Etat-Major : c'était bien un travail militaire sérieux et répondant à l'hypothèse la plus probable qu'il avait préparé. Mais qu'on le remarque : Ce plan militaire suppose que c'est la France et l'Autriche qui attaqueront ; car d'abord, dans ce système, la Prusse n'affaiblit pas la France, elle ne lui enlève aucune parcelle de son sol, et en laissant se constituer, à côté de l'Allemagne, un gouvernement de démocratie révolutionnaire, elle crée au conservatisme prussien des difficultés prochaines. Surtout l'Allemagne n'aurait pas pardonné à la Prusse de provoquer l'Autriche et de livrer aussitôt aux armées autrichiennes, ne fût-ce qu'un moment, l'accès de la terre allemande et de la capitale du Nord. La Prusse ne pouvait jouer ce jeu si dangereux que soutenue par l'unanimité patriotique de l'Allemagne ; et pour cela il fallait qu'aux yeux de tous les Allemands l'agression vint de la France et de l'Autriche.

Mais s'il est infiniment probable que M. de Bismarck ne voulait pas provoquer lui-même les hostilités, il se lassait sans doute tous les jours davantage de la politique expectante. Bien loin de franchir vers la Confédération du Nord le pas décisif, les Etats du Sud hésitaient, se réservaient et même reculaient. Le roi de Bavière avait refusé d'aller avec le roi de Wurtemberg voir le roi de Prusse. Surtout les unitaires subissaient en Bavière, dès les élections du début de 1869, un grave échec. La coalition des cléricaux et des démocrates anti-prussiens l'emportait ; et ce succès inspirait à M. de Hohenlohe, dans son journal du 26 février 1869, des réflexions pessimistes : « Quiconque observe exactement la situation de l'Allemagne du Sud, reconnaîtra aisément que le danger pour l'Allemagne réside de plus en plus dans l'éloignement croissant de l'Allemagne du Sud et de l'Allemagne du Nord. Plus se resserre le lien qui unit les Etats de la Confédération du Nord, plus il devient difficile aux Allemands du Sud de se familiariser avec l'idée d'une entente avec le Nord. L'aversion nationale des Allemands du Sud par l'unité prusso-allemande est un fait qu'on ne peut nier. Cet éloignement a beaucoup grandi depuis 1866, et tous les ennemis de la Prusse et de l'Allemagne utilisent cette disposition pour élargir le fossé tous les jours davantage. Ainsi les Etats du Sud seront conduits peu à peu à prendre une position hostile à l'égard du Nord ; et, si éclate une catastrophe souhaitée par tous les ennemis de la Prusse, il est à craindre que l'Allemagne du Sud soit séparée de façon durable de l'Allemagne du Nord. »

Dans cet esprit de défiance, les Etats du Sud n'accepteraient pas de s'unir avec la Confédération du Nord, si eux-mêmes n'avaient pas la force et la garantie d'un Parlement commun du Sud capable de faire équilibre à celui du Nord ; mais, précisément, ce Parlement du Sud effraie maintenant les hommes comme M. de Hohenlohe, car ce sont les passions extrêmes qui y domineraient : l'alliance des cléricaux et des démocrates met en péril toute politique

moyenne et tempérée: « sous le couvert d'intérêts conservateurs, des tendances républicaines commencent à s'agiter, et la coalition des ultramontains et des républicains se servirait du Parlement du Sud pour renverser l'autorité des gouvernements particuliers, qui sont déjà minés nuit et jour par une presse sans frein, et pour réaliser le plan de ceux qui se proposent une Fédération républicaine des Etats du Sud avec rattachement à la Prusse. Il y a des indices que la France ne verrait pas cette combinaison d'un mauvais oeil; car, sur des formations d'Etat aussi incohérentes, elle pourrait étendre son protectorat. »

Et Hohenlohe conclut qu'il faut se hâter de conclure un arrangement tel quel, qui, en rassurant les Etats du Sud sur leur autonomie, ménage cependant la possibilité d'une union plus étroite avec le Nord. Mais cela même devenait plus malaisé de jour en jour. M. de Bismarck ne s'énerve pas cependant, ou il maîtrise et dissimule son énervement; et, le 23 juin 1869, il répète à M. de Hohenlohe: « L'évolution allemande ira très lentement, et la Prusse a trop à faire dans la Confédération de l'Allemagne du Nord pour appeler dans cette Confédération des éléments hétérogènes, ou pour conclure un pacte fédéral avec ces éléments, qui ne pourraient que troubler le processus de cristallisation de l'Allemagne du Nord. »

Mais de Hohenlohe précise le danger. Non seulement les Etats du Sud ne veulent pas s'engager plus avant, mais ils veulent restreindre le plus possible les obligations résultant pour eux de la convention militaire. Ils craignent, s'ils entrent dans la guerre, d'être dépourvus ensuite de leur indépendance, et ils demandent des garanties préalables. M. de Bismarck répond que la Prusse ne serait pas assez vile pour imposer à ses compagnons de lutte des conditions inacceptables. Et il déclare nettement qu'il ne croit pas, qu'il ne peut croire à la défection de la Bavière, qui risquerait d'être démembrée entre la Prusse et l'Autriche.

Pendant qu'il en est réduit, avec les Etats du Sud, à ajourner indéfiniment ses espérances et même à faire entendre des menaces, M. de Bismarck voit l'Autriche s'enhardir. M. de Beust soutient contre le chancelier de l'Allemagne du Nord une polémique incessante. M. de Hohenlohe, note le 21 décembre 1868: « Frœbel était aujourd'hui chez moi, revenant de Berlin et de Vienne. Il m'a raconté qu'à Vienne les dispositions étaient complètement changées. Tandis que l'année précédente on avait cru à la dissolution de l'Autriche, la confiance en soi est maintenant de nouveau très grande, et l'on va jusqu'à être décidé à demander que l'Allemagne du Sud se rattache à l'Autriche, pour que l'Autriche ne soit pas entièrement magyarisée. »

En tout cas, quand M. de Hohenlohe, le 25 août 1869, visite à Vienne M. de Beust, celui-ci ne craint pas de déclarer qu'avant tout son intérêt est de garder de bons rapports avec la France, et qu'il ne peut garder ces bons rapports s'il laisse à la Prusse la main libre en Allemagne. La France se

rapprocherait alors de la Russie et l'Autriche perdrait tout en Orient comme elle avait tout perdu en Allemagne.

Déjà d'ailleurs, je veux dire des le mois de mars 1869, s'ébauchait entre l'Italie, l'Autriche et la France des pourparlers en vue d'une triple alliance. Si secrets qu'ils fussent, M. de Bismarck devait bien en percevoir ou en deviner quelque chose. Il affectait une grande sécurité et disait à M. de Hohenlohe, en juin 1869 : « L'alliance de la France et de l'Italie n'aurait pour la première aucune valeur ; les Italiens ne marcheraient pas, même si Victor-Emmanuel, qu'on peut mener à tout avec de l'argent et des femmes, voulait conclure un traité avec la France ». Au contraire, il proclamait sa confiance en la Russie. Mais les événements se développaient. L'opposition catholique et démocratique, à tendances particularistes, devenait si forte en Bavière, qu'en février, M. de Hohenlohe était acculé ou à se débarrasser par une sorte de coup d'Etat d'une Chambre hostile, que le suffrage universel investirait de nouveau si on se contentait de la dissoudre, ou à se démettre. Il se démit malgré les conseils de M. de Bismarck qui l'encourageait à rester avec l'appui du roi de Bavière. En même temps, le projet de triple alliance entre l'Italie, l'Autriche et la France semblait sur le point de prendre corps. Si M. de Bismarck prenait l'offensive, il ne ferait qu'aggraver sur sa tête toutes les difficultés. Ah ! quelle bonne chose pour lui, quelle fortune inespérée si la France se décidait à attaquer ! Du coup, toute l'Allemagne prenait parti pour la Prusse, et la Russie, dont M. de Bismarck avait décidément conquis les bonnes grâces, paralysait l'Autriche en la menaçant d'intervenir si elle-même intervenait. L'Italie, disputée entre l'alliance de 1859 et celle de 1866, hésiterait sans doute et resterait neutre. Et les destins s'accompliraient. L'unité allemande serait rétablie sous la discipline des Hohenzollern. Oui, s'il avait eu foi dans la Révolution, si elle avait été pour lui autre chose qu'un expédient, s'il avait consenti à faire au libéralisme allemand, à la démocratie allemande une grande place dans la Constitution et dans la vie publique de la Confédération du Nord, s'il avait par là tendu une amorce de liberté aux libéraux, aux démocrates de l'Allemagne du Sud, s'il avait eu confiance dans l'évolution libérale et démocratique de la France, et dans l'avènement de cette démocratie française qui s'affranchissait peu à peu de ses préjugés chauvins, il aurait pu attendre du temps et de la paix la solution du problème allemand. Mais le Junker subsistait en lui, et il avait le mépris et la haine de la Révolution au moment même où il se servait d'elle. Il était donc réduit à espérer et à susciter des événements troubles, d'où un semblant de guerre nationale pourrait sortir.

A-t-il vu d'emblée dans la crise espagnole l'occasion attendue ? En septembre 1868, le gouvernement absolutiste, clérical et corrompu d'Isabelle avait été renversé par un mouvement révolutionnaire. Un gouvernement provisoire avait été constitué. Les Cortès élues en février se composaient pour une part, de démocrates républicains, mais, en majorité, de monarchistes. Il fallait donc,



pour répondre aux vœux ou aux habitudes du pays, chercher un nouveau roi, lequel? Les uns tenaient pour le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe, qui avait épousé une sœur d'Isabelle, et qui était ainsi, pour ainsi dire, naturalisé espagnol. D'autres songeaient au roi Ferdinand de Cobourg, veuf de la reine dona Maria et père du roi de Portugal, ou au duc Amédée d'Aoste, frère de Victor-Emmanuel. Un député aux Cortès, M. Salazar y Mazarredo, recommanda dans une brochure le prince Léopold de Hohenzollern. Il était allié, mais d'assez loin, à la famille royale de Prusse, et d'ailleurs catholique. C'était le frère de ce Charles de Hohenzollern qui était monté récemment, comme en un roman d'aventure, au trône de Roumanie. Il avait épousé une Bragance, et par les Murat, par les Pepoli, par les Beauharnais, il tenait aux Bonaparte. Est-ce que cette candidature s'offrit spontanément à l'esprit de M. Salazar? ou lui fut-elle suggérée par des représentants de l'Allemagne? Ce qui est sûr, c'est que M. de Bismarck saisit tout de suite le parti qu'il pourra tirer un jour de l'incident. Il ne s'engage pas à fond tout de suite, mais il y a là un ressort qu'il se réserve de faire jouer. Il ne pouvait douter que l'opinion française et la diplomatie impériale, déjà énervées par les succès de la Prusse, s'irriteraient, se soulèveraient peut-être contre l'avènement d'un prince prussien au trône espagnol. Les Hohenzollern n'allaient-ils pas inquiéter la France sur toutes ses frontières? Si M. de Bismarck n'avait pas deviné l'effet certain de cette candidature, les démarches de la diplomatie française auraient suffi à l'avertir. M. Benedetti, le 27 mars 1869, informa le gouvernement français qu'un ancien représentant de l'Espagne à Berlin, M. Ranoès y Villanueva, était revenu dans cette ville sous prétexte de saluer le roi, et qu'il était fort possible qu'il se fut occupé de la candidature Hohenzollern. Le ministre donna ordre à M. Benedetti de s'assurer si en effet cette candidature était sérieusement examinée par la Prusse. « J'ai eu ce matin, répondit M. Benedetti, le 31 mars, l'occasion de rencontrer M. de Thile sous-secrétaire d'Etat des Affaires étrangères et j'ai cru pouvoir lui demander (M. de Bismarck étant absent) si je devais attacher quelque importance aux bruits qui avaient circulé à ce sujet: j'ai pensé qu'il était utile de ne pas lui cacher que je mettais du prix à être exactement informé, en lui faisant remarquer qu'une pareille éventualité intéressait trop directement, à mon sens, le gouvernement de l'Empereur pour qu'il ne fût pas de mon désir de la lui signaler, dans le cas où il existerait des raisons de croire qu'elle peut se réaliser. J'ai dit encore à mon interlocuteur que mon intention était, s'il n'y voyait pas d'inconvénient, de vous faire part de notre entretien.

« M. de Thile m'a donné l'assurance la plus formelle qu'il n'a, à aucun moment, eu connaissance d'une indication quelconque pouvant autoriser une semblable conjecture: et que le ministre d'Espagne, pendant le séjour qu'il a fait à Berlin, n'y aurait même pas fait allusion. Le sous-secrétaire d'Etat, en s'exprimant ainsi, et sans que rien dans ce que je lui disais fût de nature à

provoquer une pareille manifestation, a cru devoir engager sa parole d'honneur. Suivant lui, M. Ranoes se serait borné à entretenir M. de Bismarck, qui tenait peut-être à profiter du passage de ce diplomate pour se renseigner sur l'état de choses en Espagne en ce qui concerne le choix du futur souverain. Les Cortès, aurait-il dit, éliront le roi Ferdinand, qui déclinera la couronne; la majorité se partagera ensuite entre le duc de Montpensier et le duc d'Aoste; mais elle se prononcera vraisemblablement pour le premier de ces deux princes qui acceptera la résolution de l'Assemblée. »

La déclaration de M. de Thile était formelle : mais M. Benedetti ajoutait prudemment : « Sans révoquer en doute la loyauté du sous-secrétaire d'Etat, je me permettrai d'ajouter qu'il n'est pas toujours initié aux vues personnelles de M. de Bismarck ». D'ailleurs, cette déclaration, d'apparence si explicite, n'avait pas de sens. Car, même si M. de Ranoes, considérant à cette date que la candidature Hohenzollern n'avait aucune chance, n'en avait pas entretenu M. de Bismarck, même si celui-ci n'avait pas fait allusion à la brochure de M. Salazar pour ne pas découvrir des arrière-pensées suspendues à une éventualité tout à fait incertaine, cela ne prouvait pas du tout qu'il se désintéressait de la combinaison Hohenzollern. Et M. de Thile s'était borné à nier le fait. Il n'avait pas dit que la Prusse était résolue à s'abstenir de toute démarche qui pût inquiéter la France. La lettre de M. Benedetti ne calma pas les appréhensions de l'Empereur. Il le manda à Paris et il lui dit : « La candidature du duc de Montpensier est purement antidynastique (c'était en effet un succès et une force pour la famille d'Orléans) et je puis l'accepter : *la candidature du prince de Hohenzollern est essentiellement antinationale, le pays ne la supportera pas, et il faut la prévenir* ». M. Benedetti, dès son retour à Berlin, alla voir M. de Bismarck. Il ne lui transmit pas la formule tranchante de l'Empereur; mais il lui marqua combien la France était préoccupée. M. de Bismarck, très aimable, très empressé, et, comme s'il cédait à un besoin de confidences, se répandit en propos abondants. Il dit à M. Benedetti que le père du prince Léopold, qui avait dû déjà dépenser beaucoup d'argent pour aider un de ses fils en Roumanie, n'était pas disposé à courir en Espagne une dernière aventure. Au demeurant, le sol de l'Espagne était ébranlé par les révolutions : comment un prince étranger pourra-t-il se flatter de durer ? Le prince Frédéric-Charles, lui, aurait accepté, mais il était protestant : et c'était un obstacle insurmontable. De plus, s'il était brave soldat, il n'avait pas la connaissance des hommes. Ainsi discourut M. de Bismarck, comme un sage qui juge de haut les choses humaines et qui ne s'attarde pas à des hypothèses sans consistance, mais il éluda toujours la question précise, la seule importante, celle d'où dépendront un jour la paix ou la guerre. Au cas où les Espagnols offriraient la couronne au prince Léopold et où celui-ci serait disposé à accepter, le roi de Prusse donnerait-il son assentiment ? M. Benedetti ne fut pas dupe de la manœuvre : et il écrivit à Paris : « Sans me dissimuler qu'il avait eu l'occasion

de conférer à ce sujet avec le Roi et avec le prince Antoine, M. de Bismarck s'est renfermé dans les observations que je viens de vous indiquer en substance. En prêtant foi à la sincérité de ses paroles, il faudrait nécessairement en conclure qu'il n'a été fait aucune proposition au prince Léopold ou que, du moins, il ne l'a pas favorablement accueillie. *Si je m'en rapportais, au contraire, à l'expérience que j'ai acquise du sens qu'il convient d'attacher à son langage, j'inclinerais à croire qu'il ne m'a pas exprimé sa pensée tout entière.* Je lui ai fait remarquer que le prince Léopold ne pourrait déférer au vœu des Cortès, dans le cas où elles l'acclameraient, *sans l'assentiment du Roi*, et que Sa Majesté aurait donc à dicter au prince la résolution qu'il devrait prendre en une pareille circonstance. M. de Bismarck *l'a reconnu*; mais au lieu de m'assurer que le Roi était irrévocablement décidé à lui recommander l'abstention, il est revenu sur les périls dont serait entouré, dès son avènement, le nouveau souverain de l'Espagne.

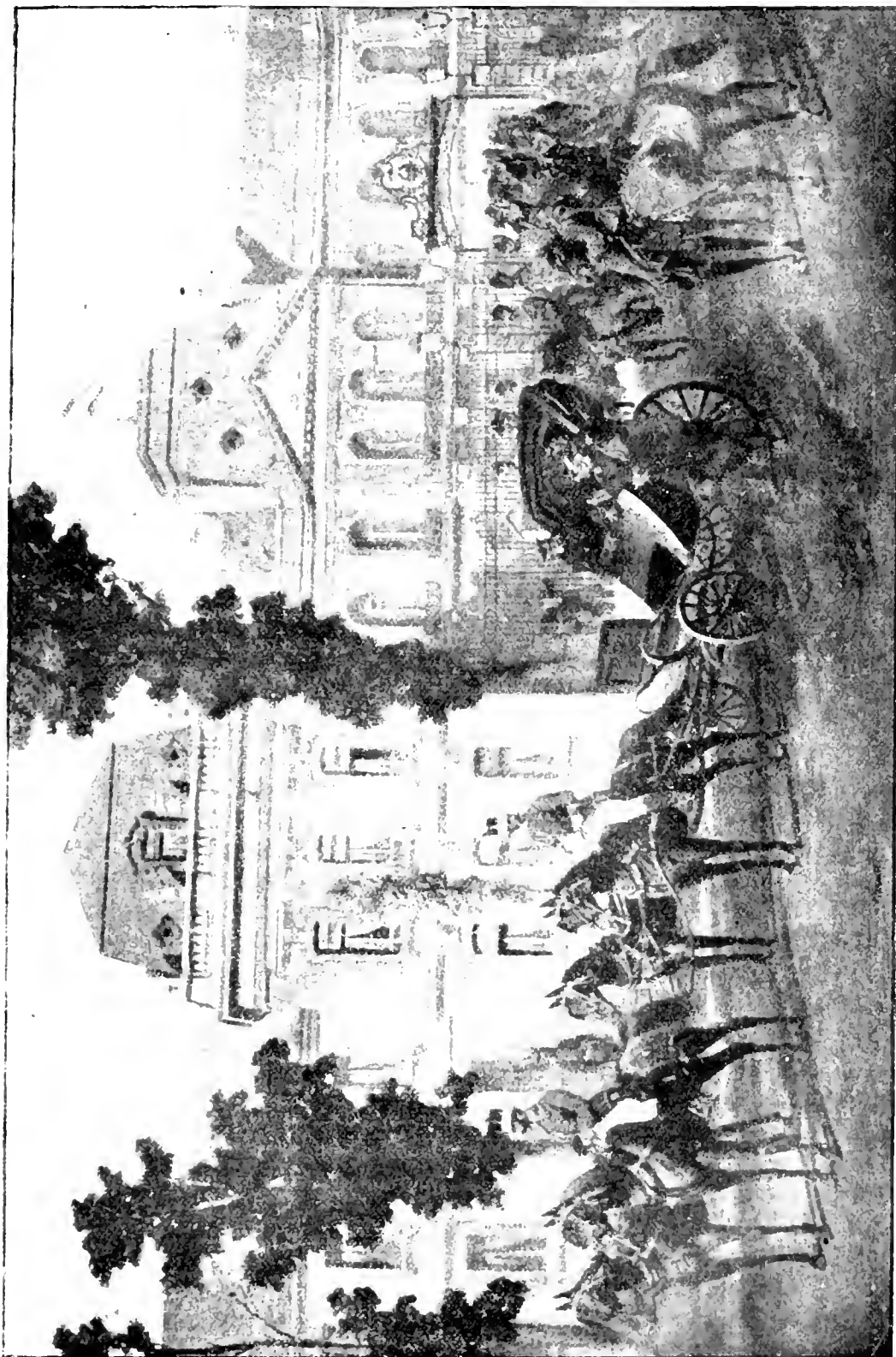
« Que faut-il penser de l'attitude gardée par M. de Bismarck durant notre entretien, et du langage si mesuré et si peu conforme à ses habitudes, qu'il n'a cessé de me tenir? Considère-t-il que le prince Léopold peut être élu par les Cortès? et a-t-il pris soin de s'exprimer de manière à ne pas engager la libre résolution du Roi dans une semblable éventualité? ou bien, s'est-il proposé uniquement de nous laisser soupçonner qu'il lui serait aisé, au besoin, de faire acclamer en Espagne un membre de la maison de Hohenzollern? Si j'en juge par mes impressions personnelles, ces deux conjectures sont également vraisemblables. Il m'a paru tenir, en effet, à me persuader que les bruits dont nous nous entretenions n'avaient aucun fondement, mais il s'est abstenu soigneusement de me donner l'assurance formelle que le Roi ne permettra, en aucun cas, au prince Léopold d'accepter la couronne si elle lui était offerte. »

Qu'est-ce à dire, sinon que M. de Bismarck se réservait le moyen de provoquer la guerre en donnant à la France l'apparence d'être l'agresseur? Il nous est facile, maintenant et après coup, de démêler cette trame. Il est surprenant, toutefois, que le sens de la combinaison n'ait pas apparu tout de suite aux esprits. M. Sybel, comme pour effacer les traces de la manœuvre, s'évertue à démontrer que le roi de Prusse ne pouvait pas intervenir impérieusement dans cette question: quand la branche des Hohenzollern s'était mise sous la tutelle de la famille royale, elle avait réservé son droit d'accepter au dehors des couronnes; et c'est par un scrupule juridique que le roi Guillaume, toujours dominé par l'idée du droit, s'abstenait d'un conseil contraignant. C'est une puérile excuse, et qui atteste seulement le trouble secret de conscience de l'historien qui ne veut pas s'avouer à lui-même que M. de Bismarck a, par une longue machination, préparé la guerre. Le roi et M. de Bismarck savaient bien que c'était une question politique qui était posée. Comment un homme comme M. Sybel a-t-il l'enfantillage de le contester? et qui espérait-il tromper

ainsi ? Depuis que la question est ouverte, M. de Bismarck ne cesse de s'y intéresser. Et il n'est pas de ces chimériques et de ces esprits faux qui grossissent les possibilités des choses. Ce n'est pas sur une hypothèse encore fragile qu'il construit tout son système d'action. Mais il n'est pas non plus de ces esprits mous qui ne se représentent les choses qu'en vagues contours ; et il sait que le germe redoutable peut avorter ; mais il sait aussi tout ce qui peut sortir de ce germe obscur. L'affaire espagnole traîne. Le maréchal Prim, en quête d'un roi, essuie refus sur refus. Salazar, en septembre 1869, va de nouveau, par une démarche secrète, au château de la Weinburg, tenter l'ambition du prince Léopold. Prim, découragé, commence à ne plus espérer qu'en cette candidature Hohenzollern. Il tente de se persuader que Napoléon ne protestera pas. Mais il se cache de lui, et il s'engage de plus en plus avec M. de Bismarck. Il donne à Salazar, en février 1870, des lettres pour le ministre prussien, pour le roi de Prusse. La combinaison se noue plus fortement. Et les mémoires du roi de Roumanie nous apprennent que, le 15 mars 1870, se tient à Berlin une conférence dont M. Sybel aurait de la peine à démontrer qu'elle ne fut qu'un conseil de famille. Ce fut un grand conseil politique. Autour du roi, qui préside, prennent place le prince royal, le prince Antoine, son fils Léopold, M. de Bismarck, M. de Moltke, Roon, Schleinitz, Thile, Delbruck. Et tous disent au jeune prince « que c'est un devoir patriotique d'accepter ». Lui seul, redoutant ou le péril, ou plutôt les embarras de cette aventure, se dérobe.

Cependant, ni son père, ni M. de Bismarck ne perdent tout espoir de le décider. Il y a donc là un dessein politique persévérément suivi. Mais quel peut-il être ? Cette candidature ne peut avoir vraiment pour M. de Bismarck qu'un intérêt : amener la France à déclarer la guerre. Il n'était certainement pas sensible au plaisir vaniteux de voir un Hohenzollern sur le trône d'Espagne. S'il avait encouragé le prince Charles à monter sur celui de Roumanie, ce n'était pas pour ajouter un joyau à la couronne monarchique de ses maîtres, c'était pour avoir dans les affaires compliquées de l'Orient, où il avait besoin de pouvoir servir la Russie et de pouvoir l'inquiéter, un moyen nouveau d'action. Mais à quoi lui servirait un Hohenzollern à Madrid ? En cas de guerre avec la France, cela ne l'assurait point de l'alliance de l'Espagne. Les peuples ne se laissent pas conduire maintenant par des convenances purement dynastiques, et le nouveau roi, pour se faire accepter, aurait dû se faire « Espagnol ». Verser le sang de l'Espagne pour permettre à M. de Bismarck de passer la ligne du Mein lui eût été malaisé. En tout cas, c'était un avantage bien aléatoire. Une seule chose était certaine : c'est que l'Empire français, qui n'avait pas encore dévoré Sadowa, s'opposerait même par la guerre à la candidature Hohenzollern ; il ne se laisserait pas enserrer par un nouvel « Empire de Charles-Quint ».

Mais quoi ! Était-ce donc là pour M. de Bismarck une manœuvre habile ?



D'après un tableau.

LE ROI GEORGES À VERSAILLES

Lui qui savait bien qu'une guerre ne pouvait servir l'ambition prussienne et l'unité allemande que si elle avait un caractère évidemment national, pouvait-il imaginer que l'Allemagne prendrait feu pour une querelle purement dynastique, pour une petite vanité de la maison de Hohenzollern ? Ceux qui raisonnent ainsi oublient le rôle que, dans son intrigue profonde, M. de Bismarck réservait à l'Espagne. Jusqu'au bout il a voulu, comme Prim, que le secret le plus absolu fût gardé sur les négociations relatives à la candidature Hohenzollern. Jusqu'au bout il a espéré que les Cortes, convoquées soudain, nommeraient roi, presque à l'improviste, le prince Léopold, et que la France et l'Europe seraient en face d'une volonté expresse et officielle de la nation espagnole. Des lors, dans sa pensée, les sommations prévues de la France s'adresseraient à l'Espagne comme à la Prusse. Ou plutôt, celle-ci pourrait dire : Aux yeux du roi, c'est là une question de famille. Pour la nation espagnole seulement c'est une question politique ; c'est à elle de décider. On pouvait même donner au monde la comédie du désintéressement en conseillant tout haut au prince Léopold de ne pas accepter la couronne, par déférence pour la France. Mais celui-ci pourrait passer outre, en déclarant qu'il ne pouvait se dérober au magnifique devoir que lui imposait un peuple généreux et infortuné. Les Cortès s'enflammeraient pour l'indépendance nationale, menacée par l'intervention de Napoléon.

Quoi ! la diplomatie impériale n'a créé à l'Espagne que des difficultés ! C'est pour ménager l'Empire que l'Espagne a renoncé à appeler au trône le duc de Montpensier. Le peuple espagnol avait cru bien faire en élisant un homme qui, s'il tient à la maison des Hohenzollern, se rattache aussi par bien des liens à la famille Bonaparte. Par quel caprice despotique Napoléon veut-il contrarier la volonté de la nation espagnole ? Et pense-t-il que l'Espagne soit disposée à subir du neveu le joug qu'elle n'a pas accepté de l'oncle ? Que M. de Bismarck s'attendit à cette explosion de fierté espagnole, ce serait l'évidence, même s'il n'avait pas, dans ses Souvenirs, laissé percer sa pensée.

On n'a pas assez remarqué, me semble-t-il, les quelques lignes de ses Mémoires où, à propos de la crise de 1870, il laisse échapper sa mauvaise humeur contre l'Espagne. Il s'étonne qu'elle n'ait pas compris que c'était à elle à défendre son choix. Mais si le mouvement de retraite fut possible au gouvernement espagnol, en juillet 1870, c'est que l'affaire fut ébruitée imprudemment avant la réunion et la décision des Cortès. Après un vote solennel d'une assemblée nationale, l'amour-propre espagnol n'aurait pas cédé aisément, et c'est sur cela que comptait M. de Bismarck.

Du coup, Napoléon était dans une situation très difficile. Il apparaissait, lui l'homme des nationalités, comme l'ennemi de la nationalité espagnole, car il refusait à une nation voisine le droit de se gouverner elle-même, de choisir librement son chef. Ne faisait-il pas à l'Espagne, en contrariant sa volonté, la même violence qu'il faisait à l'Allemagne lorsqu'il interdisait à

celle-ci de se constituer selon son vœu ? Ainsi, l'orgueil allemand s'éveillait avec la fierté espagnole. Et la France exigerait-elle donc de la Prusse qu'elle aussi adressât à l'Espagne une sommation ? La Prusse n'avait pourtant pas d'autre moyen d'empêcher les Espagnols de donner la couronne à un Hohenzollern ; et où le roi Guillaume aurait-il trouvé le droit de donner des ordres à un de ses cousins, mais devenu par la libre élection des Cortès, le souverain, le représentant de l'Espagne ? Non, la France jalouse ne cherchait qu'à humilier autour d'elle toutes les puissances et tous les peuples. Et comment l'Italie aurait-elle pu s'allier à la France dans cette œuvre d'oppression et de violence ? Le prince italien ayant refusé l'offre de la couronne, l'Italie serait mal venue à interdire à l'Espagne un autre choix. Comment la nation italienne, revendiquant sa pleine indépendance, pourrait-elle porter atteinte à l'indépendance du peuple espagnol ? Oui, le piège tendu par M. de Bismarck à la France impériale était redoutable.

Pour dissiper le lourd malaise qui pesait sur l'Europe, pour prévenir la guerre ou pour obliger la Prusse à assumer la responsabilité ouverte de l'agression, pour ménager aussi à la France, en cas de conflit, des sympathies et des concours, il aurait fallu au ministère du 2 janvier une grande clairvoyance et une grande audace. Il aurait fallu que M. Emile Ollivier eût le courage d'appliquer au pouvoir, franchement, avec éclat, la politique qu'il avait si souvent déliné envers l'Italie et envers l'Allemagne, mais il se résigna à n'avoir que le simulacre du pouvoir, et toute sa politique intérieure et extérieure ne fut qu'une lamentable capitulation. Il n'aurait pu gouverner selon ses idées qu'en dissolvant la Chambre et en soumettant au pays un programme de paix certaine et de liberté vraie. Il ne fit pas ses conditions à l'Empereur et il garda une assemblée qui ne se ralliait à l'Empire libéral que par peur d'une dissolution. Surtout il se laissa envelopper par la manœuvre du plébiscite. Le Sénatus-Consulte élargissait les attributions du Corps législatif, c'est-à-dire du pays lui-même puisqu'il partageait entre le Corps législatif, émané du suffrage universel, et le Sénat, le pouvoir constituant jusque-là réservé au Sénat nommé par l'Empereur. C'était un changement profond et qui pouvait être le principe d'une révolution légale, d'un retour à la souveraineté de la nation. Pour parer le coup, les sénateurs, partisans de l'Empire autoritaire, imaginèrent de soumettre la Constitution nouvelle au peuple par un plébiscite. Or, non seulement quand le peuple n'a pas déjà la plénitude de la liberté, quand il ne peut pas, dans les Assemblées législatives, dans la presse, dans les réunions, discuter à fond tous les problèmes, même les problèmes fondamentaux, non seulement le plébiscite n'est alors, selon le mot de Gambetta, qu'un « mensonge et un leurre », mais encore les institutions ont le sens que leur donnent les événements. Or, le plébiscite avait été en 1852 la consécration hypocrite du Coup d'Etat : recourir au plébiscite pour sanctionner une innovation libérale, c'était plonger une œuvre de liberté en une source profonde de servitude,

c'était jeter une pauvre plante débile dans une fontaine de pétrification. En fait, tous les souvenirs du passé remontèrent, et ce n'est pas sur l'Empire libéral que se prononça le pays : il se prononça pour l'Empire ou contre l'Empire. C'était ce qu'avaient voulu les hommes de l'absolutisme. En consentant, quoique avec répugnance, à cette procédure plébiscitaire, M. Emile Ollivier avait accepté d'être dupe. Au lendemain de cette épreuve, il n'avait plus qu'une ombre d'autorité. Or, il aurait eu besoin, pour conduire dans les voies de la paix la politique extérieure, d'un immense pouvoir, et d'une entière liberté d'action. Il ne suffisait pas en effet d'avoir avec la Prusse une tactique de ménagements et de prudence, il ne suffirait pas de dire, comme M. Emile Ollivier interviewé par un journal allemand : « Il n'y a pas de question allemande. » La question allemande subsistait toujours, et elle ne pouvait être résolue que par une déclaration de la France acceptant l'idée de l'unité allemande, et laissant aux Allemands toute liberté de régler eux-mêmes leur destinée. C'est en vain que le ministère du 2 janvier, pour marquer ses intentions pacifiques, avait proposé aux puissances et notamment à la Prusse, dès le mois de février, une limitation des armements.

Ce n'était et ne pouvait être qu'une parade, car la vraie, la redoutable question demeurait toujours. Après cette réduction simultanée des armements, la France permettrait-elle la constitution de l'unité allemande ? La Prusse refusa de laisser toucher à son institution militaire, et par là encore elle signifia à l'Europe et à la France qu'elle ne renonçait pas à son dessein sur l'Allemagne. La France et la Prusse étaient donc portées vers la guerre comme par le courant d'une eau lente, lourde et sombre, qui ne se hâtait pas, qui ne bouillonnait pas, mais qui pouvait soudain se précipiter et s'ensanglanter. Le plébiscite, qui fut un triomphe pour l'Empire, aggrava doublement le péril. D'abord il releva l'audace des partisans de l'absolutisme sans apaiser leurs inquiétudes. C'était un jeu dangereux d'être obligé de risquer tout l'Empire en ces vastes consultations pour corriger ou réprimer les imprudences des brouillons libéraux. Le plus sûr moyen d'en finir avec les vellétés libérales ne serait-il pas de rétablir le prestige national de l'Empire discuté depuis Sadowa ? et l'on devine quelles imprudences, quels entraînements pouvaient naître de cette secrète pensée. Et puis, M. Emile Ollivier et sa politique n'étaient plus qu'une épave. Comment a-t-il pu (c'est là qu'est sa responsabilité effrayante) garder le semblant de pouvoir quand il n'en avait pas, quand il ne pouvait pas se flatter d'en avoir la réalité ? Comment, en restant au ministère, a-t-il endormi la vigilance du pays ?

Le signe de sa défaite, ou mieux de sa déchéance, c'est qu'il ait accepté que M. de Gramont remplaçât M. Daru au ministère des affaires étrangères. M. Daru s'était retiré en avril, pour ne pas s'associer à la politique du plébiscite. Qui donc appela au ministère M. de Gramont ? Il était l'homme de la coterie cléricale et belliqueuse. Depuis des années ambassadeur à Vienne, il



s'y était lié à l'aristocratie autrichienne; il ne rêvait que de préparer contre M. de Bismarck et contre la Prusse la revanche commune de l'Autriche et de la France. Et, en même temps, il s'obstinait à défendre le pouvoir temporel du pape; et la politique qui allait jeter la France contre la Prusse privait délibérément la France de l'alliance italienne. C'était la folie d'un esprit étroit et infatué; c'était la contradiction violente de toutes les idées, de toutes les paroles de M. Emile Ollivier. Qu'il ait subi cela, qu'il ait permis que le destin de la France, en une heure difficile et trouble, fût livré à ces mains, c'est le signe ou d'un aveuglement inexcusable, ou d'un entêtement vaniteux et criminel à garder le simulacre du pouvoir dans l'humiliation de toute sa pensée. Comment pourra-t-il tenter d'expliquer cela? Je regrette d'écrire ces lignes avant que M. Emile Ollivier ait fait paraître la partie de ses œuvres qui a rapport aux événements de 1870. Mais j'ai beau chercher par quelles raisons M. Emile Ollivier a pu être conduit à subir M. de Gramont, je ne puis voir en cette soumission qu'une irrémédiable déchéance de l'esprit ou de la conscience.

Depuis 1869, un projet d'entente entre la France, l'Italie et l'Autriche était en suspens. A peine ébauché à la fin de 1868, il s'était précisé de mars à septembre 1869. Le difficile ne fut pas, comme le remarque M. Emile Bourgeois dans son étude très documentée sur Rome et Napoléon III, de rapprocher l'Italie et l'Autriche. L'Autriche n'avait plus rien à perdre en Italie, et j'ai déjà dit que M. de Beust, en lutte avec le cléricalisme autrichien, n'avait aucune raison de se faire le gardien du pouvoir temporel de la papauté. L'Autriche avait un grand intérêt, pour toutes ses combinaisons ou en Allemagne ou en Orient, à pouvoir compter sur la bienveillance de l'Italie. Et, d'autre part, il y avait, pour l'Italie, double avantage à se rapprocher de l'Autriche. En obtenant pour l'occupation éventuelle de Rome, le consentement, du moins tacite, et la neutralité amie de la puissance qui avait représenté le plus étroitement jusque-là la tradition catholique, l'Italie accroissait singulièrement ses chances. De plus, elle espérait, par l'Autriche, amener la France à accepter sa politique romaine. L'empereur d'Autriche, oubliant ses ressentiments, rendit visite, à Venise, en 1869, au roi Victor-Emmanuel; le roi d'Italie fut très touché de la démarche, et il dit ces paroles, rapportées par M. de Beust: «Après ce que l'Empereur a fait, il peut disposer de ma personne, de ma vie. Je lui donne cinq cent mille hommes le jour où il les voudra». Cependant, l'Autriche hésitait à s'engager dans un traité d'alliance offensive. Elle ne voulait pas courir les aventures en Allemagne. Mais une alliance simplement défensive eut été pour la France une garantie sérieuse, et M. Rouher se rangea au projet d'entente formulé par l'Autriche et qui stipulait en trois articles que les trois puissances se promettaient un mutuel concours pour la défense de la paix et pour l'intégrité de leur territoire, et s'engageaient aussi à ne négocier avec aucune puissance sans s'être mutuellement prévenues. Mais, même dans ces termes, la

vraie difficulté venait de la France, car elle ne voulait pas prononcer, au sujet de Rome, le mot qu'attendait l'Italie.

L'envoyé autrichien, M. de Vitzthum, télégraphiait à M. de Beust : « La seule difficulté, c'était Rome; nous l'avons surmontée par la patience ». L'Italie, espérant bien que l'entente aboutirait à approuver ou à tolérer ses desseins sur Rome, consentait en effet à un ajournement de la question romaine. C'est en ces termes, un peu flottants, un peu suspendus, que les premiers négociateurs, officieux et occultes, posent la question, en juin et juillet 1869, à la diplomatie officielle. Les ministres italiens insistèrent pour que l'Empereur Napoléon effaçât, par des promesses formelles, la déplorable impression de la seconde expédition romaine et de Mentana. Ils demandaient qu'il en revint à l'application de la convention de septembre, et qu'il retirât les troupes françaises de Rome, ou même qu'il s'engageât à ne plus intervenir à Rome en aucun cas. Napoléon III, dominé par le parti catholique, suspendit les négociations. Mais elles furent reprises en septembre, et il y eut échange de lettres entre les souverains. C'était bien dans les termes prudents et un peu vagues, définis d'abord par l'Autriche, que cette sorte d'accord, ramené aux proportions d'une conversation amicale, se précisait : alliance purement défensive, protection mutuelle, engagement de ne pas ouvrir des négociations séparées. Les lettres de Napoléon III et de François-Joseph ont disparu. La lettre de Victor-Emmanuel à l'Empereur français a été conservée aux archives de la maison royale d'Italie. Il importe d'en reproduire le texte intégral :

« Monsieur mon Frère,

« Je remercie votre Majesté du témoignage de confiance qu'elle a bien voulu me donner en me faisant part des réflexions qui lui sont inspirées par l'état actuel de l'Europe. L'incertitude qui règne de toutes parts et fait douter de la stabilité de la paix, la crainte d'événements qui vont troubler l'équilibre européen sont de nature à exciter la préoccupation des souverains, et je trouve bien naturel que ceux qui ont une communauté d'intérêts cherchent à s'entendre pour agir de concert dans ces graves circonstances.

« Je ne puis donc qu'adhérer à l'idée d'une triple alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie, dont l'union présentera une puissante barrière à d'injustes prétentions et contribuera ainsi à établir sur des bases plus solides la paix de l'Europe.

« L'Italie n'a point oublié ce qu'elle doit à la bienveillance constante de Votre Majesté, et si, aujourd'hui, nous pouvons tendre une main amie à la puissance contre laquelle nous avons pendant si longtemps combattu, nous en sommes principalement redevables au concours que les armes françaises nous ont prêté dans les guerres de l'indépendance et à l'appui que nous avons constamment trouvé auprès de Votre Majesté. Aussi je suis heureux que cette circonstance me fournisse le moyen de prouver ma gratitude envers Votre

Majesté, en même temps qu'elle donne occasion à l'accomplissement d'un acte dont les conséquences ne peuvent être qu'avantageuses aux destinées de l'Europe.

« Je désirerais que le traité qui doit consacrer l'alliance puisse se conclure promptement; mais, d'un côté, je comprends que, par suite des modifications introduites dans le gouvernement de la France, Votre Majesté soit dans le cas de devoir en retarder la stipulation, tandis que, de mon côté, je ne pourrai prendre un engagement formel à ce sujet avant que la convention du 15 septembre 1864, relative aux Etats du Saint-Siège, ait de nouveau reçu, de part et d'autre, sa pleine et entière exécution.

« Je hâte de mes vœux le moment où ces accords pourraient être définitifs. En attendant, je prie Votre Majesté d'agréer l'assurance des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis de Votre Majesté Impériale le bon frère.

« VICTOR-EMMANUEL. »

Cette lettre a été écrite vers le 24 ou le 25 septembre 1869, quelques jours après le sénatus-consulte qui ouvrait l'ère de « l'Empire libéral ». Quand M. Emile Ollivier arriva au pouvoir, le 2 janvier 1870, connut-il cette lettre? Connut-il du moins le point où était parvenue la négociation et les termes généraux de l'accord préparé? Il serait inexcusable s'il avait assumé la responsabilité gouvernementale, en des temps si difficiles, sans s'informer exactement auprès de l'Empereur de la situation européenne. Dès lors, pour être fidèle à lui-même et à sa politique, il devait dire deux choses à Napoleon: La première, c'est qu'il serait déraisonnable et injuste de considérer l'effort de la Prusse et de la Confédération du Nord pour unifier toute l'Allemagne comme une agression contre la France et comme un *casus fidei* faisant jouer la Triple Alliance. Ce n'est pas l'Italie qui se refuserait à cette large interprétation des accords conclus: car il ne lui était pas agréable de s'exposer à un conflit avec la Prusse, dont elle avait été l'alliée en 1866, et elle n'avait pas à redouter l'unité allemande.

L'Autriche exigerait-elle du moins que le maintien du traité de Prague, qui séparait l'Allemagne du Sud de l'Allemagne du Nord, servit de base à l'alliance des trois Etats? Certes, M. de Beust se plaisait à espérer qu'il humilierait un jour ou qu'il gênerait M. de Bismarck, mais ces plaisirs d'imagination qu'il s'offrait n'allaient pas jusqu'aux grandes et dangereuses résolutions. Le ministre autrichien était un frôleur de pensées hardies, mais qui ne passait pas volontiers à l'acte. Il lui aurait été agréable, ne fût-ce que pour mater et vexer un rival, de rendre à l'Autriche quelque ascendant en Allemagne. Mais il ne voulait pas pour cela risquer une guerre. Il ne le pouvait pas, car il n'était pas sûr que les sujets allemands de l'Autriche se prêtassent à cette aventure, et que les sujets hongrois ne saisissent pas l'occasion de faire payer, par des concessions nouvelles, leur concours toujours précaire et

toujours marchandé. Aussi bien le souci de ménager la France pour obtenir au besoin son aide sympathique dans les affaires orientales était pour beaucoup dans l'attachement de M. de Beust au traité de Prague. Que la France y renoncât, lui-même sans doute ne s'obstinerait point. Alors la Triple Alliance avait un intérêt véritable pour la paix de l'Europe. Elle permettait à l'unité allemande de se former sans conflit, le jour où les Etats du Sud s'y décideraient, et elle créait, par le groupement amical de trois grands Etats, une telle puissance que l'Allemagne nouvelle, même appuyée sur la Russie, ne pouvait devenir un danger pour les autres peuples ou céder à une tentative de violence et à une ivresse d'ambition.

Mais il est une chose que M. Emile Ollivier, en tout cas, devait dire à l'Empereur : c'est que jamais le concours de l'Italie ne serait assuré, même pour une guerre défensive, si la France ne renonçait pas à intervenir à Rome. M. Emile Ollivier avait toujours séparé l'intérêt catholique du pouvoir temporel. Même après Mentana, il avait, en un discours véhément, glorifié l'unité italienne, affirmé que ce que les peuples d'Italie acclamaient en Garibaldi, c'était l'image adorée de la patrie. Il avait proclamé, du haut de la tribune, que le pouvoir temporel se condamnerait lui-même si le pape ne retirait pas les déclarations absolutistes du *Syllabus*. Or, voici qu'en cette même année 1870, et précisément à l'heure où M. Emile Ollivier occupait le pouvoir, le pape obligeait l'Eglise universelle, réunie en un Concile, à ratifier ses doctrines d'absolutisme et à les sanctionner par l'infailibilité pontificale. Pour la première fois, la papauté avait écarté de ces grandes assises catholiques les représentants laïques des Etats. Et M. Emile Ollivier s'écriait que c'était la séparation de l'Eglise et de l'Etat prononcée par le pape lui-même. Que M. Emile Ollivier se refusât à répondre par un acte d'hostilité gouvernementale à cette intransigeance catholique, qu'il se refusât à peser sur le Concile, qu'il laissât les évêques français libres de s'y rendre, soit ; ce pouvait être une conception habile et sage de la neutralité des Etats modernes dans toutes les discussions dogmatiques ; et, en ce sens, la hautaine et libérale indifférence témoignée par M. Emile Ollivier répondait mieux à l'esprit des temps nouveaux que le gallicanisme attardé de quelques-uns de ses collègues. Oui, mais à condition que l'Etat, renonçant à imposer des chaînes, se refusât à en porter, à condition qu'il ne se fit pas à Rome le gardien de l'absolutisme papal contre les citoyens romains et contre l'unité italienne.

M. Emile Ollivier a dit, bien plus tard, que l'honneur commandait à son gouvernement de ne pas abandonner le Pape. L'honneur commandait à M. Emile Ollivier d'être fidèle à ses propres idées. L'honneur lui commandait de ne pas mettre plus longtemps la force de la France au service d'une domination temporelle qui ne pouvait s'exercer que selon les principes de l'absolutisme le plus outrageant. Et si cet honneur politique de M. Emile Ollivier était, par surcroît, conforme à l'intérêt vital de la France, si, en restant fidèle à sa



MONSIEUR DE FREYCINET

D'après une charge de Gill, document de la Bibliothèque nationale.

propre pensée, cent fois proclamée, M. Emile Ollivier assurait à la France le concours de l'Italie, si, par là, il transformait les vagues conversations dilatoires de Victor-Emmanuel et de Napoléon en un contrat d'alliance précis qui aurait garanti la France contre toutes les surprises, par quelle abdication de sa propre volonté, par quelle aliénation de sa propre conscience a-t-il déserté un devoir si grand et si évident? et que restait-il de lui après cet abandon de soi-même?

Par l'avènement de M. de Gramont, toute reprise fut interdite à M. Emile Ollivier : le sceau fut mis à son impuissance, et la pierre tombale définitivement couchée sur lui ; mais comme ce fut un ensevelissement silencieux,

cet homme bruyant ne s'en aperçut pas. En vain Napoléon, habitué aux vagues entreprises de l'esprit, se flattait-il encore de préciser, au jour du danger, son accord avec l'Italie et l'Autriche. En vain chargeait-il le général Lebrun, en mai 1870, de porter à M. de Beust et à l'empereur François-Joseph, un plan de coopération militaire. L'Autriche maintenait ses premières réserves. L'une seule chose aurait pu la décider à se commettre à fond : c'est si la France elle-même avait donné l'exemple de l'audace, en abordant hardiment et en résolvant, selon le vœu de l'Italie, le problème romain. Mais cela, Napoléon ne l'osait pas. Et ce n'est pas dans ce sens que M. de Gramont le poussait. Celui-ci, quand il quitta Vienne, en mars, fut mis au courant, par M. de Beust, de l'état des choses. Il sut qu'il y avait, entre les trois puissances, un accord sentimental qui n'avait pas pris forme de traité. Il pensait, sans doute, que la haine commune de M. de Bismarck serait, dans les crises prévues, un lien suffisant entre l'Autriche et la France. Et tout restait à l'état de molle nuée.

Cependant la précise et terrible intrigue bismarckienne continuait. L'insistance du prince Antoine et de M. de Bismarck lui-même avait raison des résistances du prince Léopold. Le chancelier prussien envoya, en juin, un message à Prim pour l'encourager à reprendre ses démarches ; il lui conseillait de s'adresser, non à Berlin, mais au prince Léopold lui-même. Ainsi, il serait plus facile à M. de Bismarck de donner à toute la combinaison l'apparence d'une affaire de famille. Les scrupules du roi, qui avait le pressentiment de la tempête qui allait éclater et qui aimait bien les entreprises fructueuses pour sa maison ou sa politique, mais à condition d'en dérober à sa conscience les conséquences troublantes, seraient plus aisément calmés. Au demeurant, si l'affaire tournait mal, il serait d'autant plus facile d'y renoncer qu'elle apparaîtrait simplement comme une douce combinaison familiale.

A la fin de juin, la chose était conclue, mais Prim, dont le malaise croissait à mesure qu'approchait l'événement, n'eut pas la force de porter son secret comme il eût fallu. Les paroles énigmatiques qu'il avait prononcées aux Cortès le 11 juin avaient donné l'éveil plus qu'il n'eût souhaité. Dans les premières heures de juillet, la rumeur se répandit en Espagne que le prince Léopold avait décidément agréé l'offre de la candidature. Les Cortès étaient en vacances. Prim, ne pouvant pas les convoquer assez vite pour mettre la France, l'Europe en face du fait accompli, dut s'ouvrir à l'ambassadeur français à Madrid, M. Mercier de Lostende ; il essaya ainsi d'amortir le coup, mais en vain. Lui-même était plein de pressentiments sombres. C'est le 3 juillet que parvint au quai d'Orsay la dépêche de Madrid annonçant la candidature du prince de Hohenzollern. L'émotion de M. de Gramont fut violente. Jamais pourtant la diplomatie française n'avait eu besoin de plus de sang-froid et de mesure. Ou bien M. de Bismarck ne voulait pas la guerre, et s'il risquait la candidature Hohenzollern, c'était dans l'espoir que la France ne protesterait

pas. Il suffirait alors de marquer avec prudence et fermeté la résistance de la France, et de faire appel à l'opinion européenne : la candidature Hohenzollern serait retirée. C'était un succès pour la diplomatie française, c'était aussi, si on n'abusait pas le lendemain de ce succès diplomatique, une victoire pour la paix. Ou bien M. de Bismarck, comme il était probable, avait mesuré toutes les conséquences de son acte. Il savait qu'il allait irriter jusqu'au conflit les susceptibilités françaises. Il avait donc espéré que la France, perdant tout sang-froid, assumerait (en apparence du moins) le rôle d'agresseur. Dans ce cas surtout, il fallait jouer serré, éviter tout geste d'emportement et toute parole de provocation : donner enfin à la protestation française une forme si mesurée, si sage, que M. de Bismarck ne pourrait passer outre sans être manifestement, aux yeux de l'Europe et de l'Allemagne elle-même, le provocateur.

Une chance très favorable servait la politique française. L'intrigue avait été éventée avant que la mine eût fait explosion. La candidature Hohenzollern avait été ébruitée d'abord, bientôt avouée, avant que les Cortès lui eussent donné l'investiture de la volonté nationale. Pour négocier avec sang-froid, pour déjouer par une tranquille fermeté le piège de M. de Bismarck, il suffisait d'obtenir du gouvernement espagnol quelques jours de délai. Et comment celui-ci, vaguement troublé déjà par le pressentiment d'une crise, aurait-il refusé à la France, à l'Europe, au monde, quelques jours de répit et de réflexion ? Qu'il consentit seulement à ne pas brusquer la convocation des Cortès, à ne les réunir que lorsque l'incident diplomatique aurait été réglé entre la France et la Prusse.

On a dit et M. Darn lui-même, dans son rapport pour la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale que la France n'aurait dû s'adresser qu'à l'Espagne, considérer la question comme exclusivement espagnole. C'était impossible. Il n'est pas au pouvoir même de la diplomatie de substituer la fiction à la réalité des choses. Il n'était pas possible d'ignorer ou de paraître ignorer que le coup venait de Berlin. Mais il était possible d'obtenir de l'Espagne un suffisant délai pour que la question pût être examinée de sang-froid et discutée avec calme. M. de Bismarck, M. de Moltke, le ministre de la guerre Roon étaient en vacances : ils étaient tous les trois à la campagne ; ils y goûtaient, en ces jours d'été ardent, la fraîcheur des ombrages, et ils couraient ainsi d'un air d'innocence rustique la sombre intrigue pleine d'horreur et de meurtre qui se développait. Oh ! la touchante idylle !

M. Sybel, historien officieux et voué par destination à une naïveté immense, invoque au bénéfice des maîtres de la Prusse cette sorte d'alibi champêtre. S'ils avaient eu de noirs desseins, s'ils avaient pu soupçonner que la modeste et inoffensive affaire de famille indisposerait violemment la France et éclaterait en un effroyable drame, ils seraient restés à Berlin pour surveiller leurs fourneaux de chimie. Mais non. Et M. Sybel abuse lourdement de notre candeur. La meilleure condition de succès, c'était le secret. M. de Bismarck

n'avait pas prévu que la chose prendrait feu si vite. C'est à la convocation des Cortes qu'était d'abord ajourné le drame; d'ici là, le plus simple et aussi le plus habile c'était d'affecter un grand air de tranquillité et de détachement. Qui pourrait penser en Europe que, par les soins de M. de Bismarck, un cataclysme se préparait, quand on le saurait, lui et ses plus hauts guerriers, dans la douceur des solitudes ?

Et puis, ne fallait-il pas prendre des forces pour l'heure prochaine du branle-bas diplomatique et militaire ? Mais avec de l'adresse, du calme, de la raison, il était facile au diplomate français d'obliger M. de Bismarck, déconcerté par la trop hâtive explosion de la bombe, à sortir de sa retraite pastorale et à prendre devant le monde sa responsabilité. M. de Gramont se précipita comme un aveugle et comme un furieux. La France avait assez ajourné, assez concédé, assez plié; les amertumes refoulées de Sadowa remontaient du cœur aux lèvres; l'applaudissement espéré des hommes de dictature et de réaction grisait d'avance le noble duc. A tous les gouvernements européens : à l'Angleterre, par son ambassadeur à Paris, lord Lyons; à la Russie, par notre envoyé, le général Fleury, il fait connaître, dès le 5 juillet, que si la Prusse ne cède pas « c'est la guerre ». Et, le 6 juillet, répondant à l'interpellation de M. Cochery, qui siégeait entre le centre gauche et la gauche, M. de Gramont lisait au Corps législatif, une hautaine et tranchante déclaration pleine de menaces :

« Il est vrai que le général Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que celui-ci l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, et nous ne connaissons point encore les détails exacts d'une négociation qui nous a été cachée. Aussi, une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à aucun résultat pratique. Nous vous prions, Messieurs, de l'ajourner.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation, en plein exercice de sa souveraineté; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers représentants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence, ni éloignement.

« Nous persisterons dans cette conduite. Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger, à notre détriment, l'équilibre actuel des forces de l'Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France.

« Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. »

« Pour l'empêcher nous comptons, à la fois, sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse ».



Ce fut une tempête d'acclamations, toute la droite absolutiste donnait à plein souffle dans ce clairon : toute la masse informe et lâche du centre, qui ne s'était ralliée à un semblant d'Empire libéral que par courtoisie morne envers le maître et par peur de perdre l'investiture officielle, croyant acclamer la pensée de l'Empereur, débordait d'enthousiasme national : seule, la gauche, offusquée par l'audace prussienne, mais attachée à l'idée de la paix, gardait un silence embarrassé et triste.

Au dehors, des vents de folie se déchainaient. Est-ce à dire que la diplomatie impériale a été emportée par un mouvement irrésistible de l'opinion ? C'est ce que plaident, dès le lendemain du désastre, les avocats de l'Empire effondré. Certes, M. Fernand Giraudeau a pu accumuler les citations qui prouvent que, contre la candidature Hohenzollern, tous les partis furent unanimes !

Le *Temps*, du 5 juillet, disait : « De toutes les conditions imaginables, ce serait la plus désagréable et la plus gênante pour le gouvernement français et la plus réellement inquiétante pour la situation européenne de la France. Si un prince prussien était placé sur le trône d'Espagne, ce n'est pas jusqu'à Henri IV seulement, c'est jusqu'à François I<sup>er</sup> que nous nous trouverions ramenés en arrière. Qu'était-ce, en effet, que l'empire de Charles-Quint, si ce n'est l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne enlaçant la France et l'isolant ? Et qui ne sent que l'avènement d'un prince prussien équivaldrait à cet état de choses. avec cette différence, plutôt désavantageuse, que le principal poids de la puissance rivale se trouverait au Nord, où notre frontière est la plus exposée, au lieu de se trouver au Midi ? »

Le républicain Ténot écrivait dans *le Siècle* de ce même jour, 6 juillet. « La France, enlacée sur toutes ses frontières par la Prusse ou par les nations soumises à son influence, se trouverait réduite à un isolement pareil à celui qui motiva, jadis, les longues luttes de notre ancienne monarchie contre la maison d'Autriche. La situation serait, à beaucoup d'égards, plus grave qu'au lendemain des traités de 1815. » Et François-Victor Hugo lançait, dans *le Rappel*, une note véhémement, presque belliqueuse. « Les Hohenzollern en sont venus à ce point d'audace qu'ils osent méditer ce monstrueux projet de domination universelle qu'ont vainement rêvé Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon. Il ne leur suffit plus d'avoir conquis l'Allemagne, ils aspirent à dominer l'Europe. Ce sera, pour notre époque, une éternelle humiliation que ce projet ait été, nous ne disons pas entrepris, mais seulement conçu ! » Ah ! oui ! M. de Bismarck avait bien su ce qu'il faisait. Il avait, en psychologue avisé, bien calculé la puissance du ressort qu'il mettait en jeu ! La réaction de sentiment national en France était si vive que les esprits perdaient toute mesure, car il ne suffisait pas vraiment qu'un Hohenzollern régnât à Madrid pour qu'en plein dix-neuvième siècle, en un temps où les intérêts et les passions des peuples ne se soumettaient guère aux convenances dynastiques, l'Empire de

Charles-Quint fût restauré. Mais le grand machinateur avait compté précisément sur l'énerverment d'un peuple qui se croirait plus encore délié que menacé.

La responsabilité de l'Empire subsiste cependant toute entière. Même si tout d'abord une rafale d'aveugle colère avait soufflé sur le pays, n'était-ce pas le devoir du gouvernement de résister à cet affolement d'un jour et de ne pas engager l'avenir, sous le coup de la première émotion, par des actes irréparables? Il est tragique et plaisant tout ensemble, devant la postérité, de voir l'Empire invoquer pour se défendre la toute-puissance de l'opinion déchainée. A quoi donc lui servait-il d'être un régime d'autorité? et quel titre de droit aura sa dictature si, après avoir avili les esprits sous le joug dans les temps calmes, elle ne peut pas les soustraire, dans les jours orageux et difficiles, aux pires conséquences de leur nervosité? Voler à un pays sa souveraineté, sa liberté, parce qu'il en ferait un mauvais usage, élever au-dessus de tous un pouvoir fort qui préservera la nation des entraînements de la foule, des caprices de l'opinion, des tumultueuses décisions du forum, et livrer la patrie aux premières émotions du peuple en délire, quelle dérision! et quel pitoyable salaire de vingt ans de servitude! Tenir tout un peuple dans l'ergastule et abandonner soudain toute la maison à l'esclave, un jour qu'il est ivre et sous prétexte qu'il est ivre, c'est la plus terrible sentence que l'absolutisme puisse porter contre lui-même. O César! ton rôle est d'être le « sauveur » : c'est ton excuse, et si tu ne sèves pas ce peuple de lui-même, à quibi sers-tu? Mais il n'est pas vrai que les avertissements aient manqué, dès le début, à la diplomatie impériale.

Parmi les journaux républicains, parmi les journaux vraiment libéraux, ceux-là même qui s'effrayaient le plus de la candidature Hohenzollern, conseillaient au gouvernement la prudence, la réflexion : *Les Débats* voulaient qu'avant de prendre parti on attendit la décision des Cortès qui, sans doute, hésiteraient à bouleverser l'Europe. *Le Temps* ramenait à de plus justes proportions le péril, d'abord démesurément enflé, et il déclarait qu'il était impossible d'entreprendre une guerre pour violenter la nation espagnole si celle-ci persistait. Il désavouait les paroles hautaines et provocatrices de M. de Gramont.

*L'Avenir National*, avec Alphonse Peyrat, avec Henri Brisson, constatait que la Prusse devenait d'autant plus audacieuse que la France était moins libre. Si le plébiscite n'avait pas confirmé le pouvoir césarien, si M. de Bismarck avait eu en face de lui un peuple maître de lui-même et résolu à être le représentant authentique de la Révolution, il ne le provoquerait pas. Il n'y a qu'une réponse à lui faire, c'est de créer en France la liberté.

Dans *le Rappel*, M. Lockroy s'empressait d'amortir la note excitée de François Hugo : « Jeter la perturbation dans les affaires, inquiéter la France entière, sonner de la trompette, battre le tambour, armer son fusil; tout cela

avant d'être certain qu'il y a lieu d'armer son fusil, de battre du tambour et de sonner de la trompette; cela est le comble de l'absurdité. « Ils sont fous », disait hier la *Gazette de Cologne*. » C'est M. Giraudeau qui souligne ces derniers mots, et il a voulu marquer sans doute combien il était scandaleux à un Français, dans une crise nationale, d'emprunter à un journal allemand les termes d'un jugement sur le gouvernement de la France. Mais M. Lockroy, en protestant même avec la *Gazette de Cologne* contre la hâte et l'affolement de M. de Gramont, agissait en bon Français.

Au Corps législatif même, et jusque dans l'orage d'acclamations patriotiques qui enveloppait M. de Gramont, la gauche républicaine avait, au moins par quelques bouches, jeté le cri d'alarme; à peine le ministre descendait-il de la tribune: « C'est donc la guerre que vous voulez? » lui cria M. Crémieux, soutenu de M. Arago. M. Emile Ollivier, comme s'il avait la révélation soudaine de l'abîme où il marchait, répondit à M. Crémieux. Mais que venait donc faire en ce cruel débat ce fantôme d'une politique morte? Et par quelle illusion cette ombre égarée hors du tombeau se croyait-elle encore vivante? Elle s'attardait à l'aurore des jours tragiques, comme si la lumière de la réalité et de la vie était faite encore pour elle. Donc, M. Emile Ollivier prononça ces mots: « Le gouvernement désire la paix, il la désire avec passion, avec passion mais avec honneur. Je supplie les membres de cette assemblée, je supplie la nation de croire qu'elle n'assiste pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts. Nous disons notre pensée tout entière; nous ne voulons pas la guerre; nous ne sommes préoccupés que de notre dignité... Si donc, nous croyons un jour la guerre inévitable, nous ne l'engagerons qu'après avoir demandé et obtenu votre concours. »

Comme si on ne pouvait rendre la guerre inévitable qu'en la déclarant officiellement! M. Thiers, survenant un peu tard à la séance, s'écria: « C'est une folie! » Oui, mais qu'avait préparée la virulente campagne du sage contre l'unité allemande. M. Emile Ollivier s'étonna lui-même et s'inquiéta du déchaînement provoqué par les paroles de M. de Gramont.

« Sire, écrivit-il à Napoléon, la déclaration a été reçue à la Chambre avec émotion et immense applaudissement. La gauche elle-même, à l'exception d'un très petit nombre, a déclaré qu'elle soutiendrait le gouvernement. *Le mouvement du premier moment a même dépassé le but. On eût dit que c'était une déclaration de guerre. J'ai profité d'une déclaration de Crémieux pour rétablir la situation. Je n'ai pas accepté qu'on nous représentât comme préméditant la guerre. Nous ne voulons que la paix avec honneur. Dans le public, l'émotion aussi est grande, mais cette émotion est noble, patriotique. Il y a du cœur dans ce peuple.* »

M. Emile Ollivier pensait-il donc que le ton du discours de M. de Gramont était étranger au sentiment de la Chambre et de l'opinion? Pensait-il qu'il était

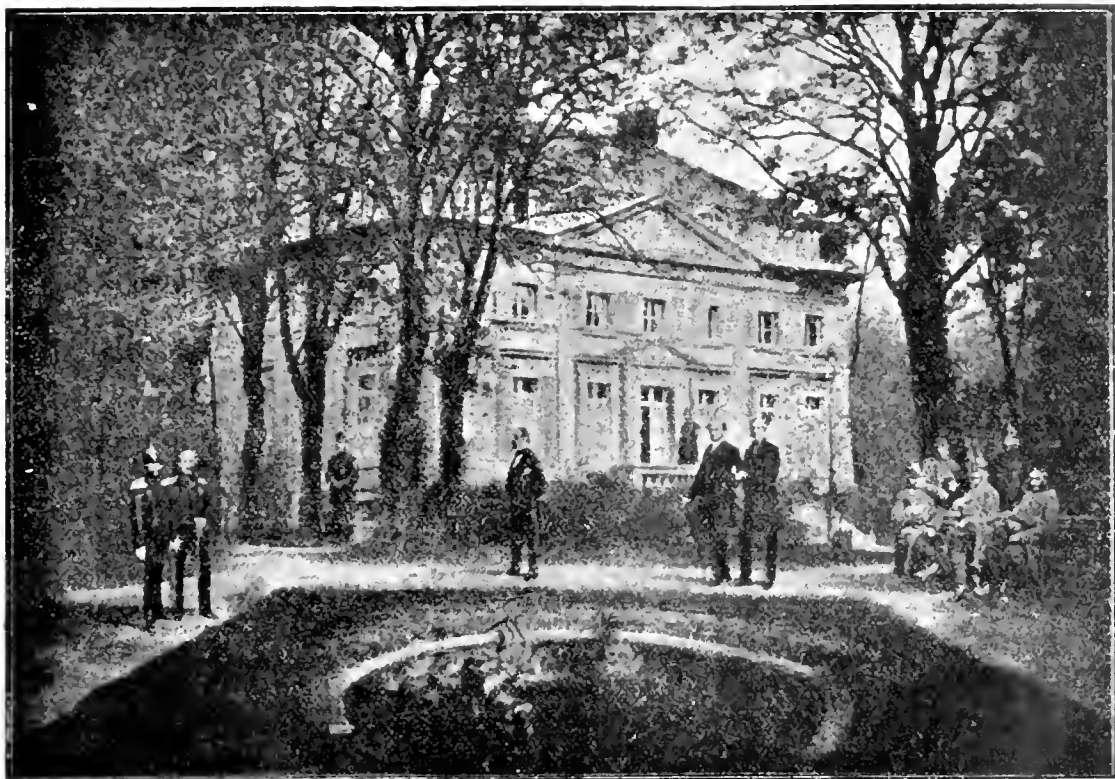
possible de jouer ainsi avec le feu de la guerre, et qu'il pourrait, à son gré, en exciter ou en apaiser les flammes quand elles jailliraient trop haut à son gré ? Il avait toléré, puisque la déclaration de M. de Gramont avait été lue à tous les ministres et discutée par eux, que cette sorte de défi retentissant fût jeté. Il était déjà bien tard pour reconnaître le péril. En tout cas, s'il voulait encore sauver la paix, il fallait qu'il se hâtât de prendre la conduite des négociations et qu'il surveillât M. de Gramont.

Mais M. de Gramont précipitait son allure. Comme M. de Bismarck, M. Benedetti était absent de Berlin. Il était à Wildbad. C'est le chargé d'affaires, M. Le Sourd, qui porta à M. de Thile les premières réclamations du gouvernement français. M. de Thile répondit que, pour le gouvernement prussien, l'affaire Hohenzollern n'avait aucun caractère politique, que le roi avait donné son consentement, mais comme chef de famille, qu'il n'était donc pas possible de soumettre à une discussion diplomatique une décision d'ordre privé. C'était une feinte vraiment grossière et inacceptable. Mais, convenait-il que la diplomatie impériale se rebutât d'emblée, et qu'au lieu d'insister auprès des ministres et auprès de M. de Bismarck, elle portât la question devant le roi lui-même ? Celui-ci était aux eaux d'Ems. M. Benedetti offrit à M. de Gramont d'aller l'y trouver. M. de Gramont lui en donna l'ordre par une dépêche lancée de Paris le 7 juillet, à 11 h. 45 du soir.

On s'est demandé si cette démarche n'était pas imprudente. Elle offrait évidemment de graves dangers, mais qui n'étaient pas sans compensations. Le souverain allait être brusquement mis en cause, et il suffirait d'une parole trop pressante, d'une protestation un peu trop vive pour alarmer sa fierté. C'est lui qui allait être au premier plan de la scène. Son peuple ne lui pardonnerait pas la moindre défaillance, et il pouvait être tenté, pour éviter l'éclat d'une humiliation dont le monde entier aurait été témoin et dont toute une nation aurait ressenti la brûlure, de raidir son attitude et de se refuser aux accommodements que, par l'intermédiaire de ses ministres, il aurait acceptés. D'autre part, il était habile de mettre en jeu sa responsabilité morale, de faire de lui, en une minute d'universelle angoisse, l'arbitre de la paix et de la guerre. D'ailleurs, s'adresser à lui, c'était entrer dans le système même du gouvernement prussien. Soit : le roi avait agi en dehors de son conseil politique et comme chef de famille, mais le consentement donné par le chef de famille avait sur l'état de l'Europe le plus redoutable effet. Il pouvait donc, dans l'intérêt de la tranquillité européenne, retirer, comme chef de famille, le consentement qu'il avait donné en cette qualité. Ainsi, on ne heurtait pas de front le système du gouvernement prussien, mais on le détournait à des fins pacifiques. Mais pour que cette démarche si délicate offrit le moins de périls et le plus d'avantages possibles, il fallait que des instructions très conciliantes et très sages fussent données à notre ambassadeur.

M. de Gramont devait résoudre tout d'abord un problème essentiel : Vou-

lait-il simplement obtenir le retrait de la candidature Hohenzollern, au prix des plus grands ménagements pour l'amour-propre du roi de Prusse ? ou bien voulait-il humilier la Prusse et son roi ? Le seul retrait de la candidature du prince Léopold était, pour la diplomatie française, une grande victoire. De quelque forme et de quelques précautions qu'il fut enveloppé, et quand bien même l'initiative apparente en serait laissée au prince, c'est le roi lui-même qui était atteint : car c'est à un revirement dans les Conseils du roi que le monde entier attribuerait le revirement dans les desseins du prince. Et alors le roi de Prusse était convaincu devant son peuple, devant tous les peuples, ou d'impre-



CAPTIVITÉ DE L'EMPEREUR.

D'après un document de l'époque.

voyance, s'il n'avait pas pressenti l'émotion que la candidature Hohenzollern allait provoquer en France, ou de faiblesse, si, ayant prévu cette émotion, il n'était pas prêt à en soutenir jusqu'au bout les conséquences.

Ce mouvement de recul lui était d'autant plus malaisé et le sacrifice d'autant plus pénible que le duc de Gramont avait fait entendre, à la tribune du Corps législatif, un langage plein de menaces, ressenti comme une injure par les patriotes allemands les plus ardents : le roi paraissait céder non au

désir d'assurer la paix, mais à la sommation d'un adversaire arrogant. Obtenir le retrait de la candidature Hohenzollern serait donc un succès immense. Il y avait folie à espérer plus. Il y avait crime à demander plus, et à aggraver, par un surcroît d'exigences humiliantes, une résolution déjà très difficile. Aller au-delà de ce retrait, c'était vouloir la guerre. Il ne semble pas qu'avant d'envoyer M. Benedetti à Ems, M. de Gramont ait mis de l'ordre dans son propre esprit : et ses instructions irritées et ambiguës portent en elles une contradiction où domine la colère. M. de Gramont prie le roi de Prusse qu'il conseille au prince Léopold de retirer sa candidature. Et on se demande s'il sollicite ce conseil du roi de Prusse pour obtenir ce retrait, ou pour infliger au roi de Prusse lui-même, par un conseil contraire à son assentiment antérieur, une épreuve et une humiliation. Sa pensée, toute frémissante d'orgueil, mais se contenant encore, hésite en des nuances troubles, qu'on risque d'accroître ou d'atténuer rien qu'en les nommant.

Il télégraphie à M. Le Sourd, le 7 juillet. « On ne fera jamais croire à personne qu'un prince prussien puisse accepter la couronne d'Espagne sans y avoir été autorisé par le roi, chef de sa famille. Or, si le roi l'a autorisé, que devient cette soi-disant ignorance officielle du cabinet de Berlin, derrière laquelle M. de Thile s'est retranché avec vous ? Le roi peut, dans le cas présent, ou permettre ou défendre. S'il n'a pas permis, qu'il défende. Il aura peut-être sauvé le prince, son parent, d'un grand désastre, et il dégagera l'horizon politique des graves complications qui menacent la paix générale. Il y a quelques années, dans une circonstance analogue, l'Empereur n'a pas hésité : Sa Majesté désavoua hautement et publiquement le prince Murat posant sa candidature au trône de Naples. Nous regarderions une détermination semblable du roi Guillaume comme un excellent procédé à notre égard, et nous y verrions un puissant gage du désir de la Prusse de resserrer les liens qui nous unissent et d'en assurer la durée. »

Au comte Benedetti lui-même, M. de Gramont télégraphiait le 7, en l'envoyant à Ems. « Si le chef de la famille a été, jusqu'ici, indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être, et nous le prions d'intervenir, sinon par ses ordres, au moins par ses conseils, auprès du prince Léopold. Donnés avec l'autorité qui lui appartient, ils ne manqueront pas d'exercer une influence décisive sur la résolution du prince et de faire disparaître, avec les projets fondés par le maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle a partout suscitées... Quant à nous, Monsieur le comte, nous verrons surtout dans l'intervention du roi Guillaume, pour mettre obstacle à la réalisation de ce projet, les services qu'elle rendrait à la cause de la paix et le gage de l'affermissement de nos bons rapports avec la Prusse. Le gouvernement de l'Empereur apprécierait un procédé qui, l'on n'en saurait douter, recevrait, en même temps, l'approbation universelle.

« Inspirez-vous de ces considérations, faites-les valoir auprès du roi, et

efforcez-vous d'obtenir que Sa Majesté conseille au prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. »

Le ton est plus pressant dans la lettre particulière écrite aussi le 7 juillet et que M. de Gramont fait porter à M. Benedetti par M. Bourqueney. « Si vous obtenez du roi qu'il révoque l'acceptation du prince de Hohenzollern, ce sera un immense succès et un grand service. Le roi aura, de son côté, assuré la paix de l'Europe. Sinon, c'est la guerre. »

Dans la même lettre, il dictait une formule impérieuse et brutale. « Il faut absolument que vous obteniez une réponse catégorique suivie de ses conséquences naturelles. Or, voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre :

« Le gouvernement du roi n'approuve pas l'acceptation du prince de « Hohenzollern, et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination prise « sans sa permission. »

Evidemment, c'est d'une démarche du roi de Prusse que M. de Gramont attend le retrait de la candidature Hohenzollern ; et comment supposer en effet que le prince Léopold, ayant délibérément et après réflexion accepté la couronne d'Espagne, ayant obtenu à cet effet l'assentiment du chef illustre de la maison de Hohenzollern, reviendra sur sa décision si le roi de Prusse lui-même ne l'y invite pas ? Mais ce que M. de Gramont ne dit pas à M. Benedetti, c'est si cette démarche du roi de Prusse lui paraît nécessaire comme condition du retrait de la candidature, ou s'il tient à cette démarche pour elle-même et parce qu'elle constitue un échec visible du roi de Prusse. Est-ce le résultat surtout qui le préoccupe ? ou le moyen par lequel ce résultat sera procuré l'intéresse-t-il plus que le résultat lui-même ?

C'est dans cette subtilité que gît toute l'équivoque et tout le péril. M. Benedetti comprit tout d'abord que c'est le résultat final qui importait, et plus il était évident que ce résultat ne pouvait être obtenu que par une démarche du roi de Prusse, moins il était utile d'insister sur cette démarche même.

L'intervention du roi de Prusse, même si on permettait qu'elle s'essayât sous la forme la plus discrète, la plus adoucie, la plus commode à l'amour-propre royal, ressortait avec un tel éclat de la conséquence même, c'est-à-dire du retrait de la candidature, que celle-ci suffisait pleinement : elle était à la fois un fait et un témoignage. M. Benedetti déclare que c'est en ce sens qu'il comprit les instructions de son chef. Dans la lettre de novembre 1870, qui sert de préface à son livre : *Ma Mission en Prusse*, il dit ceci : « Enfin, quand j'ai été envoyé à Ems, que m'ordonnaient mes instructions ? D'obtenir le désistement du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne qu'il avait acceptée, et l'acquiescement explicite du roi de Prusse à cette résolution ».

M. de Gramont, dans son livre, *La France et la Prusse avant la guerre*, proteste contre cette interprétation : « Le comte Benedetti n'était pas chargé, comme il le dit dans sa lettre du 25 novembre, d'obtenir le désistement du

*prince de Hohenzollern et l'acquiescement explicite du roi; il était chargé, ce qui est bien différent, de provoquer, d'obtenir l'initiative du roi pour qu'il ordonnât ou conseillât le désistement du prince prussien ».* Et l'on voit l'intérêt du débat entre les deux hommes. Si Benedetti a bien compris les instructions de son chef, il a réussi dans sa mission, car il a obtenu que la candidature du prince de Hohenzollern fût retirée avec le consentement du roi de Prusse, et la guerre n'a éclaté que parce que, à ces instructions premières, se substituèrent soudain d'autres exigences.

Mais surtout on voit l'intérêt de M. de Gramont à prétendre que, dès l'origine, il a voulu non pas seulement, non pas surtout le retrait de la candidature Hohenzollern, mais que dans le retrait apparût l'initiative du roi de Prusse; par là, il y a une sorte de continuité dans sa politique, et il échappe au reproche d'avoir soudainement formulé des exigences nouvelles, quand les premières avaient reçu satisfaction. Mais que M. de Gramont dise la vérité ou qu'il nous trompe, ou qu'il se trompe lui-même, sa responsabilité reste également terrible. S'il est vrai qu'il se fût contenté d'abord du retrait de la candidature Hohenzollern, avec le consentement du roi de Prusse, il est criminel d'avoir élevé des prétentions nouvelles quand les premières négociations avaient abouti, et d'avoir renversé ainsi les bases de paix que lui-même avaient acceptées. Si, au contraire, comme il essaie après coup de le démontrer, il a voulu dès le début que l'intervention du roi de Prusse se produisît dans des conditions blessantes pour l'amour-propre de ce dernier et pour les sentiments de son peuple; s'il ne lui a pas suffi, dès la première heure, d'une victoire de fond qui impliquait, quoi qu'on fit, un sacrifice du roi de Prusse; s'il a voulu tout de suite que ce sacrifice fût éclairé d'une lumière brutale et aggravé jusqu'à l'humiliation, il est criminel encore d'avoir marché ainsi, sous l'hypocrite semblant d'une négociation dérisoire, à la guerre certaine et préméditée.

Non, la vérité est que, dans l'esprit arrogant et louche de ce jésuite orgueilleux, toutes ces pensées diverses ou contraires se brouillaient. Ou il n'a su, ou il n'a pas voulu regarder au fond de sa conscience et de ses desseins. Il n'a pas su, ou il n'a pas voulu donner à ses instructions la forme catégorique et précise qui convenait à la gravité des événements. Il n'a pas dit nettement à Benedetti : Il nous suffira que le prince Léopold retire sa candidature; car il est bien clair que, s'il la retire, ce sera à la suite d'une intervention du roi de Prusse, et nous aurons ainsi, outre une satisfaction directe et essentielle, une satisfaction d'amour-propre. Donc, en quelque forme que se produise ce retrait, il constitue pour nous un succès, auquel il faut se tenir.

Non, il n'a pas dit cela nettement, et pourtant, la même induction qui lui faisait dire, dans sa dépêche à M. Le Sourd, que la candidature n'avait pu se produire sans le consentement du roi, l'autorisait ou mieux l'obligeait à conclure que le retrait ne pouvait se produire aussi sans le consentement du roi. Lui-même d'ailleurs avoue qu'un moment la question lui apparut en ces



termes. Pour expliquer par quelle raison il porta la question non à Madrid, mais à Berlin, il s'autorise d'une suggestion du maréchal Prim lui-même : « Comment sortir de là ? disait celui-ci à notre ambassadeur, je ne vois qu'un moyen : que le prince me dise qu'il rencontre des obstacles au consentement du roi, et alors, au lieu d'insister, je lui facilite sa retraite. » Et M. de Gramont ajoute :

« *C'était précisément ce moyen que nous allions chercher à Ems, n'ayant pu le trouver à Berlin.* » Qu'est-ce à dire, sinon que l'essentiel était d'obtenir le désistement du prince ? M. de Gramont est obligé d'en convenir expressément : « J'avoue que le 8 juillet, à une heure du matin, au moment où le télégramme de Madrid venait de m'arriver, j'eus la pensée de faire intervenir le prince de Hohenzollern, et, dans mon désir d'éloigner un conflit dont je pressentais toute la gravité, je télégraphiai au comte Benedetti ces mots, en lui envoyant la dépêche de Madrid : « Dites-le au roi, et au besoin allez le dire au prince lui-même. » Ce n'est donc pas à cette minute, l'initiative du roi de Prusse qui était indispensable, puisque cette initiative des démarches auprès du prince, c'est le gouvernement de l'Empereur qui songeait à la prendre. M. de Gramont, il est vrai, revint sur cette décision : « J'avais tort. La candidature Hohenzollern n'avait pas été posée sans le concours du roi de Prusse, c'était une candidature prussienne et c'était comme telle que la France la repoussait. Posée par le roi, c'était au roi seul que devait s'adresser M. Benedetti. Je m'étais laissé entraîner par un désir bien naturel de ne négliger rien de ce qui pouvait faciliter une solution pacifique. Mais à peine ma dépêche fut-elle partie que j'en compris les inconvénients, et, après avoir pris les ordres de l'Empereur, j'expédiai le lendemain le télégramme suivant : « Il ne faut pas voir le prince de Hohenzollern, l'Empereur ne veut faire aucune démarche auprès de lui. »

Etranges minutes d'histoire où la pensée oscillante d'un homme médiocre et infatué porte toute la destinée d'un peuple ! Et qui sait quelles influences secrètes s'exercent en ce moment précis sur l'esprit de M. de Gramont ? Mais enfin, il avait consenti un instant à une intervention directe de la France auprès du prince Léopold, et quand il regretta cette défaillance passagère de son orgueil, il décida bien qu'aucune démarche ne serait faite auprès du prince : que M. Benedetti ne s'adresserait pas au roi de Prusse : mais si celui-ci, pressé par nous, obtenait du prince Léopold qu'il se désistât, ce désistement ne nous suffirait-il point, même si le prince, ménageant l'amour-propre du roi par une fiction qui ne tromperait personne, paraissait prendre l'initiative du retrait ? M. Benedetti avait donc le droit d'interpréter en ce sens les instructions de son ministre, et pourtant il est vrai qu'il y a dans tous les propos, dans toutes les démarches de M. de Gramont, une arrière-pensée d'humilier la Prusse.

La solution ne vaudra pas pleinement pour lui si elle n'est pas tout à fait amère pour la Prusse. Ce n'est pas une négociation, c'est une revanche ; ce

n'est pas une politique, c'est une haine. M. de Gramont mentait quand il prétendait avoir, du premier jour au dernier, formulé la même revendication. Il mentait quand il déclarait que, dès le premier jour, il avait demandé au roi de Prusse l'équivalent de ce qu'il lui demandera dans la dernière phase du conflit, c'est-à-dire l'engagement personnel d'interdire, à l'avenir, tout renouvellement de la candidature. Mais dans ce mensonge même, il était à demi sincère, car, en interrogeant sa pensée, il y trouvait, du début à la fin de ce drame diplomatique, le même orgueil haineux, le même dessein d'infliger à la Prusse une blessure éclatante et envenimée. Et il sentait si bien qu'il ne serait satisfait qu'à ce prix, qu'il s'imaginait presque avoir donné d'emblée à son désir la forme la plus brutale. Cet état de conscience mauvais et trouble se traduisait par des exigences confuses et par des mots équivoques. D'une part, il affirme que le roi de Prusse n'a pas pu ignorer le dessein du prince, que celui-ci n'a pu se passer du consentement du roi, et d'autre part, il diète au roi de Prusse le désaveu que j'ai déjà dit : « Le gouvernement du roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination, *prise sans sa permission* ». C'est à dire que M. de Gramont demandait au roi de Prusse de s'abaisser par un mensonge flagrant et dont lui-même démontre d'abord l'évidence.

Et que signifie cette *initiative* qu'il déclare, dans son livre, avoir, dès les premiers jours, attendue du roi de Prusse ? Il n'y a pas de mot plus trouble. En aucun cas, le roi de Prusse ne pouvait avoir une initiative absolue, puisqu'il agirait à la demande de la France. Et si, par ses conseils, il décidait le prince à retirer sa candidature, il y avait bien là une initiative du roi, initiative certaine, même si elle n'était pas formellement reconnue. Au fond, ce que M. de Gramont entend par là, c'est que le roi de Prusse ne devait pas, pour ménager sa propre fierté et la susceptibilité de son peuple, mettre au premier plan le prince Léopold : il devait s'y porter lui-même pour subir en pleine lumière l'humiliation que le diplomate impérial lui réservait. Et parce que ce délire couvait déjà sous son orgueil, M. de Gramont s' imagine que, dès le premier jour, il a deliré tout haut. Malgré tout, il ne peut pas produire un texte décisif. Il n'a pas dit clairement à Benedetti : « Même si le prince Léopold retire sa candidature, avec l'assentiment déclaré du roi de Prusse, cela ne suffira pas : il faut que le roi de Prusse signifie au monde que c'est par son initiative, par un acte propre de sa volonté royale, que la candidature a été retirée. » Ce mandat, M. de Gramont n'a pas osé le donner en termes explicites à l'ambassadeur : et lorsque, plus tard, il essaiera de prouver la continuité absolue de son action diplomatique, il ne réussira à démontrer qu'une chose : c'est que sa pensée allait sans doute, dès les premiers jours, au delà de ses premières démarches officielles et qu'il guettait d'emblée, en une attente orgueilleuse et sournoise, l'occasion d'humilier son adversaire et de triompher avec pompe. Mais cette ambiguïté même permettait à

M. Benedetti d'interpréter sa mission dans un esprit de modération et de prudence.

Dans les termes où il la comprenait, il avait, quand il arriva à Ems, des chances d'aboutir. Sans doute, tout ce qui pourrait ressembler à un désaveu de soi-même serait infiniment déplaisant au roi. Mais il ne pouvait pas ignorer que toute l'Europe considèrait ou comme une provocation à la France ou comme une imprudence la candidature Hohenzollern. Ceux même qui déploraient et qui blâmaient le langage comminatoire de M. de Gramont désiraient que la funeste candidature de guerre fût écartée. La maintenir c'était, pour le roi de Prusse, assumer la responsabilité d'un conflit terrible, et que toutes les puissances européennes, dans des sentiments très variés, redoutaient presque également. Le roi de Prusse savait, sans aucun doute, que l'Angleterre multipliait les démarches pour apaiser les esprits, pour obtenir, avec moins de véhémence dans les protestations françaises, le retrait de la candidature prussienne. Le tsar lui-même faisait tenir au roi de Prusse, par une lettre, des conseils de modération. Guillaume aurait beau répéter qu'il n'y avait là qu'une affaire de famille; on accepterait volontiers cette explication si la candidature était retirée; on n'y verrait, si elle était maintenue, qu'un tour hypocrite pour détourner de soi la responsabilité apparente d'une guerre qu'on déchaînerait en effet. Il était impossible au roi de braver l'opinion européenne, et il accorderait sans doute une satisfaction de fond par le retrait de la candidature si on ménageait dans la forme ou sa dignité ou son amour-propre.

M. Benedetti était arrivé à Ems le 8 juillet à 11 heures du soir. Le roi lui envoya, le 9, M. de Werther pour lui dire qu'il le recevrait dans la journée, entre 3 et 4 heures. Il avait voulu savoir d'abord ce que M. Benedetti venait demander et en quels termes.

Voici comment, par un télégramme du 9 juillet, 8 heures du soir, M. Benedetti rendait compte de son entretien avec le roi :

« Le Roi m'a fait demander à l'heure qu'il m'avait indiquée. M'inspirant des considérations développées dans votre dépêche et de celles que m'a suggérées notre entretien, j'ai fait appel à la sagesse et au cœur de Sa Majesté pour la déterminer à conseiller au prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. Confirmant ce que m'avait dit M. de Werther, le Roi m'a appris qu'il avait autorisé le prince Léopold à accueillir la proposition du cabinet de Madrid; mais, comme vous l'aviez prévu, il a longuement insisté sur ce point, c'est qu'il avait été saisi et qu'il était intervenu comme chef de famille et nullement comme souverain, et que son gouvernement était resté complètement étranger à cette négociation. J'ai fait remarquer que l'opinion publique ne se rendrait pas compte de cette distinction, et qu'elle ne voyait, dans le prince de Hohenzollern, qu'un membre de la maison régnante en Prusse. Le Roi est entré dans d'autres considérations qu'il serait trop long de vous transmettre par le télégraphe, et dont je vous rendrai compte dans un rapport. Il m'a assuré, d'ail-

leurs, qu'il s'était mis en communication avec le prince Léopold et son père, pour connaître exactement la manière dont ils envisagent l'émotion provoquée par cette affaire et régler lui-même sa conduite; il a ajouté que, s'ils étaient disposés à retirer leur acceptation, il approuverait cette résolution; qu'il attendait leur réponse, et qu'il s'expliquerait plus complètement avec moi dès qu'elle lui sera parvenue. J'ai vainement cherché à savoir à quel moment Sa Majesté recevrait cette réponse; le Roi m'a seulement dit qu'il ne pouvait traiter un point si délicat par le télégraphe, en me donnant à entendre, toutefois, qu'il ne saurait tarder à connaître le sentiment des princes.

« Faut-il conclure, du langage que m'a tenu le Roi, qu'il a résolu de se conformer à nos vœux, en laissant au prince de Hohenzollern l'initiative de sa renonciation, au lieu de la lui conseiller, afin d'éviter ainsi de faire personnellement une concession qui pourrait être sévèrement appréciée en Allemagne, ou bien ne veut-il que gagner du temps pour prendre avant nous des dispositions militaires, et laisser en même temps approcher la convocation des Cortès, afin de soutenir ensuite qu'il convient d'attendre le vote de cette assemblée? En ne considérant que son attitude et ce que j'ai recueilli dans son entourage, j'inclinerais peut-être à apprécier comme plus vraisemblable la première de ces deux hypothèses, si nous n'étions autorisés à nous montrer incrédules ou du moins défiants.

« Si la réponse du Roi eût été simplement évasive, je ne me serais pas retiré sans le constater respectueusement; mais je ne pouvais rien objecter au désir de Sa Majesté de se concerter avec les princes de Hohenzollern avant de me faire connaître sa résolution, au moment surtout où elle me donnait l'assurance qu'elle ne tarderait pas à me mettre à même de vous en instruire.

« Je reçois votre dépêche en date d'aujourd'hui, 2 heures (c'est celle qui lui interdisait d'aller trouver directement le prince de Hohenzollern); je m'y conformerai. »

Le rapport et la lettre particulière qui l'accompagnait ajoutent peu de choses essentielles au résumé télégraphique. S'il n'était pas convenu que, dans les relations internationales, faites de ruses et de violences, c'est-à-dire de barbarie, le mot de mensonge n'a pas de sens, le roi mentait quand il déclarait que son gouvernement n'avait pas été mêlé à la négociation : c'est M. de Bismarck qui l'avait conduite.

Mais si le roi cherchait à dégager ainsi son gouvernement et à enlever toute signification politique à la candidature Hohenzollern, voulait-il seulement gagner du temps, ou bien rendre plus facile pour lui-même le retrait de la candidature? Pendant tout l'entretien, il s'efforce de maintenir que toute l'initiative est venue du prince Léopold, et qu'il s'est borné à donner, comme chef de famille, son consentement. Pour bien marquer d'ailleurs qu'il n'a pris encore aucune décision, et qu'il ne donnera pas de conseils, il se demande si en retirant son acceptation à l'Espagne le prince ne va pas déclencher en



## SOUVENIRS ET REGRETS

D'après une charge de l'époque.

ce pays la guerre civile. Grave cas de conscience à coup sûr pour l'âme scrupuleuse de l'excellent roi qui avait permis à M. de Bismarck de tendre l'abominable piège ! En tout cas, le roi de Prusse tient à ce qu'aucune hâte ne lui donne l'air de céder à une sommation, et il demande du temps comme si le prince Léopold et son père devaient délibérer en effet en toute indépendance, sans un ordre ou un conseil contraignant du roi. Quelle était, à cette minute précise, sa pensée profonde ? Il est possible qu'en gagnant du temps il ne son-

geât pas seulement à ménager aux yeux de son peuple sa dignité de souverain, mais qu'il réservât à des chances imprévues, le moyen de se produire. Il était dans une situation difficile, pris lui-même au piège que son ministre, avec son consentement, avait dressé. Ajourner, c'était permettre à M. de Bismarck quelque coup nouveau de son génie, quelque tour de son sac; c'était donner peut-être lieu à des imprudences de la France, ou M. de Gramont était déjà bien excité; et qui sait si les événements, en changeant brusquement l'apparence des choses, ne permettraient pas au roi probe et craignant Dieu d'assumer sur sa tête pieuse le lourd fardeau de la guerre? Déjà il avait dit à M. Benedetti c'est le seul point sur lequel la lettre particulière de celui-ci complète utilement sa dépêche qu'il avait été blessé par le discours du ministre français, qu'il y avait vu presque une provocation. Que l'orgueil maladroit de celui-ci donne prétexte à un accès de dignité du roi, à un mouvement de fierté nationale en Allemagne, et le fond même de l'affaire Hohenzollern disparaît. Peut-être aussi espérait-il qu'une aide lui viendrait du gouvernement espagnol, que celui-ci affirmerait bien haut, contre la France, le droit de choisir librement son souverain. En trainant les négociations, il laissait ouvertes des possibilités multiples où sa responsabilité propre s'évanouirait.

De l'horizon troublé, l'éclair de la guerre pouvait jaillir en tant de points qu'il serait impossible de dénoncer la source même de l'orage. Mais en donnant ces délais à la tempête, le roi n'aggravait-il pas devant l'histoire la responsabilité que déjà, par sa collaboration à la manœuvre de M. de Bismarck, il a assumée? cependant il ne pouvait, sans apparaître comme l'auteur direct du conflit, garder une attitude immobile: et il avait fait un pas qui pouvait être décisif. Il avait dit qu'il appelait l'attention du prince Léopold et du prince Antoine sur les suites de leur acceptation et que s'ils croyaient devoir la retirer il approuverait la décision. C'est ce que disait très nettement la dépêche: c'est ce que répète le rapport, quoique avec une nuance un peu moins marquée, semble-t-il. « Dans le cours de l'audience, le Roi m'avait plusieurs fois indiqué que s'il ne pouvait user de son autorité pour déterminer le prince Léopold à retirer la parole qu'il avait donnée, *Sa Majesté s'abstiendrait de l'en détourner*. S'expliquant plus clairement à ce sujet, le Roi m'a assuré qu'il entendait lui laisser, après comme avant son acceptation, la plus entière liberté, qu'il s'était mis en rapport avec le prince Antoine, qui se trouvait à Sigmaringen, et qu'il l'avait interpellé sur ses intentions et sur celles du prince Léopold, son fils, ainsi que sur la manière dont ils envisageaient l'émotion causée en France par l'assentiment qu'ils ont donné aux propositions du cabinet espagnol, qu'il lui importait d'être exactement éclairé à ce sujet pour continuer notre entretien et me faire connaître les résolutions qui pourront être adoptées ». Au fond, le Roi s'obligeait par là même à donner au prince le conseil de renoncer: car quel eût été le cri du monde si on avait su que deux cousins pauvres du roi de Prusse prenaient sur eux, sur eux seuls, de déclencher la guerre, et que le roi

de Prusse n'avait pas fait un signe d'autorité pour prévenir ce désastre ? Déclarer qu'il appelait leur attention sur l'émotion de la France, c'était s'obliger, malgré toutes les réserves de forme, à obtenir d'eux qu'ils en tiennent compte. Et le délai demandé, que ce fût de bonne foi ou avec une arrière-pensée mauvaise, ne pouvait, malgré tout, porter l'incertitude bien loin. Dans deux ou trois jours au plus tard, sous l'impatience et l'angoisse de l'Europe, il faudrait bien se prononcer. Tout était sauvé si la diplomatie française était sensée et loyale, si elle voulait vraiment, avec la satisfaction substantielle du retrait de la candidature, le maintien de la paix. Benedetti pressentait bien que c'est de Paris que viendrait le péril. Il était alarmé par le ton menaçant du discours de M. de Gramont, par le ton pressant et impérieux de ses instructions. Il sentait bien qu'entre son ministre et lui il y avait, non pas contradiction formelle, mais dissonnance. Il avait peur, s'il atténuait la vibration de la pensée ministérielle, d'être accusé de faiblesse par les chauvins déchainés ; et, s'il la transmettait toute vive, de provoquer l'explosion immédiate. Aussi se faisait-il, auprès du roi de Prusse, pressant sans arrogance et adressait-il à M. de Gramont des conseils discrets, presque timides, de modération : « Vous serez sans doute d'avis, lui écrivait-il dans une lettre particulière, qu'il faut mettre, dans une juste mesure, la modération de notre côté. »

Surtout, pour calmer son impatience fébrile, pour lui enlever la peur d'être dupé et devancé par la Prusse, il lui disait : « Je n'aperçois rien qui puisse me donner à croire qu'on prend des mesures militaires. Le Roi n'a toujours autour de lui que les officiers qui l'accompagnaient à son départ de Berlin ». Il ajoutait toutefois : « Je vous engage cependant à ne pas attacher une grande importance à cette information. On ne peut pas mobiliser même un seul corps d'armée sans que cette mesure devienne aussitôt de notoriété publique, mais on peut tout disposer dans ce but sans le laisser soupçonner ». Sans doute, mais des précautions secrètes de même ordre pouvaient être prises en France sans qu'une cloche de guerre ébranlât l'air.

Le roi de Prusse, en retenant courtoisement à dîner M. Benedetti, le soir de l'entretien du 9, avait tenu à marquer qu'il ne prévoyait pas une rupture. M. de Gramont l'aurait rendue impossible s'il avait dit dès lors au Corps législatif, à la France, qu'il ne poursuivait qu'une chose : le retrait de la candidature ; qu'il verrait dans ce retrait le gage des intentions pacifiques du roi de Prusse, et s'il avait ajouté avec fermeté que la France toute entière pouvait et devait faire crédit de quelques jours aux négociateurs pour que ce résultat honorable et sage fût obtenu. C'est là le langage qu'aurait tenu un gouvernement prévoyant et vraiment fort, c'est-à-dire maître de lui-même. Mais l'Empire était à la dérive. Le noble duc, par son discours du 6, avait exalté les passions belliqueuses et tous les forcenés du bonapartisme intégral soufflaient sur le feu : l'incendie de la guerre ne dévorera-t-il pas jusqu'aux espérances de liberté ? De la presse, l'agitation passait dans la rue.

A mesure cependant que croissait cette frénésie, la gauche accentuait sa résistance. Et il lui aurait été plus facile de combattre le mouvement si elle-même n'avait pas si longtemps dénoncé le péril de l'unité allemande, si, en elle aussi, un instinct de chauvinisme dominateur ne survivait pas. Trop souvent elle s'était plu à accuser l'Empire de faiblesse, et, il y a peu de jours, M. Jules Ferry jetait au Corps législatif comme une injure : « Majorité de Sadowa ! »

Pourtant, depuis quelques années déjà, les républicains, par un méritoire effort de pensée, s'étaient dégagés des préjugés funestes qui conduisaient fatalement à la guerre contre la Prusse; et plus les fanatiques d'absolutisme poussaient au conflit, plus la gauche affirmait la nécessité de la paix. Il est vrai que l'opposition républicaine n'arrive pas à une action concordante. Les mêmes journaux qui concluent à la paix donnent tort, au hasard des articles, ou à la France ou à la Prusse. Ce qui domine chez les radicaux, c'est la haine de l'Empire. Et, pour le blesser, pour l'humilier, ils n'hésitent pas à recommander la paix en termes qui en font une abdication et qui rendent par là plus difficile au gouvernement de la maintenir. Dans le journal de Delescluze, *le Réveil*, gronde un mélange terrible de chauvinisme et de révolution. Siebecker écrit : « Parions que le Hohenzollern est un beau matin installé en Espagne, sans plus de tambours ni de trompettes que son cousin n'en a employés pour prendre possession de la Roumanie. »

« Deux bien jolis succès : ça et le Saint-Gothard. »

« La Prusse à Forbach, la Prusse derrière le Rhin, à Kehl, la Prusse derrière les Alpes, la Prusse derrière les Pyrénées. Ceux qui aiment la Prusse peuvent se régaler; on en a mis partout. »

« Les éclats de rire rouleront à droite, à gauche, au nord, au midi, à la frontière luxembourgeoise, derrière Wissembourg, sur le Rhin, sur les Alpes, sur les Pyrénées, partout. »

« Si c'est cela la revanche de Sadowa, eh bien, elle est complète! »

« Ah! nous le savons, vienne un revers, on fera appel à ce bon, à ce brave peuple, qui a toujours fait son devoir; on fera de belles proclamations. Mais le peuple se rappellera alors que vous l'avez canardé à Aubin, à La Ricamarie, cerné au Creusot, assommé sur les boulevards et dans les faubourgs; et en ce moment même, vous essayez de l'écraser avec l'Internationale, et, dédaigneux, il vous répondra : « Je ne vous connais pas. »

« Le peuple, lui, n'a rien à craindre. »

« Le jour où il a la puissance entre les mains, il n'a pas plus besoin des finasseries diplomatiques que du déploiement des gros bataillons pour faire respecter la chose publique. »

« Il a fait voir aux fameux tacticiens de l'école de Frédéric comment, avec des soldats improvisés, on battait les armées régulières. »

« Mais, quand il trouve ces élans irrésistibles, ce n'est jamais pour sauver



les dynasties qui croulent, c'est pour faire respecter sa République à lui. »

Qu'importe que la paix soit une humiliation? le gouvernement de l'Empire n'a pas droit à l'honneur et il a d'ailleurs l'habitude de capituler.

« Malgré cela, écrit F. Faure dans *le Réveil*, nous pensons que, comme son intérêt personnel pourrait en souffrir, le chef de l'Etat n'engagera pas facilement une guerre contre l'Europe entière, unie contre nous dans un même sentiment, grâce aux habiletés de la politique bonapartiste, et qu'il n'hésitera pas, comme après Sadowa, comme après l'affaire du Luxembourg, à désavouer les trop belliqueuses déclarations de son ministre. Peu importe au ministère une humiliation de plus ou de moins! Et notre diplomate, partout dupée depuis dix ans, n'aura que peu à perdre à ce nouvel échec. »

Mais Delescluze lui-même, tout en conseillant, tout en exigeant la paix dans l'intérêt de la liberté, défiait la Prusse et les Hohenzollern, au nom de la France de l'avenir : « Nous savons aussi bien que personne que, fidèle aux traditions envahissantes de sa race, enivré de ses faciles victoires de 1866, la maison de Hohenzollern aspire à fonder sa grandeur sur l'anéantissement de la liberté européenne, et qu'elle ne poursuit pas d'autre but en soumettant d'abord l'Allemagne entière à son hégémonie. Aussi, vienne le jour où, ne relevant que d'elle-même, la France aurait à se défendre de ses attaques, et l'on verra si la démocratie n'est pas la première au combat. Jusque-là son unique, son impérieux devoir est de conjurer des conflits préparés par les rois et dont l'issue, quelle qu'elle soit, ne peut être que défavorable à la liberté, puisque la victoire, où qu'elle se portât, ne servirait que le militarisme monarchique. »

Mais ces premiers bouillonnements révolutionnaires n'auraient-ils pas dû avertir encore M. Emile Ollivier de l'urgence d'agir; et que faisait-il donc en ces jours critiques? Il n'y avait pas alors de président du Conseil en titre; mais c'est pour sa politique qu'avait été formé le ministère du 2 janvier: il était reconnu, en fait, comme le ministre dirigeant. Or, par la guerre et quelle qu'en fût l'issue, c'est toute sa politique qui sombrait: avec la victoire, dans l'absolutisme; avec la défaite, dans la révolution. A défaut d'un clairvoyant amour de la patrie et de la liberté, l'instinct de conservation ne suffisait-il donc pas à l'avertir? Ou de quelle paralysie de la volonté et de l'intelligence était-il frappé? Il ne pouvait pas ne pas voir que ceux qui l'avaient tué par le plébiscite cherchaient à l'engloutir dans la guerre, comme un mort embarqué déjà pour le funèbre voyage et qu'on s'acharnerait encore à noyer dans le Styx. Or, à cette date, dans ces jours critiques du 8, du 9, du 10 juillet et après la première surprise d'imprudence, il pouvait encore réagir. La France presque toute entière voulait la paix et elle aurait soutenu énergiquement le ministre qui, d'une parole mesurée et ferme, aurait dénoncé les agités. L'Empereur lui-même, dans la mesure où on peut dire qu'il avait une volonté, préférerait le règlement pacifique du conflit. Malade, incertain, ayant vaguement conscience

de l'infériorité de son armée, il hésitait à risquer la dynastie à demi disloquée sur le sombre abîme. Il semble bien que son ambition se bornait alors à obtenir le retrait de la candidature Hohenzollern. Au témoignage de M. Nigra, l'Empereur dit, le 10 juillet, à M. Vimercati, un des agents de Victor-Emmanuel : « J'attends la réponse de la Prusse. Si on renonce à la candidature, sous n'importe quelle forme, il n'y aura point de guerre. » C'est à quoi travaillaient les puissances de l'Europe. Elles conseillaient à Prun de ne pas persister, au roi de Prusse d'obtenir de son cousin le désistement, et à l'Empereur Napoléon de s'en contenter. Si M. Emile Ollivier avait su ce qu'il voulait et s'il l'avait dit, s'il avait déclaré nettement que le retrait de la candidature Hohenzollern suffisait, que la France n'avait pas d'autre exigence et d'autre but, l'Empereur aurait, sans aucun doute, donné son assentiment formel. Et la menace d'une dissolution du Corps législatif, prononcée dans l'intérêt de la paix comme de la liberté, aurait apaisé les clameurs de la meute de guerre. Soit que M. Emile Ollivier, obstiné à concilier les contradictoires, l'Empire et la liberté, eût perdu à ce jeu la netteté d'esprit qui convient aux grandes crises, soit qu'il voulût se ménager en toute hypothèse le moyen de rester au pouvoir, ou encore qu'il se flattât de capter au profit de sa politique informelle et flottante le bénéfice de la victoire et de dorer cette nuée sous ce rayon, il laissa faire, et M. de Gramont, livré à lui-même, multiplia les témérités. Il obséda M. Benedetti de dépêches impatientes et impérieuses, où il commence à glisser le germe encore indistinct de revendications ultérieures.

Le 10 juillet, à une heure vingt du soir, il télégraphia : « Il faut employer tous vos efforts pour obtenir une réponse décisive ; nous ne pouvons pas attendre, sous peine d'être devancés par la Prusse dans ces préparatifs. La journée ne peut pas se passer sans que nous commencions. Je sais de source certaine qu'à Madrid le prince régent désire la renonciation du prince de Hohenzollern. » *Cinq minutes après*, et comme si un grave événement s'était produit dans ce bref intervalle, nouveau télégramme : « Ecrivez-moi une dépêche que je puisse lire aux Chambres et publier, dans laquelle vous démontrerez que le Roi a connu et autorisé l'acceptation du prince de Hohenzollern, et dites surtout qu'il vous a demandé de se concerter avec le prince avant de vous faire connaître ses résolutions. » Ce qui hante le noble duc, c'est bien l'idée de commettre à fond le roi de Prusse dans l'affaire. Le même jour, 10 juillet, troisième dépêche, troisième coup d'aiguillon : « Je vous envoie le comte Daru, en vous priant de le faire repartir immédiatement, *car nous ne pouvons plus attendre*. Pendant que le Roi vous remet d'heure en heure, sous prétexte de se concerter avec le prince de Hohenzollern, on rappelle en Prusse les hommes en conge, et on gagne sur nous un temps précieux. A aucun prix, nous ne pouvons donner à nos adversaires, aujourd'hui, ces mêmes avantages qui ont été, en 1866, si funestes à l'Autriche. Et d'ailleurs, je vous le dis nettement, l'opinion publique s'enflamme et va nous devancer. Il nous faut

commencer ; nous n'attendons plus que votre dépêche pour appeler les 300.000 hommes qui sont à appeler. Je vous en prie instamment, écrivez-nous, télégraphiez-nous quelque chose de bien clair. Si le Roi ne veut pas conseiller au prince de Hohenzollern de renoncer, eh ! bien, c'est la guerre tout de suite, et, dans quelques jours, nous sommes au Rhin. *Le Roi est désormais en cause.* Après l'aveu qu'il a fait d'avoir autorisé l'acceptation, il faut qu'il la défende ou, du moins, qu'il conseille et obtienne la renonciation ; mais ce qui est pour nous plus important que la renonciation elle-même, c'est de savoir promptement à quoi nous en tenir. »

En même temps, M. de Gramont transmettait à M. Benedetti le télégramme qu'il avait reçu de notre ambassadeur à Madrid : « Le régent est arrivé ; j'ai eu avec lui une très longue conversation. Il a trouvé les ministres inclinés à la prudence, et il désire sortir de l'affaire d'une manière convenable. Il pense, comme le maréchal Prim, que le meilleur moyen, puisque la Prusse prétend n'avoir été pour rien dans l'entreprise, ce serait que le roi de Prusse refusât son consentement. Il avoue que l'opinion n'est plus ce qu'elle était au premier moment. »

Mais aussitôt, le duc de Gramont était pris d'une peur : c'est que l'Espagne agit trop pour obtenir la renonciation et que la mortification infligée au roi de Prusse en fût amoindrie. Dans la nuit du 10 juillet au 11, à une heure du matin, il télégraphie à M. Benedetti : « Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'opinion publique est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés, et nous comptons les heures. Il faut absolument insister pour obtenir une réponse du Roi, négative ou affirmative. Il nous la faut pour demain, *après-demain serait trop tard.* »

« Le régent d'Espagne, après une conférence, a décidé d'envoyer au prince quelqu'un qui sera autorisé à voir le Roi et même M. de Bismarck pour demander le retrait de la candidature ; ce sera le général Domínguez ou M. Silvela. Vous pouvez vous servir de cette information si vous le jugez nécessaire au succès de vos efforts ; *mais il serait bien préférable pour le gouvernement de devoir le retrait de la candidature à la seule intervention du Roi.* »

Cependant, le 10 juillet au soir, à huit heures, M. Benedetti télégraphie à son chef dans l'espoir de calmer un peu son impatience fébrile. « M. de Werther vient de me faire espérer que le Roi pourrait me demander demain de reprendre notre entretien. Sa Majesté a reçu aujourd'hui des dépêches du prince Antoine de Hohenzollern ; le prince Léopold n'était pas auprès de son père ; les informations parvenues à Sa Majesté sont encore incomplètes ou insuffisantes. Vous me permettrez d'ajouter, qu'à mon sens, la guerre deviendrait inévitable si nous commencions ostensiblement des préparatifs militaires. »

Un jour encore, deux jours peut-être de délai : était-ce trop ou pour per-

mettre au roi de Prusse de se dégager, sans trop de dommage pour sa fierté, du détestable piège où sa main, en le tendant, était restée prise ? ou pour le mettre évidemment dans son tort, aux yeux du monde, s'il refusait enfin la satisfaction demandée ?

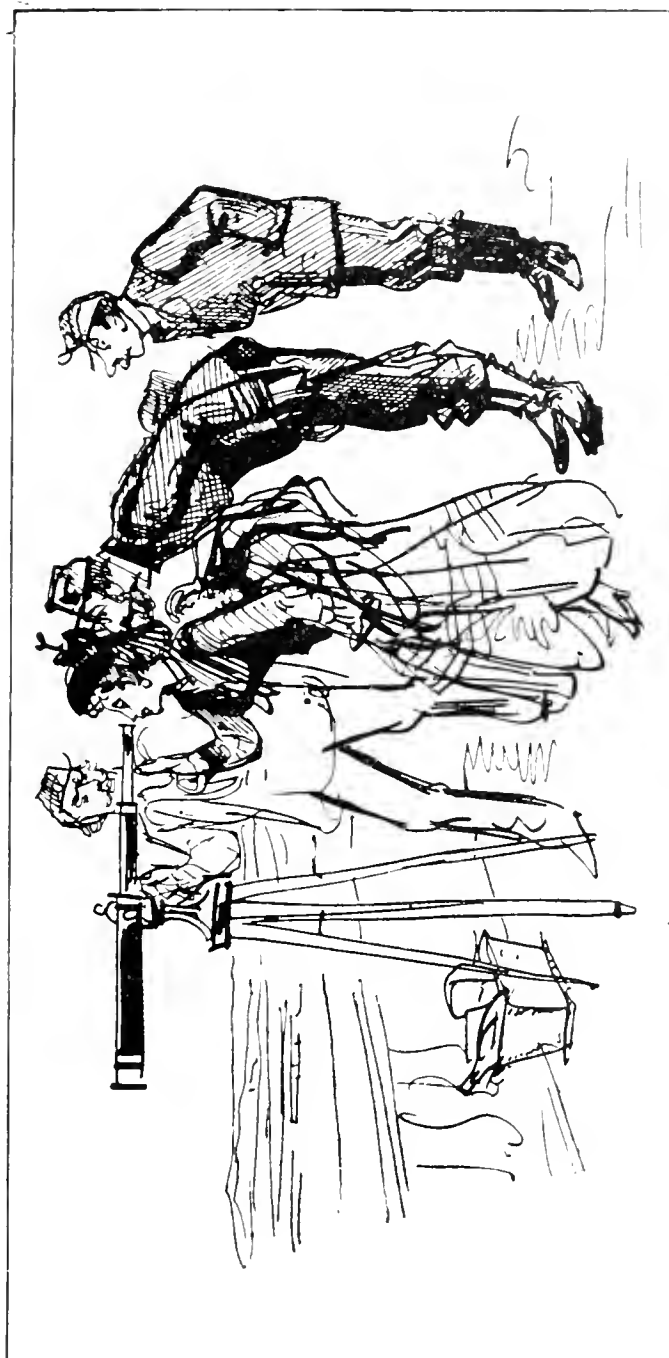
C'est dans cette atmosphère fiévreuse que s'ouvre la journée du 11 juillet. C'était un lundi. Quarante-huit heures s'étaient écoulées sans que le Corps législatif se fût réuni : les esprits surechauffés supposaient que, dans l'interval, une subite décision était intervenue, et on s'attendait, pour la séance de l'après-midi, à une communication sensationnelle. A deux heures et demie, le duc de Gramont était à la tribune.

« Le gouvernement comprend l'impatience de la Chambre et du pays : il partage ses préoccupations, mais il lui est impossible de porter à sa connaissance un résultat définitif. Il attend la réponse dont dépendent ses résolutions. Tous les cabinets auxquels nous nous sommes adressés paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être très prochainement en mesure d'éclairer la Chambre, mais, aujourd'hui, je fais appel à son patriotisme et au sens politique de chacun de ses membres pour les prier de se contenter, pour le moment, de ces informations incomplètes. »

Mais quel péril y aurait-il eu à éclairer tout ensemble et à apaiser l'opinion ? Pourquoi ne pas dire que le gouvernement ne demandait qu'une chose : le retrait de la candidature Hohenzollern ? Et puisqu'il alléguait l'opinion des puissances étrangères, pourquoi ne pas ajouter avec précision qu'elles s'efforçaient toutes, et l'Espagne aussi, d'obtenir ce retrait, et que la France serait reconnaissante au monde de ces démarches pour la paix ? Par là le ministre aurait calmé l'opinion en lui proposant un objet raisonnable et limité, et il aurait rendu plus faciles les négociations d'Ems, en désintéressant du conflit l'amour-propre du roi de Prusse. Mais c'est ce qu'il ne voulait point. Mais, ici encore, pourquoi M. Emile Ollivier n'est-il pas intervenu ? Précisément M. Arago lui fournissait l'occasion de s'expliquer. De sa voix énorme et qui dominait les tumultes indignés, il s'écriait :

« Je demande à M. le ministre des affaires étrangères si les questions adressées à la Prusse n'ont trait qu'à l'incident spécial, qu'à l'offre faite par le maréchal Prim à ce prince prussien, qu'à l'acceptation éventuelle de la couronne d'Espagne par le prince Léopold de Hohenzollern. S'il en est ainsi, je crois qu'on doit espérer une réponse satisfaisante, une assurance de paix ; mais si les questions sont complexes et de nature à soulever d'autres discussions que l'incident Hohenzollern, nous serions malheureusement obligés de les considérer comme offrant d'autres prétextes à une déclaration de guerre. »

Comme un homme qui s'avance la nuit dans une région pleine d'embûches, le parti républicain, dans l'obscurité où on lançait le pays, pressentait un péril prochain, mais sans en bien discerner la forme. Le danger n'était pas que le gouvernement soulevât une autre question que l'incident Hohenzollern, qu'il



QUI VEUT VOIR LES BATTERIES PRUSSENNES ?

D'après un document de la Bibliothèque Nationale

reprit, par exemple, la détestable politique des compensations territoriales abandonnée depuis 1867; le danger était que, dans l'incident Hohenzollern lui-même, il ne manœuvrât de telle sorte que la guerre fût inévitable. Le gouvernement, tout le gouvernement garda le silence; c'est alors pourtant que M. Emile Ollivier aurait pu défendre la politique de paix. C'est alors qu'il aurait pu dire : Non seulement nous ne soulevons pas d'autres questions que la question Hohenzollern, mais, dans la limite même de cette question, nous ne cherchons à blesser personne. Ce n'est pas une victoire d'amour-propre que nous poursuivons, mais simplement, par le retrait d'une candidature dangereuse, une garantie de sécurité pour la France et un gage de bonne volonté à notre égard. Le silence, ou le quasi-silence des ministres aggrava le malaise et la tension nerveuse; et, malheureusement, M. Benedetti ne pouvait envoyer ce même jour, 11 juillet, une réponse décisive et qui pût procurer une détente. Dans son récent entretien avec M. Benedetti, le Roi demandait encore un délai. Ah! s'il avait voulu conspirer avec l'orage eût-il procédé autrement?

Pourtant, ses raisons étaient plausibles. La crise avait éclaté soudain. Elle avait surpris le prince de Hohenzollern en des villégiatures lointaines. Le roi, pour expliquer ces retards, était obligé de dévoiler peu à peu toutes les machinations scélérates que le chancelier et lui avaient préparées dans l'ombre.

« Sa Majesté a tenu à m'expliquer l'absence du prince Léopold, et m'a appris qu'au moment où il a adhéré aux pressantes sollicitations du maréchal Prim, il avait été entendu que les Cortès seraient convoquées après un délai de trois mois, et que la combinaison serait seulement rendue publique à l'ouverture de l'Assemblée. Le prince Léopold croyait donc qu'il pouvait s'éloigner sans inconvénient, ne prévoyant pas que le maréchal Prim informerait prématurément notre ambassadeur à Madrid de l'arrangement qu'il venait de conclure ». Mais enfin, les choses étaient ainsi, et à moins de vouloir délibérément la guerre, il fallait accorder au roi de Prusse les quelques jours, les quelques heures qu'il demandait pour donner au désistement du prince Léopold un tour acceptable au souverain lui-même. Il laissait échapper d'ailleurs, malgré son dessein de se maîtriser, une irritation croissante et un énervement dont l'insistance de la France n'était pas seule responsable. Surpris par une clarté soudaine dans une manœuvre qui avait besoin de la nuit, il avait conscience de ce qu'a de fâcheux un mauvais coup manqué; il est toujours cruel à une âme scrupuleuse de ne pouvoir apaiser dans l'orgueil du succès le remords secret d'une entreprise immorale. En cette posture délicate, il avait droit à quelques ménagements. Au demeurant, après quelques paroles de dépit et de vagues menaces, il concluait par une nouvelle affirmation pacifique : « Il n'y a pas péril en la demeure, et un jour ou deux de retard ne sauraient rien aggraver. Le prince Léopold terminait une excursion en Suisse et en Bavière, et notre insistance, quand il ne restait plus qu'un délai très court pour s'assurer des intentions des deux princes de Hohen-

zollern, pouvait lui faire penser que nous avions le dessein de provoquer un conflit... « Je n'ignore pas les préparatifs qui se font à Paris, et je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour ne pas être surpris ». Sa Majesté a essayé plus tard d'atténuer la gravité de ces paroles en cherchant à me prouver qu'elle avait encore une entière confiance dans le maintien de la paix. « Elle ne sera pas troublée, a dit le roi, si l'on veut attendre à Paris que je sois en mesure d'y contribuer utilement et en me laissant le temps qui m'est nécessaire. »

Après tout, c'était la paix : car plus le Roi prenait de précautions pour que le désistement du prince de Hohenzollern parût venir de l'initiative de celui-ci, plus il est évident qu'il comptait sur ce désistement, qui ne pouvait être refusé à son intervention secrète. C'est bien cette espérance qui anime Benedetti le II, malgré le malaise de l'attente, lorsqu'il annonce au duc de Gramont que l'ambassadeur de Prusse à Paris, M. de Werther, va quitter Ems et revenir à son poste : « J'ai cru comprendre, d'après ce qu'il m'a dit, qu'il n'a d'autre mission que de chercher à vous démontrer la sincérité des sentiments du Roi, et du désir de Sa Majesté d'arriver à une solution pacifique, sans toutefois faire personnellement une concession qu'il juge incompatible avec sa dignité, ou, en d'autres termes, en laissant peser uniquement sur le prince de Hohenzollern la responsabilité de sa renonciation. »

M. Benedetti précisait, d'ailleurs, son espérance dans sa lettre particulière du 11 juillet, 5 heures : « Vous voulez une réponse nette et immédiate : le Roi persiste, malgré tous mes efforts, à me déclarer qu'il ne peut ni ne veut prendre sur lui de donner au prince de Hohenzollern l'ordre de retirer la parole qu'il a envoyée au gouvernement espagnol. *Sa Majesté me laisse deviner, et elle me fait donner à entendre par son entourage, ainsi que vous le répètera M. de Werther, que le prince doit renoncer spontanément à la couronne qui lui a été offerte, et que le Roi n'hésitera pas à approuver sa résolution.* Il me dit, de plus, que la communication du prince ne peut tarder à lui parvenir, qu'il devrait la recevoir demain ; mais il se refuse absolument à me donner l'autorisation de vous faire savoir, *dès à présent*, ce qui équivaldrait à une garantie ou à un engagement, que le prince retirera sa candidature. »

Même en ces termes, ce retrait de la candidature serait un grave échec pour M. de Bismarck et un grand succès pour la France : mais M. de Gramont accepterait-il qu'en ces termes la question fût résolue ? Il ne pouvait, si grande que fût son impatience, refuser au roi de Prusse le court délai demandé. Le 11, au soir, à 6 h. 50, et ignorant encore cette demande, il avait lancé une sorte d'ultimatum : « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus comme fermeté à la position prise par le gouvernement de l'Empereur.

« ... Nous demandons que le Roi défende au prince de Hohenzollern de persister dans sa candidature, et si nous n'avons pas une réponse décisive

deman, nous considérerons le silence ou l'ambiguïté comme un refus de faire ce que nous demandons ». Le 12 juillet, à 2 heures, il consent à attendre un peu : « Nous ne pouvons refuser au roi de Prusse le délai qu'il nous demande; mais nous espérons que ce délai n'atteindra pas au-delà d'un jour ». Mais ce qui est grave, c'est qu'en même temps, il lui suggère très confidentiellement une tentative redoutable : « Employez toute votre habileté à constater que la renonciation du prince de Hohenzollern vous est *annoncée, communiquée ou transmise* par le roi de Prusse ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du Roi doit à tout prix être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière suffisante ». C'est du moins le texte donné par M. Benedetti. M. de Gramont déclare qu'il avait écrit non pas *suffisante* mais *saisissable* et que le mot est plus fort ! Soit ; mais qui ne voit que c'est du fait même de la renonciation du prince Léopold que résultait l'intervention du Roi, comme elle avait résulté du fait seul de l'acceptation du prince ?

L'habileté, voire même « l'adresse » (car M. de Gramont précise encore qu'il avait ajouté ce mot), aurait consenti à prendre acte de la renonciation et à y voir (sans d'ailleurs intéresser l'amour-propre du roi) un signe de ses intentions pacifiques et de son désir de maintenir avec la France des relations correctes et courtoises.

Mais si le duc de Gramont n'était pas un fourbe feignant de vouloir la paix et la suspendant à des exigences qu'il savait irréalisables, c'était un niais, puisqu'il dépréciait systématiquement la satisfaction réelle qu'il allait recevoir pour en solliciter une autre qu'il ne pouvait atteindre.

Or les événements allèrent tout au rebours de ses vaniteuses combinaisons. Ce n'est pas par le roi de Prusse que la France apprit tout d'abord le désistement du prince Léopold. Le 12 juillet, dans l'après-midi, comme M. de Gramont commençait à s'entretenir avec le baron de Werther à peine arrivé d'Ems, l'ambassadeur d'Espagne à Paris demande à être reçu à l'instant. Il était environ trois heures à trois heures moins un quart. Il y avait trois quarts d'heure à peine que le duc de Gramont venait de téléphoner à M. Benedetti pour engager le roi de Prusse le plus possible, et voici ce que l'ambassadeur espagnol, M. Olozaga, communiquait au duc de Gramont. Il avait reçu du prince Antoine une dépêche venue de Sigmaringen et datée du matin 10 h. 28 : « Je crois de mon devoir de vous informer, comme représentant d'Espagne à Paris, que je viens d'expédier à Madrid au maréchal Prim, le télégramme suivant : « Maréchal Prim, Madrid : Vu les complications que parait susciter « la candidature de mon fils Léopold au trône d'Espagne et la situation pénible « que les derniers événements ont créée au peuple espagnol, en le mettant dans « une alternative où il ne saurait prendre conseil que du sentiment de son « indépendance, convaincu qu'en pareille circonstance son suffrage ne saurait « avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en « acceptant la candidature, je la retire en son nom. »



Mais tout d'abord une question se pose : Comment se fait-il que M. de Gramont n'ait connu qu'à ce moment-là, et par l'ambassadeur d'Espagne, cette dépêche ? Il semble bien que M. Emile Ollivier la connaissait et l'avait en main depuis environ midi, c'est-à-dire depuis plusieurs heures, soit qu'elle lui eût été immédiatement communiquée de l'ambassade d'Espagne, soit qu'elle fût en double et qu'elle fût passée sous les yeux du ministre de l'Intérieur, soit qu'ayant été remise aux agences en même temps qu'elle était expédiée à l'ambassadeur espagnol, elle fût parvenue par cette voie à M. Emile Ollivier. Il lui parut qu'après toutes les imprudences commises c'était le salut, et ne se tenant pas de joie, il alla tout d'abord, où ? Trouver M. de Gramont, qui avait la charge officielle de la négociation ? et s'entendre avec lui sur les conséquences de cette dépêche, sur les décisions à prendre, sur les communications à faire au Corps législatif ? Pas le moins du monde. Il néglige M. de Gramont. Il ne le fait même pas avertir, et il va au Palais-Bourbon. Il n'attend même pas d'y être arrivé pour laisser échapper la grande nouvelle. En chemin, ayant rencontré le directeur de la *Liberté*, il la lui confie, et bientôt, de groupe en groupe à toute la Chambre. C'est, je crois, le plus prodigieux exemple d'anarchie donné par un régime. C'est si stupéfiant qu'on est tenté de penser que M. de Gramont, diplomate correct et gourmé, n'avoue dans son livre avoir connu la dépêche de Sigmaringen que par la communication officielle de l'ambassadeur, mais qu'il en avait d'abord connaissance officieuse par son collègue, et dans le récit que fait de ces journées M. de la Gorce, historien d'ailleurs très sagace et très net, il semble qu'il y ait une confusion à cet égard. Mais le doute n'est pas possible. Le texte même de la dépêche très confidentielle adressée par M. de Gramont à Benedetti, montre bien que lorsqu'il l'a lancée, c'est-à-dire à 2 h. 15 selon la notation de Benedetti, à 1 h. 40 selon la notation de M. de Gramont, il ne savait rien de la dépêche à M. Olozaga, car pour le presser de commettre le roi de Prusse dans la décision du prince Léopold, il n'aurait pas manqué de lui signaler que déjà, par le circuit de l'Espagne, le roi de Prusse cherchait à éluder toute apparence d'intervention directe.

Au demeurant, M. le duc de Gramont le déclare formellement : « Le gouvernement se trouvait en présence d'une situation nouvelle : les deux dépêches, expédiées une heure auparavant au comte Benedetti, devenaient inutiles. »

Ainsi, pendant deux ou trois heures, M. Emile Ollivier eut la dépêche sans que M. de Gramont en fût informé. Le Palais-Bourbon et le quai d'Orsay sont contigus ; cependant les deux hommes agirent, l'un au Palais-Bourbon, l'autre au quai d'Orsay, sans s'être concertés, sans avoir tout d'abord délibéré un instant. M. de Gramont fit très méchant accueil à la communication espagnole. C'était une victoire pour la paix : ce n'était pas une victoire pour l'orgueil du ministre français. « M. Olozaga se félicitait de cette solution, car, au point de vue du cabinet de Madrid, elle était d'autant plus complète qu'en vérité elle

*était son œuvre.* » Et il discute en chucaneau dépité tous les termes du télégramme, comme si le retrait de la candidature ne valait point par la seule force du fait !

C'est dans cette disposition d'esprit et méditant une revanche qu'il reprit avec l'ambassadeur de Prusse l'entretien un moment suspendu par la communication urgente de M. Olozaga. Et, tout de suite, il s'applique à engager à fond le roi de Prusse. Précisément, M. de Werther proteste que celui-ci n'a aucune intention agressive ou hostile; que, s'il a autorisé la candidature de son cousin, c'est sans aucune arrière-pensée mauvaise à l'égard de la France. Le grand diplomate eut alors une idée de génie. Puisque l'ambassadeur de Prusse se porte garant des bons sentiments de son souverain, pourquoi ne se chargerait-il pas d'obtenir que celui-ci donne forme à ces sentiments? Ce qu'on n'avait pu obtenir par M. Benedetti, on l'aurait par M. de Werther, et ce serait l'habileté suprême. Il suggéra donc à celui-ci les termes d'une déclaration que pourrait faire le roi de Prusse, et, de peur que le roi de Prusse n'en disposât pas le texte tout à fait au gré de M. de Gramont, celui-ci voulut bien prendre la peine de la rédiger lui-même; et il remit à M. de Werther, le 12 juillet, sur le coup de 3 heures, un bon petit projet ainsi conçu : « En autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, le roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts et à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'Empereur. »

Que l'ambassadeur prussien ait reçu cette note, qu'il ait accepté même un instant de la transmettre, cela ne peut guère s'expliquer que par la force pacifique des instructions qu'il avait reçues à Ems. Plus le roi manœuvrait pour se dégager personnellement, plus il lui importait de bien persuader à la France qu'il n'avait eu aucune arrière-pensée offensante ou hostile. Ayant abondé en ce sens, M. de Werther crut pouvoir accueillir le projet de note que M. de Gramont lui remettait. Mais que celui-ci n'ait pas pressenti un instant que cette note ne pouvait être interprétée par le vainqueur de 1866 et par son ministre, que comme une formule d'excuses, cela passe l'esprit. Il affirme qu'il n'y a pas pensé, et il faut le croire; mais il faut ajouter tout de suite ce que disait M. de Bismarck : Cet homme est stupide. Ainsi, au retrait de la candidature, qui lui parvenait de Sigmaringen par le circuit de Madrid, mais qui n'avait pu se produire sans le consentement du Roi, il répondait immédiatement, le vaniteux niais, en demandant au Roi une lettre directe, et en la rédigeant lui-même. C'est cette ineptie infatuée qui disposait de la France : le coup irréparable était porté.

Pendant que se jouait au Quai d'Orsay ce drame, la nouvelle, imprudemment colportée au Palais-Bourbon par M. Emile Ollivier, y soulevait un orage. Si le gouvernement avait tenu le Corps législatif au courant des négociations,

s'il avait dit que le roi de Prusse avait interrogé le prince Antoine et le prince Léopold, c'est bien du roi de Prusse, malgré son silence, que le désistement aurait paru venir : et le détour de la nouvelle n'en aurait pas caché la véritable origine. Mais la dépêche du prince Antoine ainsi présentée, toute seule et tardivement, aux passions excitées des uns, aux colères calculatrices des autres, fournissait prétexte trop facile aux belles indignations de fierté. Voilà donc tout ce que le gouvernement avait obtenu ! Le roi de Prusse ne daignait même pas lui donner la moindre garantie ! Et la France n'avait en mains, pour toute réparation, pour toute satisfaction, pour toute sauvegarde, que la dépêche du prince Antoine. Ce fut aussitôt le thème des enragés de la droite autoritaire et de tous les ambitieux, de tous les intrigants en quête d'aventures sinistres. M. Clément Duvernois, surtout, qui ne pardonnait pas à son ancien ami, M. Emile Ollivier, de ne pas l'avoir appelé au ministère, faisait rage et déposait une demande d'interpellation qui fut ajournée au lendemain. Cependant, si M. Emile Ollivier avait répondu avec fermeté, avec habileté, à ces propos de guerre et de délire, il pouvait les refouler encore. A M. Thiers, qu'il adjurait de ne compromettre par aucun éclat le résultat obtenu, il avait répondu d'abord : « Soyez tranquille, nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper ». Puis son esprit, sans consistance et sans probité profonde, se laissa émouvoir par les clameurs des forenés : et quant il alla, vers trois heures et demie, au quai d'Orsay, pour conférer avec M. de Gramont, il n'y apportait déjà plus une ferme et irréductible volonté de paix. Au lieu de dire : l'incident est clos et il y aurait folie à le renouer, il approuve la tentative nouvelle auprès du roi de Prusse ; il joint ses instances à celles de M. de Gramont auprès de M. de Werther et il approuve sans doute le projet de note, si le duc de Gramont a daigné le lui communiquer. Les ministres étaient donc à la dérive. Mais qu'allait faire l'Empereur ? L'ambassadeur d'Italie, M. Nigra, qui était l'ami et le familier des Tuileries, affirme que le premier mouvement de l'Empereur fut de considérer la dépêche du prince Antoine comme la solution du conflit. Napoléon le manda à 3 heures aux Tuileries, et lui montrant la dépêche, il lui dit : « C'est la paix. Je vous ai appelé pour que vous télégraphiez la nouvelle à votre gouvernement. Je n'ai pas eu le temps d'écrire au Roi. Je sais bien que l'opinion publique est si exaltée qu'elle aurait préféré la guerre. Mais la renonciation est une solution satisfaisante et supprime au moins, pour le présent, tout prétexte à hostilité ». Au moment où le souverain tenait ce langage, le duc de Gramont avait déjà, par sa demande d'excuses, rouvert le conflit. Voilà où en était « le pouvoir fort ». Et combien de temps, d'ailleurs, se maintiendrait la volonté de l'Empereur lui-même ?

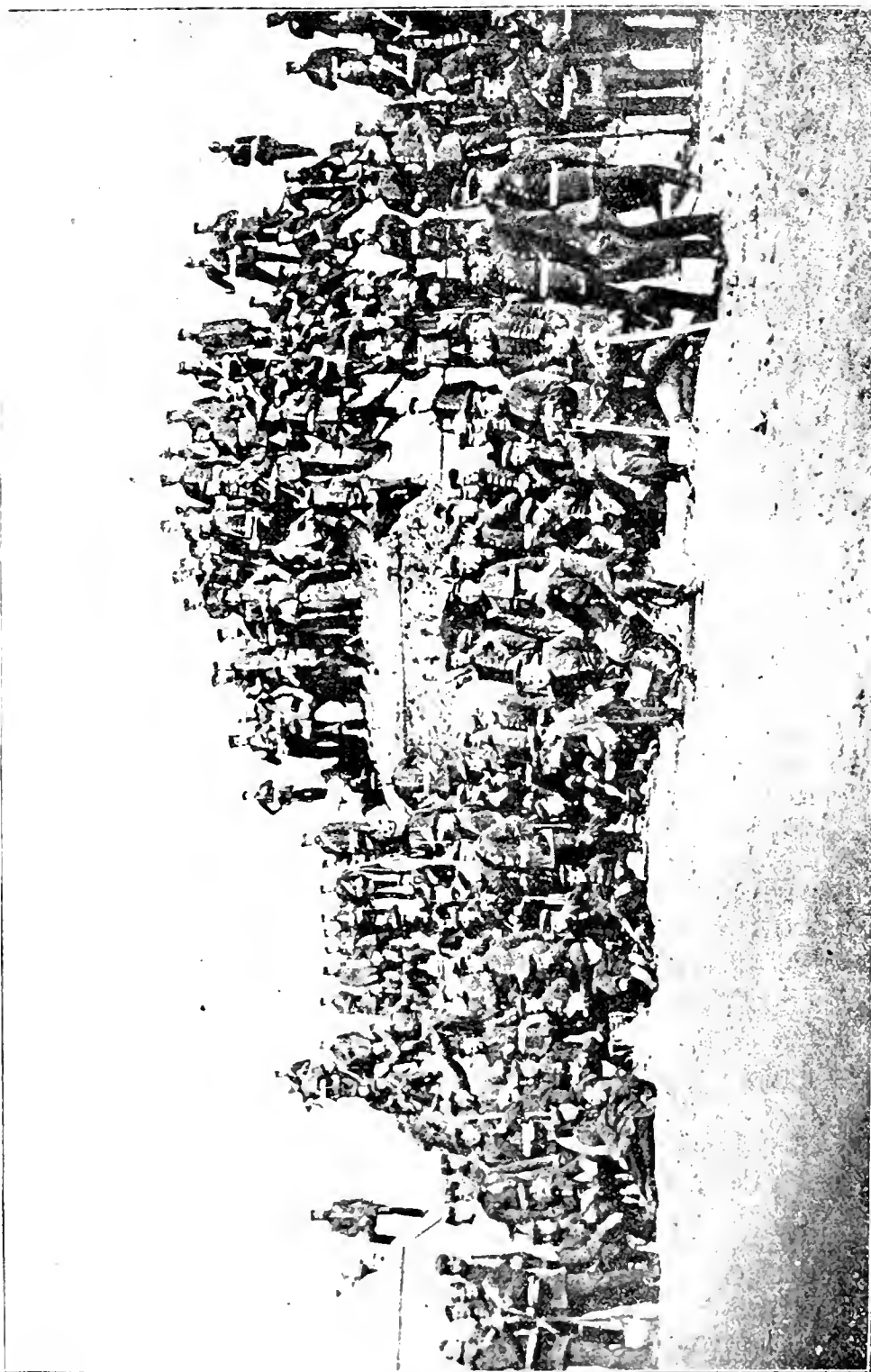
Il alla à Saint-Cloud, où était l'impératrice. Le duc de Gramont y alla aussi. Et c'est dans cet entretien, qui dura une heure environ, que fut prise la décision fatale de ne pas se contenter du retrait de la candidature Hohenzollern, même approuvée par le roi de Prusse, mais de demander encore à

celui-ci des garanties pour l'avenir. Est-ce que l'écho des protestations violentes des bonapartistes autoritaires suffit à troubler l'Empereur ? Lui parut-il impossible de rompre avec ceux qui affectaient de vouloir lui maintenir ou lui restituer l'intégrité de sa puissance et de son prestige ? Pensa-t-il que les manifestations tumultueuses d'une partie du Corps législatif traduisaient le véritable état de l'opinion ?

Précisément, la formule d'interpellation lue par M. Clément Duvernois, à la séance de l'après-midi, posait la question des garanties pour l'avenir : « Nous demandons à interpellier le gouvernement sur les garanties qu'il a stipulées ou qu'il compte stipuler pour éviter le retour de complications successives avec la Prusse. » C'est selon cette formule qu'allait agir la diplomatie impériale, devant le débat. Ou bien, comme beaucoup l'ont supposé, l'intervention de l'Impératrice Eugénie fut-elle décisive ? Sur ce point, le duc de Gramont a gardé le silence. M. Emile Ollivier, que l'Impératrice n'aimait pas et qui se croit tenu, dit-on, par une sorte d'obligation chevaleresque, n'a rien précisé non plus ; il n'assistait point d'ailleurs à l'entretien de Saint-Cloud. L'historien officieux de M. de Bismarck, Sybel, essaie de démontrer lourdement que l'Impératrice s'enfermait dans sa dignité triste d'épouse offensée, et qu'elle restait à l'écart des affaires politiques.

M. de Sybel a un but : c'est de prouver que la guerre a été voulue par la France, non par la cour des Tuileries, et qu'il était donc légitime de continuer la lutte contre la France, même après l'effondrement de la dynastie. Mais tout démontre, au contraire, l'action politique constante de l'Impératrice. Pour n'en donner qu'un détail : quand l'Empereur eut son premier entretien (en janvier 1867) avec M. Emile Ollivier, sur l'orientation générale de la politique de l'Empire, il le pria d'aller en conférer avec l'Impératrice. Celle-ci suivait avec inquiétude, avec épouvante les progrès de l'opposition. Pensa-t-elle, comme plusieurs des fanatiques de l'Empire, qu'il était nécessaire de rétablir le prestige impérial pour assurer la continuité de la dynastie ? L'Empereur était malade ; le prince impérial était jeune. Réva-t-elle d'assurer par l'éclat d'une victoire la transmission de la couronne ? C'est possible ; ce fut l'impression des contemporains ; certaines réticences de M. Emile Ollivier le laissent entendre aussi. Ce qui est vrai, cependant, c'est que, dès avant l'entretien de Saint-Cloud, le destin de la France venait de se décider par la demande du duc de Gramont à M. de Werther. Mais n'y avait-il pas eu déjà des interventions de l'Impératrice ?

Au retour de Saint-Cloud, M. de Gramont, à 7 heures, télégraphie à M. Benedetti : « Nous avons reçu des maintenant de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire *que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature.*



GROUPE DE SOLIDAIRES PRÉSENTS SUR LE PAVILLOU DE CHATELON

D'après une photographie de P. Jaque

« Veuillez vous rendre immédiatement auprès du Roi pour lui demander cette déclaration, qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée. Malgré la renonciation, qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle que nous ne savons pas si nous pourrions la dominer.

« Faites de ce télégramme une paraphrase que vous pourrez communiquer au Roi. Répondez-moi le plus promptement possible. »

De Saint-Cloud, l'Empereur faisait tenir, dans la soirée, la lettre suivante à M. de Gramont :

« Mon cher Duc,

« En réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui et en relisant la dépêche du prince Antoine, je vois qu'il faut se borner à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti, en faisant ressortir les points suivants :

« 1<sup>o</sup> Nous avons eu affaire à la Prusse et non à l'Espagne ;

« 2<sup>o</sup> La dépêche du prince Antoine adressée à Prim est un document non officiel pour nous, que personne n'a été chargé en droit de nous communiquer ;

« 3<sup>o</sup> Le prince Léopold a accepté la candidature au trône d'Espagne et c'est le père qui renonce ;

« 4<sup>o</sup> Il faut donc que Benedetti insiste, comme il en a l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par laquelle le Roi s'engagerait, pour l'avenir, à ne pas permettre au prince Léopold (qui n'est pas engagé) de suivre l'exemple de son frère, et de partir un beau jour pour l'Espagne ;

« 5<sup>o</sup> Tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse à nos justes demandes ;

« 6<sup>o</sup> Il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseignés.

« Recevez, mon cher Duc, l'assurance de ma sincère amitié.

« NAPOLÉON. »

Tout cela est misérable, car il était clair que si le roi de Prusse laissait se produire un désistement qui, quelle qu'en fût la forme, était très mortifiant pour son amour-propre, ce ne serait pas dans la pensée de rouvrir l'incident. Ces sortes d'affaires une fois manquées ne se reprennent pas ; et cela encore, au lieu de le demander au roi de Prusse, la diplomatie impériale pouvait le constater comme l'inévitable conséquence du retrait. Mais il y a dans la lettre de Napoléon un petit mot qui inquiète la curiosité : que veut donc dire l'Empereur quand il prie son ministre de *se borner* à accentuer davantage la dépêche qu'il a dû envoyer à Benedetti ? Cette dépêche, il est clair qu'elle a été rédigée

à Saint-Cloud même. Pourquoi y ajouter quelque chose tant qu'un événement nouveau ne s'est pas produit ? et pourquoi l'Empereur semble-t-il se préoccuper d'accentuer cette dépêche, mais dans certaines limites ? Est-ce qu'une hypothèse plus violente, plus agressive a été examinée ? et Napoléon a-t-il lieu de prévoir que le duc de Gramont sera entraîné à accentuer la dépêche convenue au delà de ce que Napoléon lui-même juge prudent ?

Ces journées tragiques sont pleines d'énigmes dont nul encore n'a essayé de donner le mot. En tout cas, le revirement de l'Empereur est complet et sa responsabilité est capitale. En quelques heures, il a changé de politique. Il acceptait, à 3 heures de l'après-midi, la solution du désistement ; un peu après, il le regrette, et il marche avec le duc de Gramont vers la catastrophe. C'est d'ailleurs pour couvrir, ou tout au moins pour diviser sa responsabilité que celui-ci cite, dès 1872, et avec la permission loyale de l'Empereur, la lettre de celui-ci.

Or, en ce soir tombant du 12 juillet, à peu près à l'heure où le duc de Gramont télégraphiait à Benedetti la dépêche des garanties, Benedetti, qui ignorait encore la communication espagnole, télégraphiait ceci au duc de Gramont : « Ems, le 12 juillet, 6 heures du soir : Le Roi vient de me dire qu'il avait reçu une dépêche télégraphique qui lui annonçait que la réponse du prince de Hohenzollern lui parviendrait indubitablement demain matin. Il a ajouté qu'il me ferait demander dès qu'elle serait entre ses mains.

« M. de Bismarck est attendu demain à Ems. Si tel est votre avis, je vous prie de m'autoriser à partir immédiatement dans le cas où la communication que le Roi me fera demain ne serait pas entièrement satisfaisante. Après ce que vous m'avez mandé, je ne voudrais plus accepter aucun délai, à moins que vous m'en donniez l'ordre ».

Evidemment, le roi de Prusse, au risque d'aggraver encore la tension des esprits et des événements, avait manœuvré pour que le retrait de la candidature fût connu du monde entier par l'initiative du prince Antoine et par la communication de l'Espagne avant que lui-même la communiquât à l'ambassadeur français. M. de Gramont l'observe très justement dans son livre. Il est impossible que le prince Antoine ait envoyé au maréchal Prim et livré aux agences la dépêche de renonciation sans en avoir immédiatement averti son souverain. Et quand le roi de Prusse annonçait le 12 au soir que la réponse du prince lui parviendrait le lendemain, il l'avait déjà. Mais, malgré tout, malgré la nouvelle manœuvre, l'heure allait venir où il faudrait bien que le roi de Prusse dise à la France : J'ai appelé l'attention des princes sur l'effet de leur acceptation. Ils renoncent ! et cela suffisait à engager la Prusse devant la France et devant le monde, dans la mesure nécessaire. M. de Gramont n'en jugeait pas ainsi ! et au télégramme de M. Benedetti il ne répondit qu'en insistant dans une nouvelle dépêche sur la nécessité de garanties pour l'avenir. Ce nouveau télégramme fut expédié de Paris à minuit, et M. de Gramont précise

que les termes en furent concertés avec M. Emile Ollivier. « Le garde des sceaux prit connaissance de la lettre de l'Empereur, et nous convînmes d'adresser au comte Benedetti un second télégramme plus explicite que le premier : Paris, 12 juillet, 11 heures 45 du soir : L'Empereur me charge de vous faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation que nous a communiquée l'ambassadeur d'Espagne, et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au roi de Prusse, encore moins saurions-nous y voir une garantie pour l'avenir.

« Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas son père ou qu'il n'arrivera pas en Espagne, comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine.

« M. de Bismarck arrivant à Ems, veuillez rester jusqu'à ce que vous soyez appelé à Paris. Dites bien enfin au comte de Bismarck et au Roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes. »

On ne voit pas bien en quoi cette seconde dépêche est plus explicite que la première. La première était catégorique. Elle exigeait et d'un ton pressant, une garantie pour l'avenir. M. de Gramont a-t-il tenu à souligner la responsabilité propre du garde des sceaux ? Le rôle de M. Emile Ollivier est lamentable. Il n'a pas été à Saint-Cloud, il n'a pas assisté au Conseil intime où le sort de la France, et la guerre, ont été décidés. La terrible dépêche a été expédiée sans lui : il paraît qu'il la trouva de forme imprudente et excessive. Ses amis assurent que c'est lui qui fit ajouter à la seconde les lignes de la fin sur la paix. O dérision ! Comme si ce petit tour de rhétorique *in extremis* supprimait le fond des choses ! Au reste, cette deuxième dépêche ne parvint même pas à M. Benedetti avant son entrevue avec le Roi.

Les destins s'accomplissaient. L'émotion de l'ambassadeur français fut violente quand il reçut à Ems, dans la nuit, la dépêche qui changeait brusquement les termes de la négociation et qui renversait, avec son œuvre, toute chance de paix. Voici comment, un peu plus tard, il résumait la situation, le soir du 12 : « La détermination du prince Antoine avait été notifiée directement à Madrid et nous était revenue par l'Espagne. Qu'avait-on en vue en procédant ainsi ? Evidemment dégager le Roi. Dès ce moment on pouvait prétendre que la renonciation du prince était un acte spontané de sa volonté personnelle. Le Roi devait le lendemain, et c'est ce qui eût lieu, me faire part lui-même de la résolution du prince et me déclarer qu'il y donnait son assentiment ; mais son gouvernement aurait été fonde à soutenir que le souverain était uniquement intervenu comme chef de famille pour approuver le désistement comme il avait approuvé l'acceptation. C'est ce que j'avais pressenti et annoncé, en signalant



l'intention bien arrêtée du Roi de sortir de ce conflit sans compromission apparente pour sa personne. Nous avons, à la vérité, demandé au Roi d'inviter le prince à renoncer à la couronne d'Espagne; le Roi se bornait à donner son acquiescement à une décision que le prince avait, pouvait-on dire, prise de son propre mouvement. *Devions-nous considérer comme insuffisante la satisfaction qui nous était accordée de la sorte? Pour ma part, je ne l'ai pas pensé, et rien dans les dépêches qui m'étaient en ce moment adressées de Paris ne me faisait supposer que le gouvernement de l'Empereur en jugeât autrement. A mon sens, ce qu'il nous importait d'obtenir, c'était la renonciation du prince ratifiée par l'approbation du Roi et ce résultat nous étions assurés de l'atteindre.* »

C'est donc avec une grande anxiété d'esprit et de cœur que M. Benedetti, dans la matinée du 15, chercha à voir le Roi. La ville d'Ems était tout animée de la vie matinale des villes d'eau. M. Benedetti rencontra, vers l'allée voisine du kiosque, un aide de camp qui l'aborda d'un air amical et joyeux : « Nous n'avons pas encore la dépêche du prince Antoine; mais nous allons la recevoir d'un moment à l'autre, et déjà la *Gazette de Cologne* annonce son désistement; vous devez être bien heureux. » — « Il faut, dit M. Benedetti, que je parle au Roi. »

Justement, celui-ci paraissait; il aborda l'ambassadeur, et M. Benedetti lui transmit le second message. Le souverain, comme il était aisé de le prévoir, opposa un refus absolu. Il n'avait, disait-il, aucun dessein caché; cette affaire lui avait donné trop de souci pour qu'il fût tenté jamais de la rouvrir; mais l'engagement absolu et éternel qu'on lui demandait, il ne pouvait pas le donner, il ne le donnerait pas. Il faisait effort pour garder un maintien amical; mais M. Benedetti démêlait bien (ce que l'ineptie orgueilleuse du duc de Gramont et la vaniteuse faiblesse de M. Emile Ollivier ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir) que, déjà, le seul retrait de la candidature était pour le Roi une meurtrissure; il sentait bien que c'était pour lui un échec; il ne voulait pas l'aggraver d'une humiliation.

Cependant l'ambassadeur, atténuant autant qu'il le pouvait le terrible mandat qu'il avait reçu, n'avait pas présenté cette demande de garanties sous forme d'ultimatum. La conversation n'était pas rompue, M. Benedetti était resté à l'hôtel; mais il espérait que le Roi, quand il aurait reçu le document du prince Antoine, le ferait appeler de nouveau, qu'il pourrait insister encore. Mais c'est par un aide de camp que le Roi fit connaître à M. Benedetti l'arrivée du message du prince Antoine : « le Roi autorisait l'ambassadeur à faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuvait cette résolution ». Le Roi marquait bien ainsi qu'il ne voulait pas aller au-delà, et il évitait, en envoyant l'aide de camp, l'occasion d'un nouvel entretien personnel avec M. Benedetti. Que s'était-il passé? Le Roi venait de recevoir, à midi, le rapport de M. de Werther et le brouillon de la lettre d'excuses. Le parti-pris de l'humilier lui apparut et il ne voulut plus exposer sa dignité à de nouveaux risques.

En vain le ministre naïf du quat d'Orsay, qui n'avait même pas informé M. Benedetti de sa conversation avec M. de Werther et de la fameuse note, insiste-t-il encore dans la soirée du 15. L'ambassadeur ayant demandé une nouvelle audience, le Roi la refusa, sans injures, sans brutalité, mais de façon péremptoire.

« Ems, le 15 juillet, 7 heures du soir. — A ma demande d'une nouvelle audience, le Roi me fait répondre qu'il ne saurait consentir à reprendre avec moi la discussion relative aux assurances qui devaient, à notre avis, nous être données pour l'avenir. Sa Majesté me fait déclarer qu'elle s'en réfère, à ce sujet, aux considérations qu'elle m'a exposées ce matin... Le Roi a consenti, m'a dit encore son envoyé au nom de Sa Majesté, à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern: il ne peut faire davantage. J'attendrai vos ordres avant de quitter Ems. M. de Bismarck ne viendra pas ici. »

Il ne restait à M. Benedetti qu'à partir. Il quitta Ems le 16 au soir, le Roi qui le rencontra à la gare le salua courtoisement.

Pendant qu'à Ems le drame atteignait le point de crise, la journée à Paris était vide, ou plutôt elle n'était remplie que par les excitations détestables de la presse fanfaronne. Le matin avait eu lieu une séance du Conseil des ministres. Ils entendirent, avec quelque surprise et quelque émoi, la lecture des dépêches si graves envoyées la veille par le duc de Gramont. Ils s'étonnèrent qu'il eût pris une aussi redoutable initiative sans même les consulter ? Trois ou quatre d'entre eux, M. Louvet, M. Plichon, M. Segris, M. de Parieu, demandèrent même que l'on revint sur cette démarche imprudente et que l'on se contentât du retrait de la candidature si le roi de Prusse l'approuvait. La majorité approuva M. de Gramont : ou du moins le laissa faire. Quel fut le sens de l'intervention de M. Emile Ollivier ? L'approbation qu'il avait donnée la veille à la conversation de M. de Gramont avec M. de Werther et à la seconde dépêche du duc lui rendit sans doute difficile de soutenir les amis de la paix. L'Empereur garda le silence et demanda seulement qu'il fût précédé à un vote, comme s'il n'avait pas la veille collaboré avec le duc de Gramont et substitué sa volonté personnelle à celle des ministres. Tout cela n'était qu'une comédie triste, une contrefaçon lugubre du régime parlementaire. Cependant les ministres décidèrent qu'à la demande de garanties ne serait pas donné le caractère d'un ultimatum. Par là flottait encore un bout de fil auquel pourraient se renouer des chances de paix, mais si incertaines ! Qu'importait, en effet, de ne pas donner la forme d'un ultimatum à cette revendication si on la maintenait ? Serait-il plus facile, après un refus formel de la garantie demandée, de se contenter du retrait de la candidature ?

Et cependant, comme pour attester l'impuissance de certains esprits à regarder la réalité en face, le journal inspiré par M. Emile Ollivier, le *Constitutionnel*, disait ce même jour, sous la signature de M. Robert Mitchell :

« Le prince de Hohenzollern ne régnera pas en Espagne : nous ne demandons pas davantage, et c'est avec orgueil que nous saluons cette solution pacifique, qui ne coûte ni une larme, ni une goutte de sang. » Il aurait suffi à M. Emile Ollivier de tenir ce langage à la tribune pour que tout péril fut conjuré. N'aurait-il pu en trouver la force dans les avertissements amicaux, pressants, presque suppliants, que le ministre anglais adressait au gouvernement français, l'adjurant de se contenter du retrait de la candidature ?

Au Corps législatif, dans l'après-midi, insignifiance générale. Le duc de Gramont, qui n'avait pas encore la réponse à sa demande de garanties, se borna à une déclaration sommaire et vague. « L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement, hier, la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne.

« Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, et qui n'ont jamais eu d'autre objet, ne sont pas terminées. Il nous est donc impossible de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au pays un exposé général de l'affaire ». Le duc de Gramont dit dans son livre « qu'il avait été convenu qu'en aucun cas le gouvernement ne se laisserait entraîner à une discussion qui n'eût pas manqué d'augmenter les difficultés de la situation ». Pourquoi ? Si le gouvernement ne tenait pas à la garantie que subitement il avait demandé, il fallait la retirer tout de suite : car elle créait, sans un intérêt essentiel, la plus grave complication. S'il y tenait au contraire et s'il était résolu à l'exiger, pourquoi ne pas associer à cette demande le pays qui, tout à l'heure, porterait le poids des événements ? M. le duc de Gramont se donne, dans son plaidoyer, le mérite d'avoir fait effort dans le sens de la paix en donnant à la communication de la dépêche du prince Antoine un caractère officiel. Mais, en vérité, pouvait-il faire autrement ? et l'ambassadeur espagnol n'était-il pas venu la lui communiquer ? Le crime, c'est de n'avoir pas tiré parti de cette visite pour dire aux violents, aux forcenés, aux fanfarons, qui raillaient la dépêche du prince Antoine : En nous parvenant par l'ambassade espagnole et par l'Espagne même, elle prend une valeur officielle ; et si, comme nous avons tout lieu de l'espérer, le roi de Prusse veut bien à son tour la communiquer à notre ambassadeur et lui dire qu'il l'approuve, l'incident est réglé au mieux des intérêts de la France et de l'Europe. Cependant, les belliqueux à outrance s'emportaient contre ce délai. A l'interpellation Duvernois, formulée la veille, M. Jérôme David, le chef de la droite césarienne, en joignait une autre, dont la formule était une sommation aux ministres, une menace pour les tièdes. « Considérant que les déclarations fermes, nettes, patriotiques du ministère, à la séance du 6 juillet, ont été accueillies avec faveur par la Chambre et par le pays ; considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur dérisoire des négociations avec la Prusse, je demande à interpellier le ministre sur les causes de sa conduite à l'extérieur qui, non seulement jette la perturbation dans les branches diverses de la fortune publique, mais aussi risque de

porter atteinte à la dignité nationale. Quelle occasion admirable pour M. Emile Ollivier de rompre tout le tissu de folie ou il s'était laissé envelopper, et de relever devant la France le défi des insensés ! Il ne dit mot.

L'interpellation fut renvoyée au vendredi suivant. La gauche aussi garda le silence. Elle aurait pu cependant préciser au moins sa pensée par la formule collective d'une interpellation. Pourquoi s'est-elle tue à ce moment où les choses paraissent encore en balance ? Je sais combien en ces minutes critiques la peur de trop dire et d'aggraver le péril qu'on voudrait prévenir, paralyse les hommes. Cependant, la déclaration du ministre était pour étonner et pour inquiéter. Du moment que le prince Antoine avait renoncé pour son fils, du moment que notification officielle de ce désistement avait été faite par l'Espagne, quel objet pouvaient avoir encore les négociations avec la Prusse ? Si on ne voulait obtenir du Roi que l'approbation de ce désistement, la chose semblait facile et on aurait pu en parler sans embarras, car il était clair pour tous que le prince ayant consulté pour accepter, avait consulté pour renoncer. Si donc on s'enveloppait de mystère pour continuer les négociations, c'est qu'on demandait autre chose : quoi ? et n'y avait-il pas folie à produire de nouvelles exigences ? C'est là, semble-t-il, ce que la gauche pouvait et devait demander avant que les destins fussent fixés. Fut-elle retenue par cette appréhension qui saisit les hommes devant l'inconnu des événements et des responsabilités ? ou bien ne voulait-elle pas se commettre dans des solutions qui toutes, sans doute, seraient lourdes ? Trop demander c'était risquer la guerre. Mais si l'opposition proclamait trop haut que le retrait de la candidature suffisait, n'allait-elle pas décharger l'Empire du fardeau d'impopularité qu'il allait assumer auprès de la partie exaltée de l'opinion ?

Tant pis pour l'Empire si après ses incohérences, ses platitudes, ses rodomontades, il subissait un nouvel échec ! Tant pis pour la dictature scélérate et incapable qui abaissait la France après l'avoir opprimée, si, après les fanfaronnades du 6 juillet, elle était obligée de se sauver par la porte basse, par la dépêche du prince Antoine ? Mais pourquoi la France de la liberté, la France de l'avenir prendrait-elle à sa charge toutes ces misères de la servitude ? Est-il vrai, comme l'indique dans son livre M. Girardeau, que « Gambetta, dans la salle des conférences, déclarait hautement que la satisfaction offerte était dérisoire » ? La *Liberté* essaya de le décider à intervenir : « On nous dit que le cabinet éprouve de « patriotiques angoisses » et qu'il se montrerait disposé, si le roi de Prusse empêche le prince de Hohenzollern d'accepter la couronne d'Espagne, à se contenter de cette mince satisfaction.

« S'il en était ainsi, nous n'hésiterions pas à nous séparer du ministère avec la même énergie que nous avons mise à son service.

« ...La Chambre est comme les ministres, elle a besoin de popularité. Si le

cabinet manque au pays, pourquoi ne lui forcerait-on pas la main en pesant sur ses déterminations? Il y aurait là pour la majorité comme pour l'opposition un beau rôle à prendre.

« Qui s'en saisira? Il y a un homme que son talent et son indépendance désignent pour cette grande initiative. Nous avons nommé M. Gambetta. Aura-t-il la force et la santé nécessaires? »



MOI, JE SUIS RAVITAILLÉ!... LE RESTE M'EST ÉGAL.

D'après une lithographie de Daumer.

Seuls, je crois, ceux qui furent alors les amis intimes du grand tribun pourraient dire si un mot de lui encouragea vraiment les suggestions de *la Liberté*. Gambetta avait une haute idée de la France, de son rôle, de sa grandeur nécessaire. D'origine italienne, de culture romaine et classique, il était tout latin; il ne savait rien des choses de la Germanie. Comme son congénère Blanqui, il ignorait la culture allemande, et il avait, sinon la haine, du moins la méfiance de la Prusse. Il était de ceux qui avaient vu dans Sadowa, non pas par esprit de polémique contre l'Empire, mais par profonde suscepti-

bilité nationale, une diminution pour la France. Quelques mois avant les cruels événements, d'Ems, où il était allé soigner sa gorge très malade, il disait à son père : « Il me tarde de rentrer à Paris pour dire, du haut de la tribune, son fait au roi de Prusse » (à propos de l'affaire du Saint-Gothard).

De plus, il avait une si vaillante confiance en l'avènement prochain de la République, qu'il lui semblait déjà qu'elle avait la responsabilité de la France. Souffrir que le prestige de la France fût diminué, même sous l'Empire, même aux dépens de l'Empire, c'était tolérer un amoindrissement de la France républicaine. Même s'il n'y avait pas eu, à ses yeux, une sorte d'impiété à attendre d'une crise nationale le triomphe du régime préféré, c'était inutile. Gambetta croyait que, normalement, par la seule volonté du suffrage universel, l'Empire s'effondrerait à bref délai. Il se souvenait des défaites répétées de la République, mais seulement pour tirer de ces épreuves du passé des leçons de conduite et de tactique : le poids des déceptions et des désastres ne pesait pas sur lui comme sur la plupart de ses compagnons de lutte qui avaient fait la traversée orageuse de 1848 et qui avaient sombré. Les naufrages anciens étaient pour lui un avertissement; ils n'étaient pas une meurtrissure, et son esprit était comme soulevé par un invincible ressort de jeunesse républicaine.

Ce n'est pas seulement par une assurance simulée et par un jeu de combat qu'il avait, dans son discours sur le plébiscite, déduit la République du suffrage universel : c'est en toute certitude qu'il avait dit à M. Emile Ollivier : « Vous êtes le pont entre la République d'hier et la République de demain. Ce pont, nous le passerons. » Et il n'entendait pas subir à l'autre bout la loi d'une sentinelle prussienne. Il avait d'ailleurs des illusions chauvines sur la force de la France. Quelques jours après la déclaration de guerre, voyageant avec son ami Lavertujon (son ami d'alors), il n'admettait pas une minute la possibilité d'une défaite de l'armée française; et même, ô dérision de la destinée, ô surprises de « la justice immanente », il préparait pour un éditeur une brochure où il exposerait selon quelles règles de droit devaient être administrées les populations de la rive gauche du Rhin qui allaient être infailliblement enlevées à l'Allemagne.

La victoire de la France impériale ne lui faisait pas peur pour la République. Ce serait la victoire de la France, ce ne serait pas la victoire de l'Empire! un passager réveil de prestige ne sauverait pas celui-ci, condamné par la contradiction interne de son principe. Il aurait simplement reconstitué, avant de périr, la France de Danton, et le Danton nouveau, parlant au monde au nom de la République nouvelle, aurait dans sa parole la force accrue d'une France agrandie, sage mais tière, libre de toute servitude au dedans, de toute crainte au dehors.

De là à prendre, comme le lui suggérait la *Liberté*, la responsabilité d'une aventure, il y a un abîme; mais aussi comment le jeune tribun, dans l'état d'esprit où il était, aurait-il pu, dès le 15, sommer le gouvernement de se

contenter d'une satisfaction modeste ? Ainsi la gauche n'opposa ce jour-là qu'une résistance molle à toutes les forces combinées qui emportaient la France à la guerre, témérité orgueilleuse des ministres, chauvinisme crédule et tapageur de la foule, frénétiques excitations des bandes césariennes et de la presse de coup d'État, pertides combinaisons du parti catholique qui rêvait d'abaisser la Prusse protestante, alliée de l'Italie révolutionnaire. Ce courant trouble et tous les jours grossi menait la patrie aux catastrophes ; la gauche ne pressentit pas tout le désastre. Elle ne fut pas avertie par les souffles glacés qui montaient déjà du gouffre prochain.

Cependant le destin était encore suspendu. A son refus de garantie pour l'avenir, le roi de Prusse n'avait mêlé aucun propos, aucun procédé discourtois pour l'ambassadeur ou pour la France et M. Benedetti n'avait signifié aucun ultimatum. Les choses étaient grosses de la guerre, mais le fruit détestable hésitait aux entrailles de la nécessité : l'accoucheur vint faire son œuvre. C'est M. de Bismarck.

Beaucoup de Français sont restés éblouis par la destinée prodigieuse de cet homme, et son œuvre, en les blessant, les a aveuglés. Ils sont tentés de voir en lui, superstitieusement, je ne sais quelle volonté à la fois infailible et implacable, dont les géniales roueries ont la certitude du destin. Cet homme de fer et d'acier a eu ses épreuves, ses erreurs, ses doutes ; sur ceux mêmes qui l'entouraient, et dont il servait la passion ambitieuse, sur le souverain dont il préparait la grandeur, il était loin d'avoir un ascendant irrésistible. Il ne se soutenait et ne conquérait le droit de continuer son œuvre que par d'incessants et misérables combats. Il disait volontiers que les jours qui suivirent Sadowa, et que l'opinion commune supposait rayonnants de la joie du triomphe furent pour lui les plus douloureux, car pour arrêter à temps la victoire, pour ne pas compromettre par des imprudences le beau et difficile succès, il avait dû soutenir contre l'état-major, contre l'entourage du Roi, contre le Roi lui-même les plus durs combats, jusqu'à épuisement de sa force nerveuse. Mais jamais à coup sûr il ne s'était trouvé dans une situation plus difficile et plus fautive qu'à ce moment de juillet 1870. Il était comme l'homme qui ayant entéré une bombe qui doit éclater à jour fixe la voit exploser avant l'heure et bouleverser tout son dessein.

Lui qui passait pour l'homme brutal et heureux, donnant à ses ruses même quelque chose d'ouvert, de déclaré et d'insolent, il était pris en flagrant délit de combinaison obscure et traîtresse, et, qui pis est, maladroite. Il était l'homme qui a voulu, par une intrigue inavouable, provoquer la guerre, et qui n'a réussi qu'à se faire prendre. Quels niais que les ministres de Napoléon de n'avoir pas compris cela, et qu'il dépendait d'eux d'infliger à M. de Bismarck, par un règlement pacifique de l'affaire, le plus terrible discrédit ! Le lendemain tous ses adversaires d'Allemagne, les libéraux de Prusse médiocrement ralliés, les particularistes du Sud, démocrates ou catholiques, auraient fait chorus

contre lui ! Voilà à quelles imprudences et à quels échecs peut mener la politique personnelle ! Voilà à quelles combinaisons de rapacité dynastique et prussienne est livré le destin des peuples allemands ! De toute l'Europe aussi un regard de défiance se serait aiguisé sur lui, et tous les amours-propres obscurs, qu'inquiétait déjà dans les chancelleries son étonnante fortune, auraient pris leur revanche en dénongant l'immoralité de ses procédés et l'avortement de ses mauvais desseins. Mais le Roi lui-même, quels sentiments pour son ministre cette crise lui suggérerait-elle ? Pendant toute la durée des négociations à Ems, le Roi était resté seul. M. de Bismarck n'était pas reçu. Cela était conforme au système que lui-même avait construit et que le roi de Prusse mettait en œuvre. Du moment que la chancellerie allemande avait décidé de répondre à la France que l'affaire n'avait aucun caractère politique, que la candidature Hohenzollern n'avait pas été délibérée par le gouvernement, mais autorisée dans un conseil de famille, c'était au roi seul, comme chef de famille, à régler la question. Si le ministre s'était empressé dès les premiers jours auprès de lui, cela eût renversé le système adopté. Aussi c'est seulement le 12 juillet au soir, au moment où le Roi sait que la période « familiale » de la question va être close par la renonciation du prince de Hohenzollern, qu'il annonce à M. Benedetti l'arrivée de M. de Bismarck à Ems pour le lendemain.

Mais, quelque spécieuses ou même quelque sérieuses que fussent les raisons qui tenaient alors M. de Bismarck éloigné d'Ems, il semble bien que celui-ci ait été irrité de n'avoir pas été appelé par le Roi. Le Roi, dira plus tard en confidence M. de Bismarck, avait la manie de paraître agir seul. Le ministre aurait voulu sans doute, quelque « domestique » que fût l'incident, l'élargir d'emblée et l'aggraver. Le langage arrogant et presque provocant tenu par M. de Gramont, le 6 juillet, à la tribune du Corps législatif, lui aurait permis d'envenimer le conflit et de renverser les rôles, c'est-à-dire de demander des explications. Le Roi, laissé à lui-même, ne céderait-il pas trop ?

Au fond, le souverain, qui aimait bien couvrir d'un manteau de moralité les plus audacieuses entreprises, gardait à son ministre une secrète rancune pour l'avoir engagé dans une affaire d'autant plus suspecte à sa conscience qu'elle tournait mal. M. de Bismarck se demandait donc, dans sa solitude de Varzin, s'il valait mieux pour lui attendre en silence la suite des événements et se tenir à distance, pour ne pas assumer devant l'opinion allemande la responsabilité trop directe des concessions désagréables que ferait le Roi, ou, au contraire, surveiller de près les événements pour exciter l'amour-propre royal et faire jaillir l'étincelle de la guerre. Un signe du Roi l'eût décidé : mais ce signe ne vint pas tout d'abord. N'y avait-il pas un peu de bouderie dans l'attitude royale, et le souverain, mécontent de s'être laissé entraîner dans l'aventure, ne voulait-il pas prendre sur son chancelier cette revanche de la clore tout seul ?



Quand l'incident « de famille » fut clos par la décision suggérée au prince Antoine, M. de Bismarck prit la route d'Ems. Venant de Varzin, il devait traverser Berlin. Il y arriva le 12 juillet. A ce moment précis, la situation était très difficile pour lui. Il savait que le retrait de la candidature Hohenzollern était décidé, qu'il allait être annoncé au monde ou même qu'il l'était déjà ; et c'était pour lui un échec très grave. Et il ne pouvait connaître encore les imprudences que M. de Gramont accumulait à Paris dans l'après-midi du 12, remise de la note à M. de Werther, exigence de la garantie, et qui allaient lui permettre de rebondir et de prendre l'offensive. Il était donc condamné ou à subir sans résistance le désastre moral de sa politique, ou à rouvrir le conflit par un coup d'audace qui ressemblerait à une provocation et pour lequel il n'était pas sûr de l'assentiment du Roi. Il était résolu ou à l'obtenir ou à se démettre, et il écrivait à sa femme que, sans doute, quand il rentrerait bientôt à Varzin, il ne serait plus ministre. Cependant, avant d'aller jouer à Ems cette partie suprême auprès du Roi, il voulut recueillir des observations et des impressions, se donner quelques heures pour former son plan, et, prétextant la fatigue du voyage par ces chaudes journées de juillet, il s'arrêta à Berlin.

Du fond de sa solitude inquiète, il avait perçu l'agitation des esprits en France. Il savait que le duc de Gramont était un sot, et il comptait sur une maladresse du noble duc : il voulait d'ailleurs savoir quelle était la situation de l'Allemagne, s'il serait soutenu par le sentiment national dans une démarche hardie ; préparer aussi, par des conversations avec les ambassadeurs, l'opinion de l'Europe. Dès le 13, il découvre audacieusement à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Loftus, tout son plan d'attaque. Il allait droit ainsi, selon son habitude, à la difficulté principale. Car c'est l'Angleterre qui avait marqué le plus nettement sa désapprobation de la candidature Hohenzollern ; non point par un parti pris favorable à la France, mais par souci de l'équité internationale et de la paix. Pour la ramener, il avait en main un moyen terrible, mais qu'il tenait en réserve : c'était le projet de traité écrit de la main de Benedetti, et où la France demandait à la Prusse la Belgique. L'heure n'était pas encore venue de produire cette carte. Mais ce qui enhardissait M. de Bismarck, c'est que le bruit lui était parvenu, sous une forme encore vague il est vrai et inexacte, que le duc de Gramont ne se contentait pas de la satisfaction obtenue : c'est la France qui allait devenir pour l'Europe le boute-feu. Aussi comme il s'applique à donner à la Prusse une apparence de volonté pacifique, tout en découvrant son implacable dessein d'offensive et de guerre ! Lord Loftus écrit le 11 juillet au comte de Grauville, son ministre des affaires étrangères :

« J'ai eu aujourd'hui une entrevue avec le comte de Bismarck et j'ai félicité Son Excellence sur la solution vraisemblable de la crise actuelle par suite de la renonciation spontanée du prince de Hohenzollern.

« Son Excellence a paru douter que cette solution pût aplanir le différend

avec la France. Il n'a dit que l'extrême modération montrée par le Roi après les paroles menaçantes du gouvernement français et l'accueil courtois fait par Sa Majesté au comte Benedetti, à Ems, après le langage sérieux tenu à la Prusse, tant par les organes officiels que par la presse française, produisaient dans toute la Prusse une indisposition générale. Il avait, disait-il, reçu le matin même des télégrammes de Brème, de Königsberg et d'autres villes, exprimant une désapprobation formelle de l'attitude conciliante prise par le roi de Prusse à Ems et demandant que l'honneur du pays ne soit pas ainsi sacrifié.

« Le comte de Bismarck exprima alors le désir que le gouvernement de la Reine saisît une occasion (si c'était possible, par une déclaration au Parlement) d'exprimer sa satisfaction de voir la difficulté espagnole résolue par l'acte spontané du prince Léopold, et de reconnaître par un témoignage public le calme et la sage modération du roi de Prusse, de son gouvernement et de la presse allemande.

« ... Le comte de Bismarck fit alors observer qu'il avait été informé de Paris (bien que ce ne fût pas officiellement par le baron de Werther) que la solution de la difficulté espagnole ne suffirait pas pour contenter le gouvernement français, et que d'autres réclamations seraient élevées. Dans ce cas, dit Son Excellence, il est évident que la question de succession au trône d'Espagne n'était qu'un pur prétexte, et que le véritable objet de la France était de chercher une revanche de Königgratz.

« ... Nous ne désirons pas la guerre, néanmoins nous ne pouvons permettre aux Français de nous devancer dans leurs armements ».

« Et il ajouta ces paroles où se révélait sa volonté délibérée de la guerre :

« *Après ce qui vient d'arriver, nous devons exiger quelque assurance, quelque garantie qui nous prémunisse contre une soudaine attaque. Il nous faut savoir que la difficulté espagnole une fois écartée, il n'existe pas encore quelque dessein mystérieux qui puisse éclater sur nous comme un orage imprévu.*

« *Le comte de Bismarck déclara ensuite qu'à moins qu'une assurance, une déclaration ne fût donnée par la France aux puissances européennes, dans une forme officielle, pour reconnaître que la solution actuelle de la question espagnole répondait d'une manière satisfaisante aux demandes françaises, et qu'aucune autre réclamation ne serait soulevée plus tard, et si ensuite on ne donnait pas une rétractation ou une explication satisfaisante du langage menaçant tenu par le duc de Gramont, le gouvernement prussien serait obligé d'exiger une satisfaction de la part de la France.* « Il était impossible, ajouta Son Excellence, que la Prusse pût rester tranquille et pacifique après l'affront fait au Roi et à la nation par le langage menaçant du gouvernement français.

« *Je ne pourrai pas, dit Son Excellence, entretenir des rapports avec l'ambassadeur de France après le langage tenu à la Prusse par le ministre des Affaires étrangères de France à la face de l'Europe* ».

Et l'ambassadeur résumait ainsi ses impressions : « *Il est évident pour moi*

*que le comte de Bismarck et le ministère prussien regrettent l'attitude et les dispositions du Roi à l'égard du comte Benedetti, et que, en vue de l'opinion publique en Allemagne, ils sentent la nécessité de prendre quelque mesure décisive pour sauvegarder l'honneur de la nation ».*

Evidemment, à cette minute précise, M. de Bismarck ne savait pas encore que M. de Gramont avait demandé des garanties pour l'avenir, ou peut-être pensait-il que de cette exigence nouvelle, si elle ne prenait pas la forme d'un ultimatum, la guerre ne sortirait pas. Il cherchait un autre terrain d'attaque. S'il regrettait l'attitude du roi, il l'utilisait. Ce serait la part faite à la paix, la preuve donnée des intentions pacifiques de la Prusse. Mais plus elle se montrait accommodante sur la question espagnole, plus elle avait le droit d'être exigeante sur la question allemande, pour l'honneur national blessé. C'était hardi jusqu'à la démesure, et si la diplomatie française avait été habile et sage, M. de Bismarck était acculé à une entreprise désespérée et insensée. Pour s'expliquer un pareil dessein, ou il faut admettre qu'en effet les cœurs allemands allaient faire explosion en d'irrésistibles colères et que le ministre devait à tout prix, même au prix de la provocation la plus folle, donner satisfaction à l'instinct national révolté, ou il faut supposer que M. de Bismarck déconcerté par le lamentable échec de sa combinaison perfide et affolé par la peur de perdre son prestige, n'avait plus le sens du réel et du possible. Comment aurait-il pu, en effet, si la France avait déclaré nettement que la renonciation sous la forme même cherchée par le roi, lui suffisait, comment M. de Bismarck aurait-il pu rouvrir le conflit ? Quel titre aurait-il eu à demander à la France des garanties pour l'avenir ? La meilleure garantie de sagesse que pouvait donner celle-ci, c'était précisément de se contenter du retrait de la candidature dans les conditions mêmes que le roi de Prusse avait prévues. Et puisqu'elle ne profitait pas de cet incident et de la détestable manœuvre bismarckienne pour soulever d'autres problèmes, comment aurait-on pu la sommer, en effet, de ne pas en soulever d'autres ? Mais comment M. de Bismarck aurait-il pu, une fois l'incident clos, demander des comptes pour le langage tenu, le 6 juillet, par M. de Gramont ?

Oui, ce langage avait été imprudent et déplorable, mais la machination de la candidature était bien offensante aussi, et lord Granville l'avait caractérisée en termes sévères lorsqu'il écrivait, le 6 juillet, à son ambassadeur à Berlin « que le secret avec lequel les négociations avaient été conduites entre le cabinet de Madrid et le prince qui avait été l'objet de son choix semblait incompatible, de la part de l'Espagne, avec les sentiments d'amitié et la réciprocité des bons rapports de nation à nation et avait donné une *juste cause d'offenses*. » Et la Prusse était évidemment complice, aussi bien que bénéficiaire, de la faute espagnole. Enfin, dans quelle situation M. de Bismarck, par ses récriminations rétrospectives, allait-il mettre le roi de Prusse lui-même ? Celui-ci, malgré le discours de M. de Gramont du 6 juillet, avait consenti à

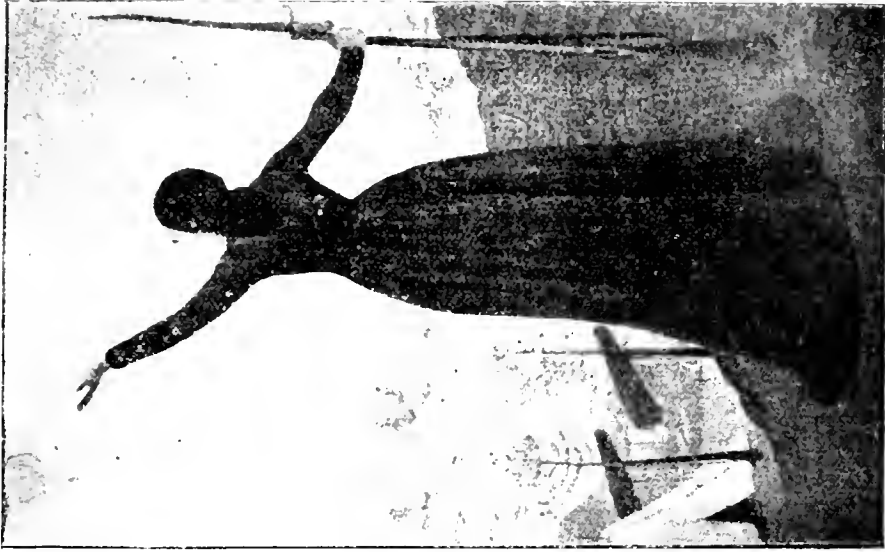
causer avec M. Benedetti. Dire que l'honneur de la Prusse avait été blessé le 6 juillet et qu'une rétractation était nécessaire, c'était prétendre que le roi de Prusse avait été indifférent à la blessure de l'honneur national. Le monde entier dirait que M. de Bismarck ne déclenchait la guerre que parce qu'il avait manqué le coup de la candidature. Et s'il avait fallu retirer celle-ci par peur de la conscience générale, comment pourrait-on la braver par la plus impudente provocation? En ce moment, M. de Bismarck n'était plus l'homme d'Etat de l'unité allemande, il n'en était que l'aventurier.

Mais les événements du 15 vont lui restituer l'avantage et lui permettre de jouer sa partie avec une audace lucide. Deux documents lui parvinrent dans la journée sur l'entretien de M. Benedetti et du roi. C'était le rapport de l'aide de camp Radziwill, qui avait porté le dernier mot du roi de Prusse à l'ambassadeur. C'était un télégramme du conseiller secret Abeken, attaché comme secrétaire à la personne du Roi. Aucun de ces documents n'apportait à M. de Bismarck ce qu'il souhaitait passionnément, c'est-à-dire la certitude de la guerre. L'exigence nouvelle de M. Benedetti avait été repoussée. Mais il n'avait pas formulé d'ultimatum; et si le Roi avait refusé de reprendre l'entretien sur une question tranchée, il n'y avait eu là ni discourtoisie, ni rien qui ressemblât à un congé, « sur ce, Sa Majesté a fait répondre pour la troisième fois, au comte Benedetti, par mon intermédiaire après le dîner, vers six heures, qu'Elle croyait devoir refuser absolument d'entrer dans de nouvelles discussions sur ce dernier point (l'engagement obligatoire pour l'avenir); que ce qu'Elle avait dit dans la matinée était son dernier mot dans cette affaire, et qu'Elle ne pouvait que s'y reporter. Le comte Benedetti, ayant appris qu'on ne pouvait pas compter avec certitude sur l'arrivée à Ems du comte de Bismarck pour le lendemain, a déclaré alors vouloir se contenter, pour sa part, de cette déclaration de Sa Majesté le Roi. »

Hélas! c'était encore la paix, même dans la dépêche envoyée de la part du Roi par Abeken. Dans celle-ci, plus courte, plus âpre, la guerre n'était pas non plus explicitement donnée; mais elle y tressaillait en germe:

Ems, 15 juillet 1870, 3 heures 50 après-midi. « Sa Majesté le Roi m'écrivit : « Le comte Benedetti vint me trouver aujourd'hui sur la Promenade, il me demanda d'une façon fort pressante que je m'engage pour l'avenir à ne jamais « autoriser une nouvelle candidature des Hohenzollern. Je lui prouvai, de la « façon la plus péremptoire, qu'on ne peut prendre ainsi des engagements à « tout jamais. Naturellement, j'ajoutai que je n'avais encore rien reçu et que, « puisqu'il était ainsi averti plus tôt par Paris et par Madrid, c'était bien la « preuve que son gouvernement était hors de question. »

« Sa Majesté, depuis, a reçu une lettre du prince. Comme Sa Majesté avait dit au comte Benedetti qu'elle attendait des nouvelles du prince, Elle a résolu, sur la proposition du comte Eulenburg et la mienne, de ne plus recevoir le comte Benedetti, à cause de sa prétention, et de lui faire dire simplement, par



LA VILLE DE PARIS SAUVEE DE L'ALLIANCE  
DE L'EMPEREUR DES RUSSIES.

Figures allégoriques

(Peintures

de Puyis de Clavanne)



LA VILLE DE PARIS CAPTEE EN TIGON PORTER  
DE BLAGUE CHAPEE AU TIGON PRUSSIEN.

un aide de camp, que Sa Majesté avait reçu du prince confirmation de la nouvelle déjà mandée de Paris, et qu'elle n'avait plus rien à dire à l'ambassadeur : Sa Majesté laisse à votre Excellence le soin de décider si la nouvelle exigence de Benedetti et le refus qui lui a été opposé doivent être communiqués aux ambassadeurs et aux journaux. »

Au fond, cette dépêche était pleine de colère, et, si elle ne déclarait pas la guerre, elle y poussait. Le Roi avait ressenti profondément l'outrage de la note remise à M. de Werther ; son entourage l'avait ressentie peut-être plus vivement encore : « Il me revient, télégraphiait M. Benedetti le 11, quelques heures avant de quitter Ems, que, depuis hier, on tient dans l'entourage du Roi un langage regrettable ». Plus tard, dans ses souvenirs, M. de Bismarck a exagéré le caractère pacifique de cette dépêche : soit qu'il voulût, par une sorte de fanfaronnade hautaine, assumer sur sa seule tête toute la responsabilité du conflit, soit qu'il cédât à la tentation, lui le grand disgrâcié amer, de diminuer la part des Hohenzollern dans l'initiative formidable qui avait accompli la grandeur allemande. En réalité, M. de Bismarck, qui connaissait son maître, comprit à demi-mot. S'il osait, il ne serait pas désavoué, ou plutôt il répondrait à un désir secret. Le Roi, qui avait adopté depuis quelques jours une politique pacifique, ne pouvait s'infliger à lui-même un démenti éclatant. Mais il était meurtri par l'insistance française. Il souffrait d'avoir joué, aux yeux de son peuple, le rôle diminué d'un souverain qui est obligé de reconnaître une faute et d'en atténuer les effets. Tout dans la dépêche est calculé pour effacer cette impression de faiblesse, pour donner une fière attitude au souverain. C'est d'une façon péremptoire qu'il a rejeté la demande de M. Benedetti. Et s'il refuse de le recevoir, ce n'est plus, comme dans le rapport Radziwill, parce qu'il n'a plus rien à ajouter *sur cette affaire*, c'est à cause de la prétention de l'ambassadeur. Ne dirait-on pas déjà une rupture ? Enfin, le rapport Radziwill rappelait la déclaration faite par le Roi le matin, à savoir « qu'il approuvait la renonciation » et il se référait à cette déclaration pour la communication de l'après-midi. Dans la dépêche Abeken, cette référence disparaît. Tout à l'heure, M. de Bismarck, pour communiquer l'incident aux ambassadeurs et aux journaux, simplifiera encore le texte Abeken ; mais déjà ce texte même était une simplification de la réalité, il en accentuait le caractère dans le sens de la guerre ; et si ce procédé, qui consiste à simplifier pour brutaliser, est « un faux », le faux d'Ems a commencé dans le cabinet du Roi, sous la main du Roi lui-même. Aussi bien, lorsque Abeken télégraphie à M. de Bismarck que c'est sur sa proposition à lui et celle du ministre Eulenburg, que le Roi s'était décidé à refuser toute conversation nouvelle, il suggère à M. de Bismarck qu'il peut tenter davantage. S'ils l'ont, eux, entraîné dans le sens national, que ne peut risquer le chancelier ? Il est invité précisément (sous forme discrète) à communiquer les choses « aux ambassadeurs et aux journaux ». Même si M. de Bismarck s'était borné à transmettre les termes de la dépêche Abeken, l'effet déjà eût été grand.

Mais il n'était pas interdit de donner à la sinistre maquette un coup de pouce. M. de Bismarck collationnait à ce moment-là au ministère avec MM. de Moltke et Roon, c'était la chute de cinq heures. Êtes-vous prêt? demande-t-il à de Moltke? — Le plus tôt sera le mieux, répondit l'autre; et M. de Bismarck, resserrant encore la dépêche qui elle-même avait resserré les faits pour leur donner plus de saillie, formule de son gros crayon le simple texte suivant : « La nouvelle du renoncement du prince héritier de Hohenzollern a été officiellement communiquée au gouvernement impérial français par le gouvernement royal espagnol. Depuis, l'ambassadeur français a adressé à Ems, à Sa Majesté le Roi, la demande de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté le Roi s'engageait à tout jamais à ne point permettre la reprise de la candidature. Là-dessus, Sa Majesté a refusé de recevoir encore l'ambassadeur et lui a fait dire par l'aide de camp de service qu'Elle n'avait plus rien à lui communiquer. » C'est vraiment un chef-d'œuvre de condensation : M. de Bismarck avait bien compris le Roi, plus peut-être qu'il ne plaisait au Roi de se comprendre lui-même. Les choses auraient l'air de faire violence à Sa Majesté : et il aurait sans doute, devant les formidables conséquences de sa dépêche un peu simplifiée, ces étonnements ingénus où sa conscience se rassurait elle-même. Mais, gloire ou crime, la responsabilité du drame se partage entre le ministre et le souverain.

Quand M. de Bismarck, tout doucement, vers 6 heures du soir, laissa tomber dans la rue, par une fenêtre de la Wilhelmstrasse, cette bonne petite bombe, l'explosion fut effroyable. Une édition spéciale de l'organe officieux, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, fut criée dans la capitale; son commentaire mélodramatique, une sorte d'enluminure grossière et violente, ajoutait à l'effet : M. Benedetti avait obsédé le Roi à Ems d'insistances déplacées et de démarches inconvenantes : le Roi avait dû s'en débarrasser comme d'un importun et d'un malappris. Ah! ces Français! quels étourdis! quels insolents! et à quel souverain allaient leurs outrages! Au Roi deux fois héros, héros de douceur et de paix, héros de fierté tranquille. Mais non : c'est l'Allemagne toute entière qui était provoquée! Qu'elle se lève enfin! qu'elle écrase ces jaloux qui ne peuvent tolérer dans le monde d'autre force que la leur! A Paris! à Paris! on n'en avait pas oublié le chemin depuis 1815! Du fond des cœurs allemands remontaient soudain toutes les lourdes haines sommeillantes! Dans la nuit, pour exaspérer l'amour-propre français, pour lui couper toute retraite, pour faire comprendre aussi aux chancelleries de l'Europe l'inutilité de toute tentative de médiation, le télégramme meurtrier était expédié aux représentants de la Prusse auprès des grandes cours, à Londres, à Pétersbourg, à Florence.

Le lendemain 15, M. de Werther coupable d'avoir reçu des mains de M. de Gramont la note injurieuse, était invité à prendre un congé, et il allait le signifier tristement à M. de Gramont. Ce n'était pas un rappel, ce n'était pas une déclaration de guerre. Ce que voulait M. de Bismarck c'était créer autour

de l'esprit français, déjà surexcité, une telle atmosphère de guerre et de fièvre, que la France prit l'initiative de déclarer la guerre. Lourdemant, l'Empire et la France vont tomber dans le piège.

Quand le 11 au matin, les ministres se réunirent en Conseil, ils ignoraient la manœuvre de la dépêche, mais ils savaient par les télégrammes de Benedetti que le Roi refusait catégoriquement les garanties demandées : que faire ? Ces tristes fantômes délibérèrent encore. Ils avaient fait la guerre ou ils l'avaient laissé faire. Maintenant qu'elle se dressait devant eux, ils s'effrayaient. Tout un jour ils cherchèrent une issue. Les plus sensés disaient à l'Empereur, silencieux, accablé, qu'il fallait à tout prix éviter la guerre. « Entre le roi de Prusse et vous, lui disait M. Plichon, la partie n'est pas égale, il peut perdre plusieurs batailles ; la défaite, pour vous, c'est la révolution. » Dirai-je qu'il était trop tard ? Non : dans l'infinie complication des choses humaines des revirements sont toujours possibles, comme il y a parfois dans les organismes qui semblent toucher à la mort des réveils surprenants de la vie.

Une combinaison fut préparée qui peut-être sauverait tout, et c'est, ô prodige, M. de Gramont qui semble l'avoir suggérée : l'appel à un Congrès européen, qui interviendrait comme un Congrès arbitral. Il pourrait prendre acte de la renonciation du prince Léopold, s'en féliciter pour le maintien de la paix générale, et en même temps formuler le vœu que tout malentendu disparût entre la France et la Prusse. Qui sait si la Prusse n'eût pas été cruellement embarrassée ? Refuser c'était prendre ouvertement la responsabilité du conflit. Mais si les ministres français entraient dans cette voie, il fallait qu'ils eussent la force d'âme d'aller jusqu'au bout et de dédaigner toutes les tentatives de provocation en disant : C'est désormais une question européenne, et de vaines susceptibilités ne doivent pas rendre impossible le noble arbitrage de l'Europe. M. de Gramont n'était pas capable de cette hauteur et M. Emile Ollivier n'avait aucune consistance.

Quand de Berlin, de Munich, les représentants de la France lirent savoir au ministère des Affaires étrangères ce qu'ils avaient appris de la dépêche de M. de Bismarck, M. de Gramont, s'écria : « C'est un soufflet sur la joue de la France, je ne le tolérerai pas un instant. » M. Emile Ollivier ne songea même pas qu'il y avait lieu d'attendre, de s'informer, de voir le sens de la manœuvre. Les ministres décidèrent que la guerre était inévitable ; un frisson d'orage courut sur Paris ; les cris à Berlin ! à Berlin ! se déchaînèrent plus furieux encore, et le 15 les ministres soumièrent au Corps législatif, en demandant l'urgence, des projets mobilisant l'armée. C'était la guerre.

Je n'entrerai pas dans le détail des péripéties de cette séance ; car, à dire vrai, il n'y eut pas de péripéties, rien d'imprévu ; pas un instant ceux qui avaient gardé un peu de clairvoyance ne purent former l'espoir de ramener à la raison la masse surexcitée et violente. Les passions chauvines, sincères ou factices, furent si tumultueuses, qu'il fut très difficile à l'opposition de se faire



entendre, et que l'assemblée commit, dans l'examen des faits, les erreurs matérielles les plus stupéfiantes : ce fut comme une confusion énorme tombant dans un abîme. M. Emile Ollivier lut la déclaration par laquelle le gouvernement, en demandant les crédits, ouvrait la guerre. Il semblait, dans tout cet exposé, avoir oublié complètement que lui-même, le 12 juillet, à la vue de la dépêche espagnole, il avait annoncé que la paix était faite. Pourquoi des exigences nouvelles avaient-elles surgi? Il n'y faisait pas la moindre allusion. Il se bornait à dire que la Prusse, non contente de repousser la sage demande de garanties qui lui avait été adressée, avait usé envers la France d'un procédé offensant : « Notre stupeur a été profonde lorsque, hier, nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié par un aide de camp à notre ambassadeur qu'il ne le recevrait plus, et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué officiellement aux cabinets de l'Europe. »

Il ajoutait, sans dire un mot de l'incident qui déterminait le rappel de M. de Werther : « Nous apprenions en même temps que M. le baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé et que des armements s'opéraient en Prusse. »

Tout espoir de conciliation était donc perdu : il n'y avait plus qu'à armer.

Courageusement, l'opposition fit effort. Mais elle se débattait à peu près dans les ténèbres. Sur la marche même des négociations, sur les détails critiques, sur le sens vrai de la dépêche prussienne, elle ne savait presque rien, et elle était réduite à des conjectures. Ce sont les interventions de M. Thiers qui furent les plus pressantes, les plus directes : celles qui, dans les ténèbres épaisses, allèrent le plus sûrement au vrai. Ni par son grand nom, ni par son chauvinisme même, il ne fut protégé contre les tumultes et contre les outrages. « A Berlin! A Coblenz! Vous êtes la trompette antipatriotique du désastre! Nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous! » Il réussit pourtant, non seulement à dégager sa responsabilité et à sauver sa mémoire, mais à serrer de près le problème.

Il y avait dans ses paroles une partie dangereuse et détestable : c'est celle où il rappelait sa politique générale à l'égard de l'Allemagne. Oui, il ne fallait pas tout céder à la Prusse : oui, il était possible qu'un conflit avec elle fût un jour inévitable. C'est lorsqu'elle étendrait la main sur les États allemands du Sud. Oui, l'occasion s'offrirait et il faudrait la saisir de réparer les fautes passées, et, par là M. Thiers, au moment même où il s'efforçait de détourner la guerre immédiate, rendait inévitable la guerre prochaine. « Mais vous saisissez mal, s'écriait-il, l'occasion de la réparation que vous désirez et que je désire comme vous. » Ce n'est pas à propos d'un grand intérêt national que vous rompez : c'est pour une question de susceptibilité, et, des lors, dans l'analyse, dans la divination des circonstances particulières de la crise, il fait preuve d'une merveilleuse rapidité d'esprit et d'une pénétration incomparable. Il ne s'attarde

pas à discuter sur les détails inconnus ou ambigus de la dernière manœuvre de M. de Bismarck; mais il met en pleine lumière le point central du débat. Par le retrait de la candidature Hohenzollern, la France a eu la satisfaction essentielle. Il fallait s'y tenir. Il faut y revenir. Tout le reste n'est qu'intrigues, complications, chicanes, imprudences. Il fait relire par M. Emile Ollivier la phrase de la dépêche de M. Benedetti du 11 juillet, où l'ambassadeur déclare : « Le Roi a consenti, m'a dit son envoyé au nom de Sa Majesté, à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern. »

L'incident était clos; que si M. de Bismarck a profité de l'imprudence avec laquelle il a été rouvert pour user d'un procédé discutable, l'essentiel demeure. Le gouvernement avait ce qu'il demandait, et c'est lui qui a tout compromis, tout renversé. Il avait débuté par des fanfaronnades; il termine par une folie. « Vous avez mal commencé et vous avez mal fini; c'est à une faute du cabinet qu'est due la guerre », M. de Gramont a bien senti que le coup portait au point le plus vulnérable, et il dit dans ses mémoires que le discours de M. Thiers fut, à proprement parler, la seule attaque sérieuse contre la politique du cabinet.

Cependant plusieurs députés, M. Jules Favre, M. Buffet, demandaient la communication des dépêches; ils servaient sans le vouloir M. Emile Ollivier et le duc de Gramont. Jules Favre, très âpre, s'écrie qu'avec des dépêches on faisait ce qu'on voulait, paraissant indiquer par là ou que ces dépêches étaient supposées ou que les ministres en faussaient le sens. Mais, en ce point, il était facile à M. Emile Ollivier et au duc de Gramont de reprendre l'avantage, et M. Emile Ollivier précisa avec exactitude cette partie des faits. Il ne disait pas que le gouvernement français avait reçu une dépêche offensante. Il ne disait pas que l'ambassadeur français à Ems ait été l'objet d'un procédé injurieux ou discourtois. Il disait que le gouvernement prussien, en communiquant à toutes les puissances le refus du Roi de recevoir l'ambassadeur, avait voulu donner à ce refus, innocent en soi, une signification outrageante. Et il définissait bien la manœuvre de M. de Bismarck. Dans ces termes, M. de Gramont pourra tout à l'heure, devant la Commission, et par les communications concordantes reçues de plusieurs de nos agents à l'étranger, faire la preuve devant une Commission de la vérité de ces propos; et cela fortifiera sa thèse, qui était déjà assez forte de l'aveugle passion de tous.

Ce qu'il fallait dire, ce que M. Thiers, seul, vit clairement dans la tempête, c'est que le ministère, après ses imprudences et ses aberrations, n'avait plus qualité pour juger de la gravité d'une offense, qui, de son propre aveu, ne résidait que dans « l'intention »; à l'insistance déplacée des uns répondait un procédé désobligeant de l'autre. Était-ce une raison pour jeter la France dans le gouffre? Il fallait juger d'ensemble les négociations et c'est ce que M. Thiers avait fait supérieurement. La Chambre, d'ailleurs, se refusa à tout examen.

Elle avait d'emblée voté l'urgence des projets ministériels, et les députés de gauche qui s'étaient levés de leur banc contre l'urgence avaient été accablés d'injures. « Ils sont seize », s'écria M. Dugué de la Fauconnerie. La motion Jules Favre, reprise par M. Buffet, et tendant à la communication des documents, recueillit seulement 84 voix.

Pourtant, il fallait bien qu'une Commission fit un rapport et il était impossible que le gouvernement ne fit pas connaître à celle-ci les pièces du dossier diplomatique. Elles lui furent communiquées, en effet, mais avec une hâte, une confusion, une obscurité peut-être voulue, qui aboutirent aux plus stupéfiantes méprises. Sur deux points, M. de Gramont trompa la Commission.

Que valait la renonciation du prince Léopold communiquée le 15, au matin, par le roi de Prusse et formellement approuvée par lui ?

Il était évident que ce retrait, malgré l'initiative apparente des princes, avait été provoqué par le Roi. Or M. de Gramont avait reçu, le 13, des télégrammes de Munich et de Stuttgart qui l'informaient (d'une source non officielle « d'un bruit qu'on faisait circuler la veille, à Munich et à Stuttgart, au sujet d'une lettre que le roi de Prusse aurait écrite au prince de Hohenzollern pour lui conseiller de renoncer à sa candidature ». Ainsi l'action, d'ailleurs certaine du roi de Prusse, prenait forme précise, et la valeur de la renonciation s'en trouvait accrue. M. de Gramont ne crut pas devoir parler de ce télégramme à la Commission. Il a allégué depuis que c'était une manœuvre de la Prusse. La Bavière et le Wurtemberg voyaient avec déplaisir la candidature Hohenzollern, et les gouvernements de Munich et de Stuttgart, soucieux d'éviter à l'Allemagne l'épreuve de la guerre, s'appliquaient à apaiser le conflit. La Bavière l'essaiera jusqu'au bout, même alors que toute espérance de paix était évanouie, et son ministre des affaires étrangères, le comte de Bray, adressa le 16 juillet, au roi de Prusse, la demande suivante : « Que le Roi veuille bien adhérer à la doctrine déjà admise par les grandes puissances, laquelle exclut pour les trônes vacants en Europe, les princes des familles royales de ces grandes puissances ». Et c'est, dit M. de Gramont, parce que la Prusse connaissait les dispositions des gouvernements de Stuttgart et de Munich, c'est pour faire tomber leurs défiances et leur démontrer les intentions pacifiques du gouvernement prussien que les agents de M. de Bismarck faisaient courir le bruit d'une lettre du Roi demandant le désistement du prince. Soit : mais cela même démontrait l'impossibilité pour le roi de Prusse de dégager pleinement, aux yeux de l'Allemagne, sa responsabilité souveraine du désistement des princes. Moralement, cela ajoutait beaucoup à la victoire de la France, et rendait plus inutile encore et plus absurde la demande de garanties soudainement produite par M. de Gramont. C'est pourquoi le noble et honnête duc garda le silence sur cette dépêche. Mais une autre question hantait l'esprit de la Commission : les paroles de M. Thiers avaient porté. Les ministres auraient-ils commis la faute, ayant obtenu par le retrait de la candidature la satisfac-

tion essentielle d'abord réclamée par eux, de produire à la fin une exigence nouvelle ?

Il aurait suffi aux commissaires, pour dissiper leur doute et leur malaise, de lire dans leur ordre et à leur date les dépêches successives envoyées par M. de Gramont à M. Benedetti, il lui aurait suffi d'entendre M. Benedetti lui-même qui était à Paris, et qu'il suffisait d'appeler. Le patriotisme offensé ne permettait pas ce simple examen. M. de Gramont vint en coup de vent à la Commission ; il donna lecture rapide des dépêches, sans en laisser le texte aux mains des commissaires, sans le mettre sous leurs yeux, peut-être même sans préciser exactement les dates ; tout se fondit dans un brouillard et quand, après cette lecture, le duc d'Albuféra dit au ministre d'un ton timide, et en termes où se révélait déjà la méprise : « Il me semble qu'il résulte de ces dépêches que vous avez toujours demandé la même chose ? » M. de Gramont n'eut pas la loyauté de le détromper. Les commissaires n'insistèrent pas, et ils retinrent comme acquis que, dès le premier jour, M. de Gramont avait demandé au roi de Prusse l'engagement pour l'avenir de ne plus permettre une candidature Hohenzollern. Voilà le châtiment des pays qui s'abandonnent, et qui croient que l'aveuglement est une part nécessaire de patriotisme. Les erreurs les plus grossières, les plus funestes et où les esprits les moins exercés ne tomberaient pas, peuvent être commises par des hommes habitués à la complication des affaires et à l'étude des documents.

A neuf heures et demie du soir, quand la séance de la Chambre reprit, M. de Talhouet, rapporteur de la Commission, monta à la tribune et lut un rapport où il y avait ceci : « Nous savions répondre au vœu de la Chambre en nous enquérant avec soin de tous les incidents diplomatiques. Nous avons la satisfaction de vous dire, Messieurs, que le gouvernement, dès le début de l'incident et depuis la première phase des négociations, a poursuivi loyalement le même but. *Ainsi la première dépêche adressée à notre ambassadeur arrivé à Ems pour entretenir le roi de Prusse, se termine par cette phrase qui indique que le gouvernement a nettement formulé sa légitime prétention : « Pour que cette « renonciation, écrivait M. de Gramont à M. Benedetti, produise son « effet, il est nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assu- « rance qu'il n'autorisera pas désormais cette candidature. Veuillez vous « rendre immédiatement auprès du Roi pour lui demander cette déclaration. »*

« *Ainsi, ce qui est resté le point litigieux de ce grand débat a été posé dès la première heure, et vous ne méconnaitrez pas l'importance capitale de ce fait resté ignoré, il faut bien le dire, de l'opinion publique ».*

L'erreur est matérielle, flagrante, monstrueuse. Ce n'est pas dans les premières dépêches adressées à l'ambassadeur, ce n'est pas dans les télégrammes du 9, du 10, du 11, qu'est la phrase citée par M. de Talhouet : c'est seulement dans la dépêche du 12 au soir, quand la renonciation du prince est déjà connue. On ne peut supposer chez M. de Talhouet, chez tous les commis-



GARIBALDI (1807-1882)

D'après un dessin

saires un parti pris de mensonge. En quel état d'affolement étaient-ils donc ? et quelle forme confuse le duc de Gramont avait-il donnée à son exposé ? Il est prodigieux que la Commission n'ait pas songé à vérifier sur les pièces même, un fait dont elle-même proclamait l'importance capitale, un fait qui devait la surprendre, car il était contraire à tout ce qu'on avait su jusqu'alors ; elle le reconnaît encore. Et il est prodigieux aussi qu'en séance, devant la Chambre, aucun ministre, aucun, ne se soit levé de son banc pour avertir M. de Talhouet de son erreur.

M. de Gramont avoue (et comment pourrait-il faire autrement ?) la matérialité de l'erreur. Mais il allègue qu'au fond il avait toujours voulu la même chose : qu'au demeurant il n'était pas présent à la séance quand le rapport fut lu. Que faisait-il donc ? et pouvait-il se désintéresser ainsi du rapport de la Commission ? Mais quand il est arrivé en séance, il ne s'est donc trouvé personne, ni parmi les ministres, ni parmi les députés, pour appeler son attention sur la déclaration sensationnelle de M. de Talhouet ? Et les autres ministres, qui étaient là sans doute, pourquoi n'ont-ils rien dit ? La plupart d'entr'eux, dans le conseil du 15, avaient exprimé leur surprise de la dépêche envoyée par M. de Gramont le 12 au soir. Ils savaient donc bien qu'il s'était produit ce jour-là quelque chose de nouveau. Mais M. Emile Ollivier, il était là lui, il a entendu M. de Talhouet. Et il savait bien que, dans la première phase des négociations, la France n'avait demandé que le retrait de la candidature. Il le savait bien puisque, dans la journée du 12, au reçu de la dépêche espagnole, il s'écriait : « C'est la paix ! », et qu'il n'aurait pu parler ainsi si une revendication essentielle était restée en souffrance. Il savait bien, lui, que c'est à Saint-Cloud que fut décidé, le 12, l'envoi de la dépêche sur les garanties. Il se rappelait bien que cette dépêche l'avait d'abord inquiété, et il avait insisté pour que, dans une dépêche nouvelle qui partit, en effet, dans la nuit, un paragraphe fût introduit sur les intentions pacifiques de la France. Il ne pouvait avoir oublié tout cela. C'était, dans les négociations, le point de crise, le point brillant. Pourquoi a-t-il permis que l'extraordinaire méprise de la Commission se prolongeât ? C'est que, en avertissant la Chambre de la monstrueuse erreur, ils auraient mis en pleine lumière la faute capitale de leur politique. C'est qu'ils auraient souligné le changement survenu le 12 dans les exigences de leur diplomatie. C'est qu'ils auraient donné raison, devant la Chambre, à M. Thiers. C'est qu'ils auraient ainsi frappé de discrédit toute l'œuvre d'une Commission capable d'aussi énormes méprises, et la Chambre pouvait se demander si des hommes assez aveuglés, assez affolés pour commettre une erreur matérielle aussi formidable, avaient le sang-froid nécessaire pour évaluer la quantité d'outrage que contenait la communication de M. de Bismarck aux puissances. Sur ce point, voici ce que la Commission disait : « Votre Commission a voulu prendre et a reçu communication de dépêches émanant de plusieurs de nos agents diplomatiques dont les termes sont uniformes et confirment, comme il a été déclaré au

Corps législatif et au Sénat, que M. de Bismarck a fait connaître officiellement aux cabinets d'Europe que Sa Majesté le roi de Prusse avait refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur de France et lui avait fait dire par un aide de camp qu'il n'avait aucune communication ultérieure à lui adresser. . .

« De plus, des pièces chiffrées ont été mises sous nos yeux, et, comme tout vos bureaux l'ont bien compris, le secret de ces communications télégraphiques doit être conservé par votre Commission, qui, en vous rendant compte de ses impressions, a conscience de son devoir vis-à-vis de vous-mêmes, comme vis-à-vis du pays.

« Le sentiment profond produit par l'examen de ces documents est que la France ne pouvait tolérer l'offense faite à la nation, que notre diplomatie a rempli son devoir en circonscrivant ses légitimes prétentions sur un terrain où la Prusse ne pouvait se dérober comme elle en avait l'intention et l'espérance. »

Mais ici, quelle obscurité, quel désordre d'idées ! On dirait qu'il y a deux sortes de documents : les uns, qui établissent la communication faite par M. de Bismarck aux puissances ; et les autres, chiffrés, démontrant que la France aurait reçu une intolérable offense. Or, ce sont les mêmes ! Et puis, s'il n'y avait pas eu offense dans le refus du Roi, en quoi la communication de ce refus, quelque perfide qu'en fût la forme, pouvait-elle constituer une offense ? Et suffisait-il que M. de Bismarck tendit un piège, pour que la France y tombât ? Était-il de l'honneur du pays de démontrer que ses diplomates étaient en effet aussi sots que M. de Bismarck le pensait ? et la nation française ne pouvait-elle s'abstenir sans honte de montrer qu'elle était aussi excitable et étourdie que le chancelier prussien le supposait dans ses calculs ?

C'est Gambetta qui prit la parole en cette séance de nuit. Il ne renouvela pas l'effort direct et lumineux de Thiers. Il donna à la question un tour nouveau, et peut-être était-ce la seule chance de forcer un moment l'attention et d'obtenir, qui sait ? quelques heures de répit et de réflexion. Au reste, la majorité, dont il savait flatter le chauvinisme et les sentiments belliqueux, le supporta mieux qu'elle n'avait supporté Jules Favre, et même M. Thiers, très chauvin aussi, très antiallemand, mais qui heurtait de front l'entraînement de l'heure présente.

La thèse de Gambetta, très audacieuse, mais, pour un avenir prochain, très dangereuse, était celle-ci : La politique de complaisance pratiquée depuis plusieurs années à l'égard de la Prusse a été funeste : c'est parce que la France en a le sentiment que tous les incidents entre la France et la Prusse prennent une acuité extrême. Si la guerre se produit, l'incident Hohenzollern n'en sera que l'occasion : elle sera en fait l'explosion d'une grande passion nationale dès longtemps refoulée et meurtrie, mais qui s'échappe enfin : elle sera la grande lutte pour la primauté entre deux peuples, entre deux races. Mais cette grande lutte on ne peut l'entreprendre sans avoir mis de son côté toutes les chances :

et pour avoir toutes les chances, il faut avoir avec soi la force morale : cette force morale on ne l'aura pleinement que si le motif allégué pour la guerre obtient l'assentiment et de la France et de l'Europe. Il faut donc qu'il soit grave. Pouvez-vous faire la preuve que la France a été gravement, profondément offensée ?

C'est bien là, d'un bout à l'autre de la séance, la pensée, c'est bien la tactique de Gambetta.

Dans l'après-midi, quand M. Thiers est à la tribune, et quand il parle de ces « réparations » qu'il désire lui aussi, M. Gambetta lui crie : « Très bien ! » Dans l'après-midi encore, il interrompt M. Emile Ollivier pour bien préciser en quel sens, en quel esprit il demande la communication des dépêches à la Chambre. « C'est une question d'honneur : *il faut que nous sachions en quels termes on a osé parler à la France.* » Ainsi cette demande semble plutôt dirigée contre le gouvernement prussien que contre le gouvernement de l'Empire. A la séance du soir, il semble qu'il s'isole au-dessus de tous les partis, mais pour frapper la Prusse de plus haut. « Il me semble que dans la séance qui a eu lieu aujourd'hui, les uns et les autres nous nous sommes départis du sang-froid et de la mesure. »

Et cela signifie sans doute que, dans sa passion pour la paix, la gauche risque d'humilier la France, et cela signifie aussi que dans la légitime mais aveugle révolte de son instinct national, la majorité risque de mal choisir l'occasion du combat. « Je crois que la force morale est tout dans le monde. Je le dis à regret, aujourd'hui, dans cette enceinte, il y a eu des mouvements de patriotisme, il y a eu l'effervescence d'un sentiment longtemps contenu, longtemps maté par une politique extérieure *que je déplore, que je déteste, que je réparerais si cela était en mon pouvoir* ; mais un sentiment tardif qui vous oblige, Messieurs, à donner devant l'Europe les raisons du changement de votre conduite. »

Il ne faut pas qu'il y ait disproportion entre la grandeur nationale qu'aura la guerre et la futilité ou la médiocrité des raisons particulières qui lui serviront de prétexte. Mais quelle ambiguïté savante et redoutable dans les paroles de l'orateur, si étonnamment maître de lui-même dans ce désordre et si calculateur dans cette tempête ! A la façon dont il insiste sur la grandeur nationale de la guerre imminente, on ne sait, on ne peut savoir s'il en amplifie le sens pour en détourner les esprits par le contraste de l'immensité de l'événement et de la petitesse des motifs allégués, ou pour assurer d'avance, lui républicain, à son idée, à son parti et à lui-même le bénéfice d'un grand mouvement national auquel, mieux que tout autre et de plus haut, il aura donné toute sa signification et toute sa valeur ?

S'adressant à la majorité, il lui dit qu'il connaît bien sa vraie pensée : qu'au fond, elle a toujours condamné la politique de faiblesse, qu'elle en a souffert, et que c'est le soulèvement de ses colères patriotiques qui, sans doute, va



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Louis BELLERIVE  
 ○  
 COMMANDEMENT GÉNÉRAL  
 DE  
 L'ARMÉE DES VOSGES  
 —  
 QUARTIER GÉNÉRAL  
 —

Dijon 30 Janvier 1871

Mon cher et brave Gambetta

Vos paroles d'approbation sur le peu que j'ai fait pour la belle cause de la République Française, resteront toute ma vie, gravées dans mon cœur, et je vous en suis bien reconnaissant —

Et vous, au dessus de tout égoïsme, et que plus que personne avec tant d'innocence de la patrie, je me permets de rappeler une seule chose : continuer avec toute l'énergie dont vous êtes doué, à balayer sur la tête de <sup>la</sup> réaction. Vous pouvez compter sur les bras qui m'accompagnent, sans exception, et sur votre dévoué

C. Garibaldi

dechaîner la guerre et lui donner toute son ampleur. Il la prend elle-même à témoin du malaise qu'elle ressentait quand M. Emile Ollivier rappelait son long passé pacifique et comment il s'était obstiné, dans l'affaire des duchés, dans la crise de Sadowa, dans l'affaire du Luxembourg, dans celle du Saint-Gothard, à la politique de défaillance. Non, cette politique, la majorité du Corps législatif ne l'avait jamais approuvée du fond de l'âme : un sentiment plus fier protestait sourdement en elle et l'avertissait du péril. Par là, Gambetta se conciliait la sympathie de l'Assemblée en se faisant, pour ainsi dire, l'interprète rétrospectif des audaces françaises qu'elle n'avait pu avouer tout haut, mais dont elle reconnaissait le souffle dans une parole plus hardie et plus libre. Il lui persuadait, en l'élevant au dessus d'elle-même, qu'il fallait seulement à retrouver son vrai niveau, et il pouvait espérer qu'ayant une conscience plus hautaine de la France, elle aurait honte du misérable prétexte qui rapetisserait le vaste conflit : mieux vaudrait sans doute l'ajourner que l'abaisser. Et, en même temps, il rappelait d'un mot au Corps législatif que, s'il avait en le sentiment profond du véritable intérêt français, il n'avait su ni le dégager, ni l'affirmer; la politique qu'il réprouvait, il la subissait cependant par excès de confiance en la sagesse d'un pouvoir qui, par toutes ses combinaisons, égarait l'esprit public. Que ce fût Rouher, que ce fût Emile Ollivier, que ce fût l'Empire autoritaire, que ce fût l'Empire libéral, un voile de complaisance équivoque avait été jeté sur les humiliations de la France.

Si la majorité changeait maintenant, non pas de pensée intime, mais d'attitude, n'était-elle pas doublement tenue de justifier, par de fortes raisons, le revirement de son apparente politique? L'outrage incertain d'une communication diplomatique déplaisante y pouvait-il suffire? Et si la France, trop longtemps pliée en une humble attitude, voulait se relever enfin, ne fallait-il pas qu'elle pût se redresser de toute sa hauteur et mettre, dans la déclaration de ses griefs, toute la générosité de sa colère et toute l'étendue de son espérance?

Ainsi, par l'âpre chemin de la fierté patriotique, Gambetta ramenait l'Assemblée vers la paix. Et si elle cédait malgré tout au mouvement de la guerre, à l'emportement de la passion nationale, c'est à celui qui, tout en contenant et avertissant cette passion, lui aurait révélé toute sa noblesse, qu'irait sans doute la sympathie des événements. Ce qu'ils lui apporteraient de force, il le communiquerait à la République, qui se confondait pour lui avec le sentiment immédiat qu'il avait de sa propre puissance vitale. Au demeurant, il s'ingéniait à ne pas se lier, même aux hypothèses pour lesquelles il marquait le plus de complaisance; sans se mettre hors des événements, obscurs et redoutables, il planait au-dessus, et, tout en gardant communication avec les pensées et les passions des hommes, il réservait pour l'avenir la liberté de sa critique et de son action.

« Quelqu'un peut-il contester que, le jour où vos régiments auront passé le Rhin (car il ne doute pas qu'ils le passent), ce sera le démenti sanglant de

la politique qui avait été menée en 1864, lors des négociations primitives au sujet des duchés, au sujet du Sleswig-Holstein, et qui avaient amené la conclusion du traité d'alliance de la Prusse et de l'Italie sous l'égide de l'Empereur?

« Quelqu'un peut-il nier que vous ayez ratifié de semblables combinaisons? Non; vous avez été surpris, égarés; vous avez eu une confiance, qui n'a pas été justifiée, dans les prévisions et les combinaisons de votre gouvernement; là, il faut le dire avec sincérité, là a été l'écueil de votre lamentable erreur. Je sais pertinemment que ceux d'entre vous qui émettront un vote de guerre le jour où le vote de guerre vous sera demandé, ne sont pas des hommes politiques prêts à se contenter de la question Hohenzollern, ou du plus ou moins de susceptibilités qu'on aura apporté dans les étiquettes royales... C'est donc, Messieurs, un changement de politique qu'on vous propose. Je ne l'apprécie pas... » mais « vous avez une justification à faire de cette nécessité au point de vue de votre politique et de votre diplomatie... Vous appelez la France à vous donner des hommes et de l'argent; vous la lancez dans une guerre qui, peut-être, verra la fin du dix-neuvième siècle consacrée à vider la question de la prépondérance entre la race française et la race germanique, et vous ne voulez pas que le point de départ de cette immense entreprise soit authentique, formel, et que la France puisse savoir, en même temps que l'Europe, de quel côté était l'acte injuste et de quel côté la résistance loyale? »

Il ajoutait enfin, comme pour dégoûter la France de cette guerre sans franchise, prise d'un motif mesquin, que si la République avait à mener le combat national, ce serait d'une autre allure. « Si j'avais eu le choix, pour le gouvernement de mes préférences, je vous prie de croire que ce n'est pas dans ces misérables ressources que j'aurais puisé les raisons décisives d'une telle conduite. » Inquiétantes affirmations! Dangereuses hypothèses! Quand on médite toute l'attitude de Gambetta en ces questions et ses paroles mêmes au jour de la crise suprême, on se demande avec épouvante s'il n'aurait pas conçu avant tout le gouvernement républicain comme un gouvernement d'offensive nationale contre l'Allemagne et si l'Empire, en déclarant la guerre, n'a pas épargné à la République le crime et la folie de la déclarer. Il eût été déplorable à jamais que la France républicaine fit sommation à l'Allemagne de ne pas se constituer pour mieux assurer « la prépondérance de la race française ». Vaincue en ce conflit, la France républicaine semblait : et la République était frappée du même coup qui a frappé l'Empire.

Victorieuse, la France républicaine se grisait de nouveau de l'orgueil de domination qui avait déjà corrompu, aux temps héroïques, l'âme révolutionnaire. Il est vrai que Gambetta, après la guerre, tout en maintenant l'affirmation du droit contre les brutalités de la conquête et de l'annexion, a su pratiquer une politique de paix, qu'un moment même il a songé à aller à Varzin négocier avec M. de Bismarck un *modus vivendi* entre la France et l'Allemagne. Mais il était alors, comme le pays, sous la dure leçon de la

défaite. Aurait-il eu la même sagesse si l'avènement de la République avait précédé le conflit avec la Prusse ?

Sans doute, il n'aurait pu amener le suffrage universel à la République par une évolution régulière qu'en lui garantissant un lendemain de paix : et la lutte légale contre les partis du passé, l'organisation difficile de la démocratie républicaine auraient absorbé tout son effort. Il aurait dû compter aussi avec la force de l'idéal pacifique qui s'affirmait de plus en plus dans le parti républicain. Mais il tenait évidemment en juillet 1870, à garder ouverts, devant la France et la République, la porte de la guerre comme la porte de la paix. Dans cet esprit, et pour garder le bénéfice de la fierté et de la susceptibilité nationales, il n'a pas serré de près, en ce tragique débat, la diplomatie de l'Empire. Comme il lui reprochait surtout ses défaillances, il ne voulait pas lui reprocher ses imprudences ; d'accord avec M. Thiers pour dénoncer la faiblesse de l'Empire dans le passé, il n'était plus d'accord avec M. Thiers pour lui reprocher sa témérité dans le présent. Non seulement il ne souligne pas le crime capital de M. de Gramont, la nouvelle exigence soudainement produite le 12, quand le fond même de l'incident était réglé, mais il l'approuve formellement d'avoir produit cette exigence. Il accorde que la réponse faite par la Prusse ne suffisait pas et que sur cette réponse « il convenait d'insister pour obtenir satisfaction ». C'est la justification complète de M. de Gramont en ce qu'il a fait de plus téméraire et de plus funeste. Et par la position même qu'il prend sur la dépêche de M. de Bismarck, il fait le jeu du parti de la guerre. Il ne pouvait pas dire : C'est une réplique déplaisante à un procédé déplaisant, puisqu'il approuvait la demande de garanties formulée par M. de Gramont au nom de la France. Il ne pouvait pas dire : C'est un piège tendu par M. de Bismarck ; gardez-vous d'y tomber ; car lui-même irritait de telle sorte la susceptibilité française qu'il n'admettait pas qu'un piège fût tendu à la France sans que l'honneur de celle-ci fût engagé. Il se bornait donc à demander que l'affront fait à la France fût démontré avec évidence. Et il posait au ministre cette question : « Est-il vrai que la communication ait été faite par M. de Bismarck à tous les cabinets étrangers, ou seulement à ceux de l'Allemagne du Sud ? »

La réponse était trop facile à M. de Gramont. Il savait déjà que la communication avait été faite à Londres. En fait elle l'avait été à toutes les capitales. La Commission put affirmer avec sûreté qu'elle avait vu des dépêches en ce sens. Dès lors, que subsistait-il des réserves de Gambetta ? Au demeurant, aucune digue ne pouvait arrêter le sombre flot de folie qui montait ; aucune manœuvre ne pouvait le dévier. La guerre commençait : des deux côtés du Rhin les passions soulevées prenaient les armes. Le vaste conflit préparé dès longtemps et rendu presque inévitable par les fautes de la France, machiné depuis quelques mois et voulu par M. de Bismarck, se déchainait enfin, attestant par la plus déplorable conséquence la double et longue défaite que, depuis 1818, en France et en Allemagne, subissait la démocratie.



C'EST POURTANT PAS POUR ÇA QUE J'AVIONS VOULU & OUI ?

D'après une lith. de 1909.

C'est sans alliances que la France y était jetée ; et les sympathies mêmes qui l'avaient assistée au début de la crise se détournèrent d'elle depuis l'orgueilleuse aberration de M. de Gramont. Admirable avait été l'attitude de l'Angleterre ! Tout ce qu'un gouvernement peut faire pour prévenir un conflit dont il n'aura point directement à souffrir, le gouvernement anglais l'avait fait. Il avait fortement conseillé à l'Espagne d'abandonner la candidature Hohenzollern. Il l'avait fortement conseillé à la Prusse. Quand la dépêche du prince Antoine apporta la paix à l'Europe, la diplomatie anglaise marqua sa vive joie, et la douleur des hommes d'État de l'Angleterre fut sincère et profonde quand l'étourderie funeste du duc de Gramont et ses prétentions intolérables remirent tout en question.

La faute du duc fut d'autant plus ressentie à Londres que le ministère anglais ayant prêté ses bons offices à la France, quand elle avait pour elle la raison et le droit, étant en quelque sorte compromis par le duc de Gramont qui, avec la plus maladroite inconscience, se couvrait de la sympathie anglaise. Ayant dit au Corps législatif, le 11 juillet : « Tous les cabinets auxquels nous nous sommes adressé paraissent admettre la légitimité de nos griefs », il s'étonne que, trois jours plus tard, le ministre anglais Granville lui ait fait parvenir une rectification. Trois jours plus tard : dans l'intervalle tout avait changé, et il était impossible à l'Angleterre de maintenir une approbation qui prenait un sens tout nouveau. Il fallait au duc de Gramont une étrange sottise pour oser télégraphier à M. Benedetti, le 15 juillet au soir : « J'ai lieu de croire que les autres cabinets nous trouvent justes et modérés. » Chaleureusement, malgré les mécomptes, malgré le péril qu'il y avait à marquer la moindre bienveillance à une diplomatie infatuée et inégale, l'Angleterre, jusqu'au bout, essaya de sauver la paix : l'ambassadeur anglais, lord Lyons, après avoir essayé en vain de mettre les ministres de France en garde contre leurs entraînements, transmettait encore avec un bon vouloir qui se décourageait sans se lasser une suprême suggestion de paix : le recours aux bons offices d'une puissance amie : pauvre brindille d'olivier emportée aussitôt par le torrent. L'Angleterre ne pouvait plus offrir à la France qu'une neutralité attristée, et qui deviendra bientôt défiante et hostile quand M. de Bismarck aura publié l'abominable projet de main mise sur la Belgique, dont M. Benedetti, en 1867, lui avait laissé le brouillon écrit de sa propre main.

Encore moins que sur le concours de l'Angleterre, le gouvernement impérial pouvait compter sur celui de la Russie. Dans son télégramme du 15, M. de Gramont disait à M. Benedetti : « L'empereur Alexandre nous approuve chaleureusement ». C'est sans doute l'assurance que lui avait donnée quelques jours avant l'ambassadeur de France à Pétersbourg, le général Fleury. Et il est vrai que le Tsar avait conseillé la modération et l'esprit de transaction au roi de Prusse. Il fallait que la machination de la candidature Hohenzollern apparût à tous les tiers bien révoltante pour que le souverain de Russie, lié

par tant de liens au roi de Prusse, intervint de la sorte auprès de celui-ci. Mais lui aussi, lui surtout, il se considéra comme dégagé par la sotte demande de garanties. Qu'allaient faire l'Autriche et l'Italie? et le traité d'alliance resté en suspens allait-il être repris?

L'Autriche et l'Italie ne demandaient qu'à ne pas se prononcer. Il leur paraissait aussi dangereux, aussi compromettant de se ranger du côté de la France que du côté de la Prusse. Et elles s'efforcèrent, avec un empressement d'autant plus sincère qu'il était intéressé, d'apaiser les passions, de prévenir le conflit. M. de Beust, le diplomate du flirt et de l'impuissance, qui voulait bien coquetter avec la guerre mais non point s'engager à fond, s'inquiéta des espérances qu'il avait laissé entrevoir : il craignait que le gouvernement français n'y vit un encouragement à une démarche imprudente. De Vienne, il télégraphiait, le 11 juillet, à son ambassadeur à Paris, M. de Metternich, pour ramener les choses au point, peut-être même au-dessous du point. Il voulait qu'entre Paris et Vienne il n'y eut pas de malentendu. Il n'avait jamais contracté qu'un engagement : celui de ne pas conclure d'alliance sans en avoir informé le gouvernement français. « J'admettais hier, et j'admets encore, que telles circonstances peuvent se présenter où notre intérêt même nous commanderait de sortir d'une attitude de stricte neutralité, mais je me suis, là, positivement refusé à contracter sous ce rapport un engagement. J'ai revendiqué alors, *comme je revendique* maintenant, une entière liberté d'action pour l'empire austro-hongrois, et si j'ai maintenu avec fermeté ce point quand il s'agissait de signer un traité d'alliance, je dois moins que jamais me considérer comme ayant les mains liées aujourd'hui où un traité n'a pas été conclu.

« Cette argumentation me paraît claire et irréfutable. Je ne concevrai pas que l'Empereur Napoléon ou le duc de Gramont pût interpréter autrement ce qui s'est dit alors, et nous regarde comme engagé à une démonstration armée.

« Je vais d'ailleurs plus loin, et je dirai que, même si nous avons promis un concours national en cas de guerre entre la France et la Prusse, ce n'aurait jamais été que comme le corollaire d'une politique suivie d'un commun accord. Jamais nous n'aurions songé, et aucun Etat ne songerait jamais à se mettre vis-à-vis d'un autre dans une situation de dépendance telle qu'il dût prendre les armes uniquement selon le bon plaisir de l'autre. L'empereur Napoléon nous a promis de venir à notre secours si nous étions attaqués par la Prusse, mais, sans doute, il ne se croirait pas obligé d'emboîter le pas derrière nous s'il nous prend fantaisie de déclarer la guerre à la Prusse sans son assentiment ».

Au soin qu'il prend de dissiper tout malentendu possible, est-il sûr que M. de Beust n'ait rien fait pour le créer? Pour mieux se dégager, il prend l'offensive contre la diplomatie impériale. Il déclare qu'elle est, dans tout cet incident, imprudente et provocatrice, qu'ayant raison au fond, elle se donne l'air de chercher une occasion de déclarer la guerre. Et cependant, tout en avertissant le gouvernement français qu'il n'a pas à compter sur le concours

effectif de l'Autriche, il manifeste la crainte de l'indisposer par sa neutralité. On sait si ce n'est pas l'Autriche qui paiera finalement les frais de toute l'aventure par la soudaine réconciliation de la Prusse et de la France s'entendant à ses dépens ! Admirable confiance en la loyauté de la diplomatie impériale ! « Il ne faut pas que l'on s'abuse sur ce que nous voulons, et surtout sur ce que nous pouvons faire. Or, on est en train de s'engager à Paris dans une bien grosse partie. On s'est peut-être déjà trop avancé pour reculer et, dans ce cas, votre tâche principale doit être de veiller à ce qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions qui sont sincèrement amicales pour la France, mais qui restent sans doute au-dessous de ce qu'on espère sans trop de motifs.

« Nos services sont acquis dans une certaine mesure, mais cette mesure ne sera pas dépassée, *à moins que les événements ne nous y portent*, et nous ne songeons pas à nous précipiter dans la guerre uniquement parce que cela conviendrait à la France. Faire accepter cette situation à l'empereur Napoléon et à ses ministres sans provoquer leur mécontentement, voilà la difficulté qui vous attend et dont je compte sur votre zèle et votre influence personnelle pour triompher. *Il ne faut pas qu'un accès de mauvaise humeur contre l'Autriche prépare une de ces évolutions subites auxquelles la France nous a malheureusement un peu trop habitué.*

« C'est là un écueil dangereux qu'il s'agit d'éviter. Faites donc sonner, aussi haut que possible, la valeur de nos engagements tels qu'ils existent réellement et notre fidélité à les respecter afin que l'empereur Napoléon ne s'entende pas tout à coup à nos dépens avec une autre puissance, ce que nous croyons impossible, puisque ce serait contraire aux engagements réciproques. Insistez sur la réciprocité en ce qui concerne ce point, et ayez en outre les yeux bien ouverts ».

Ainsi, empêcher la France de se réconcilier par un traité d'alliance avec la Prusse, ou de conclure un traité avec la Russie par l'octroi d'avantages en Orient, voilà le principal objet de M. de Beust. M. de Gramont eut certainement connaissance du contenu de cette dépêche. Il dit bien que le prince de Metternich ne la lui a pas montrée, mais il est impossible qu'il ne lui en ait pas donné la substance. Au demeurant, elle était, malgré ses réserves au sujet de tout engagement de guerre, assez ambiguë, et peut-être le diplomate français eût-il l'impression qu'il lui suffirait d'entraîner l'Autriche par la force des événements. Peut-être aussi ne prenait-il pas très au sérieux le ministre autrichien qui lui avait suggéré la petite combinaison suivante : « Gramont veut-il ma recette ? La voici : ne pas s'attaquer au roi de Prusse, traiter la question en question espagnole, et si, à Madrid, on ne tient pas compte des réclamations et envoie la flottille qui doit prendre le prince de Hohenzollern dans un port de la mer du Nord, faire sortir une escadre de Brest ou de Cherbourg pour l'empoigner. Si la Prusse se fâche pour cela, elle aura de la peine à faire marcher le midi ; si au contraire vous vous attaquez à elle, le midi lui appartient. »



Les avertissements qui venaient à M. de Gramont d'un esprit de cet ordre ne pouvaient guère avoir grand poids. Mais de quelle étoile sont donc faits ceux qui conduisent les destinées des nations ? M. de Gramont et M. de Benst, quel couple ! En tout cas, lorsque le 12 juillet M. de Gramont aiguille vers la guerre, il ne pouvait compter avec quelque assurance sur l'assistance de l'Autriche, et dans la séance du 15 juillet, quand un commissaire demanda à M. de Gramont : « Avez-vous des alliances », et quand il répondit : « Si je vous ai fait tout à l'heure attendre, c'est que j'étais en conversation avec l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie » il donnait à entendre, sous ce mystère, beaucoup plus qu'il n'y avait en réalité. C'était encore un de ces mensonges à forme tendancieuse qui égarèrent les esprits. Comment cependant, devant la certitude de la guerre, l'Autriche et l'Italie s'émurent, comment elles craignirent, si elles se détournaient de la France dont le prestige militaire était encore intact, de s'exposer à des chances fâcheuses ou de perdre le bénéfice qu'elles pourraient retirer de leur association à la victoire française, comment il parut possible un moment de les décider à une alliance, mais à la condition que la France laisserait l'Italie occuper Rome, comment l'Empire se refusa à cette concession qui aurait irrité le parti clérical, c'est ce qu'on peut voir dans la très sérieuse documentation du livre de M. Emile Bourgeois sur *Rome et Napoléon III*.

Ainsi, c'est sans alliés que la France soutint la guerre redoutable, si témérairement engagée, et la même défaite de la démocratie qui avait jeté la France à la guerre lui enlevait toute possibilité d'alliance.

Le césarisme la précipitait aux aventures, et comme il était sous la domination du parti catholique, il rejetait l'alliance de l'Italie moderne. L'heure de l'épreuve était venue.

## CHAPITRE III

### CAUSES DE LA DÉFAITE DE LA FRANCE : L'AVENIR

Si la France a succombé, si elle n'a pu maintenir, dans cette grande épreuve, l'intégrité de son sol et de sa personnalité historique, c'est qu'elle n'a eu à son service ni une suffisante force d'organisation gouvernementale ni une suffisante force d'élan révolutionnaire. L'Empire qui se disait et qui se croyait sans doute un pouvoir fort était le plus débile des régimes, car il n'avait ni la puissance d'une grande tradition historique, comme était celle de l'ancienne monarchie française, ni la puissance nouvelle de la démocratie qu'il invoquait, mais en l'éternuant. Cette débilité incohérente, nous l'avons marquée dans la diplomatie impériale. Elle se retrouve au même degré dans l'organisation militaire de l'Empire. M. Thiers, obstiné à défendre les armées réduites avec service à long terme, a prétendu que les terribles défaites françaises de 1870 étaient imputables, non à l'insuffisance de l'organisme militaire, mais à une série de fautes de tactique qui auraient pu être évitées.

C'est d'abord la dissémination des troupes françaises sur une ligne beaucoup trop étendue. C'est ensuite, après les premiers revers, l'erreur de Bazaine, s'attardant aux alentours de Metz, au lieu de hâter sa marche de retraite vers Châlons, où il aurait rejoint les restes de l'armée de Mac-Mahon. C'est enfin la funeste aberration de l'Empereur et de Mac-Mahon, allant vers Sedan, au lieu de se replier sur Paris et de couvrir la capitale par les libres et rapides mouvements d'une grande armée. Et il est certain que même l'armée de l'Empire, si insuffisante qu'elle fût en nombre et en organisation, aurait pu bien mieux soutenir la lutte si elle avait été dirigée par une pensée persévérante et ferme, et par une volonté désintéressée. Elle fut livrée à la conduite de chefs incapables ou médiocres et aux combinaisons égoïstes d'une dynastie aux abois.

Mais si le vice politique et moral du régime fut la cause dominante du désastre, ces chances funestes furent aggravées d'emblée par l'insuffisance technique du système militaire. Le mode de recrutement était déplorable. Par peur de la nation, l'Empire éloignait le plus possible les soldats de leur région d'origine. De là, au jour de la mobilisation, des lenteurs, des complications qui démoralisèrent l'armée, et qui lui rendirent impossible toute tentative, toute pensée d'offensive. Le désordre des premières semaines fut inexprimable. L'insuffisance des effectifs disponibles, qui ne dépassaient guère la moitié des effectifs allemands, a rendu à peu près irréparables les défaites premières. Mac-Mahon aurait pu être vaincu, il n'aurait pas sans doute été écrasé à Reischaffen, s'il avait disposé de forces plus considérables. Les Allemands, malgré leur audace, n'auraient pas osé pousser aussi hardiment qu'ils l'ont

fait leur pointe offensive, et les forces de Mac-Mahon et de Bazaine auraient pu sans doute, en se repliant, se concentrer. Il n'y eut pas seulement défaite, il y eut éroulement et débâcle : la première armée, vaincue, tombait dans le vide !

Le capitaine Picard, dans les ingénieuses leçons qu'il a professées en Sorbonne sur la guerre de 1870, accuse surtout l'incapacité du haut commandement français. Les généraux avaient du courage, quelques-uns mêmes de la culture et de l'esprit, mais ils n'avaient aucune doctrine commune sur la guerre : ils semblaient ignorer les méthodes les plus essentielles. Ni ils ne se servaient de leur cavalerie pour s'éclairer au loin et prévenir les surprises : ni ils ne savaient marcher au canon pour soutenir les autres chefs engagés. Soldats d'un régime d'aventure, qui n'avait laissé subsister d'autre loi que l'égoïsme, ils étaient bien capables d'un geste éclatant, d'un effort héroïque et illustre : mais ils ne connaissaient pas le sentiment profond de la solidarité militaire et nationale.

Un système d'idées communes sur la conduite des grandes opérations aurait pu corriger un peu cette dispersion des consciences. Mais ce système leur faisait défaut. Tous n'étaient pas ignorants, mais les meilleurs croyaient que l'inspiration individuelle suffit à tout à l'heure du danger. En fait, paralysés par le désordre de leur armée, par leur ignorance de la grande guerre, ils n'eurent même pas ces qualités d'initiative, d'audace et d'élan qui semblaient jusque-là les caractéristiques de la race française. Dans les premiers choes, la vigueur d'offensive est beaucoup plus grande dans l'armée allemande que dans l'armée française. Frossard, à Forbach, même dans la partie de la journée où il avait la supériorité numérique et l'avantage, ne sut pas attaquer. Au contraire, les Allemands n'attendirent pas d'être en nombre pour livrer aux hauteurs de Spickeren le plus téméraire assaut : ils lancèrent même leur cavalerie à l'escalade.

M. Picard croit que c'est une idée fautive sur la valeur absolue du terrain qui perdit les généraux français. On s'imaginait qu'il y avait des positions qui, en soi, étaient bonnes : et que si on pouvait encore les couvrir de retranchements, le mieux était de se barricader dans une défensive inexpugnable. Ce fut l'erreur commise à Forbach : peut-être la cause première de la fautive manœuvre qui immobilisa l'armée de Bazaine autour de Metz. Ainsi, les forces françaises perdaient leur ressort d'offensive et leur qualité de mouvement. Mais, sans aucun doute, ce préjugé technique n'aurait pas prévalu si l'esprit des chefs n'avait pas été paralysé par les causes multiples qui leur insinuaient le doute : la faiblesse numérique de l'armée, le défaut d'organisation et leur propre ignorance. Tout cela, c'était la conséquence et l'expression de la débilité même du régime, qui n'avait su ni prévoir, ni vouloir, ni organiser.

Il est puéril de prétendre, comme le font volontiers les apologistes de l'Empire, que ce sont les républicains qui ont rendu impossible, par leurs déclai-

nations contre la guerre et les armées permanentes, une forte organisation de défense nationale. Quand un pouvoir s'est constitué par le coup d'État, quand il se maintient par un déploiement continu d'autorité, quand il prétend sauver la nation de l'anarchie des volontés et de la décomposition parlementaire, il n'est pas fondé à rejeter la responsabilité des événements sur la faible opposition qui, à travers les violences et les fraudes de la candidature officielle, a pu parvenir jusqu'à un Corps législatif domestiqué et impuissant.

D'ailleurs, le parti républicain ne désarmait pas la nation. Il demandait la liberté politique, le contrôle efficace du pays sur les affaires extérieures comme sur les affaires intérieures. Il disait que, jusque-là, donner des soldats à l'Empire, c'était les donner à la tyrannie et l'esprit d'aventure. Assurer la paix par la liberté, et constituer la défense de la nation par une armée vraiment populaire, par une vaste organisation de milices nationales qui aurait mis tous les citoyens en état de manier le fusil, c'était le programme des républicains. Ils ne pouvaient pas en avoir d'autre. Et c'est d'ensemble qu'il faut le juger.

Mais puisque l'Empire n'adoptait pas cette politique générale de l'opposition républicaine, c'était à lui d'imposer à sa majorité ses plans, ses systèmes d'organisation. Celui de Niel était bien hésitant encore et bien composite, il n'aurait pu, même adopté intégralement, accroître que de peu et à long terme la force de l'armée. L'Empire n'osa pas le soutenir à fond. Les députés officiels, tout en renonçant aux libertés réelles et au contrôle effectif qui auraient pu sauver la paix, ne parlaient que de paix. L'Empire, qui les investissait, qui lui donnait leur mandat tout préparé dans les cabinets préfectoraux, ne sut pas leur demander un acte de courage. Lui-même ne disposait plus de toute la force de terreur et de tout le prestige violent qui avait suivi le coup d'État, et ne pouvait pas chercher franchement une force nouvelle dans la démocratie et la liberté : il n'avait pas assez d'autorité morale pour demander à la nation un sacrifice. Ayant brutalisé ce qu'il y a de plus haut dans les consciences, il était obligé de ménager ce qu'il y a de plus médiocre dans les instincts. Il n'eut que des vellétés, point de volonté : et il se jeta en pleine tempête, lui et la France, sur une barque que lui-même savait disloquée et farée. Depuis des années, l'Empire n'était plus un gouvernement : c'était une aventure en liquidation.

Mais pas plus qu'elle n'eut vraiment à son service, en cette crise terrible, une force gouvernementale, la France n'eut une suffisante force révolutionnaire. Au moment où éclata la guerre, l'idée républicaine n'était encore ni assez étendue, ni assez passionnée dans le pays pour pouvoir se saisir à temps des événements et imprimer à la nation un irrésistible mouvement de masse. De toutes les tentatives de démocratie et de liberté avortées depuis près d'un siècle, il était resté dans la conscience nationale un fond de doute, de lassitude, de défiance pesante, que Prévost-Paradol traduisait dans la *France Nouvelle*, en des pages d'une mélancolie incomparable, où l'espérance même ne transparait qu'à travers des voiles de deuil.



HISTOIRE D'UN REGNE

D'après une lithographie de Daumier.

Les élections de 1869, mettant debout trois millions d'opposants, avaient reveillé les coeurs. Gambetta annonçait la victoire prochaine par la seule action du suffrage universel. Dans cette opposition mêlée, le parti républicain dominait, au moins dans les grandes villes. Mais le plébiscite rabattit cette confiance. Ayant à se prononcer directement sur l'Empire, le pays lui donna une majorité immense. Ah ! quelle lourde pierre de servitude pesait encore sur la patrie ! Certes, le courage des républicains ne fut pas brisé. Leur propagande continua, audacieuse et active, et une avant-garde ouvrière et socialiste se forma, qui renouvellerait bientôt l'esprit républicain, un peu amorti par les longues habiletés de l'opposition parlementaire. Mais qu'était encore tout cela à côté de l'énorme masse qui venait de ratifier une fois de plus sa propre déchéance et l'universelle servitude ? Et comment, sous l'étourdissement de ce coup, la force populaire et républicaine aurait-elle pu d'emblée, dès la déclaration de guerre, ou même dès les premières défaites et avant l'irréparable, saisir les événements ? Le nombre des hommes résolus à accomplir une révolution républicaine pour mieux défendre la patrie était infime. La petite poignée de héros qui, le 16 août, avec Blanqui, Eudes, Granger, essaya un coup de main sur le poste de La Villette, dans l'espoir d'ébranler Paris, fut comme englouti dans la réprobation ou l'étonnement de tous. C'est Blanqui lui-même qui le constate avec une poignante tristesse :

« ...Les insurgés... se mirent en marche vers Belleville par le boulevard extérieur. Il fut alors évident pour eux que leur projet n'avait aucune chance de réussite. La population paraissait frappée de stupeur. Attirée tout à la fois par la curiosité et retenue par la crainte, elle se tenait, immobile et muette, adossée des deux côtés aux maisons. Le boulevard parcouru par les insurgés restait complètement désert. En vain ils faisaient appel aux spectateurs par les cris : « Vive la République ! Mort aux Prussiens ! Aux armes ! » Pas un mot, pas un geste ne répondaient à ces excitations. Les chefs de l'entreprise avaient supposé que la gravité de la situation et les tumultes des jours précédents seraient des motifs suffisants pour rallier les masses. Mais un certain découragement avait succédé aux émotions impuissantes des premiers jours. Les idées prenaient un autre courant. Elles tournaient au soupçon, à la crainte exagérée de l'espionnage prussien. »

Mais, s'il y avait eu une forte préparation républicaine et révolutionnaire, le peuple aurait-il commis cette méprise ? N'aurait-il pas, dès le lendemain de Reischoffen et de Forbach, profité de l'ébranlement des premiers désastres pour renverser l'Empire et sauver la patrie ? Un mois après, Blanqui écrivait :

« Paris comprend que ces hommes ont voulu faire, le 16 août, ce qui s'est accompli le 4 septembre. Ils se sont trompés, sans doute. L'heure n'était pas venue ; il faut savoir la deviner, et, dans des questions si redoutables, la méprise, l'erreur de calcul devient une lourde responsabilité. « *J'ai cru* » n'a jamais été une justification. »

« Jouer à faux, de son chef, la partie de la liberté, peut-être d'une nation tout entière est une faute, souvent irréparable, dont rien ne saurait absoudre ». Blanqui déclare que c'était trop tôt ou trop tard. Trop tôt : puisque le peuple n'était pas encore assez averti et excité par l'étendue du désastre. Trop tard, puisque déjà, le 14 août, Bazaine avait commencé à se laisser bloquer dans Metz. Cependant si la République avait été proclamée ce jour là, Mac-Mahon n'aurait pas marché vers Sedan : et « ses cent cinquante mille hommes, appuyés sur Paris, se changeaient en armée invincible ». Que le peuple de Paris ait ainsi attendu, c'est bien le signe que le souffle de la Révolution était trop languissant et débile. Non seulement le peuple ne proclama pas à temps la République, mais il ne seconda pas par des mouvements de la rue les timides efforts des députés de la gauche pour dessaisir la régence et décider le Corps législatif à prendre en main le gouvernement au nom de la France menacée.

Quand vint le 4 Septembre, toutes les forces organisées de la France étaient dans le gouffre : et la République, pour appeler, encadrer, éduquer des forces nouvelles, ne pouvait se couvrir du moindre débris des armées anciennes. L'armée de Mac-Mahon était prisonnière : celle de Bazaine était bloquée, deux fois bloquée, par l'ennemi et par la trahison. Cependant, si le gouvernement de la Défense nationale avait été animé d'un vigoureux esprit et s'il avait pu compter sur l'esprit républicain de la France, le désastre pouvait encore être réparé. M. de Bismarck redoutait deux choses. Il craignait qu'une Assemblée nationale convoquée aussitôt surexcitât l'énergie du pays. Le gouvernement de la Défense nationale hésita. Il songea d'abord à convoquer une Assemblée : puis il ajourna, puis il y renonça, par la raison et sous le prétexte qu'une partie du sol était occupée par les Prussiens :

C'est sans doute un grand malheur que les hommes de la Révolution du 4 Septembre n'aient pu faire appel à la France, avec la certitude qu'elle ferait une réponse à la fois républicaine et nationale. Si une grande assemblée élue dans la tempête avait proclamé que la République était désormais le gouvernement légal et définitif, si elle avait signifié au monde qu'elle était prête à faire la paix, qu'elle prendrait l'engagement de ne pas inquiéter l'Allemagne et de reconnaître son unité, si elle avait affirmé, comme Jules Favre le fit en son nom propre et sans autorité à l'entrevue de Ferrière, qu'elle accepterait pour l'avenir une convention d'arbitrage avec l'Allemagne, mais si elle avait ajouté en même temps qu'elle ne consentirait à aucune mutilation de la patrie, l'effet aurait été très grand sans doute et en France et en Europe : et grand l'embarras de la Prusse militariste. Mais le fond de la nation était encore si imprégné de servitude que sans doute la France n'eût constitué qu'une assemblée incertaine, républicaine de nom, mais sans vigueur et sans foi.

Paris, du moins, va-t-il déployer un grand effort ? C'était la deuxième crainte de M. de Bismarck. Un moment, après Sedan, il songea qu'il vaudrait

mieux ne pas attaquer Paris pour laisser les factions s'y dévorer, et par peur que cette grande force assiégée ne s'exaspérât à la plus révolutionnaire et la plus audacieuse résistance.

Mais le gouvernement de la Défense nationale manque de confiance, dès le premier jour, et en lui-même et en Paris. Avoir accepté comme chef le général foncièrement réacteur qui n'avait même pas foi en la possibilité de la résistance, c'est une sorte de capitulation politique qui faisait pressentir l'autre. Il considérait le peuple ouvrier comme une foule anarchique et incapable. Ce n'est pas seulement Blanqui qui a dénoncé cette mollesse, cette complaisance rétrograde du gouvernement de la Défense; Gambetta, lui aussi, a déclaré que la grande faute de ce gouvernement est de n'avoir pas gouverné avec un parti, avec son parti. Que, dans cette décomposition générale, Gambetta ait prolongé la lutte en province, que le peuple de Paris ait continué pendant des mois une résistance héroïque quoique passive et sans élan, c'est chose admirable et qui ne fut pas vaine.

L'envahisseur apprit qu'il n'était pas facile d'avoir raison de la France, même désorganisée, même destituée de la grande force d'impulsion qui résulte ou d'un gouvernement puissant ou d'une révolution unanime et enthousiaste. M. de Bismarck eut des jours d'angoisse, et le souvenir d'un long et difficile combat préserve la France; ceux qui seraient tentés de menacer son indépendance ou son intégrité savent qu'ils auraient à compter avec une force redoutable si les énergies françaises étaient exaltées par un grand idéal. C'est une garantie pour la paix du monde et pour le développement tranquille du socialisme international. La lutte déchainée par l'ineptie napoléonienne et par l'intrigue bismarckienne a laissé à l'Europe une blessure profonde: mutilation d'un peuple, déliance générale, militarisme universel. Comment débrouiller ce triste chaos de ressentiments et de violences? Comment fonder la paix sur le droit, et rendre à tous les peuples la libre disposition d'eux-mêmes sans provoquer de nouveaux conflits? c'est le secret de l'avenir: c'est la redoutable énigme dont seul le socialisme international a le mot. Ce qui console la conscience dans le triste drame que je raconte, c'est qu'on y sent déjà le frémissement de la force ouvrière qui sera la grande libératrice et la grande pacificatrice. C'est ce qui donne à l'explosion de la Commune son sens durable et sa valeur. En même temps que la révolte du droit national meurtri, elle fut l'affirmation d'un idéal prolétarien en qui toutes les nations se réconcilient par la justice.

Jean JAURÈS.



# LA COMMUNE

PAR

Louis DUBREUILH

...

La Commune a surgi six mois trop tard. Quand les événements, et beaucoup plus la dérobade calculée de ses adversaires que l'impulsion résolue de ses partisans, la jetèrent enfin à la barre, l'occasion était manquée. Le mouvement prolétaire était vaincu d'avance, d'avance voué à l'écrasement et au massacre.

Au 8 octobre, au 31 octobre, dans le Paris du siège bouillonnant comme un cratère, dans ce Paris ivre de fureur sacrée et de vastes espoirs, aux énergies populaires intactes et frémissantes, c'était l'heure. Au 22 janvier, malgré le bombardement et le rationnement, malgré Champigny et Buzenval, il était temps encore.

La paix conclue, les forts livrés, les canons de l'étranger surplombant directement l'enceinte, de Saint-Denis jusqu'à Vincennes, et par delà, la province retombée entière à l'abdication et à l'inconscience animale, il n'y avait plus place que pour un geste héroïque, que pour un holocauste grandiose, mais quasi-vain. Les classes privilégiées avaient licence de se rire du soulèvement désespéré d'un peuple aux abois. Ce peuple, en effet, ne pouvait échapper à leurs prises que pour tomber sous la botte du Prussien, qui — elles en avaient la patriotique assurance — le leur aurait reconduit mitraillé et ligotté.

Qu'on se remémore l'autre Commune, la première, celle de 92 et de 93. Celle-ci n'a dominé, entraîné à sa remorque la Convention et, par la Convention, la nation, que parce qu'elle a voulu, parce qu'elle a su étendre et étouffer ensemble, dans ses bras vigoureux, l'ennemi du dehors et le traître du dedans. Elle ne sériait pas dans son audace et dans son combat, et les coups, qu'au 10 août et au 2 septembre, elle frappait dans ses murs sur les conspira-

teurs et les ci-devant, comme ceux qu'à Valmy et à Jemmapes elle assénait, par ses sans-culottes sur la tête de l'envahisseur, visaient au même but, convergeaient à la même fin, à la ruine du vieux monde, qu'elle s'était donnée mission d'abattre, pour que la Révolution s'accomplît. C'est cette double offensive qui lui a valu la maîtrise, qui lui a permis de balayer, sous son souffle orageux, comme un fétu de paille, royauté, noblesse, clergé, et de fonder une France nouvelle.

De même, la deuxième Commune n'avait raison d'être, possibilité de s'imposer, de durer et de vaincre, qu'en se dressant à la fois, Commune révolutionnaire, contre l'ennemi de l'extérieur, le Prussien envahisseur, et contre l'ennemi de l'intérieur, le bourgeois capitulard, et en courant sus du même élan à tous deux. Son salut et son triomphe étaient au prix de cette double action, de cette attaque simultanée, en ne distinguant pas entre le capitalisme coiffé du casque à pointe qui déferlait d'Allemagne et le capitalisme indigène, son complice, impatient de soumission et de capitulation, sachant bien que toute victoire parisienne eût été une victoire prolétaire, une victoire de la Révolution.

Tout au cours du siège, la classe ouvrière avait plus ou moins consciemment reconnu la nécessité de ce corps à corps avec l'intégralité des forces capitalistes, tant nationales qu'étrangères, et tout mis en œuvre, par ses éléments les plus perspicaces et les plus ardents, pour le provoquer.

De là les divers mouvements insurrectionnels conduits par les bataillons des quartiers les plus peuplés, de Belleville, de Montmartre, dans le but de chasser de l'Hôtel de Ville les occupants bourgeois et d'y installer la dictature de la classe ouvrière, maîtresse de la République et du pouvoir.

L'occasion s'offrait extraordinairement tentante et favorable. Pour défendre Paris investi dès la mi-septembre et bientôt bombardé, il avait bien fallu, en effet, armer la population, appeler dans les rangs de la garde nationale tous les adultes valides. Au premier moment, on avait essayé d'une sélection, de s'en tenir à 80 ou 90,000 hommes plus ou moins triés sur le volet ; mais en présence de la volonté formelle, des démonstrations incessantes des faubourgs, des réclamations des maires talonnés par leurs administrés, force était d'aller jusqu'au bout, de fournir un équipement, des armes, des munitions à chaque citoyen. Ainsi, à côté de quelques milliers de hauts bourgeois, isolés, noyés dans ce vaste ensemble, coude à coude avec quelque cent mille hommes tirés de la boutique et du bureau s'étaient trouvés enrégimentés et armés deux cents ou deux cent cinquante mille prolétaires. Depuis 1793 on n'avait pas revu pareil spectacle : tous les habitants d'une ville, et de quelle ville ? de Paris capitale, en possession de ces deux instruments de libération : le bulletin de vote et le fusil.

Certes, l'on comprend les réserves gouvernementales et bourgeoises du début, les appréhensions et les alarmes qui suivirent et allèrent croissant jus-

qu'à la tin dans les conseils de la « Défense nationale ». Armer le peuple de Paris, c'était, en effet, du même coup, armer la Révolution et rompre, à l'avantage du producteur et du salarié, le savant équilibre de forces, qui seul rend possible la perpétuité de l'iniquité capitaliste.

Or, ce peuple, nul mieux que les trois Jules : Favre, Simon et Ferry, mieux que Picard, Garnier-Pagès et leurs comparses ne le connaissaient.

Ce peuple, c'était l'artisanerie du faubourg Saint-Antoine et du Temple et, derrière, les masses plus serrées et plus compactes encore des quartiers excentriques, pullulantes fourmillières de travailleurs : Belleville, Montmartre, Grenelle, la Glacière, déjà pénétrés dans leur élite par la propagande socialiste : celle de Proudhon et de l'Internationale, celle des Blanquistes.

Depuis 1862, ce peuple remis de l'effroyable saignée de juin avait défié l'Empire dans un duel à mort, toujours en mouvement, toujours en éveil, assiégeant les clubs où retentissait la parole d'émancipation politique et sociale, se mobilisant sur les boulevards, à chaque occasion de manifestation, par dix mille et par vingt mille, se jetant par cent mille à la suite du char funèbre de Victor Noir.

Ce peuple, il est vrai, avait fait de Favre, de Picard et des autres ses représentants au Corps législatif. Pourquoi ? Parce qu'il croyait, avec leurs noms connus, leur célébrité de barreau ou de presse, qu'ils étaient des projectiles meilleurs, comme on disait alors, à lancer contre la bâtisse impériale ; mais il y avait longtemps qu'il avait cessé de placer en eux une confiance de tout repos. Presque quotidiennement, élus et électeurs s'étaient heurtés, les premiers se satisfaisant au jeu puéril d'une opposition de plus en plus platonique et loyaliste, se préparant peut-être à esquisser, à l'instar d'Emile Ollivier, une conversion complète vers l'Empire libéral, les autres poussant à l'opposition irréductible, irréconciliable, à la conquête de force de la République.

De ce peuple, comment donc Favre, Picard, Simon, devenus à leur tour le pouvoir, ne se seraient-ils pas déliés et gardés ? Dès lors, ils le redoutaient : dès lors aussi, ils le haïssaient. Ils savaient trop, en somme, où ces masses en voulaient venir et que la République à laquelle elles avaient si passionnément aspiré, et qu'elles tenaient enfin, n'était pas pour elles comme pour eux un simulacre vain, la caricature des régimes de compression et de privilèges qu'elles avaient subis depuis quatre-vingts ans, mais la rédemptrice vivante et agissante, l'initiatrice des temps nouveaux rompant en visière à tout le passé, apportant dans les plis lourds de son péplum aux travailleurs spoliés et broyés : sécurité, bien-être, liberté, la vaincue et l'égorgée de juin 48, la République démocratique et sociale. Aux yeux des futurs bourreaux, bourgeois d'abord, républicains ensuite, s'il en restait, cette foi, déjà, était un crime, cette espérance un arrêt de mort.

Telle était, au 4 Septembre, la situation. Tels étaient les personnages du drame qui commençait et qui allait avoir son épilogue à la Commune.

Cependant, si, à cette heure solennelle, le peuple de Paris n'était pas son maître, s'il avait abdiqué une fois de plus, se déchargeant sur d'autres du soin de sa défense, c'était bien sa faute en attendant que ce fût son châtiement. Après avoir envahi le Corps législatif, en avoir chassé les laquais de l'homme de Décembre et proclamé la déchéance, il pouvait garder devers lui le pouvoir qu'il venait de conquérir. Entraînement, habitude, déliance de soi, de ses capacités politiques, il s'était remis lui-même entre les mains de ceux dont il était payé, il semble, pour savoir la débilité et la déloyauté et qui n'avaient d'autre titre que d'être ses élus, les élus de Paris.

Néanmoins, l'abandon populaire n'avait pas été si entier que dès le 4 Septembre, au soir, le gouvernement de la « Défense nationale », pas même installé, n'eut reçu la visite des premiers délégués de la classe ouvrière. Ces délégués sortaient de la Corderie. Ils étaient mandatés par la section parisienne de l'Internationale et la Fédération des Chambres syndicales ouvrières.

Ce fut Gambetta qui les accueillit et écouta leur communication.

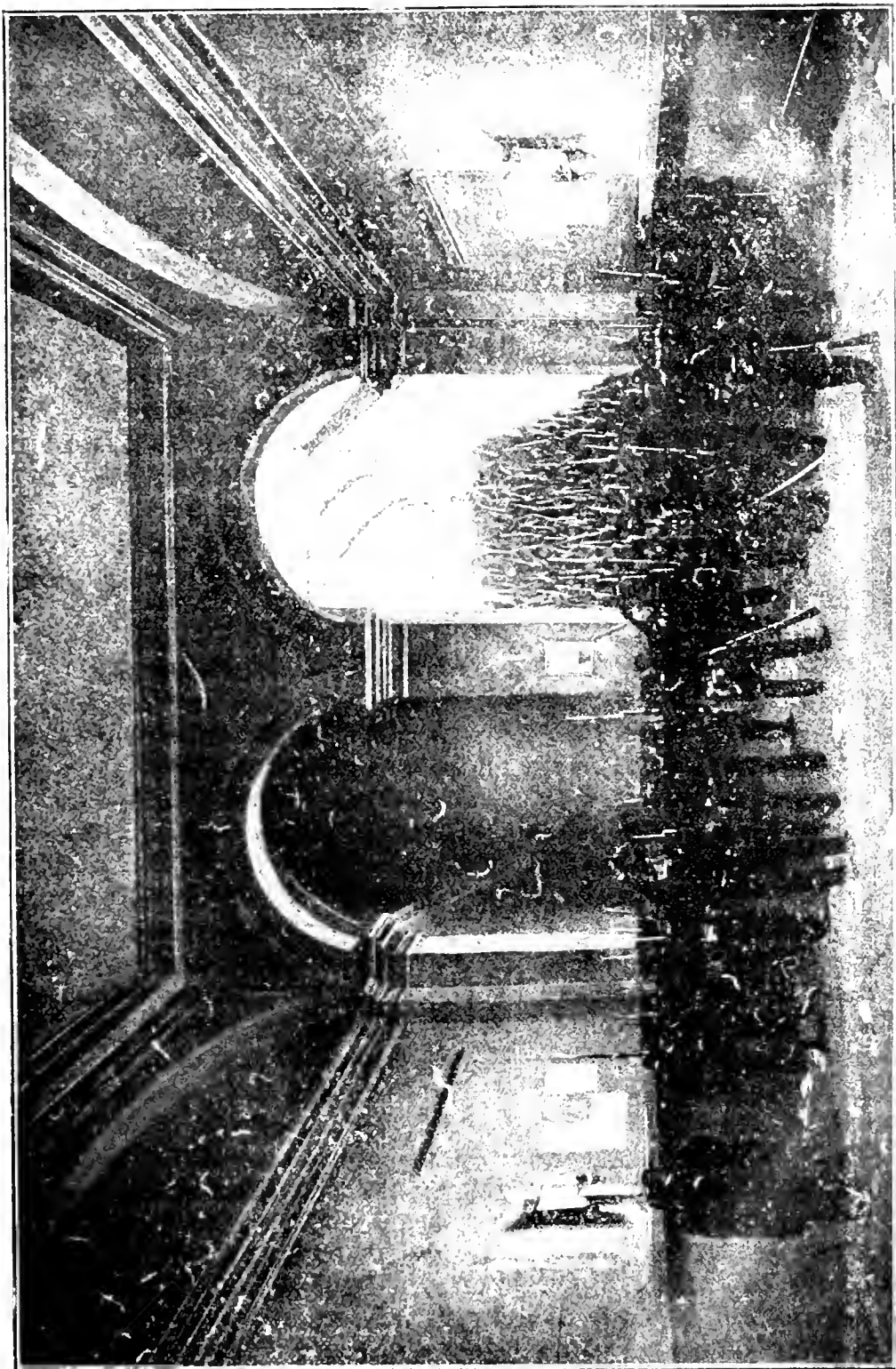
Ces délégués venaient dire les conditions auxquelles eux et leurs commettants étaient disposés à mettre leur concours entier à la disposition du nouveau gouvernement.

Ces conditions étaient telles :

Election immédiate à Paris des conseils municipaux, ayant mission spéciale, en outre de leurs fonctions administratives, d'organiser rapidement la formation des bataillons de la garde nationale et leur armement. — Suppression de la préfecture de police et restitution aux municipalités parisiennes de la plupart des services centralisés à cette préfecture. — Déclaration en principe de l'éligibilité et de la révocabilité de tous les magistrats et élection de ces magistrats dans le plus bref délai possible. — Abrogation de toutes les lois répressives, restrictives et fiscales régissant la presse : reconnaissance du droit entier de réunion et de celui d'association. — Suppression du budget des cultes. — Annulation de toutes les condamnations politiques prononcées à ce jour ; cessation de toutes poursuites intentées antérieurement et libération de toutes les personnes incarcérées à la suite des derniers événements.

Ce programme, on peut en juger, en outre des mesures immédiates commandées par les circonstances, ne dépassait pas le programme sur lequel Gambetta en personne avait été élu un an auparavant, le programme de 1869, le programme de Belleville.

Le tribun répondit par des généralités, des phrases et des assurances vagues. Il parla d'amnistie, alléguant que la liberté de la presse était d'ores et déjà un fait acquis par la suppression du timbre et du cautionnement. Pour le surplus, il promit son bienveillant examen et celui de ses collègues.



ÉVAHUSSEMENT DE LA BOULEVARD DE VILLE PAR LE BATAILLON DE BELLEVILLE (5) DE TOULON. — P. 1000. — TABLE AU 46.

La vraie réponse vint le lendemain. Le gouvernement, au lieu de convoquer les électeurs, nommait lui-même, après le maire central de Paris, les maires et adjoints des vingt arrondissements, tous naturellement choisis parmi ses affiliés les plus complaisants et très nettement hostiles aux travailleurs. L'un d'eux, par exemple, M. Richard, maire du XIX<sup>e</sup>, ne se gênait pas pour déclarer « qu'on n'en avait pas assez tué en juin 48 ».

Défi évident et cynique. La Corderie le releva. Les organisations ouvrières qui, dès ce moment y avaient leur centre et qui devaient au reste, en tant que telles, se confondre bientôt dans des formations nouvelles et plus en rapport avec les obligations du moment, se virent immédiatement rejointes par une foule de citoyens et une association plus souple et plus forte y surgit spontanément. Cette association, appelée à un rôle de premier plan, se constitua sous le nom de Comité central républicain des vingt arrondissements.

Ce Comité central n'était que l'émanation, ainsi que son titre l'indiquait, des Comités d'arrondissement, créés à raison de un par arrondissement, l'organe de rapport et de coordination de ces groupements dénommés eux-mêmes : Comités républicains de vigilance.

Ces Comités de vigilance, pour leur compte, tiraient directement leur origine du suffrage populaire exprimé en réunion publique par les habitants de chaque arrondissement. Ils avaient pour mission de recueillir toutes les propositions et aussi toutes les réclamations des citoyens concernant l'administration et la défense. Ils s'attribuaient au surplus le contrôle et la surveillance de tous les magistrats et fonctionnaires locaux, maires, adjoints, etc., désignés, comme on le sait, par le pouvoir, et qui n'avaient que trop tendance à ne pas conformer leurs décisions et actes aux vœux et besoins de leurs administrés.

Chacun de ces Comités choisissait quatre de ses membres, quatre délégués qui, réunis aux délégués des dix-neuf autres arrondissements, soit, au total, quatre-vingts citoyens, formaient la représentation de l'ensemble, autrement dit le Comité central.

A peine constitué, le Comité central s'affirmait et prenait contact avec la capitale assiégée en affichant une déclaration adoptée dans ses séances du 13 et du 14 septembre et où il détaillait les mesures acclamées, sur son initiative, dans les réunions publiques de quartier, déjà soumises au gouvernement pour être traduites en décrets, mesures « ayant pour but de pourvoir au salut de la patrie ainsi qu'à la fondation définitive d'un régime véritablement républicain par le concours permanent de l'initiative individuelle et de la solidarité populaire. »

Ces mesures étaient de plusieurs espèces : mesures de sécurité publique, mesures visant les subsistances et les logements, mesures en vue de la défense de Paris, mesures en vue de la défense des départements.

Sur les premières, nous n'insisterons pas, puisqu'elles ne faisaient guère que répéter les propositions présentées, le soir même du 4 Septembre, au

gouvernement par les délégués de la Corlerie. Les deux dernières touchant à la défense de Paris et des départements se caractérisaient surtout en ce point qu'elles spécifiaient l'élection immédiate, par la garde mobile, de tous les chefs qui devaient la conduire au feu, au lieu et place des chefs jusqu'alors imposés d'en haut, ainsi que l'armement universalisé de tous les citoyens. Mais les plus typiques, sans contredit, les plus importantes de ces mesures étaient celles portées au titre : Subsistances et logements.

Voici comment, à ce sujet, s'exprimait, le Comité central :

« Exproprier, pour cause d'utilité publique, toute denrée alimentaire et de première nécessité actuellement emmagasinée dans Paris, chez les marchands en gros et en détail, en garantissant à ceux-ci le paiement de ces denrées, après la guerre, au moyen d'une reconnaissance des marchandises expropriées et cotées au prix de revient :

« Elire dans chaque rue, ou au moins dans chaque quartier, une Commission chargée d'inventorier les objets de consommation et d'en déclarer les détenteurs actuels personnellement responsables envers l'Administration municipale :

« Répartir les approvisionnements classés par nature entre tous les habitants de Paris, au moyen de bons, qui leur seront périodiquement délivrés dans chaque arrondissement, au prorata : 1<sup>o</sup> du nombre de personnes composant la famille de chaque citoyen ; 2<sup>o</sup> de la quantité de produits consommables constatée par les Commissions ci-dessus désignées ; 3<sup>o</sup> de la durée maximum probable du siège.

Les municipalités devront encore assurer à tout citoyen et à sa famille le logement qui lui est indispensable.

Il est évident que si ces mesures, qui n'étaient du reste qu'un commencement, avaient reçu application, non seulement elles eussent entraîné une prolongation considérable du siège, mais encore apporté des modifications si profondes, si radicales dans les rapports des classes, qu'il aurait été bien difficile, la crise passée, d'en faire disparaître complètement les traces. Ces mesures, qui constituaient vraiment la dominante de la déclaration, supposaient que toutes les classes ainsi appelées concurremment à collaborer au sacrifice et à participer à la bataille, ou verrait bien vite s'effacer, dans la privation commune et le péril partagé, les séculaires oppositions de luxe et de pauvreté, de raffinement et de grossièreté, d'instruction et d'ignorance, toutes les distinctions sociales, et qu'ainsi un régime socialiste, une république égalitaire se forgerait sur l'enclume de la guerre, au feu du canon de l'ennemi.

Tout l'esprit de la Commune vivait déjà dans ces mesures, dans cette déclaration, baptisée du nom éloquent d'*Affiche rouge*, et dont le rude appel, s'il avait été entendu, pouvait être le point de départ d'une régénération complète de la société française.

Tout l'esprit de la Commune y était, et aussi — et ce n'est pas la remarque la moins suggestive — les hommes de la Commune. Sur les 16 signataires de l'affiche on retrouve, en effet, les noms de 11 de ceux qui devaient être, en mars ou avril, envoyés par le peuple de Paris à l'Hôtel de Ville : Cluseret, Drouot, Johannard, Lefrançais, Ch. Longuet, Benoit Malon, Oudet, Pindy, Ruyver, Ed. Vaillant, Jules Vallés; et d'autres noms encore, comme ceux de Genton, de Millière, qui, lors de la répression versaillaise, s'inscrivirent au martyrologe des derniers défenseurs du drapeau rouge.

A ceci rien de surprenant, puisque le Comité central, la Corderie n'étaient en somme que le centre de ralliement des éléments les plus ardents, les plus militants, les mieux informés aussi, de ceux qui sondaient du coup d'œil le plus exercé et le plus sûr les douteuses perspectives de l'avenir. Toute la vie intense et tourmentée de la grande cité assiégée y reflétait, s'y concentrait, s'y exaspérait; son vouloir obscur de délivrance et d'émancipation s'y faisait conscient; ses aspirations s'y matérialisaient en résolutions et en actes. La Corderie siégeait en quelque sorte en permanence. Les délégués des vingt arrondissements s'y rendaient chaque jour, l'après-midi, dans leur costume de garde national, ligne ou artillerie. Ils apportaient les nouvelles de leur milieu, s'éclairaient, se concertaient et décidaient; puis revenaient le soir dans leur arrondissement respectif apporter au siège des Comités locaux, dans les clubs de quartier, les informations générales puisées à source sûre, dévoiler à leurs commettants les ressorts cachés des événements et leur communiquer les mesures convenues pour conjurer le péril grandissant, la trahison de plus en plus menaçante des gouvernants.

Paris ouvrier, socialiste et révolutionnaire, vécut ainsi pendant cinq mois d'une vie d'ensemble qui, depuis ce moment, ne s'est pas encore retrouvée; vibra, nt à l'unisson des mêmes colères et des mêmes espoirs, solidaire dans une même pensée et un même effort.

Les clubs, les Comités de vigilance et la Corderie, leur expression centrale, étaient les organes générateurs de cette agitation incessante et réglée. Ils avaient assumé et exerçaient les fonctions de relation et de propulsion, suppléant au traditionnel et habituel moteur, à la presse. Non pas que la presse fut muette en ces temps. Des gazettes quotidiennes il en était poussé, peut-on dire, entre les pavés: les réactionnaires étaient demeurées, et, à côté, des feuilles d'avant-garde éclosaient tous les matins. Tous les hommes qui s'étaient tus sous l'Empire, les exilés, les embastionnés avaient chacun leur tribune, y parlaient haut et fort: mais la claire vision des événements, la nette perception des actes de salut à accomplir manquait, même aux mieux intentionnés, aux plus résolus, à ceux dont un passé entier de lutte et de sacrifice inspirait la confiance et commandait le respect. Même le *Réveil*, de Delescluze, même la *Patrie en Danger*, de Blanqui, ne donnaient pas, dans les débuts du



moins, 1) la note exacte, l'impulsion salutaire. Le « Prussien d'abord » disait le *Réveil*, disait la *Patrie en Danger*, et de là à conclure que le premier devoir était de se serrer autour du gouvernement de la Défense nationale, il n'y avait qu'un pas

La Corderie disait au contraire, criait par ses vingt comités d'arrondissement, par ses cent clubs affiliés : L'Hôtel de Ville d'abord ! Sus d'abord au plus proche ennemi, allié et complice de l'autre, puisque c'est la même classe qui, dans l'enceinte, sous le masque des avocats larmoyants et des généraux phraseurs, paralyse la défense et qui, hors l'enceinte, sous l'aigle à deux têtes de Guillaume et de Bismarck, resserre chaque jour davantage le cercle d'investissement, noue plus fortement le cordon qui va étrangler Paris et la République.

Ainsi faite, la Corderie ne pouvait être qu'une conspiration permanente contre l'Hôtel de Ville. Elle le fut.

Tout d'abord les éléments y étaient encore mêlés ; mais ils s'étaient épurés vite. Les moins sérieux, les moins ardents, gagnés par l'amour du galon avaient filé vers les bataillons, pris des grades ; d'autres, les timides, les pondérés, étaient entrés dans les commissions de subsistances, d'équipement, d'armement annexées aux mairies, avec la noble pensée de se rendre utiles, de concourir efficacement à une « défense » qui pourtant n'apparaissait que comme une duperie odieuse à qui voulait bien réfléchir. Très vite, en conséquence, il n'était plus demeuré que les éléments socialistes révolutionnaires, une élite purgée de toute scorie, de tout déchet patriotique, au sens bourgeois du mot, et enfiévrée chaque jour davantage de plus de passion et d'audace.

La Corderie avait percé à jour, dès l'abord, le mensonge de la « Défense nationale ». Elle n'avait peut-être pas entendu les propos de table du généralissime Trochu, confiant dans l'intimité que le siège n'était qu'une héroïque folie, héroïque, si l'on voulait, folie, à n'en pas douter ; mais elle les avait devinés. Partant, elle n'avait pas assez de mépris et de colère contre ces tartuffes : un Jules Favre s'écriant : « Ni un pouce de notre territoire ! ni une pierre de nos forteresses ! » alors qu'il négociait en sous-main avec le prétendu ennemi et, dans ce but, expédiait M. Thiers se promener dans toutes les cours d'Europe ; un général Ducrot, foudre de guerre, s'exclamant, en sortant de Paris : « Je n'y rentrerai que mort ou vainqueur » et qui y rentrait vivant et vaincu, sans avoir même essayé de tenter jusqu'au bout la fortune, en conduisant au feu des troupes qui ne demandaient qu'à se battre. Faire acte de foi en Trochu, en Thiers, en Favre, en Ducrot et en leurs compères, dans les collègues de Bazaine, dans les anciens caudataires d'Emile Ollivier lui était impossible.

---

(1) Cette critique de la *Patrie en Danger* et de Blanqui, qui en fut le rédacteur prestigieux et magnifique, ne vaut que pour la période comprise entre le 7 septembre et les tout premiers jours d'octobre. A dater de ce moment, Blanqui a vu clair dans le jeu de la « Défense » et pense qu'on ne peut atteindre l'ennemi de l'extérieur qu'en marchant d'abord contre son complice de l'intérieur.

Par ces hommes, par leur pusillanimité et leur insincérité, la défaite et la capitulation s'annonçaient à ses yeux mévitables et la République compromise, perdue probablement, si l'on ne réagissait pas, si l'on ne mettait pas la main au collet de la trahison, si l'on ne débarrassait pas du pouvoir les félons et les incapables.

Avec le peuple maître de son Hôtel de Ville, avec la Commune révolutionnaire conduisant, guidant Paris, tout changeait. La garde nationale était un inépuisable réservoir de combattants, dont on pouvait tirer en un mois ou deux une force militaire de premier ordre, solide, bien liée, magnifique de courage et d'entrain. Cette force — 300.000 hommes, 400 ou 450.000 avec l'armée régulière cantonnée sous les remparts et qui aurait suivi par habitude de discipline — cette force, dis-je, se serait portée délibérément, spontanément contre les Prussiens. Elle les aurait harcelés sans relâche, fatigués par d'incessants engagements et aurait percé sans doute le cordon de leurs troupes d'investissement si mince par endroits. Qu'on se représente l'effet de cette offensive heureuse exécutée par des bataillons hissant leur drapeau rouge sur le champ arraché à l'envahisseur; qu'on juge du retentissement de la victoire sur la province, qui guettait anxieuse tous les mouvements de la grande emmurée, attendant qu'elle lui tendit la main par-dessus les aigles germaniques brisées et piétinées. C'était la France entraînée, répondant par sa levée en masse à l'audacieux sursaut de la capitale, reconduisant l'agresseur, l'épée aux reins, jusqu'aux frontières. C'était l'héroïque épopée du siècle passé recommençant, sous l'étendard de la Révolution prolétaire, pour l'établissement de la République sociale.

Chimère! dira-t-on. Qui sait? Le champ du réel ne se confond pas avec le champ du possible, ce qui fût avec ce qui aurait pu être. Chimère, en tout cas, qui hantait les hommes de la Corderie, qui nourrissait leur espoir, enflammait leur courage, qui explique leurs actes, les prises d'armes tentées par eux après chaque désastre, chaque preuve convaincante nouvelle de l'incurie et de la trahison de la Défense, et explique aussi la dernière de ces prises d'armes, celle qui n'aboutit malheureusement qu'après la débâcle finale, quand il était trop tard: l'Insurrection du 18 Mars, la Commune.

Il ne saurait entrer dans notre cadre de relater par le détail ces divers mouvements: 8 octobre, 31 octobre, 22 janvier. Ces mouvements ont eu leur narrateur et leur critique dans Jaurès, puisque l'ordre chronologique les situait dans le siège. Leur mention ne se justifie ici que dans la mesure où ils éclairent la situation générale faite à Paris, à la veille du 18 Mars et posent dans leur vérité les classes et partis qui allaient se trouver aux prises pendant la Commune.

Le premier de ces mouvements, celui du début d'octobre, fut voulu et organisé par la Corderie. Il eut abouti d'autant plus aisément que les gens de l'Hôtel de Ville n'étaient pas encore sur leurs gardes, ne supposaient pas que

des téméraires pussent leur contester le pouvoir, les enlever. Par malheur, la mèche fut éventée avant l'heure. Le Comité central avait été appelé à mettre dans le secret certains chefs de bataillons de la garde nationale. L'un d'eux, Gustave Flourens, déjà investi un peu auparavant par Trochu de la dignité légèrement funambulesque de « major du rempart », gâta tout par sa hâte ou son personnalisme. Le mouvement était pour le 8. Dès le 6, Flourens se portait à l'Hôtel de Ville avec son bataillon de Belleville, semait l'alarme, permettait au gouvernement de prendre ses précautions, et se retirait sans avoir rien fait. Le 8, quand le gros des forces eut dû entrer en branle, l'occasion était envolée, le coup de main fusa en simple démonstration.

Le 31 octobre, l'affaire fut plus chaude. Un jour et une nuit, l'insurrection fut maîtresse de la place. C'est qu'aussi bien la population parisienne, jusqu'au plus couard des boutiquiers, en avait assez. Trois nouvelles, coup sur coup, venaient secouer la torpeur des plus endormis : la reddition de Metz, livrée par Bazaine, avec ses 160.000 défenseurs ; l'explicable retraite du Bourget succédant à une victoire d'abord emportée et claironnée ; enfin, l'arrivée, dans les murs, de M. Thiers, autorisé par Bismarck à y négocier l'armistice. Cette triple catastrophe provoqua même, si l'on peut dire, une émotion trop forte et trop universelle ; d'où le caractère chaotique de la journée. Un témoin oculaire, le colonel Montagut, sous-chef d'état-major de la garde nationale, expliquait plus tard à la Commission d'enquête sur l'insurrection du 18 Mars : « Le 31 octobre, il y a eu trois tentatives de révolution dans une seule, trois mouvements successifs n'ayant aucune analogie, tentés par des hommes n'ayant aucune sympathie les uns pour les autres ». Au matin, par exemple, on avait vu le colonel Langlois, dont on connaît le rôle conservateur subséquent, marcher avec son bataillon à la tête des assaillants. La foule força donc aisément les portes de l'Hôtel de Ville, y prit aisément les membres de la Défense comme dans une souricière ; mais la foule d'ordinaire est ainsi faite qu'elle ne comprend pas que l'on puisse remplacer des hommes connus autrement que par des hommes connus, des célébrités autrement que par des célébrités. De 2 heures de l'après-midi à 9 heures du soir, les vainqueurs se battirent autour des tables sur des listes de gouvernants ou Victor Hugo, Ledru-Rollin, Raspail voisinaient avec Blanqui, Delescluze, Félix Pyat et Flourens.

Ainsi l'action propre de la Corderie se trouva noyée dans une agitation déréglée et confuse à laquelle ne présidait aucune volonté ferme, aucun dessein préconçu. C'est à peine si, très avant dans la soirée, les hommes du Comité central réussirent un instant à prendre le dessus, afin de tirer de la victoire populaire les résultats effectifs et durables qu'elle comportait. Blanqui, resté seul ou à peu près des gouvernants nouveaux à l'Hôtel de Ville, signa entre leurs mains sa démission et, en même temps, sanctionnait par sa signature la proclamation d'une Commune révolutionnaire, à laquelle il adhéraît du reste comme membre, en compagnie d'une majorité de délégués directs de la

Corderie. Cette proclamation, que Vaillant avait rédigée, fut portée par un messenger fidèle à *l'Officiel*. Si elle eût paru c'était le succès du mouvement ; mais elle ne parut pas : la « Défense nationale » restait maîtresse de *l'Officiel* comme de la situation.

Il s'était passé ceci, en effet, que les bataillons révolutionnaires ayant, dans la seconde moitié de la nuit, regagné leurs quartiers, les bataillons des quartiers du centre et les mobiles bretons, gardes du corps de Trochu, avaient reconquis la place et obligé Blanqui et ses amis à la retraite. Une transaction était intervenue, aux termes de laquelle : 1<sup>o</sup> Nulle poursuite ne serait exercée contre qui que ce fût, à raison des événements qui venaient de se produire ; 2<sup>o</sup> Convocation serait faite à bref délai en vue d'élections municipales. En attendant, les gens de la « Défense » continueraient à occuper l'Hôtel de Ville.

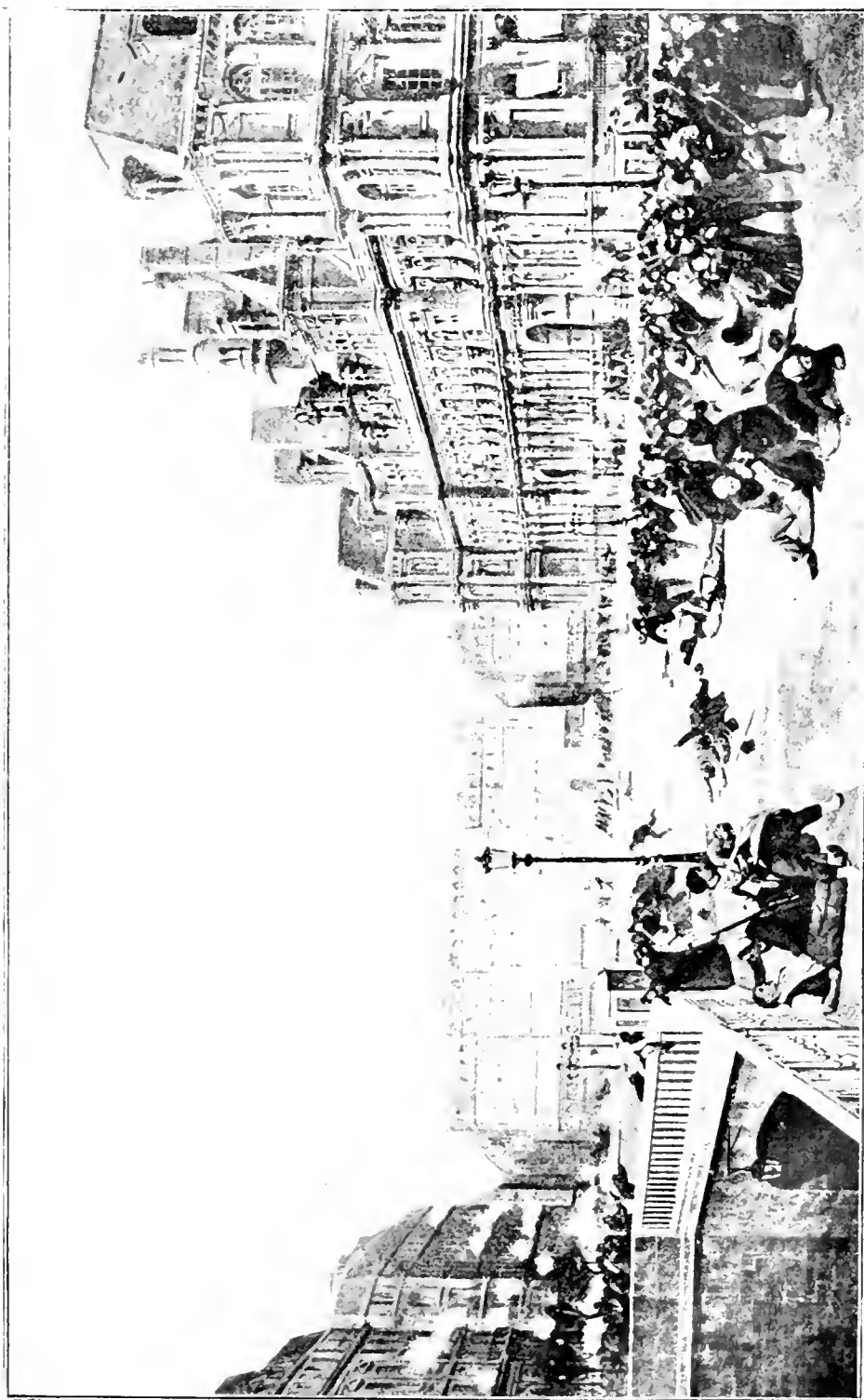
En somme, la partie était perdue une fois encore. Trochu et Favre, Thiers derrière eux, qui s'en était allé retrouver Bismarck, demeuraient les maîtres. On y gagna seulement une prolongation de la résistance.

Au surplus, le gouvernement viola outrageusement ses engagements. Une quarantaine de mandats d'amener furent lancés contre les principaux manifestants du 31, dont beaucoup ainsi ne devaient recouvrer la liberté qu'après la capitulation. D'autre part, au lieu de procéder aux élections promises, les dirigeants républicains, chaussant les souliers de l'Homme de Décembre, résolurent de se faire plébisciter. Le plébiscite eut lieu le 3 novembre. Il donna 321.000 *oui* pour le maintien de la Défense, contre 54.000 *non*. Ces 54.000 protestataires, groupés surtout dans les faubourgs, représentaient ce qu'il y avait de plus sain et de plus militant dans la classe ouvrière : mais ils avaient été impuissants à secouer la veulerie de la masse. Paris, malgré leur énergie, abdiquait : il allait rouler jusqu'au fond de l'abîme.

Près de trois mois séparent la tentative avortée du 31 octobre de la tentative également avortée de 22 janvier.

Mois de deuil et d'épouvante ! Mois de souffrances, de privations et d'angoisses ! L'hiver est venu, un des hivers les plus rigoureux du siècle : et cette population, ces deux millions d'êtres humains enfermés dans l'enceinte, coupés de toute communication avec le monde extérieur, manquent de tout, de l'essentiel : de vivres et de combustible, de pain et de charbon. La faim et le froid à la fois les assaillent et les tenaillent.

Pendant que les hommes, sous le képi du garde national, attendent aux remparts un ennemi qui ne viendra pas et usent leur santé et leur énergie en d'interminables factions, au lieu de courir sus dans la plaine à l'adversaire, comme le voudrait leur courage, les femmes, les enfants, les vieillards, dès cinq heures du matin, stationnent dans la neige, la boue glacée, aux portes des boulangeries pour obtenir quelques grammes d'un pain immangeable. Mêmes stations répétées ensuite aux portes des boucheries, des épiceries. C'est le rationnement, le rationnement non pas tel que le Corderie l'avait réclamé au



EMBUCHE DU 22 JANVIER, FUSILLADE PLACE DU HÔTEL-DE-VILLE.

D'après un document de l'époque

debut, qui eût unifié les conditions de vie de tous les combattants et créé dans l'enceinte des fortifications une République sociale, mais le rationnement subordonné à la dure loi économique de l'offre et de la demande, le rationnement pour le pauvre, pour le sans-le-sou, comme l'avait prédit, lors de l'*Affiche rouge*, un charitable économiste bourgeois, M. de Molinari (1).

Au milieu de tant de calamités, de tant de détresses, l'ouvrier, devenu du reste garde national, ne trouvait naturellement plus la vente de ses bras. L'employé pas davantage. Guerre plus enviable le sort du petit boutiquier auquel sa clientèle habituelle faisait soudain défaut. Plus de travail, plus de salaire et la misère noire s'asseyait inexorable à chaque foyer prolétaire ou petit bourgeois devant l'âtre éteint et le buffet vide. Il fallait que l'homme vécut avec ses 30 sous de paie de garde national, ses 45 sous s'il avait femme et enfants : allocation que la munificence de la Défense a consenti finalement à accorder, et encore s'est-elle fait tirer l'oreille.

Cependant, Paris ouvrier ne se plaint pas, Paris ne boude pas. Il reste ferme, stoïque, presque joyeux sous la neige qui tombe et l'enveloppe comme un linceul, sous les bombes et les obus qui pleuvent sur ses toits, éventrent ses murailles. Il croit en sa cause invincible; il croit en ses remparts imprenables. Il mourra, mais il ne se rendra pas. Il continue ses gardes et ses factions interminables, inutiles. Il prend sur ses 300 grammes de pain, sur ses 30 grammes de viande pour couler des canons qu'il veut à lui, payés de ses deniers. Il espère malgré toutes les puissances naturelles et humaines liguées contre son effort, contre son endurance, malgré la trahison évidente de ses chefs, de ses gouvernants. Il reste pour la guerre à outrance, pour la sortie en masse, pour « la suprême bataille du désespoir ».

Telle était la situation générale quand le gouvernement Trochu-Jules Favre se décida à jouer le dernier acte de sa comédie de défense, si sagement menée depuis le 4 Septembre. Il fallait contenter une dernière fois ces gens-là, ces « trente sous », ces « à outrance », leur démontrer, par une expérience péremptoire, que toute prolongation de la résistance était folie. Trochu fit donc mine, le 19 janvier, de les mener sur Versailles, par Montretout et Buzenval où, après les avoir fait mitrailler et décimer en conscience, (2) il donna comme de coutume le signal de la retraite, abandonnant les positions conquises.

C'était la fin. La capitulation s'annonçait imminente. Le gouvernement ne se donnait même plus la peine de dissimuler. Il réunissait les maires pour leur faire part de l'échéance fatale et, comme les maires regimbaient, Trochu leur conta que c'était bien beau, trop beau déjà que d'avoir tenu cinq mois. Pour sa part, ajoutait-il, « dès le 4 Septembre au soir, il avait déclaré que ce serait

(1) « Le rationnement demande par ces messieurs des signataires de l'*Affiche rouge* se fera naturellement par l'élévation du prix des denrées à mesure qu'elles deviendront plus rares sur le marché. » (G. de Molinari, *Journal des Débats*.)

(2) Nous allons donc faire *recroutailler* un peu la garde nationale, puisqu'elle en veut. — Déposition du colonel Chaper, colonel d'infanterie. Enquête sur le 4 Septembre.

folie d'entreprendre de soutenir un siège contre l'armée prussienne. » (1)

Les conjonctures ne permettaient plus que l'on différât. C'est alors que la Corderie essaya d'un nouveau mouvement, d'une troisième insurrection. Cette fois, l'affaire avait été préparée de longue main, conçue pour que, si elle aboutissait, elle amenât sans conteste l'instauration de la Commune révolutionnaire qui, avec les ressources immenses dont disposait à ce moment encore la Capitale, malgré les dénégations et les mensonges de la « Défense nationale » put être reprise et menée à ses fins la lutte à outrance contre l'envahisseur et ses alliés de l'intérieur. Rien dans la préparation n'avait été livré au hasard. La Commission de vingt-deux membres, qui administrait le Comité central des vingt arrondissements, avait été chargée de désigner cinq de ses membres avec mandat d'organiser l'insurrection en gardant sur ses plans la discrétion la plus absolue, jusqu'au moment de l'exécution. Ces cinq membres, dont le nom est resté tu, jusqu'à présent, furent Sapia, Tridon, Vaillant, Leverdays et un cinquième. Le secret fut si complètement observé que Blanqui lui-même, dont la Corderie s'était intimement rapprochée depuis le 31 octobre, ne fut averti que le matin même par son vieil ami Flotte. Blanqui se montra très contraire. Il disait : Mais, sans doute, vous entrerez à l'Hôtel de Ville comme dans du beurre : ils ne demanderont pas mieux que de vous laisser les responsabilités de la capitulation. Ce en quoi Blanqui, de sens si sûr d'habitude, se trompait.

Blanqui n'en vint pas moins au rendez-vous et s'établit au café de la Garde nationale, face à l'Hôtel de Ville. Delescluze aussi était venu et se trouvait chez un ami, rue de Rivoli. Tandis que Sapia et Vaillant se portaient avec les bataillons conjurés, ceux des Batignolles et de Montmartre notamment, sur la grande place de l'Hôtel-de-Ville, Leverdays se rendait au square Notre-Dame, au parc d'artillerie où il avait mission de s'emparer des canons et de les diriger sur le champ d'opération.

L'issue brute est connue. Pendant qu'à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, Chaudey, l'adjoint de Ferry, parlementait avec les délégués des bataillons, des coups de feu retentissent. Ce sont les mobiles placés derrière les fenêtres préalablement matelassées de la Maison Commune mise tout entière en état de défense par les soins diligents de Chaudey lui-même et de Ferry, qui tirent sur la foule. Les gardes nationaux ripostent ; mais une nouvelle fusillade éclate sur les côtés de la place, prenant de flanc les assaillants. Ce sont des mobiles encore qui tirent en



PORTRAIT DE E. SAPIA  
D'après le photo. au Musée  
Carriériste.

(1) Enquête sur le 4 Septembre. Déposition de Corbon, mar.

toute sécurité des fenêtres des bâtiments de l'Assistance publique. La décharge étend raide mort le courageux Sapia et une trentaine de gardes. Ceux-ci attendent l'artillerie, mais l'artillerie ne vint pas. Le commandant du parc, Treillard fils, a éventé les intelligences nouées par Leverdays dans la place et substitué aux officiers et canonniers circonvenus des hommes sûrs. Leverdays croyant prendre : il est pris. Toute lutte est devenue en conséquence impossible. Les manifestants se replient en désordre vers la rue du Temple. Les gardes nationaux du XX<sup>e</sup>, embusqués avenue Victoria, protègent la retraite, en empêchant par leur feu les molles de sortir de l'Hôtel de Ville.

Ainsi le dernier effort tenté par la Corderie échouait. Libre champ était laissé aux capitulards. Le 27 à minuit, le canon se tut aux remparts. Favre avec Bismarck avaient arrêté les termes d'un armistice de 15 jours qui spécifiait l'occupation des forts par les Allemands et le désarmement des troupes, soldats et mobiles, moins une division. Le 29, au matin, le drapeau de l'étranger flottait sur tous les ouvrages de la défense, hors des murs. Les armes étaient pourtant laissées à la garde nationale. Ni Favre, ni Bismarck ne s'étaient sentis d'humeur et de taille à les lui enlever.

Une des clauses de l'armistice prévoyait en outre la réunion immédiate d'une assemblée, nommée par le pays, pour statuer sur la question unique de la paix ou de la guerre.

Il n'y eut jamais d'élections plus libres a déclaré depuis la réaction. A qui fera-t-on accroire semblable imposture que l'on pût accepter pour libres des élections accomplies sous l'œil et la pression du vainqueur, occupant à ce moment tout ou partie de quarante-trois départements et tenant la capitale sous ses canons?

Les élections eurent lieu le 8 février. La province presque entière répondit : « Paix à tout prix ! » Paris, au contraire, clamait : « Guerre à outrance ! » Et, sur 43 mandataires, à 5 ou 6 exceptions près, dont 2, il est vrai, lamentables : Jules Favre et Thiers (1), ne choisissait que des hommes ayant mandat de se prononcer pour la continuation de la guerre; en tout cas, de ne pas admettre que la paix pût être obtenue au prix de l'intégrité du territoire.

Ces élections — le temps le voulait ainsi — avaient été, du reste, plus politiques et patriotiques que sociales. Paris, mû par un sentiment de fierté un peu puéril, avait d'abord songé à élire ceux qu'il appelait alors les *gloires* : Louis Blanc, qui arriva en tête avec 216.530 voix; Victor Hugo, Edgar Quinet, Henri Martin. Ces hommes avaient été portés sur la liste dénommée des Quatre Comités, dont Blanqui, malgré les efforts de Vaillant, qui se refusa alors lui-même à y être inscrit, avait été écarté par une injure suprême.

(1) Par un miracle renouvelé des beaux temps de l'Empire, M. Thiers qui, la veille de la proclamation officielle, ne groupait pour tout potage que 61.000 voix et n'était pas élu, vit le lendemain ce chiffre atteindre à 103.000.



Blanqui, avec Vaillant, Tridon, Ravvier, Vallès, Lefrançais, trouva place sur la liste élaborée en commun par l'Internationale, la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières et le Comité central des vingt arrondissements. Cette liste, disait l'appel, qui vaut d'être retenu, est « la liste des candidats présentés au nom d'un monde nouveau, par le parti des déshérités... La France va se reconstituer à nouveau; les travailleurs ont le droit de trouver et de prendre leur place dans l'ordre qui se prépare. Les candidatures socialistes-révolutionnaires signifient : dénégation à qui que ce soit de mettre la République en discussion; affirmation de la nécessité de l'avènement politique des travailleurs; chute de l'oligarchie gouvernementale et de la féodalité industrielle. » De cette liste, cinq noms l'emportèrent : Garibaldi, Gambon, Malon, Félix Pyat, Tolain, parce qu'ils avaient été et s'étaient laissés porter concurremment sur la liste des quatre Comités. Blanqui n'obtint que 52.000 voix, les suffrages de ceux-là qui avaient dit *non* au plébiscite du 3 novembre, et qui devaient être bientôt les soldats de la Commune.

#### PARIS HORS LA LOI

Le 12 février, la nouvelle Assemblée se réunissait à Bordeaux.

A ce moment nous touchons à une sorte de ligne de faite. Deux versants, ou pour parler sans image, deux solutions: l'apaisement ou la guerre civile. Paris et la province iront-ils à une réconciliation, à une entente obtenue au prix de concessions mutuelles et de garanties réciproques? S'engageront-ils, au contraire, dans les voies qui mènent aux conflits irrémédiables, aux duels furieux et sanglants?

Une solution était en somme aussi possible que l'autre.

Ce fut l'Assemblée nationale qui, arbitre, maîtresse de l'heure, décida contre le vœu même de la province qui certainement — elle le prouva ensuite pendant la lutte et après la lutte — eût certainement reculé d'horreur si elle avait su où l'entraînaient les haineux et les fourbes auxquels elle avait confié son destin. Elle aiguilla sans hésiter vers la guerre, la rendit inévitable.

Paris, tout nerfs, dans l'état de surexcitation morbide où il se trouvait alors plongé, comprit de suite, vit clair. Ce que n'avait pu faire en six mois la « Défense nationale », malgré les fautes, les défaillances, les trahisons accumulées, l'Assemblée nationale le fit en un jour. En un jour, elle dessilla les yeux des plus aveugles, les rangea du côté de ces clairvoyants trop rares qui, au 8 octobre, au 31 octobre, au 22 janvier, seuls avaient vu, pressenti, deviné.

Le spectacle qui se déroulait à Bordeaux ne souffrait plus en effet qu'on s'y trompât. Il justifiait par trop toutes les craintes, toutes les prédictions émises pendant le siège par les socialistes, par les révolutionnaires, par les hôtes de la Corderie et toutes les colères et toutes les révoltes.

C'était bien cela. Le Prussien payait au capitulaire le prix de sa lâcheté. Les deux comperes s'entendaient pour le partage des dépouilles. A moi, disait le capitalisme allemand, les lambeaux de chair vive arrachés à la France qui s'en peut bien passer, et les cinq milliards que vont, sou à sou, suer les ouvriers et les paysans. A toi, capitalisme français, la République livrée, le pouvoir abandonné, la permission de toutes les restaurations et de toutes les réactions, en vue de la protection et de la consolidation indéfinie de ton royaume. A l'annonce de la ratification des clauses de ce honteux marché, un haut-le-cœur secoua Paris. Il réfléchit que, sans doute, ils n'avaient pas en tort ceux de la Corderie et d'ailleurs qui, aux jours du siège, avaient pensé que l'intégrité de la patrie comme le maintien de la République résidaient dans la rébellion audacieuse, dans la main-mise sur le pouvoir et presque tout entier, sauf un quarteron de boursicotiers et de rentiers, il se sentit incliné enfin à l'acte qu'il aurait dû accomplir six mois plus tôt pour son salut, le salut du pays et de la République.

Coup sur coup, de Bordeaux lui parvenaient ces nouvelles accablantes et et sinistres, croyables à peine : sur 750 députés à l'Assemblée nationale, 150 monarchistes d'origine, au bas mot, dont deux princes de la maison d'Orléans, Thiers, le massacreur de Transnonain, l'ancien factotum de Louis-Philippe, le bourgeois de toujours, incarnation la plus complète de l'astuce et de la férocité des classes dirigeantes, nommé chef du Pouvoir exécutif, maître absolu pour le quart d'heure, après Guillaume, après Bismarck : tout ce monde : chef de l'Exécutif, ministres, députés réacs se ruant à la paix, étouffant la protestation des représentants des provinces annexées, des élus des grands centres, des villes républicaines et des parisiens surtout traités en pestiférés, en aliénés et en factieux, Garibaldi outragé : quoi encore ? Ses portes à lui, Paris, ouvertes à l'ennemi qui avait exigé de la platitude bourgeoise et rurale cette abdication dernière. Nul ménagement, nulle précaution, nulle sollicitude pour la noble cité qui avait tant souffert et qui souffrait encore dans son esprit, comme dans sa chair. Des Français, des compatriotes, des frères auraient songé à bander ses plaies, panser ses blessures, soulager ses misères. Des Français, mais pas ces ruraux, revenants d'un autre âge, légitimes héritiers de la Chambre introuvable de 1820, domestiqués, conduits par l'Eglise. Que parlez-vous de baume sur les blessures et les plaies ? C'est du vitriol qu'ils y vont verser pour les aviver et les envenimer. Par la loi sur les échéances, ils acculent tous les commerçants parisiens à la faillite : par la loi sur les loyers ils jettent à la rue, après leurs dernières hardes, leurs derniers meubles saisis, tous les travailleurs : ouvriers, employés, petits façonniers, boutiquiers, 150.000 à 200.000 familles. Mieux encore, ils projettent d'enlever au garde national, sa solde, c'est-à-dire son morceau de pain. Crève, peuple de Paris, mais que le droit propriétaire soit sauf. Enfin, la grande ville perdait son rang, ses prérogatives de capitale : l'Assemblée

nationale décidait définitivement de fixer son siège hors de ses murs.

Autant de résolutions, autant de votes, autant de démonstrations de l'Assemblée, autant de soufflets sur la face de Paris, autant d'attentats contre son droit, ses libertés, son existence même.

Comment n'aurait-il pas vu clair maintenant, le patriote tout bête et tout simpliste qui avait dit « les Prussiens d'abord », et de même le républicain, le républicain tout court, sans épithète, mais qui estimait pourtant qu'au 4 septembre, par la déchéance, quelque besogne avait été accomplie, utile et salubre, glorieuse pour la France et de conséquences fécondes.

Au patriote, les héros de la « Défense nationale » montraient, triomphateurs modestes, le pays éventré, la frontière reculant du Rhin jusqu'aux Vosges, l'occupation du tiers du sol français consenti à l'envahisseur en garantie du paiement de l'indemnité de 5 milliards, Paris enfin que l'ennemi n'avait pu enlever de vive force, qu'il n'avait pu que cerner et affamer, ouvert à ses cohortes défilant militairement dans ses grandes avenues de l'Ouest, sous son arc de triomphe de l'Étoile.

Au républicain, l'Assemblée nationale se présentait elle-même, ramassés le plus extraordinaire et le plus répugnant de toutes les friperies du passé, de tous les fantômes des régimes déchus, de tous les légitimistes et orléanistes sortis de leurs gentilhomnières, pourvus de la bénédiction papale, de tous ces ruraux n'ayant qu'une peur : la peur des villes et de Paris capitale; qu'une haine : la République, et décidés, toute honte bue, à se réfugier sous la botte du Prussien pour, de connivence avec lui, étrangler la Gueuse et restaurer sur le trône des aïeux ou l'Henri V à l'oriflamme fleurdelysée ou l'un de ces Orléans déjà arrivés dans les fourgons de Coblenz.

Patriote, républicain, rejoignaient, pour le moment du moins, le socialiste et le révolutionnaire du siège et allaient faire bloc avec lui. Paris, dans son unité, se dressait enfin pour la République et, contre l'ennemi extérieur et contre l'ennemi intérieur, prêt à un 31 octobre ou à un 22 janvier victorieux.

Choc en retour, réflexe fatal.

Mais ce réflexe, que certains socialistes avaient escompté, dans lequel ils avaient mis leur espoir suprême, quelqu'un autre aussi, peut-on dire aujourd'hui, l'avait pressenti et déjà l'escomptait pour une besogne toute différente.

Ce quelqu'un, c'était la fraction la plus consciente de la réaction, la tête de la bourgeoisie, les républicains félons de la « Défense nationale » qui ne pardonnaient malgré tout pas à Paris sa résistance héroïque et de les avoir percés à jour, rejetés et flétris au pied des urnes, quand, de leur bande, il ne laissait passer que le seul Jules Favre, dernier de la liste. Et au-dessus d'eux, plus qu'eux, le nouveau chef du Pouvoir exécutif, le vieux forban et massacreur d'antan, Thiers, persuadé dans sa logique de Tamerlan bourgeois que les temps étaient propices d'une abondante saignée prolétaire, pour permettre

a sa classe de conclure un pacte nouveau avec le pouvoir, la souveraineté politique et économique. De là, les provocations délibérées, voulues, le plan ferme d'acculer Paris à l'insurrection, à la lutte pour le saigner, saigner son prolétariat, le mettre pour 10 ans, pour 20 ans, pour toujours, s'il se pouvait, hors de combat.

La pensée maîtresse de Thiers, prenant en main la direction des affaires, fut — il suffit à cet égard de consulter son témoignage lors de sa déposition devant la Commission d'enquête sur l'Insurrection du 18 Mars — « faire la paix et soumettre Paris ».

Soumettre Paris : qu'entendait-il par là ? Est-ce que, par hasard, Paris était en révolte quand le géomé malfaisant de la machinerie où il avait opéré pendant toute la durée du gouvernement de la « Défense nationale » passa enfin à la barre, grimpa sur la scène, au premier plan. Paris alors était calme, recueilli; il attendait. Il avait subi l'affront suprême, l'affront immérité de l'occupation prussienne; il l'avait subi sans recourir aux armes, se dévouant une fois encore pour cette France qui le méconnaissait, le désavouait et l'abandonnait, payant de son honneur, après avoir payé de son sang, de ses privations, de ses souffrances. Une indignation le travaillait sans doute, une anxiété le poignait; mais il n'en était pas encore aux résolutions viriles, aux démarches irrévocables. Une attitude générale conciliante et humaine, une politique du nouveau chef de l'Etat, nettement orientée dans le sens républicain, et la guerre civile était conjurée. Le calme renaissait, les passions s'apaisaient, les blessures se cicatrisaient et les événements prenaient un autre cours dans la paix, le travail revenus.

Qu'il en eût mieux valu ainsi, ou moins bien : là n'est pas la question. Nous constatons, nous ne discutons pas.

Mais Thiers et l'Assemblée nationale écartèrent délibérément toute solution conciliatrice. Le sort en était jeté. Ils pensaient tenir leur proie et n'entendaient pas la lâcher. Ils voulaient se baigner dans le sang de leurs compatriotes, en boire à coupe pleine, mener au mur ce prolétariat qui, un instant, les avait fait trembler et qui, par les voies révolutionnaires ou légales, ne cesserait plus désormais de menacer leurs rapines et d'inquiéter leur domination.

La paix avec l'Allemagne dans le sac, Thiers aborda donc d'arrache-pied la deuxième partie de son programme : la soumission de Paris.

Tout d'abord, il semble que le chef de l'Exécutif ait espéré besogner de loin. Il aimait mieux ça, risquant moins ainsi pour sa propre peau. Il avait nommé d'Aurelle de Paladines, général de sacristie comme Trochu, au commandement en chef de la garde nationale, lui donnant, comme mot d'ordre, de s'entendre avec Vinoy, gouverneur, et Valentin, ancien colonel de gendarmerie impériale, promu préfet de police, pour, de concert, désarmer Paris, lui enlever ses canons d'abord, ses fusils ensuite, s'il se pouvait.



LES ÉLECTIONS DE 1871.

D'après un document du Musée Carnavalet.

Avec des procédés de pandour bonapartiste, Vinoy, qui n'avait que faire de d'Anrelle, commença à taper dans le tas, apostrophant la population parisienne en des affiches qui fleuraient les mitraillades de juin et de décembre, supprimant tous les journaux : *Vengeur*, *Cri du Peuple*, *Mot d'Ordre*, *Père Duchêne*, *Caricature*, *Bouche de Fer*, qui parlaient trop haut et trop ferme, cela, au nom d'un état de siège auquel il n'assignait aucun terme.

Mais les reîtres seuls, de sottise trop épaisse et de brutalité trop crue, restaient impuissants. Thiers sentit alors la nécessité d'opérer en personne et, pour cela, de se rapprocher de Paris, de venir sur place. Il s'appliqua à décider l'Assemblée. Celle-ci avait peur, se refusait. Thiers dépensa des trésors de diplomatie pour la convaincre. Comme pis-aller, elle consentait à se transporter à Fontainebleau, à peine rassurée par les 80 kilomètres qui l'auraient ainsi séparée de la capitale. Mais Fontainebleau n'agréait pas au chef de l'Exécutif. Il voulait Versailles. Et pour quelles raisons ? Pour les raisons indiquées dans sa déposition à la Commission d'enquête, et où se révèle tout net son plan de massacre. Il se disait et il disait : « On m'avait parlé de Fontainebleau comme d'une ville où l'Assemblée nationale pourrait siéger en sûreté. Je lis observer que nous serions séparés par quinze lieues et par toute l'épaisseur de Paris de la position de Versailles, la seule vraiment militaire : que si les réserves chargées de garder l'Assemblée étaient obligées de partir de Fontainebleau pour se rendre au lieu du combat, la distance serait bien grande et la position des plus mauvaises : qu'il fallait aller à Versailles même et, de là, tâcher de rester maîtres de Paris. Cet avis prévalut auprès de l'Assemblée et nous vinmes, en effet, nous placer à Versailles ».

Rendez-vous avait été pris par l'Assemblée pour le 19 dans cette localité. Quand à Thiers, il se portait de sa personne et immédiatement — c'était le 16 — à Paris et se préparait, sans tarder, à tenter son coup.

Quelle était en ces jours la situation exacte de la Grande Ville ? quelles pensées, quels sentiments y dominaient ? quels courants s'y dessinaient ? quelles forces organisées et cohérentes s'y groupaient en vue d'une résistance, d'une action que l'on sentait de plus en plus inéluctable et prochaine ? Il y a lieu de remonter pour cette explication jusqu'au lendemain même du siège, au début de février.

Après les élections générales, la réunion de l'Assemblée nationale, le Comité central des vingt arrondissements s'était dissous ou presque. Contre l'avis de plusieurs, qui prévoyaient justement l'inévitable réveil de la colère populaire au jour de la désillusion et de la trahison avérée et que la bataille restait plus que jamais à livrer et à gagner dans Paris, les éléments révolutionnaires les plus ardents et les plus qualifiés, cédant à l'inspiration de Blanqui, s'étaient portés à Bordeaux. Blanqui avait cru qu'il était possible de jeter l'Assemblée nationale par les fenêtres et il se consuma sans profit dans cette tentative vaine. Les autres éléments de la Corderie, les éléments plus

spécifiquement ouvriers, auxquels leurs ressources interdisaient le déplacement, étaient rentrés pour leur part dans leurs quartiers respectifs, dans leurs bataillons.

Ce fut ainsi, très naturellement, que les éléments plus modérés, plus incertains, groupés dans la garde nationale, prirent le dessus et orientèrent le mouvement. La garde nationale, expression armée de l'ensemble de la population, redevint dans cette période confuse et intermédiaire le confluent de toutes les rancœurs, de toutes les irritations, de toutes les passions, de toutes les exaltations à la fois patriotiques, républicaines et socialistes.

Dans ce milieu plus vaste, plus atténué par suite, une idée dominait au-dessus de toutes autres, à savoir que la République, voulue par Paris dès l'empire, contre la province, conquise par Paris de haute lutte au 4 septembre, en dehors de toute ingérence de la province, était menacée dans son existence même et par cette province et par son Assemblée de ruraux réunie à Bordeaux. Paris avait une mission, mission historique s'imposant à lui d'honneur et à laquelle il ne pouvait forfaire : mission de conserver, de sauvegarder cette République et ainsi de prendre, jusque sur ses vainqueurs allemands, une sorte de revanche en leur infligeant le voisinage et la menace contagieuse d'un régime politique supérieur au leur. Or, pour maintenir, implanter la République il importait avant tout que Paris, gardant ses fusils et ses canons demeurât en situation d'assumer, si besoin était, le rôle de sentinelle vigilante de l'idée nouvelle et du fait acquis. Il fallait donc que la garde nationale ne fût pas désarmée, qu'après comme pendant le siège elle restât la force armée ou plus simplement la force.

Les patriotes purs, par une aberration étrange, mais compréhensible en ces temps, croyaient aussi que Paris ainsi fait pouvait incontinent reprendre la lutte contre l'envahisseur, que, délivré des gouvernants qui l'avaient dupé, des généraux qui l'avaient trahi, des Favre et des Trochu, des Simon et des Ducrot, il se trouvait en mesure, avec sa garde nationale, de reprendre la guerre et, la France du Centre et du Midi encore incertaine aidant, de rejeter le Prussien par delà le Rhin. Espoir chimérique, hallucination folle, mais qui s'explique devant une paix conclue sans combat, sans que l'effort possible, imploré par ceux mêmes qui s'offraient prêts d'avance à tous les sacrifices ait été fourni, sans que Paris ouvrier et révolutionnaire ait pu donner sur le champ de bataille la mesure de sa vaillance et de sa valeur.

Voilà les idées divergentes, les tendances multiples sinon contradictoires, car elles se reconciliaient et se conjugaient dans l'identité du but poursuivi, qui présidèrent à la reconstitution des cadres de la garde nationale et à la formation de son Comité central. Ce sont ces idées, ces tendances qui s'accusèrent aux grands meetings du Waux-Hall, solidarisant pour un instant dans une volonté commune et une résistance commune, la presque unanimité de la population parisienne et qui donnèrent au mouvement à côté de la caractéris-

tique socialiste qu'il conservait néanmoins et qui bientôt allait redevenir la dominante, la double caractéristique républicaine et patriotique.

Quelques précisions sont ici nécessaires puisque en somme, au 18 mars, le Comité central de la garde nationale devait occuper le devant de la scène et que ce Comité, avec des avatars divers et des fortunes plus ou moins heureuses, ne cessa pas de jouer un rôle dans les événements jusqu'à l'écrasement définitif de la Révolution.

La première réunion de la garde nationale se produisit au Cirque d'Hiver, le 6 février, sous la présidence de Courty, négociant au H<sup>e</sup>. L'affluence y avait été grande et une deuxième réunion y fut décidée qui se tint au Waux-Hall, dans la soirée du 15 février. L'idée de fédérer tous les bataillons de la garde nationale s'y fit jour spontanément de toutes parts et une Commission fut nommée, chargée d'élaborer les statuts de la nouvelle Fédération. Commission composée d'inconnus, qui tirés de l'anonymat un jour devaient y retomber le lendemain.

Le 21 février, au Waux-Hall, troisième réunion, 2.000 délégués sont présents, qui, à l'unanimité, adoptent cette résolution : « La garde nationale proteste par l'organe de son Comité central contre toute tentative de désarmement et déclare qu'au besoin elle y résistera par les armes ». Après quoi, les 2.000 délégués se rendent en masse à la manifestation organisée à la place de la Bastille, entraînant avec eux sur leur passage mobiles et soldats.

Manifestation grandiose qui se reproduisit plus grandiose encore les jours suivants. Un drapeau rouge avait été fixé par un intrépide, tout en haut de la colonne, dans la hampe tenue par la main du Génie. Les bataillons de tous les quartiers populaires défilèrent successivement, tambours et drapeau en tête, attachant à la grille, déposant sur le piédestal du monument des couronnes d'immortelles. L'armée y vint aussi, des compagnies, des régiments bientôt, avec leurs sous-officiers, parfois des officiers. Les préliminaires de paix arrêtés entre Bismarck et Thiers étaient connus. On savait le projet de traité, ses clauses honteuses, l'entrée imminente des Prussiens dans la capitale et la protestation indignée gagnait de la garde nationale la mobile, de la mobile l'armée. Les troupes envoyées par Vinoy pour surveiller ou dissiper les manifestants fraternisaient avec eux.

Le 26, on crut que l'entrée des Prussiens était pour la nuit et sans qu'un mot d'ordre ait été donné, 40.000 hommes, de minuit à 4 heures du matin, remontèrent en armes l'avenue des Champs-Élysées et de la Grande-Armée marchant à la rencontre de l'ennemi. Les Prussiens ne vinrent heureusement pas : ce n'était qu'une alerte ; ils ne devaient entrer, au nombre de 30.000, que le 1<sup>er</sup> mars, ainsi que l'indiqua le 27 par affiche, Picard, ministre, parlant au nom du Gouvernement. Ce répit laissait donc aux délégués du Waux-Hall le temps de consulter leurs compagnies. Or, presque toutes, certaines à l'unanimité, se prononcèrent pour la prise d'armes. Une catastrophe affreuse était à



redouter. Un seul coup de fusil tiré sur les Prussiens et ce pouvait être, c'était sûrement les hostilités recommençant, la guerre des rues, Paris à feu et à sang. Ici, ce qui restait du Comité central des vingt arrondissements, avec le Conseil fédéral de l'Internationale et la Fédération des Chambres syndicales, bref les socialistes intervinrent. Ils remontrèrent à la garde nationale l'inutilité, la folie d'une pareille aventure. Nous nous souvenons, insistaient-ils, des lugubres journées de juin. Toute attaque aujourd'hui comme alors ne servirait qu'à désigner le peuple aux coups des ennemis de la Révolution qui noieraient les revendications sociales dans un fleuve de sang.

Cette voix fut entendue. Le Comité provisoire de la garde nationale se rangea à cet avis, le seul sage, le seul admissible dans les circonstances. Même il le fit crânement et en reconnaissant son erreur première. Par affiche il disait : « Le Comité central, qui avait émis une opinion contraire, déclare qu'il se rallie à la résolution suivante : Il sera établi, tout autour des quartiers que doit occuper l'ennemi, une série de barricades propres à isoler complètement cette partie de la ville. Les habitants de la région circonscrite dans ces limites devront l'évacuer immédiatement. La garde nationale, de concert avec l'armée, formée en cordon tout autour, veillera à ce que l'ennemi, ainsi isolé sur un sol qui ne sera plus notre ville, ne puisse, en aucune façon, communiquer avec les parties retranchées de Paris. Le Comité central engage donc toute la garde nationale à prêter son concours à l'exécution des mesures nécessaires pour arriver à ce but, et éviter toute agression, qui serait le renversement immédiat de la République. »

Cette consigne fut strictement obéie. Son observation parait à un grand danger. Elle affirmait aussi la force et le crédit grandissants de la nouvelle institution, de ce Comité provisoire de la garde nationale qui, en des minutes particulièrement tragiques, se substituait au gouvernement, parlait sans détours, honnêtement, franchement à la population, l'apaisait, l'inclinait vers une attitude à la fois digne et sage.

Le Guillaume de Prusse, devenu empereur d'Allemagne, et qui, par deux fois, avait pénétré dans Paris dans des circonstances identiques, en 1815 et 1871, put juger mieux qu'aucun du contraste éloquent qu'offrirent les deux occupations. En 1815, les boulevards firent fête aux vainqueurs de Napoléon, accueillis avec des bouquets, des sourires et des baisers par les femmes de la haute : monde ou demi-monde. Nulle réserve, nul regret chez les classes dites supérieures ; l'indifférence tout au plus chez les gens du peuple. En 1871, c'est une ville morte qu'entrevirent les Prussiens demeurés cantonnés, selon la lettre de la convention, entre la Seine, la place de la Concorde, la rue du Faubourg-Saint-Honoré, l'avenue des Ternes, n'osant pas pousser au-delà, ne le pouvant pas. Les rues étaient désertes, les devantures des magasins et boutiques baissées avec la mention « fermé pour cause de deuil public », des drapeaux noirs flottaient sur tous les édifices nationaux et communaux, à nombre de

fenêtres de maisons particulières. La tristesse et l'angoisse se peignaient sur tous les visages. Partout le silence, la désolation. Les témoins oculaires de cette scène sont unanimes dans leur description. Le soir, disent-ils, Paris revêtit une physionomie sinistre. Pas une lumière, pas une voiture : ni fiacre, ni omnibus ; aucun théâtre, aucun lieu de plaisir n'ouvrit ses portes ; aux mairies seulement parlèrent les orateurs populaires, réconfortant leur auditoire. Paris, fidèle aux prescriptions du Comité central de la garde nationale, avait donc bien fait le désert autour de ses vainqueurs. L'occupation ne dura que soixante-douze heures. Le 3 mars, les Prussiens se retiraient honteux et furieux d'avoir si ridiculement triomphé.

En ces quelques journées le Comité central avait conquis une autorité vraiment extraordinaire. En contraste à la désaffection du gouvernement, à son abandon, à son indifférence mauvaise, la grande ville l'avait jugé comme le seul interprète autorisé de ses sentiments, le gardien jaloux de son honneur, le préposé vigilant et ferme à sa sécurité matérielle. Mais en ces journées, il n'avait pas conquis seulement une autorité accrue, il avait conquis aussi ou plus exactement reconquis ses canons, les canons de la garde nationale. Comment ? En enlevant, en sauvant les 400 bouches à feu oubliées par le gouvernement, par Vinoy au Ranelagh, au parc de la place Wagram, c'est-à-dire dans la zone que devait occuper le lendemain l'armée ennemie, ou à deux pas de cette zone, à portée de sa main. En une après-midi, le déménagement fut accompli de ces belles pièces coulées avec l'argent des souscriptions populaires, marquées sur la culasse au chiffre des bataillons, leur propriété légitime. Tout le monde s'y mit : hommes, femmes et enfants, chaque bataillon reprenant les siennes, les hissant à force de bras jusque sur les plateaux de Belleville et de Montmartre.

Il ne restait donc plus à la Fédération de la garde nationale qu'à s'organiser définitivement pour devenir maîtresse incontestée de la situation, arbitre des destinées de la ville. Ce fut l'œuvre à laquelle elle procéda sans plus tarder. Le 3 mars eut lieu une nouvelle réunion des délégués, celle-ci décisive, où à côté des représentants du Comité central siégeaient les représentants d'une autre organisation similaire, le Comité fédéral républicain, venus pour traiter d'une fusion complète. Les statuts furent votés, statuts de la « Fédération républicaine de la Garde nationale ». Ces statuts, disaient dans une déclaration préalable : « La République, étant le seul gouvernement de droit et de justice, ne peut être subordonnée au suffrage universel, qui est son œuvre. La garde nationale a le droit absolu de nommer tous ses chefs et de les révoquer dès qu'ils ont perdu la confiance de ceux qui les ont élus. » C'était l'affirmation essentielle que Varlin souligna par la résolution suivante d'application immédiate : « La garde nationale entend revendiquer le droit absolu de nommer tous ses chefs et de les révoquer dès qu'ils ont perdu la confiance de ceux qui les ont élus. Et pour affirmer par un acte cette revendication, l'Assemblée décide que

les chefs de tous grades devront être soumis immédiatement à une nouvelle réélection. » Les articles des statuts adoptés ensuite réglèrent l'organisation et la composition de l'Assemblée générale des délégués, du Cercle de bataillon, du Conseil de légion et du Comité central.

À la séance qui suivit, 13 mars, les délégués de chaque arrondissement se présentèrent avec des pouvoirs en règle, légalisés par la signature du sergent-major des compagnies. 215 bataillons sur 270, soit les quatre cinquièmes, avaient adhéré. Garibaldi fut acclamé général en chef, Faltot et Jaclard désignés chefs de la légion, Charles Lullier colonel d'artillerie. Ces quatre hommes constituaient la Commission d'exécution chargée de parer à toutes les éventualités.

Paris, à cette heure, s'identifiait donc réellement avec sa garde nationale, appuyée sur ses fusils et sur ses canons, et il est permis de dire qu'on ne vit jamais peut-être pénétration plus complète de l'élément militaire et de l'élément civil, un groupement aussi vaste et aussi méthodiquement organisé de soldats-citoyens.

C'est à cette force que Thiers rendu sur place décidait de s'attaquer : c'est cette force qu'il résolut de désarmer, en lui soustrayant ses canons pour débiter : les fusils viendraient en seconde ligne.

Les canons, nous en avons touché un mot plus haut, appartenaient, à n'en pas douter, à la garde nationale. Celle-ci les avait payés de ses deniers. Chaque bataillon, au cours du siège, avait voulu ses bouches à feu et, pour ce, avait ouvert dans ses rangs une souscription. Le bourgeois avait donné sans doute ; mais le travailleur aussi, autant, sinon davantage. Payées de ses deniers, ces pièces appartenaient encore à la garde nationale, en ce sens qu'elle venait de les sauver de la mainmise prussienne. 400 d'entre elles, nous l'avons dit, avaient été, par scandaleuse incurie oubliées, dans le périmètre que devaient occuper les Prussiens et c'étaient les bataillons fédérés qui, à la dernière minute, de Passy et de la place Wagram les avaient ramenées dans les lignes françaises.

Thiers, les généraux, n'en déclaraient pas moins que ces canons revenaient à la nation, c'est-à-dire à eux et que les Parisiens, en gardant un bien qui n'était pas leur, se rendaient coupables de vol.

De ces canons, les uns avaient été conduits au parc Montceau, d'autres à la place des Vosges, le plus grand nombre hissés au Buttes-Chaumont, à Belleville, à Montmartre, dont à ce moment ils couronnaient les hauteurs. À Montmartre des tranchées même avaient été creusées sur la butte par les soins d'un Comité spécial qui siégeait salle Robert, au n° 6 de la rue des Rosiers, et qui s'était formé — le point est à retenir — en dehors de la Fédération et de l'influence du Comité central.

## LE DIX-HUIT MARS

Le 15, le 16, le 17 quelques tentatives furent faites par le gouvernement, moitié par persuasion, moitié par ruse et violence pour s'emparer de certains de ces parcs improvisés, notamment de celui de la place des Vosges et aussi de Montmartre. Ici, le maire, Clémenceau avait cru devoir s'entremettre et se flattait d'aboutir à une solution à l'amiable. Il parut même un instant avoir cause gagnée, mais finalement en resta pour ses frais. Les bataillons transigeaient en effet parfois, mais pour se raviser bientôt.

C'est alors que Thiers, outré de ces échecs successifs, talonné par les gens d'affaires qui ne cessaient de lui répéter : « Vous ne ferez jamais d'opérations financières, si vous n'en finissez pas avec tous ces scélérats, si vous ne leur enlevez pas les canons. Il faut en finir et alors on pourra traiter d'affaires (1). » Thiers donc, se résolut à trancher dans le vif. Dans la journée du 17, il réunit les ministres, leur communique son plan et donne des ordres aux généraux. Ceux-ci devaient assembler leurs troupes pendant la nuit et, dès avant le jour, les diriger sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville pour enlever de force les pièces convoitées. Vinoy était chargé de diriger en chef l'opération. Quant à la garde nationale, celle des quartiers bourgeois, Thiers, peu confiant, préférait la laisser au repos et se contentait d'informer son général, d'Aurelle. En même temps, le chef de l'Exécutif préparait une proclamation à la population parisienne, proclamation odieuse qui criait toute la bassesse de sa politique, toute la haine et tout l'effroi que lui inspirait Paris ouvrier et républicain.

La proclamation dénongait d'abord l'ennemi, ce Comité occulte, anonyme, le Comité central de la garde nationale que chacun connaissait bien pourtant. Elle signalait la stagnation des affaires, l'impossibilité de leur reprise tant que les hommes de désordre domineraient, retiendraient « les canons dérobés à l'État » ; elle continuait par cette menace non dissimulée : « Dans votre intérêt même, dans l'intérêt de votre cité, comme dans celui de la France, le gouvernement est résolu à agir. Les coupables qui ont prétendu instituer un gouvernement vont être livrés à la justice régulière », ce qui signifiait aux conseils de guerre, et après un salut cynique à la République appelée à bénéficier « elle-même » tout d'abord de l'opération, elle concluait par cette constatation au moins risquée, comme l'événement n'allait pas tarder à le démontrer : « Il faut à tout prix et sans un jour de retard, que l'ordre, condition de votre bien-être, renaisse entier, immédiat, inaltérable. »

À l'aube, les passants pouvaient lire cette proclamation sur tous les murs. Elle était de bonne encre et de provocation grossière, digne en tout point

(1) Enquête sur l'insurrection du 18 mars. — Déposition Thiers.



de la signature Morny ou Saint-Arnaud. Un seul défaut, c'est qu'elle annonçait un triomphe qui ne vint pas. En place de la victoire, c'est la défaite que les bandits et les fourbes eurent à enregistrer.

A Montmartre, les troupes, 3,000 hommes, conduites par les généraux Susbielle, Lecomte et Paturel, avaient bien pu gravir les pentes, enlever les sentinelles, abattre deux ou trois gardes nationaux surpris et un instant mettre la main sur les pièces. Mais au bruit de la fusillade, les gardes nationaux de la Butte, les habitants s'étaient réveillés. Hommes, femmes, enfants descendaient dans la rue, entraient en contact direct avec la troupe, la pressant, l'enveloppant, la désarmant, la convainquant qu'elle ne pouvait tirer sur le peuple. Et alors ce fait étrange s'était produit : les soldats du 88<sup>e</sup> de ligne s'étaient retournés contre leurs chefs, les avaient fait prisonniers et, croisés en l'air, avaient fraternisé avec la foule. Fédérés, soldats, hommes et femmes se serraient les mains, s'enlaçaient, s'embrassaient en pleurant : ce fut une minute inoubliable.

Ainsi, victorieux à 3 heures, Lecomte était à 8 heures vaincu et prisonnier. Son chef, Susbielle, qui n'avait su ou voulu lui prêter main-forte en temps utile, dégringolait avec ses propres bataillons les pentes de la Butte et se repliait sur la ligne des boulevards extérieurs. Les canons abandonnés restaient au peuple qui les réinstallait, triomphant, sur les hauteurs.

Au bas de la rue Houdon, les chasseurs à cheval refusaient également de charger la foule. A 9 heures, Vinoy, qui prudemment surveillait les opérations sur le boulevard de Clichy, sonnait la retraite, perdant en route son képi, dit-on. C'était la débâcle.

Les choses se passèrent à peu près de même du côté de Belleville, avec cette différence que le général Faron, plus prudent que Susbielle et Lecomte, n'engagea pas ses troupes à fond et put se retirer sans laisser de transfuges dans les rangs populaires.

Dès 9 heures, Thiers, en permanence à l'État-Major, savait la fatale nouvelle, l'insuccès, l'échec sur toute la ligne. Dès lors, la journée lui parut irrémédiablement compromise. Seulement, en homme de décision prompt qu'il était tout au moins, son parti fut pris incontinent. Ce parti consistait à abandonner Paris de suite, à sortir de l'enceinte, entraînant derrière sa personne généraux, ministres, fonctionnaires. Il le fallait. Il fallait surtout, sans perdre une minute, donner de l'air aux régiments, si on ne voulait s'exposer à les voir fondre comme neige au soleil, se dissoudre dans le milieu agité et brûlant qu'était Paris, rejoindre dans la rébellion le 88<sup>e</sup>. La laisser dans la fournaise, c'était pousser soi-même l'armée à faire cause commune avec le peuple.

Cette conception d'une retraite, en vue de la préparation d'un retour offensif, était du reste familière au chef de l'Exécutif. Au 24 février 48, il en avait soumis le plan au roi Louis-Philippe qui refusa. Depuis, l'exemple du maréchal Windichgraetz, sortant de Vienne et y rentrant victorieusement quel-

que temps après, était venu fortifier la bonne opinion qu'il avait de cette tactique.

Il proposa donc. Les ministres résistaient. Il passa outre. Il convainquit les généraux; et c'était l'essentiel. « Je suis soldat, dit Vinoy, commandez. » Et l'ordre fut donné aux troupes de se replier sans combat, derrière la Seine, sur la rive gauche, pour commencer.

Cependant d'Aurelle de Paladines faisait battre à revers de bras le rappel et la générale dans tous les quartiers du Centre invitant les bourgeois à se saisir de leurs armes avec résolution et à se joindre aux troupes régulières « pour rétablir le régime des lois, sauver la République de l'anarchie ». Thiers qui, semble-t-il, n'avait guère confiance en cette ultime ressource, y alla néanmoins aussi de sa proclamation « aux gardes nationaux de Paris », leur demandant de se lever pour défendre d'un commun accord la Patrie et la République contre les représentants des « doctrines communistes » qui se disposaient « à mettre Paris au pillage et la France au tombeau. »

De fait, les bourgeois restèrent terrés chez eux, malgré tant et de si véhémentes adjurations. Les conservateurs, les défenseurs de l'ordre et de la propriété, les amis du gouvernement, s'il y en avait à ce moment dans la capitale ne bougèrent pas ou presque, puisque là où on espérait 15 ou 20.000 hommes, on en réunit péniblement 500. L'épreuve était décisive et Thiers ne songea plus qu'à déguerpir par les voies les plus rapides. Il évacua le premier, laissant derrière lui l'ordre d'évacuer complètement et immédiatement, d'évacuer Paris, les forts du sud, Courbevoie, même le Mont-Valérien et de rabattre toutes les troupes sur Versailles.

Il était temps. Les appréhensions du fuyard correspondaient à la réalité vraie. Ceux qui ont vu, de leurs yeux vu, parmi les observateurs avisés, les régiments s'acheminant sur Versailles, traînant le pas, injuriant les gendarmes qui les encadraient, en ont gardé une impression qui montre combien la Révolution était plus victorieuse qu'elle ne le supposait.

M. Hector Pessard, un intime et un confident de Thiers, a écrit sur cette retraite une page qui fait image. « Sur la route de Versailles, dit-il, M. Thiers bat en retraite devant l'insurrection, tandis que des bandes en désordre, poussées par la gendarmerie, représentent ce qui reste de l'armée française. A mesure que la nuit tombe, l'immense troupeau humain se fait plus rétif. Dans l'ombre qui noircit tout, la couleur des uniformes s'efface. On se croirait au milieu de bataillons de fédérés. Par quel prodige, ces hommes à la mine insolente et à l'allure rebelle ne se retournent-ils pas, fusillant, avant de regagner Paris, les voitures qui emportent le gouvernement ? Sur les flancs de la colonne, la rage au cœur, humiliés et indignés, les officiers feignent de ne pas entendre les propos malséants. Ils ont le sentiment que tout acte de rigueur serait suivi d'un acte de révolte ouverte. Ils se contiennent pour ne pas briser

le faible lien qui retient encore dans une discipline relative leurs troupes pleines de mauvaises pensées. »

Thiers s'était garé sur la route de Sèvres pour voir passer les troupes, et il eut un soupir de soulagement, quand il les eut toutes vu s'écouler. Il se disait qu'il tenait la possibilité de sa revanche.

Les ministres eux, restèrent quelques heures encore dans la capitale. Ils avaient délibéré chez M. Cambon, y avaient reçu la visite des députés et des maires de Paris qui venaient leur proposer les termes d'une entente : mais la nouvelle connue de l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas coupait court à ces négociations à peine ébauchées et, à leur tour, les ministres évacuaient. Jules Ferry qui avait tenu plus longtemps à l'Hôtel de Ville, sentant que toute résistance devenait impossible, abandonnait à son tour la partie.

Au matin, il n'y avait plus dans Paris un seul ministre, un seul général, un seul gouvernant. Paris était son maître. Paris était au peuple et à la révolution.

Pendant ce temps, que faisait donc Paris et que faisait la Révolution ?

Ils ne se doutaient pas de leur victoire. Rien dans les événements qui s'accomplissaient n'avait été de leur part délibéré, concerté, voulu. S'il y eut jamais mouvement réflexe, levée spontanée du peuple, ce fut bien en ce jour du 18 mars. Les soudards et les dirigeants étaient loin déjà, que la population parisienne les croyait toujours parmi elle, ne se rendait même pas compte du péril qu'ils avaient couru. A 3 heures, deux bataillons fédérés du XV<sup>e</sup> étaient passés en armes devant le ministère des Affaires étrangères où se trouvait assemblée toute la bande ministérielle. Les gardes nationaux n'auraient eu qu'à pousser les portes mal défendues par 50 ou 60 chasseurs, à entrer, et ils prenaient la bête dans sa tanière : tous les capitulards de la « Défense nationale » tous les sabreurs des coups d'Etat anciens et à venir, et Thiers par dessus le marché. Les deux bataillons défilèrent sans même se douter qu'ils laissaient échapper la meilleure chance de la révolution.

Si nous jetons à ce moment un coup d'œil sur la situation d'ensemble, nous voyons que les gardes nationaux, les ouvriers des faubourgs avaient suivi les troupes, gagnant le centre de Paris, les approches de l'Hôtel de Ville au fur et à mesure que se repliaient les soldats de Susbelle, de Faron, de Vinoy. Certes, ils comprenaient que la victoire venait à eux ; mais quelle victoire ? De leur succès, ces hommes n'avaient guère qu'une demi-conscience, non seulement les simples gardes nationaux, mais les chefs, les membres du Comité central. Les uns et les autres flairaient un piège, appréhendaient un retour agressif de l'ennemi.

Il faut attendre l'après-midi pour constater un commencement d'offensive

---

(1) Mes petits papiers 1871-1873, par Hector Pessard.



un peu sérieux. C'est alors que les bataillons fédérés descendus des Batignolles avec Varlin, de Montmartre avec Bergeret, de la Glacière et du Panthéon avec Duval, de Belleville avec Ranvier et Brunel, se portent en masse vers l'Hôtel de Ville, occupant au passage les postes, casernes, édifices nationaux et municipaux qu'ils rencontrent. A 5 heures, ils se saisissaient de l'imprimerie nationale ; A 7 heures 1/2, ils cernaient la Maison commune, y pénétraient à 9 heures, à la minute où Ferry s'esquivait. Sur leurs pas, à la hâte, dans les quartiers populeux, à l'intersection de toutes les grandes voies, la foule éditait des barricades. A 11 heures, la mairie du Louvre, où s'étaient réunis les maires, était envahie à son tour et Ferry, qui y était venu chercher un refuge provisoire, s'en échappait, sautant par une fenêtre.

La place était nette : tout avait fui. Les derniers ministres bouclant leur valise ne laissaient dans la capitale que l'unique colonel Langlois nommé par eux, en remplacement de d'Aurelle, général en chef de la garde nationale, à charge pour lui de se faire reconnaître comme tel auprès de la garde même. A 2 heures de la nuit, Langlois venait à l'Hôtel de Ville tenter l'aventure près du Comité central. A 2 heures 1/2, il en décampait sous les huées des fédérés.

Ce ne fut en réalité que le matin du 19 — matinée radieuse inondée de soleil printanier — que Paris connut toute l'étendue de son triomphe, la débandade de ses maîtres et l'avènement de son règne.

Ce fut ce matin également qu'il apprit le drame dont Montmartre avait été le théâtre la veille, vers la fin de l'après-midi, l'exécution de deux généraux, de Lecomte, fait prisonnier, comme on sait, par ses propres soldats : de Clément Thomas, ancien général en chef de la garde nationale, ancien massacreur de juin, arrêté dans la journée, comme il vaguait aux alentours d'une barricade de la rue des Martyrs. Lecomte et Clément Thomas avaient été enfermés avec plusieurs officiers de moindre grade, au siège du Comité de la rue des Rosiers. Les fédérés préposés à leur garde voulaient un jugement régulier. Des heures ils luttèrent contre la passion grandissante de la foule accourue, qui réclamait justice sommaire, contre la rage surtout des propres soldats de Lecomte, les débandés du 88<sup>e</sup>. Ceux-ci n'ignoraient pas que si, les choses changeant et les rôles renversés, ils eussent été les prisonniers de leur chef, au lieu de le tenir en leur pouvoir, depuis plusieurs heures déjà ils auraient reçu leurs douze balles dans la peau. Il le leur avait crié le matin comme ils refusaient de tirer : « Votre affaire est claire. »

A la fin, la poussée de la foule emporta tout, dispersa les gardes nationaux qui, de leur corps couvraient désespérément la poitrine des prisonniers. La colère anonyme des masses, se débrida furieuse et vengeresse. Thomas, d'abord, Lecomte ensuite furent précipités dans l'étroit jardin attenant à la petite maison. Des coups de feu retentirent. Tirés par qui ? On ne le sait pas exactement encore, même après les deux procès depuis instruits solennellement

devant le Conseil de guerre, à Versailles. Les deux généraux tombèrent pour ne plus se relever.

Fait divers épisodique en somme, qui à ce moment rida à peine la grande vague révolutionnaire et dont l'évocation tragique fondit et s'éclaya presque immédiatement dans le délire joyeux de la liberté conquise qui montait au cerveau de la capitale. Il y faut insister pourtant, puisque la réaction et Thiers s'en saisirent sur le champ pour flétrir Paris, le dénoncer à la vindicte de la France et en firent l'un des prétextes de leurs cruelles représailles et des monstrueuses tueries qui devaient suivre. Fait divers, répétons-nous, accident comme il s'en produit fatalement dans toutes les ruées de foule qui ne distingue plus à certaines heures entre ce que le doctrinaire et le pharisien dénomment le légal et l'illégal. Versailles, qui n'avait pas l'excuse d'être une foule, devait faire mille fois pire, trente mille fois pire. En tout cas, ni la Commune qui n'était pas encore née, ni le Comité central ne participèrent en rien à cette exécution: non plus du reste que le Conseil de Légion du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, non plus qu'aucun des pouvoirs révolutionnaires constitués de Montmartre à ce jour.

Ceci entendu, revenons au grand drame.

Paris était donc son maître. Qu'allait-il faire de sa victoire? Qu'allait faire ce Comité central précipité tout d'un coup aux affaires, à la direction d'une ville de plus de 2 millions d'hommes?

La ligne de conduite à tenir, nous la savons aujourd'hui. Il aurait fallu, par cette radieuse matinée de dimanche, battre le rappel dans toutes les rues, par tous les faubourgs et du Temple, du Marais, du faubourg Saint-Antoine, de Grenelle, des Buttes-Montmartre, Chaumont et de celle du Panthéon, entraîner, en colonnes épaisses, tous les travailleurs en armes sur Versailles, aux troupes de M. Thiers, de ses ministres, de ses généraux, de ses régiments. Vainqueur, il n'y avait qu'à profiter de la victoire, ne pas rester sur la position conquise, mais marcher à l'ennemi affolé, désorienté, débandé, avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître et de se réorganiser.

Malgré sa forfanterie, l'évidente volonté qui l'anima, après les événements, de prouver qu'il avait tout prévu, qu'il n'avait pas un instant douté de la valeur des mesures conçues, ordonnées par lui, il est certain qu'à cette période Thiers n'était pas rassuré entièrement. Il en a fait l'aveu à la Commission d'enquête, en tâchant, il est vrai, d'attribuer surtout à autrui ses propres alarmes: « Nous passâmes, a-t-il dit, à Versailles, quinze jours sans rien faire. Ce sont les plus mauvais jours de ma vie. Il y avait cette opinion répandue dans Paris: « Versailles est fini: dès que nous nous présenterons les soldats lèveront la croix en l'air. » J'étais bien certain que non; et cependant si nous avions été attaqués par 70 ou 80.000 hommes, je n'aurais pas voulu répondre de la solidité de l'armée ébranlée surtout par le sentiment d'une trop grande infériorité numérique. »

Le témoignage est significatif. En fait, c'était bien la minute psychologique, celle qui ne se retrouve plus. Quelques hommes, des avisés, des énergiques, de ceux qui avaient tenté autrefois de supprimer l'empire par la force et de jeter par les fenêtres, au temps de la « Défense Nationale », les capitulards de l'Hôtel de Ville, envisagèrent l'urgence de cette marche offensive. Eudes, Duval en donnèrent le conseil très ferme. Duval vint dire au Comité central ou l'on épiloga sur des textes d'affiche : « La plupart des membres du gouvernement sont encore à Paris (1) : la résistance s'organise dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements : les soldats partent pour Versailles. Il faut prendre des mesures rapides, s'emparer des ministres, disperser les bataillons hostiles, empêcher l'ennemi de sortir. » Mais Eudes et Duval, qui ne commandaient pas encore en chef, ne furent pas écoutés : on ne devait les suivre dans la sortie qu'ils réclamaient que plus tard, trop tard, au 3 avril. Pour le moment, la garde nationale et le Comité central avaient remis le commandement suprême à une façon d'alcoolique, un ex-officier de marine dont l'histoire ne sait guère s'il fut plus fou que traître ou inversement : Charles Lullier. Cet homme, en 48 heures, entassa tout ce qui se peut d'erreurs grossières, de fautes irréparables. Il laisse ouvertes les portes de Paris, permet au flot des soldats de s'écouler jusqu'au dernier. Il délivre les régiments et les officiers que les fédérés ont réussi à couper de leur retraite, comme au Luxembourg, où il se rend en personne pour élargir le colonel Périer du 21<sup>e</sup> qui, ralliant ses hommes, s'empresse à son tour de gagner Versailles. 2) Enfin, envoyé sur sa demande comme parlementaire au Mont-Valérien, au lieu d'en déloger le commandant versaillais qui tremblait de peur, entouré de 80 hommes seulement et dont il n'était pas sûr, il traite avec le quidam qui lui promet sur l'honneur d'observer une attitude neutre. Le lendemain, le dit commandant était relevé de ses fonctions par Thiers et un solide régiment de ligne venait occuper le fort. Lullier aboutissait à remettre aux mains de l'ennemi la place qui commande la route de Paris à Versailles et dont la possession assurait par avance, à l'un ou à l'autre des belligérants, une quasi-certitude de succès dans les premiers engagements.

Mais le choix si fâcheux de Lullier n'était en somme qu'un indice, le signe révélateur d'une situation. D'un mouvement essentiellement spontané, réflexe, tel que celui du 18 mars, il ne pouvait sortir, au début du moins, que l'incohérence, l'absence de direction, une dépense plus ou moins vaine de passion et d'ardeur. Ainsi se justifiait l'opinion des hommes qui, après les élections du 8 février, pensaient que la bataille restait à livrer dans Paris et qu'au lieu, par un exode imprudent à Bordeaux, de laisser se dissocier et se fondre le Comité central des vingt arrondissements, il convenait plus que jamais au contraire

(1) Duval se trouvant en ce point. Les ministres Dufaure, Le Flo, Poincaré, S. non, Ferry étaient partis dans la nuit du 18 au 19; Lurot et Pignat, le matin du 21, à la demande de l'ennemi.

(2) Lire le récit de cette scène dans les *Mémoires d'un témoin de la Commune*. Au chapitre, qui fut un des principaux auteurs de cette scène.

de le renforcer, de tendre tous ses ressorts en vue de la victoire, presque inévitable, que les conjonctures préparaient. Supposez la Corderie à la place du Comité central et les choses changeaient radicalement d'aspect et de fond. Une volonté une, consciente du luit, commandait au mouvement et d'emblée en coordonnait, reliait et dirigeait les manifestations. A une situation révolutionnaire, pour une lutte révolutionnaire, la Corderie offrait un mécanisme révolutionnaire. Les actes d'audace et de salut intervenaient de suite. Au contraire, confluent de courants divergents, chaos d'aspirations mêlées et confuses, le Comité central de la garde nationale était déshérité par essence de la faculté de décision indispensable aux heures de crise, de cette décision qui sauve tout parce qu'elle ose tout.

Le Comité central n'osa donc pas, et maître du pouvoir, maître de l'heure, installé à l'Hôtel de Ville, disposant de 300,000 fusils à tir rapide, de 2,000 bouches à feu, sa première pensée fut d'abdiquer, de rentrer dans la légalité, de convoquer les électeurs. Au lieu d'un appel aux armes, d'un coup de clairon dressant dans l'enceinte, pour les projeter hors de l'enceinte, les bataillons fédérés, les travailleurs de Paris, voici l'affiche qu'au matin du 19 il placarda sur les murs :

« Aux gardes nationaux de Paris,

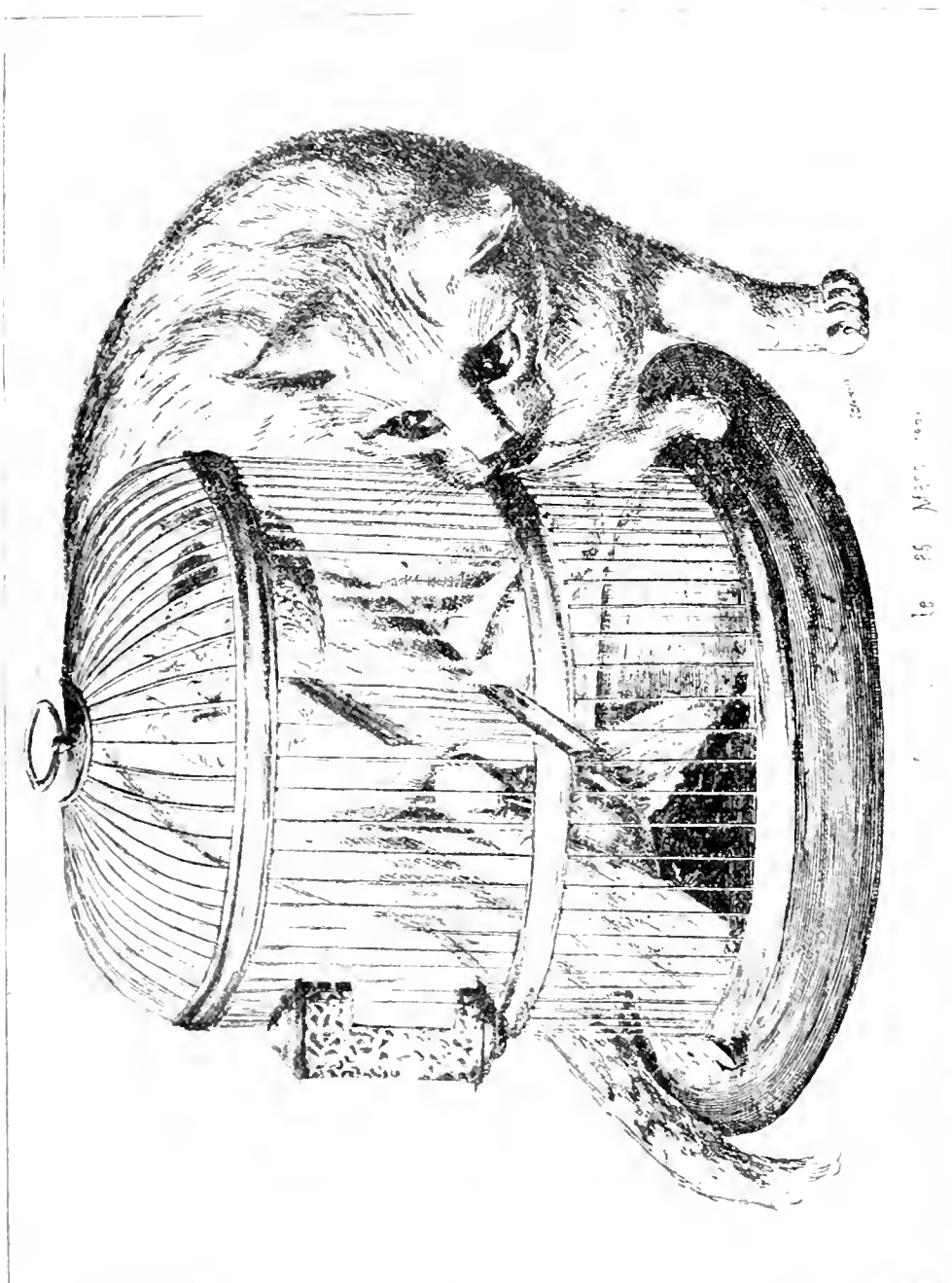
« Citoyens, vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits. Nous avons conscience d'avoir rempli cette mission. Aidés par votre généreux courage et votre admirable sang-froid, nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait.

« A ce moment, notre mandat est expiré, et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser.

« Préparez donc et faites de suite vos élections communales, et donnez-nous pour récompense la seule que nous ayons jamais espérée : celle de vous voir établir la véritable République. En attendant, nous conservons au nom du peuple l'Hôtel de Ville. »

Pensée louable, pensée pieuse que n'avaient pas eu en tous cas les bourgeois révolutionnaires en février 48, non plus qu'au 4 septembre 70. Cette attitude originelle détermina la suite. Elle ouvrit notamment l'ère des pour-parlers avec les maires qui acheva d'émasculer l'insurrection, lui ravit la chance de durée, sinon de succès final, qu'elle comportait à son aurore. Pour faire les élections, la volonté du Comité central ne suffisait évidemment pas. Il y fallait l'aide des maires, leur consentement, puisqu'ils détenaient les listes électorales.

Huit jours les négociations traînèrent, période confuse et équivoque où l'on se tâte réciproquement, où le parti républicain bourgeois s'interroge, se demandant s'il rejoindra dans la Révolution le prolétariat républicain où si,



le 26 Mars 1871

PARIS. LE VERSAILLES LE 26 MARS 1871

Document du Musée Carnavalet

par haine des faubourgs, peur du socialisme, il pactisera dans la réaction avec l'Assemblée monarchique de Versailles. L'histoire de ces jours est malaisée à dégager. Il faut s'y risquer pourtant, afin que les responsabilités s'établissent et que son dû revienne à chacun.

#### LES MAIRES ET LE COMITÉ CENTRAL

La première tentative des maires pour s'immiscer dans les événements date de la journée même du 18.

En ce jour, les maires et adjoints, réunis avec les députés de la Seine à la mairie de la Banque, puis du Louvre, chargeaient douze d'entre eux de porter au gouvernement les propositions de conciliation suivantes, qui leur paraissaient de nature à enrayer le mouvement : 1<sup>o</sup> Nomination de Dorian à la mairie centrale de Paris; 2<sup>o</sup> Nomination du colonel Langlois au commandement en chef de la garde nationale; 3<sup>o</sup> Elections municipales immédiates; 4<sup>o</sup> Assurance que la garde nationale ne serait pas désarmée. Favre reçut la délégation et, avec sa superbe habituelle, répondit : « Aucune concession ne peut être faite à l'émeute; nous ne pactisons pas avec les assassins ». Réponse péremptoire, trop même, sans doute, car, à minuit, contre-ordre venait du ministère de l'Intérieur, de Picard, qui souscrivait ou à peu près aux trois premières conditions, et notamment investissait, avec l'agrément de Thiers, le colonel Langlois du commandement en chef de la garde nationale. L'intention se devine. Thiers, plus prudent que Favre, ne croyait pas l'instant venu de démasquer contre Paris toutes ses batteries. Il savait bien, au reste, qu'il jouait sur le velours, des concessions trop tardives n'étant jamais acceptées par un adversaire victorieux. En effet, le Comité central, comme nous l'avons relaté, se refusait à recevoir du gouvernement un chef qu'il entendait nommé par la garde nationale.

Le lendemain 19, c'est vers le Comité central que, par la force même des choses, la réunion des maires et des députés se retourne; mais dès ce moment, notons-le, les maires et députés ont obtenu du gouvernement pleiu pouvoir pour l'administration civile de la capitale. Tirard, maire du II<sup>e</sup> arrondissement et député à la fois, détient en poche le pouvoir signé : Ernest Picard, ministre de l'Intérieur. Les maires, les députés, quoiqu'ils disent et fassent, ne représentent donc que Versailles, dont ils ont mandat. Ils ne sont pas, ne peuvent pas être une puissance indépendante, autonome, s'interposant entre deux autres puissances en vue d'un arrangement. Ceci est important et il convient d'y insister. Nous n'avons pas affaire là à deux partis et à un troisième, à une façon de tiers-parti, mais à deux partis seulement : l'un, représenté à la fois à Versailles et à Paris; l'autre, à Paris simplement. Que certains maires s'y soient trompés, que, même sans s'y tromper, ils aient pu croire jouer un rôle d'arbitres et de conciliateurs, c'est très possible; mais

ceux-là, honnêtes et bien intentionnés, comme probablement Bonvalet et Mottu, furent dupes : voilà tout.

En tout cas, Thiers ne s'y méprit pas. L'action négociatrice et conséquemment déprimante des maires avait emploi dans son plan. Incertain encore de l'issue, il ne dédaignait pas de se réserver une porte de sortie. D'autre part, il savait son Paris et n'ignorait pas, notamment, que, si la classe ouvrière était tout entière levée contre le gouvernement, la bourgeoisie petite et même moyenne était, pour son compte, complètement désaffectionnée de ce même gouvernement, indifférente, sinon hostile. N'est-il pas de Tirard, c'est-à-dire de son confident parisien le plus intime, ce propos significatif tenu à la Commission d'enquête, comme il parlait de l'état d'esprit des personnes qui, par situation, auraient semblé les plus intéressées au maintien de la tranquillité publique : « Ils manifestaient une égale répugnance pour Versailles et pour le Comité central ». La tactique n'était donc pas inutile qui avait pour objet de ne pas froisser irrémédiablement ces éléments par une attitude trop uniment brutale et provocante, et de courir le risque ainsi de les fixer dans leur attitude expectante ou même de les rejeter vers l'ennemi. C'est en ce sens que devait servir l'action des maires, trompe-l'œil et dérivatif. Leurs négociations amusaient le tapis et dissimulaient le restant de l'opération, l'essentiel, qui s'exécutait à Versailles.

Après ces quelques considérations, suffisantes pour l'instant, mais sur lesquelles il conviendra de revenir quand il s'agira de juger, après coup, la besogne accomplie, reprenons le récit des faits.

Donc, réunis le 19, à 2 heures, à la mairie du III<sup>e</sup>, les maires y prolongeaient leur conciliabule jusqu'à 6 heures, heure à laquelle, après avoir entendu Arnold, du Comité central, ils décidaient de l'envoi d'une délégation à l'Hôtel de Ville. Composaient la délégation : Clemenceau, Cournot, Lockroy, Millièrè, Tolain, députés; Bonvalet et Mottu, maires; Jaclard, Malon, Meillet, Murat, adjoints. Le Comité central reçut ses visiteurs en séance. La discussion fut chaude. Clemenceau porta la parole pour son camp, et, dès l'abord, se plaça sur le terrain Versaillais, le terrain de la reconnaissance et du respect de l'Assemblée nationale. Millièrè, Malon, qui étaient de cœur avec le mouvement et allaient s'y rallier, intervinrent avec plus de conciliation et de cordialité. Varlin répondit au nom du Comité central et posa catégoriquement les termes du problème. On nous demande ce que nous voulons, eh bien, voici, dit-il, « nous voulons un Conseil élu, les franchises communales, la suppression de la préfecture de police, le droit pour la garde nationale de nommer tous ses officiers, la remise entière des loyers, une loi équitable sur les échéances; nous voulons enfin que l'armée se retire à vingt lieues de Paris ». La déclaration était nette. Restait à la faire ouïr aux maires et députés assemblés, telle que leurs mandataires venaient de l'entendre. Arnold, Jourde, Moreau et Varlin en furent chargés.

La prise de contact eut lieu dans la soirée, à dix heures, à la mairie de la Banque. Une soixantaine d'élus parisiens : députés, maires, adjoints y étaient venus, la tige fleur du radicalisme et du libéralisme républicains. Tardard présidait. Autour de lui, des sommités démocratiques : Louis Blanc, Carnot, Schœlcher, Peyrat. Le débat fut plus long, plus aigre, plus envenimé qu'il n'avait été à l'Hôtel de Ville. Les représentants des deux camps se mesurèrent, s'invectivèrent, discutèrent pied à pied. « De qui tenez-vous votre pouvoir, interrogeaient les élus, qui vous a nommés ? Il n'y a ici qu'un pouvoir régulier et légal, le nôtre. » A quoi les délégués du Comité central répliquaient : « Notre pouvoir est un fait : le Comité central existe, il occupe l'Hôtel de Ville et c'est lui qui nous a envoyés ici ». Varlin exposa le programme du Comité, les buts poursuivis, par-dessus tout les élections municipales immédiates pour la préparation desquelles ils étaient prêts à s'entendre avec les maires. Louis Blanc fut le plus odieux. Il affirma qu'il ne voulait pas de transaction avec les insurgés, se refusait à paraître leur auxiliaire aux yeux de la France. Jusqu'à quatre heures, la controverse dura. Varlin était demeuré seul des siens. Enfin on parut tomber d'accord. Il était convenu que le Comité central conserverait le commandement de la garde nationale, mais transférerait ses quartiers à la place Vendôme. L'Hôtel de Ville serait remis aux maires : trois d'entre eux iraient en prendre possession le matin même, à neuf heures. Quant aux députés, ils partiraient de suite à Versailles pour y porter la nouvelle de la transaction et y proposer le vote d'urgence d'une loi municipale.

À neuf heures du matin, en effet, Bonnalet, maire du III<sup>e</sup> se présentait à l'Hôtel de Ville avec Murat, adjoint du X<sup>e</sup> et Denizot, adjoint du XII<sup>e</sup>. Mais le Comité central leur déclara que ses délégués avaient outrepassé la veille le mandat qui leur avait été confié et qu'il ne reconnaissait pas en conséquence la convention intervenue. Responsable de la situation et de ses suites, le Comité ne pouvait se dessaisir ni du pouvoir militaire, ni du pouvoir civil. Bonnalet se retira et Murat gagna de suite Versailles pour prévenir les députés de ce changement de front.

Ainsi, les deux partenaires en revenaient à leur position première. Par lui-même et par lui seul, le Comité central devait faire face aux exigences de la situation. Du reste, il l'avait bien un peu prévu, car dans le numéro du *Journal officiel* paru le matin, il commentait abondamment sa conduite et exposait ses actes. Plus prolixe que la veille, il expliquait dans une proclamation qui il était et où il prétendait aller. Son manifeste se terminait par cette péroraison très remarquable d'allure et qui prouvait que, pour si « inconnus » qu'ils fussent, si les hommes du Comité central ne savaient pas toujours agir, ils savaient parler et écrire : « Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli sans hésitation, sans peur ; et dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui



nous a assez estimés pour écouter nos avis qui ont souvent froissé son impatience : « Voici le mandat que tu nous a confié ; là où notre intérêt personnel « commencerait, notre devoir finit ; fais ta volonté. Mon maître, tu l'es fait « libre. Obscurs, il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans les « rangs et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les « marches de ton Hôtel de Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte « de ta loyale et robuste main ». Par une autre proclamation, conclusion logique de la précédente, le Comité convoquait les électeurs aux urnes pour le mercredi 22 mars. La province non plus n'était pas oubliée ! Une longue note rédigée à son intention par les délégués au *Journal officiel* la mettait très exactement au courant. On y comptait que les départements éclairés et désabusés rendraient justice au peuple de la capitale et comprendraient que l'union de toute la nation est indispensable au salut commun.

Ces documents manifestent l'esprit de conciliation, de modération extrême, excessif, qui animait le Comité central. Il apparaît, à leur lecture, qu'il ne veut rien casser, rien perturber dans l'ordre politique, moins encore dans l'ordre social ; son objectif unique est de défendre et faire prévaloir les droits de Paris, ses franchises municipales. On relèverait à grand peine dans les colonnes de l'*Officiel* de ce jour et aussi des jours suivants une phrase, une expression qui put inquiéter les oreilles bourgeoises, décelât une arrière-pensée d'expropriation, de reprise sur les classes possédantes. Laisser la parole à la population, lui remettre le plus tôt possible un pouvoir qu'il ne considère entre ses mains que comme un dépôt éminemment provisoire, telle est bien l'idée dominante du Comité central à ce moment. Qu'on l'en blâme ou qu'on l'en loue, c'est le fait.

Durant ce temps, Versailles déjà aiguisait le poignard. Qu'on se transporte aux débats de ce jour, à l'Assemblée nationale et que l'on juge. Avant d'entrer, à la descente du train, on est dévisagé, toisé, fouillé par des mains policières : dès ce moment, le passe-port est de rigueur. Aux alentours du palais des rois, dans les couloirs, dans la salle des séances, une terreur intense règne : les plus braves ne parlent de rien moins que de déguerpir jusqu'à Bourges. A la tribune monte un M. de Lasteyrie, qui propose et fait nommer à la vapeur une Commission de quinze membres « qui réunisse toutes les pensées de l'Assemblée et qui s'entende avec le pouvoir exécutif afin d'agir comme il convient dans les circonstances actuelles ». Dans cette Commission, deux généraux, deux amiraux, deux ducs, tout un lot de réactionnaires obtus et féroces ; pas un républicain. En écho, pour rassurer un peu cette Chambre qui, littéralement s'effondre, Picard, ministre de l'Intérieur, demande et obtient, presque sans protestation, la mise en état de siège du département de Seine-et-Oise. Voilà, maintenant, Trochu au perchoir, le doucereux tartufile de la Défense. Froidement, il vomit l'injure sur ceux qu'il a trahis, ces « misérables », ces « scélérats », ces « meneurs de guerre civile qui, dix fois pendant le siège, avaient

failli amener l'ennemi à Paris. La réaction, à savoir les neuf dixièmes et demi de l'Assemblée, exulte et trépigne.

C'est dans ce milieu surchauffé, affolé, que les députés de la Seine essayent timidement, avec des précautions infinies, de réclamer la mise à l'ordre du jour des mesures dont le vote, ils le savent, est attendu impatiemment de tout Paris, de la bourgeoisie aussi bien que du peuple, et qui, seules, peuvent provoquer une détente, offrir un terrain à la conciliation. Clemenceau dépose et lit une proposition relative aux élections municipales. Cette proposition prévoit des élections dans le plus bref délai pour un Conseil composé de 80 membres, choisissant dans son sein son président qui aurait titre et exercerait les fonctions de maire de Paris. Au bas, avec celle de Clemenceau, 16 autres signatures : Louis Blanc, Schœlcher, Tolain, Tirard, Brisson, Greppo, Lockroy, Langlois, Edgar Quinet, Brunet, Millière, Martin Bernard, Cournet, Floquet, Razona, Farey.

Au nom des mêmes signataires, Langlois réclame la reconnaissance du droit pour la garde nationale d'élire tous ses chefs. Une troisième proposition, de Millière, demande l'ajournement à six mois des échéances des effets de commerce. Le gouvernement étant intervenu, l'urgence fut votée sur ces propositions ; mais, dès lors, on pouvait prévoir le sort qui leur était réservé.

Par bonheur pour lui, le Comité central avait surmonté ou tourné en ce jour l'un des obstacles les plus redoutables qui s'opposaient à sa marche : il avait réglé la question du paiement de la solde de la garde nationale. 300.000 hommes, en effet, étaient là qu'il devait nourrir matin et soir. D'où 450.000 fr., au bas mot, à déboursier quotidiennement, sans parler des secours complémentaires. La charge lourde pour toutes épaules l'était plus encore pour les épaules de ces nouveaux venus à la vie politique et administrative. Deux hommes de cœur, d'intelligence et d'énergie s'attelèrent à la besogne et surent surtout la mener à bien : Jourde et Varlin. N'ayant pas voulu, le 19, par scrupule, forcer les coffres du ministère des Finances, où ils auraient trouvé près de 5 millions, et après s'être adressés le matin du 20, à de grands établissements de crédit qui leur avaient fait des promesses assez vagues, ils allaient directement, dans la journée, frapper à la Banque. Là, le gouverneur Rouland, qui redoutait pire, leur remettait un million à la seule condition que mention fut faite au reçu que cette somme avait été réquisitionnée pour le compte de la Ville. Ainsi, le Comité central pouvait voir venir. Il avait facilité pour se retourner et aviser.

A vrai dire, il était temps, car le lendemain matin l'attaque commençait sur toute la ligne.

Les députés et les maires d'abord se hâtaient de porter par affiche à la connaissance de la population que l'Assemblée nationale avait, sur leur invitation, voté l'urgence d'un projet de loi relatif aux élections du Conseil municipal de Paris et ils invitaient, en conséquence, la garde nationale à écarter toute

cause de conflit en attendant les décisions de l'Assemblée nationale. Quelques heures après, plus explicite encore, la camarilla des députés et maires lançait une deuxième proclamation, tissu de faussetés et d'illusions. Elle mettait en avant la patrie sanglante et mutilée et engageait les électeurs à ne pas répondre à un appel qui leur était adressé sans titre et sans droit. Les braves avaient pleine confiance en l'Assemblée nationale ou le prétendaient. « Nous voulions, disaient-ils, le maintien, l'affermissement de la grande institution de la garde nationale. Nous l'aurons; l'Assemblée nous le donnera; nous voulions, pour Paris, des élections municipales immédiates, la consécration de ses franchises municipales. Nous l'aurons; l'Assemblée nous le donnera ». Naïveté ou duplicité, selon que l'on suppose la bonne ou la mauvaise foi.

Cette démonstration en venait appuyer une autre qui paraissait émaner d'une source différente, mais qui était peut-être combinée, puisque, à côté de feuilles nettement réactionnaires : *Univers, Union, Français, Gaulois, Figaro*, elle en groupait des républicaines, telles que la *Vérité, le Temps, l'Opinion Nationale*. Il s'agit de la déclaration de la Presse aux électeurs de Paris. Les trente-cinq journaux signataires se plaçaient académiquement au point de vue du droit constitutionnel. La convocation des électeurs étant, affirmaient-ils, un acte de la souveraineté nationale, n'appartenant qu'aux pouvoirs issus du suffrage universel, le Comité central n'avait pas qualité pour cette convocation. Partant, ils déclaraient nulle et non avenue la convocation pour le 22 mars et engageaient les électeurs à n'en pas tenir compte.

C'était bien la guerre, guerre qui, des conciliabules des maires et des bureaux de rédaction, allait descendre dans la rue. C'est ce jour qui vit en effet la première manifestation des « Amis de l'Ordre ». Les dits amis paraissent s'être rassemblés à l'appel d'un certain Bonne, capitaine au 253<sup>e</sup> bataillon. Des boulevards, lieu de rendez-vous, ils s'étaient acheminés place de la Bourse, puis, serrés autour d'un drapeau tricolore portant en exergue : « Réunion des Amis de l'Ordre », ils s'étaient dirigés sur la place Vendôme et arrêtés devant l'état-major de la garde nationale, au n<sup>o</sup> 22, ils assourdissaient les airs de leurs clameurs. « Vive l'Assemblée ! » criaient-ils. Un membre du Comité central parut au balcon et les invita à envoyer une délégation. Les manifestants répondirent en vociférant : « A bas le Comité ! Pas de délégués ! Vous les assassineriez ! » Les gardes nationaux qui veillaient aux portes, refoulèrent alors hors de la place ces agités qui ne tardèrent pas à se séparer, se donnant rendez-vous pour le lendemain, dans les mêmes parages. Qu'étaient ces manifestants ? Leur cri de ralliement : « Vive l'Assemblée ! » indiquait surtout des amis de M. Thiers et de la majorité rurale. Les éléments cependant en étaient très mêlés et nombre d'agents bonapartistes ou autres s'y étaient faufilés, comme la chose devait apparaître plus clairement le lendemain. Les partis de réaction, en ces heures de confusion et d'agitation, croyaient leur jour venu et prenaient position.

A la faveur de ce mouvement de résistance des maires, de la presse et des hommes d'ordre, Versailles estimait aussi l'instant propice pour abattre les cartes. L'*Officiel* de l'Assemblée nationale avait publié le matin un long exposé de la situation. Le gouvernement y disait et expliquait sa retraite, notant qu'il avait passé ses pouvoirs aux maires chargés provisoirement d'administrer la capitale. Puis il dénonçait le Comité central, sa rébellion marquée par l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, adjurait les départements de venir au secours du seul pouvoir régulier pour, avec lui, réprimer la sédition et tirer justice exemplaire des factieux qui besognaient de concert — il en avait preuve certaine — avec les plus détestables agents de l'Empire et nouaient des intrigues avec le Prussien.

A la séance de l'après-midi, le ton montait encore, et, à l'unanimité, l'Assemblée adoptait une proclamation au peuple et à l'armée, œuvre de l'académicien Vitet, qui suait la peur et la haine. Puis, à Langlois, à Brisson, à Léon Say même qui demandaient le droit commun pour Paris, Thiers répondait que la capitale ne pouvait être traitée comme une ville de 3.000 habitants. Enfin, Favre montait à la tribune et, véhément, l'écume aux lèvres, des sanglots dans la voix, prononçait contre la grande cité le plus abominable réquisitoire. D'emblée il s'opposait à toute transaction avec des hommes mettant au-dessus de l'autorité légitime « je ne sais quel idéal sanglant et rapace ». Pas d'attente, pas de temporisation, le combat à outrance, immédiat contre ce Paris « qui accepte aujourd'hui des assassins dans son Hôtel de Ville ». Et sachant son public, il avait le front d'ajouter : « Si quelques-uns des membres de cette Assemblée tombaient entre leurs mains, eux aussi seraient assassinés ». Puis, reprenant son chant du scalp : « L'état de Paris, c'est le vol, le pillage, l'assassinat érigés en doctrine sociale, et nous verrions tout cela sans le combattre !... Pas de faiblesse, pas de conciliation ? Hâtons-nous de faire justice des misérables qui occupent la capitale ». Ce hallali furieux avait mis l'Assemblée en délire. L'amiral Saissset qui avait en poche, en ce moment, sa commission de commandant en chef de la garde nationale s'écriait « Eh bien ! appelons la province et marchons sur Paris ». Et toute la droite debout : « Oui, oui, marchons sur Paris ». Thiers, lui-même, eut crainte de cette rage, trop tôt déchainée à son sens. Il intervint pour calmer les passions, obtint, avec Picard, le vote de l'urgence sur la loi municipale. Mais après cette explosion farouche, qui révélait les sentiments intimes et profonds de tous ces ruraux ligués contre Paris ouvrier et républicain, que pouvait bien signifier cette démonstration anodine et platonique ? La guerre civile était déclarée par Versailles ; rien désormais ne pouvait en conjurer la fatalité.

Le Comité central, lui, honnêtement, loyalement, toujours modérément, s'efforçait d'apprendre la situation vraie à Paris, à la France, à tous. De ses ennemis, — rapprochez ce langage des vociférations sanguinaires de Jules Favre — il disait simplement : « Les auteurs de tous nos maux ont quitté



de tous les chefs de la garde nationale, répondait péremptoirement comme suit à l'inepte calomnie portée contre la capitale de vouloir se séparer de la France :

« Paris n'a nullement l'intention de se séparer de la France. Loin de là : il a souffert pour elle l'Empire, le Gouvernement de la Défense nationale, toutes ses trahisons et toutes ses lâchetés. Ce n'est pas, à coup sûr, pour l'abandonner aujourd'hui, mais seulement pour lui dire en qualité de sœur aînée : Soutiens-toi toi-même, comme je me suis soutenue ; oppose-toi à l'oppression, comme je m'y suis opposée. »

Le langage diffère de celui de Versailles. Ni insulte, ni provocation. Pas d'appel à la tuerie et au carnage. Le Comité central ne s'occupait qu'à convaincre, à persuader chacun, Paris et province de son bon droit, de la légitimité de ses revendications, de la supériorité de sa cause.

Pourtant, si pacifique que l'on soit, il faut bien à certaines heures, si l'on ne veut périr, se défendre, repousser l'attaque. Dans son numéro du 22 l'*Officiel* de Paris relevait la déclaration de la Presse parue la veille. Il annonçait que le Comité central ne permettrait pas que l'on portât atteinte plus longtemps à la souveraineté du peuple, en continuant à exciter à la désobéissance à ses décisions et ordres, et menaçait les délinquants de répression au cas de récidive.

Une note plus étendue, intitulée « Le Droit de Paris », et signée : le délégué au *Journal Officiel* », établissait la position respective de Paris et de Versailles. L'Assemblée nationale y était montrée telle qu'elle était, viciée dans ses origines, privée déjà d'une partie notable de ses membres, n'ayant reçu au surplus qu'un mandat limité, celui de résoudre la question de la paix ou de la guerre, et ne pouvant, sans violer la souveraineté du peuple, s'octroyer le pouvoir constituant et le droit d'élaborer des lois organiques. L'*Officiel* indiquait au surplus que, devant les démonstrations de la réaction qui était descendue dans la rue et menaçait d'y descendre encore, les élections étaient reportées au lendemain 23.

Les députés et les maires, moins fanfarons, en raison même de la tournure prise la veille par les débats de l'Assemblée nationale, avaient affiché pour leur part un placard où ils se bornaient à conseiller la patience et l'attente. Mais, maires et députés n'étaient pas maîtres de toute la clientèle bourgeoise. Les « Amis de l'Ordre » tenaient à manifester et manifestèrent comme ils l'avaient dit. La réaction voulait sa journée, elle l'eut, pas brillante du tout.

Vers midi, les « Amis de l'Ordre » commençaient à se grouper sur la place du Nouvel-Opéra, sans armes, apparentes du moins, puisque la consigne en avait été ainsi donnée. Dans les groupes, circulait l'amiral Saïsset, de par Versailles commandant en chef de la garde nationale et dont le quartier général se trouvait très proche, au Grand-Hôtel. Le « brave mariu » venait sans doute tâter le terrain. Ne le trouvant pas solide, il refusa le ruban bleu que les conjurés arbo-

raient à la boutonnière. Un peu avant 2 heures, le cortège se mettait en marche par la rue de la Paix. Le plan était de traverser la place Vendôme, pour y narguer l'état-major de la garde nationale, puis de gagner, par la rue de Rivoli, l'Hôtel de Ville afin d'y siffler le Comité central. En tête, marchaient des boursicotiers, des gentilshommes de plume, des officiers en disponibilité : Frédéric Lévy, de Coetlogon, de Heckeren, H. de Pène, Sassary, de Molinet, membres de la Société des Gourlins réunis, la fine fleur de la réaction. Dans les rangs, provocateurs, se dissimulaient nombre d'agents bonapartistes prêts à escamoter le mouvement s'il prenait de l'ampleur. Au reste, si la manifestation aboutissait, même pacifique, c'était déjà une opération profitable, la preuve que la Révolution ne tenait pas son Paris et qu'un coup d'audace pouvait en avoir raison.

Par malheur pour ses instigateurs, la démonstration échoua pitoyablement. Les premiers rangs de la colonne de l'ordre virent se heurter place Vendôme aux barrages formés par les bataillons fédérés. La colonne voulut forcer. Des coups de feu retentirent, les premiers tirés, il semble, par les manifestants eux-mêmes puisque plusieurs d'entre eux tombèrent à ce moment frappés de balles qui les avaient atteints par derrière. Cependant Bergeret, qui commandait à la place, multipliait les sommations ; cinq minutes les tambours battirent. Enfin la colonne ne se dispersant pas, deux salves furent tirées par les fédérés qui couchèrent sur le sol une vingtaine de manifestants. Le reste s'enfuit comme une volée de moineaux. Ce fut un *sauf-qui-peut* général. En un clin d'œil la rue de la Paix se trouva nettoyée. Il y avait une trentaine de tués ou blessés du côté de la foule, deux tués et huit blessés dans les rangs fédérés.

Il ne restait plus à la réaction qu'à évacuer Paris à son tour ou à se terrer. C'est ce qu'elle fit. Boursicotiers, figaristes, pandours gagnèrent Versailles par les trains les plus rapides pour s'y mettre, avec leurs cocodettes, sous la protection du grand sabre des généraux décembreurs. Le « Tout Paris » agioteur, bambocheur et proxénète se reformait au pied de la statue du Grand Roi.

Demeuraient donc en présence dans Paris évacué par le gouvernement, évacué par les beaux fils de la Haute, le Comité central et les maires. C'est entre ces deux pouvoirs que la partie se continue pendant les quatre jours qui suivent.

Mais pour que les maires gagnassent, il était indispensable qu'ils obtinssent de Versailles certaines concessions. « Ne nous laissez pas revenir les mains vides », implorait Tirard, leur vrai chef, à la séance du 21. Ces concessions, les arracheront-ils ? Jusqu'ici, il ne semble guère. A la séance du 22, l'Assemblée nationale, sans s'abandonner aux mêmes démonstrations violentes et haineuses que la veille, se montra dans le fond aussi butée, aussi intraitable sinon davantage. Vacherot, un maire de Paris pourtant et qui avait eu son

bonne d'audace, mais qui depuis le siège était définitivement passé dans le camp de la conservation sociale, rapportait sur le projet de Clemenceau et de ses collègues, tendant à accorder à la capitale, avec des élections immédiates, des libertés municipales égales à celles des autres communes de France. Il conclut, au nom de la Commission, au rejet pur et simple de la proposition et Picard, ministre de l'Intérieur, lui succédant, vint dire quel traitement d'exception le gouvernement réservait à la première ville du pays. Le projet gouvernemental, devenu du reste la loi, loi qui nous régit actuellement encore, réduisait le Conseil municipal parisien à un simple rôle de comptable et le plaçait entre les mains et sous la haute surveillance du préfet de la Seine et du préfet de police, qui en étaient en réalité les présidents. La convocation du Conseil appartenait au seul préfet de la Seine. L'urgence fut immédiatement décidée et, dès cette après-midi, le projet apparut comme voté.

Certes, ce n'est pas avec ce gâteau-là que l'on pouvait espérer amadouer Paris, pas plus sa petite bourgeoisie que son prolétariat. Les maires le comprirent si bien que certains dès lors, de crainte d'être débordés, craignant que le Comité central n'entraînaît à sa suite toute la population, ils se préparèrent à la résistance violente à main armée. Contre qui ? Contre l'Assemblée nationale, contre Versailles réactionnaire ? Non, contre le Comité central, contre Paris révolutionnaire. Concentrant autour de la mairie de la Banque la garde nationale de l'ordre, ils prenaient, au cours du 22, de véritables dispositions de combat. Pour cela, ils recouraient, eux aussi, au bon moyen. Comme le Comité central, ils avaient frappé aux guichets de la Banque, et par un avis signé Tirard, Dubail et Héligon affiché à profusion, ils annonçaient que dès le lendemain ils paieraient la solde, au palais de la Bourse, à tous les gardes nationaux dont les mairies se trouvaient au pouvoir de représentants du Comité central. Ils devaient ainsi, le soir et le lendemain, grouper 25.000 hommes avec lesquels le 1<sup>er</sup> et le 11<sup>e</sup> arrondissements furent militairement occupés. Les mairies de ces deux arrondissements étaient fortifiées : des postes, des sentinelles placés à tous les coins de rue, du pont des Arts à la gare Saint-Lazare, point de contact avec Versailles, et d'où le bataillon fidèle au Comité central avait été délogé et remplacé par un bataillon de l'ordre. Paris était de la sorte divisé en deux camps. Les forces hostiles de l'Hôtel de Ville et des maires se faisaient face sur un front de plusieurs kilomètres : à toute minute une collision était à craindre. A l'armée des maires, qui prenait ainsi bel et bien la succession des « Amis de l'Ordre », seul un général manqua, l'amiral Saissset s'étant dérobé à la gloire de la commander, tout comme il avait décliné les invitations des manifestants de la place Vendôme. L'honneur échut à un certain Quevauvillers, chemisier de sa Majesté l'empereur Napoléon III et homme de confiance de Tirard. C'était insuffisant.

Quoi qu'il en soit, la situation était trop tendue ainsi pour durer. Le Comité central, directement menacé, attaqué et contrarié dans tous ses actes, se décida



à parler plus haut et plus ferme. Par une proclamation insérée à l'*Officiel* du 23, il dénonçait déjà l'attitude des maires et députés mettant tout en œuvre pour entraver les élections : il montrait la réaction soulevée par eux et déclarant la guerre, et affirmait qu'acceptant la lutte, il briserait toutes les résistances. Les élections, quoi qu'il arrivât, s'accompliraient le dimanche 26. Puis, faisant front du côté de Versailles, en une autre proclamation, la plus remarquable qu'il eût jusqu'alors signée, il précisait les attributions et pouvoirs de la nouvelle Assemblée municipale. Il revendiquait « le droit de la cité aussi imprescriptible que celui de la nation ». « La Cité, disait-il, doit avoir, comme la nation, son Assemblée qui s'appelle indistinctement : Assemblée municipale ou communale ou Commune ». Sentant le danger de la campagne menée par Thiers à ce sujet, il insistait de nouveau et plus fortement sur les rapports respectifs de Paris et de la province. « Paris, déclarait-il, ne veut pas régner, mais il veut être libre : il n'ambitionne pas d'autre dictature que celle de l'exemple ; il ne prétend ni imposer ni abdiquer sa volonté : il ne se soucie pas plus de lancer des décrets que de subir des plébiscites : il démontre le mouvement en marchant lui-même et il prépare la liberté des autres en fondant la sienne. Il ne pousse personne violemment dans les voies de la République ; il se contente d'y entrer le premier ».

Aux mots, aux protestations dans la journée du 22, succédaient les actes, les précautions défensives, les mesures offensives. Les bataillons fédérés, à l'exception des mairies des 1<sup>er</sup> et 11<sup>e</sup>, occupaient ou réoccupaient les maisons communes de tous les arrondissements. Un bataillon de Belleville, notamment, reprenait sur le Versaillais Vautrain la mairie du 14<sup>e</sup>. Les maires et adjoints des 11<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> étaient remplacés d'office par des délégués du Comité central. Le Comité fortifiait de barricades la place Vendôme, doublait les bataillons de l'Hôtel de Ville, envoyait de fortes patrouilles jusqu'aux postes des rues Vivienne et Drouot pour y contenir le chemisier Quevauvilliers et ses boursiers ; prenait position, par les fédérés amis du quartier de la gare des Batignolles, coupant ainsi les communications que de la gare Saint-Lazare, en leur possession, les gardes nationaux de l'ordre et l'amiral Saisset pouvaient entretenir avec Versailles. Jourde et Varlin, lanternés la veille par le sous-gouverneur de Ploue, remplaçant le gouverneur Rouland qui, lui aussi, avait évacué, revenaient trouver à la tête de deux bataillons, après lui avoir envoyé une sommation de bonne encre, le marquis récalcitrant et lui enlevaient un second million pour la solde de la garde nationale. Thiers et Picard ayant ouvert les prisons de province et lâché sur Paris de nombreux repris de justice, le Comité dénonçait l'acte infâme et affichait que tout individu pris en flagrant délit de vol serait fusillé.

Enfin, en réponse aux vaticinations alarmantes de Jules Favre, annonçant du haut de la tribune de l'Assemblée nationale l'intervention prussienne contre Paris, le Comité portait à la connaissance du public la communication sui-

vante reçue du chef du quartier général ennemi : « Les troupes allemandes ont ordre de garder une attitude passive, tant que les événements, dont l'intérieur de Paris est le théâtre, ne prendront point à l'égard de nos armées un caractère hostile ».

L'offensive populaire se trouva aussi favorisée de ce fait que l'entente, il faut bien le dire, n'était pas complète parmi les maires. Si certains, à la remorque de Thiers, marchaient d'un cœur joyeux à la bataille contre le Comité central, d'autres prenaient au sérieux leur rôle de pacificateurs et n'admettaient pas que leur opposition au Comité ne se doublât pas d'une pression résolue sur l'Assemblée nationale, à l'effet de lui arracher les concessions indispensables, à leur sens, au rétablissement de la concorde publique. Les conciliants forçant la main aux implacables devaient précisément, en cette journée du 23, les engager à une démarche solennelle auprès de Versailles, dont les péripéties influencèrent profondément les événements.

Cette démarche donna lieu, en effet, à une scène scandaleuse où les réactionnaires de l'Assemblée dévoilèrent la stupidité et la féroce de leurs instincts. Quand les maires et adjoints, une vingtaine, avec leurs insignes et leur écharpe, apparurent en séance dans la tribune que la questure leur avait réservée, ils tombaient à point. Sur la proposition d'un La Rochetulon, l'Assemblée venait de voter une loi portant formation, dans les départements, de bataillons de volontaires chargés de protéger la souveraineté nationale et de réprimer l'insurrection de Paris, autrement dit de décréter l'organisation de la guerre civile. Des que les maires sont entrés, tous les regards convergent vers eux, et une agitation intense se propage de banc en banc. La gauche se lève et acclame au cri de : « Vive la République ! ». La droite et le centre ripostent par le cri de : « Vive la France ! » Puis, des gorges des ruraux, une vocifération monte : « A l'ordre ! A l'ordre ! ». Henriquinistes, orléanistes quittent la salle en façon de protestation, et le président, complice — c'était le républicain Grévy — lève la séance. Le soir, à la reprise, quelques maires sont encore présents. Arnaud de l'Ariège, député et maire du VII<sup>e</sup>, donne lecture d'une déclaration demandant que l'Assemblée se mette en rapport permanent avec les maires, les aide, les appuie dans leur œuvre de pacification et que, dans ce but, tout de suite elle fixe au 28 du mois l'élection du commandant en chef de la garde nationale, et au 3 avril, si possible, les élections municipales. La droite, le centre hurlent, trépignent. Ces propositions si anodines, si restrictives sont renvoyées pour enterrement à la Commission. L'épreuve était décisive. Versailles ne tolérait les maires que s'ils se constituaient les complaisants serviteurs de ses vengeances et de ses représailles ; que dis-je ? même à cette condition, elle ne les tolérait pas encore. Parisiens, elle les enveloppait dans le sentiment général de réprobation et d'exécration que lui inspirait Paris.

Les maires comprirent sans nul doute. Pourtant, ils demeurèrent, au premier moment, sur la réserve. Thiers avait fait le mot à leurs chefs de file, à

Tirard, à Schœleher. Mais leur clientèle électorale parisienne n'avait pas le même intérêt à se taire, à empêcher les gilles sans protester. La nouvelle de cette réception la rejeta pour un instant vers le Comité central et développa dans la bourgeoisie moyenne, chez les commerçants, un état d'esprit qui paralysa la volonté de résistance des plus intraitables et favorisa, précipita le compromis qui allait intervenir entre les élus de Paris et le Comité central, en vue des élections municipales.

Le Comité central, sentant le terrain plus solide, marchait, au 24, carrément de l'avant. Au *Journal Officiel*, il publiait un arrêté convoquant les électeurs pour le dimanche 26 et fixant les modalités du scrutin : vote au scrutin de liste et par arrondissement : un conseiller pour 20.000 habitants, soit, au total, 90 : les électeurs votant sur présentation de la carte délivrée pour les élections du 8 février, dans les mêmes locaux et d'après les modes ordinaires. Au point de vue militaire, le Comité, comprenant non moins que l'heure des résolutions viriles avait sonné, révoquait de ses fonctions l'incapable et inquiétant Lullier, ses douteux compagnons, Raoul de Bisson, Ganier d'Abin, et confiait le commandement, avec le titre de général, à trois hommes éprouvés, militants de la classe ouvrière, ayant pendant le siège donné des gages de leur civisme et de leur énergie : Brunel, Endes et Duval.

Ainsi assuré sur ses derrières, débarrassé des intrigants et des fous, le Comité central songea à reprendre la conversation avec les maires, pour les contraindre à s'associer aux opérations électorales du 26 et à se porter de la sorte garants de leur légalité.

C'est ici que se place un intermède à la fois comique et répugnant, dont il faut parler, moins pour l'influence qu'il eût sur la suite des événements — il n'en eut aucune — que pour le désarroi qu'il révèle à ce moment dans les sphères du pouvoir. Il s'agit de l'affiche placardée ce matin même du 24 par l'amiral Saissset et où, sous sa signature, le guerrier osait dire à la population parisienne ce qui suit, à la minute précise où les journaux apportaient d'autre part le récit exact de la séance de l'Assemblée nationale de la veille :

« Chers concitoyens, je m'empresse de porter à votre connaissance que, d'accord avec les députés de la Seine et les maires élus de Paris, nous avons obtenu du gouvernement de l'Assemblée nationale :

« 1° La reconnaissance complète de vos franchises municipales ; 2° L'élection de tous les officiers de la garde nationale, y compris le général en chef ; 3° Les modifications à la loi sur les échéances ; 4° Un projet de loi sur les loyers, favorables aux locataires, jusques et y compris les loyers de 1.200 francs.

« En attendant que vous me confirmiez ma nomination ou que vous m'ayez remplacé, je resterai à mon poste d'honneur pour veiller à l'exécution des lois de conciliation que nous avons réussi à obtenir et contribuer ainsi à l'affermissement de la République ».

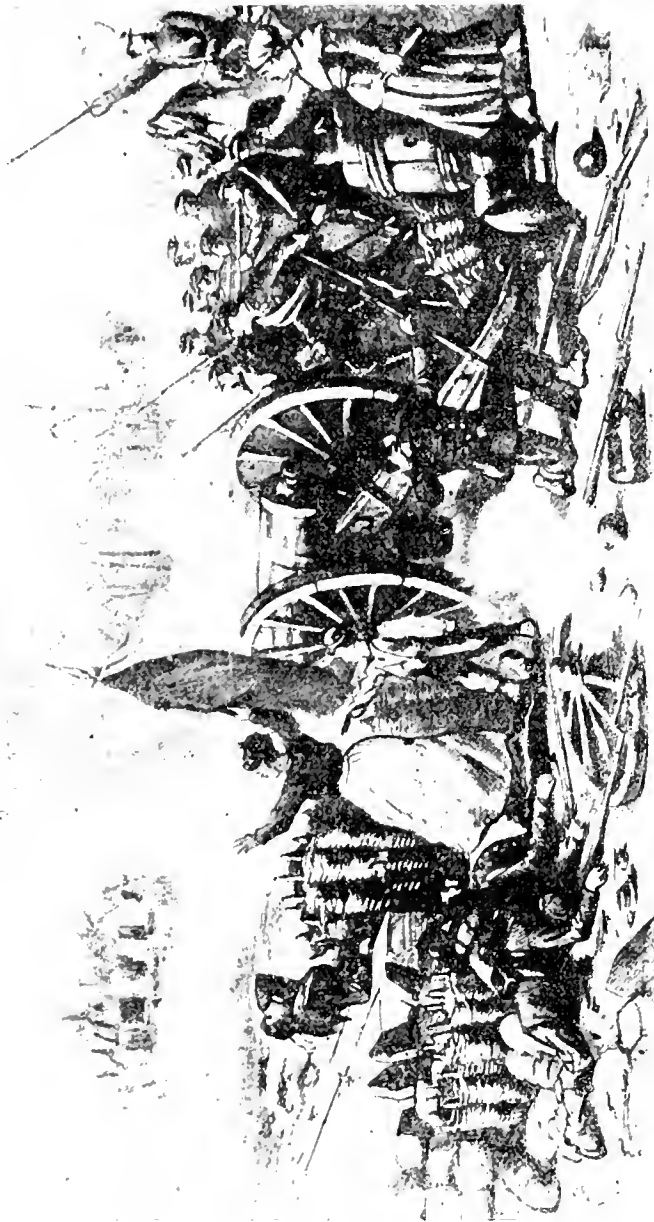
Nous avons obtenu, disait la proclamation. Que signifiait cette cynique

mystification ? A quoi tendait-elle ? Saisset savait bien, en la laissant placarder, qu'il disait le contraire absolu de la vérité. Mais que personne n'ignorait la séance de la veille, la réception faite aux maires par l'Assemblée. Pourquoi donc mentait-il de la sorte ? Par ordre de Thiers ? De son propre chef ? A la Commission d'enquête, ses explications pénétrées, embrouillées, pleines de reticences, qui se heurterent, très désagréablement pour lui, au témoignage de Turard, n'éclairèrent pas le mystère.

Le Comité central, au reste, ne se donna même pas la peine de relever ce factum sangrent ou criminel, les deux ensemble pour être vrai. Ce Saisset n'était qu'un fantoche. Le Comité alla droit au but, aux maires opposants, obstinés, du 1<sup>er</sup> et du 11<sup>e</sup> arrondissement. Le mandat de les amener à composition avait été confié à Brunel qui s'achemina tout d'abord vers la mairie du Louvre, avec 400 Bellevillois et 2 canons.

A la mairie, simulacre de résistance bien vite dompté, Brunel entre, parlemente avec Adolphe Adam et Méline, adjoints. Nos hommes dépêchent un émissaire à la mairie du 11<sup>e</sup>, où siégeait le gros des maires et, apprenant qu'ils ne seront pas secourus, cèdent. La mairie est abandonnée au Comité central, et on convient que les élections auront lieu le 30. Puis, côte à côte, sympathisant, les magistrats municipaux du 1<sup>er</sup> gagnent, avec Brunel et ses co-délégués, la mairie de la Banque pour y apporter la nouvelle de la convention conclue, les canons toujours suivant. Les gardes nationaux de l'ordre voyant amis et ennemis s'avancer ensemble réconciliés et fraternisant, laissent passer. Voilà Brunel chez les maires. La discussion alors recommence. Scholcher, Dubail ne veulent pas en démordre : les élections au 3 avril, comme l'a semblé indiquer Picard, au nom du gouvernement : le commandant en chef de la garde nationale élu au suffrage à deux degrés ou rien. Mais les autres maires et adjoints protestent. Ils sont las, soucieux avant tout d'empêcher l'effusion du sang. Eux aussi se rallient, forcent l'obstruction des derniers opposants. Tout le monde tombe d'accord que les élections municipales se produiront le 30 et que, d'ici cette date, les maires réintégreront leur mairie respective. Dans la rue, sur les boulevards, gardes nationaux de l'ordre et gardes nationaux du Comité central lèvent la croix en l'air, s'embrassent. On pare de rameaux verts les canons, les gamins les chevauchent. C'est la paix.

A cette réconciliation il n'y avait qu'un inconvénient, à savoir que Brunel et ses co-délégués avaient outrepassé le mandat dont le Comité central les avait nantis. Le Comité maintint donc la date du 26 pour les élections. Il était urgent, en effet, que celles-ci s'accomplissent dans le plus bref délai, le gouvernement de Versailles ayant, par ses menées, désorganisé tous les services municipaux : octrois, voirie et le reste, sans parler des postes, et ces services devaient être reconstitués au plus tôt, si l'on ne voulait pas perturber gravement et pour longtemps la vie matérielle de Paris. Ravvier et Arnold vinrent le soir à la réunion des maires porter l'ultimatum du Comité et se retirèrent



PRISE DU PONT DE NEUILLY

D'après un document de Pépéque.

sans avoir pu convaincre leurs antagonistes. La conciliation étant une fois de plus à vau-l'eau.

Pendant ce temps, des événements aussi graves se produisaient à Versailles. L'Assemblée nationale, poursuivant son œuvre de guerre civile, étendait les pouvoirs de la Préfecture de police à un certain nombre de communes de la Seine-et-Oise. Comme pour se moquer, statuant ensuite sur la proposition Millière déposée quelques jours auparavant, elle prorogait ridiculement d'un mois l'échéance des effets de commerce, alors que, raisonnablement, il aurait fallu accorder aux commerçants des délais d'un an, de deux ans, de trois ans même pour les soustraire à la faillite menaçante. Mais ce n'était là encore que broutilles. L'incident décisif devait se produire à la séance de nuit. Dès qu'avait été connue l'énigmatique proclamation de l'amiral Saisset, dont nous avons parlé tout à l'heure, une émotion intense avait saisi l'Assemblée. Les fables les plus étranges circulaient. Les ruraux allaient jusqu'à croire ou feignaient de croire que Saisset et, derrière lui, Thiers en personne, pactisaient avec l'émeute, méditaient de s'appuyer sur Paris révolté contre l'Assemblée monarchiste. Suppositions franchement insensées! Mais la peur et la haine raisonnent-elles? Des conciliabules avaient été tenus entre les chefs de la droite. Les meneurs, décidés à tout risquer, avaient résolu, disait-on, de débarquer Thiers, de le mettre en accusation et d'appeler au commandement suprême de l'armée, pour écraser Paris, la Révolution et la République, un d'Orléans : Joinville ou d'Aumale.

Ces passions grondaient et le complot se précisait quand débuta la séance de nuit. A l'ouverture, le président de la Commission chargée de rapporter sur la proposition d'Arnaud de l'Ariège, dont on connaît l'objet, circonvenu apparemment par Thiers, pria en phrases ambiguës les auteurs de la proposition de la retirer, la discussion étant pleine de danger. Les signataires hésitent. Thiers prend la parole. On croit qu'il va dissiper les obscurités, dire la situation. Point. « Si vous êtes une Assemblée vraiment politique, déclare-t-il, je vous adjure de voter comme le propose la Commission et de ne pas vouloir des éclaircissements, qui, dans ce moment-ci, seraient très dangereux. Une parole malheureuse, dite sans mauvaise intention, peut faire couler des torrents de sang... Si la discussion s'engage, pour le malheur du pays, vous verrez que ce n'est pas nous qui avons intérêt à nous faire ». Sur ce, au milieu de la stupéfaction générale et de l'émoi, le président Grévy lève la séance, qui n'avait pas duré dix minutes.

Vrai coup de maître. Thiers, d'une part, étouffait dans l'œuf le complot qui le menaçait : il se laissait le temps de négocier avec certains des conjurés, de les ramener. D'autre part — et c'était l'essentiel — il empêchait la majorité de prononcer au cours de la discussion des paroles irréparables, de prendre des résolutions forcenées et brutales qui, connues le lendemain à Paris, auraient définitivement jeté dans les bras du Comité central toute la bourgeoisie répu-

blicaine, entraîné la presse libérale qui, déjà en partie, désarmait et auraient en France accentué le mouvement de sympathie qui, à Lyon, à Marseille, dans toutes les grandes villes se dessinait en faveur de la révolution parisienne. Thiers, en évitant à l'Assemblée de s'affirmer violemment monarchiste, assoiffée de sang et de carnage, interdisait à Paris de reconstituer, au pied des urnes, son unité morale, sous l'égide de la République et pour sa défense, et à la France républicaine de marcher à son secours.

Pourtant, le Machiavel bourgeois ne devait réussir qu'à demi. Une partie des effets qu'il souhaitait conjurer se réalisa quand même. Les étranges incidents dont l'Assemblée nationale avait été le théâtre, sus le lendemain matin à la réunion des maires par le rapport des députés arrivés de Versailles, produisirent un revirement subit. Les mitrailleuses introduites de nuit dans les mairies par les enrégés de la résistance, les Dubail, les Héligon et consorts restèrent inutilisées. Le Comité central avait fait dès la première heure afficher une proclamation nouvelle où il disait : « Entraînés par notre ardent désir de conciliation, heureux de réaliser cette fusion, but incessant de nos efforts, nous avons loyalement ouvert, à ceux qui nous combattaient, une main fraternelle. Mais la continuité de certaines manœuvres, et notamment le transfert nocturne de mitrailleuses à la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement, nous obligent à maintenir notre résolution première. Le vote aura lieu dimanche, 26 mars. Si nous nous sommes mépris sur la pensée de nos adversaires, nous les invitons à nous le témoigner en s'unissant à nous dans le vote commun de dimanche ». Cantonnés sur ce terrain, les délégués du Comité, Arnold et Ranvier, revenus à la réunion des maires, emportaient les dernières oppositions. Une convention fut signée, qui mettait fin au conflit, décidait d'un commun accord les élections pour le 26, comme l'avait voulu le Comité central et réintérait les maires en leurs mairies.

Dans la journée, la population était mise au courant du pacte. Ici cependant un incident encore. Deux affiches annonçaient la nouvelle : l'une du Comité central, l'autre des députés et maires, de textes légèrement différents. L'affiche du Comité central disait : « Le Comité central fédéral de la garde nationale, auquel se sont ralliés les députés de Paris, les maires et adjoints élus, réintégrés dans leurs arrondissements, convaincus que le seul moyen d'éviter la guerre civile, l'effusion du sang à Paris et, en même temps d'affermir la République est de procéder à des élections immédiates, convoquent, pour demain dimanche, tous les citoyens dans les collèges électoraux ». L'affiche des maires corrigeait : « Les députés de Paris, les maires et les adjoints élus, réintégrés dans les mairies de leurs arrondissements et les membres du Comité central fédéral de la garde nationale convaincus le reste comme précédemment ». Misérable querelle de mots qui, jusqu'à la fin, trabassait le mauvais vouloir des magistrats municipaux qui ne pardonnaient pas à leurs trop généreux vainqueurs de leur avoir un tant soit peu forcé la main. Mais

autant en emporta le vent. La population ne prit pas garde à ces chicanes. Elle ne prenait pas garde non plus que sur quarante députés, six seulement avaient signé, sept maires sur dix-neuf, trente-deux adjoints sur soixante seize. Toute à la joie d'une entente qu'elle croyait sincère, d'une concorde qu'elle jugeait indestructible, elle allait se porter en masse le lendemain aux urnes pour y faire acte de souveraineté, affirmer, en en usant, ses droits municipaux conquis.

Au même instant, il est vrai, par un phénomène naturel, Versailles reconstruisait son unité. Légitimistes et orléanistes se serraient avec les faux républicains autour de Thiers, flairant en lui le veneur qui les menerait le plus sûrement à la curée chaude. Arnaud de l'Ariège retirait son projet de concessions devenu sans objet. Louis Blanc, à la séance du soir, essayait sans passion d'obtenir une *satisfecit* pour les maires, mais n'insistait guère devant la décision de l'Assemblée qui renvoyait à la Commission d'Initiative parlementaire.

Le *satisfecit*, les maires complices l'avaient obtenu déjà de Thiers qui, au cours de cette journée même, disait à Tirard, son confident : « Ne continuez pas une résistance inutile. Je suis en train de réorganiser l'armée. J'espère qu'avant quinze jours ou trois semaines, nous aurons une force suffisante pour délivrer Paris ». Ce qui permettait à Tirard, rentré le soir dans la capitale, d'y aller aussi de sa petite affiche, invitant les électeurs à voter.

Thiers connaissait son Tirard et il connaissait aussi ses maires. Au fond, la manœuvre des municipaux n'avait servi qu'à ceci : détourner le Comité central de la voie révolutionnaire, l'amuser aux bagatelles de la porte et ainsi permettre à Versailles de reconstituer l'armée qui allait reprendre Paris.

Sans doute, devant la Commission d'Enquête, plus tard, les maires se sont faits à l'envi plus noirs, plus scélérats, plus immondes qu'ils n'avaient été. Ils se sont vantés après coup, pour obtenir pardon de la réaction, ménager leur situation et leur avenir, en prenant figure d'hommes d'ordre, en ne permettant pas qu'on les confondit avec la vile multitude, la tourbe impure que les soldats de Mac-Mahon venaient d'égorger. Parmi les maires, s'il y en avait de franchement mauvais, il s'en trouvait de passables ; il s'en trouvait même de bons. En gros même il étaient républicains, et il est sûr qu'au moment où se déroulaient les événements entre « l'anarchie à Paris et la monarchie à Versailles », ils pouvaient hésiter et hésitèrent. Certains, beaucoup peut-être, travaillèrent de bon cœur à une réconciliation qu'ils estimaient possible. Il n'en est pas moins vrai que pour avoir cherché, au moment de la reddition des comptes et produit la même excuse, comme s'ils se fussent donné le mot, pour avoir tous, ou presque tous, affirmé qu'en somme ils avaient dupé Paris et sauvé Versailles, il fallait que cette affirmation fut fondée dans les faits, sinon dans leurs intentions.

Écoutez les, les uns après les autres : que disent-ils ?



Desmarets, maire du IX<sup>e</sup> : « Quant à moi, je ne désertais pas Paris. Je croyais mieux de rester exposé au péril pour donner le temps au gouvernement de Versailles de s'armer ».

François Favre, maire du XVII<sup>e</sup> : « Nous avons été pendant huit jours, les derniers, la seule barricade élevée entre l'insurrection et le gouvernement régulier ».

Vautrain, maire du IV<sup>e</sup> : « Si l'insurrection, au lieu d'être retenue à Paris par les élections, était venue à Versailles, dites-moi ce que fût devenue la France ?... Eh bien ! Messieurs, j'ai la confiance que les huit jours que vous ont fait obtenir les élections ont été le salut de la France... Il y a eu trois jours de perdus par ces gens-là (le Comité central), grâce aux élections ; il y a eu trois autres jours perdus pour la constitution de leur Conseil, et l'attaque du mont Valérien n'a eu lieu que le 2 avril. Nous avons donc fait gagner, mes collègues et moi, huit jours de plus. Nous étions bien en mauvaise compagnie, en présence de certains noms ; mais, quand on a un devoir à remplir, il faut passer sur toutes ces considérations... J'ai signé par considération politique et je ferai encore de même, et, en le faisant, je crois que je vous ai sauvés ».

Tirard, maire du II<sup>e</sup> et député : « Je dois vous dire, Messieurs, que le but principal que nous avons tous poursuivi par cette résistance était d'empêcher les fédérés de marcher sur Versailles. Je suis persuadé, en effet, que si, le 19 et le 20 mars, les bataillons fédérés fussent partis par la route de Châtillon, Versailles aurait couru les plus grands périls, et j'estime que notre résistance de quelques jours a permis au gouvernement d'organiser la défense ».

Schœlcher, député de la Seine : « Quant à ma conduite, elle a précisément consisté à tenter des transactions, en attendant qu'on fut en état de résister. J'ai travaillé pour mon compte à organiser la résistance, sous les ordres de l'amiral Saisset bien entendu, et si j'ai donné ma voix à la transaction qui a eu lieu, c'était pour gagner du temps ».

Et brochant sur le tout, la déclaration de l'amiral Saisset, lui aussi député de la Seine et qui, commandant en chef de la garde nationale par la grâce de Thiers, avait pu juger les maires à l'œuvre : « Soyez-en convaincus, M. Thiers était bien résolu à ne donner son adhésion à aucun point ; mais, après la retraite de l'armée, nous étions tous sur un volcan et il fallait bien qu'on tâchât de sauver la maison... Quand les braves gens comme Tirard, comme Desmarets venaient lui dire : « Cédons cela ; on le reprendra après », M. Thiers tâchant de favoriser dans la mesure du possible, la bonne volonté de ces Messieurs ».

Pareils témoignages, pareilles affirmations jaugent et jugent des hommes ; elles marquent et stigmatisent une politique. Oui, c'est exact : la partie fut irrémédiablement compromise pour la révolution, parce qu'au 19 mars, le Comité Central n'osa pas, parce qu'englué dans des négociations avec les maires, il parlementa quand il fallait combattre, marcher de l'avant. Les maires, ceux-c

conscienceusement, d'autres sans le vouloir, ont sauvé Versailles; ils sont complices dans l'assassinat de Paris.

Mais n'anticipons pas sur les faits. Nous ne sommes pas encore à la tombée du jour sinistre et sanglant, nous sommes au matin joyeux de la délivrance. C'est demain que Paris nomme sa Commune.

#### LA COMMUNE ÉLUE.

De l'aveu de toute la presse, même la réactionnaire, les opérations électorales s'accomplirent avec la plus parfaite régularité, sans violences ni troubles d'aucune sorte. Au faubourg Saint-Antoine, les travailleurs se rendirent aux urnes par groupes de cinq à six cents, drapeau rouge en tête, et aux cris de : « Vive la République! Vive la Commune! » Ce fut la seule manifestation notable de la journée. Dans la plupart des sections, les dispositions préparatoires au scrutin avaient été prises par des délégués du Comité central, les maires continuant à bouder et persistant dans une obstruction hypocrite et sournoise, là surtout où ils n'escomptaient pas une majorité pour leurs candidats.

Les votants, à tout prendre, furent nombreux, très nombreux; aussi nombreux qu'ils l'avaient été aux élections des maires, le 5 novembre 1870; plus nombreux qu'aux élections des adjoints qui suivirent de quelques jours celles des maires. Sur un chiffre total de 485.569 inscrits, il y eut 229.167 votants. Pourtant la réaction souligna de suite, et elle n'a pas cessé depuis de souligner complaisamment le chiffre des abstentionnistes, 258.803. A première vue, en effet, ce chiffre apparaît élevé. Mais il faut noter que les listes électorales dont on usa dataient du plébiscite de mai 1870, et que d'innombrables modifications s'étaient produites depuis une année — et quelle année! — dans la composition du corps électoral. D'autre part, il est avéré que, sitôt après la capitulation, dès les communications rétablies avec la province, des Parisiens, en masse, avaient quitté leur ville et n'y étaient pas revenus : 60.000, disent les uns; 80.000, disent les autres. Thiers, dans sa déposition à la Commission d'enquête, porte même le chiffre à 100.000. Ainsi s'explique mathématiquement l'écart entre le chiffre des votants au 8 février : 328.970, et celui des votants au 26 mars : 229.167. D'autre part, les abstentions se produisirent surtout dans les quartiers bourgeois, les quartiers du centre, où l'exode que nous venons de signaler se doublait d'un second exode, celui des francs-tileurs réactionnaires et thieristes qui, depuis huit jours, gagnaient sans discontinuer Versailles. La vérité est donc bien que l'on vota beaucoup, principalement dans les arrondissements ouvriers.

Presque partout deux listes se trouvèrent en présence : la liste des maires et la liste des Conseils de légion et des Comités d'arrondissement. Le Comité central s'abstint religieusement de toute pression, de toute manœuvre. Il

s'était borné à prendre, comme nous l'avons mentionné, les dispositions matérielles pour assurer le fonctionnement du scrutin et à adresser, en guise d'adieu à la population, un appel où il invitait les électeurs à choisir, en dehors des ambitieux, des parleurs et des trop fortunés, des hommes pris parmi eux, vivant de leur propre vie, souffrant des mêmes maux. La veille, il est vrai, les deux délégués du Comité central à l'intérieur, Antoine Arnaud et Ed. Vaillant, avaient précisé, en un document plus étendu, le sens des élections qui allaient se produire et leur portée. Mais ce document sobre, direct et concret, n'était encore qu'un historique. Il relatait les faits, envisageait les problèmes posés par la situation, se bornant à affirmer que les questions d'échéance et de loyer ne pouvaient être réglées que par les représentants de la Ville, soutenus par leurs concitoyens toujours appelés, toujours entendus. De même la question de la solde : « Il y a, disait la note, une période de transition dont on doit tenir compte, une solution qui doit être cherchée de bonne foi, un devoir de crédit au travail qui arrachera le travailleur à une misère immédiate et lui permettra d'arriver rapidement à son émancipation définitive. »

Seul, le Comité central des vingt arrondissements, qui ne rappelait du reste qu'assez vaguement le Comité de même nom qui avait agi sous le siège, en raison de l'infiltration des « Internationaux » qui s'y était produite, publia, sous les signatures de Pierre Denis, Dupas, Le Français, Rouiller et Jules Vallès, un programme, au sens ordinaire du mot, interprétant les revendications du prolétariat parisien et traçant l'œuvre à accomplir par la nouvelle Assemblée. Ce programme portait distinctement l'estampille proudhonienne et reflétait non moins les tendances fédéralistes qui devaient s'accuser à la Commune elle-même, en opposition au point de vue centraliste des Jacobins et des Blanquistes, et aussi, peut-on dire, en contradiction avec les nécessités impérieuses du moment. Ces considérations en justifient une brève analyse. « La Commune, disait donc le document, est la base de tout état politique, comme la famille est l'embryon des sociétés. Elle doit être autonome, c'est-à-dire se gouverner, s'administrer elle-même, suivant son génie particulier, ses traditions, ses besoins... Pour s'assurer le développement économique le plus large, l'indépendance nationale et territoriale, elle peut et doit s'associer, c'est-à-dire se fédérer avec toutes les autres communes ou associations de communes qui composent la nation... L'autonomie de la commune garantit au citoyen la liberté, l'ordre à la cité, et la fédération de toutes les communes augmente, par la réciprocité, la force, la richesse, les débouchés et les ressources de chacune d'elles. » Suivait l'énumération des garanties politiques : République ; liberté de parole, de presse, de réunion, d'association ; souveraineté du suffrage universel ; éligibilité, responsabilité et révocabilité de tous les magistrats et fonctionnaires. Pour Paris, et de suite : suppression de la préfecture de police ; suppression de l'armée permanente ; autonomie de sa garde nationale ; libre disposition de son budget, sous réserve de sa part de

contribution dans les dépenses générales; suppression du budget des cultes; enseignement laïque intégral et professionnel. Au point de vue plus strictement économique et social: organisation d'un système d'assurance communal contre tous les risques sociaux, compris le chômage et la faillite; recherche incessante et assidue des moyens les plus propres à fournir au producteur le capital, l'instrument de travail, les débouchés et le crédit.

À dire vrai, il ne paraît pas que ces déclarations, manifestes ou programmes aient influé profondément sur les résultats du scrutin. La bataille, dès cette heure, n'était pas — et la population le sentait au moins confusément — autour des formules; elle se résumait toute entière dans ce dilemme: avec ou contre Versailles, pour ou contre la République, Paris et la Révolution.

Dans tous les arrondissements, sauf dans les 1<sup>er</sup>, 11<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>, où l'emportèrent en totalité ou en partie les candidats des maires, la population nomma, à de fortes majorités, dans la plupart des cas, les candidats recommandés par les Conseils de Légion et les Comités d'arrondissement. Tout compte fait, le parti des maires, le parti théryste, si l'on veut, compta 15 élus: Ad. Adam, Barré, Méline, Rochard, Brelay, Chéron, Loiseau-Pinson, Tirard, Desmarets, Em. Ferry, Nast, A. Leroy, Ch. Murat, de Bouteiller et Marmottan. Six élus: Fruneau, Goupil, A. Lefèvre, Ulysse Parent, Ranc et Robinet représentaient, tiers-parti de façade, ce qui était déjà et allait surtout devenir le parti gambettiste. Le restant, la très grosse majorité, comme l'on voit, 65 membres, en tenant compte des doubles élections, relevaient à des titres divers des partis de socialisme et de révolution. Dix-sept de ces élus appartenaient, nominalement au moins, à l'Internationale: Assi, Avrial, Beslay, Chalain, Clemence, Victor Clément, Dereure, Duval, Fraenkel, Eugène Gérardin, Langevin, Lefrançais, Malon, Pindy, Theisz, Vaillant et Varlin. Les blanquistes étaient au nombre de huit: Blanqui d'abord, mais qui emprisonné, ne devait pas paraître à la Commune, Chardon, Duval, membre aussi de l'Internationale, Eudes, Th. Ferré, Protot, Raoul Rigault et Tridon. Le Comité central, en plus de Duval et de Eudes, faisait pénétrer dans l'Assemblée communale onze des siens: Antoine Arnaud, Babick, Bergeret, Billioray, Blanchet, Brunel, Clovis Dupont, Géresme, Henry Fortuné, Jourde, Mortier et Ranvier. Les autres étaient des journalistes d'avant-garde ou des militants de la classe ouvrière que leur lutte contre l'Empire ou leur action dans les clubs au cours du siège avaient mis en évidence: Allix, Amouroux, Arthur Arnould, Champy, Em. Clément, J.-B. Clément, Cournet, Delescluze, Demay, Descamps, Flourens, Gambon, Ch. Gérardin, Paschal Grousset, Ledroit, Martelet, Léo Meillet, Miot, Ostyn, Oudet, Parisel, Félix Pyat, Puget, Rastoul, Regère, Urbain, Jules Vallès, Verdure et Vermorel.

Cette classification, donnée seulement pour projeter quelque lumière dans l'emmêlement et la confusion des choses. Il ne faudrait pas, en effet, trop rechercher ici les analogies, s'attarder à des rapprochements qui, probable-



1. Deschamps, 2. Paschal Grousset, 3. Félix Pyat, 4. Cornudet, 5. Pichot, 6. Raoul Rostalet,  
 7. Gombou, 8. Mott, 9. Ferré, 10. Le Franc, 11. Vermorel, 12. A. Armand, 13. Jules Vallès, 14. Gustave Courbet, 15. Jaurès, 16. Petitet, 17. Vaillant  
 Documents de l'époque

ment, ne seraient pas de mise. Les partis, qui venaient de se mesurer au scrutin, étaient à la fois davantage et moins des partis de classe que les partis contemporains : moins parce que les concepts théoriques ne sont pas alors aussi précis qu'ils le deviendront ; davantage parce que la situation générale plus tendue contraint les antagonistes, malgré la fièvre patriotique et l'équivoque républicaine, à être chacun de son camp, à rompre avec les apparences et les systèmes pour ne plus sentir que les réalités et les intérêts. La preuve en est que de ces partis, le premier et le deuxième n'allaient pas tarder à s'éliminer spontanément et le premier, même, à passer cyniquement de l'autre côté de la barricade, sous les fanions de Versailles. Seule à la Commune devait rester la majorité et c'est au sein de cette majorité que des scissions se produiront et que des clans rivaux se formeront et s'opposeront. Si la Commune a pour son malheur une histoire parlementaire, c'est à ce fractionnement nouveau qu'elle en sera redevable.

Dès maintenant, il est donc permis de laisser de côté la minorité et de ne considérer que la majorité qui est déjà, qui sera, en tout cas, demain toute la Commune. Cette majorité, elle est, à n'en pas douter, la très exacte image du Paris ouvrier et révolutionnaire du temps. Fidèlement, elle en reflète les opinions ou mieux les impressions et les sentiments dans leur complexité heurtée et mouvante. Composite, hétérogène au premier chef, elle se présente faite d'éléments ne possédant aucun fonds de pensée commun, s'ignorant, quand ils ne se méconnaissent pas, et sans attache, sans cohésion, n'ayant d'autre lien que la haine de Versailles, de l'Assemblée de ruraux qui, sitôt née, a déclaré la guerre à Paris et à laquelle Paris doit tenir tête, s'il veut vivre. Le rêve de la Corderie n'a pu prendre corps. Ce n'est pas là et ce ne sera pas la Commune insurrectionnelle que les ardents du siège avaient voulu dresser, en lui insufflant, avec l'unité de pensée et d'action, le sentiment révolutionnaire si vif et si ferme dont ils étaient eux-mêmes embrasés. L'appellation s'y trouve : l'esprit non. Bien que le Comité central n'ait fait pénétrer qu'une quinzaine de ses affiliés dans l'assemblée nouvelle, la Commune pseudo-légale, la Commune élue est sienne pourtant : elle est de sa lignée, son héritière et sa fille. Par avance, il l'a marquée au sceau de son indécision et de son impuissance : il lui a tracé sa voie incertaine, imposé son destin précaire. Elle n'échappera pas à cette prédétermination.

Telle quelle cependant, cette Commune, Paris l'aima, se laissa séduire, crut et espéra en elle ardemment, passionnément.

C'est qu'il n'en pouvait sentir alors l'impuissance et la débilité. Il n'en percevait que les aspects généreux, attirants et sympathiques. Il voyait là par lui appelés, par lui rassemblés et solidarisés, tous ceux qui avaient le plus âprement lutté et le plus cruellement souffert sous les régimes antérieurs. Bien peu parmi ces élus qui n'eussent pas payé de leur personne, qui n'eussent pas été condamnés, frappés sans pitié par la justice de Louis-Philippe, de

Napoléon, de la « Défense », qui n'eussent pas été trainés devant les tribunaux de la Bourgeoisie régnante, incarcérés dans ces geôles, enfouis dans ses bagnes et ses cachots. A eux tous, ces hommes représentaient certainement plusieurs siècles d'embastonnement, de déportation et d'exil. Blanqui en comptait déjà pour sa seule part vingt-huit années, Delescluse dix-neuf, Félix Pyat à peu près autant, Gambon, Miot, Alix huit ou dix années chacun. Emprisonnés aussi pendant des mois et des mois les publicistes d'avant-garde, Cournot, du *Réveil*, dix fois condamné ; Vermorel, du *Courrier Français*, hôte presque constant de Sainte-Pélagie durant la dernière période de l'Empire ; Flourens, de la *Marseillaise* ; Jules Vallès, Bazoua, Paschal Grousset ; et les orateurs de clubs qui parlaient leurs articles et leurs polémiques au lieu de les écrire : Lefrançais, Demay, Amouroux, J.-B. Clément, et les blanquistes sans répit traqués, poursuivis comme leur maître : Eudes, condamné à mort à la suite de l'échauffourée de La Villette et sauvé par la Révolution du 4 Septembre ; Tridon, passant dès 1865 de la prison à l'exil et de l'exil à la prison ; Duval, Raoul Rigault, Th. Ferré, et les membres de la courageuse phalange de l'Internationale : Varlin, Malon, Theisz, Frenckel, Avrial, E. Gérardin, Langevin, à trois reprises poursuivis et frappés pour association illégale et impliqués en tout ou en partie dans tous les procès mémorables de l'époque, avec Assi à la suite des grèves du Creuzot, avec Chalin, Dereure, dix autres dans le grand procès policier de Blois.

Mais trop de martyre lasse parfois. Ces hommes n'étaient pas que des persécutés ; ils ne symbolisaient pas que les humiliations, les souffrances endurées vingt ans par tout un parti, par toute une classe. Ils étaient des lutteurs, non moins. S'ils avaient reçu des coups, ils en avaient porté. Polémistes de presse ou orateurs de club, ils avaient été le verbe enflammé et vengeur des faubourgs en agitation incessante déshabillant, fustigeant publiquement la camarilla impériale, démasquant d'aventure les républicains bourgeois qui s'essayaient dès lors au jeu opportuniste, dénonçant, stigmatisant les tares du régime politique et, par de là celles-ci, les tares de la société même, son iniquité économique essentielle et fondamentale. Organisateur et conspirateur, ils avaient travaillé et abouti dans une large mesure, ceux de l'Internationale et ceux de l'entourage de Blanqui, à grouper, à coaliser dans des comités secrets ou déjà en de plus vastes sociétés de propagande et de résistance constituées à ciel ouvert, une classe ouvrière autonome agissant, manœuvrant, évoluant pour soi en vue de son double affranchissement politique et social.

Par dessus tout, et à cet égard l'épreuve fut décisive, ils étaient de braves gens, droits, honnêtes, loyaux, convaincus, d'un niveau moral infiniment supérieur à celui des dirigeants qui les avaient précédés au pouvoir ou qui les y suivirent. Défaucation faite de deux ou trois individualités suspectes, dont deux démasquées et exécutées en cours de mandat et de quatre ou cinq excentriques

et agités, tant bourgeois qu'ouvriers, chez qui dominait un personnelisme aigu, celui-ci se grisant à sa prose romantique, cet autre à ses galons tout neufs et haut étagés, l'honneur, la probité, la sincérité, la bonne foi furent leur lot.

De tout cela, les travailleurs parisiens eurent l'immédiate intuition et, d'un grand élan, ils se réunirent à ces hommes, leur firent confiance et crédit. Après les désespérances et les affres du siège, les palinodies honteuses de la défense, les tentatives avortées du coup d'État, ils crurent avoir trouvé dans ces prolétaires sortis de leurs rangs, dans ces petits bourgeois combattant depuis des années leur combat, ceux qui leur feraient la vie plus supportable et meilleure, qui panseraient leurs blessures, consoleraient leur deuil et dresseraient pour eux, pour la France, pour le monde, contre tous les ruraux et les réacteurs ligués, contre Thiers et contre Bismarck, la grande République génératrice de progrès indéfinis, mère d'universelle émancipation et d'universelle concorde.

Avec une ampleur, une fougue et une allégresse qui ont laissé jusque dans le cœur des spectateurs les plus sceptiques de cette scène et les plus hostiles un souvenir brûlant et ineffaçable (1), ces sentiments éclatèrent au 28 mars, quand, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le Comité central vint introniser la nouvelle Commune. Les travailleurs des faubourgs, hommes, femmes et enfants étaient descendus par milliers, ivres de joie et d'enthousiasme. Cent mille gardes nationaux en armes stationnaient sur la vaste place et dans les rues avoisinantes faisant étinceler, sous le soleil printanier, une mer de baïonnettes, d'où émergeait par endroits le rouge drapeau de l'insurrection triomphante. Cinquante musiques jouaient la *Marseillaise*, reprise en chœur par d'innombrables voix couvrant de leur tonnerre jusqu'au grondement du canon.

Nulle fête de l'histoire, même aux jours héroïques de 90 et de 92, n'avait vu pareille communion de multitudes dans la même foi et les mêmes espérances. L'âme de Paris s'était donnée, et quand Ravvier, debout sur l'estrade, lecture faite de la liste des élus, s'écria en terminant « Au nom du peuple, la Commune est proclamée », une clameur formidable monta dans l'espace : « Vive la République ! Vive la Commune ! » Salut unanime et passionné d'un peuple tout entier, aux nouveaux élus, à ceux des siens qui accédaient au pouvoir, assumaient la direction du combat, prenaient charge de la Révolution.

(1) Lire à ce propos le récit de M. Catulle Mendès dans : *Les 73 jours de la Commune*. « Tout à coup le canon. La chanson redouble formidable ; une immense pluie d'étendards, de baïonnettes et de képis, vi, vient, ondule, se resserre devant l'estrade. Le canon tonne toujours, mais on ne l'entend que dans les intervalles du chant. Puis tous les bruits se fondent dans une acclamation unique, voix universelle de l'innombrable multitude, et tous ces hommes n'ont qu'un cœur comme ils n'ont qu'une voix. ... Ah ! peuple de Paris ! quel volcan de passions généreuses brûle donc en toi, pour que parfois, à ton approche, les cœurs même de ceux qui te condamnent se sentent dévorés et purifiés par tes flammes ! »



## DEVANT L'INCONNU

À l'issue de cette grandiose manifestation, dans la soirée, à 9 heures, les chargés d'affaires du peuple se réunissaient pour la première fois. Une impatience les aiguillonnait de se mettre immédiatement à l'œuvre, qu'ils pressentaient écrasante.

Après avoir erré dans le dédale de l'Hôtel de Ville, des sous-sols jusques aux combles, occupé, encombré par les gardes nationaux en armes, par le Comité central, ses services et ses dépendances, ils finissaient par échouer dans la salle de l'ancienne Commission municipale de l'Empire, dont un serrurier requis forçait les portes, et où, tant bien que mal, ils s'assemblaient dans la poussière et l'obscurité. Nul local, en effet, n'avait été préparé pour les recevoir. Le Comité central, soit qu'il ne s'attendit pas à une entrée en scène si brusque, soit qu'il estimât son rôle terminé, soit encore qu'il nourrit déjà les projets équivoques de reprise, s'était désintéressé pleinement de l'installation de ses successeurs. Lui-même, il semblait s'effacer, se dérober, avec l'arrière-pensée de laisser les nouveaux venus seuls en butte aux difficultés, aux responsabilités, à l'inconnu formidable et troublant de la situation.

L'émotion qu'à ces débuts ressentirent les hommes de la Commune, le narrateur la ressent à son tour. À cette heure, les minutes valaient des siècles. Les manœuvres préparatoires pouvaient être, devaient être d'une importance exceptionnelle, décisive, non pas, hélas ! en vue d'une victoire impossible, mais pour l'orientation générale à imprimer au mouvement, le caractère spécifique, original à lui conférer, ce qui en ferait, non pas une quatrième ou cinquième révolution bourgeoise, mais la première en date des révolutions prolétaires.

Cherchons donc à voir clair et à dire au mieux ce qui fut.

Certes, la tâche n'est pas aisée. Le *Journal Officiel* de la Commune ne reproduit en ces jours que des décrets, une proclamation, le discours de Beslay, président d'âge : documents ternes et inanimés, qui laissent transparaître à peine les réalités sous-jacentes. Dans les feuilles du temps, rien de plus, sauf un procès-verbal de la première séance du 29 mars, procès-verbal frelaté, publié par *Paris-Journal*, du fait de l'indiscrétion de Rigère, semble-t-il, et le lendemain reproduit par la presse entière. Joignez-y les notes personnelles, fragmentaires de Lefrançais, de Malon, de Beslay, d'Arthur Arnould, de J.-B. Clément, inévitablement frappées au sceau de leurs conceptions et préoccupations particulières dans les récits qu'ils ont écrits de l'insurrection, et il faut tirer la barre.

C'est que la Commune qui, au départ, avait renoncé à la publicité, tint ferme sa gageure pendant toute la première partie de sa carrière. De la publicité, elle n'abusa du reste jamais, même quand elle eût décidé, vers la mi-avril, d'insérer à son *Officiel* un compte rendu analytique de ses débats. A

ce moment encore, le compte rendu, écourté et emondé, donne l'accessoire, le banal, mais ne livre rien ou peu du drame intérieur, dans la crainte de mettre l'ennemi versaillais et ses allés de Paris, la presse thérliste et radicale, au courant d'une situation qu'il y avait intérêt vital à celer.

Une chose nous aidera cependant : les procès-verbaux originaux de la Commune elle-même, arrachés aux flammes de l'incendie de l'Hôtel de Ville, le 23 mai, par un ami d'Amouroux, dernier secrétaire de la Commune, et aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (1). L'aide serait surtout précieuse si les rédacteurs des comptes rendus avaient été, en ces premiers jours, soucieux d'exactitude et de précision. Malheureusement, ce service, comme d'autres, ne devait se régulariser que plus tard. Rigault, Ferré, qui assumèrent la charge au début, suivaient pour leur compte trop passionnément les débats, où ils étaient eux-mêmes partie prenante et agissante, pour s'être montrés des scribes bien appliqués et consciencieux. Des notes sommaires, informes, souvent hiéroglyphiques, une translation trouée de lacunes, fourmillant d'abréviations, c'est ce qu'ils nous ont légué. Telles quelles, ces notes valent mieux cependant que le reste. En les éclairant à la lumière de la documentation antérieure, en les éprouvant et les complétant par cet intermédiaire, elles permettent de reconstituer, approximativement du moins, la physionomie vraie de ces premières séances, où la Commune décida de sa voie, tendit à écarter les obstacles les plus proches qui s'opposaient à sa marche et chercha à lier la population de Paris à son œuvre et à son combat.

Comme ces notes ont un autre mérite, celui de l'inédit : que si certains des historiens de la Commune, Lissagaray, par exemple, les ont eues en main, parcourues, aucun, en réalité, ne s'en est servi et ne les a, en tout cas, même partiellement, publiées dans leur texte exact, nous croyons que le meilleur, avant commentaires, est de donner ici les procès-verbaux des trois premières séances (28 et 29 mars) : les deux premiers écrits de la main même de Ferré, le troisième de la main de Ferré et de Rigault, apparemment. Peut-être cette publication fragmentaire montrera-t-elle, en outre, l'intérêt de la publication intégrale d'un manuscrit qui est, après tout, essentiel, et sans lequel une histoire consciencieuse de la Commune ne peut même pas être entreprise.

Voici donc ce document :

---

(1) Les procès-verbaux, venus de la possession de M. Mayer, ancien conseiller municipal de Paris, ont été cédés par son fils, G. Mayer, à la Bibliothèque Carnavalet, depuis Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, où on les trouve au fond de réserve. Le bibliothécaire en chef, M. L. Poite, a bien voulu les communiquer à l'auteur de la présente étude. Lissagaray avait déjà eu ces procès-verbaux en main et les avait feuilletés.

*Séance du mardi 28 mars 1871*

Présidence d'âge du citoyen Beslay.

Secrétaires, les deux plus jeunes délégués : Th. Ferré, Raoul Rigault.

Assesseurs : Emile Brelay, Loiseau-Pinson.

Ouverture de la séance à trois heures du soir.

Arnould demande la nomination d'une Commission d'enquête pour statuer sur la validité des élections. Prendre la liste de 1869 pour base.

Cournet, comme motion d'ordre, demande l'appel nominal.

Mortier, appuyé par Grousset, demande que la présidence d'honneur soit donnée à Blanqui.

Clément (du XV<sup>e</sup>) appuie la motion.

On demande l'appel nominal de toutes parts.

Le Président fait l'appel :

1<sup>er</sup> arrondissement : Adam, pr. ; Méline, pr. ; RoCHAT, pr. ; Barré, pr. —  
 2<sup>e</sup> arrondissement : Brelay, pr. ; Loiseau, pr. ; Tirard, abs. (présent après  
 l'heure) ; Chéron, abs. — 3<sup>e</sup> arrondissement : Demay, pr. ; Arnould, pr. ;  
 Pindy, pr. ; Murat, abs. ; Dupont, pr. — 4<sup>e</sup> arrondissement : Arnould, pr. ;  
 Clémence, abs. ; Lefrançais, pr. ; Gérardin, abs. ; Amouroux, abs. (en mission  
 pour le Comité central) ; — 5<sup>e</sup> arrondissement : Régère, abs. ; Jourde, pr. ;  
 Tridon, pr. ; Ledroit, abs. ; Blanchet, abs. — 6<sup>e</sup> arrondissement : Leroy, abs. ;  
 Goupil, abs. ; Robinet, abs. ; Beslay, pr. ; Varlin, pr. — 7<sup>e</sup> arrondissement :  
 Parizel, pr. ; Lefèvre, abs. ; Urbain, pr. — 8<sup>e</sup> arrondissement : Rigault, pr. ;  
 Vaillant, abs. ; Arnould, pr. ; Allix, abs. — 9<sup>e</sup> arrondissement : Banc, pr. ;  
 Ul. Parent, pr. ; Desmarets, abs. ; Ferré, abs. ; Nast, abs. — 10<sup>e</sup> arrondissement :  
 Gambon, abs. ; F. Pyat, abs. ; H. Fortuné, pr. ; Champy, pr. ; Babick, abs.  
 (présent après l'heure) ; Rastoul, abs. — 11<sup>e</sup> arrondissement : Mortier, pr. ;  
 Delescluze, pr. ; Assi, abs. ; Protot, pr. ; Eudes, pr. ; Avrial, abs. ; Verdure, pr.  
 — 12<sup>e</sup> arrondissement : Varlin, pr. ; Géresme, abs. ; Frumau, abs. ; Theisz, pr.  
 — 13<sup>e</sup> arrondissement : Léo Melliet, pr. ; Duval, pr. ; Chardon, pr. ;  
 Frankel, pr. — 14<sup>e</sup> arrondissement : Billioray, abs. ; Martelet, abs. ;  
 Decamps, abs. — 15<sup>e</sup> arrondissement : Clément, pr. ; J. Vallès, pr. ;  
 Langevin, pr. — 16<sup>e</sup> arrondissement : Marmottan, abs. ; Bouteiller, abs. —  
 17<sup>e</sup> arrondissement : Varlin, pr. ; Clément, pr. ; Ch. Gérardin, pr. ;  
 Malon, pr. ; Chalain, pr. — 18<sup>e</sup> arrondissement : Theisz, pr. ; Blanqui, abs. ;  
 Th. Ferré, pr. ; Dereure, pr. ; Clément, pr. ; Vermorel, abs. ; Paschal Grousset, pr.  
 — 19<sup>e</sup> arrondissement : Oudet, pr. ; Pujet, abs. ; Cournet, pr. ; Delescluze, pr. ;  
 Ostyn, pr. ; Miot, abs. — 20<sup>e</sup> arrondissement : Blanqui, abs. ; Bergeret, abs. ;  
 Florens, abs. ; Ranvier, abs.

H. Fortuné. — Assemblée révolutionnaire. Demande qu'on passe à l'ordre du jour.

Parizel demande qu'on discute immédiatement.

Lefrançais. — Question de dignité. Que la garde nationale et le Comité central ont bien mérité de Paris et de la République.

A l'unanimité.

Oudet. — Commission. Pouvoir militaire. Il était urgent. Première question. Il y a deux motions d'ordre.

Eudes. — Affiches concernant la direction militaire.

Pindy demande la convocation de la Commune, la convocation de tous les membres pour demain.

Ul. Parent appuie. Demande aussi la convocation pour demain. Avis à l'Officiel.

Arnold, membre du Comité central. — Sentinelle vigilante. Affiches. Insertion. Proclamation au nom de la Commune.

Arnould. — Situation grave. Nous sommes la majorité. Acte quelconque. Il le faut.

Demay. — Constitution d'abord. Division du travail.

Raoul Rigault. — Avant discussion qui a le droit de prendre part aux délibérations avant tout.

Delescluze. — Simple observation. Demande les pouvoirs du Comité central.

Lefrançais. — Vaines formalités. Nous existons, nous avons été proclamés. Population de Paris avertie.

Oudet. — Initiative du Comité central.

Le Président résume la discussion (*Bruit*).

Léo Melliet. — Ainsi que Lefrançais, nous existons. Election. Déclarons nous constituer.

Le Président. — Avant de procéder.

Cournet. — Nommer une Commission pour une proclamation.

Le Président met aux voix : 3 ou 5.

Première proposition admise.

Membres nommés : Lefrançais, moins 2 voix ; Ranc, moins 2 voix ; Grousset, contre 15 ; Delescluze, non admis, 12 contre ; Jules Vallès, moins 8 voix.

Commission : Lefrançais, Ranc, Jules Vallès.

J.-B. Clément. — Proclamation d'accord avec le Comité central. Réaction dans le cas contraire.

Jourde. — Si le Comité ne s'est pas présenté, c'est qu'il ne savait pas qu'il y était autorisé. Jeter par dessus bord.

Grousset. — Avertir le Comité central de la constitution.

Arnould. — Qu'on le convoque.

Le Président. — Aux voix. Adopté. La même Commission est chargée de convoquer.

Arnold et Pindy soulèvent une discussion à propos des intentions du Comité central.



1. Bru.  
 2. Wroblinski  
 3. Lullier  
 4. Flourans

5. ...  
 6. Bergeret  
 7. Le Goullier  
 8. Gaillard père

9. Cassot  
 10. Lehou.  
 11. Ass.  
 12. Bossel.  
 Documents de Pequeureu.

Lefrançais demande les attributions de la Commission auprès du Comité central.

Aules Vallès demande la rédaction de l'affiche. Ensuite, la communication à faire au Comité central.

R. Rigault. — Aviser le Comité central d'avoir à se rendre auprès de la Commune.

Le Président. — Commission est chargée de partir.

Pascal Grousset. — Article premier : les séances de la Commission ne sont pas publiques. Il n'est pas publié de compte rendu des séances, mais seulement un procès-verbal de ses actes. — Pascal Grousset, Dereure, Mortier, Ranvier.

Arnould. — Nous ne sommes pas un Conseil d'une petite commune.

P. Grousset. — Conseil de guerre plutôt que communal. Nous n'avons pas à faire connaître nos décisions à l'Assemblée, à nos ennemis.

Jourde combat le précédent orateur.

Arnould, Theisz parlent pour la publicité. Toujours il faut être responsable.

Parizel. — En faveur dignité de nos séances. Enthousiasme du peuple. A Lyon, si la Commune a péri, c'est par son défaut de communication avec le peuple. Demande des sténographes.

Grousset appuie de nouveau sa proposition.

Oudet parle encore des maires. S'emparer des légions d'arrondissement.

Ranc. — Renvoi à demain. Voté à l'unanimité.

Lefrançais rend compte de la mission auprès du Comité central.

Loiseau-Pinson. — Proposition à soumettre immédiatement. La peine de mort est abolie en toute matière, que la Commune demande énergiquement, pour prouver à la France entière et au monde entier que les républicains sont humains et non sanguinaires, prêts à relever l'échafaud comme on les en accuse.

R. Rigault. — Tenir compte des lois précédentes. Electeurs inscrits. Octobre. Lois de 1849 ou 1870.

Clément XV<sup>e</sup>. — Plus de parlementarisme. Avis que le résultat du vote soit validé. Par le salut public.

Ranc. — Mode du Comité central. Il a pris un engagement, il faut le tenir.

Alix. — J'étais le maire en remplacement de Denormandie.

Jourde place la question.

Demay. — Liste de 1869 ou 1871.

Clémence. — Maintien de la note du Comité.

P. Grousset. — Nomination d'une Commission pour valider les pouvoirs.

Arnould. — Commission sous l'empire de la loi de 1849. Respectons.

R. Rigault. — Je me rallie. Nomination d'une Commission selon la loi de 1849.

Le Président. — Nomination d'une Commission pour les questions électorales.

U. Parent. — Motion d'ordre. Travail de la Commission de rédaction d'affiche.

Ranc appuie.

Jourde. — Proposition. Il y a incompatibilité entre le mandat de délégué à la Commune et de représentant à l'Assemblée nationale.

Loiseau-Pinson. Theisz parlent sur cette question.

H. Fortuné. — Pour l'incompatibilité.

J. Vallès appuie.

Tirard. — Avant de m'expliquer. Résolution prise. Accepté le mandat : il était défini. Il ne s'agit que d'un Conseil municipal ; mes électeurs m'ont envoyé pour cela. Conseil de guerre, lois abolies : je n'ai pas le droit de rester ici. En ce qui concerne la proposition : vous voulez imposer de résilier l'un des deux mandats. C'était avant (il donne sa démission).

Oudet demande la mise en accusation du gouvernement.

Delescluze. — Paroles tendent à infliger un blâme contre les représentants ayant siégé à Bordeaux. Explication pour laquelle il n'avait pas donné sa démission à Versailles. Double but. Voisinage insolent. Commune de Paris. Je suis prêt à donner ma démission et de représentant et de membre de la Commune.

P. Grousset. — Tirard a dit qu'on savait bien comment on entrait à l'hôtel de Ville, mais co. . .

R. Rigault. — Motion. A été à donner au bureau de ce qu'on n'a pas décrété d'accusation.

Gérardin. — L'Assemblée et la Commune ont des principes différents. Que Tirard se déclare.

Babick. — Motion d'ordre pour la nomination d'une Commission.

Lefrançais demande non l'acceptation de la démission mais bien l'invalidation de l'élection.

Oudet demande la parole sur un fait personnel. Il demande la nomination d'une Commission d'enquête sur la conduite de tous les maires de Paris.

Il est décidé que cinq membres formeront la Commission électorale. Elle est composée des citoyens Arnould, Gérardin (XVII<sup>e</sup>), Protot, Theisz et Parizel.

Parizel demande l'urgence pour la proposition suivante : occupation des portes de Passy et d'Auteuil par les gardes nationaux fidèles à la Commune.

Duval revient sur la question de l'incompatibilité.

Cournet déclare renoncer à son mandat de représentant à Versailles.

La proposition Parizel est adoptée.

Les délégués du Comité central demandent l'heure de la nouvelle séance pour que le Comité central vienne déposer ses pouvoirs.

Ordre du jour de la prochaine séance fixée à mercredi, 1 heure : 1<sup>o</sup> Nomi-

nomination d'un bureau définitif; 2° Nomination des Commissions devant administrer Paris; 3° Discussion de la proclamation à adresser à la population parisienne; 4° Reception du Comité central; 5° Rapport des Commissions, s'il y a lieu; 6° Question Murat.

La séance est levée à minuit par le président, aux cris de : « Vive la République ! Vive la Commune ! »

Certifié sincère et véritable

Th. FERRÉ.

*Deuxième séance. — Mercredi 29 mars 1871*

Le citoyen Beslay ouvre la séance.

On remplace les deux assesseurs absents, Demay et Robinet.

Le secrétaire Th. Ferré donne lecture du procès-verbal.

Arnould. — Parce que le Comité central avait déclaré que la loi de 1849 servirait de base.

Cournet parle du décret relatif à la déclaration concernant le Comité central, Patrie au lieu de Paris.

Lefrançais. — C'est parce que Tirard ne reconnaît pas les pouvoirs de la Commune.

On demande la constitution de la Commune.

Suit la liste des présents et absents que nous jugeons inutile de reproduire. Dans cette liste figure, comme absents, la plupart des démissionnaires d'hier et de demain : Adam, Méline, Rochat, Barré, Brelay, Tirard, Chéron, Desmarests, Ferry, Nast, Fruneau, Marmottan.

Le Président. — Lecture d'une lettre de démission Ch. Rochat.

Tridon demande que des ordres soient donnés aux délégués pour empêcher que les maires et les adjoints, pour exciter à la guerre civile, ne fassent des affiches sur papier blanc.

Régère. — Arrêté déclarant qu'on ne reconnaît qu'un seul pouvoir et qu'on ne mette pas d'autres affiches.

R. Rigault. — Ordonnez-moi de faire saisir toutes ces affiches et de concert avec Duval.

Bergeret. — J'agis, 200 hommes ont été lancés de la place Vendôme.

Chalain. — La liberté pour tous, pourvu que ce ne soit pas sur papier blanc.

H. Fortuné. — Affiches.

Clément proteste contre toutes les couleurs. — Appels à la guerre civile.

Chalain soutient son

Duval. — Arrestation des individus qui signent ces affiches.

Arnould. — Qui attaque la République et la Commune et c'est

Léo Melliet. — Mesures contre le *Figaro*, le *Gaulois*.

Parizel. — Décrétant que est factieux qui ne reconnaît pas.





Boutellier. — Employés privés de leur solde. — Gouvernement de Versailles.

Le Président. — Nomination du Bureau (discussion) un président, deux vice-présidents et deux secrétaires.

Vallès. — Président changé tous les jours. Pas d'assesseurs.

Léo Melhet demande un président de semaine.

Arnould. — De même.

Le Président. — Mandat non renouvelable chaque semaine. Un président, deux assesseurs, deux secrétaires. Met aux voix cette proposition sans renouvellement.

P. Grousset. — Secrétariat en dehors d'elle sous la surveillance du bureau. Delescluze la soutient.

R. Rigault. — Proposition, présidence d'honneur du citoyen Blanqui.

Delescluze. — Habitude monarchique. Pas de présidence d'honneur.

R. Rigault. — Déli à l'Assemblée.

Cournet. — Quelque chose de plus fort.

Rastoul. — Différentes propositions.

Beslay donne lecture d'un discours : Paix et Liberté. L'on nous a dit que nous frappions la Liberté; si nous l'avons frappée, c'est comme le clou que l'on enfonce plus profondément. Vieux. Mais de près ou de loin il sera avec nous.

On demande le scrutin secret. Secrétaires. Suspension. Bruit. Motions d'ordre.

Arnould, Rigault, Melhet. — Mains levées.

Un délégué. — Question d'alimentation. Blés d'Amérique pour semence. Devons-nous exécuter les décrets ou les modifier ?

R. Rigault. — Sortie des blés de semence, j'ai autorisé. En ce qui concerne la boucherie, j'ai attendu.

Oulet. — Accablé de demandes à cet égard.

Ordre du jour demandé :

Le président. — (Proteste contre le vote secret Antoine Arnaud). Lecture d'Endes.

Assesseurs : Tridon, Vaillant, Arnaud, Rigault. Plus de voix après le président.

On vote :

Lefrançais, président ; Banc, Vaillant, assesseurs ; Ant. Arnaud, Ul. Parent, secrétaires.

Rigault fait une proposition annexée. Adopté.

Communication des membres du Conseil de la 17<sup>e</sup> légion

Il est décidé qu'une commission va chercher les membres du Comité central.

Entre temps, discussion sur la formation d'une Commission exécutive. Elle

sera composée de 7 membres. Elle sera permanente. Elle recevra les députations qui demandent à faire des communications.

Entrée du Comité central.

Arnold. — Redevient le conseil de famille général.

Boursier. — Organiser la garde nationale.

P. Grousset fait la proposition d'une Fédération.

Viard. — Le Comité ne s'immiscera jamais dans les actes directs de la Commune. Non.

Clémence. — Que le Comité sera chargé, d'accord avec la Commune, de réorganiser la garde nationale.

Bergeret. — Provisoirement, le Comité siègera à côté de l'Etat-Major.

Lavalette complète ce qui a été dit.

Fortuné Henry. — Chargé d'une mission près de la 14<sup>e</sup> légion. A remercié.

Jourde. — Le Comité central de l'artillerie de la Seine vient faire acte d'adhésion à la Commune et explique quelle sera son organisation future.

Une proposition est faite par Arnould et autres pour des sous-commissions : 1<sup>o</sup> Travail et échange (Commerce) ; 2<sup>o</sup> Relations extérieures ; 3<sup>o</sup> Administration municipale ; 4<sup>o</sup> Enseignement ; 5<sup>o</sup> Finances ; 6<sup>o</sup> Commission militaire, police, justice, services publics, statistique et subsistance.

Duval demande discussion sur le séquestre à mettre sur les fonds versés par la famille Bonaparte dans les Compagnies d'assurances. Protot, Beslay prennent part à la discussion.

Jourde demande : 1<sup>o</sup> Finances ; 2<sup>o</sup> Militaires ; 3<sup>o</sup> Justice et police et sûreté générale.

Décret et non arrêt par Protot. A propos de la communication d'urgence relative aux employés d'octroi invités par Ferry à cesser leurs fonctions.

Décret voté à l'unanimité.

Commission exécutive. 58 votants : Eudes, 43 ; Tridon, 39 ; Vaillant, 38 ; Lefrançais, 29 ; Duval, 27 ; Félix Pyat, 24 ; Bergeret, 19 ; R. Rigault, 18 ; Mortier, 11 ; Jourde, 11 ; Protot, 10 ; Varlin, 10 ; Delescluze, 9 ; Cournet, 8 ; Grousset, 7 ; Ranc, 7 ; Melliet, 6 ; Parent, 6 ; Pindy, 6.

La Commission se retire pour aviser sur la question octroi, Ferry.

Commission des Finances. — Clément, Victor, Varlin, Jourde, Beslay, Begère.

Commission militaire. — Pindy, Eudes, Bergeret, Duval, Chardon, Flourrens, Ranvier.

Commission de Justice. — Ranc, Protot, Léo Melliet, Vermorel, Ledroit, Babick.

Sûreté générale. — Raoul Rigault, Ferré, Assi, Cournet, Oudet, Chalain, Girardin (XVII<sup>e</sup>).

Subsistances. — Dereure, Champy, Ostyn, Clément, Parizel, Emile Clément, Henri Fortuné.

Travail et Échange. — Malon, Frenkel, Theisz, Dupont, Avrial, Lorseau-Pinson, Eug. Gérardin, Puget.

Relations extérieures. — Banc, Paschal Grousset, Cl. Parent, Art. Arnould, Ant. Arnaud, Delescluze, Ch. Gérardin.

Services publics. — Ostyn, Billoray, J.-B. Clément, Martelet, Mottier, Bastoul.

*Deuxième séance.*

Avant ouverture, à 10 heures, citoyens de l'Octroi viennent déclarer qu'ils adhèrent à la Commune. Ils sont réunis au café des Halles-Centrales.

Pindy, Oudet, Vaillant.

Divers membres réclament que l'Hôtel de Ville soit rendu libre, que les locaux soient affectés aux Commissions et que la situation soit nettoyée au point de vue de l'embarras des bataillons qui sont dans l'Hôtel de Ville. Le transfert du Comité à la place Vendôme coupera court à des difficultés délicates.

L'ordre du jour, débattu, est fixé.

Lecture du projet de constitution, par Lefrançais. — Trouvé trop long.

Question des loyers, question des échéances, question du Prussien.

Clément demande que la Commune ne s'impose pas comme gouvernement politique.

Oudet. — Mesures énergiques contre les agents de la réaction.

Parizel. — Que l'on fasse appel à la province.

Chalain. — Nous avons les forces. Restons sur une défensive énergique. Non pas nous imposer à la France, mais tout faire pour l'atfranchir. Il faut dissoudre l'Assemblée de Versailles, si vous voulez conserver la République.

Champy parle dans le même sens.

Grousset donne lecture d'une proposition tendant à ce que l'Assemblée de Versailles soit dissoute. Ceux de ses membres qui tenteraient, à la promulgation du présent décret, de se réunir, sont mis hors la loi. La Commune de Paris assurera l'exécution des préliminaires de paix et se mettra en rapports diplomatiques avec elles.

Theisz combat la proposition. Sommer l'Assemblée de Versailles de s'éloigner — elle nous gêne au nom de notre autonomie — et sans sortir de nos attributions communales.

Vaillant croit qu'il faut faire la chose sans trop le déclarer, car il faut que l'Assemblée disparaisse ou la Révolution disparaîtra. Il faut affirmer la Révolution chez nous de façon à forcer la réaction à l'attaque, et alors nous serons forts.

Goupil propose de passer à la discussion de la proclamation.

Ledroit regrette qu'on ne fasse que parler et qu'on ne fasse point d'actes. Il ramène discussion sur question des loyers.

## LES JOURNALISTES DE LA COMMUNE



H. W. L. — JOURNALISTES DE LA COMMUNE —  
C. B. S. — JOURNALISTES DE LA COMMUNE —  
— P. B. P. — JOURNALISTES DE LA COMMUNE —  
— G. L. — JOURNALISTES DE LA COMMUNE —  
K. O. H. — JOURNALISTES DE LA COMMUNE —

D'après un document de Poppi — M. G. — Cavallet.

Clément demande que proclamation porte sur question loyers et colémanes, et ensuite sur question du Prussien.

Protot demande que la Commission se réunisse et que, dans cette proclamation, il ne soit pas fait mention de la question de Versailles.

Fridon croit que la proclamation doit déclarer que l'Assemblée de Versailles nous a mis en état de légitime défense, et que nous devons dévoiler les manœuvres conspiratrices et jesuitiques à la province.

L'Assemblée nomme membres de la Commission Grousset, Vaillant, Fridon, Protot.

Délégation du Comité central est introduite et remet une déclaration sur laquelle il devra être délibéré plus tard.

Le citoyen Félix Pyat revient sur demande qu'il a faite de savoir si nos débats peuvent être publiés et commentés les séances de la Commune.

Après discussion, on passe à l'ordre du jour et laisse à sagesse rédacteurs de journaux.

Le citoyen Clément (XV<sup>e</sup>) aborde question loyers.

Fortuné fait proposition décrets.

Vallès, au nom de Loiseau, en fait une autre.

Arnould, Oudet, J.-B. Clément, Melliet, Miot, proposition décret. Demay, Goupil.

Commission composée de Rigault, Goupil, Clément.

Rentrée de la Commission Grousset sur proclamation.

Après quelques observations et amendements de détail, la proclamation est adoptée. Sera signée : La Commune de Paris.

Le Comité central fait savoir à la Commune qu'il a l'intention d'aller siéger au Luxembourg.

Discussion, examen de nos rapports définitifs avec Comité central est remis au lendemain.

Commission loyers rentre et donne lecture de son projet de décret qui est adopté après un amendement portant sur résiliation des baux et un autre sur le paiement des logements en garni.

Projet présenté par Fortuné, Dereure, sur l'abolition de la conscription. Adopté après discussion. »

Ces procès-verbaux, nous l'avons dit, sont heurtés, confus, incohérents, et de cette incohérence on pouvait être tenté de conclure avec apparence de logique à l'incohérence de la Commune. Certains l'ont fait. Le jugement est sommaire. On ne saurait oublier, en effet, que ces comptes rendus ne sont qu'une notation rapide, abrégée, écrite au courant de la plume par des hommes qui prenaient part aux délibérations en même temps qu'ils les relaçaient. En soi, le premier procès-verbal, par exemple, est presque incompréhensible et, comme nous savons que Ferré le lut à la deuxième séance et qu'il fût approuvé, il est permis de supposer qu'en cours de route il le renforça

par des explications orales. Il y a donc là schéma de procès-verbal plutôt que procès-verbal et, en conséquence, on jugerait inexactement de la tenue et de la fermeté du débat, si on négligeait de faire entrer en ligne ce correctif indispensable.

Les premières séances de la Commune ressemblèrent, au demeurant, à l'ordinaire des séances d'une assemblée nouvelle, quelle qu'elle soit, qui ne se glisse pas dans un moule tout fait, préparé pour la recevoir. La Commune ne succédait pas, elle inaugurait. Non seulement elle se trouvait en présence d'une situation exceptionnelle, presque sans analogue dans le passé; mais, administrativement, elle n'avait devant elle que le néant et rien ne le démontre mieux que les procès-verbaux en question. Personne, même pour faire sa cuisine intérieure, Elle-même, elle seule, devait parer à cela comme au reste.

Voilà la première réflexion que suggère la lecture des procès-verbaux que nous venons de reproduire, et elle n'est pas indifférente.

La seconde est celle-ci, c'est qu'il n'y avait pas, entre les personnalités ainsi fortuitement rapprochées, pénétration intime, concordance de vues, accord sur les procédés de combat et de salut. Les élus communaux, ceux qui devaient rester jusqu'au massacre à l'Hôtel de Ville, se connaissaient peu ou point les uns les autres, et, pis encore, ne parlaient pas le même langage et ne pouvaient pas se comprendre. Qu'ont-ils à cette heure qui les relie et qui les soude? Un sentiment commun que nous avons déjà noté, sentiment d'aversion profonde pour l'Assemblée rurale, qui, de Versailles, menaçait la République, et encore une aspiration commune, aspiration vague vers un idéal de justice sociale, d'émancipation prolétarienne appelant les travailleurs à bénéficier à leur tour des droits conquis au siècle passé et jusqu'à ce jour monopolisés par la bourgeoisie. Le lien ne vaut pas; il est trop lâche et trop précaire pour des hommes qui auraient dû ne former qu'un bloc, n'avoir qu'un cerveau et qu'une volonté. C'est une collaboration entière, absolue que les circonstances commandaient, une entente aussi parfaite que possible dans le conseil et dans l'acte. Il fallait être d'avis sur le but, mais aussi et autant sur la tactique. Avant tout, il s'agissait de trouver, de combiner les moyens qui permettraient à Paris de développer les conséquences de son mouvement insurrectionnel, soudainement victorieux par la défaillance volontaire ou involontaire de l'ennemi, et ces moyens arrêtés, convenus de les utiliser avec ensemble, concert et méthode. Or, à cet égard, les nouveaux élus, par le disparate de leurs origines, de leur éducation, de leur mentalité, étaient voués à un désaccord fatal. Divisés en deux ou trois clans: Jacobins, Blanquistes, Fédéralistes, il sont au départ et resteront jusqu'au terme presque étrangers les uns aux autres.

Pourtant, ils eurent aussitôt le champ libre. La présence de quelques éléments inassimilables, que la volonté bourgeoise des quartiers du centre avait introduits dans leurs rangs, aurait pu les gêner, les contrarier dans leurs desseins et leurs démarches. Ceux-ci s'éliminèrent d'eux-mêmes; ils tilèrent à

l'anglaise, sans Tirard qui eût deviné, claquer les portes, sans doute parce qu'il en avait reçu consigne de Tirard, son aîné et son patron. A la séance du 28, le député-maire du II<sup>e</sup> marqua nettement, en un langage provocant les raisons pour lesquelles il ne siégerait pas à la Commune, et se solida risa avec l'Assemblée versaillaise. Le français, en riposte, réclama non l'acceptation de la démission, mais l'invalidation de l'élection. Démission, invalidation pure querelle de mots. Ce qui importait, c'était la retraite même de Tirard coupant définitivement les ponts, tant par sa manœuvre ultime, le semblant de conciliation qui avait paru s'opérer entre les maires et le Comité central, signifiant par une sortie motivée que la haute bourgeoisie républicaine séparait sa cause de celle du peuple ouvrier, mais aussi, mais en revanche, laissait les élus de ce peuple maîtres absolus de diriger à leur volonté la lutte de Paris contre Versailles.

Le 30 mars, il ne siégeait plus à l'Hôtel de Ville ni seul des représentants théréristes pour qui avaient voté les boutiquiers et petits rentiers des IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> arrondissements : Desmarests, Ferry, Nast, Brelay, Chéron, Robinet, Frumau, Marmottan, Rochat, Barré, Adam, Méline. Ce dernier, dit-on, avait doctoralement déclaré à des députés dans la matinée du 28 mars : « Je viens de passer ma nuit à relire le *Principe Fédératif*, de Proudhon : ces gens-là ont raison. Restez à Versailles : nous resterons à l'Hôtel de Ville et nous ferons de grandes choses... » Il ne s'en comporta pas moins comme les camarades. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées qu'il avait oublié Proudhon, le *Principe Fédératif*, et rejoint jusqu'à Versailles inclusivement, le Parti de l'Ordre, qui devait le mener où l'on sait.

Cet exode général des tenants de la République tricolore était un avertissement en même temps qu'un débarras. Il disait à ceux qui demeuraient, aux champions de la République rouge : « Serrez les rangs. Renoncez à vos théories et à vos thèses, à vos principes et à vos systèmes. Pas de métaphysique mais de l'action. La Commune ne peut pas être un parlement : le sort a voulu qu'elle fut une barricade. Apprenez donc à tendre toutes vos énergies en vue de la lutte terrible, où la fatalité des événements vous entraîne ». L'avertissement était clair : il était brutal : les procès-verbaux qu'on a pu lire plus haut sont là cependant pour nous enseigner qu'il ne fut pas entendu. Les tendances contradictoires qui s'étaient manifestées au premier échange de motions n'abandonnèrent pas, ne se combinèrent pas. Au contraire, la friction quotidienne alla multipliant plutôt les points douloureux et aggravant la mésintelligence et le conflit.

A cet instant du récit, il n'est pas sans intérêt de consulter sur l'opposition de ces tendances, ceux-là mêmes des membres de la Commune qui en ont écrit. Sans doute, ces tendances ne s'affirmeront nettes et précises et ne se concrétiseront sous forme de partis que plus tard, dans quelques semaines. Pourtant, elles n'en existent pas moins déjà : elles n'en agissent pas moins et



vont, en cette période décisive des débuts, contribuer largement à paralyser l'ardeur combative d'une assemblée qui n'aurait dû avoir d'autre objectif que la lutte, d'autre étude que celle des moyens d'intensifier et de prolonger cette lutte. Le moment est donc opportun pour les marquer, les souligner en faisant appel au témoignage même des intéressés et en éclairant par ce témoignage les données qui déjà résultent des procès-verbaux qu'on vient de lire. Les membres de la minorité, particulièrement, se sont expliqués sur ce thème, tandis que se taisaient plutôt les membres de la majorité. Ne pouvant tout citer cependant, nous nous en tiendrons aux impressions d'Arthur Arnould, qui, plus que Lefrançais, Malon ou Beslay, bien qu'appartenant à la même nuance d'opinion, a réellement fait effort sincère pour analyser avec clarté et méthode les raisons qui, dès l'origine, groupèrent à l'écart l'un de l'autre, sinon l'un contre l'autre, le clan qui devait devenir la majorité et le clan qui devait s'appeler la minorité : les Révolutionnaires-Jacobins et les Socialistes-Fédéralistes.

« Les mots, dit Arthur Arnould <sup>1</sup>, étaient compris de deux façons différentes par les divers membres de l'Assemblée. Pour les uns, la Commune de Paris exprimait, personnifiait la première application du principe anti-gouvernemental, la guerre aux vieilles conceptions de l'État unitaire, centralisateur, despotique. La Commune, pour ceux-là, représentait le triomphe du principe de l'autonomie, des groupements librement fédérés et du gouvernement le plus direct possible du peuple par le peuple. A leurs yeux, la Commune était la première étape d'une vaste Révolution sociale autant que politique qui devait faire table rase des anciens errements. C'était la négation absolue de l'idée de dictature : c'était l'avènement du Peuple lui-même au pouvoir et, par conséquent, l'anéantissement de tout pouvoir en dehors et au-dessus du Peuple. Les hommes qui sentaient, qui pensaient, qui voulaient ainsi, formèrent ce qu'on appela plus tard le groupe socialiste ou minorité.

« Pour d'autres, la Commune de Paris était au contraire la continuation de l'ancienne Commune de Paris, de 1793. Elle représentait à leurs yeux la dictature au nom du Peuple, une concentration énorme du pouvoir entre quelques mains et la destruction des anciennes institutions par la substitution d'abord d'hommes nouveaux à la tête de ces institutions transformées momentanément en armes de guerre au service du Peuple contre les ennemis du Peuple.

« Parmi les hommes de ce groupement autoritaire, l'idée d'unité et de centralisme n'avait pas complètement disparu. S'ils acceptaient, s'ils inscrivaient sur leur drapeau le principe de l'autonomie communale et de la libre fédération des groupes, c'est que ce principe leur était imposé par la volonté de Paris... D'ailleurs, dominés par des habitudes d'esprit contractées pendant une longue existence de luttes, de revendications, dès qu'on arrivait à l'acte-

---

<sup>1</sup> Cf. ARNOULD, — *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*.

ils retombaient dans la voie qu'ils avaient suivie longtemps et se laissaient aller, avec une bonne foi incontestable, à vouloir appliquer de vieux procédés à une idée nouvelle. Ils ne comprenaient pas, qu'en pareil cas, la forme emporte presque toujours le fond et qu'en voulant fonder la liberté par des moyens dictatoriaux ou arbitraires, on tue celle-là même qu'on veut sauver. Ce groupe, composé du reste d'éléments assez divers, forma la majorité et s'intitula « Révolutionnaire-jacobin. »

Il est évident qu'Arthur Arnould, dans le crayon qu'il trace ainsi, a surtout en vue, quand il parle de minorité lui-même et peut-être Lefrançais, car il n'y eut guère à la Commune que ces deux hommes qui brûlassent d'une telle soif d'autonomie et aient été prêts ainsi à renoncer à la victoire plutôt que d'y atteindre par des procédés contradictoires à leurs principes. Varlin, Frenkel, Avrial, Jourde, Vallès, Vermorel, et jusqu'à Theisz et Malou échappent à cette classification.

Pareillement, quand il parle de la majorité, c'est à Delescluze, à Gambon, à Miot, à Félix Pyat, que l'auteur songe particulièrement, c'est-à-dire aux Jacobins authentiques. Son appréciation cadre bien moins exactement quand on la rapporte aux blanquistes : à Duval, à Éudes, à Ferré, qui n'étaient pas, qu'on sache, très empêtres de théories, et moins encore, si on tente d'en faire application à des hommes tels que Tridon, Vaillant ou Arnaud qui, sans souci des idéologies, ne savaient que le but et s'efforçaient d'y tendre d'une volonté ferme. En gros, néanmoins, le parallèle, bien que trop géométrique peut-être, ne manque pas d'une certaine vérité. Par cela même du reste qu'il indique d'un trait ferme et sûr les deux tendances extrêmes, toutes deux nocives, les deux pôles entre lesquels oscilla le mouvement, il suggère une image assez fidèle de la situation d'ensemble et permet par tâtonnements et retouches de camper finalement personnages et groupes chacun à son plan.

Laissons maintenant parler les faits.

Le conflit des tendances se produisit dès l'abord à l'occasion de la publicité des séances. Arnould, Lefrançais, Jourde qui se joignit à eux, tenaient pour la publicité par raison de principe. Les deux premiers avaient défendu la thèse sous l'Empire pour les Assemblées d'alors; ils la soutenaient à l'avenant pour la Commune sans se demander si le corps dont ils dépendaient était bien, vu les circonstances, une Assemblée parlante comme une autre, et non pas plutôt un Comité exécutif dont les délibérations ne devaient revêtir publicité qu'en se faisant actes. Paschal Grousset présenta, en l'outrant, la thèse contraire.

En parlant de Conseil de guerre et de Conseil des Dix, il dramatisait lorsqu'il n'y avait qu'à constater: il froissait les préjugés libérâtres, fournissait un aliment à la controverse. Aussi la question revint-elle incessamment devant la Commune qui, après l'avoir tranchée au début par la négative complète, aboutit ensuite à une publicité extrêmement mitigée, il est vrai.

Le conflit se marqua plus expressément encore, quand il s'agit pour la

Commune de se définir elle-même, de faire connaître au dehors qui elle était, ce qu'elle comptait entreprendre et exécuter. Il n'était pas effectivement pour elle problème à solutionner plus délicat et plus grave. Comment se poserait-elle en face du gouvernement de Versailles ? Le reconnaîtrait-elle ? Le nierait-elle ? Et conséquemment se comporterait-elle simplement comme Assemblée municipale parisienne sans plus, agissant seulement pour Paris, dans l'intérieur des murs où se comporterait-elle comme pouvoir central agissant, légiférant pour la France entière ? Option redoutable ! Toute l'orientation du mouvement en dépendait comme tout son sens et sa portée historiques en découlaient.

Deux textes, ici, deux esprits pour mieux dire s'opposèrent. La Commune — on l'a lu dans les procès-verbaux des 28 et 29 mars — avait d'abord confié à Lefrançais, Ranc et Vallès, le soin d'élaborer sa proclamation inaugurale.

Le projet qu'ils présentèrent se lit dans l'*Étude sur le Mouvement communaliste* que Lefrançais publia en exil dès 1871 (1). Ce projet, indique le procès-verbal de la séance du 29 (après-midi) fut rejeté à cause de sa longueur. Il fut écarté aussi et surtout en raison de l'esprit de fédéralisme outré dans lequel il était conçu. Les rédacteurs, en effet, y circonscrivaient jalousement l'action de la Commune à Paris. C'est d'exemple, et d'exemple uniquement, que la nouvelle assemblée aurait prêché. Muré dans son enceinte, confit dans son autonomie propre, Paris ne s'emploiera pas positivement et directement à libérer les autres communes du pays. Il est prêt, et c'est tout, à faire un pacte d'alliance avec celles qui lui enverront leur adhésion. Lefrançais signale qu'une majorité considérable se prononça contre son texte. « On le jugea trop pâle. », dit-il. De fait, ses collaborateurs et lui, tout à leur pensée de l'instauration immédiate d'un régime d'autonomie illimitée, n'avaient même pas l'air de se douter, qu'à vingt kilomètres du siège de leurs séances, un ennemi implacable guettait et affilait son couteau.

La Commune donna son acquiescement à un second projet qui lui fut présenté par une nouvelle Commission composée de Paschal Grousset, Protot, Tridon et Vaillant, projet rédigé du point de vue centraliste et où l'inélictable du combat contre Versailles, non plus pour la reconnaissance des libertés communales, mais pour la sauvegarde et le développement de la République ressortent des données d'une situation exposée dans sa réalité.

---

(1) G. LEFRANÇAIS, — *Étude sur le Mouvement Communaliste à Paris, en 1871*, pages 196-197. — Le titre seul de l'ouvrage en indique la tendance, « Communaliste », c'est ce côté très accessoire en somme du mouvement qui, pour l'auteur, prime tout le reste. Ce qui ne veut pas dire que le récit de Lefrançais ne soit pas des plus intéressants à consulter et des plus suggestifs. Ce qui ne veut pas dire non plus que l'auteur ne fut pas un socialiste. Socialiste, il l'était, et l'un des plus conscients de l'époque ; mais il avait avec cela la même libérale ou libertaire. Il voulait *pendant* la liberté qui ne pouvait être *qu'après*.

## L'OBSTACLE

À la lumière des procès-verbaux que nous avons publiés, particulièrement à cette intention, il apparaît donc clairement qu'il existe dès le 28 et le 29 mars, à la Commune, les représentants bourgeois en fait, deux courants, deux tendances antagonistes et que l'un d'eux, le courant centraliste, autoritaire, dispose de la majorité. De cette seconde constatation, les preuves abondent. Nous venons d'en fournir quelques-unes. On pourrait les multiplier depuis le très froid accueil fait au discours du président d'âge, Beslay (1), en raison du fade relent de fédéralisme qu'exhalait sa harangue, issue du même tonneau que la proclamation de Lefrançais, jusqu'à la décision par laquelle la Commune, après une défaillance de vingt-quatre heures, rebaptisait son organe officiel *Journal officiel de la République française*, repoussant comme une trahison le titre de *Journal officiel de la Commune de Paris* (2), que certains autonomistes persistaient à préférer.

Comment se fait-il donc que cette majorité ne se soit pas imposée, qu'elle n'ait pas entraîné, subordonné la minorité et n'ait pas gouverné au sens plein et entier du mot ? Pour des raisons extérieures à elle très certainement et que le simple examen des événements nous ont révélées déjà ou nous révéleront, mais aussi pour des raisons intrinsèques qui auraient pu ne pas être ou être à un degré moindre.

En effet, si la minorité avait ses faiblesses et ses tares, la majorité avait également les siennes non moins criantes, non moins funestes. Parmi les hommes de la majorité les plus connus, ceux qui dataient de 48, croyaient trop à la vertu des traditions et des exhumations. Pour être invincibles, il leur suffisait, pensaient-ils, de se draper dans la défroque de 93. Ils n'étaient pas de leur siècle, mais du siècle défunt. Ils ignoraient à plaisir que la lettre tue et que seul l'esprit vivifie et ne concevaient pas que, même et surtout pour une besogne révolutionnaire, à des temps nouveaux, il faut des moyens nouveaux, appropriés.

Les autres, les jeunes, étaient pour beaucoup des violents sans consistance, purs déclamateurs souvent, jouant à l'insurrection, comme ils auraient joué à la guerre, quelques mois auparavant, se gargarisant de formules et se satisfaisant avec. Le révolutionnarisme des uns et des autres était d'apparence et de surface et même, chez les meilleurs, d'intention seulement. Ils sentaient sans doute l'utilité d'une forte centralisation de pouvoir. De cette centralisa-

(1) Le discours de Beslay fut prononcé à la séance du 29 (après-midi). La plupart des historiens de la Commune donnent pourtant ce discours comme prononcé à la séance du 28 et certains expliquent gravement que cette harangue procura à Tirard un de ses arguments pour sa retraite.

(2) Le numéro à enseigne communiste est celui du 30 mars, paru sous le titre *Journal Officiel de la Commune de Paris*, 1<sup>re</sup> année, n° 1. Le 31 mars, l'ancien titre était rétabli. Le numéro paru à ce jour, porte en manchette : *Journal Officiel de la République Française*, n° 90, 3<sup>e</sup> année.



Jules Valles,  
Bazoua,  
Miot,  
J. Allix,

Flourens,  
Delescluze,  
E. Pyat,  
Raoul Rigault,

Letrançais,  
Pascal Grousset,  
Combet,  
Vesnier,

A. J.  
C.

D'après une gravure de la Commune.

tion, ils étaient susceptibles, ceux qui avaient quelque littérature, d'esquisser peut-être la théorie, mais la pratique ne leur agréait pas, ils étaient à cet égard pieusement doués et plus mal entraînés. Enfin, — et c'était encore une autre infériorité pénible et fâcheuse, — certains d'entre eux, de ceux à qui les luttes passées, les services rendus, les persécutions endurées faisaient précisément une arrière, n'étaient pas socialistes ou l'étaient insuffisamment. Ils servaient une cause qui au fond n'était pas leur, qui ne répondait pas à leurs sympathies et à leurs aspirations secrètes et « dont plusieurs principes, comme le dit Arthur Arnould, pour Deleschuze, contredisaient, combattaient même quelques-unes de leurs plus chères convictions ». Le mécanisme dictatorial qu'ils rêvaient de monter eut, par suite, en leurs mains, risqué de fonctionner à vide et de ne moudre que le vent. Il est vrai que le mouvement, s'il avait pu s'affirmer et durer, les eût vite dépassés et éliminés.

Voilà, sommairement analysées, les raisons intrinsèques dont nous parlions tout à l'heure, qui paralysèrent la majorité et, par contre-coup, la Commune. Elles pesèrent assurément dans la balance. Elles pesèrent toutefois moins lourdement que les raisons extérieures, les raisons générales qui auraient sévi quelle qu'eût été la composition de la Commune, les capacités techniques de ses membres, l'intimité de leur accord.

Ce sont ces raisons qu'il convient d'envisager maintenant. On les rencontre dans l'état de désarroi extrême et grandissant où se trouvaient, à cette heure, toutes les administrations publiques, désarroi poussé à un tel point que la vie matérielle de la grande cité parisienne risquait, à toute minute, d'en être suspendue et irrémédiablement compromise. Par la manœuvre versaillaise, toute la machinerie d'État et municipale avait été détraquée et les services vitaux que cette machinerie assure : service des approvisionnements, des communications, de la voirie, de l'hygiène, de l'assistance, allaient à vau-l'eau, de plus en plus profondément perturbés dans un fonctionnement qui doit, plus que tout autre, demeurer régulier, automatique. Le plan de Thiers, vieux routier sans scrupules, était ainsi d'acculer Paris à la famine, à la ruine, de l'affoler, de l'attérer, en le plaçant et le maintenant hors des conditions indispensables à toute grande collectivité humaine pour se mouvoir et subsister.

C'était la grève générale des fonctionnaires avant la lettre, et le sabotage avant la lettre aussi, mais retournés, employés par la bourgeoisie contre le Peuple, par la réaction contre la Révolution. Dans ces conjonctures, supposez la Commune composée d'éléments dix fois plus cohérents, dix fois plus conscients des fins à poursuivre et des moyens requis pour les atteindre, et la situation n'en était guère améliorée; l'obstacle se dressait devant elle aussi haut et infranchissable.

On a dit que la Commune disposait de ressources immenses que nulle autre insurrection n'avait possédées avant elle, et c'est vrai. Une enceinte fortifiée quasi-inexpugnable la protégeait; elle avait des canons, des fusils, des muni-

tions en abondance, des défenseurs résolus et enthousiastes par milliers. Elle était riche aussi, puisqu'elle avait, puisqu'elle eut, avec bien d'autres fonds, le crédit de la Banque de France à sa merci. Que lui manqua-t-il donc ? Cela que nous indiquons et qu'on jugera peut-être mesquin et secondaire et qui était pourtant capital, car cela manquant, toutes les ressources, aussi précieuses et formidables qu'on se les imagine, restaient vaines, inutilisables. Il lui manqua un personnel dévoué et compétent pour mettre en œuvre les forces vives qui surabondaient autour d'elle; il lui manqua les organes d'administration et de contrôle indispensables pour ordonner le mouvement, transmettre l'impulsion, la direction, organiser et discipliner l'effort révolutionnaire pour la bataille révolutionnaire. Là gît le secret de la débilité de la Commune, de son impuissance, par suite, de sa défaite.

Consultez les procès-verbaux de l'Hôtel de Ville, ceux que nous avons publiés et les suivants, et un fait vous frappera : le perpétuel va et vient de délégations qui s'accomplit aux séances : réception de délégations des corps d'employés par la Commune, envoi de délégations de la Commune vers ces mêmes corps.

Le 29 mars, à la séance du soir, ce sont les délégués des employés de l'Octroi qui se présentent en parlementaires à l'Hôtel de Ville.

A la séance du 30 (après-midi), c'est Theisz qui est délégué aux Postes, Beslay qui est délégué à la Banque. Ce jour encore, à la séance de nuit, c'est Mortier et Billioray qui reçoivent mission d'enlever la caisse de la boulangerie. Les démarches même des fonctionnaires qui viennent, comme ceux de l'Octroi, apporter solennellement leur adhésion à la Commune, prouvent que d'autres avaient obéi aux suggestions de Versailles, abandonné leur poste et que l'insubordination était partout. D'un mot, à la seconde séance du 30, Jourde résumait la situation, quand il disait : « Toutes les sommes perçues à Paris par les différents services sont expédiées à Versailles. Si l'on hésite à prendre des mesures radicales, demain tous les services seront désorganisés ».

On ne saurait trop insister sur ce point. Après de cela le reste n'est rien : tentatives des maires qui contiennent au papier blanc officiel l'expression des rancunes et des rancours qui n'ont plus aucun écho, manœuvres directes ou obliques d'un Comité central qui essaie de reprendre par bribes une autorité qu'il s'en vent d'avoir sitôt et si entièrement abandonnée.

Si la Commune avait pu constituer un pouvoir, un gouvernement dont les ordres eussent été transmis, exécutés, elle aurait, s'implantait; elle annihilait aisément toute résistance à l'intérieur des murs, remettait chacun à sa place, réduisait chacun à son rôle : le Comité central de la garde nationale, notamment. De ce Comité, même en face de la Commune telle qu'elle fut, on a très fortement exagéré l'opposition et son importance. Cette opposition rida à peine la surface de l'eau, troubla quelques séances, les premières en particulier où les délégués du Comité, encore installé à l'Hôtel de Ville, essayèrent de

disputer aux représentants élus de Paris des lambeaux d'influence. A la vérité, elle ne tira jamais à conséquences graves. Tout au plus peut-on dire que dans la suite, les Conseils de Légion qui représentaient le Comité central dans chaque arrondissement, contribuèrent à entraver la concentration si désirable de tous les pouvoirs militaires entre les mains du délégué de la Commune à la guerre. En tout cas, mis en face d'une Commune outillée pour la gestion et la conduite des affaires, le Comité central eut abdiqué immédiatement toute velléité de compétition et d'insoumission ; il se fut dissous, ce qui eût été le mieux, ou cantonné dans ses fonctions de « grand conseil de famille », comme se plaisaient à dire ses orateurs les plus diserts.

Mais cette œuvre de réflexion, de restauration qui s'imposait, malaisée en tout temps, devenait impossible dans les conditions exceptionnelles où se mouvait la Commune.

Du jour au lendemain, talonnée par d'impérieuses nécessités, la Commune avait à réorganiser de toutes pièces, en plus d'une administration militaire et d'une inspection des ateliers de fabrication des munitions et de fabrication et de réparation d'armes, la plupart des grandes administrations publiques : Contributions directes et indirectes, Douanes, Enregistrement, Domaines, Postes et Télégraphes, et la Monnaie, et le Timbre, et l'Imprimerie Nationale ; en plus, les services d'ordre municipal : l'Administration des mairies, l'Octroi, l'Assistance, l'Enseignement. Joignez-y encore la Police car, quoi qu'on en eût, on ne pouvait après tout laisser les agents versaillais conspirer dans les cafés des boulevards, dans les salles de rédaction et jusque dans les conseils de la Commune. Ajoutez l'Administration de la Justice et, puisque Paris est Paris, la surveillance des musées et des bibliothèques, la garde et l'entretien de toutes les richesses artistiques et littéraires accumulées dans la capitale. Avec cela, besogne plus urgente s'il se peut, la Commune devait nourrir son peuple, deux millions d'hommes, assurer à ce ventre énorme la quotidienne pâture par l'arrivage régulier des subsistances. Elle devait aussi servir sa solde à la garde nationale, chaque jour quatre cent cinquante mille francs ; elle devait enfin organiser la lutte armée, avoir l'œil aux remparts et aux forts, aux hôpitaux, aux ambulances et aux arsenaux. Tout voir pour tout savoir et pour tout créer, en vingt-quatre heures, sur le champ, car les minutes alors valaient des années.

Ouvre immense, colossale, à désespérer les plus audacieux, les plus confiants ! Pour l'entreprendre avec quelque chance de succès, il eût fallu que, par avance, la Commune eût été certaine du concours entier de centaines et de milliers de partisans dévoués, éclairés et capables. Le compte n'y est guère, quand on vient au fait. Elle eût, c'est vrai, de suite à son service des fractions, de larges fractions de l'ancien petit personnel administratif qui, malgré les sommations de Thiers, ses menaces, ne désertèrent pas le poste commis à leurs soins. Ce furent les employés de l'octroi que nous avons vu, le 29 mars,



se présenter à l'Hôtel de Ville ; les agents et sous-agents des postes que Theisz, successeur de Rampont, rencontrera aussitôt à ses côtés, actifs et empressés ; les employés subalternes des mairies, que les membres de la Commune, devenus administrateurs de leur arrondissement respectif, trouveront prêts à les seconder avec un zèle exemplaire. Ceux-là, bien d'autres encore parmi les modestes et les humbles des diverses administrations, tant nationales que municipales, désobéiront résolument à la première injonction de l'Assemblée rurale, qui leur commandait — comble d'impudence — de transmettre régulièrement à Versailles les recettes encaissées par eux à Paris. Ils ne se conformeront pas davantage au second ukase signé : Picard, ministre de l'Intérieur, leur intimant l'ordre de rejoindre Versailles sous peine de révocation et de déchéance de leurs droits à la retraite, et leur garantissant par contre, en retour de leur obéissance, le paiement intégral de leurs appointements « jusqu'au rétablissement de l'ordre ». Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, se disaient beaucoup de ces hommes qui voulaient leur pain quotidien, là où étaient la femme, les enfants, la maisonnée, et puis qui, Parisiens et du peuple, ne boudaient pas à rester avec Paris et avec le peuple.

Cela pouvait représenter vingt ou vingt-cinq mille agents fidèles et sympathisants, effectif numériquement appréciable certes, mais qui ne valait, dans la réalité des faits, qu'autant qu'il avait à côté de lui, superposé à lui, un second élément indispensable pour promouvoir et coordonner son activité, l'encadrer, le guider. C'est ce second élément qui se déroba dès la première heure et ne cessa, en définitive, jusqu'au terme, de faire défaut à la Commune.

La réaction versaillaise savait qu'une collectivité, militaire ou civile, il n'importe, ne peut, si dévouée et expérimentée qu'on l'imagine, se passer de cadres, que ces cadres brisés ou simplement disjoints elle tourne fatalement, malgré toute sa bonne volonté, à la cohue, devient inapte à remplir son office. Elle savait encore que pour paralyser un mécanisme, il n'est pas besoin, le plus souvent, d'endommager la machine elle-même, qu'il suffit de couper les courroies et poulies de transmission qui la relient au moteur. Durant la dernière semaine de mars, les gouvernants versaillais tendirent donc le principal de leur effort vers cet objectif : disloquer les cadres administratifs, débaucher les chefs de service, et l'on doit reconnaître qu'ils y réussirent à merveille. Au bout de huit jours, il ne restait plus trace dans Paris de cette bureaucratie moyenne, intermédiaire entre la direction supérieure et les agents de pure exécution, truchement obligatoirement, tant qu'il y aura administration, gouvernement, Etat, et qui était aussi indispensable à la Commune qu'à aucun autre pouvoir. Façonnée par dix-huit ans d'Empire à l'obéissance passive et à la haine des masses, cette bureaucratie obtempéra comme une meute de chiens couchants au coup de sifflet de Thiers et après avoir razié les caisses publiques dont elle avait la gestion — c'était un ordre aussi — elle fila sur Versailles par les voies les plus rapides. A cet exode, pensera-t-on, il n'y

avait que demi-mal, car il est probable que ces fuyards demeurés dans la place se fussent comportés comme autant de traitres. Sans doute, il n'y aurait même pas eu de mal du tout, au contraire, si la Commune avait pu, sans délai, leur trouver des substituts : mais ces substituts, elle ne les trouva pas. Les classes bourgeoises et instruites, si portées d'instinct à la conquête des places, toujours si disposées à émarger au budget, se révélèrent à ce moment étrangement réservées et circonspectes. Quelques fils de familles s'étaient bien offerts les premiers jours ; mais bien vite ils s'éclipsèrent, cessèrent de postuler, même de se montrer.

C'est que la Commune se flattait d'être, voulait être un régime à bon marché. Elle ne faisait pas un pont d'or à qui aspirait à l'honneur de sa livrée. 500 francs était le maximum de rémunération mensuelle qu'elle consentit à ses serviteurs, et de ce maximum elle fut plutôt chiche. Personnellement, ses membres ne s'octroyèrent jamais, pour leur compte, plus de 15 francs par jour, et tout cumul était interdit. D'autre part, les jeunes bourgeois qui s'en étaient venus rôder, vers le 26 mars, dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, n'avaient pas tardé à s'apercevoir que le nouveau gouvernement ne flairait pas la même odeur que ses devanciers ; il sentait le peuple, la classe ouvrière : parfums offusquants pour des narines délicates. Pareil régime durerait-il ? Le doute était permis, et, en conséquence, la prudence recommandait de ne pas s'embarquer sur sa galère — galère de baigne prévoyaient déjà les plus poltrons ou les plus avisés.

Pour les mêmes causes, la Commune manqua également, manqua davantage encore du haut personnel directeur, de celui qui, essentiellement, expressément sert de trait d'union entre le pouvoir central et les services divers, communique à ces services l'impulsion et veille à ce que les efforts individuels de toutes les unités composantes convergent avec ensemble au but que le pouvoir se propose. Ce personnel, la Commune ne put l'obtenir, et partiellement, qu'en détachant ses propres membres, pris parmi les plus appliqués et les meilleurs naturellement, à des postes qui ne laissaient pas d'être, jusqu'à un certain point, incompatibles avec leur mandat de représentants élus à la Commune, sans compter que ces cumulards d'un nouveau genre, astreints et rivés de la sorte à des tâches spéciales, limitées, étaient empêchés de s'associer aussi pleinement qu'il eût convenu à la besogne politique qui d'abord leur incombait. Par exemple Varlin, détaché à l'Intendance, Theisz aux Postes, Beslay à la Banque.

Qu'est-ce à dire, sinon que la Commune, par la conspiration des choses et par celle des hommes, se trouva aux prises avec une situation inextricable et qu'il ne lui servit de rien d'avoir derrière elle deux cent mille électeurs et cent mille baionnettes, puisqu'elle ne pouvait ordonner ces forces, les disposer et les organiser en vue des dures épreuves qui s'annonçaient. Sitôt élu, sitôt né, le nouveau gouvernement apparaît isolé, sans attaches, coupé de toute

communication avec le monde ambiant, le monde même de ses amis et de ses partisans. Les moyens d'intervention et d'action normaux, habituels, traditionnels lui échappent et il n'a, pour en marteler d'autres mieux à sa main, ni le temps, ni la matière, surtout la matière. La bourgeoisie républicaine, petite et moyenne, qui aurait pu lui fournir cette matière, s'écarte et renonce, peu soucieuse de collaborer à une œuvre qu'elle appréhende ne pas être sienne et devoir étrangement déborder dans ses conséquences prochaines ses propres conceptions étriquées et égoïstes. Quant au prolétariat, il est insuffisamment éduqué et formé, prisonnier trop encore de l'ignorance et de l'inconscience pour procurer à un gouvernement, issu de ses entrailles pourtant, et avec qui il se sent évidemment en communion de pensée et d'intention, les capacités administratives, les compétences techniques, les énergies éclairées que celui-ci attend, qu'il réclame, dont il a le besoin le plus impérieux et le plus urgent.

Les travailleurs en sont encore alors à la phase initiale du mouvement qui doit les conduire, qui les conduira à l'intégrale libération. L'idée prolétaire s'exprime à la tribune, dans les clubs, aux prétoires où la traîne la justice bourgeoise, dans les journaux aussi, dans la brochure et dans le livre, déjà mûre, adulte, en pleine possession de soi. Elle se pense, car déjà Saint-Simon et Fourier, Blanqui, Proudhon et Karl Marx ont parlé. Elle se pense ; mais c'est tout, elle ne va pas plus loin ; elle demeure verbe ; elle ne s'est pas faite chair encore, c'est-à-dire institutions. La classe ouvrière, la parisienne, à plus forte raison la provinciale, commence à peine, quand elle commence, à créer de sa substance les organismes autonomes qui la manifesteront dans sa nobilité et qui, tendant à assurer selon un mode nouveau et adéquat au processus évolutif général les fonctions de production et de répartition des richesses, videront progressivement de tout contenu les institutions concurrentes de la classe adverse et réaliseront les éléments de la société future. Que l'Internationale et la notoriété que lui valurent ses détracteurs ne nous induisent pas en erreur : des institutions prolétaires qui seront, il n'existe guère en ces années 70 que les premiers linéaments : quelques Sociétés de résistance, quelques Chambres syndicales, ébauches des grandes Fédérations corporatives d'aujourd'hui et de demain, quelques « Marmittes », amorce de la splendide floraison coopérative à base communiste, qui même de nos jours ne fait que s'annoncer. N'ayant pas les institutions, la classe ouvrière n'a donc pas le personnel et ne peut offrir ce qu'elle ne possède pas encore. Elle donnera à la Commune ce qu'elle a, tout ce qu'elle a : le bras qui arme et épaula le fusil, l'œil qui vise, son sang, sa vie ; elle ne saura faire plus.

Ainsi, parvenons-nous à cette double et amère constatation : La Révolution, selon le mode ancien, n'était plus possible puisque la bourgeoisie, qui demeurerait de par ses capacités le facteur essentiel du mouvement, refusait de se porter de l'avant, de franchir une autre étape ; la Révolution, selon le mode nouveau, n'était pas possible encore puisque le prolétariat, qui eut dû en être

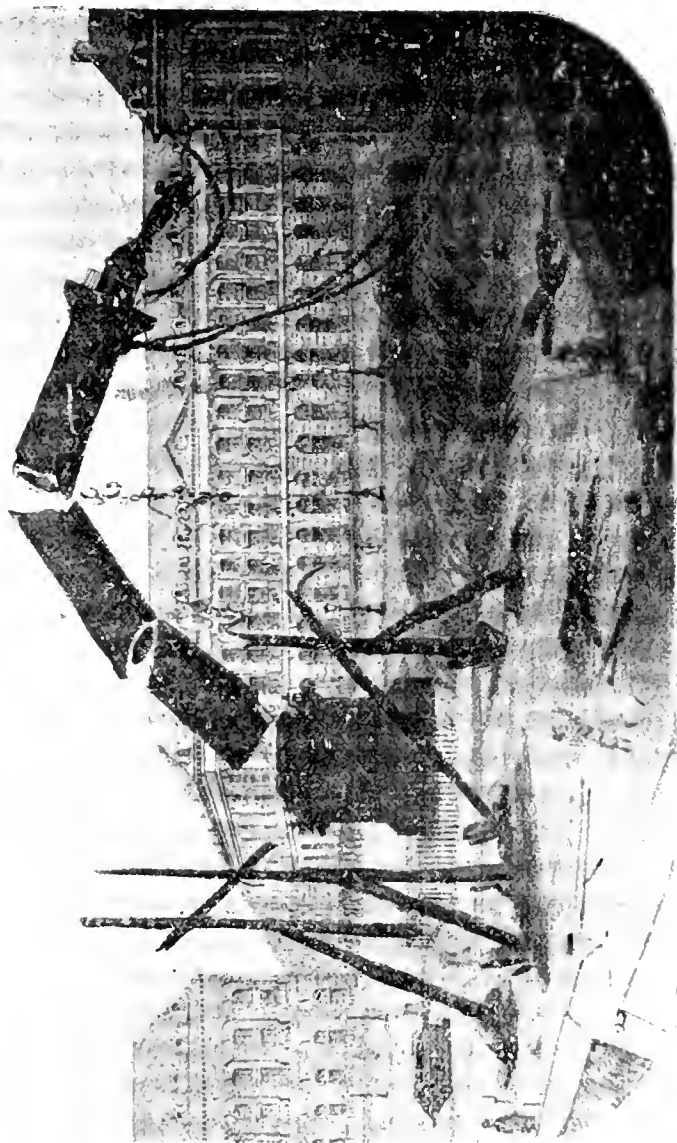
le moteur aussi bien que l'agent, n'apprendra que plus tard à fondre et à forger les armes perfectionnées pour son combat.

Le voilà, nous semble-t-il, l'obstacle vrai auquel buta la Commune, celui qu'elle ne tournera pas, qu'elle ne surmontera pas.

Au début de cet historique, nous avançons, si on s'en souvient, que la Commune avait surgi six mois trop tard, quand l'heure propice avait fui. On voit mieux maintenant le pourquoi de cette affirmation. C'est parce que six mois auparavant, vers septembre ou octobre 70, la Commune n'eut pas rencontré les difficultés sous lesquelles elle succomba en mars 71, ces difficultés que nous avons tenté d'analyser et de souligner dans les pages précédentes. Au jour de l'investissement de Paris par les Prussiens, les conjonctures sans doute étaient plus tragiques pour un gouvernement quelconque; elles étaient moins critiques. Maîtresse de l'Hôtel de Ville, la Commune Révolutionnaire se fut alors imposée. Non seulement elle eut en pour elle l'unité de pensée et d'action qui manqua à la Commune élue, mais elle aurait disposé de tous les moyens ordinaires et extraordinaires pour se faire entendre, suivre, servir. Elle se fut assise, pouvoir aussi incontestable et aussi incontesté que celui des hommes du 4 Septembre. Elle eut mis la main, une main hardie, sur un mécanisme administratif intact, dont aucun rouage n'aurait pu être évidé et faussé.

Le capitaine gouvernant sous la tempête, à mille lieues des côtes, entre le ciel tonnante et la mer démontée, est « maître après Dieu » sur le pont du navire. Paris était l'esquif battu par la vague germanique, n'apercevant, sous la pluie des obus et des bombes, que le flot toujours grossi qui déferlait de l'Est et du Nord et déjà recouvrait autour de lui, à cent et deux cents kilomètres, toute la terre de France. Contre le capitaine du navire-Paris, qu'il s'appelât Commune ou de tout autre nom, qui donc, dans la tourmente, parmi l'équipage eut été assez osé pour se rebeller? Quel eut été le recours du misérable ou de l'audacieux, sa planche de salut, son camp de refuge, le Versailles où aller se faire payer le prix de son abandon et de sa trahison? Nul assurément ne se fut dérobé à la manœuvre commandée, pas plus chez le civil que le militaire. Du commis au directeur, de l'adjudant au général, chacun se fut incliné, eut gardé son poste, son rang. Et si la Commune avait su animer l'équipage du vaisseau, je veux dire les combattants de la capitale assiégée, d'une ardeur de résistance à outrance, si elle avait su imprimer à la défense une impulsion puissante qui la tournât en offensive vengeresse, elle dominait tout, les événements et les hommes. Elle était le gouvernement du peuple armé, debout contre le capitalisme prussien agresseur pour la sainte croisade de l'indépendance nationale, sous l'égide de la République. Rien ne l'empêchait alors de tailler dans le vif, à pleins ciseaux, d'aiguiller comme il lui aurait plu, autant qu'il lui aurait plu dans la voie des transformations sociales profondes et irrévocables, et de l'établissement d'un régime de démocratie égalitaire. La Commune, c'est-à-dire le parti de la Révolution, tenait en son jeu, comme il l'avait tenu en '93, l'atout

suprême et décisif de la guerre contre l'envahisseur, qui, par la concentration forcée du pouvoir, annihilant toutes les oppositions internes et se subordonnant toutes les énergies ambiantes, fait jaillir de la victoire de la nation sur l'étranger la victoire de l'Avenir sur le Passé.



LA COLONNE VENDÔME DÉMOLIE. LE 12 MAI 1871

D'après une image populaire de l'époque

Mais c'est trop envisager la Commune qui ne fut pas : revenons à la Commune qui fut, celle qui se débattit dans le vide et se dépensa en efforts vains et perdus, celle que la bourgeoisie renia et pour qui le prolétariat ne sut faire rien de plus que mourir.

En instituant les commissions multiples dont nous avons reproduit anté-

riement, avec le procès-verbal de la séance du 29 mars (soir), la nomenclature et la composition, cette Commune tenta d'échapper au chaos dans lequel elle se sentait descendre ; elle essaya de restaurer quelque ordre dans le désordre universel et de pourvoir à la vie toute entière : matérielle, intellectuelle et morale de ce grand Paris que Thiers lui laissait en charge. Services municipaux, services nationaux ; œuvres de paix, œuvres de guerre, elle prit tout à son compte. Il le fallait bien, puisqu'elle était seule.

À l'une de ces commissions, Commission exécutive permanente, était dévolu le rôle capital et particulièrement ingrat de coordonner tous les efforts et de donner force de loi aux décrets et décisions de l'Assemblée. La Commission exécutive fut donc le véritable gouvernement de la Commune et, plus qu'ailleurs, c'est dans son sein que devaient se révéler les périls et la gravité de la situation, se manifester l'isolement angoissant dont nous avons parlé. Les hommes de la Commission exécutive sentaient la nécessité de tendre et de tendre jusqu'à les rompre tous les ressorts de la machine et ils s'apercevaient que ces ressorts étaient tordus, faussés, brisés et qu'ils n'avaient plus devant eux qu'un tas de ferrailles, sans âme et sans emploi. Ils prenaient des résolutions, ils donnaient des ordres et ils ne possédaient personne autour d'eux pour porter ces ordres, personne pour transmettre et appliquer ces résolutions. Il aurait fallu qu'ils fussent au courant de toutes choses et ils ne savaient rien. Aucun renseignement sérieux, fondé, circonstancié ne leur était procuré. Ils jugeaient sur des vraisemblances, tablaient sur des racontars, statuaient sur des probabilités. Il n'eut jamais été plus nécessaire de gouverner, comme ils le voyaient et le voulaient, et jamais on ne put moins gouverner. Maître Jacques de la Révolution, il leur fallait être à la fois dictateur et gendarme : tel Tridon appréhendant au collet, de sa propre main, Cluseret, délégué à la guerre, dont il venait, avec Vaillant, de décider l'arrestation. Bref, ils allaient sous un brouillard opaque, cherchant à tâtons leur chemin et ignorant, dans leur marche incertaine, s'ils se heurtaient à un ami ou à un ennemi, à un compagnon de lutte ou à un traître, à un communex comme eux ou à un agent de Versailles.

Si désespérée qu'elle fut, la partie pourtant était engagée et il la fallait jouer. Que l'enjeu apparut ou non perdu d'avance — et cet enjeu n'était rien moins que la liberté et la vie d'un peuple entier — il n'y avait pas de remise possible. Au reste, l'illusion est si contagieuse dans le feu de l'action et la chaleur du combat, que les plus lucides, au contact de la foule en délire, en viennent à se duper et à s'étourdir eux-mêmes et à espérer contre tout espoir.

Or, autour de la Commune, autour de sa Commission exécutive, nul ne doutait de la victoire ; c'était bien une conviction quasi-unanime que Versailles, s'il engageait les hostilités serait écrasé, que l'armée régulière ne résisterait pas au choc de la garde nationale, se débanderait, lèverait la crosse en l'air.

À Paris, certes, et nous l'avons dit, les sympathies actives de toute la popu-

lation n'étaient pas pour la Commune : la classe moyenne observait déjà une attitude de froide réserve ; mais, en tous cas, et même dans les rangs bourgeois on n'en avait trouvé personne en ces derniers jours de mars et premiers jours d'avril qui tint pour Thiers et sa bande. Le gouvernement des ruraux était universellement haï, méprisé et conspiré. Pour être fixé à cet endroit, il suffit de parcourir, en dehors des feuilles nettement acquises à la cause révolutionnaire, les quinze ou vingt journaux politiques de toute nuance, qui se publiaient à l'époque dans la capitale. Les organes de droite pure se taisaient, les autres moniteurs officiels des intérêts bourgeois affichaient à tout le moins une impartialité et une objectivité prouvant que leur clientèle demeurait dans l'expectative et n'eut pas toléré une approbation de l'œuvre de réaction qui, commencée par l'Assemblée Nationale à Bordeaux, se poursuivait à Versailles.

Par contre, les démarches premières de la Commune avaient été plutôt favorablement accueillies, non seulement dans les milieux prolétaires, mais aussi dans les milieux intermédiaires : par le commerçant, le boutiquier, le façonnier, qui pullulaient alors comme aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui.

La proclamation par laquelle la Commune s'était annoncée avait plu. Elle était dans le ton, habile, politique, sans exposé théorique, sans étalage pompeux de principes et de doctrines. Elle présentait les faits dans leur vérité et indiquait en traits sobres les mesures déjà prises ou qui allaient être prises pour remédier aux maux les plus cuisants dont souffrait la population, sans acception de classe ni de personne. Que ces mesures fussent bénéficiers surtout à la portion la plus misérable, aux prolétaires salariés : aucun doute. Cependant, les autres catégories sociales : petits rentiers, petits patrons, fonctionnaires, commerçants y devaient aussi trouver leur compte. Et des décrets étaient venus, dans les quarante-huit heures, appuyer cette proclamation, la traduire en actes.

Ces décrets se référaient aux problèmes du moment posés par les calamités, les désastres, les ruines, les misères que la guerre et le siège avaient engendrés. Ils visaient les questions urgentes, parisiennes, que l'Assemblée nationale avait tranchées contre Paris et qu'il était de saine politique et de stricte justice de trancher au contraire pour Paris, à son avantage. Décrets sur les loyers, sur les échéances, sur la garde nationale, sur les monts-de-piété.

Pour les loyers, l'Assemblée nationale avait dit : « Les droits de la propriété sont sacrés. Il ne sera pas fait remise aux locataires d'un seul franc, d'un seul centime ». Afin que le propriétaire et le logeur touchent intégralement leur dû, on expulsera et on jettera à la rue, sans pitié ni délai, les gueux qui ne pourront s'exécuter : on vendra leurs dernières nippes, leurs derniers meubles et jusqu'à leurs instruments de labour. La Commune répondait : le travail avant tout. Il est illogique et inique que les propriétaires d'immeubles seuls n'aient pas à souffrir des conséquences de la guerre. La stagnation absolue des transactions et des affaires, pendant et depuis le siège, a réduit aux abois le prolétaire,

acculé à la faillite l'industriel et le commerçant. Avant que les choses aient repris un cours normal, il y en a pour des jours et pour des mois. Dans cette crise extraordinaire, imméritée, que la propriété contribue donc elle aussi aux sacrifices communs, qu'elle assume sa part des charges qui, si lourdement, pèsent et menacent de peser longtemps sur les épaules du producteur. Et la Commune décrétait : Remise générale aux locataires des termes d'octobre 70, janvier et avril 71 ; imputation des sommes payées par les locataires durant ces neuf mois sur les termes à venir ; résiliation des baux à la volonté des locataires pendant une durée de six mois.

Pour les échéances, l'Assemblée nationale avait dit : Périclisme le commerce parisien ; mais que le code du commerce soit sauf, surtout que les loups-cerviers de la haute finance ne soient pas frustrés des profits qu'ils escomptent au bout de l'amorce de catastrophes que nous leur préparons, et l'Assemblée avait promulgué une loi qui, de l'aveu même d'un de ses membres, réacteur entre les réacteurs, un certain Martial Delpit, qui rapporta plus tard *officiellement* dans l'enquête sur les causes de l'insurrection du 18 mars, « plaçait une grande partie du commerce de Paris en présence d'une faillite inévitable, c'est-à-dire de la ruine et du déshonneur ». La Commune ne devait aboutir que le 18 avril à une décision définitive et équitable sur la question ; mais, dès le 1<sup>er</sup> avril, elle répondait aux ruraux, en indiquant qu'elle tenait leur loi pour nulle et non avenue, qu'une solution conciliatrice de tous les intérêts était à chercher et qu'elle en appelait dans ce but aux avis motivés des groupements qui, seuls, avaient qualité pour juger : Sociétés ouvrières, Chambres syndicales du Commerce et de l'Industrie.

Pour la garde nationale, l'Assemblée nationale, sans souffler mot, mais par ses actes, son Coup d'État manqué, avait signifié que la grande milice populaire, dans son dessein, avait vécu, qu'elle devait se dissoudre de son gré ou qu'elle serait dissoute par la force et que peu lui importait les misérables « Trente sous », leurs femmes et leurs enfants ; que la solde serait supprimée et que les travailleurs crèveraient comme des mouches, en attendant qu'ils retrouvent de l'embauche, s'ils en trouvaient, et que cela lui était indifférent. La Commune répondait : Abolition de la conscription ; la garde nationale seule force militaire à l'intérieur de Paris ; tous les citoyens valides dans la garde nationale ; et elle maintenait la solde au taux du siège aussi longtemps que sévirait le chômage, que ne se seraient pas radicalement améliorées les conditions économiques générales.

Pour les monts-de-piété, l'Assemblée nationale n'avait rien dit non plus. Qu'eut-elle dit ? Ce n'était pas sur sa clientèle que s'exerçait l'infâme spéculation odieuse en tout temps, plus odieuse encore en ces temps de chômage permanent où tout objet engagé par la famille ouvrière, glissant chaque jour davantage au dénuement et à la détresse, était par avance un objet perdu. L'Assemblée n'avait, pour demeurer fidèle à ses principes, qu'à laisser fonctionner la triste



institution. La Commune, en attendant de faire mieux, ce qui allait bientôt venir, déclarait le 29 mars : « Article unique. — La vente des objets déposés au Mont-de-Piété est suspendue », mettant fin ainsi aux brigandages des filous : brocanteurs et marchandes à la toilette qui s'enrichissent légalement des dépouilles des plus pauvres entre les plus pauvres.

Entre l'Assemblée nationale et la Commune la population parisienne pouvait-elle en conséquence hésiter ? L'Assemblée nationale était l'ennemie, la Commune était l'amie. Celle-ci apportait, fraternelle et attentive, ce que celle-là, étrangère et hostile, refusait : celle-ci pansait les plaies que celle-là ne songeait qu'à envenimer. L'Assemblée triomphant, c'était non seulement la République compromise, étouffée sans doute, mais aussi Paris en quarantaine, Paris maudit, molesté et humilié sans pitié ; la Commune victorieuse c'était, au contraire, avec la République consolidée, sûre de l'avenir, Paris, dans une atmosphère de liberté, se relevant promptement de ses ruines et reprenant sa place à la tête du pays. Cela se voyait clair comme le jour, évident comme la vérité. La population parisienne toute entière pencha donc délibérément, ces premiers jours, du côté de la Commune, exception faite d'une poignée de capitalistes et de valets à leurs gages. Encore ces derniers se turent-ils, firent-ils les morts.

Une circonstance nouvelle vint porter l'exaspération contre l'Assemblée rurale à son comble. Il s'agit de la désorganisation par le gouvernement versaillais de la dernière Administration mixte, à la fois nationale et municipale, qui fonctionnait encore dans la capitale, celle des Postes et des Télégraphes. Le 30 avril, Rampont, le directeur auquel Thiers avait jusque-là permis de se maintenir à son poste, recevait l'ordre de rejoindre Versailles comme tous ses congénères et il partait furtivement entraînant derrière lui partie de ses subordonnés, les plus compétents, léguant comme consigne à ceux qui restaient de s'abstenir de tout service. La grève des bras croisés, en définitive, car nos maîtres bourgeois ont tout inventé et tout pratiqué, quand il fut question pour eux de se défendre ! De ce fait, Paris soudainement se trouvait privé derechef de tout contact avec l'intérieur.

Le coup était sensible pour tous les habitants, plus sensible encore pour les gens de la classe moyenne, notamment à la veille de l'échéance d'avril et au moment où commerçants et industriels renaissaient à peine à la vie et essayaient, au prix de mille difficultés, de renouer avec la province et l'étranger le trafic interrompu depuis plus de sept mois. Au matin du 31 mars, ni lettres ni journaux n'avaient été distribués. En outre, tous les bureaux de poste étaient hermétiquement clos ; les facteurs désœuvrés erraient par les rues, sans leur boîte. Ce brusque arrêt des organes perfectionnés de relations devenus, avec l'habitude, quasi-indispensables à la vie des grandes collectivités humaines avait quelque chose de sinistre et d'apaisant, d'autant que chacun se demandait anxieusement si cet arrêt n'était pas le prélude de catastrophes

pires, d'un second investissement avec ses affreuses conséquences : bombardement, rationnement, famine et le reste.

Sitôt après la fuite de Rampont, une délégation des commerçants s'en était venue trouver la Commune. Lefrancus et Vaillant, avec Theisz, la recurent au nom de la Commission exécutive. La Commune, il va de soi, ne pouvait pas et ne voulait pas s'associer à une démarche directe auprès de l'Assemblée rurale : mais elle autorisa les délégués des commerçants à se rendre à Versailles et à y proposer un arrangement auquel elle déclarait souscrire pour son compte. Aux termes de cet arrangement, le service postal aurait été, jusqu'à nouvel ordre, dirigé par des mandataires choisis par l'ensemble des commerçants et industriels parisiens. En outre, deux contrôleurs généraux auraient été nommés, l'un par l'Assemblée nationale, l'autre par la Commune, pour surveiller les recettes et en répartir le montant au prorata, selon les règles consacrées, entre les ayants droit : la ville de Paris et l'Etat. Cet arrangement aboutissait, en somme, à la neutralisation du service des Postes dont le fonctionnement demeurerait ainsi assuré, quoiqu'il arrivât. La Commune se prêtait donc de bonne grâce à une transaction favorable aux intérêts généraux, mais Versailles n'imita pas l'exemple ainsi donné. Thiers se montra sourd aux sollicitations des ambassadeurs qui lui furent dépêchés. Presque brutalement, il les éconduisait, sans même le souci de masquer par une bienveillance feinte le dédain supérieur qu'il professait pour les besoins de la capitale, que ces besoins fussent ceux de la « vile multitude » ou de la classe moyenne. Ceci étant, il ne restait à la Commune que d'aviser à réduire le mal à son minimum. C'est ce qu'elle fit en confirmant la nomination de Theisz à la direction des Postes, au lieu et place de Rampont. L'ouvrier Theisz s'en tira à merveille ; en quarante-huit heures, aidé par tout le petit personnel qui l'avait rallié, il rétablit les communications dans l'intérieur de la ville. Des agences particulières se chargèrent comme elles purent de faciliter les communications avec la province.

Le contraste entre l'attitude des deux pouvoirs, celui qui siégeait au cœur de la cité, à l'Hôtel de Ville révolutionnaire, et celui qui s'abritait, à vingt kilomètres de là, dans le palais de l'ancienne monarchie absolue, venait en tout cas de se révéler trop tranché pour que les imaginations les plus paresseuses n'en aient pas été ébranlées. A ce moment, autant qu'au 18 Mars, Paris tout entier, peut-on dire, sentit le péril, eut la perception nette de l'ennemi, d'un ennemi qu'il ne s'agissait plus de chausonner ou de ridiculiser, mais contre lequel il fallait marcher et qu'il fallait abattre pour soi-même vivre, respirer et se mouvoir à l'aise. La guerre civile, que beaucoup jusque-là s'étaient refusés d'envisager comme possible, se dressait dans la pensée de tous comme inévitable, comme la solution fatale et la seule issue.

## THIERS A LA BESOGNE

Thiers escomptait-il pour sa politique de meurtre le contre-coup de l'émotion que ses provocations devaient déchaîner ? Méditait-il ainsi d'acculer la Commune aux résolutions du désespoir ? C'est possible, c'est même certain.

Pour s'en convaincre, il suffit de relever ses paroles et de s'enquérir de ses machinations à dater du jour de sa fuite, qui elle-même ne s'explique que par son âpre désir de pousser à l'extrême le conflit et d'obliger la Révolution à livrer bataille rangée. Qu'il se soit prêté à la comédie des maires négociant en vue d'élections avec le Comité central, c'est indéniable. Il savait trop bien qu'il n'y avait là qu'amusement, dont l'acte final ne l'inquiétait guère, puisqu'il tenait en ses mains les ficelles des premiers rôles du parti de l'ordre qui grimaçaient alors sur la scène parisienne : Tirard, Langlois ou Saisset. Mais dès le pacte conclu entre les maires et les représentants de la garde nationale, c'est-à-dire dès Paris rentré dans ce que l'on est convenu de dénommer la légalité, que dit Thiers ? Que fait-il ? Sa première manifestation est une déclaration de guerre. Il y calomnie et y insulte à la fois et, par avance, cherche à infirmer le verdict que les électeurs vont rendre. Dès le dimanche, 26 mars, il télégraphie à ses préfets, en une circulaire que toute la presse provinciale reproduira le lendemain : « La France résolue et indignée se serre autour du gouvernement et de l'Assemblée nationale pour réprimer l'anarchie. Cette anarchie essaie toujours de dominer Paris. Un accord, auquel le gouvernement est resté étranger, s'est établi entre la prétendue Commune et les maires, pour en appeler aux élections. Elles se feront aujourd'hui, probablement sans liberté, et dès lors sans autorité morale ; que le pays ne s'en préoccupe point et ait confiance. L'ordre sera rétabli à Paris comme ailleurs ».

Le 28 mars, nouvelle circulaire moins outrageante peut-être, car l'homme a peur à cet instant ; il doute : les 230.000 électeurs qui se sont portés le 26 au scrutin lui ayant donné à réfléchir, mais dont le ton reste quand même de défi et de menace : « A Paris, mande-t-il, il règne un calme tout matériel.

« Les élections auxquelles une partie des maires s'étaient résignés, ont été désertées par les citoyens amis de l'ordre. Là où ils ont pris le parti de voter, ils ont obtenu la majorité, qu'ils obtiendront toujours, lorsqu'ils voudront user de leurs droits, on va voir ce qui sortira de ces illégalités accumulées.

« ... Du reste, si le gouvernement, pour éviter le plus longtemps possible l'effusion du sang a temporisé, il n'est pas resté inactif et les moyens de rétablir l'ordre n'en seront que mieux préparés et plus certains. »

Le plan de Thiers est donc bien de séparer Paris de la France et d'ameuter la France contre Paris. Il écarte toute pensée de compromis, en condamne jusqu'à l'espoir, manœuvre pour amener le pays à cette conception que les Parisiens sont des brigands et qu'on ne parle pas et ne compose pas avec

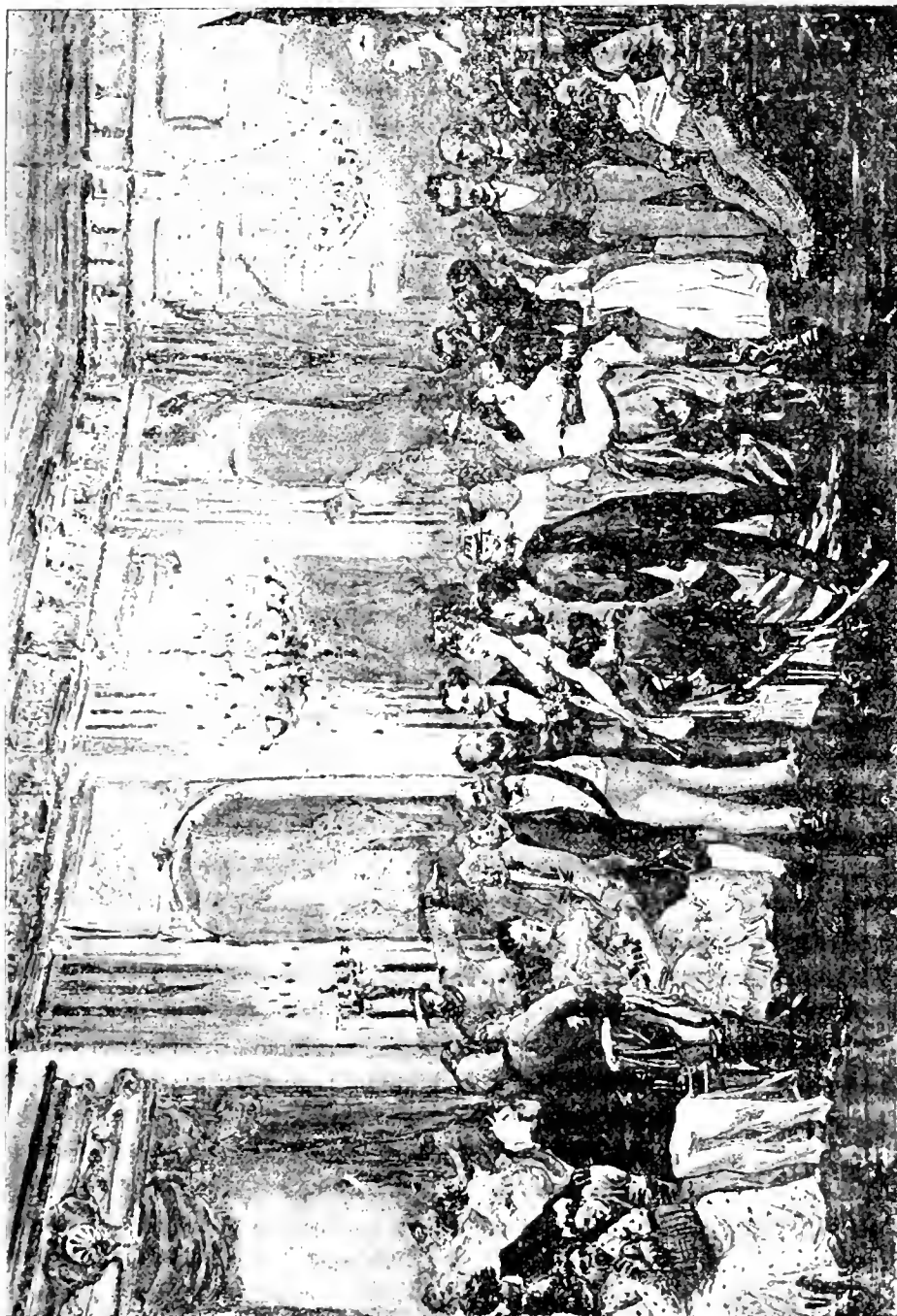
des brigands, qu'on les écrase. Silence aux pacificateurs et aux conciliateurs, et place à la force qui décidera.

Le 1<sup>er</sup> avril, le parti de Thiers est pris définitivement. Comme nous venons de le rappeler, il a coupé Paris de toutes ses communications avec l'extérieur : il arrête au passage la correspondance et confisque les journaux ; il sait donc que, passées les fortifications, seule sa voix dorénavant portera et sera entendue. Tranquille, il peut mentir sans crainte et il en use. C'est à 12 h. 45 du matin qu'il lance à ses préfets sa troisième circulaire. Dans quelques heures, il dirigera contre la capitale ses premières colonnes d'assaut, et il tente cyniquement de déshonorer son adversaire avant de le poignarder, afin de décourager tout élan de solidarité ou même de pitié qui risquerait de faire dévier le poignard. Voici comment il s'exprime à cette minute suprême : « A Paris, la Commune déjà divisée, essayant de semer partout de fausses nouvelles et pillant les caisses publiques, s'agite, impuissante, et elle est en horreur aux Parisiens qui attendent avec impatience le moment d'en être délivrés. L'Assemblée nationale, serrée autour du gouvernement, siège paisiblement à Versailles, où s'achève de s'organiser l'une des plus belles armées que la France ait possédées. Les bons citoyens peuvent donc se rassurer et espérer la fin prochaine d'une crise qui aura été douloureuse mais courte ».

La presse de conservation sociale, et il n'y en a guère que de celle-là à l'époque, renchérit naturellement sur le thème fourni par le Pouvoir exécutif. Paris est à feu et à sang, aux mains d'une bande de repris de justice et de forçats échappés des bagnes de toutes les nations qui se sont donné rendez-vous pour la destruction et pour le pillage. La légende qui facilitera dans deux mois l'égorgement et le légitimera est déjà née. L'armée peut y aller.

« Une des plus belles armées que la France ait possédées », a télégraphié Thiers. Tout, en effet, pour le réaliste vieillard, se résumait en ce point : avoir une armée à son service, au service de sa classe, une armée, c'est-à-dire la force. Avant le 18 mars, c'était là sa préoccupation dominante, alors que déjà il rêvait de « soumettre » Paris. Après le 18 mars, cela devient une idée fixe, tourne à la hantise. C'est à la reconstitution de cette armée, instrument passif de ses desseins sanglants, qu'immédiatement il applique toutes ses aptitudes et apporte tous ses soins.

Nous avons à cet égard les confidences laudatives de son entourage. Nous avons surtout sa propre déposition à la Commission d'enquête, caractéristique à plus d'un titre. On a ri des prétentions de l'homme qui se tient pour un foudre de guerre, un émule de Frédéric ou de Napoléon et qui, énumérant complaisamment tous les problèmes de tactique qu'il eut à résoudre, toutes les difficultés stratégiques qu'il eut à vaincre, ne parle que tranchées, chemine-ments, escarpes et contre-escarpes, feux de flanc, feux plongeants et brèches, comme s'il conférenciait à quelque école de balistique ou de pyrotechnie. Ce



UN BAI AUX FURETES SOT S LA COMMUNE (1871)

D'après une gravure du Musée Carnavalet.

peut-être, qui s'entend en matamore, a semblé grotesque. Mais comme ses prétentions ont abouti en somme au meurtre de milliers et de milliers d'êtres humains, au fond, il n'y a pas à rire. Paris, si l'on y réfléchit, vaut Wagram ou Friedland, on a ramassé autant de morts sur le champ du carnage. Le petit épicier a donc su faire grand dans la boucherie et il a le droit de se poser en Tamerlan devant tant et tant de cadavres amoncelés. C'est que, à défaut d'une intelligence compréhensive et vaste, que le sort lui avait refusée, il possédait du moins un esprit ferme et lucide qui l'avertissait que c'est avec des baïonnettes, non pas avec des phrases que l'on arrête une révolution, quand elle peut être arrêtée. Que ce soit son génie militaire qui ait pris Paris, ou la trahison qui le lui ait livré, ou bien encore l'impétuosité de la Commune, là n'est pas la question. Ce qui est certain, c'est que c'est lui qui refit l'armée, qui reforgea, affila l'outil et qui, par conséquent, a mis une fois de plus la force au service de la réaction, et une fois de plus lui a donné la victoire.

Cette armée, nous l'avons rencontrée à la tombée du jour, le 18 mars, battant en retraite au commandement même de Thiers, soucieux d'abord de l'éloigner de la fournaise où elle foud à vue d'œil, où deux de ses régiments, quelques heures auparavant, à Montmartre, se sont déjà volatilisés. L'ordre du départ l'a brusquement surprise à la minute psychologique, où sans doute, elle allait irrémédiablement défaillir, se dissoudre, passer à l'insurrection.

Machinalement, elle a obéi et elle s'écoule dans la nuit sur Versailles; mais sa marche est rétive, son allure ambiguë et oscillante; elle avance, mais elle pourrait aussi bien reculer, retourner sur ses pas, après avoir réglé le compte de ses chefs, comme l'ont fait l'après-midi ceux du 88<sup>e</sup> au général Lecointe. Thiers, posté sur la route près de Sèvres, regarde défiler bataillons et escadrons. A ses yeux scrutateurs, à son oreille attentive parlent les signes extérieures qui révèlent l'état d'âme de cette multitude qui chemine: les rangs lâches, les files flottantes, le pas trainant, l'incessant murmure où gronde la révolte latente. Mieux que personne, il perçoit en ce désarroi le naufrage de la discipline et que tous ces hommes ne marchent que par un restant d'habitude, que n'étaient les gendarmes qui les encadrent et qui les poussent, ils se débanderaient, jetteraient leurs fusils ou le tourneraient contre leurs officiers, contre lui.

Cette armée, nous la retrouvons méconnaissable, radicalement transformée moins de deux semaines après. Solide, liée dans tous ses éléments, soumise et souple aux mains du commandement, elle redevient chaque jour un peu plus l'armée d'antan, celle qui vainquit à Transnonain et aux barricades de Juin, celle que l'Empire tint en laisse dix-huit ans contre la liberté et contre le peuple. « Une des plus belles armées... », Thiers exagère même de son point de vue, apparemment pour redonner un peu de cœur au ventre à la bourgeoisie affolée, mais il ne se trompe pas quand il juge que la machine à tuer est dès lors très convenablement réparée et huilée et qu'il est permis d'en espérer un fonctionnement déjà satisfaisant.

De cette métamorphose presque instantanée, il est évidemment le principal et responsable auteur et c'est à juste titre qu'il s'en enorgueillit. Pour cela quels procédés a-t-il mis en œuvre ? Les plus vieux et les plus classiques sans doute, mais aussi les plus infaillibles, ceux qui avaient servi la veille, qui servent aujourd'hui et serviront demain, tant que l'organisation militaire n'aura pas été complètement amendée. Thiers s'explique tout au long sur ce point dans sa déposition à la Commission d'Enquête du 18 mars que nous avons déjà maintes fois citée. La recette qu'il employa est simple et au fond il n'eut que le mérite de tenir fermement la main à son application ; mais cela, il est vrai, suffisait. La recette consistait à isoler les troupes, à les séquestrer, pour développer en elles cette mentalité spéciale, mentalité du soldat professionnel, très aisée à créer dès qu'on a retranché des hommes armés du milieu extérieur et qu'on leur procure avec une alimentation normale quelques menues faveurs sous forme de spiritueux et d'alcools. Dans ce but, nulle précaution ne paraît à Thiers superflue ou puéride. Écoutez-le plutôt : « Aussi fis-je, dit-il, donner l'ordre de serrer l'armée et notamment de l'isoler. Nos principales forces étaient campées à Satory, avec injonction de ne laisser aborder qui que ce fut. L'instruction était donnée de fusiller quiconque tenterait d'approcher. Du côté de Neuilly, je fis prescrire au Mont-Valérien, qui était entre les mains de braves gens, de tirer à outrance dès qu'il se présenterait des masses ennemies. En même temps, je recommandais de la manière la plus formelle de traiter très bien nos soldats. J'augmentais la ration, surtout celle de la viande reconnue insuffisante. J'étais sûr qu'en les nourrissant bien, qu'en les faisant camper, qu'en forçant les officiers à camper avec elles, les troupes se referaient bien vite et arriveraient à avoir une très bonne attitude. A la suite du premier siège, les soldats étaient débraillés, mal vêtus ; leur aspect était fâcheux. J'étais certain que ce désordre passerait bientôt avec le campement, avec une surveillance active et bien soutenues. Mon espérance ne fut pas trompée, car en quelques jours l'armée changea d'aspect et tout le monde en fut frappé ». Ainsi en use le maître avec ses chiens de garde pour les rendre soumis à sa personne, féroces au restant du monde. Il les met à la chaîne tout le jour et emplit leur écuelle. Régime identique pour mêmes fins.

A ces heures critiques, Thiers a donc bien refait l'armée, comme il s'en flatte et la réaction bourgeoise ne lui en aura jamais trop de gratitude.

Toutefois, cette armée, quelqu'un, car il faut être véridique, lui en a procuré les éléments, la substance. Thiers a confectionné le civet ; un autre avait fourni le lapin. Cet autre c'est Bismarck. Le vainqueur de la Commune le reconnaît au reste et presque de bonne grâce. Dans sa déposition, il ne cache pas que le Prussien ne lui marchandait nullement ses bons offices et se porta même au-devant de ses demandes et de ses désirs. « Malgré, dit-il, le traité qui limitait à 40.000 hommes l'armée de Paris, M. de Bismarck consentit à une augmentation, qui fut d'abord de 100.000 hommes, puis de 130.000. Il nous en

fournit lui-même les moyens, en nous renvoyant un nombre assez considérable de nos prisonniers, dont il avait suspendu le retour par suite des contestations survenues ». Un autre témoin, dont la déposition a dans l'occurrence une valeur égale à celle de Thiers, le général Vinoy, commandant en chef de l'armée de Versailles, a été plus explicite encore et indique que, jusque dans le détail, Bismarck s'employa à aider ses bons amis les ennemis. « Les quinze jours, a-t-il écrit (1), qui s'écoulerent du 19 mars au 2 avril furent de part et d'autre employés à l'organisation des forces militaires qui allaient engager la lutte. Il fallait avant tout augmenter l'effectif de l'armée et on ne pouvait le faire qu'avec l'assentiment des Prussiens. Les négociations ouvertes à ce sujet furent couronnées d'un plein succès. L'État-Major allemand, après en avoir retéré à l'empereur Guillaume, consentit à ce que l'armée qui devait tenter de reprendre Paris sur la Commune fut portée de 40.000 à 80.000 hommes. Ce chiffre fut même peu après augmenté de 20.000, et au moment où nous pûmes rentrer dans la capitale, l'armée dite de Versailles dépassait 100.000 combattants. Elle fut reconstituée surtout au moyen de nombreux prisonniers de guerre que l'Allemagne nous rendit, en commençant par les officiers, ce qui permit de former aussitôt des cadres nouveaux où furent reversés les soldats qui arrivèrent ensuite ».

Cela n'a pas empêché les pluinitifs bourgeois, qui ont eu la prétention d'écrire l'histoire de la Commune, d'affirmer que le Prussien aida Paris, le favorisa, qu'il couvait d'un oeil sympathique et quasi-fraternel le mouvement révolutionnaire. Il aima et favorisa si bien Paris, qu'il tendit au boucher le couteau de l'égorgeement. Le mensonge est donc flagrant ; mais il n'en continuera pas moins à être réédité tant qu'il y aura un régime capitaliste et une histoire officielle écrite par les valets de ce régime, alors que si la bourgeoisie française n'était pas une ingrate, elle aurait élevé déjà à Bismarck, son sauveur avec Thiers, un monument de sa reconnaissance à la Terrasse de l'Orangerie ou au Plateau de Satory.

A la date où nous sommes parvenus, 1<sup>er</sup> avril, les bons offices de Bismarck, le temps manquant, n'avaient pu produire leur plein effet, mais dès lors Thiers possédait l'assurance de ne pas manquer, quand il la lui faudrait, de la chair à canon nécessaire. D'où sa superbe qui éclate dans une autre des phrases célèbres de sa déposition : « Dès que je fus parvenu à réunir 50.000 hommes, je me dis que le moment était venu de donner une leçon aux insurgés ». Ce moment porte une date, celle du 2 avril, et la déclaration que l'on vient de lire établit péremptoirement qu'à cette date, comme au 18 mars, le « parti de l'ordre » fut l'agresseur, le provocateur, ouvrit le feu.

---

(1) Général Vinoy, *L'Armistice et la Commune* (p. 247-248).



## SORTIE DU 3 AVRIL

C'était un dimanche, nous l'avons dit. Dix heures du matin, les Parisiens flânaient et musardaient dans les rues, devisant aux tables des cafés, au comptoir du marchand de vins; les ménagères allaient aux provisions ou en revenaient; les gamins jouaient sur les trottoirs quand, interloqués, surpris, tous entendirent retentir à l'horizon la grande voix du canon. Les uns pensaient : ce sont les artilleurs de Montmartre qui s'égayent; d'autres : ce sont les Allemands qui célèbrent bruyamment quelque saint de leur calendrier. Mais non, le grondement d'orage venait de l'Ouest, de Courbevoie ou de Neuilly. Pas de doute possible, c'était l'armée des ruraux qui prenait l'offensive, les premiers obus versaillais qui mordaient les pierres des fortifications. Depuis plusieurs jours, sans doute, quelques coups de fusil avaient été tirés aux avant-postes entre grand-gardes versaillaises et parisiennes en contact vers Courbevoie, Meudon et Clamart; mais ces escarmouches avaient été sans portée ni gravité: elles ne représentaient pas une action d'ensemble, ne relevaient pas ou ne semblaient pas relever d'un plan méthodique et concerté. Elles laissaient en conséquence la situation en l'état, ne troublaient pas, dans leur rêve d'apaisement et de conciliation, les dormeurs éveillés qui, dans l'enceinte, restaient légion. Mais, en cette matinée du 2 avril, les choses changeaient d'aspect. Des masses serrées et compactes, avec artillerie, équipages et ambulances, une armée en campagne marchait sur Paris. Le canon parlait, disant le ferme propos de la Contre-Révolution de ne s'en remettre qu'à la force pour sanctionner le conflit. Le pas décisif était franchi; la guerre civile commençait.

Voici comment l'attaque s'était produite. A huit heures et demie du matin un détachement de gendarmerie se présentait au pont de Neuilly, occupé par quelques gardes nationaux, et tentait de forcer le passage. Repoussé, il était suivi dans sa retraite par deux ou trois bataillons fédérés, dont le 37<sup>e</sup>, de Puteaux, qui s'était joint aux Parisiens. Ayant reçu du renfort, les gendarmes faisaient alors volte face, et durant trois quarts d'heure, des feux de peloton très meurtriers se succédaient des deux côtés. Les gardes nationaux tenaient bon quand les obus se mirent à pleuvoir dans leurs rangs. C'étaient les canons et mitrailleuses établis par Vinoy sur le versant du Mont-Valérien qui entraient en ligne. Les fédérés ne disposaient pas d'artillerie pour la riposte; une panique s'empara d'eux et en désordre ils repassèrent la Seine. Là, leurs officiers les rallièrent derrière la barricade qui couvrait l'entrée du pont, sur la rive droite, et le combat de mousqueterie recommença.

Pendant que se déroulaient rapides les péripéties de cette escarmouche, les troupes versaillaises achevaient, à quelque distance de là, leur concentration.

La division Bruat, venue par Ville-d'Avray et Montretout, rejoignait la brigade Dandel, descendue par La Celle-Saint-Cloud, Bougival et Rueil, flanquée à sa gauche par la brigade de cavalerie Gallifet. Des pentes du Mont-Valérien, Vinoy avait poussé ses canons dans la direction de Courbevoie, devenu le principal objectif de son offensive, et il lançait le 74<sup>e</sup> de ligne sur la barricade du rond-point défendue par quelques centaines de fédérés à peine. Reçu de pied ferme, le 74<sup>e</sup>, malgré l'appui de l'artillerie, reculait et se débandait, et il fallut l'intervention de Vinoy, en personne, se jetant sur la chaussée, pour le ramener en ligne. Un bataillon de marins prenait alors les devants et la barricade était enfin emportée par les marins et par le 113<sup>e</sup> qui occupait en même temps la caserne de Courbevoie, tandis que l'infanterie de marine prenait position dans Puteaux.

Les fédérés, accablés sous le nombre, avaient reculé jusqu'à l'avenue de Neuilly qui, en un clin d'œil, fut balayée par une trombe de fer. Plusieurs bataillons, notamment le 93<sup>e</sup> du Faubourg Saint-Antoine, le 118<sup>e</sup> de Belleville et le 119<sup>e</sup> du Val-de-Grâce souffrirent beaucoup, et quelques obus allèrent tomber dans Paris même. A l'approche des fortifications, les fédérés se reformèrent et trois bataillons étant accourus par la Porte-Maillot à leur secours, l'ennemi put être contenu. Au reste, il ne semblait pas soucieux de tenter l'escalade des remparts. Pendant une partie de l'après-midi, les deux troupes demeurèrent en présence sur leurs positions respectives, et vers le soir les Versaillais se replièrent dans la direction du Mont-Valérien.

Nous savons que les assaillants engagèrent 30.000 hommes dans cette affaire. Cette masse considérable s'était heurtée à un simple rideau de fédérés, 3 ou 4.000 au grand maximum, déployés de Puteaux à Asnières, et dépourvus de toute artillerie. L'issue ne pouvait être douteuse. Versailles sanctionna et souligna sa victoire, en fusillant sur le champ, sans jugement, les gardes nationaux faits prisonniers. Ce premier assassinat doit être porté à l'actif de la gendarmerie et aussi de la troupe, puisque Thiers, qui bientôt eut le front de nier ces exécutions sommaires, écrivait dans une dépêche datée de 5 heures du soir et adressée aux autorités de province : « L'exaspération des soldats était extrême et s'est surtout manifestée contre les déserteurs qui ont été reconnus ».

Tout Paris, cependant, était debout. Le bruit de la canonnade avait jeté dans la rue jusqu'au plus indifférent et au plus paisible. Aux faubourgs, particulièrement, l'agitation était extrême. Le rappel et la générale faisaient rage. A chaque carrefour, les gardes nationaux, le fusil sur l'épaule, se rejoignaient, se massaient, et formés en bataillons, s'acheminaient vers les remparts de l'Ouest. En hâte, des pièces à feu étaient poussées dans la même direction et hissées sur les bastions. A 5 heures de l'après-midi, plus de cent mille fédérés en armes occupaient les grandes artères qui avoisinent l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, pleins d'enthousiasme et d'élan, réclamant la sortie immédiate, brûlant de prendre l'offensive. Beaucoup de femmes avaient suivi, encourageant,

excitant les hommes, prêtes, elles aussi, à marcher sur Versailles. Levée spontanée, attestant la foi magnifique de ce peuple dans la noblesse et l'excellence de sa cause, l'intensité de la passion révolutionnaire qui flambait en lui et exaltait ses énergies.

La Commission exécutive de la Commune siégeant en permanence, avait pris les premières mesures que la situation commandait : fermeture des portes, armement des remparts. Au cours de l'après-midi, elle faisait placarder une proclamation où elle dénonçait et stigmatisait l'agression : « Les conspirateurs royalistes ont attaqué. Malgré la modération de notre attitude ils ont attaqué. Ne pouvant plus compter sur l'armée française, ils ont attaqué avec les zouaves pontificaux et la police impériale ».

Ce document, conçu et affiché à une heure particulièrement critique, se distingue en ce point que, malgré le sentiment populaire qui si fortement poussait dans le sens opposé, il ne préconise, et encore moins ne commande la marche sur Versailles, l'offensive. « Défendez-vous », conseille la Commission exécutive, et elle n'en dit pas davantage. La constatation à sa valeur puisque de la sortie malheureuse du 3 avril découle toute la suite des événements qui, d'échec en échec, devaient conduire fatalement la Commune à l'écrasement final. La Commune, ici, n'a pas ordonné, elle n'a fait que subir; elle a été emportée par un mouvement de foule qu'elle s'est trouvée impuissante à dominer ou à canaliser : elle a vu l'écueil, mais elle n'a pu empêcher, contre l'équipage, le navire qu'elle était censé gouverner, d'y aller donner et de s'y briser.

Ceci est certain, bien qu'il ne subsiste dans les procès-verbaux même authentiques de la Commune, soit au compte rendu de la séance du 2 mars, soit au compte rendu des séances subséquentes, presque aucune trace des débats qui permettraient d'établir sans conteste la situation prise en ces circonstances si graves par les élus révolutionnaires de Paris, et plus spécialement par les membres de la Commission exécutive qui avaient pour leur compte — il s'agit de ces derniers — avec toute la direction, toute la responsabilité. Ceci est certain : la proclamation dont nous parlions plus haut en fait foi. Aussi le récit de la journée du 2 avril, qui se lit dans le memento si scrupuleusement tenu par Lanjalley et Corrier, et où les faits notés en quelque sorte heure par heure sont donnés comme ils apparaissaient à deux témoins impartiaux assez indépendants et détachés pour n'introduire dans leur jugement aucune préoccupation de coterie ou de personne. La vérité, celle qui résulte de l'examen des instructions et des faits est donc bien celle-ci : d'abord que la sortie ne pouvait être évitée, qu'aucune puissance ne l'aurait empêchée ou ajournée, ensuite que la Commission exécutive, expression et mandataire de la Commune, résista néanmoins autant qu'elle le put, mais fut bien vite débordée, qu'en dehors d'elle, sans souci de ses réserves et de ses interdictions que la garde nationale du reste ignora, la population parisienne poussa droit devant soi et, les yeux bandés, se précipita à la gueule des canons versaillais.

La sortie : le mot avait été instantanément dans toutes les bouches, le désir dans tous les cœurs. Ceux même qui, le matin encore, croyaient à l'entente et à la paix participaient maintenant à l'ivresse et à la fureur communes. Versailles provoquait, Versailles menaçait ; il fallait que Versailles fût châtié sur l'heure, la réaction terrorisée et Paris victorieux. De la victoire, on ne doutait pas ; il n'y avait qu'à marcher. La sortie, chacun la voulait, l'appelait, s'y préparait : les ouvriers des faubourgs, impatients de venger leurs compagnons lâchement assassinés à Puteaux et à Courbevoie, comme ils venaient de l'apprendre, et de donner en même temps la chasse aux royalistes de l'Assemblée ; les boutiquiers, les commerçants qui avaient besoin d'air pour les affaires, et se sentaient irrémédiablement ruinés par ce second investissement qui, brutalement, s'annonçait ; les chefs militaires, braves mais inexpérimentés, qui ne se pardonnaient pas d'avoir, au 19 mars, marqué le pas, et estimaient possible encore cette offensive qui alors probablement eut été de tactique utile. La sortie torrentielle, dont il avait été tant parlé quelques mois auparavant contre le Prussien, apparaissait à nouveau comme le devoir et comme le salut à tout ce peuple qui ne voyait pas les obstacles, qui n'y croyait pas.

C'est dans cette atmosphère de fièvre et d'enthousiasme guerrier que la Commission exécutive s'assemblait vers 3 heures. Elle était composée, comme nous l'avons indiqué, de sept délégués, dont quatre purement civils : Lefrançais, Félix Pyat, Tridon et Vaillant, et trois pourvus en même temps de commandements militaires : Bergeret, Duval et Eudes. Ces trois derniers insistèrent véhémentement pour l'immédiate sortie, représentant que Paris tout entier aspirait avec eux, comme eux, à se ruer sur les provocateurs. Les membres civils de la Commission le savaient bien, puisqu'ils avaient reçu, quelques instants auparavant, jusqu'à une délégation du commerce en appelant aussi aux armes pour le déblocage de la capitale. L'intérêt primordial qu'il y avait à profiter de cette effervescence universelle, de cette humeur belliqueuse, gagnant jusqu'aux plus timorés, ne leur échappait pas ; mais aussi, ils distinguaient très nettement que la partie qui allait s'engager serait décisive et sans appel. Par conséquent, ils voulaient savoir les chances que Paris avait de gagner cette partie et mettre dans son jeu le plus d'atouts possible. C'est pourquoi, aux généraux qui ne parlaient que de marcher, à Duval qui s'exclamait : « Bah ! qu'importe ? On y laissera sa peau, voilà tout ! » ils répondaient, en demandant : « Êtes-vous prêts ? Les canons sont-ils en état ? Et les forts et le mont Valérien tireront-ils, et contre qui ? Avez-vous fait éclairer les routes, reconnu les positions de l'ennemi ? Savez-vous à quelle résistance vous allez vous heurter ? » Sur tous ces points, la Commission réclamait des précisions, des assurances, des certitudes. Ecraser, disperser, avant qu'elle ne se fut solidement reconstituée, la force de réaction qui s'organisait à Versailles, lui paraissait certes plus nécessaire qu'à personne ; mais encore voulait-elle savoir si la chose était faisable, ne tournerait pas à la défaite irréparable. De là les



conditions limitatives que les Commissaires mirent à la sortie, conditions dont Lefrançais, dans ses *Souvenirs* (1), a peut-être trop marqué le caractère restrictif, mais qui, en bloc, étaient bien celles qu'il indique. De ces conditions, il résultait que les chefs militaires n'étaient autorisés à s'engager qu'après avoir fourni à la Commission un état par bataillon des forces placées sous leur commandement avec indication de leur armement, un état de l'artillerie disponible et du matériel de rechange, un inventaire des munitions de guerre avec indication des dépôts, bref, après avoir administré la preuve que la garde nationale se trouvait vraiment en mesure de tenir en rase campagne et de pousser jusqu'à Versailles sa pointe offensive. Quand la Commission exécutive se sépara elle n'avait donc, en réalité, ni ordonné ni défendu la sortie; elle l'avait admise conditionnellement et pour l'instant suspendue.

En adhérant aux réserves formulées par la Commission, les chefs militaires furent certainement de bonne foi; mais il arriva ce qui ne pouvait pas ne pas arriver. Revenus vers les bataillons dont les rangs s'enflaient sans cesse de nouveaux combattants, plongés derechef dans ce milieu ardent et exalté, ils furent reconquis à ce qui était leur propre opinion, plus que leur opinion, leur hantise depuis la journée victorieuse du 18 mars. Les obstacles un instant évoqués à leur esprit par des collègues plus prudents s'évanouirent et ils ne virent plus que le but : l'ennemi à rejoindre et à anéantir. Jeunes, impétueux, ivres d'un fol espoir, ils s'imaginèrent que les conditions que leur avaient posées la Commission étaient remplies et, sans lui rapporter les preuves que celle-ci avait réclamées, ils donnèrent l'ordre de marche, décidèrent de la sortie pour la pointe du jour.

De plan, les chefs militaires n'en avaient pas d'autre que celui très sommaire que nous avons déjà indiqué. La garde nationale se partagerait en trois corps. L'aile droite esquisserait une vigoureuse démonstration sur Rueil, Bougival et Chatou afin d'amener l'armée régulière à porter le gros de ses forces dans ces parages, tandis que le centre, par Issy, Meudon, Chaville et Virology, et l'aile gauche, par Bagneux, Villacoublay et Vélizy, fonceraient sur Versailles dégarnie.

Pour cette opération 40.000 hommes environ se trouvèrent finalement au rendez-vous. Beaucoup qui étaient venus dans l'après-midi et la soirée étaient repartis, las d'être promenés d'emplacement en emplacement et laissés sans vives et sans feu sous une brume pénétrante, 20.000 hommes étaient massés dans l'avenue de Neuilly et les voies environnantes, sous les ordres de Bergeret et de Flourens; le reste, sous les ordres de Duval et Eudes stationnait aux alentours des portes de Versailles et de Vanves. Aucune impulsion centrale, aucun ordre, aucune discipline; chacun se ralliait au fanion de sa convenance.

(1) Gustave Lefrançais : *Étude sur le Mouvement communaliste* (p. 219-220), et *Souvenirs d'un Révolutionnaire* (p. 371).

Les officiers étaient rares : le commandement absent. Peu d'artillerie : quelques canons à peine : d'ambulances, point. Les précautions les plus élémentaires avaient été négligées. Nulle ration, même pas de pain ou de biscuit à distribuer aux combattants. Les généraux improvisés qui allaient assumer la conduite de cette foule, on ne peut pas dire de cette armée, ne possédaient aucune notion des choses de la guerre et ne soupçonnaient même pas les devoirs qui incombent à des chefs. Leur excuse est qu'ils ne croyaient pas à la bataille, à la résistance des troupes régulières, ou à une résistance si molle, qu'il ne valait pas la peine d'en parler. La Commission exécutive dont ils étaient membres ne venait-elle pas, sur la foi de la Place, d'afficher cette dépêche stupéfiante : « Bergeret lui-même est à Neuilly. Soldats de ligne arrivent tous et déclarent que, sauf les officiers supérieurs, personne ne veut se battre ». Les fédérés dont beaucoup n'avaient même pas de cartouches se préparaient, en conséquence, plutôt à une promenade militaire qu'à un combat. Le Mont Valérien, géant bonasse occupé par des alliés ou presque ne tirerait pas : l'infanterie lèverait la crosse en l'air ; le restant, chouans et gendarmes, serait vite dispersé : les fédérés avaient tous foi dans ce conte bleu, que ce fou de Lullier avait narré d'abord et que personne depuis n'avait démenti.

Vers 3 heures du matin, le mouvement commença. A la tête de dix mille hommes, Bergeret franchit le pont de Neuilly et, par le Rond-Point des Bergeres, s'engagea sur la route de Rueil. La colonne allait gaiement, sans souci, comme sans éclaireurs, quand le Mont-Valérien se mit à tonner soudain, jetant la panique et le désordre dans les rangs. Les sections de tête précipitèrent leur marche en avant pour échapper au feu de l'artillerie, pendant que les sections de queue reculaient en tumulte. La colonne était coupée. Bergeret, qui manquait de sens mais pas de bravoure, essaya de rallier les fuyards et, pour y arriver, fit braquer sur la redoutable forteresse trois misérables pièces qu'il avait amenées avec lui. La partie n'était pas égale : en un clin d'œil, deux des pièces étaient démontées. Cependant, deux ou trois mille des gardes nationaux avaient pu se ressaisir et, abrités par les plis du terrain, contournaient le fort poursuivant leur marche sur Nanterre et Rueil. Ils parviennent même, un instant, à tenir en échec la cavalerie de Galliffet et l'obligent à tourner bride. Mais, vers les 10 heures, le gros de l'armée versaillaise qui, semble-t-il, ne s'attendait pas à une offensive si prompte et si nette entraît enfin en ligne. La brigade Daudel et la brigade Grenier débouchaient par les routes de la Celle-Saint-Cloud et de Garches, appuyées par la division de cavalerie du Preuil et les hussards de Galliffet revenus à la charge. Un combat de mousqueterie s'engageait. La garde nationale tenait bon pourtant, malgré son infériorité numérique, quand elle se vit menacée sur sa gauche par la brigade Grenier qui avait exécuté un large mouvement tournant et s'appêtait à lui couper la retraite. A ce moment Flourens, avec 1.500 hommes, débouchait sur le champ de bataille. Impétueusement il se porte de l'avant et dégage Bergeret.

La retraite est devenue possible. Les gardes nationaux, ceux de Flourens et ceux de Bergeret s'abritant tant bien que mal des feux du Mont-Valérien, se dirigent sur Nanterre, pour de là gagner Paris. Mais, à mi-route de Rueil et de Nanterre, les voilà rejoints par la cavalerie versaillaise; leur colonne est disloquée, sabrée. Flourens, demeuré comme toujours au poste le plus dangereux, est coupé des siens, rejeté sur Chatou avec quelques compagnons seulement. Bergeret, cependant, avec le plus gros tronçon de ce qui fut son armée, a pu continuer sa marche, arriver à la Seine et repasser le pont de Neuilly dont en hâte on fortifie les approches pour opposer une barrière à l'ennemi qui approche.

Au Centre et au Sud, les colonnes fédérées n'avaient guère eu meilleur destin.

L'aile gauche (6.000 ou 7.000 hommes) commandée par Duval, avait passé la nuit sur le plateau de Châtillon. Au jour, contournant le plateau de Meudon, elle avait poussé, refoulant les avant-postes de la cavalerie du général du Barrail jusqu'à Villacoublay, à quatre kilomètres de Versailles. Mais à ce point elle avait été arrêtée par une violente fusillade dirigée des fenêtres des villas et des meurtrières percées dans les murs des parcs par les soldats de la brigade Derroja. Il eut fallu de l'artillerie pour déloger l'ennemi de la position dominante qu'il occupait; Duval ne disposait pas d'un seul canon. Menacés par un régiment de fusillers marins que soutenaient plusieurs pièces de campagne, assaillis bientôt par une division entière, la division Pellé, les bataillons fédérés durent battre en retraite, et se replièrent sur le plateau de Châtillon pour y passer la nuit.

La colonne du centre (10.000 hommes), sous les ordres de Eudes, de Ranvier et d'Avrial, essayait un échec pareil. Après avoir emporté les Mouligneaux et le Bas-Meudon, poussé jusqu'à Val-Fleury et à Bellevue, pourchassant les gendarmes et sergents de ville qui constituaient dans ces parages l'avant-garde de l'armée versaillaise, elle avait dû reculer devant l'entrée en ligne de la brigade La Mariouse, appuyée par une nombreuse artillerie. Sur ce point, heureusement, la ligne de retraite était meilleure et plus sûre. A l'abri des forts de Vanves et d'Issy que Ranvier munissait de gros canons de siège, requis au galop dans Paris, les fédérés purent arrêter l'offensive de l'ennemi.

En résumé, c'était la défaite complète, irréparable, de par la faute de généraux qui n'en étaient pas et n'avaient rien su prévoir, rien su combiner, qui pour tout ordre de bataille criaient d'aller en avant, s'imaginant que la témérité et la bonne humeur sont pour des chefs qualités qui suppléent à tout. C'était la défaite et la Commune obligée de passer de l'offensive à la défensive, défensive mortelle, car une Révolution est condamnée qui n'a pas le vaste espace libre devant elle. Elle ne peut languir sans s'éteindre, semblable à la flamme qui, pour se nourrir, doit monter toujours plus haute dans le ciel, aspirer l'oxygène



de couches d'air sans cesse renouvelées et sans cesse élargies. Vient-elle à retomber sur elle-même, elle agonise.

La journée du 4 fut employée par l'armée de Versailles à parfaire sa victoire, à détruire ou refouler les derniers débris de l'armée fédérée qui, en deca de la ligne des forts du sud, tenaient encore la campagne.

Duval, on l'a vu tout à l'heure, s'était retiré dans la soirée du 3 sur le plateau de Châtillon. Il n'avait plus autour de lui qu'une poignée de combattants, pas de vivres, pas de canons, qu'importe, il ne se rendrait pas. Dès 5 heures du matin, il fut attaqué avec rage, de front, par la division Pellé, de flanc, par la brigade Berroja, 10.000 hommes contre 1.500. Duval essaie en vain de se frayer un chemin : il est trop tard. Le général Pellé propose la vie sauve à qui se rendra et les vaincus déposent les armes. Les bataillons de la garde nationale qui occupaient les villages de Châtillon et de Clamart étaient intervenus inutilement pour conjurer le désastre. Malgré la mise hors de combat du général Pellé blessé d'un éclat d'obus, le général La Mariouse enlevait Clamart et poussait jusqu'au moulin de Pierre, ne s'arrêtant que devant les forts d'Issy et de Vanves qu'il n'osait cependant pas aborder.

Après la victoire, la tuerie, la réaction maîtresse préluait, sans perdre une seconde, aux épouvantables massacres qui marqueront dans Paris son triomphe définitif.

Pellé, nous venons de le dire, avait promis la vie sauve aux prisonniers. Or, son premier soin fut de fusiller tous ceux des combattants reconnus comme soldats déserteurs ou prétendus tels. « On nous dispose en cercle sur le plateau, a raconté un témoin oculaire, et on fait sortir de nos rangs les soldats qui s'y trouvaient. On les fait mettre à genoux dans la boue, et sur l'ordre du général Pellé, on fusille impitoyablement, sous nos yeux, ces malheureux jeunes gens, au milieu des lazzi de MM. les officiers qui insultaient notre défaite par toutes sortes de propos atroces et stupides. Enfin, après une bonne heure employée à ce manège, on nous forme en ligne et nous prenons le chemin de Versailles entre deux haies de chasseurs à cheval. Sur la route, nous rencontrons le capitulard Vinoy, escorté de son état-major. Sur son ordre, et malgré la promesse formelle que nous avait faite le général Pellé, nos officiers, qu'on avait placés en tête du cortège et à qui on avait violemment arraché les insignes de leur grade, allaient être fusillés, quand un colonel fit observer à M. Vinoy la promesse faite par son général ». Vinoy pourtant n'en voulut pas démordre complètement. « Y a-t-il un chef ? » cria-t-il. — C'est moi, répondit Duval ; je suis Duval. — « Faites-le fusiller », dit Vinoy. Cependant, un second officier sortait des rangs : « Moi, je suis son chef d'état-major », dit-il ; et un troisième : « Moi, je suis son aide de camp ». Tous trois franchirent allégrement d'un bond le fossé qui borde la route et vinrent s'adosser au mur d'un pépiniériste où ils tombèrent foudroyés en criant : « Vive la République ! Vive la Commune ! » Un cavalier, un lâche, arracha les bottes de Duval qu'il pro-

mena comme un trophée. Le crime a été nié par Vinoy qui prétend que « le nommé Duval est tué pendant l'affaire » (1). Mais la vérité a été dite par d'autres, par le général Le Flô, par le colonel Lambert dans leurs dépositions à la Commission d'enquête. On la retrouve aussi sous la plume d'un des émules de Vinoy qui, en passant, glorifie, croyant injurier : « Quant au nommé Duval, cet autre général de rencontre, écrit-il (2), il avait été, dès le matin, fusillé au Petit-Bicêtre avec deux officiers d'état-major de la Commune. Tous trois avaient subi en fanfarons le sort que la loi réserve à tout chef d'insurgés pris les armes à la main ».

Avec Duval tombait l'un des meilleurs soldats de la Révolution. S'il n'avait pas les aptitudes du général de métier, il possédait à un degré éminent celles du conducteur de foule qui mène à l'assaut des Tuileries et jette bas les trônes et les Bastilles. Peu d'hommes ont exercé pareil ascendant sur les masses. Il était maître absolu dans son XIII<sup>e</sup> arrondissement. Robuste travailleur, comme l'exigeait sa profession de fondeur en fer, il attirait de prime abord les sympathies, la confiance de tous les prolétaires qui l'abordaient et qui se donnaient sans retour, conquis par son énergie à la fois réfléchie et farouche. Nul plus que ce jeune homme de 30 ans ne manqua à la Commune quand sonnèrent les heures tragiques de la bataille des rues, où ses qualités de coup d'œil et de froide audace en eussent fait un entraîneur d'élite, un chef écouté et obéi.

Avant Emile Duval, la veille, semblablement assassiné, était tombé un autre des militants de la Révolution que Paris aussi aima et qu'il pleura, Gustave Flourens. Celui-ci n'était pas un prolétaire; il était de souche et d'éducation bourgeoise, fils de savant, savant lui-même et professeur au Collège de France. Trop personnel parfois, trop impulsif aussi, il s'était trompé souvent et n'avait pas su toujours confondre son action propre avec l'action plus générale qui se menait à ses côtés, et visait à des résultats plus sûrs; mais il était dévoué corps et âme à la cause ouvrière et socialiste, plein d'héroïque bravoure, appelant le danger et provoquant la mort. Lui qui aurait pu si aisément se tailler dans le monde des privilégiés, auquel il appartenait par la naissance et l'éducation, une place heureuse et enviée, il avait été, sous l'Empire, le plus irréconciliable des républicains, le plus impatient des révolutionnaires. Demeuré sous la République le révolté, tout de cœur avec les déshérités et les exploités, il périt, comme le dit l'auteur de la *Guerre des Communeux de Paris* que nous avons déjà citée, « en coupable défenseur des droits du peuple ». Voici dans quelles circonstances infâmantes pour ses bourreaux :

Avec quelques-uns de ses Bellevillois et son fidèle aide-de-camp Amédée Cipriani, Flourens, coupé des troupes de Bergeret dont il venait de faciliter la retraite, s'était dirigé vers Rueil. A l'entrée du village, il avisait une auberge

(1) Général Vinoy. — *Armistice et Commune*, p. 374.

(2) *La Guerre des Communeux de Paris*, par un Officier supérieur de l'armée de Versailles, p. 133.

ou il pénétrait, accompagné de Cipriani et montait dans une chambre où las, il s'étendait sur un lit. Une heure à peine s'était écoulée, qu'on heurta à la porte. L'hôte, semble-t-il, était allé aviser les gendarmes qui patrouillaient aux environs, et ceux-ci accouraient. Flourens se réveille en sursaut, bondit sur ses armes ; Cipriani l'imite et ils essaient de disputer la porte de leur refuge. Trop tard : quarante gendarmes les cernent, les assaillent, les poussent dans l'escalier, les désarment et les font prisonniers. Sur ces entrefaites, survient le capitaine de gendarmerie, Desmaretz. « Ah ! c'est vous Flourens, cria-t-il, qui tirez sur mes gendarmes », et se dressant sur ses étriers, il lui fend le crâne d'un seul coup de sabre. Le cadavre fut jeté sur un tombereau de fumier et conduit à Versailles, Cipriani couché à côté, à moitié assommé et passant pour mort.

Duval, Flourens étaient des chefs ; les soldats ne furent pas davantage épargnés. En cette journée du 3 avril, Galliflet fusilla indistinctement les gardes nationaux qui tombèrent entre ses mains. A Chatou, c'est le *Gaulois* du 4 qui en fait le récit circonstancié, il avait surpris trois fédérés : un capitaine, un sergent, un simple garde. Tous trois furent passés par les armes, sans autre forme de procès. Le soudard se rendit ensuite à la mairie et y rédigea la proclamation suivante qui fut incontinent tambourinée à son de caisse dans la commune : « La guerre a été déclarée par les bandits de Paris. Hier, avant-hier, aujourd'hui ils m'ont assassiné mes soldats. C'est une guerre sans trêve ni pitié que je déclare à ces assassins. J'ai dû faire un exemple ce matin ; qu'il soit salutaire : je désire ne pas en être réduit de nouveau à pareille extrémité. N'oubliez pas que le pays, que la loi, que le droit par conséquent sont à Versailles et à l'Assemblée nationale et non pas avec la grotesque Assemblée de Paris, qui s'intitule Commune ».

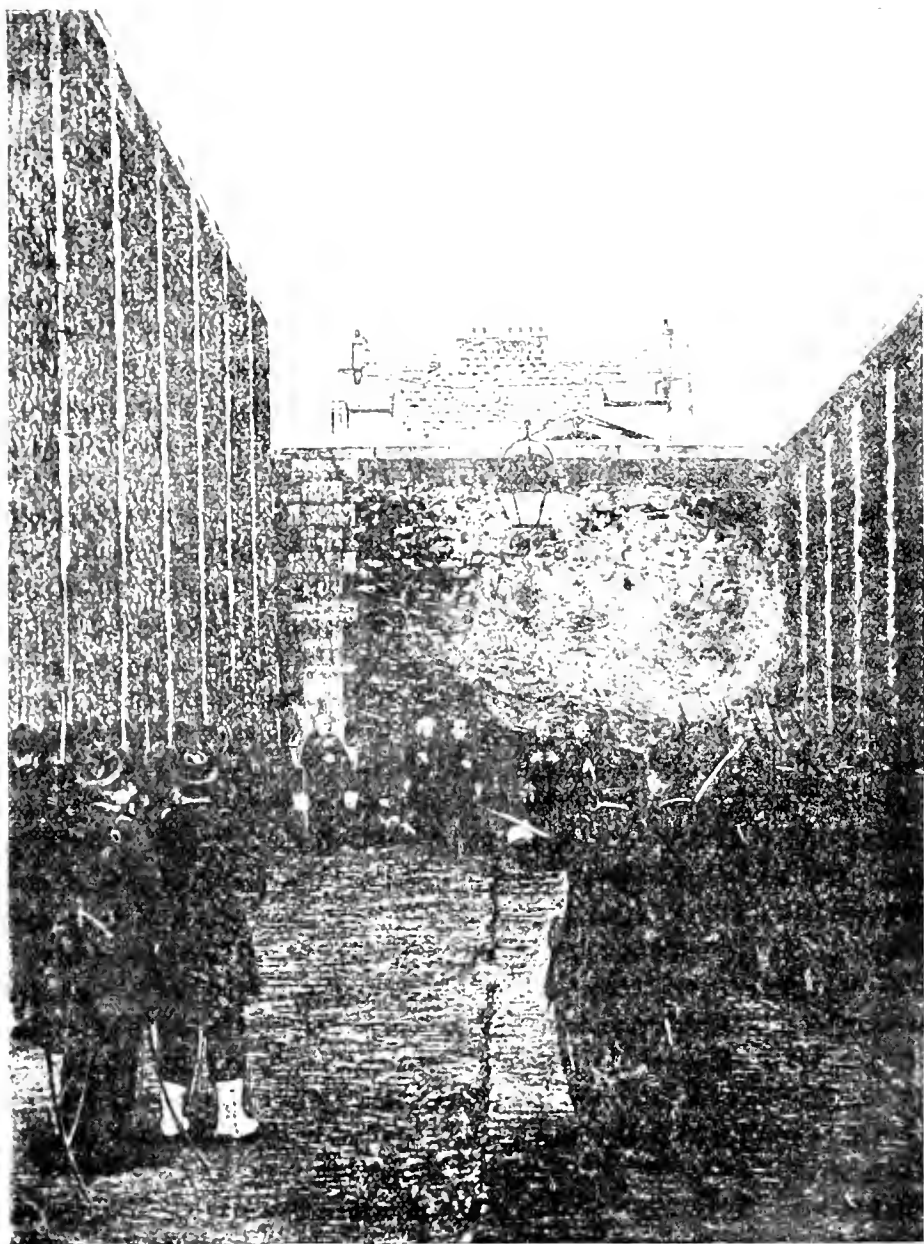
Si le reître parlait avec ce cynisme féroce, c'est qu'il y était autorisé par Versailles, que la consigne était donnée telle de traiter les belligérants parisiens en insurgés, de les exécuter sommairement, à fantaisie. Vinoy, commandant en chef, à l'autre bout du champ de bataille, se comportait à l'avenant. Preuve que le gouvernement et l'Assemblée de Versailles avaient résolu de mettre hors les lois de la guerre et de l'humanité quiconque porterait les armes pour Paris, et que l'assassinat méthodique, systématique, de tous les partisans de la Commune était déjà dans son plan. La racaille dorée, réfugiée dans la ville du Roi Soleil, poussait ministres et généraux dans cette voie atroce, estimant la répression trop lente et trop douce encore, comme en témoignent les relations des infortunés traînés à la gebenne de Satory en ces journées de folie sanguinaire.

« Il est impossible, a narré l'un d'entre eux, le même que nous citions tout à l'heure à propos de l'exécution de Duval, de décrire l'accueil que nous reçûmes dans la cité des ruraux. Cela dépasse en ignominie tout ce qu'il est possible d'imaginer. Bousculés, foulés aux pieds, à coups de poings, à coups

de bâtons, au milieu des huées et des vociférations, on nous fit faire deux fois le tour de la ville, en calculant les haltes à dessein pour nous exposer d'autant mieux aux atrocités d'une population de mouchards et de policiers qui bordaient des deux côtés les rues que nous traversions... On nous mena d'abord devant le dépôt de cavalerie, où nous fîmes une halte d'au moins vingt minutes. La foule nous arrachait nos couvertures, nos képis, nos bidons : enfin, rien n'échappait à la rage de ces énergumènes ivres de haine et de vengeance. On nous traitait de voleurs, de brigands, d'assassins, de canailles, etc... De là, nous allâmes à la caserne des gardes de Paris. On nous fit entrer dans la cour où nous trouvâmes ces Messieurs qui nous reçurent par une bordée d'injures infâmes et qui, sur l'ordre de leurs chefs, armèrent bruyamment leurs chassepots, nous disant avec force rires, qu'ils allaient nous fusiller tous comme des chiens. C'est au milieu de l'escorte de cette vile soldatesque que nous prîmes le chemin de Satory où on nous enferma au nombre de 1.685 dans un magasin à fourrages. Épuisés de fatigue et de besoin, dans l'impossibilité de nous coucher, tellement nous étions serrés les uns contre les autres, nous passâmes là deux nuits et deux jours, debout, nous relevant à tour de rôle pour nous coucher un peu chacun sur un brin de paille humide, n'ayant d'autre nourriture qu'une croûte de pain et de l'eau infecte à boire, que Messieurs nos gardiens allaient puiser à une mare dans laquelle ils ne se gênaient pas pour faire leurs ordures. C'est épouvantable, mais c'était ainsi... »

La réaction ressaisissant l'avantage, ramenait la France aux temps antérieurs où le vaincu était piétiné, torturé dans son esprit et dans sa chair par un vainqueur bestial. Soumettre l'adversaire, le désarmer ne lui suffisait pas : il lui fallait le souffleter, lui cracher au visage, le souiller de boue et d'immondices afin qu'il apparût méprisable, abject, indigne de compassion. Picard, ministre de l'Intérieur, appliquait jusqu'au bout cette tactique abominable, quand annonçant la victoire versaillaise à la France, il disait des 1.600 infortunés prisonniers dont nous venons de rapporter le supplice : « Jamais la basse démagogie n'avait offert aux regards affligés des honnêtes gens des visages plus ignobles » Parmi ces « visages ignobles », se rencontrait celui d'Elisée Reclus, le grand géographe. Sans doute, on ne peut descendre plus bas dans la scélératesse et l'ignominie que Picard et son maître Thiers ne le firent en ces jours.

Dans Paris, la consternation régnait. La Commune avait essayé de masquer la défaite, ce qui était un jeu bien vain. Tout le Paris qui n'avait pas combattu, femmes, enfants, vieillards, penché aux fortifications, dressé sur les crêtes de Montmartre, de Belleville, avait suivi les péripéties du drame. Puis la presse hostile était là, redevenue loquace et trop heureuse de ne rien laisser dans l'ombre des tristes événements. La Commune s'était retournée aussi vers les chefs incapables qui avaient engagé la partie, sans en avoir reçu l'autorisation formelle de la Commission exécutive. Mais de ces chefs, deux étaient morts



EXÉCUTION DES OTAGES A LA PRISON DE LA GRANDE ROQUETTE

D'après un document de l'époque (Musée Carnavalet).

assassinés par Versailles ; ils avaient payé de leur vie, leur excès d'enthousiasme et d'ardeur. Et puis, si la Commission exécutive n'avait pas ordonné la sortie, elle ne l'avait pas non plus interdite ; elle avait donc sa part de responsabilité dans le désastre. C'est ce que Vaillant indiqua à la séance du 3 au soir, à l'encontre de Lefrancq, qui, en manière de protestation, donna sa démission. Comme sanction, la Commune pria alors les deux généraux survivants, Eudes et Bergeret, de renoncer à leurs fonctions de membres de la Commission exécutive et les remplaça, ainsi que Duval, mort, par Delescluze, Gournet et Vermorel. D'un autre côté, elle appelait à la direction de l'administration de la guerre Cluseret, déjà adjoint à Eudes, dès le 2 au soir, mais qui, toutefois, n'avait pas coopéré à la sortie.

La Commune avait encore un autre devoir urgent à remplir : aviser pour que l'Assemblée nationale mit un terme aux fusillades de prisonniers, aux égorgements de blessés que les Vinoy et les Gallifet avaient si gaillardement inaugurés à Châtou et à Bueil, à Châtillon et au Petit-Bicêtre. Déjà, le 2 avril, après la première agression des troupes versaillaises, la Commune avait pris un décret dont l'article premier disait que MM. Thiers, Favre, Picard, Dufaure, Simon et Pothuau étaient mis en accusation pour avoir ordonné et commencé la guerre civile, attaqué Paris, tué et blessé des gardes nationaux, des soldats de la ligne, des femmes et des enfants et dont l'article 2 déclarait que leurs biens seraient saisis et mis sous séquestre, jusqu'à ce qu'ils eussent comparu devant la justice du peuple.

Mais s'attaquer aux meubles et aux immeubles que les criminels pouvaient posséder dans la capitale était insuffisant. La bourgeoisie assassine ne reculerait pas ; elle n'hésiterait que si elle se sentait menacée dans sa chair, que si elle entrevoyait quelques-uns des siens, et des plus haut cotés, au bout des canons de fusil des fédérés. C'est cette pensée que Vaillant exprimait à la séance du 4, quand il disait : « Pour répondre aux assassinats du Gouvernement de Versailles, que la Commune se rappelle qu'elle a des otages et qu'elle rende coup pour coup ». C'est cette pensée qui amenait Delescluze à proposer à la séance du 5 le décret sur les otages qui fut voté à l'unanimité et dont voici la teneur :

« La Commune de Paris,

« Considérant que le gouvernement foule ouvertement aux pieds les droits de l'humanité, comme ceux de la guerre ; qu'il s'est rendu coupable d'horreurs dont ne se sont même pas souillés les envahisseurs prussiens ;

« Considérant que les représentants de la Commune de Paris ont le devoir impérieux de défendre l'honneur et la vie des deux millions d'habitants qui ont remis entre leurs mains le soin de leurs destinées, qu'il importe de prendre sur l'heure toutes les mesures nécessitées par la situation ;

« Considérant que des hommes politiques et des magistrats de la cité doivent concilier le salut commun avec le respect des libertés publiques,

« Décrète :

« Article premier. — Toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles sera immédiatement décrétée d'accusation et incarcérée.

« Art. 2. — Un jury d'accusation sera institué dans les vingt-quatre heures pour connaître des crimes qui lui seront déférés.

« Art. 3. — Le jury statuera dans les quarante-huit heures.

« Art. 4. — Tous les accusés retenus par le verdict du jury d'accusation seront les otages du peuple de Paris.

« Art. 5. — Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera, sur le champ, suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus en vertu de l'article 4 et qui seront désignés par le sort.

« Art. 6. — Tout prisonnier de guerre sera traduit devant le jury d'accusation qui décidera s'il sera immédiatement remis en liberté ou retenu comme otage. »

Nous avons tenu à reproduire ce document dans son texte intégral, puisqu'aujourd'hui encore il constitue contre la Commune une des charges le plus souvent et le plus complaisamment invoquées par les historiens d'hypocrisie et de mensonge. Ce décret était juste: il était légitime: il était nécessaire. Il formulait la réplique obligatoire aux atrocités sans nom que les défenseurs des classes privilégiées avaient déjà commises. Par malheur, la Commune répliquait à une heure où les vrais otages, les plus précieux: ministres, députés, généraux, grands brasseurs d'affaires et agioteurs, s'étaient garés à l'abri des canons de l'ordre et des chassepots de l'armée régulière reconstituée grâce à la permission et à la faveur prussiennes. Le gouvernement révolutionnaire ne pouvait appréhender que quelques attardés: un archevêque, un magistrat, un banquier marron, des jésuites et des prêtres, tous gens dont Thiers et l'Assemblée nationale n'avaient en somme qu'un médiocre souci. Cependant la mesure suffit pour paralyser jusqu'à la dernière semaine de mai la fureur de répression qui brûlait Versailles. Malgré tout, la Commune avait donc frappé juste.

#### LA COMMUNE EN PROVINCE

Pendant que la Révolution perdait sous les murs de Paris sa première bataille et de l'offensive était rejetée sur le terrain d'une défensive précaire, un à un s'éteignaient en province les foyers insurrectionnels qui s'étaient allumés durant les derniers jours de mars. La province n'était pas alors ce qu'elle est devenue. Le développement capitaliste n'avait pas encore entassé dans ses bagnes usines et ses bazars capharnaüm tout un peuple de salariés et d'exploités. Les agglomérations industrielles étaient plus clairsemées et moins denses et quelques-unes seulement avaient été touchées par la propagande des

agitateurs prolétaires de l'Internationale ou autres. Ailleurs les travailleurs demeuraient plongés dans une passive inconscience. Ceci pour la France urbaine. Quant à la France rurale un monde de préjugés et de terreurs superstitieuses la séparait du socialisme. La mentalité paysanne n'avait guère variée depuis les temps où grâce à elle se refaisait l'Empire en 51 et 52, le travailleur des champs persistait à ne voir dans le travailleur des villes qu'un tançant et un partageux qui voulait lui voler son bien et son épargne. Lui ravir les fruits de sa terre, vivre et jouir à ses dépens. Il venait d'envoyer à l'Assemblée nationale quatre cents monarchistes contempteurs de toutes les idées modernes; ce n'était pas pour adhérer deux mois après à la République démocratique et sociale. De plus une région entière, celle de l'Est et du Nord, se débattait encore sous le talon de l'étranger. La revue sera donc brève et nous reviendrons vite à Paris, car c'est là en somme que se déroula tout le drame. Il existait à l'époque une capitale socialiste; il n'existait pas encore une France socialiste. Paris avait sur le restant de la nation une avance de vingt ans et plus.

Lyon s'ébranla dès l'abord; c'était la deuxième ville du pays, la seule, après Paris qui eut des traditions ouvrières et révolutionnaires. Ses canuts de la Croix-Rousse étaient les fils et petits-fils de ceux de 1832, les premiers insurgés de la misère. Dès le 21 mars, les officiers de la garde nationale réunis au nombre de deux cents, au Palais Saint-Pierre, avec les membres du Club central et assistés d'un délégué parisien, Albert Blanc, acclamaient la Commune et envoyaient au maire Hénon, une délégation qui lui tint ce langage: « Nous voulons la proclamation de la Commune, l'adhésion au mouvement parisien, le renvoi du préfet et de nouvelles élections générales ». Hénon, républicain de pacotille, se cabra. A 3 heures du soir, la délégation revenait appuyée par plusieurs bataillons de la Croix-Rousse et de la Guillotière, s'adressait au Conseil municipal en séance, et devant sa résistance le déclarait dissous. L'Hôtel de Ville était occupé, le docteur Crestin choisi comme maire, en place de Hénon, une Commune provisoire de onze membres constituée, le préfet Valentin arrêté et le drapeau rouge arboré. Le 22 et le 23, l'insurrection demeura maîtresse du terrain et tenta de s'organiser, mais l'élan populaire n'y était pas. La bourgeoisie, un instant déconcertée, se ressaisissait aux nouvelles et aux instructions parvenues de Versailles. Hénon, le maire révoqué, intriguait, protestant contre les violences dont lui et son Conseil avaient été l'objet; la presse suivait. La garde nationale était partagée, hésitante. Le général Grouzat, commandant en chef des troupes régulières, se multipliait au contraire, souple et tenace, criant, selon la minute, « Vive la République! » ou « Vive la Loi! », brandissant le spectre de l'intervention prussienne, pour se donner le temps de concentrer les forces suffisantes en vue d'une action répressive. Le 24, il intervenait et se rendait maître, sans coup férir, de la situation. Les membres de la Commune lyonnaise abandonnés de tous, se réfugiaient en Suisse et les



métiers se remettaient à battre au quartier de la Croix-Rousse. Lyon esquissera en avril un nouveau geste de révolte, mais plus aisément réprimé encore et plus cruellement. Cinquante prolétaires, cette fois, tomberont derrière les barricades de la Guillotière.

L'échec du mouvement à Lyon, exploité par le préfet de Saône-et-Loire, frère de Jules Ferry, entraînait l'échec du mouvement au Creusot où les ouvriers de l'usine Schneider avaient, le 26 mars, sous l'impulsion du maire Dumay, proclamé la Commune et décidé de seconder la Révolution parisienne. Charles Ferry avait promis l'amnistie générale. Son premier acte n'en fut pas moins, dès qu'il eût pénétré à l'Hôtel de Ville à la tête du 34<sup>e</sup> de marche, de mettre la main au collet de Dumay et de l'incarcérer.

À Saint-Etienne, l'alerte fut plus chaude. L'Hôtel de Ville demeura quatre jours, du 24 au 27 mars, aux mains des milices populaires et il est avéré que si des hommes de coup d'œil et de décision s'étaient levés parmi la foule qui eussent assumé la direction de l'entreprise, la cité stéphanoise peuplée d'ouvriers d'élite : armuriers, passementiers et ceinturée d'une banlieue industrielle : la Ricamarie, Firminy, Saint-Chamond où la révolte était en quelque sorte endémique eut fourni, dans toute la région un point d'appui sérieux à un mouvement général, ravivé l'incendie mal éteint à Lyon et créé une diversion éminemment utile à la cause parisienne. Malheureusement, il ne se trouva pas de meneurs à la minute voulue. Après le meurtre du préfet de l'Espée, tué par inadvertance dans une échauffourée impromptue, la classe ouvrière atterrée par l'incident lâcha pied, s'abandonna. Des troupes étaient arrivées sur ces entrefaites de Montbrison, de Lyon. Les arrestations commencèrent et l'ordre régna.

Dans le Midi, trois villes surtout s'agitèrent : Toulouse, Marseille et Narbonne. À Toulouse l'agitation demeura verbale et parlementaire, si l'on peut dire ; mais à Narbonne, et surtout à Marseille, elle aboutit à la résistance armée et à la bataille.

Toulouse et la Haute-Garonne avaient depuis le 4 septembre comme préfet Armand Duportal qui fit durant toute la guerre une vive opposition à Gambetta, pas des plus louables du reste, et qui jouissait d'une grande popularité auprès de ses concitoyens. Il inspirait et dirigeait un journal local, *L'Émancipation*, organe d'un républicanisme très net et menant lutte ouverte contre l'Assemblée nationale et ses manœuvres réactionnaires. Le 19 mars, en relatant les événements dont Paris avait été le théâtre la veille, *L'Émancipation* concluait à la déchéance de l'Assemblée versaillaise. Une vive effervescence se produisit aussitôt en ville. Les officiers de la garde nationale convoqués au Colysée, jurèrent de défendre la République et réclamèrent des cartouches pour leurs bataillons, requête à laquelle le maire Castellbou acquiesça. Le premier président du tribunal, un certain de Saint-Gresse, inquiet de la tournure des événements, télégraphiait alors à Versailles pour dénoncer Duportal et obtenir son

remplacement, et Thiers saisissant la balle au bond, s'empressait d'expédier l'ex-préfet de police, de Keratry. Le choix était exécrable. Keratry débarque à Toulouse le 23; mais il y est reçu par la garde nationale qui toute entière acclame à sa barbe Duportal et oblige le nouveau venu à retrograder jusqu'à Agen. Dans l'intervalle, Duportal avait essayé d'obtenir du gouvernement versaillais sa réintégration, mais il avait essuyé un refus. Entraîné par le courant populaire, il accepte alors le titre de délégué de la Commune à la préfecture de Toulouse et la Commune est elle-même solennellement proclamée au Capitole. C'en était fait : Toulouse passait du côté de la Révolution. Les Saint-Gresse et les autres réacteurs dont le général de Nansouty, fardés d'un républicanisme d'occasion, tentent alors d'un mouvement tournant. Protestant de leur dévouement à la République pour laquelle « ils sont prêts à verser tout leur sang », ils remontrent à la population toulousaine que tous les républicains notoires, de Grévy jusqu'à Louis Blanc, sont avec Versailles, que le Comité central de Paris n'est composé que d'inconnus venant ou ne sait d'où, allant ou ne sait où. Ils parviennent ainsi à jeter l'hésitation dans la garde nationale, engluent un certain nombre des officiers et aboutissent, la faiblesse de Duportal aidant, à imposer une façon de compromis d'après lequel la direction intérimaire du département serait confiée à un conseiller de préfecture et une municipalité provisoire installée, avec le chef de bataillon Valette à sa tête. Les deux parties acceptent et les bataillons rouges se retirent du Capitole. C'était là ce qu'attendait Saint-Gresse et sa bande. Sans perdre une minute, d'autres troupes, volontaires de l'ordre, rassemblées par le receveur général de Carbonel, occupent les principaux points stratégiques, et le lendemain, à 10 heures, Keratry apparaît avec trois généraux à sa suite et plusieurs milliers de soldats. Six canons l'accompagnent qu'il braque sur l'Hôtel de Ville. Duportal et ses amis sont pris comme en une souricière et il ne leur reste qu'à solliciter la bienveillance du vainqueur qui leur fut du reste accordée. Toulouse ne combattra pas pour la Commune et laissera les républicains à la Grévy et à la Louis Blanc égorger Paris de connivence avec les Vinoy et les Gallifet.

Narbonne fit mieux, parce qu'elle trouva un chef digne d'elle et de sa vaillance. Emile Digeon. Digeon était un proscrit de décembre, homme d'action simple et droit. Après le 18 mars, il voulut soulever Carcassonne où il résidait; mais il en fut empêché par un de ses compagnons, l'avocat Marcou, qui menageait son avenir, et n'avait pas tort, puisqu'il devait devenir plus tard député, sénateur. Peut-être même fut-il ministre; on ne sait plus; il y en a tant eu. Marcou, finaud, éloigna Digeon de Carcassonne et le rejeta sur Narbonne, lui représentant que cette deuxième ville était bien plus susceptible de se laisser entraîner que le chef-lieu du département. Le 23, Digeon arrivait à Narbonne et, de suite, à la tête de deux cents hommes résolus, s'emparait de l'Hôtel de ville dont il expulsait le Conseil municipal récalcitrant à la proclamation de la Commune. Le lendemain, 24, une compagnie du 52<sup>e</sup> l'attaquait; mais, comme

à Montmartre, les femmes se jetaient courageuses entre les soldats et les émentiers et la ligne levait crosses en l'air, livrant ses officiers. Dans l'après-midi, une centaine de soldats déserteurs venait grossir les effectifs révolutionnaires. Le plan de Digeon, qui avait pris pour titre : commandant des forces républicaines de l'arrondissement de Narbonne, était simple. Maître de Narbonne, il ne voulait pas s'y enliser, attendre qu'on l'en vint déloger; il voulait, au contraire, prendre contact au plus tôt avec les centres d'alentour, de l'Aude et de l'Hérault : Carcassonne, Béziers, Cette, Montpellier, où il avait des intelligences, les solidariser, les fédérer et, poussant plus loin, tendre la main à Toulouse, à Marseille, debout déjà, et soulever tout le Midi. Chose possible, chose faite si le temps lui était laissé, si les troupes, dont le gouvernement versaillais pouvait disposer dans le sud de la France, étaient immobilisées autour de leur garnison respective et n'accouraient pas toutes ensemble l'accabler. Le 28, étaient arrivées deux compagnies de turcos, se ruant comme à une razzia; mais cela n'était pas encore un danger. L'Hôtel de ville avait été fortifié, les rues barricadées et les brutes en uniforme tenues en respect. Dans la rencontre, les insurgés n'avaient eu qu'un tué et trois blessés. Malheureusement, le 30, la situation changeait du tout au tout. On apprenait que l'insurrection était vaincue à Toulouse, comme à Lyon, comme à Saint-Etienne. Contre Narbonne, allait donc pouvoir porter l'effort total des généraux de l'ordre dans cette région. Le 31, le vainqueur de Toulouse, le général Zentz, se présente avec des forces imposantes. Bombardement ou reddition, c'est en ces termes qu'il s'annonce. Les soldats déserteurs, qui avaient rejoint Digeon les jours précédents, l'abandonnent. Les gardes nationaux, sentant la partie perdue, la résistance inutile, se retirent de leur côté. Digeon reste seul. Il refuse cependant de quitter l'Hôtel de ville. Des amis l'enlèvent par violence, lui procurent un asile; mais le vieux républicain ne consent ni à fuir, ni à se cacher. Le 2 avril, il est arrêté et emprisonné.

A cette date, hors Paris, une seule citadelle de la rébellion républicaine et ouvrière, Marseille n'avait pas succombé : A Marseille, l'insurrection s'était élargie immédiatement en une révolution véritable, présentant en raccourci dans sa marche hative toutes les péripéties qui avaient déjà marqué ou devaient marquer dans son développement la propre Commune de Paris. Depuis six mois, peut-on dire, Marseille n'avait pas cessé de vibrer à l'unisson de la Capitale. Au 4 Septembre, elle proclamait la République à l'heure même où sur les bords de la Seine le peuple envahissait le palais du Corps législatif, le 31 octobre, elle avait sa journée de sursaut patriotique contre les dirigeants incapables et traîtres. Maintenant, c'était l'Assemblée nationale sur qui elle avait concentré ses exécérations et ses colères. La nouvelle de la Révolution du 18 mars fut accueillie avec un enthousiasme confinant au délire. Le 22, dans une réunion tenue à l'Eldorado, devant un immense concours de peuple, Gaston Cremieux, l'*Officiel* de Paris en mains, commenta éloquemment les

événements, soulignant les périls que courait la République en raison de l'attitude adoptée par le gouvernement de Versailles, et invitant les citoyens à élever leurs coeurs à la hauteur des circonstances. Cette manifestation, suivie de démonstrations dans la rue, porta l'émoi et la crainte dans la partie réactionnaire de la population et sur les invitations du général Espivent de la Villeboisnet, le préfet, amiral Cosnier, crut qu'il importait à la cause de l'ordre de répondre par une contre-manifestation immédiate. Pour ce, il enjoignait dans la matinée du 23 au colonel Jeanjean de faire battre le rappel dans tous les quartiers, afin de rassembler la garde nationale en armes. C'était vouloir mettre le feu aux poudres, comme le lui représenta vainement le maire Bory, précipiter, forcer le mouvement. Les gardes nationaux de l'ordre épouvantés restèrent, en effet, terrés. Seuls se présentèrent les gardes nationaux des quartiers populaires. Ainsi mobilisés, les gardes nationaux ne voulurent pas se séparer avant d'avoir agi, manifesté avec éclat leurs convictions républicaines. Aux cris répétés de « Vive Paris ! Vive la République ! » ils se portent vers la Préfecture. Rien ne défend, ne protège le monument : les « civiques » y pénètrent et y trouvent le maire, le préfet, ses deux secrétaires, un général de brigade et le commandant de Place, qu'ils arrêtent et font prisonniers, sans avoir du reste à se servir une seule fois de leurs armes. Le coup de filet capturant tous les gros personnages officiels rendait la Révolution maîtresse de la place. Les gardes civiques en profitent pour nommer sur le champ une commission municipale composée de Gaston Crémieux, président, Job, Etienne père, tous trois déjà conseillers municipaux, Allerini, Guilbard et Maviel. Devant la foule grossie sans cesse, Crémieux, du haut du balcon de la préfecture, proclame la Commune, annonce que Lyon, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Creusot en ont fait autant et indique que des délégués vont être envoyés à Paris pour mise en rapports réguliers du nouveau pouvoir marseillais avec le Comité central. Quelques heures après, le Conseil municipal réuni se ralliait et déléguaît trois de ses membres Bose, Desseroy et Sidore, pour s'adjoindre à la Commission départementale révolutionnaire. Le club républicain agissait à l'avenant, déléguant pour mêmes fins quatre de ses membres, Cartoux, Fulgeras, Barthelet et Emile Bouchet, substitut du procureur de la République. Pressé de toute part, le préfet versaillais, Cosnier, signait enfin entre les mains de Mégy sa démission, apportant la consécration dernière aux faits accomplis.

Ainsi, sans avoir versé une goutte de sang, du consentement unanime de la population, semblait-il, la Commune s'installait à Marseille, en pleine solidarité de pensée et d'intention avec la Commune de Paris. C'est ce que disait le lendemain la Commission départementale dans son très ferme et net manifeste : « Citoyens... on espérait nous diviser en deux camps. Marseille a été unanime à déclarer qu'elle soutiendrait le gouvernement républicain régulièrement constitué, qui siégerait dans la capitale. Après avoir échappé au danger, Marseille ne pouvait plus avoir confiance dans l'administration préfectorale :

LA PRISE DE PARIS.

(MAY 1871)



La barricade de la place Blanche défendue par des Femmes.

D'après une lithographie de M. J. Courty et de

avec le concours du Conseil municipal et de tous les groupes républicains — une Commission départementale provisoire a été instituée pour administrer la ville et le département. . . . Nous veillons nuit et jour sur la République, jusqu'à ce qu'une autorité nouvelle, émanant d'un gouvernement régulier siégeant à Paris, vienne nous relever de nos fonctions. — Vive Paris! Vive la République! »

Les gens de l'ordre, les réacteurs, les bénéficiaires du régime capitaliste ne s'étaient cependant pas plus ralliés à Marseille qu'à Paris, et ils combinaient déjà les moyens en vue d'un retour offensif et d'une revanche. Comme à Paris, ils s'étaient terrés d'abord. Comme à Paris, la force armée, les grands chefs se sentant débordés avaient évacué. Le général Espivent de la Villeboisnet ralliant ce qu'il pouvait de troupes, s'était retiré à Aubagne et comme à Paris, encore, les fonctionnaires obéissant à la consigne, s'étaient empressés de rejoindre dans ce petit Versailles, les traîneurs de sabre, faisant le vide autour de la Commission départementale, afin de la mettre dans l'impossibilité d'administrer. Toujours, comme à Paris, les bourgeois radicaux imprudemment montés, en une minute d'entraînement, sur la galère révolutionnaire ne taient pas à la fuir. Le substitut Bouchet sautait par-dessus les bastingsages pour se sauver à la nage. Tous, les uns après les autres, l'imitaient et tiraient leur coupe vers Aubagne. Les conseillers municipaux revenaient sur leur adhésion, guettaient l'échappatoire. Au milieu de ces difficultés grandissantes, un homme seul ou à peu près, se débattait, luttait, s'efforçant de maintenir solidaires les éléments dont la cohésion, au début, avait fait le succès. Gaston Crémieux, esprit lucide et cœur chaud, Crémieux, en même temps qu'il travaillait à sauvegarder la situation à Marseille, cherchait, comme Digeon l'avait fait à Narbonne, à s'étendre, à rayonner alentour. Mais la confusion et l'anarchie devenaient telles qu'il ne pouvait bientôt plus les dominer. Ainsi qu'il en advint à ses émules parisiens, il se heurtait à l'universelle désorganisation des services, à l'inertie voulue de la bourgeoisie, à l'ignorance et à l'incapacité ouvrières. De guerre lasse, il allait quitter la partie peut-être, quand arrivèrent — c'était le 27 — les délégués du Comité central, Amoureux, Landeck et May, clamant la victoire du peuple dans la capitale. Cette venue, ces nouvelles optimistes réveillent un instant l'ardeur méridionale. Landeck prend la tête du mouvement, préconise les mesures extrêmes, et devant l'opposition de Crémieux, le décrète de modérantisme et veut l'arrêter. Crémieux se réfugie chez des amis, mais revient la nuit même à la préfecture. C'est lui, après tout, qui a provoqué la levée populaire : la réaction doit le trouver à son poste à l'heure des responsabilités, qu'il pressent prochaine. Le 28, Espivent, au mépris des lois, déclare le département en état de siège. Landeck, au lieu d'organiser la défense, répond par l'arrestation d'un certain nombre de notables de la ville. Nouvelle collision avec Crémieux. Landeck passe outre. Poursuivant son cabotinage, il déclare Espivent hors la loi, le

destitué et le remplace par un ancien sous-officier de chasseurs, Pélissier; il ne prit pas d'autre mesure militaire.

Du 29 mars au 3 avril, la confusion est à son comble. Crémieux est de plus en plus impuissant à mettre quelque ordre dans ce chaos. C'est en vain qu'il s'emploie à rapprocher la Commission départementale du Conseil municipal, allant jusqu'à proposer à ce dernier de lui passer complètement la main. Celui-ci, pris de peur, ne répond pas, se dérobe. Les bourgeois radicaux sont passés corps et biens, comme à toutes les minutes décisives, dans le camp de la réaction. Il ne restait donc plus à la Commission départementale et aux délégués parisiens qu'un parti à prendre : se battre, disputer le terrain, organiser la défense, s'ils se sentaient impuissants à attaquer; mais ce fut bien la dernière chose à laquelle ils songèrent. Ils auraient pu armer Notre-Dame de la Garde dont la forte position commande la ville et les environs; ils n'en eurent pas plus souci que le Comité Central n'en avait eu de s'assurer la possession du Mont-Valérien. Eux aussi pensaient, tenace illusion, que les soldats ne marcheraient pas, qu'ils fraterniseraient avec le peuple. A tous, Landeck répétait cette antienne et s'en tenait là. L'événement seul détrompera ces illuminés.

Le 3, au soir, en son camp d'Aubagne, Espivent reçoit la nouvelle de l'échec des fédérés de Paris, repoussés et pourchassés jusque sous les murs de la capitale. Fouetté par ce télégramme, il donne aussitôt à ses troupes l'ordre de marche. A ce moment il avait sous son commandement 6 à 7.000 hommes, mal encadrés et peu solides, mais il savait par des espions que le parti de la révolution à Marseille était loin de pouvoir rassembler un pareil effectif, que miné par les divisions intestines, circonvenu par les intrigues radicales, il serait impuissant à l'heure suprême à mettre debout tout ou même une fraction appréciable de la garde nationale. De fait, il pénétra dans la place en se jouant. A la gare seulement, défendue par des francs-tireurs et des garibaldiens, il rencontra quelque résistance. La Commission départementale atterrée, passant de l'optimisme le plus aveugle au sentiment opposé, délègue auprès du reître, pour traiter, Landeck, Crémieux et Pélissier. Traiter, il s'agissait bien de cela à ce moment. Espivent, au mépris de tout droit, voulut arrêter et fusiller les trois parlementaires. Finalement, il les renvoie avec cet ultimatum : « Que la préfecture me soit livrée dans dix minutes, où je la prends de force dans une heure ». Mais, au cours de ces pourparlers manqués, Marseille s'était réveillée : la foule emplissait les rues : gardes nationaux en armes, femmes ardentes qui apostrophaient les soldats redevenus hésitants et pacifiques. Espivent perçoit le danger et, pour couper court, lance, baïonnette en avant, à l'assaut de la préfecture où la Révolution conservait son quartier général, le 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, seul corps sur lequel il put vraiment compter. Les gardes nationaux de l'ordre, abrités dans les maisons du cours Bonaparte, dans l'établissement des Frères de la Doctrine chrétienne spécialement et au local du

Ces légionnaires appuyent de leur fusillade ce mouvement offensif. La bataille est engagée et l'issue n'en est pas douteuse. Les fédérés n'ont plus d'autre choix que se rendre ou vendre chèrement leur vie. C'est ce dernier parti qu'ils adoptent. La préfecture tint dix heures contre l'assaut combiné de toutes les forces de l'ordre, soutenue par le feu d'une batterie de six obusiers placée sur la colline de Notre-Dame-de-la-Garde et par la canonnade incessante du fort Saint-Nicolas. 280 projectiles furent ainsi lancés sur la préfecture. A 8 heures du soir enfin les marins de la *Couronne* et du *Magnanime* osèrent aborder le monument abandonné par ses derniers défenseurs. Ils y trouverent, en plus des cadavres des combattants, les otages de Landeck sains et saufs. Ce dernier avait décampé, pris le train pour Paris, laissant les Marseillais, Crémieux notamment, payer la casse. La répression fut implacable. A la lampisterie de la gare, dans les casernes, dans les forts, dans les prisons on fusilla sans autre forme de procès les vaincus saisis sur place. Le lendemain et le surlendemain, un millier de citoyens étaient arrêtés, conduits au Château d'If et au fort Saint-Nicolas. Parmi eux, Gaston Crémieux, auquel ses juges désireux d'un procès sensationnel, qui soulignât leur victoire, devaient faire attendre quelques mois la mort. Le 5, Espivent opérait son entrée triomphale dans la ville conquise et allait rendre grâce solennellement au Dieu des armées aux cris de : « Vive Jésus ! Vive le Sacré-Cœur ! » Ce galonné de sacristie, qui s'était montré si couard devant le Prussien, était complet.

Ce même jour, 5 avril, voyait aussi la défaite du prolétariat de Limoges qui, le 4, avait tenu la ville, empêché le 91<sup>e</sup> de ligne, mandé par Thiers, de se rendre à Versailles pour y renforcer l'armée de l'ordre et mis en déroute un ou deux escadrons de cuirassiers dont le colonel Ballet tombait sous leurs coups mortellement atteint. Victoire sans lendemain, comme partout ailleurs.

Dans la Nièvre, dans le Cher, les agitations provoquées dans les milieux paysans, où les noms de Gambon et de Félix Pyat étaient familiers et populaires, n'avaient pas meilleure fortune.

Ainsi, au 6 avril, tout était fini. Le soulèvement provincial en faveur de la Commune de Paris avait échoué sur toute la ligne. Pour l'enrayer, le dissoudre, quelques jours avaient suffi et quelques régiments. Pourquoi ? Pour les raisons générales exposées au début de ce chapitre et qui se résument en ceci : que l'évolution politique accélérée qui s'était produite à Paris, sous l'Empire, et l'avait entraîné jusqu'au seuil du socialisme, ne s'était pas produite telle en province et que les deux milieux, par suite, ne correspondant pas à ce moment de l'histoire, ne pouvaient donc pas vibrer à l'unisson. Pour des raisons particulières que nous avons également notées ensuite au cours du récit, les retrouvant les mêmes à Lyon et à Saint-Etienne, à Toulouse, à Narbonne et à Marseille : l'absence de plan, d'organisation, de direction, l'incertitude sur le but et sur les moyens, la pénurie et l'insuffisance des meneurs, des chefs qui ne savent pas profiter de la victoire première, l'incurie et le flottement des



masses qui s'abandonnent aussi vite qu'elles se sont exaltées et apparaissent incapables de fournir un effort de plus de quarante-huit heures. Mais peut-être ces raisons-là, les générales comme les particulières, n'auraient-elles pas ruiné aussi rapidement et aussi sûrement le mouvement insurrectionnel s'il n'en était venu s'ajouter une autre que Versailles exploita officiellement et que les Versaillais honteux de toute ville et de tout clan exploitèrent plus encore. Le tort de la Commune pour la France, sa tare rédhibitoire fut de ne pas avoir placé à sa tête de personnalités connues, de célébrités consacrées, de « gloires », comme on disait alors. On se demandait dans les départements : les bourgeois et les ouvriers se demandaient : que sont ces nouveaux venus dont pour la plupart nous n'avons jamais entendu parler ? Que veulent-ils ? Où vont-ils ? C'est triste à dire ; mais c'est le fait : un Victor Hugo, un Louis Blanc, un Garibaldi embarqué dans le mouvement et la France marchait sans doute, s'associait à la levée d'armes parisienne. Le pavillon couvrait la marchandise. Les forces vives du pays allaient, en 1871, sous l'impulsion de Paris à la Révolution sociale, comme elles étaient allées, en 1789, en 1830 et en 1848, à la Révolution politique.

Faute de cette caution bourgeoise, les prolétaires des départements ne comprirent pas. Après un passager sursaut, ils retombèrent à l'inertie, à la passivité et laissèrent la capitale supporter seule le choc de tout l'effort contre-révolutionnaire. Abandonnons donc cette province qui se raye elle-même de l'action et de la vie et revenons vers l'unique combattant, vers Paris.

#### APRÈS LA SORTIE

En même temps qu'il détachait de l'insurrection, rejetait dans une sorte de neutralité bientôt hostile les éléments petits-bourgeois un instant entraînés, le désastre du 3 et du 4 avril avait pour effet de ruiner irrémédiablement le crédit et l'autorité de la Commission exécutive. La démission de Lefrançais, ses critiques rétrospectives n'avaient pas peu contribué à ce résultat. Aussi, l'incohérence de Félix Pyat, ses frasques, ses pantalonades. La Commission traînera quelques jours encore : mais elle est dès lors frappée à mort. Cournet, Delescluze, Vermorel peuvent y entrer, Avrial ensuite : leur présence ne communiquera pas à la moribonde le moindre regain de vitalité.

Sans doute dominée par les événements, insuffisamment secondée, victime de la grève des fonctionnaires fomentée par l'intrigue de Versailles, manquant de personnel, manquant d'information, manquant de temps, la Commission exécutive avait peu ou mal rempli la mission de contrôle supérieur et de direction générale qui lui incombait. Pour les raisons que nous avons détaillées à leur lieu, elle avait été contrainte d'abandonner la conduite des opérations militaires à l'impéritie de généraux novices et imprévoyants, comme elle avait été contrainte pour la police de s'en remettre à la fantaisie brouillonne et agres-

sive de Raoul Rigault et de ses jeunes compagnons, pour les finances, à la sollicitude routinière de Kislav et de Jourde, honnêtes gens assurément, calculateurs et comptables, émerités, mais trop épris, il semble, de légalité, trop timides et trop respectueux devant les forteresses du Haut-Capital. Du moins, elle avait voulu être, elle avait été dans la mesure du possible, dans les limites des forces nerveuses des membres qui la formaient, l'organe nécessaire de coordination et d'impulsion centrale. En la laissant suspecter et contester, en s'associant à ces suspicions et à ces contestations, c'est l'unité de direction, plus indispensable que jamais pourtant après l'échec de la sortie, que la Commune atteignait en elle et mettait à néant. Le pouvoir de direction allait tomber en quenouille et ce serait le commencement de la fin.

Ce pouvoir, ce n'est pas en effet la Commune qui s'en saisira et l'exercera. Pour cela, elle est trop occupée à prendre allure et figure de parlement bavard, songeant à donner publicité à ses séances, s'attardant interminablement à débattre des projets de lois et de décrets qui auraient dû être élaborés par des Commissions spéciales et ne venir devant elle que pour vote et sanction, amusée du propre spectacle qu'elle se donne, inconsciente à un degré qui déconcerte du caractère instable et précaire de son règne. L'incessante canonade qui tonne déjà à l'horizon, malgré son éloquence brutale, ne révèle pas aux élus de l'Hôtel de Ville le mot de la situation, cependant bien clair, que la Commune n'est qu'une barricade et que derrière une barricade le seul devoir des dirigeants responsables est d'y grouper les défenseurs, de les y pourvoir d'armes et de munitions et de les y protéger contre les entreprises que l'ennemi ne manquera pas d'ourdir dans leurs rangs. La réalité terrible que la Commission exécutive avait perçue et comprise et dont elle avait essayé de conjurer les périls, la Commune l'entreverra à peine, par éclairs; et lorsque, vers le terme, elle se décidera à réagir il sera trop tard et, à ce moment encore, ses efforts mal dirigés porteront à faux et précipiteront le fatal dénouement.

La situation ne peut donc plus s'améliorer. Elle n'ira qu'empirant. Le contrôle de la Guerre comme le contrôle de la Sécurité générale vont échapper définitivement à la Commission exécutive, ainsi du reste qu'à la Commune. Guerre, Police, Finances, les départements les plus importants qui auraient dû être conséquemment placés sous une surveillance immédiate et constante, relever d'un commun et souverain pouvoir qui stimulerait leurs activités diverses et en assurerait le fonctionnement concordant, vont devenir autant de services autonomes, indépendants, étrangers les uns aux autres et sur qui l'Hôtel de Ville cessera absolument d'avoir barre et autorité. Si, délégués à la Police, délégués à la Guerre ne s'insurgent pas purement et simplement contre la Commune, ce sera tout juste et parce que celle-ci n'aura pas la virilité requise pour réclamer sérieusement des comptes, réprimer les écarts, exiger le respect et l'application de ses décisions et aussi parce que ces délégués manqueront eux-mêmes de tempérament et d'audace.

A la Préfecture de Police, Rigault, puéril et violent à faux, agit déjà à sa guise, se complaisant à apeurer le bourgeois : prêtre ou laïque, par des attitudes farouches, perdant son temps à éplucher avec amour les dossiers de police trouvés dans les archives impériales pour restituer en grand appareil l'identité d'un mouchard de bas étage ou relever les traces de quelque complot blanquiste avorté. Il bâillonne la presse, lance des communiqués, supprime les journaux, perquisitionne, arrête, incarcère, comme il lui chante, heureux et amusé de faire tapage, provocant et incohérent sans aucune des qualités que réclamaient la fonction et la situation. Interpellé à mainte reprise par Lefrançais, par Arnould, par Vermorel, par Tridon surtout, blâmé, désavoué, il passe outre, se maintenant contre vents et marée à son poste jusqu'au 21 avril. A cette date, démissionnaire volontaire plutôt que renversé, il troquera sa situation de délégué à l'ex-Préfecture de Police contre celle de Procureur de la Commune de Paris, où il continuera du reste, à l'ombre du souvenir de Chaumette, à desservir par ses légèretés, ses allures de carabin impérial, la cause qu'il avait embrassée et pour laquelle il devait très noblement mourir.

Aux Finances, Jourde, avec Varlin et Beslay, ne dépendront aussi et de plus en plus que d'eux-mêmes et d'eux seuls. Ils agiront vis-à-vis des grands établissements d'agio et de crédit, contre ou en faveur des grands monopoles capitalistes comme il leur plaira, comme ils le voudront. Honnêtes autant qu'appliqués, nous l'avons déjà dit, mais on ne saurait trop le redire, la Commune aura en eux, en Jourde principalement, des comptables méthodiques et ponctuels, des caissiers intègres et fidèles. Par contre prisonniers de préjugés, timides par nature, par probité même, impuissants à s'élever à une conception générale de la situation, ils s'interdiront les hardesses, tout ce qu'ils considéreront comme des empiètements de pouvoir, comme des excès dangereux. Leur attitude sera de prudence, de réserve, de pusillanimité. Ils se croiront quittes envers Paris quand ils lui auront ménagé les ressources d'un budget normal grâce auquel il parera aux dépenses traditionnelles et coutumières, paiera ses employés et ses fonctionnaires, distribuera quotidiennement la solde aux bataillons de la garde nationale. Pas un instant ils ne se demanderont s'il n'est pas mieux et plus à faire, s'ils ne pourraient pas, tout en procurant aliment et vie à la Révolution et à ses soldats, tarir d'autre part quelques-unes des ressources de l'ennemi, lui porter, visant à la caisse, tels de ces coups qui font hésiter les plus farouches, donnent à réfléchir aux plus intraitables.

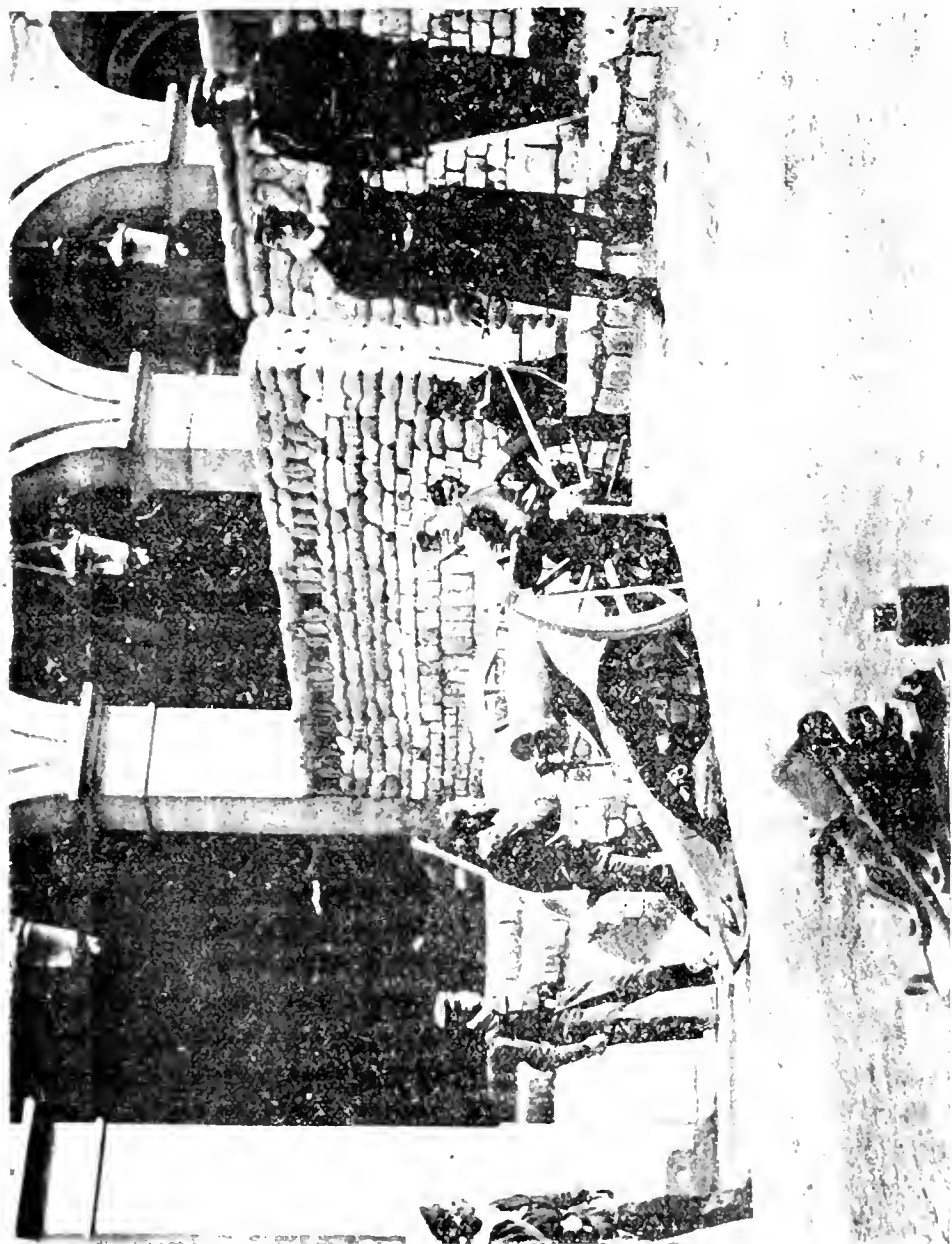
A cet égard, ils ont pris de suite position, à propos de la question de la Banque de France. Jourde et Varlin, avant le 26 mars, pendant la période où gouverne le Comité central, Beslay ensuite, nommé après les élections du 26, délégué de la Commune à la Banque, se constituent les protecteurs de cet établissement, les gardiens jaloux de l'intégrité de son crédit, considéré par eux comme le crédit même de la France.

Beslay, mandé le 29 par la Commission exécutive pour lui rendre compte de sa délégation, lui tenait, en substance, ce langage caractéristique : « Il faut respecter la Banque avec tous ses privilèges et toutes ses attributions. Il faut la maintenir debout, vivante avec son crédit intact et ses billets au pair. A cela, la France est intéressée, donc Versailles, mais Paris autant, davantage encore et, avec Paris, la Commune. Si nous procédons à l'envasement de la Banque, si nous la faisons occuper militairement par la garde nationale, nous pourrions mettre la main sur l'encaisse métallique. Combien ? 50 millions ; il n'y a pas plus pour l'instant, l'encaisse véritable et normal ayant été transporté, avant l'investissement, dans une succursale départementale. Ces 50 millions absorbés, il ne restera à la Commune et à la population parisienne qu'un billet déprécié, sans valeur, simple chiffon de papier avec lequel il sera impossible de trouver chez le boulanger un pain de quatre livres. Une crise terrible en résultera qui tournera contre Paris le monde entier et, contre le gouvernement de la Commune, toute la population parisienne : les transactions devenues nulles, le commerce tué, l'Hôtel de Ville mis hors d'état de pourvoir à la subsistance des habitants. Conclusion : il est d'intérêt vital pour nous de respecter la Banque pres de laquelle nous sommes certains de trouver les fonds dont nous avons besoin en dehors de nos recettes journalières. Tout acte de violence et de spoliation tournerait contre nous en transformant la planche à billets de l'imprimerie de la Banque en planche à assignats (1) ».

Cette argumentation était-elle irréfutable ? Elle était spécieuse en tout cas, si spécieuse que la Commission exécutive impuissante à contrôler les dires du délégué, qu'elle tenait à bon droit du reste pour le plus honnête homme et le plus consciencieux qui fût, y avait souscrit sans difficulté, sans opposition aucune. La diplomatie conciliatrice de Jourde, de Beslay, de Varlin lui agréait en somme, puisque, d'une part, elle procurait de façon sûre à la Commune l'argent du combat — ce qui était l'essentiel — ensuite parce qu'elle restreignait au minimum la perturbation dans Paris et favorisait d'autant l'union des diverses classes de la population contre l'ennemi versaillais.

L'abdication momentanée, et en quelque sorte forcée de la Commission en ces matières si délicates et si graves s'expliquait donc : mais cette abdication va devenir celle de la Commune elle-même qui, pour son compte, aura moins d'excuses, puisqu'elle aura non plus des heures mais des jours devant elle avec la possibilité de s'informer, d'enquêter, d'envisager le problème sous ses faces multiples et complexes. Or, elle ne fera rien : elle ne tentera rien. Pas une fois, elle n'essaiera de pénétrer dans le domaine où Jourde, où Beslay, où Varlin besognent de leur mieux, mais peut-être à faux. Jamais elle ne tentera d'orienter dans un sens différent la politique financière du gouvernement révolutionnaire, d'examiner les coups qui, sur ce terrain, pouvaient être

(1) BESLAY, *La Ville sur la Commune*, p. 7-109.



LA FABBRIQUE DE LA RUE DE RIVOLI

D'après un document du Musée Carnavalet.

portés à la réaction, l'arrêter, la paralyser dans sa marche déjà victorieuse sur le champ de bataille.

Dans toutes les séances de l'Hôtel de Ville, il n'y a pas trace d'une seule intervention sur cet objet. La Commune s'est contentée d'entendre, quand il le lui fit et parce qu'il voulait le lui faire, le compte rendu financier de Jourde et de l'approuver à l'unanimité. Il est donc particulièrement scandaleux de lire les critiques depuis générales, dont certaines véhémentes, qui ont été dirigées contre la gestion de Jourde, de Beslay, de Varlin, leurs ménagements vis-à-vis de la Banque et les autres grands établissements de crédit, non seulement par les membres de la majorité de la Commune qui ne bougèrent pas plus que les autres, mais même de la minorité comme Malou, comme Lefrancais, comme Ranc, ce qui excède peut-être les bornes.

« La Commune, a écrit ou laissé écrire sous sa signature ce dernier, a été le moins révolutionnaire des pouvoirs insurrectionnels. Si elle avait eu le sens des mesures révolutionnaires, elle aurait brisé le Comité central qui, jusqu'à la dernière heure, n'a cessé de l'attaquer, de la miner sourdement et elle aurait saisi le gage de la Banque de France. M. Thiers alors aurait bien été obligé de traiter (1) ». Réflexions singulières dans la bouche d'un homme qui devait, dès le 5 avril, quitter l'Hôtel de Ville, donner sa démission du poste de combat où il avait été appelé, pour rejoindre les impuissants et fluctuants conciliateurs radicaux qui s'agitaient entre Paris et Versailles. Si Ranc, si Lefrancais, qui fut membre de la Commune et aussi de la Commission exécutive, avaient un goût si prononcé pour les mesures révolutionnaires, s'ils estimaient que la mainmise sur la Banque de France était l'une de ces mesures, c'est pendant qu'ils y devaient songer, non après. En période révolutionnaire, moins qu'à toute autre, nul n'a le droit d'avoir l'esprit de l'escalier. Donc, s'il y eut ici faute commise, occasion exceptionnelle manquée d'obliger les dirigeants réactionnaires et capitalistes à composer et à capituler, la responsabilité en incombait à la Commune en son ensemble qui avait abandonné tout pouvoir en ce domaine comme ailleurs et s'était déchargée sur quelques uns, devenus ainsi, par la force des choses, leurs seuls juges et leurs propres contrôleurs, du soin de veiller à la sécurité et au salut de la Cité et de la Révolution.

Autant et plus que Raoul Rigault à la Préfecture de police, que Jourde au Ministère des finances, que Beslay à la Banque auprès de M. le marquis de Pleue, sous-gouverneur par Versailles et pour Versailles, Cluseret fut chez lui au Ministère de la guerre. Vingt-huit jours, du 2 avril au soir au 30 avril, il eut licence du côté de la Commune de prendre tout le pouvoir qui lui agréait, d'orienter souverainement à son sens et à son goût l'organisation et les opérations militaires, en dépit des très fréquentes mais aussi très inutiles visites que

(1) Enquête sur la Commune de Paris, Editions de la *Revue Blanche*, p. 93-94.

lui poussaient Delescluze et Félix Pyat et dont il se plaint si amèrement dans ses *Mémoires*.

C'est à Tridon que Cluseret, succédant à Eudes au soir du 2 avril, avait dû sa nomination. Tridon avait remontré à la Commission exécutive, qui s'était laissée convaincre, qu'il est à la guerre un côté technique qui ne s'improvise pas et que pour un ministère spécial il faut un spécialiste. Or, Cluseret, croyait-il, possédait les aptitudes de l'emploi. L'intéressé le croyait aussi, et beaucoup plus fortement, étant de ces hommes qui ont d'eux-mêmes, de leurs capacités, de leurs talents, l'opinion la plus avantageuse.

Sa vie jusqu'alors avait été des plus mouvementées. Lieutenant en 1818 au 55<sup>e</sup> de ligne, il gagnait la croix sur les barricades de juin en combattant contre les ouvriers insurgés. Resté soldat après le coup d'Etat de décembre, il obtenait, en Crimée, ses galons de capitaine, mais, pour des motifs mal connus, donnait à quelque temps de là sa démission. Son humeur errante l'entraînait peu après aux États-Unis, où il prenait part à la guerre de Sécession, sous le drapeau républicain du Nord. La campagne terminée, il se retirait avec le grade de général de brigade et la qualité de citoyen américain. Revenu en France sur ces entrefaites, il s'affiliait à l'Internationale, se mêlant au mouvement d'opposition à l'Empire et n'échappait aux poursuites des tribunaux qu'en excipant de sa naturalisation américaine. Faut de mieux, la police l'expulsait. La République proclamée le ramenait une fois encore, et on le vit alors, dès septembre, courir de Paris à Lyon, de Lyon à Paris, pour revenir à Lyon et de là se rendre à Marseille, offrant tour à tour et indistinctement au gouvernement régulier et au Midi en ébullition son sabre et son génie, à la seule condition qu'il lui fut consenti le commandement supérieur d'une armée. Ni le Midi bouillonnant, ni la « Défense Nationale » ne se laissaient du reste tenter, et celle dernière trouvait même que le plus expédient était d'expulser le gêneur.

Au 6 Mars, profitant de l'annusée générale, Cluseret était rentré en France et, après un court séjour à Bordeaux, s'était porté à Paris, toujours quêtant son généralat. Tous ses vœux, le 2 Avril, devaient se trouver comblés. Cette armée poursuivie sous toutes les latitudes et à travers les deux hémisphères, cette armée dont il avait rêvé de conduire, en stratège hors de pair, les bataillons à la victoire, il la tenait enfin : 200.000 hommes, plusieurs milliers de bouches à feu : le tout retranché derrière des remparts que les Prussiens n'avaient pu forcer que par le plus strict blocus et par la famine. Comment son génie militaire se manifesterait-il ? Quel plan sauveur concevrait-il, appliquerait-il ? Que ferait-il ? C'était l'heure d'être grand général et grand homme.

Ah certes ! les difficultés étaient extrêmes ! Les troupes qui venaient d'échoir à l'ancien fusilleur des insurgés de Juin n'étaient pas des troupes ordinaires. C'étaient des gardes nationaux, des pères de famille très capables d'un bel élan, mais peu faits pour une longue campagne supposant l'encasernement préalable, la vie de camp, la soumission aux exigences d'une discipline rigide,

C'étaient des ouvriers de Paris prêts à risquer gaiement leur peau derrière les barricades, à l'abri d'un tas de pavés braulants, mais insuffisamment entraînés pour les manœuvres d'une guerre méthodique et compliquée, comme le sont devenues les guerres modernes, avec le perfectionnement du matériel de meurtre et l'emploi combiné des diverses armes, guerres où la bravoure compte peu, si elle ne s'étaye, chez les officiers du moins, de science et de calcul.

Au commandant supérieur d'une pareille armée, il aurait fallu sans doute pour vaincre et faire rayonner sur la France d'abord, sur le monde ensuite la Révolution triomphante, des qualités de premier ordre, exceptionnelles comme les circonstances, le don d'invention, de création. Ce chef aurait dû avant tout sentir et comprendre cette foule, vibrer à son unisson et forger pour elle, pour son usage, les méthodes appropriées qui permettraient d'utiliser son entrain et sa vaillance, de l'encadrer tout entière solidement et d'en faire un formidable organisme où l'esprit de solidarité eut été le substitut heureux de l'esprit de discipline autoritaire et mécanique. Il lui aurait fallu tenter et réussir ce qu'avaient tenté et réussi les conducteurs du peuple soulevé et armé aux temps de Valmy, de Fleurus et de Jemmapes, marchant avec de jeunes recrues, des volontaires surgis la veille de l'atelier et de la glèbe contre les vieilles troupes de Brunswick et les culbutant d'une poussée irrésistible. Mais, sans aller si loin, on pouvait espérer que le nouveau ministre qui avait si âprement ambitionné un rôle militaire de premier plan chercherait à se hausser à la hauteur des circonstances, s'efforceraient d'organiser, ne fût-ce qu'avec les procédés élémentaires et courants, les masses considérables dont il disposait. Il n'en fut rien. De tous les héros des temps passés et présents, il n'aspira qu'à recommencer le seul Trochu. Ce fut là son modèle unique et qu'il imita jusqu'au bout. Comme lui, incertain et hésitant dans la conception, il se montra comme lui, indolent et inerte dans la pratique et l'action, et rendit à sa chute une armée mûre pour la capitulation si elle était lâche, mûre pour la boucherie si elle était brave.

Son premier décret, en date du 5 avril, porte la marque de cette indécision foncière que l'on retrouve à tout pas. Ce décret coupe en deux la garde nationale. Les hommes de 17 à 35 ans non mariés formeront des compagnies de marche dénommées aussi bataillons de guerre. Le restant constituera des compagnies sédentaires. Autrement dit, Cluseret, croyant faire la part du feu, écartait délibérément du champ de bataille les trois cinquièmes de la garde nationale, retenant les deux autres cinquièmes pour en faire une sorte d'armée aussi semblable que possible à l'armée régulière. Un second décret, en date du 7 avril modifiant le premier, imposera le service obligatoire dans les compagnies de marche à tous les hommes mariés ou non de 19 à 40 ans et facultativement de 17 à 19 ans, mais le principe n'en subsistera pas moins.

Ainsi Cluseret ne savait pas prendre parti, faire son choix. Inclinant au fond à une tactique de pure défensive, — il avait très vivement critiqué la sortie



du 3 avril et l'impétuosité des officiers qui l'avait conduite, — il constituait cependant une force qui, par sa composition et la discipline qu'il prétendait lui imposer, semblait être surtout destinée à des opérations d'offensive accomplies en rase campagne. La pente était si glissante que plus tard Rossel tâchera, précisément avec ces compagnies de marche, de former une véritable petite armée pour guerroyer hors des fortifications et provoquer les Versaillais à une bataille rangée. D'autre part, de cette armée de première ligne, car c'était bien cela, Cluseret excluait, avec les hommes ayant dépassé la quarantaine, beaucoup des plus fermes et des plus ardents combattants de la cause révolutionnaire, ainsi qu'on le vit à l'épreuve.

Encore s'il eut su tenir la main à l'application de ses décrets, suivre son plan : mais ces décrets, comme les autres, demeureront lettre morte et son plan ne sortira pas des cartons. Il a voulu, semble-t-il, une armée jeune et active de 50 ou 60.000 combattants. Or, il n'aura jamais sur la ligne de feu plus de 5 à 6.000 présents et toujours les mêmes. Libéré de toute tutelle du côté de la Commune, ayant de la sorte carte blanche, il sera impuissant à se faire obéir du Comité central, des Conseils de Légion, du Comité d'Artillerie. Il ne pourra même instaurer quelque discipline, quelque régularité, quelque ordre dans ses bureaux, autour de lui. L'autonomie qu'il a conquise sur la Commune et qu'il garde jalousement, ses subordonnés la conquerront immédiatement sur lui et la confusion et le gâchis prévaudront à l'hôtel de la rue Saint-Dominique comme ailleurs, plus qu'ailleurs.

Si Cluseret avait trouvé son armée, l'armée n'avait donc pas trouvé son général : les espérances de Tridon ne s'étaient pas réalisées. Cluseret tint vingt-huit jours le ministère de la guerre et après une tentative dont nous venons d'essayer d'esquisser le sens, il se laissa glisser à l'apathie et à l'inertie. Ces vingt-huit jours que Versailles mit si largement à profit pour parfaire sa force militaire, la consolider, en accroître les contingents, les appuyer de l'artillerie et de tout le matériel nécessaire, Cluseret les employa à paresser et à somnoler. Une nuit que les forts de Vanves et d'Issy avaient fait un vacarme d'enfer et tenu tout Paris en émoi depuis dix heures du soir, Lefrançais, qui avait surpris Cluseret au réveil, après un long et paisible repos, disait : « Il faut avouer que la Commune possède un délégué à la guerre d'un grand calme et d'une remarquable puissance de sommeil. Matin, quel dormeur ! »

Cluseret alla cependant plusieurs fois au feu, et il y alla en brave, coiffé de son habituel chapeau mou, la canne à la main, sans souci des balles et des obus. Mais c'était bien de cela qu'il s'agissait. La Commune n'avait pas besoin de soldats courageux : elle en possédait à revendre. Ce qu'elle demandait, c'était un chef militaire, un organisateur et un tacticien qui sut vivifier, ordonner les énergies combattives qui foisonnaient au profond de la classe ouvrière et se traduisirent par tant d'actes d'héroïsme déréglés et quasi-inutiles ; c'était un chef militaire qui, s'il renonçait à l'offensive, comme la leçon de l'expérience le lui

conseillant, ardent du moins Paris pour la défensive, si solidement et si efficacement, que l'ennemi s'éternisât devant les retranchements populaires. Cela était possible sans gêne, sans capacités extraordinaires, avec de la méthode, de l'application et de la bonne volonté. Cluseret s'entêrna dans une inaction complète, laissant aller les choses à la dérive, ne se préoccupant même pas de réparer les brèches aux remparts, et de garnir ceux-ci des bouches à feu qui se rouillaient dans les paires, moins encore de construire à l'intérieur de la ville la double ligne de barricades pourtant prévues. Toutes choses aisees à exécuter cependant, qui auraient rendu l'accès de la capitale presque imabordable à une armée, même victorieuse et qui, prolongeant indéfiniment la résistance, aurait donné à la province le temps de se ressaisir, la possibilité d'intervenir. Quand les événements, un de ces incidents tels qu'il s'en produit en période révolutionnaire, eurent précipité Cluseret du pouvoir, l'eurent conduit du ministère à la prison, il avait gâché misérablement les quelques semaines que le sort avait accordées à la Commune pour organiser sa défense. Il avait irremédiablement compromis la situation.

Cluseret fut donc coupable. D'incapacité, du moins. Rien n'est venu, en effet, justifier les accusations, celles-là infâmantes, portées contre lui et étayées sur cette base un peu fragile de ses relations avec Washburne, le représentant des Etats-Unis à Paris, auquel l'Empire allemand avait confié la garde provisoire des intérêts de ses nationaux. Mais cette culpabilité ainsi déniée, la Commune, en tant que collectivité, la partage avec le délégué à la Guerre. Malgré les avertissements qui ne lui furent pas épargnés, en dépit des faits plus probants encore qui auraient dû appeler son attention, provoquer son intervention, elle ne se préoccupa que par à-coups de la gestion de l'homme qui tenait en mains son propre destin ; elle ne réclama pas de compte, laissa aller, laissa courir. Elle mérita ce qui advint.

En ces jours d'attente et de répit approximatif, où les événements décisifs se préparent sans que les élus qui sont à la barre pourtant aient l'air seulement de s'en douter, l'Hôtel de Ville donne un spectacle à la fois douloureux et lamentable. Les meilleurs de la Commune, ceux qui auraient pu lui communiquer vigueur et raison, sont le plus souvent absents, occupés à leurs tâches particulières, rivaés à leurs fonctions spéciales : Jourde aux Finances, Varlin et Avrial à l'Intendance, Frankel au Travail et à l'Echange, Ferré à la Sûreté générale, Vaillant à l'Enseignement, Theisz aux Postes, Beslay à la Banque. D'autres sont terrassés par la fatigue et éloignés par la maladie comme Delescluze, comme Tridon. D'autres encore avec Lefrançais, avec Vermorel, avec Malon, avec J.-B. Clément, avec Ranvier et Gambon, fréquentent les avant-postes, voisinent avec les combattants, las, dégoûtés des querelles intestines et croyant à tort que c'est sur la ligne du feu, face aux Versaillais que le devoir les convie. Les séances sont le plus souvent le néant. Elles se passent en discussions vaines, en motions et interpellations sans suite ni sanction, en

votes de mesures chimériques applicables à l'éclatance de la victoire. C'est Urbain, c'est Regère, c'est Parizel, Babick ou Gèresme qui débattent et qui tranchent; c'est Pyat surtout, soufflant le froid et le chaud, violent dans le huis-clos des commissions, paternel au contraire et douceâtre dans son journal le *Vengeur* où il parle au grand public, toujours mélodramatique et perfide.

Là preuve est faite désormais et il n'est plus de rémission à espérer. La Commune s'est manifestée inférieure à sa tâche, inférieure au milieu révolutionnaire dont elle est issue. Elle n'a pas été le guide, le conducteur attendu éclairant la route, écartant les obstacles; elle a succombé dès l'abord sous le poids de responsabilités trop lourdes. Elle n'a pas su se discipliner elle-même, s'organiser pour organiser ensuite de proche en proche le dehors, Paris, sa classe ouvrière et opposer un front compact et ferme à l'assaut de l'ennemi qui allait venir, qui ne pouvait pas ne pas venir.

Ce ne sont pas les élections du 16 avril qui infuseront maintenant à la Commune défaillante un sang nouveau. Ce scrutin, abstraction faite de Charles Longuet qui, au *Journal Officiel* avait souvent exprimé les vues les plus saines et les plus justes sur les événements de mars, de Gustave Courbet, le grand peintre réaliste, de Trinquet n'amenait guère à l'Hôtel de Ville que quelques nouvelles inutilités ou nullités, en même temps qu'il accusait la désaffection grandissante de la classe moyenne parisienne qui avait déserté les urnes avec une unanimité inquiétante.

Ce n'est pas davantage la disparition formelle de la Commission exécutive déjà si fortement ébranlée à la suite de la sortie du 3 avril, qui rétablira la situation. Au contraire, la disparition de la première Commission exécutive qui avait tâché tout au moins d'être un gouvernement dirigeant, assurant le fonctionnement régulier et concordant des services et communiquant à toutes les parties une impulsion d'ensemble, marque la victoire de la conception fédéraliste qui était si puissamment ancrée, comme nous l'avons vu, dans la cervelle de plusieurs des membres de l'Assemblée communale. A la Commission exécutive, qui siégeait en permanence à l'Hôtel de Ville avec des attributions très larges et des droits quasi-illimités, la Commune substituait un soi-disant pouvoir exécutif composé des délégués réunis des neuf Commissions entre lesquelles étaient répartis les travaux et les attributions administratives. Ces délégués devaient sans doute se réunir chaque jour et prendre à la majorité des voix les décisions relatives à chacun de leurs départements, pour être ensuite, en comité secret, communiquées à la Commune elle-même qui statuait en dernier ressort. Mais en réalité c'est à des postes et non à des fonctions que les nouveaux titulaires étaient appelés, l'unique fonction en ce moment au fond étant la guerre. Isolés chacun dans leur ministère, ayant une besogne particulière les obligeant, s'ils étaient consciencieux, à descendre et se noyer dans le détail, n'étant plus en contact permanent entre eux, à l'Hôtel de Ville même et avec la Commune, ils perdaient jusqu'à la possibilité d'exercer une sur-

veillance effective, de connaître vraiment des faits et des questions et notamment de la question qui comptait seule alors, celle des opérations militaires, pour pouvoir juger pratiquement, délibérer à bon escient et proposer en conséquence à la Commune.

Comme si ce n'était pas assez des compétitions persistantes du Comité central et du trouble qu'elles entretenaient dans les arrondissements et au ministère de la Guerre même, comme si ce n'était pas assez des entreprises des délégués à la Préfecture de Police et à la Guerre pour se faire indépendants et irresponsables dans leur domaine, la Commune a donc trouvé l'infaillible moyen pour affaiblir et ruiner toute influence du pouvoir central. Le système qu'elle inaugure, en divisant et fragmentant les responsabilités avec les attributions et les efforts avec les spécialités, rend impossible jusqu'à l'élaboration d'un plan général et plus impossible toute application suivie de ce plan, si d'aventure il s'en dessinait un quand même. Il consacre le triomphe de la méthode fédéraliste, par conséquent de la pleine et entière anarchie. Qu'importent dans ces conditions les titulaires de ces nouveaux postes, les membres de cette Commission fantôme et infirme : Cluseret, à la Guerre; Jourde aux Finances; Viard, aux Subsistances; Paschal Grousset, aux Relations Extérieures; Franckel, au Travail et à l'Échange; Protot, à la Justice; Andrieu, aux Services Publics; Vaillant, à l'Enseignement, et Raoul Rigault, à la Sécurité générale? Eussent-ils toutes les aptitudes et tous les dévouements, qu'ils sont condamnés quand même à l'inaction et à l'impuissance. La cohésion qui subsistait dans l'effort populaire et révolutionnaire va se réduire encore et cela à l'instant où l'ennemi se faisant plus pressant, plus audacieux, arme de batteries formidables le Mont-Valérien, Montretout et Brimborion et commence le bombardement en règle de la capitale.

Si Paris tient debout, ce sera par sa force propre, par la résistance qu'opposent malgré tout, rien que par leur masse, deux millions d'hommes retranchés derrière des murailles de pierre, et aussi parce que Versailles ne se sent pas prêt pour l'assaut final et qu'à l'intérieur de la ville la bourgeoisie lâche n'osera pas risquer la rencontre, délier la Révolution même moribonde, même agonisante.

Laissons donc l'Assemblée communale, laissons le spectacle d'incurie, de désordre, de débilité qu'elle nous offre et allons à ce qui console et reconforte un peu en ces jours sombres, deux choses : l'admirable résistance de l'élite ouvrière aux avant-postes; les capacités que cette même élite ouvrière révèle dans l'administration d'une cité de deux millions d'habitants qui lui a été laissée en charge, abandonnée.



## LA GUERRE SOUS PARIS

Les désastres du 3 et du 4 avril, les fusillades sommaires des vaincus, les récits terrifiants des traitements indignes que les bourreaux versaillais infligeaient aux prisonniers n'avaient pas abattu l'élan parisien. Si les poltrons, enluskés pour beaucoup derrière les décrets Cluseret, avaient suspendu dans l'antichambre ou caché sous le matelas le chassepot et la cartouchière, les braves, dans les faubourgs, s'étaient levés de toutes parts : ceux qui avaient suivi Eudes, Duval et Flourens et en avaient réchappé et d'autres encore, des nouveaux par centaines. Dès le 5 avril, les remparts, sur toute leur étendue, de la porte de Montrouge à la porte de Saint-Ouen, étaient occupés par les bataillons fédérés. De même les forts du Sud : Vanves, Issy remis tant bien que mal en état. En avant des forts, des tranchées étaient creusées courant jusqu'aux Molineaux, à Clamart, au Val-Fleury, aux Hautes-Bruyères et au Moulin-Saquet. Sur la rive droite, Courbevoie était réoccupé et le pont de Neuilly barricadé.

Ces travaux, comme ces rassemblements, cette mobilisation qui dressait encore face à l'ennemi près de cent mille hommes s'étaient accomplis presque sans ordre supérieur, librement, spontanément. Un commandant en chef, même médiocre, mais actif, entreprenant, eut utilisé ces dévouements qui persistaient ainsi à s'offrir si vibrants et si confiants après la défaite, malgré la défaite. On sait déjà le parti que Cluseret en tira. Il laissa s'énerver cette force, il la laissa fondre, s'émietter. Garder sous les armes deux jours, trois jours, une semaine à la rigueur ces cent mille hommes était possible, faisable : mais à quoi bon ? à quelles fins utiles, pratiques ? La guerre s'annonçait longue : elle pouvait, devait durer des mois. Il était au contraire d'une politique habile, prévoyante, faisant entrer l'avenir en compte, de calmer, de modérer, de refréner même les enthousiasmes premiers, les poussées irréfléchies, de ne retenir sur la ligne de feu que le nombre de combattants nécessaire et d'engager les autres à prendre un repos bien gagné déjà pour reparaitre sur le front, quand leur tour serait revenu. Economie de force, économie d'effort s'imposaient à cet instant, étaient la bonne et sûre tactique.

Pour cela, il est vrai, il eut fallu que Cluseret fût en mains, non seulement la garde nationale mais aussi, mais surtout, les officiers, les chefs, et que ces derniers fussent des hommes du métier susceptibles, selon le cas, d'entraîner ou au contraire de retenir les bataillons placés sous leurs ordres. A ce dernier égard et dans quelques jours, le délégué à la guerre cherchera à aviser et aura même le choix heureux : mais, pour l'heure, du côté du Nord-Ouest, du moins, ce sont les incapables du 3 avril qui commandent encore. C'est Bergeret « lui-même » qui se trouve au pont de Neuilly, dont il répond par lettre à la Commission exécutive, en ce langage héroï-comique qui lui était familier.

« Quant à Neuilly, cet objectif de nos adversaires, disait-il, je l'ai formidablement fortifié et je défie à toute une armée de l'assaillir. J'y ai placé un homme intelligent et ferme, le citoyen Bourgoïn : il y tient d'une main sûre le drapeau de la Commune et nul ne viendra l'en arracher ». Cette lettre paraissait à *l'Officiel* du 6. Or, le 7, à 4 heures du soir, le pont de Neuilly était emporté. Bourgoïn faisait, il est vrai, une résistance désespérée et périssait sur place. Electrisés par l'exemple, les fédérés tuaient deux généraux ennemis, en blessaient un troisième et pied à pied disputaient le terrain, mais finalement ils étaient rejetés sous les murs de l'ancien parc.

Dans ce combat, Bergeret ne perdit pas la vie, mais il y perdait ses galons. Le lendemain, la Commune, estimant cette fois que la mesure était comble, le destituait, et des officiers allaient être désignés enfin par Cluseret, plus instruits et plus avisés. Un Polonais, Jaroslaw Dombrowski, était nommé au commandement de la place en remplacement de Bergeret. Cette nomination d'un étranger excita même un léger émoi que la Commission exécutive calma en détaillant un peu pompeusement — mais le fond était exact — les raisons qui avaient dicté son choix. Sorti de l'École des Cadets, Dombrowski avait pris part en qualité d'officier aux guerres du Caucase : il avait ensuite, lors de la dernière insurrection de Pologne, commandé aux milices insurrectionnelles. Plus récemment enfin, il avait servi sous Garibaldi. En somme, c'était un soldat connaissant son métier et dont le passé révolutionnaire donnait des garanties suffisantes. Soldats aussi, le frère de J. Dombrowski, Ladislas, qui le secondera, La Cécilia qui va être envoyé à l'Etat-Major, et Wroblewski qui recevra le commandement des forts du sud. La Cécilia, français, malgré son nom à consonance italienne, avait servi pendant la guerre à l'armée de la Loire. Wroblewski, de même nationalité que les Dombrowski, avait pris part comme eux à l'insurrection polonaise et fait preuve de science militaire et de froide bravoure.

Au cours d'Avril, la situation du commandement, avec quelques variantes, demeura à peu près la suivante : Dombrowski aura son quartier général extérieur à la Muette. Personnellement, il dirigera les bataillons échelonnés de Levallois-Perret et Neuilly au Point-du-Jour, et par ses lieutenants : Auguste Okolowicz et L'Enfant, notamment, les forces massées depuis Asnières jusqu'à la suiflerie de Saint-Ouen où commençait la zone neutralisée, en raison de la proximité des lignes prussiennes. Wroblewski aura son quartier général à Gentilly et son armée sera partagée en trois divisions : la première occupant les forts d'Issy et de Vanves ; la seconde les forts de Montrouge et de Bicêtre ; la troisième le fort d'Ivry et les tranchées de Villejuif. Sous Wroblewski, opéreront Brunel et Lisbonne qui furent, à certaines heures, remplacés par La Cécilia, Wetzel et même Eudes.

Avec ces nouveaux officiers, la garde nationale n'était pas exposée, tout au moins, aux surprises et aux aventures qui, déjà, lui avaient enlevé plusieurs

milliers de ses unités tuées ou prisonnières et avaient amené deux fois l'ennemi presque jusque dans Paris. Les chefs sauraient prévoir, combiner, manœuvrer; les soldats pouvaient donc se battre, risquer leurs os avec quelque avantage, quelque utilité. Leur bravoure ne se dépenserait plus en pure perte. Régulée, disciplinée, elle arrêterait les Versaillais, les immobiliserait devant les tranchées et les forts, les contraindrait à entreprendre un siège méthodique et long dont l'issue demeurerait problématique.

Le malheur est que si les chefs y étaient enfin ou à peu près, l'armée n'y était plus et y sera de moins en moins. Il ne faut pas s'en remettre pour juger les effectifs militaires de la Commune aux états officiels fournis par les officiers de la délégation à la Guerre pas plus qu'aux statistiques de source versaillaise. Le rapport du 2 au 3 mai, sur la situation des légions, dressé par le colonel chargé de l'organisation Mayer et approuvé par les membres de la Commission de la Guerre : Arnold, Avrial, Bergeret, Delescluze, Ranvier et Tridon donne présents sous les armes dans les compagnies de marche 84.986 hommes avec 3.413 officiers, et dans les compagnies sédentaires 77.665 hommes avec 3.094 officiers (1). Pour sa part, le général Appert renchérissant encore sur ses données, dans sa déposition à la Commission d'Enquête sur le 18 mars, porte à 99.062 l'effectif des troupes actives dont disposa la Commune et à 114.842 l'effectif des troupes sédentaires, soit au total 213.904 gardes nationaux de première ou de seconde ligne. Ni l'un ni l'autre de ces documents ne relate le vrai. Le colonel Mayer et la Commission de la Guerre avaient voulu, en forçant considérablement les chiffres, redonner confiance et vigueur aux défenseurs de la Commune et à la population parisienne. Quant au général Appert, parlant après la victoire de l'armée de l'ordre, il tenait à souligner la grandeur du triomphe en enflant arbitrairement la puissance de l'ennemi révolutionnaire que la réaction avait trouvé devant elle.

En réalité, les 100.000 hommes que la Commune avait eu au 2 et au 3 avril, qui s'étaient levés encore pour elle immédiatement après l'échec de la sortie et pour conjurer les suites périlleuses de cet échec, n'y étaient déjà plus le 7 ou le 8 avril. Dombrowski, Wroblewski et leurs lieutenants, même aux plus beaux jours, disposeront au maximum de 30 ou 35.000 hommes : 12 à 15.000 vers le Sud, 15 à 20.000 vers le Nord-Ouest. Sous ses ordres directs, Dombrowski aura, par occasion, jusqu'à 6.000 hommes; malgré ses appels pressants et continus à la Commune, il n'en pourra en aucune circonstance grouper davantage.

Ce sont ces braves, dont les rangs iront s'éclaircissant sans cesse sous le passage des balles et des obus, qui s'opposeront pendant un mois et demi aux 150.000 hommes de Vinoy et de Mac-Mahon, quotidiennement renforcés par des troupes fraîches venues des camps de concentration de Cherbourg, de

(1) *Journal Officiel* du 6 mai, p. 484-485.



Gambrai, d'Auxerre, où les généraux de l'ordre réunissent, arment et catéchisent les prisonniers d'Allemagne rendus par Bismarck complice.

Au Nord-Ouest, sur les berges de la Seine, à Asnières, à Neuilly, vers la Porte-Maillot, la résistance fut admirable et épique. Du premier coup, Dombrowski avait rétabli la situation et jusqu'au 20 mai, dans ces parages, une poignée de braves tiendra en échec un adversaire dix fois supérieur en nombre avec des alternatives de succès et de revers.

Dans la nuit du 9 avril, Dombrowski débutait en chassant, accompagné de Vermorel, les Versaillais d'Asnières. De là il canonnait, avec des wagons blindés circulant sur la voie ferrée, Courbevoie et le pont de Neuilly. La même nuit, son frère Ladislas, avec Jaclard, se saisissait d'un autre point stratégique : le château de Bécon, qui commande la route d'Asnières à Courbevoie. Le 12 avril, les Versaillais tentaient contre cette dernière position un retour offensif, mais ils étaient repoussés. Le château de Bécon ne devait être repris par les troupes de l'ordre que le 17. Ce jour, les 250 fédérés qui l'occupaient, après avoir tenu six heures contre une brigade entière, se retiraient. Le lendemain, Asnières était attaqué à son tour et Dombrowski, n'ayant reçu pour tout renfort que 300 hommes, devait évacuer le village et repasser la Seine. Auguste Okolowicz fut grièvement blessé dans cette rencontre. Dombrowski se retrancha alors dans Neuilly où, pendant des semaines, la lutte se poursuivit âpre, ininterrompue, de jour comme de nuit. Chaque maison, chaque jardin devenus champ de bataille furent pris et repris tour à tour par les fédérés et leurs adversaires. Impassible sous la fusillade, avec une bravoure froide et comme inconsciente, Dombrowski, présent partout, veillait à tout, parait à tout.

La situation était terrible : les combattants vivaient comme dans un enfer, sans cesse assaillis, dormant à peine, ne quittant le fusil que pour se saisir de la pioche et élever les retranchements improvisés qui, une heure ou deux, leur serviraient d'abris incertains jusqu'à ce que, délogés, tournés, ils aillent quelques pas plus loin réédifier d'autres retranchements semblables pour une défensive nouvelle. Du Mont-Valérien, de la formidable redoute de Montretout, une pluie de fer et de feu s'abattait sans discontinuer sur eux et aussi sur le malheureux village, sur Asnières, sur Levallois qui n'étaient plus que ruines, décombres, cendres et incendie. A cette canonnade furieuse répondaient seuls ou à peu près les canons établis à découvert à la Porte-Maillot et placés sous le feu plongeant de l'ennemi. Là aussi, à ce poste intenable, se dépensèrent des trésors d'énergie et de vaillance. Quarante-huit jours les pièces de la Porte-Maillot tonnèrent sans arrêt. Pointeurs et servants n'y résidaient guère plus de quelques heures, car la mort avait tôt fait de les y faucher. Cependant pas un instant les pièces ne chômèrent et ne se turent. Il se trouvait toujours et immédiatement d'autres intrépides pour prendre la place des intrépides qui venaient de succomber sous leurs yeux.

Dans la région du Sud, avec Wroblewski, les hostilités se poursuivaient

aussi après et meurtrières. Aux Moulneaux, la redoute était prise et reprise : le drapeau rouge y flottait un jour sur deux. Au fort d'Issy, la garnison repoussait en une semaine trois attaques nocturnes dans lesquelles l'ennemi éprouvait de lourdes pertes. Dans Vanves, dans Issy, sur les côtes de Bagnoux, alertes incessantes et constantes escarmouches.

Si la Commune avait disposé à ce moment des forces qui s'étaient levées pour elle au début ou si une ferme et attentive direction avait su revivifier ces forces et les utiliser, nul doute que la partie pouvait être rétablie à l'avantage de la Révolution. Mais le désordre, la confusion allaient au contraire croissant. Deux choses essentielles continuaient à pécher : d'une part, le commandement supérieur, le pouvoir de coordination et d'impulsion générale aussi absent, aussi nul avec Cluseret qu'avec Bergeret ou qu'avec Eudes ; d'autre part, les cadres demeurés dans les compagnies, dans les bataillons au-dessous de leurs tâches, indisciplinés et incapables. Les officiers se rendaient au feu quand il leur plaisait et comme il leur plaisait : à leur fantaisie ils quittaient la position qui leur avait été confiée. Il suffisait ainsi d'un mauvais capitaine, mintelligent ou indigne, pour paralyser la bonne volonté de cent combattants décidés et dévoués.

Au fond, dans chaque légion marchaient les bataillons qui voulaient et dans chaque bataillon les compagnies qui voulaient. Il en résulta que c'était toujours les mêmes unités qui se battaient, les meilleures. Celles-ci restaient aux avant-postes une et deux semaines, rentraient exténuées et n'avaient même pas licence de se refaire en goûtant dans leurs foyers quelques jours de repos.

« Les expéditions, a écrit Benoit Malon (1) qui fréquemment pour son compte accompagna aux tranchées sa légion du xvii<sup>e</sup> arrondissement, étaient sanglantes et souvent les phalanges prolétaires revenaient décimées. Que de fois, on les a vus défilier devant l'Hôtel-de-Ville ! Noirs de poudre, leurs drapeaux déchirés par la mitraille, quelquefois en lambeaux, les rangs éclaircis, mais le cœur haut, ils criaient dans le bruit des tambours battant la marche : « Vive la République universelle ! Vive le Travail ! Vive la Commune ! » Ordinairement un membre de la Commune les haranguait et leur donnait un drapeau neuf en drap rouge frangé d'or. Ils recevaient avec des transports d'enthousiasme ce nouvel étendard de bataille : le bataillon le saluait, le déployait et repartait tambours et musique en tête, toujours en chantant la *Marseillaise*, le *Chant du Départ* ou *Mourir pour la patrie* ».

Repartait où ? Au front, vers d'autres engagements, vers de nouvelles fatigues et de nouveaux périls. Une sorte de sélection s'exerçait ainsi, mécanique, qui constituait peu à peu à la Commune une garde d'élite, une phalange héroïque, pour emprunter l'expression de Benoit Malon, mais d'effectifs perpétuellement réduits. Cette élite ne pouvait en effet réparer les brèches que

(1) BENOIT MALON. *La Troisième défait du Proletariat français*, p. 220.

les coups de l'ennemi ouvraient dans ses rangs, et se régénérer d'elle-même, les dévouements individuels qui s'offraient à cette intention devenant de plus en plus rares. Pour la ménager et la préserver, il eut fallu l'intervention de la loi s'appliquant à la décharger d'une partie de sa tâche périlleuse, en l'employant du même coup à des fins plus profitables à la commune défense. Sur le vif, nous saisissons ici la faute capitale de la délégation de la Guerre qui laissa les plus solides éléments combattants se sacrifier sans profit, alors qu'elle aurait pu et dû avec eux encadrer le gros de la garde nationale et entraîner au feu les cent ou cent cinquante mille hommes que Paris ouvrier et républicain demeurait susceptible de mettre en ligne. C'est dans cette direction qu'était la voie du salut. Cluseret ne le comprit pas ou s'il le comprit, il n'y parut pas.

#### COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Cette élite ardente et croyante, mais trop réduite, qui fit la résistance acharnée de la Commune aux avant-postes et aux remparts, nous la retrouvons la même dans les Conseils de la Révolution, aux postes utiles, aux fonctions délicates et vitales, cherchant à obvier à l'anarchie provoquée par Versailles et la désertion de ses gens, s'efforçant de sauver Paris de la famine, de la ruine afin de lui permettre de se tenir debout, et de continuer sa lutte.

Dans cette sphère aussi ce sont des travailleurs surtout, qui paient de leur personne, s'attèlent à la besogne pour des salaires dont un bourgeois rirait, accomplissant à un le travail de dix, donnant leurs jours, donnant leurs nuits et à force de patience, d'application et de labeur, remettant sur pied, assurant la marche de tous les services publics laissés par Versailles en souffrance et en perdition. De leur mieux, ils encadrent le petit personnel qui est resté, prêchent d'exemple, réalisent des prodiges d'intelligence assimilatrice et d'activité indassable.

Ces sacrifices sont peut-être moins héroïques que ceux du champ de bataille. Ils n'en sont pas moins à retenir et à souligner, car ils marquent que cette capacité administrative, cette faculté de gérer les intérêts de la collectivité et de diriger, gouverner soi-même, que la classe ouvrière ne possédait pas encore dans sa masse, étaient du moins déjà l'apanage de certains des siens, de ceux-là notamment qui s'étaient formés, instruits, armés dans les milieux socialistes, au sein des sociétés de résistance, première ébauche de l'organisation syndicale et plus particulièrement dans les sections de l'Internationale. Paris, et nul n'a tenté d'y contredire, au point de vue administratif, municipal, a fonctionné aussi bien, aussi régulièrement sous la Commune que sous aucun autre régime antérieur ou postérieur et plus économiquement. Et cela pourtant, nous le répétons, par les soins d'hommes entièrement nouveaux, n'ayant la plupart reçu qu'une instruction élémentaire et qui se trouvaient la veille encore à l'atelier, à l'usine, au bureau, derrière le comptoir.

Il est impossible d'entrer à cet égard dans le détail; mais il suffira de citer : C'étaient bien des ouvriers et des ouvriers authentiques que Theisz, le directeur des Postes, Bastelica, le directeur des Octrois, Combault, le directeur des Contributions indirectes, Camélinat, le directeur de la Monnaie, tous quatre sortis des rangs de l'Internationale pour laquelle ils avaient bravé persécutions ou prison. Proletaires également, sauf peut-être une exception ou deux, les directeurs ou principaux agents des services voisins, Faillet que l'on trouve à la tête des Contributions directes, Louis Debock à la tête de l'Imprimerie Nationale, Fontaine qui dirigea les Domaines, Olivier qui dirigea l'Enregistrement, Pauvert qui administra les Télégraphes, et au-dessous de ceux-ci leurs plus immédiats collaborateurs qui, sans préparation, sans surnumérariat, avaient dû, du jour au lendemain, prendre la place des Versaillais fuyards et ne s'en tirèrent pas plus gauchement que leurs devanciers.

Pareillement, dans les Commissions mêmes de la Commune, les élus d'origine purement ouvrière comme Varlin, à l'Intendance; Fraenkel, au Travail et à l'Échange; Jourde, aux Finances, donneront autant de preuves d'intelligente capacité, de nette et prompte compréhension des choses que leurs collègues d'origine et d'éducation bourgeoises qui, à côté d'eux, occupent les autres délégations. Nous allons les voir en passant, puisque aussi bien le moment est venu de jeter un coup d'œil sur l'œuvre des diverses délégations.

Nous ne reviendrons pas sur la délégation à la Guerre, du moins pour l'instant, y ayant insisté déjà. Les Relations extérieures, avec Paschal Grousset, ne nous retiendront pas longtemps, non plus que la Justice avec Protot.

La besogne d'un délégué à l'Extérieur, sous la Commune, ne pouvait guère être compliquée. C'est en vain, comme on le pense bien, que Grousset essaya de prendre langue avec les Cours étrangères et leurs diplomates. Ceux-ci firent la sourde oreille et tous les rapports de cette espèce se bornèrent à un échange de correspondances avec les généraux commandant les forces allemandes qui encerclaient encore à demi Paris (1). Une autre tâche, il est vrai, se présentait à Grousset, d'intérêt plus immédiat et plus indiscutable, qui consistait à renouer les liens coupés brutalement par Versailles entre la capitale et la province, afin de tenir cette dernière exactement au courant des événements vrais qui se passaient à Paris et sous Paris, ce qui était encore le meilleur moyen de lui inspirer respect et sympathie pour la Commune. A cette seconde tâche, Paschal Grousset s'employa de son mieux, il semble bien, mais ne réussit qu'imparfaitement. Trop épaisse était l'atmosphère de défiance épaissie encore par les mensonges versaillais qui s'interposait entre Parisiens et provinciaux. Trop dérisoires aussi les moyens dont la délégation disposait.

(1) De vives critiques ont été émises au sujet de ces négociations. Ces critiques paraissent plutôt dénuées de valeur. On pourra du reste en apprécier plus sainement le bien ou le mal-fondé, quand Paschal Grousset aura publié l'ouvrage sur la Commune que malheureusement il retient dans ses cartons.



Composition de Manet (1871). — Musée Carnavalet.

GUERRE CIVILE

Grousset fut plutôt mal servi par les agents qu'il envoya à plusieurs reprises dans les grandes villes du pays qui, d'abord émus et soulevés, comme nous l'avons vu, n'avaient pas tardé à retomber muets et indifférents, et, en somme, son zèle resta de nul effet.

D'autre part, que pouvait bien faire, en 1871, dans Paris enmure, un délégué à la Justice? Les temps n'étaient guère propices à la réforme complète du système judiciaire de la France qu'il méditait, paraît-il, Protot. Aussi s'arrêta-t-il très vite dans cette voie, se bornant à prendre quelques décrets et mesures qui avaient pour objet de simplifier les formalités judiciaires et de rendre gratuit l'établissement de certains actes tels que donations entre vifs, testaments, adoptions, reconnaissances d'enfants naturels, contrats de mariage, actes respectueux, etc. Il eut à lutter surtout contre les notaires, huissiers, commissaires-priseurs, greffiers des tribunaux, terrible engeance qui naturellement faisait guerre sourde à la Commune. Il essaya de transformer les dits officiers ministériels en simples fonctionnaires auxquels il allouait un traitement fixe et qui, en échange, étaient tenus de verser à la délégation des finances les sommes perçues pour les actes de leur compétence, ce qui, en vérité, était fort bien. Il eut aussi à se débattre contre les empiètements de Raoul Rigault qui chassait sur ses domaines et n'avait pas sur les droits de la personne humaine, en période révolutionnaire, à tant soit près, une opinion aussi libérale que la sienne. Nous verrons ce conflit quand nous reviendrons à la délégation de la Sécurité générale.

A l'Enseignement, nous trouvons Vaillant. Ce n'était pas précisément d'instruction et de pédagogie qu'il s'agissait alors, c'était de bataille, et Vaillant le sentait certes mieux que bien d'autres. Il indiqua donc plutôt les voies dans lesquelles il aurait marché, si la Révolution avait eu le temps pour elle avec la réalité du pouvoir, qu'il n'essayât de les parcourir. Pénétré de la nécessité de soustraire l'enfance à l'influence du cléricisme par la laïcité des programmes, il élimina tout enseignement religieux dans les écoles primaires en même temps qu'il faisait enlever des salles d'études tous les emblèmes culturels. Il se préoccupa aussi de la création d'écoles professionnelles qui permissent aux jeunes gens de s'initier aux rudiments du métier de leur choix, tout en complétant leur instruction scientifique et littéraire et ouvrit une de ces écoles — la première — dans l'ancien établissement des Jésuites, situé rue des Postes. Pour cet essai de réorganisation de l'enseignement primaire, Vaillant fut aidé par une Sous-Commission qu'il avait composée de spécialistes dévoués et libérés de tout préjugé bourgeois en matière d'éducation, Elie Reclus, Rama et la citoyenne Champseix (André Léo).

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, Vaillant faisait appel, dans la plus large mesure possible, aux initiatives corporatives, s'adressant par exemple pour la réouverture de la Faculté de Médecine, abandonnée par les professeurs officiels, aux docteurs et officiers de santé, aux professeurs libres,

et aussi aux étudiants, invités à étudier eux-mêmes un plan de réorganisation médicale. Dans le même esprit, il favorisait la Fédération des artistes, qui comptait parmi ses membres des hommes de haut talent : le peintre Gustave Courbet, le sculpteur Dalou, le dessinateur André Gill, et qui se présentait avec un programme de réformes hardies comportant la suppression du budget de l'École des Beaux-Arts, la neutralité artistique de l'État, l'établissement de fêtes publiques, le développement d'écoles communales d'art professionnel.

Comme ses collègues, en présence du désarroi général, des démissions qui se produisaient, et des dérobades plus fréquentes encore, Vaillant dut procéder à de nombreuses nominations. C'est ainsi que deux écrivains de mérite devinrent, l'un, Elie Reclus, directeur de la Bibliothèque Nationale, l'autre, Benjamin Gastineau, directeur de la Bibliothèque Mazarine.

La Commune, camp retranché de la Révolution, barricade derrière laquelle tout être humain capable de tenir et d'épauler un fusil, quel que fut son sexe et son âge, était convié à se porter, pouvait, à la rigueur, se passer d'une délégation à la Justice et d'une délégation à l'Enseignement, comme elle pouvait aussi absorber sa délégation aux Relations Extérieures dans une délégation générale de la Défense. Par contre, elle ne pouvait vivre, c'est-à-dire combattre, sans services publics fonctionnant normalement, et sans service de subsistances assuré. Nourrir, abriter, protéger ses défenseurs qui se confondaient, au demeurant, avec l'ensemble de la classe ouvrière, s'imposait donc comme une obligation essentielle.

A cet égard, la Commune accomplit à peu près le nécessaire par ses deux délégations dites des Services Publics et des Subsistances.

La Commission des Services Publics eut à réorganiser les services de voirie, d'éclairage, des eaux et des égouts, des inhumations, désorganisés comme tous autres sur ordre de Versailles, par l'exode du personnel dirigeant. Ostyn, premier délégué, vint à bout des innombrables difficultés qui surgissaient à chaque instant devant lui. Andrien, qui lui succéda au 20 avril, s'acquitta aussi convenablement de sa mission. Andrien, comme Ostyn, furent largement secondés, du reste, par les municipalités d'arrondissement, qui s'employèrent avec ardeur à loger dans les appartements réquisitionnés les nombreuses familles prolétaires victimes du bombardement.

La délégation aux Subsistances, gérée d'abord par Parizel, huluberlu, d'imagination extravagante échu, au 20 avril, à Viard, homme du métier, qui apporta dans son service ordre et méthode. Paris, grâce à sa diligence et à sa prévoyance, ne connut à aucun moment les privations et les affres du premier siège. Le ravitaillement s'accomplissait régulièrement par la zone neutre et les denrées ne subirent même aucune élévation notoire de prix. Thiers qui avait médité d'affamer la capitale en resta pour ses frais.

La question des subsistances nous ramène à celle des Finances, Viard à Jourde. Celui-ci fut le comptable hors pair, l'administrateur probe et actif qui

eut l'ambition de donner à la Commune une assiette budgétaire solide, défilant toute critique et toute attaque et qui y parvint malgré les moyens limités dont il disposait, malgré les obstacles qui se dressaient de toutes parts.

Nous n'insisterons pas sur ses timidités, sur ses préoccupations trop légalistes. Nous avons eu l'occasion de les signaler en parlant de l'attitude du gouvernement révolutionnaire vis-à-vis de la Banque de France. Mais cette réserve faite, on est obligé de convenir — et tous en ont convenu au reste, amis comme adversaires — que l'employé Jourde, improvisé par les événements directeur des finances d'une cité aussi importante que maint État, se montra pleinement à la hauteur de sa tâche ingrate et y révéla des qualités et des capacités que la Bourgeoisie considère comme l'apanage exclusif des professionnels de sa caste, initiés de longue date « aux secrets des grandes affaires ».

L'obligation quotidienne qui s'imposait d'abord à Jourde était de nourrir et d'entretenir près d'un demi-million d'êtres humains. Des statistiques publiées au 15 mai 1871 par M. Audiganne dans la *Revue des Deux-Mondes*, il résulte que sur les 600.000 ouvriers résidant à Paris, à l'époque, 111.000 seulement, dont 62.500 femmes, étaient occupés. Le reste était à nourrir cependant, qu'il s'agit des travailleurs enrôlés dans les rangs fédérés et qui attendaient chaque jour leur modeste solde de trente sous, ou qu'il s'agit des vieillards impropres aux armes, ou encore des femmes sans appui, veuves ou abandonnées, comme on en comptait alors par milliers et qu'on ne pouvait, au point de vue de la stricte humanité, laisser périr de faim. Procurer à la garde nationale tout ce dont elle avait besoin pour le combat constituait une seconde obligation non moins urgente, non moins impérative. Enfin le délégué devait alimenter et défrayer tous les autres services qui, avec le sien, coopéraient à assurer le fonctionnement d'ensemble de la Commune.

Avec quelles ressources Jourde fit-il face à ces obligations exigeantes et multiples? C'est ce qu'il a indiqué à la séance du 2 mai en fournissant à l'appui de ces déclarations un état détaillé des recettes et des paiements effectués du 20 mars au 30 avril par les caisses centrales du Trésor public. Cet état qui porte la signature de son fidèle collaborateur, G. Durand, caissier principal, a paru dans le *Journal Officiel*, en date du 4 mai. Si nous relevons les recettes d'abord, nous voyons que Jourde avait trouvé en espèces dans diverses caisses publiques, aux Finances ou à l'Hôtel de Ville, 4.658.112 francs. De plus, la Ville de Paris avait à la Banque de France un solde créditeur de 9.400.000 fr. environ qui, du consentement de M. de Plouc, lui fit retour par acomptes. Vers la fin d'avril, comme ce solde était épuisé, Jourde obtint des régents de la Banque qu'il serait quotidiennement versé par elle, entre ses mains, une somme de 400.000 francs. En échange, il proposait à la Banque d'encaisser elle-même les revenus de la Ville. Jourde se procura de la sorte, jusqu'au 23 mai, une nouvelle somme globale de 7.290.000 francs. Jusqu'au 30 avril, l'Enregistrement et le Timbre avaient procuré 560.000 francs. Les cinq grandes Compagnies de



chemins de fer versaient de leur côté, en application du décret du 27 avril, une somme de deux millions imputée sur l'arriéré des impôts dus à l'Etat. Enfin, l'Octroi, les Contributions directes et indirectes, les Douanes, les Postes et les Télégraphes, les Tabacs, les Halles et les Marchés rapportaient 11 millions environ, du 20 mars au 30 avril, dont 8.466.988 francs pour les seuls octrois. Au total, le Trésor avait opéré une rentrée de 26.013.916 francs.

Les dépenses pour la même période s'étaient élevées à 25.138.089 francs dont, en chiffres ronds : 20 millions étaient allés à la Guerre, 1.813.000 à l'Intendance, 1.446.000 à l'ensemble des municipalités, 235.000 à la Commission de sûreté générale, 182.000 aux Hôpitaux militaires, 103.000 à l'Intérieur, 112.000 aux Relations extérieures, 100.000 à l'Imprimerie nationale, 99.000 aux Sapeurs-pompiers, 50.000 au Commerce, 44.500 à la Commission des barricades, 29.000 à la Marine, 24.662 à diverses Associations ouvrières, etc.

En résumé, le budget de la Commune présentait, au 30 avril, un excédent de 875.000 francs. Dans le courant du mois de mai, Jourde ordonna 20 millions environ de paiements nouveaux. Comité central et Commune ont dépensé par suite, en neuf semaines, un peu plus de 46 millions et entretenu sur pied, avec cette somme relativement minime, une armée de 170.000 combattants.

N'avions-nous pas raison de dire qu'on n'avait pas vu et qu'on n'a pas revu encore gouvernement aussi ménager des deniers de la collectivité ? Ce qui n'a pas empêché ce parfait Tartuffe de Jules Simon d'écrire : « Jamais, sous aucun régime, il n'y eut autant de gaspillage ». Jourde fut pour quelque chose, pour beaucoup même, dans cette stricte économie et cet ordre insolite. Il payait d'exemple, déjeunant à trente-deux sous chez le marchand de vin du coin avec ses collaborateurs ou ses camarades Varlin, Camélinat, Perrachon, après avoir manié, dans la matinée, les billets bleus par liasses, et il envoyait sa compagne savonner au lavoir public son linge quasi-ministériel. Plus tard, lors de son procès, les chacals même des conseils de guerre ne purent mordre sur son intégrité et sur la régularité de sa gestion.

A la délégation du Travail et de l'Échange, Franekel, un autre prolétaire, bijoutier de sa profession, donnait le même exemple d'application, d'intelligence et de dévouement. Il a laissé pourtant un souvenir plus effacé que celui de Jourde. C'est qu'aussi bien sa tâche était plus ingrate et plus délicate. Il sera toujours plus aisé de colliger des fonds et de balancer une comptabilité que de travailler efficacement à instituer des rapports économiques nouveaux.

Adeptes de l'Internationale, propagandistes des idées socialistes sous l'Empire, entouré, au surplus, à la Commission d'hommes, pareils à lui, comme lui, anciens militants de l'Internationale, Theisz, Malon, Avrial, il aurait voulu, certes, dégager le caractère profond de la Révolution commencée et gagner la population ouvrière par une transformation sociale amorcée ; mais il n'y parvint pas. L'œuvre accomplie demeura très inférieure à ses visées, à celles de ses

collaborateurs et des membres de la Commune qui, en dehors de la Commission, tels Tridon et Vaillant, sentaient profondément la nécessité d'associer intimement le prolétariat à la bataille engagée en le convainquant que l'enjeu était bien l'émancipation prolétaire elle-même.

Le programme officiel de la Commission, lu à trente-cinq ans d'intervalle, apparaît étrangement pâle et presque quelconque. C'est un programme d'étude et de préparation, nullement un programme d'action et de réalisations. Il prévoit des examens et des enquêtes; il n'apporte pas de solutions; à peine comporte-t-il quelques indications très vagues sur les relations à introduire entre capital et travail. « La Commission, dit ce programme, a pour objet spécial l'étude de toutes les réformes à introduire, soit dans les services publics de la Commune, soit dans les rapports des travailleurs — hommes et femmes — avec les patrons... Elle a encore mission de procéder à une enquête générale sur le travail et l'échange afin d'établir une statistique... La Commission a le devoir absolu de faciliter aux intéressés tous les moyens de grouper les éléments à l'aide desquels se pourront préparer les projets de décrets, etc... »

Les actes de la Commission furent marqués au même coin d'une réserve qui semble plus que prudente, excessive, et les rares décrets à allure socialiste, comme celui relatif à la reprise des ateliers abandonnés ou à l'interdiction du travail de nuit dans les boulangeries, reçurent à peine un commencement d'exécution. Les critiques ont donc en ici très beau jeu. Mais la question reste de savoir si les circonstances permettaient une autre attitude en présence d'un prolétariat qui n'était pas encore suffisamment conscient dans sa généralité pour soutenir, et au besoin entraîner ses porte-parole, et d'une petite bourgeoisie inquiète, effarée, qu'un coup de barre trop vigoureux du gouvernement révolutionnaire eut à coup sûr rejetée dans le camp de la réaction. C'est cette situation particulièrement trouble et confuse — cela ne fait pas doute — qui paralysa en grande partie la délégation du Travail et de l'Echange et fit que les réalisations ne furent pas à la hauteur des intentions. C'est pour ces raisons que la Commission qui aurait dû le mieux traduire les aspirations profondes du mouvement n'a rien laissé, en somme, qui autorise l'ignorant ou le doctrinaire à dire : la Commune fut socialiste; à preuve, tel décret, tels considérants, telles affirmations, où je retrouve les formules et les aphorismes familiers.

En réalité, Frankel fut, comme les meilleurs de la Commune, prisonnier du milieu et des conjonctures. Il eut huit semaines devant lui, et quelles semaines? pour une tâche qui exigeait des mois et des ans, et les apparences du pouvoir pour une œuvre qui réclamait l'énergique exercice de toutes les volontés prolétariennes éclairées gouvernant dictatorialement.

De la délégation à la Préfecture de police, nous en avons, comme celle de la Guerre, touché un mot déjà et nous aurions tout dit, ce qui est à dire du moins, dans un simple aperçu, si l'importance de certaines négociations

engagées par Rigault, en raison même de ses fonctions, ne nous amenait à ce point du récit à un retour en quelque sorte obligatoire. Il s'agit des négociations en vue de l'échange des otages contre la personne de Blanqui.

Mettant à exécution le décret pris par la Commune à sa séance du 5 avril, en réponse aux atrocités versaillaises, Rigault avait fait procéder à l'arrestation et à l'incarcération d'une quarantaine de personnages, des ecclésiastiques surtout, parmi lesquels l'archevêque Darboy, son grand-vicaire Lagarde, le curé de la Madeleine, Deguerry, et plusieurs pères jésuites. Ces notabilités, dans la pensée de Rigault, répondaient pour les prisonniers fédérés, au cas où des exécutions sommaires analogues à celle de Duval, de Flourens et de leurs compagnons se répèteraient. Mais la seule menace suffit, comme on l'avait pensé à l'Hôtel-de-Ville, à brider la rage versaillaise. C'est ainsi que Rigault et ses camarades de la Préfecture furent amenés à envisager si ces « otages », fort bien traités du reste par la débonnaire Commune, autorisés à faire venir du dehors nourriture, linge et publications, ne pourraient pas servir à une autre fin utile aussi, à savoir l'élargissement de Blanqui.

Blanqui était encore une fois de plus le prisonnier de la réaction. Elu à la Commune par les XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements il n'avait pu rejoindre son poste. En manière de représailles contre l'insurrection victorieuse du 18 mars, Thiers l'avait, dès le 19, fait arrêter dans le Lot, chez des parents où il était venu chercher quelque repos. Epuisé, malade, il avait été conduit à la prison de Figeac et nul depuis n'avait eu de ses nouvelles. Rigault était des admirateurs fanatiques du vieux révolutionnaire, professant à son égard un culte presque fétichiste : il était persuadé que sa présence à la tête de la Commune redonnerait à celle-ci vie et vigueur, assurerait le triomphe. Il voua donc tous ses soins à l'œuvre de libération par échange de l'éternel enfermé en qui il voyait le sauveur certain du mouvement insurrectionnel.

Dès le 8 avril, l'archevêque instruit de ses desseins avait écrit une lettre à Thiers pour lui signaler l'exécution sommaire des prisonniers fédérés et « le prier de prévenir le retour de ces atroces exès ». A cette lettre privée, Thiers n'avait fait aucune réponse. Son parti était pris déjà, mais il ne tenait pas à mettre encore les Parisiens dans la confiance. Pour les mêmes raisons, à un ou deux jours de là, il évincait Flotte, vieil ami de Blanqui qui sans mandat officiel mais avec l'assentiment connu d'un grand nombre des membres de la Commune, était venu lui proposer l'échange du détenu de Figeac contre plusieurs des otages parisiens.

C'est après ces premiers échecs que Rigault décida d'avoir recours aux démarches publiques et officielles. L'archevêque fut mis au courant des pourparlers déjà engagés et consentit à écrire lui-même à Thiers une lettre dans laquelle il exposait les clauses de l'arrangement auxquelles pour son compte il se ralliait pleinement.

Voici les termes de cette lettre dont la connaissance est essentielle pour

juger équitablement ce que l'on a appelé la tragédie des Otages et montrer où furent dans la réalité les vrais auteurs responsables de la fusillade de la Roquette et de celle de la rue Haxo.

« Prison de Mazas, 12 avril 1871.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous soumettre une communication que j'ai reçue hier soir et je vous prie d'y donner la suite que votre sagesse et votre humanité jugeront la plus convenable.

« Un homme influent, très lié avec M. Blanqui par certaines idées politiques, et surtout par les sentiments d'une vieille et solide amitié, s'occupe activement de faire qu'il soit mis en liberté. Dans cette vue, il a proposé de lui-même aux commissaires que cela concerne, cet arrangement : si M. Blanqui est mis en liberté, l'archevêque de Paris sera rendu à la liberté avec sa sœur, M. le président Bonjean, M. Deguerry, curé de la Madeleine, et M. Lagarde, vicaire général de Paris, celui-là même qui vous remettra la présente lettre. La proposition a été agréée et c'est en cet état qu'on me demande de l'appuyer près de vous.

« Quoique je sois en jeu dans cette affaire, j'ose la recommander à votre haute bienveillance, mes motifs vous paraîtront plausibles, je l'espère. Il n'y a déjà que trop de causes de dissentiment et d'aigreur parmi nous. Puisque une occasion se présente de faire une transaction qui, du reste, ne regarde que les personnes et non les principes, ne serait-il pas sage d'y donner les mains et de contribuer ainsi à préparer l'apaisement des esprits ? L'opinion ne comprendrait peut-être pas un tel refus.

« Dans les crises aiguës comme celle que nous traversons, des représailles, des exécutions par l'émeute, quand elles ne toucheraient que deux ou trois personnes, ajoutent à la terreur des uns, à la colère des autres et aggravent encore la situation. Permettez-moi de vous dire, sans autres détails, que cette question d'humanité mérite de fixer toute votre attention, dans l'état présent des choses à Paris.

« Oserai-je, Monsieur le Président, vous avouer ma dernière raison ? Touché du zèle que la personne dont je parle déployait avec une amitié si vraie en faveur de M. Blanqui, mon cœur d'homme et de prêtre n'a pas su résister à ses sollicitations émues, et j'ai pris l'engagement de vous demander l'élargissement de M. Blanqui le plus promptement possible. C'est ce que je viens de faire.

« Je serais heureux, Monsieur le Président, que ce que je sollicite ne vous parut point impossible. J'aurais rendu service à plusieurs personnes et même à mon pays tout entier. »

Cette lettre, comme le libellé au reste l'indique, avait été confiée au grand-vicaire, Lagarde, qui devait, en mains propres, la remettre au chef du pouvoir

LA COMMUNE



LE MUR DES FÉDÉRÉS AU FUREL-AGBAISE (27 MAI 1871)

D'après le tableau de Pichot

exécutif, et rapporter une réponse. Flotte accompagna lui-même jusqu'à la gare le messenger, et lui fit promettre de revenir, quel que fût le résultat de sa mission, « Dussé-je être fusillé, je reviendrai », s'était récrié Lagarde. Il l'avait également juré à l'archevêque. Pourtant, il ne devait pas reparaitre, ne tenant à rejoindre son archevêque que le plus tard possible et en Paradis seulement.

Cinq jours se passèrent sans nouvelles. Thiers avait répondu, mais à la première lettre de l'archevêque, celle où étaient dénoncés les massacres de fédérés, et qu'un journal de Paris, *L'Affranchi*, de Paschal Grousset, venait de rendre publique. Réponse imprudente, mensonge éhonté! « Les faits sur lesquels vous appelez mon attention, osait dire le cynique malfaiteur, sont absolument faux, et je suis véritablement surpris qu'un prélat aussi éclairé que vous, monseigneur, ait admis un instant qu'ils puissent avoir quelque degré de vérité. Jamais l'armée n'a commis ni ne commettra les crimes odieux que lui imputent des hommes qui assassinent leurs généraux et ne craignent pas de faire succéder les horreurs de la guerre civile aux horreurs de la guerre étrangère... Je repousse donc, monseigneur, les calomnies qu'on vous a fait entendre, j'affirme que jamais nos soldats n'ont fusillé les prisonniers... Recevez, monseigneur, l'expression de mon respect et de la douleur que j'éprouve en vous voyant victime de cet affreux système des otages, emprunté au régime de la Terreur, et qui semblait ne devoir jamais reparaitre chez nous ».

A cet instant, Thiers faisait donc mine d'ignorer qu'il pouvait sauver la vie de l'archevêque et de ses compagnons, qu'il n'avait pour cela qu'à répondre un oui tout simple aux propositions que venait de lui remettre le vicaire général du prisonnier. Quant à ce dernier, qui avait compris dès la première minute les intentions scélérates des gouvernants, trahies par le mot typique de ce benêt de Barthélemy Saint-Hilaire, intime du président: « Les otages! les otages! mais nous n'y pouvons rien! qu'y faire? Tant pis pour eux », il ne devait songer qu'à sauver sa peau. Le faux Régulus, comme on le baptisa depuis dans les sacristies, n'aspirait pas à la palme du martyr. Cinq jours entiers il resta coi. Le 17, cependant, Flotte recevait une lettre où le vicaire général annonçait que l'affaire toujours en suspens continuait à exiger sa présence à Versailles et, de même source, l'archevêque recevait une missive identique. Nous savons maintenant que le 15 Thiers avait prévenu son Lagarde qu'il lui remettrait sous deux jours une réponse, que la question fut soumise en effet au Conseil des Ministres et à la Commission des Quinze qui conclurent à un refus pur et simple, Thiers, ses ministres et les Quinze ne faisaient qu'une tête sous un même bonnet. Lagarde, très au courant de tout, n'en écrivit pas moins, le 17 et le 18, deux nouvelles lettres dilatoires à son archevêque. Mais celui-ci trouvait enfin que la plaisanterie durait trop. Le 18, il avait reçu la visite de Flotte justement alarmé et lui avait remis un mot très ferme à l'adresse de son grand vicaire, invitant le sire à ne plus prolonger son séjour hors de Paris au-delà de vingt-

quatre heures. C'est à cette lettre que Lagarde répondit par le billet suivant écrit au crayon sur un chiffon de papier : « M. Thiers me retient toujours ici et je ne puis qu'attendre ses ordres, comme je l'ai plusieurs fois écrit à Monseigneur. Aussitôt que j'aurais du nouveau je m'empresse de l'écrire. »

Les intentions du fuyard devenaient transparentes. L'archevêque en tomba d'accord avec Flotte, et fit tenir au Lagarde, par l'intermédiaire de M. Washburne, ministre des Etats-Unis, la sommation que voici : « Au reçu de cette lettre, et en quelque état que se trouve la négociation dont il a été chargé, M. Lagarde voudra bien reprendre immédiatement le chemin de Paris et rentrer à Mazas. On ne comprend guère que dix jours ne suffisent pas à un gouvernement pour savoir s'il veut accepter ou non l'échange proposé. Ce retard nous compromet gravement et peut avoir les plus fâcheux résultats ».

Le grand vicaire ne répondit rien à cette mise en demeure. En guise d'excuse, il a avancé, plus tard, qu'il n'était pas de sa dignité de rapporter sous enveloppe cachetée à son archevêque la réponse à une lettre qu'il avait communiquée ouverte.

Le nonce Chigi et le ministre Washburne reprirent en sous-main les négociations qui avaient ainsi échoué. L'archevêque Darboy envoya de son côté directement un memorandum à Thiers pour lui démontrer qu'il pouvait mettre sans aucun danger Blanqui en liberté. Bonjean, le président, écrivait aussi au fourbe qui tenait en main ses destinées et beaucoup plus tard à la date du 12 mai, le curé Deguerry se livrait également à une manifestation épistolaire « profitant de l'occasion, disait-il, pour se rappeler au souvenir de M<sup>me</sup> Thiers et de M<sup>lle</sup> Dosne ». Rien n'y fit. Ces démarches nouvelles n'eurent pas meilleur résultat que les premières tentées sous l'inspiration immédiate de Rigault. La résistance de Thiers était immuable. Non seulement il ne voulait pas lâcher Blanqui et paraître, ne fut-ce que sur une que stion d'à côté, composer avec des « insurgés » et leur reconnaître de la sorte la qualité de belligérants qu'il leur déniait expressément, mais il avait besoin pour son scénario de massacre et de crime de quelques soutanes noires ou violettes trouées par des balles fédérées. Peut-être n'eut-il pas poussé l'archevêque et ses compagnons dans le traquenard : mais puisqu'ils y étaient, il ne les en tirerait pas. Les « otages » deviendraient de par sa volonté les martyrs glorieux de la cause de l'ordre et légitimeraient aux yeux de la France bourgeoise et du monde toutes les représailles, fussent-elles se traduire par l'égolement d'un peuple.

La longanimité de la Commune faillit mettre cependant l'astucieux calculateur en défaut. Ce ne fut qu'à la dernière minute que les derniers défenseurs de la cause révolutionnaire s'avisèrent de penser sérieusement qu'il leur était licite de rendre œil pour œil et dent pour dent, en appliquant un décret jusque là resté lettre morte.

Si nous avons narré ici avec quelques détails ces négociations, c'est afin d'établir et de montrer les responsabilités de chacun. L'histoire impartiale,

preuves en main, déclare que la Commune, à son agonie, n'a fait qu'exécuter la sentence rendue par Thiers lui-même et par Versailles. Elle met au compte de la réaction les quatre-vingt-quatorze cadavres d'otages tombés à la Roquette et au jardin de la rue Haxo et les additionne avec les 30.000 Parisiens et Parisiennes assassinés d'autre part sous couleur de venger les premiers.

#### LES CONCILIAITEURS

Ainsi que nous l'avons déjà noté, l'échec des bataillons fédérés aux 3 et 4 avril avait modifié à nouveau et profondément les dispositions de la classe moyenne parisienne à l'égard de la Commune. Après avoir oscillé pendant les dernières semaines de mars entre l'abstention et le ralliement au gouvernement insurrectionnel, les éléments bourgeois du commerce, de l'industrie, des professions libérales, avaient incliné un moment à la dernière solution, et nous les avons même vu venir conseiller à la Commune la marche sur Versailles, en vue du déblocage de la capitale. La victoire les aurait sans doute retenus sous le drapeau révolutionnaire; mais c'est la défaite qui s'était présentée; et du coup les sentiments de prudence reprenant le dessus, la Commune était devenue, ou redevenue, pour tout ce qui n'était pas dans Paris nettement et franchement prolétaire, sinon l'ennemie, du moins l'étrangère avec qui l'on garde ses distances.

À dater de ces jours, la désaffection bourgeoise va s'accuser grandissante sans cesse. Elle se marque par les démissions des derniers représentants des quartiers du Centre qui siégeaient encore à l'Assemblée communale, les gambettistes Ranc et Ulysse Parent le 5 avril, Goupil quelques jours plus tard. Elle se marque encore par le changement de ton de la grande presse républicaine: du *Temps* d'abord, de l'*Avenir national*, de la *Vérité*, du *Siècle*, du *Rappel* même, qui abandonnent progressivement leur attitude de réserve impartiale et presque sympathique, pour appuyer les visées et les démarches d'un tiers-parti, de nouveau éclos, le parti des conciliateurs, en attendant qu'ils se joignent, certains du moins, au chœur des journaux de réaction qui de Versailles vilipendent et salissent le peuple révolté.

Les conciliateurs, il s'en trouve partout et en tout temps. Dès le 18 mars, au soir, il en était poussé à Paris à tous les carrefours, dans les cabinets de toutes les mairies et les salles de toutes les rédactions. Ces conciliateurs nous les avons déjà regardé opérer. Nombre d'entre eux certes, étaient portés des meilleures intentions du monde, mais leurs tentatives pieuses n'aboutirent en somme qu'à empêtrer la marche du Comité central et à paralyser la révolution à son aurore. Ce sont les mêmes, ou à peu près, moins les inspirés directs de Thiers, comme Tirard ou Méline, qui reparaissent en ce mois d'avril. Leur plan n'a pas varié. Il consiste à obtenir à l'amiable, de Versailles, la reconnaissance formelle de la République et des franchises communales pari-



siennes. Il vise au surplus, la Révolution ayant cette fois dans la Commune une expression légale, à obliger cette Commune à limiter ses pouvoirs ou mieux à abdiquer.

Pour les initiateurs de ce complot, radicaux bourgeoisant qui se nomment Clemenceau, Lockroy ou Floquet, il y avait trop de travailleurs à la Commune et trop de socialisme. Ils pensaient, s'ils ne le disaient pas, qu'entre l'Assemblée nationale monarchiste et Paris républicain insurgé il y avait place pour leur coterie qu'ils grossissaient déjà en parti. Radical d'apparences, mais conservateur de fond, ce parti bourgeois, moins archaïque que ses congénères, maintiendrait intacts et consoliderait les privilèges sociaux, sous les espèces républicaines et démocratiques mieux encore que sous toutes autres.

La Commune pouvait-elle écouter ces propositions ? Non. Pour cette raison déjà suffisante que, là-dedans, en somme, il n'était question que de sa mort. Pour cette autre raison ensuite et plus décisive que les droits dont le tiers-parti réclamait avec la Commune, comme la Commune la reconnaissance : libertés républicaines, franchises communales, élection populaire des chefs de la garde nationale n'étaient plus à solliciter de l'Assemblée versaillaise comme des faveurs, des concessions gracieuses et généreuses, mais à conquérir à coups de fusils sur le champ de bataille. C'était clair, et bien aveugle qui ne le voyait pas.

L'attitude adoptée par la Commune, lors de la première manifestation publique tentée par les conciliateurs, n'a donc rien qui doive surprendre. Ce fut le 5 avril. Les conciliateurs avaient convié la population à un meeting à la Bourse, et disaient leur but dans un appel abondamment reproduit par la presse. Le dit appel demandait bien, sans doute, à l'Assemblée Nationale « de voter les institutions républicaines et surtout de repousser, comme autant de brandons de discorde civile, les projets de loi municipale, tels que celui qui imposait le maire aux villes de plus de 6.000 âmes », mais en même temps il blâmait vivement les « prétentions politiques » de la Commune et l'invitait à rentrer dans ses attributions d'assemblée municipale. A quoi la Commune répondit : « La réaction prend tous les masques. Aujourd'hui c'est celui de la conciliation. La conciliation avec les chouans et les monarchistes qui égorgent nos généraux et frappent nos prisonniers désarmés : la conciliation dans de telles conditions, c'est la trahison ». Et elle interdit la réunion, chargeant le délégué à la Guerre et le commandant de place de disperser au besoin les manifestants par la force.

En vérité, la Commune ne pouvait agir autrement, quelles que fussent les intentions droites de certains des conciliateurs. Theisz, plus tard, écrivait sur cet objet (1) : « Dans la lutte du peuple contre les hommes de mauvaise foi qui l'exploitent, il n'y a de conciliation que par son triomphe ». Telle était

---

(1) Lettre de Theisz à *la Constitution*, 16 septembre 1871.

bien, au moment, l'opinion de tous les membres de la Commune et de tous les combattants parisiens.

Chassés de la rue, les conciliateurs se réfugièrent dans les ligues.

Parmi ces ligues, deux jouèrent un rôle particulièrement important : *l'Union Nationale des Chambres Syndicales* et *l'Union Républicaine des Droits de Paris*.

*L'Union Nationale* groupa jusqu'à cinquante-six Chambres syndicales et enregistra l'adhésion de plus de sept mille industriels et commerçants. Elle avait délégué ses pouvoirs à une Commission permanente composée de négociants notables : Loiseau-Pinson, président de la Chambre des Teinturiers ; Baraguet, président de la Chambre des Compositeurs-Typographes ; Josy, président de la Chambre des Ouvriers Serruriers en Bâtiment ; Levallois, vice-président de la Chambre des Tissus de laine ; Lhuillier, président de la Chambre de la Passementerie ; mais elle fut surtout dirigée par deux publicistes Ch. Limousin et Jules Amigues. Celui-ci devait finir quelques années plus tard dans le bonapartisme, mais il semble à ce moment avoir agi avec une conviction droite.

*L'Union Nationale* fit connaître ses vues par un manifeste où elle affirmait que les résistances respectives tant de la part de l'Assemblée Nationale que de la Commune procédaient surtout de malentendus qu'une intervention claire et bien intentionnée pouvait aisément dissiper. Dans cet espoir, l'Union se déclarait prête à entrer en pourparlers avec l'Assemblée et la Commune pour leur proposer les termes d'un accord pacifique comportant « la constitution de la République en dehors de laquelle il ne saurait y avoir qu'une succession inévitable de troubles et de périls », et l'organisation « des franchises municipales de la Ville de Paris sur les bases les plus démocratiques, mais distinctes des pouvoirs politiques chargés des intérêts généraux de la France ».

Plus exclusivement politique était la *Ligue d'union républicaine des Droits de Paris* qui, le 6 avril, après la réunion avortée de la Bourse, avait publié son premier manifeste. Aux signatures figuraient, en effet, les noms de trois députés de Paris à l'Assemblée nationale : Clemenceau, Floquet et Lockroy, qui venaient de donner leur démission. A côté, celles de Bonvalet, ex-maire du III<sup>e</sup>, de Corbon, ex-maire du XV<sup>e</sup>, de Mottu, ex-maire du XI<sup>e</sup>, d'Allain-Targé, G. Lechevallier, préfets de la Défense nationale, de Laurent-Pichat, Isambert, Stupuy, Jobbé-Duval. Tout le radicalisme de la veille et celui du lendemain, comme on le voit. Il n'est pas inutile de reproduire le document lui-même puisqu'il engageait un parti d'avenir et dont plusieurs des adhérents devaient jouer, dans la suite un rôle considérable. Le voici :

« La guerre civile n'a pu être évitée :

« L'obstination de l'Assemblée de Versailles à ne pas reconnaître les droits légitimes de Paris a amené fatalement l'effusion du sang ;

« Il faut maintenant aviser à ce que la lutte qui jette la consternation dans

le cœur de tous les citoyens, n'ait point pour résultat la perte de la République et de nos libertés.

« A cet effet, il importe qu'un programme nettement déterminé, ralliant dans une pensée commune l'immense majorité des citoyens de Paris, mette fin à la confusion des esprits et à la divergence des efforts.

« Les citoyens soussignés, réunis sous la dénomination de la Ligue d'union républicaine des Droits de Paris, ont adopté le programme suivant qui leur paraît exprimer les vœux de la population parisienne.

« Reconnaissance de la République.

« Reconnaissance des droits de Paris à se gouverner, à se régler par un Conseil librement élu et souverain dans la limite de ses attributions, sa police, ses finances, son assistance publique, son enseignement et l'exercice de la liberté de conscience.

« La garde de Paris exclusivement confiée à la garde nationale composée de tous les électeurs valides.

« C'est à la défense de ce programme que les membres de la Ligue veulent consacrer tous leurs efforts, et ils engagent tous les citoyens à les aider dans cette tâche, en faisant connaître leur adhésion, afin que les membres de la Ligue, forts de cette adhésion, puissent exercer une énergique action médiatrice, capable d'amener le rétablissement de la paix et de maintenir la République. »

Parallèlement à la Ligue d'Union républicaine, dans un même esprit et avec des vues identiques, se groupaient d'autres hommes venus du reste de milieux très voisins : savants, artistes, professeurs, publicistes. C'étaient : André Lefèvre, Letourneau, Louis Asseline, Coudereau, Yves Guyot, les Drs Onimus, Mercier, Bourgoin, Danion, vingt autres qui, dans une déclaration publique portant le titre d'« Equilibre républicain », formulaient ainsi leur programme : I. République indiscutable, démocratique et laïque; II. Commune autonome librement élue, fréquemment renouvelable, expression municipale sociale et politique de la cité; III. Fédération des communes, garantie mutuelle de leur autonomie.

C'étaient encore Ch. Pajol, professeur à la Faculté de médecine, Delasiauve, médecin des hôpitaux, qui, avec des avocats, des médecins, des ingénieurs, des peintres, écrivaient à Thiers : « Monsieur.... Vous croyez à une émeute : vous vous trouvez en face de convictions précises et généralisées. L'immense majorité de la capitale considère la République, aujourd'hui gouvernement de fait et qu'on ne pourrait changer sans une révolution, comme un droit supérieur, hors de décision.... Paris, à tort ou à raison, a vu dans toute la conduite de l'Assemblée le dessein prémédité de rétablir la monarchie, origine de nos affreux désastres. Beaucoup de citoyens ont différé d'avis sur l'opportunité d'une résistance matérielle; mais conclure de là à un désaccord sur le mérite du régime républicain serait, de votre part, tomber dans une erreur grave »

Ces citations, ces signatures traduisent les sentiments et les tendances qui dominaient alors auprès de la bourgeoisie aisée et éclairée. Celle-ci ne répugnait pas encore à pencher théoriquement du côté de la Commune, en tant du moins que cette dernière symbolisait les idées d'attachement à la forme républicaine et de défense des libertés municipales; mais cette inclination était toute platonique; on sentait bien qu'elle ne commanderait aucun acte concordant. La bourgeoisie demeurait prête à affirmer, comme la Commune, la nécessité du maintien du régime républicain et de l'instauration de larges franchises municipales; mais elle était bien résolue à ne pas se joindre au prolétariat pour collaborer à une action de force quelconque. C'est à la bonne volonté versaillaise qu'elle s'en remettait. Elle en appelait de Thiers mal informé à Thiers mieux informé. Lâcheté, sans nul doute, mais calcul aussi. Une chose en effet, bien qu'il n'y paraisse pas, dans ses déclarations, l'inquiétait, le troublait et lui faisait appréhender davantage le succès de la Commune que sa défaite, à savoir l'arrière-fond socialiste qui s'entrevoyait et se devinait dans le mouvement qui emportait Paris ouvrier. Aux meilleurs des républicains bourgeois, les nouveaux occupants de l'Hôtel de Ville, ces travailleurs, ces adeptes de l'Internationale ou du Blanquisme, brusquement surgis au premier plan, ne disaient rien qui vaille, car ils personnifiaient trop manifestement les conceptions et les intérêts d'une autre classe déjà rebelle, hier, sous l'Empire à leur tutelle, et qui tendrait de plus en plus à s'affirmer distincte et antagoniste. Réaliser avec l'agrément de Versailles et contre la Commune certaines des idées de la Commune, c'est à ce niveau, pas plus, que se haussaient en conséquence la bonne volonté et la ferveur démocratique des plus décidés et des plus fermes parmi les conciliateurs.

Une intervention ainsi conditionnée était d'avance vouée à l'insuccès. Les forces de droite, en effet, toutes puissantes, à l'Assemblée nationale, n'éprouvaient aucun besoin de composer et pactiser avec la Révolution; elles aimaient mieux vaincre en ayant en main les moyens certains. Pourquoi se seraient-elles prêtées à des transactions qui auraient altéré le sens de leur victoire et les auraient amené à en partager les fruits avec un parti qui n'était rien encore et qu'il y avait tout lieu de maintenir dans cet état d'infériorité? Quant à Thiers qui n'admettait pour son compte la République que conservatrice, c'est-à-dire dominée par les hommes et les procédés de gouvernement des anciens régimes, il était moins disposé que personne à prendre au sérieux les négociateurs et leurs négociations, et le leur fit bien voir dès la première occasion.

Le 8 avril, il recevait les délégués de *l'Union Nationale des Chambres syndicales*, Rault, Levallois, Marestaing, Lhuillier, Jules Amigues, introduite par le fidèle Barthélemy Saint-Hilaire. Ces délégués étaient allés, auparavant, présenter leur camelotte fédéraliste et autonomiste au rabais, à MM. les représentants des groupes de droite et des groupes de gauche de l'Assemblée

16 ans. 9' rue d'Alger 5. Paris, n° 6  
 Mardi 28 novembre 1871  
 8 1/2 matin

Chers amis,

Dans quelques instants je vais mourir, au dernier moment. Ton cousin me sera présent, je te prie de demander mon corps on s'en rendra à celui de notre malheureuse mère, et tu le porteras, fais entrer dans les journaux l'heure de mon inhumation, afin que tes amis puissent m'accompagner. Bien entendu, aucune cérémonie religieuse, je meurs matérialiste comme j'ai vécu.

Porte une couronne d'immortelles sur la tombe de notre mère.

Écris de gré à mon frère et de gré à consoler notre père, en leur lieu à tous deux tombés, je les aime.

Je t'embrasse maternellement et te remercie de tous soins que tu m'as eus de me protéger, ramène ta tombe en compagnie de mes bras comme je le fais, soit à la hauteur de ses vêtements, quand à moi, je suis habillé, j'en vais finir avec mes souffrances, et il n'y a pas lieu de me plaindre.

Bonne nuit

Ton frère dévoué

Th. Ferré

Tous mes objets, mes vêtements et autres objets divers  
 t'être remis sauf l'argent de poche qui abandonne aux dames  
 mes malheureuses

Th. Ferré

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE TH. FERRÉ.

versailleuse qui avaient gravement disserté avec eux sur les merites compares de la centralisation et de la decentralisation. Thiers ne s'egara pas dans ces sinueux meandres. Il alla droit au fait. « Sur son honneur, il jura, que jamais lui vivant et au pouvoir, la Republique ne succomberait ». Sur le second point, celui des franchises de Paris, il declara « que Paris n'avait a attendre du gouvernement rien de plus que l'application du droit commun, tel qu'il resulterait de la loi municipale que la Chambre allait voter ». Quant a la suspension de l'action militaire, a l'armement et a l'organisation de la garde nationale et a l'amnistie politique generale, points sur lesquels la delegation appelait aussi son attention et qui avaient une importance au moins egale, puisque leur solution engageait immediatement le gouvernement, sur le terrain des faits, l'interpelle ne se donna meme pas la peine de repondre et la delegation dut se contenter de ce silence eloquent.

Le 12, visite des delegues de la *Ligue d'union republicaine pour les Droits de Paris*, A. Adam, Bonvallet et Desonnaz. La Ligue avant d'embarquer ses plenipotentiaires avait lance un nouvel et vibrant appel ou elle disait : « Si le gouvernement de Versailles restait sourd a ces revendications legitimes, qu'il le sache bien, Paris, tout entier, se leverait pour les defendre ». C'etait clair, mais Thiers ne s'effaroucha pas de l'ultimatum : il etait renseigne et savait que l'acte ne suivrait pas la parole. Il repondit le 12 ce qu'il avait repondu le 8, avec un peu moins de circonlocutions encore et de reticences : « Tant que je serai au pouvoir, je garantis l'existence de la Republique. Les franchises municipales de Paris seront celles de toutes les villes et telles que les fixera la loi elaboree par l'Assemblée. Paris aura le droit commun, rien de plus, rien de moins. L'armee rentrera dans Paris. La solde allouee aux gardes nationaux sera continuee encore quelques semaines ». Sur le chapitre de l'amnistie, il ajoutait que « quiconque renoncerait a la lutte serait a l'abri de toutes recherches, les meurtriers des generaux Clement Thomas et Leconte exceptes ».

La Ligue echouait donc sur toute la ligne. Elle emportait de Thiers l'assurance qu'il garantissait la Republique, tant qu'il en serait le chef. De cela, on se doutait bien un peu qu'il preferait un regime qui lui conferait l'omnipotence a une monarchie, ou il n'aurait ete malgre tout que le second avec une autorite incertaine et precaire. Mais quelle Republique aussi ! une Republique de nom, une Republique sans agents republicains, comme il allait le dire bientot, et surlout sans principes republicains. Pour le reste, il se raidissait intraitable et il lachait la menace sinistre qui disait tout : « L'armee rentrera dans Paris ».

Après ces entretiens, si les bourgeois parisiens avaient eu quelque conviction et quelque virilité, ils auraient couru aux armes, ainsi qu'ils l'avaient promis : ils auraient rallié le prolétariat pour la lutte en commun. Ils ne bougerent pas et continuèrent à tenir leurs conciliabules et à déambuler de Paris à Versailles et de Versailles à Paris, de moins en moins recus et écoutes. Des ce moment pourtant, ils n'ont plus l'excuse de l'ignorance. Si Thiers était

explicite parlant à leur personne, il l'était plus encore parlant à la France. Dans ses télégrammes à ses préfets il affecte de bien montrer que conciliation et transaction n'occupent aucune place dans son esprit, que ce sont billes-rosées auxquelles un homme honnête et sérieux ne peut s'arrêter.

Le 11 avril, après avoir vu les délégués des Chambres syndicales, il écrit : « Rien de nouveau... il n'y a de conspiration contre la République que de la part des insurgés de Paris ; mais on prépare contre eux des moyens irrésistibles et qu'on ne cherche à rendre tels que dans le désir d'épargner l'effusion du sang ». Le 13 avril, ayant reçu la visite des délégués de *l'Union Républicaine*, il en prend texte précisément pour les déclarations que voici : « L'insurrection donne plusieurs signes de fatigue et d'épuisement. Bien des intermédiaires sont venus à Versailles porter des paroles, non pas au nom de la Commune, sachant qu'à ce titre ils n'auraient pas même été reçus, mais au nom des républicains sincères qui demandent le maintien de la République, et qui voudraient voir appliquer des traitements modérés aux insurgés vaincus.

« La réponse a été invariable. Personne ne menace la république si ce n'est l'insurrection elle-même : le chef du pouvoir exécutif persévéra loyalement dans les déclarations qu'il a faites à plusieurs reprises. Quant aux insurgés, les assassins exceptés, ceux qui déposeront les armes auront la vie sauve. Les ouvriers malheureux conserveront, pendant quelques semaines, le subside qui les faisait vivre. Paris jouira, comme Lyon, comme Marseille, d'une représentation municipale élue, et, comme les autres villes de France, fera librement les affaires de la cité ; mais, pour les villes comme pour les citoyens, il n'y aura qu'une loi, une seule, et il n'y aura de privilège pour personne. Toute tentative de sécession essayée, sur une partie quelconque du territoire, sera énergiquement réprimée en France ainsi qu'elle l'a été en Amérique ».

Une chose plus que toute autre avait contribué à procurer à Thiers cette assurance et cette arrogance : l'attitude prise par les élus républicains et radicaux qui représentaient Paris à l'Assemblée nationale. Défection faite des quelques-uns : Delescluze, Gournet, Pyat, Malon, Razoua, Millière qui avaient rejoint plus ou moins expressément la Commune, et de Clemenceau, Floquet et Lockroy qui venaient d'envoyer leur démission pour agir plus librement, prétendaient-ils, le restant n'avait pas même l'air de se douter qu'on bombardait leur ville et leurs électeurs. Ceux-là s'appelaient Louis Blanc, Edgar Quinet, Peyrat, Edmond Adam, Dorian, Henri Brisson. Ils avaient une notoriété, une autorité auprès de la démocratie française toute entière. Il eut suffi que, sans entrer le moins du monde dans le mouvement communaliste, ils prêtassent leur nom et leur appui à la Ligue républicaine pour donner figure et consistance à l'intervention de la bourgeoisie en faveur des droits de la capitale et obliger le Pouvoir central à entendre et à traiter. Leur adhésion eut entraîné inmanquablement celle de toutes les grandes villes qui avaient les yeux fixés sur leurs personnes, les considérant comme les chefs

naturels de la démocratie, ses conseils et ses guides qualifiés. Ils pouvaient déterminer un courant de pacification, de conciliation imposant, peut-être irrésistible. Thiers le savait bien. Aussi quand il vit qu'ils se lavaient les mains du sang déjà répandu et n'avaient d'autre souci que de certifier à tout venant qu'il existait une somme suffisante de République à Versailles et que les Parisiens étaient vraiment trop exigeants, il respira et se dit qu'il pouvait en paix dresser les bois de justice.



LOUISE MICHEL EN 1871

Y eut-il pacte formel ou simplement entente tacite ? Il n'importe guère. En tout cas, il est à remarquer que passé le 28 ou 30 mars, les représentants élus de Paris n'interviennent plus à la tribune parlementaire. Silencieux à leur banc, ils laissent les droites hurler à mort contre les « brigands de Paris », leurs électeurs, Thiers et ses ministres distiller le venin de leurs calomnies, tromper les départements, mentir à bouche que veux-tu. A leurs amis Parisiens qui les relancent, les pressent, les supplient, ils démontrent congrument que Thiers a fait peau neuve, que l'Assemblée elle-même se rallie au nouveau régime. La seule fois où ils parlent encore publiquement, c'est pour répéter



ces pauvretés, jurer à leur corps électoral, dans un document où Joerisse collabore avec Tartuffe, que tout le monde à Versailles, ou presque, est républicain.

« Nous adressant donc à la population parisienne, nous lui dirons qu'après tout la République existe de fait, qu'elle compte dans l'Assemblée des défenseurs énergiques et vigilants; que pas un membre de la majorité n'a encore mis ouvertement en question le principe républicain ». Et sur ces belles assurances ils convient leurs concitoyens à déposer les armes. Quant à nous, ajoutaient-ils, et c'est ce qu'il convient de retenir surtout de ce honteux factum, « nous resterons au poste que les suffrages de nos concitoyens nous ont assigné, quelque tragique que soit la position que les circonstances nous ont faite. Jusqu'à l'épuisement de nos forces, nous y resterons. Que si la République courait des dangers ce serait pour nous une raison de plus de la défendre là où elle aurait le plus besoin d'être défendue et où ce serait avec les seules armes vraiment efficaces : la discussion libre et la raison. (1).

Après cet aveu dépouillé d'artifice, la Contre-Révolution n'avait pas à se gêner. Elle était couverte et le chef de l'Exécutif pouvait à son aise saouler de mensonge et d'alcool l'armée qui ferait des électeurs de Louis Blanc et consorts des cadavres marqués pour l'enfoncement ou des forçats à évacuer sur les bagnes de La Nouvelle.

Pour tout potage — faut-il donc s'en étonner maintenant — les conciliateurs de la *Ligue Républicaine* obtiendront un jour, le 25 avril, une suspension d'armes de seize heures qui permettra aux habitants de la malheureuse ville de Neuilly de quitter les caves où ils s'étaient réfugiés depuis des semaines pour échapper au bombardement et de gagner, selon que le cœur leur disait, Paris ou Versailles.

Les loges franc-maçonnes, qui s'étaient aussi mises à l'œuvre en vue d'une transaction à l'amiable entre les belligérants, aboutiront à moins encore. Les représentants des loges avaient essayé également de pénétrer jusqu'à Thiers et de le fléchir; mais ils s'attribuaient une influence et un crédit dont ils ne disposaient guère. Le chef de la réaction versaillaise le leur apprit à leurs dépens : il les recut entre deux portes et ne leur répondit que par des menaces. On était alors à la fin d'avril; le temps des atermoiements et des précautions oratoires était passé; l'armée de l'ordre était prête pour l'assaut et pour le massacre. « Mais que voulez-vous faire ? » s'était écriée la députation maçonnique. — « Défendre l'Assemblée envers et contre tous, avait répliqué Thiers, et pour cela nous trouverons des maisons et tuerons des hommes jusqu'à ce que le droit reste à la force ».

---

(1) Ce document, paru en date du 8 avril, est signé : Les représentants de Paris, présents à Versailles : Louis Blanc, Henri Brisson, Edmond Adam, C. Thuard, L. Larcy, A. Peyrat, Edgar Quinet, Langlois, Dorian.

Ces conciliateurs maconniques eurent du moins la probité et le courage, ayant échoué dans leur tentative de pacification, de tenir la promesse qu'ils avaient faite et d'ordonner le ralliement de tous leurs frères à la Commune. Le 26 avril, ils étaient venus dire à l'Hôtel de Ville : « Ayant épuisé tous les moyens de conciliation avec le gouvernement de Versailles, la franc-maçonnerie est résolue à planter ses bannières sur les remparts de Paris, et si une seule balle les touche, les francs-maçons marcheront d'un même élan contre l'ennemi commun ».

Et, le 29, bannières blanches et drapeaux rouges mêlés, ils partaient, à dix mille, vers la Porte-Maillot, sous la conduite du frère Thirioeq, vénérable, escorté de nombreux membres de la Commune. Les bannières furent plantées sur les remparts et il s'en suivit vingt-huit heures de trêve et d'illusion. Mais le 30 avril au soir le canon reprenait sa rauque chanson et criblait à mitraille l'étamine des oriflammes symboliques. Fidèles à leur engagement, les maçons appelèrent aux armes « Frères en maçonnerie et frères compagnons, disaient-ils dans leur appel en date du 5 mai, nous n'avons plus à prendre d'autre résolution que celle de combattre et de couvrir de notre égide sacrée le côté du droit. Armions-nous pour la défense ! Sauvons Paris ! Sauvons la France ! Sauvons l'humanité ».

Seulement ils avaient trop préjugé de leur pouvoir. Parmi les dix mille francs-maçons qui s'étaient portés aux remparts, tout ce qui était susceptible de faire le coup de feu avec les prolétaires était rallié d'avance, et n'avait pas besoin d'un nouveau mot d'ordre. Quant aux francs-maçons de province, il était trop tard pour les entraîner dans l'aventure.

La victoire versaillaise apparaissait dorénavant comme trop certaine pour qu'ils risquassent un sacrifice inutile. Ils se joindront — c'est tout ce qu'ils pourront faire — au dernier mouvement tenté par les conseils municipaux des grandes villes républicaines en vue d'une conciliation et l'inspireront en maint d'endroit.

#### LA POLITIQUE DE LA COMMUNE.

L'isolement de la Commune allait donc croissant au fur et à mesure que les semaines s'écoulaient. Dès la mi-avril, à Paris, le divorce était devenu irréparable entre les diverses classes de la population. Dès lors ne lutteront, ne combattront pour la cause de la Révolution que les seuls prolétaires, les seuls socialistes. Les tenants des partis bourgeois se sont définitivement retirés de l'arène. Les uns vont travailler quelque temps encore, sans grandes foi ni ardeur, à une conciliation des belligérants dont ils sentent le néant ; les autres sont déjà acoquinés à Versailles à l'exemple de leurs chefs de file, les vieilles barbes de la démocratie, les « gloires », et demi-gloires du scrutin du 8 février. La presse de gauche, du *Siècle* au *Temps*, marque fidèlement cette évolution

régressive de la classe aisée et de l'« intelligence », comme on dit d'un mot heureux dans certaines langues étrangères.

Le tort de la Commune ne fut-il pas, à ce moment, de ne pas rompre par ses mesures et sa politique générale avec qui rompait ainsi avec elle ? Il se peut : mais l'opération n'était pas aussi aisée qu'on serait tenté de l'imaginer. Effectivement, les frontières des classes, dans le milieu parisien, n'étaient pas plus nettement tranchées alors qu'elles ne le sont actuellement : moins peut-être. Il était difficile par suite de favoriser à plein les intérêts économiques des catégories strictement salariées sans risquer de froisser en même temps les habitudes et les intérêts de tout un monde de petits producteurs encore détenteurs de leurs instruments de travail. Au surplus, une politique d'expropriation méthodique n'était pas possible pour cette autre raison péremptoire que les travailleurs salariés eux-mêmes, dans leur masse, concevaient à peine le fonctionnement d'une société sur d'autres bases que les bases traditionnelles et ne possédaient, comme nous l'avons précédemment noté, aucune des institutions syndicales et coopératives requises pour assurer, toutes institutions capitalistes abolies, un fonctionnement normal de la production et de l'échange. Un régime nouveau, un régime social surtout, ne s'improvise pas par décrets : les décrets, les lois ne viennent que sanctionner les rapports déjà existants. En tentant, sur ce terrain, de devancer les ans, la Commune n'eut abouti, très probablement, qu'à retourner contre elle une partie de ses propres forces et les meilleures, sans susciter chez les salariés un plus vif élan et un dévouement plus agissant. Il ne lui était guère licite que de travailler, sous le couvert de la démocratisation des institutions politiques, à amorcer une transformation sociale générale, et c'est ce qu'elle fit.

Le fit-elle bien ou le fit-elle mal ? Mal plutôt et insuffisamment : mais ceci est la faute des hommes et dérive de la composition même de la Commune. Nous en avons déjà dit assez à cet égard pour n'y pas revenir. La même incertitude, le même trouble, le même manque de décision et d'audace que nous avons surpris aux Commissions et notamment à la Commission du Travail et de l'Échange, nous les retrouvons intensifiés encore à la Commune. Les solutions et résolutions ne seront jamais, ou rarement, à la hauteur de la bonne volonté et des intentions.

La question des loyers avait été assez radicalement réglée dès le 29 mars. Le décret aurait pu être mieux aménagé dans plusieurs de ses dispositions et tenir compte — ce qu'il ne faisait guère — de certaines situations particulières ; tel quel, il se tenait cependant, et comme il avantageait en gros la classe ouvrière, il valut à la Révolution de nombreuses sympathies. En revanche, le décret définitif sur les échéances vint trop tard. Discuté à la Commune vers le 1<sup>er</sup> avril, il ne parut à l'*Officiel* que le 16. Ce décret édictait que le remboursement des dettes de toute nature, portant échéance, serait effectué dans les trois années, à partir du 15 juillet 1871, sans intérêt et par trimestre. Un mois et

deux plus tôt, le vote de ce texte eut très probablement retenu dans le sillage de la Commune nombre de négociants et industriels que Versailles, exigeant pour sa part le remboursement immédiat des créances, acculait à la banqueroute et à la ruine. Mais le 16 avril, il y avait beau temps que la bourgeoisie marchande de la capitale avait cessé de considérer la Commune comme un gouvernement viable.

Trop tardif encore le décret sur les opérations du Mont-de-Piété. Certes, la question était complexe : elle intéressait directement les finances de la Ville et l'on comprend jusqu'à un certain point les résistances de Jourde. Mais est-ce que la misère peut attendre ? Le décret du 29 mars, qui avait simplement suspendu la vente des objets déposés, ne mettait pas de vêtements sur le dos des femmes et des enfants des soldats de la Commune. Aussi ce décret, dans les ménages ouvriers, était-il considéré comme nul et on en attendait impatientement un autre qui restituât les objets les plus indispensables à leurs misérables propriétaires. Or, ce décret, après une interminable et pénible discussion, ne parut à l'*Officiel* que le 6 mai. Encore n'autorisait-il que le dégagement gratuit des reconnaissances antérieures au 25 avril, portant engagement jusqu'à 20 francs d'effets d'habillement, de meubles, de linge, d'objets de literie et d'instruments de travail. L'opération devant porter sur près de 2 millions d'articles, on répartit ceux-ci en 48 séries à tirer au sort. Un premier tirage fut effectué le 12 mai, un second le 20. Le 21, les Versaillais étaient dans Paris.

A l'occasion de ces décrets, la Commune eut pu aisément marquer plus de souci pour ses défenseurs. En traînant un peu moins et en tranchant plus délibérément dans le vif, l'Hôtel de Ville eut fourni certainement aux éléments hésitants et inertes de la garde nationale quelques bonnes raisons d'aller se faire casser la tête aux forts ou aux avant-postes : elle aurait donné un sens plus précis, plus tangible, plus populaire à la grande bataille engagée entre le capital et le travail. Un bon décret vers le 5 ou le 10 avril équivalait à une victoire remportée sur les Versaillais.

Les événements posaient encore une question de même ordre que les précédentes, d'intérêt moins universel sans doute, mais qui avait néanmoins son importance, puisque de sa solution dépendait en partie la reprise du travail, partant le gain du pain quotidien pour nombre de familles ouvrières. Il s'agit de la question des ateliers abandonnés par les patrons propriétaires et conséquemment fermés, avec leur personnel salarié jeté à la rue. Ici, sous l'inspiration d'Avrial conseillé par Vaillant et avec l'agrément de la Commission du Travail et de l'Échange, la Commune aboutissait à un décret à tendances nettement expropriatrices et socialistes, le seul ou à peu près qu'elle ait promulgué.

Ce décret conférait aux Chambres syndicales le mandat de dresser une statistique des ateliers abandonnés ainsi qu'un inventaire de l'état dans lequel ils se trouvaient et des instruments de travail qu'ils renfermaient, et de présenter



DÉFENSE D'UNE BARBUDADE PAR LES RÉGÉNÉRÉS

D'après une peinture anonyme

un rapport établissant « les conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers, non plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par l'association coopérative des travailleurs qui y étaient employés ». Les Chambres syndicales étaient, en outre, invitées à élaborer un projet de constitution de ces nouvelles sociétés et à former un jury arbitral qui statuerait, au retour des patrons, « sur les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières et sur la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons ». Malheureusement ce décret resta presque complètement lettre morte. Les préoccupations de ses auteurs, comme celles des syndicaux qui auraient pu le mettre en œuvre, étaient ailleurs, à la bataille. Qui songera à les en blâmer.

On a aussi reproché à la Commune, et c'est le lieu peut-être d'examiner ce grief, de ne s'être pas définie, de n'avoir pas, dans un document qui reste et qui marque, buriné son programme, gravé pour la postérité ce qu'elle était dans son essence, les buts où elle tendait, quel monde nouveau elle portait en ses flancs. La Commune ne dit rien à cet égard ou peu de chose, parce qu'elle n'avait rien ou peu à dire. C'était, est-il besoin de le répéter, une assemblée extrêmement composite où l'élément autoritaire jacobin coudoyait l'élément international fédéraliste et proudhonien, ou peu d'hommes avaient le sens exact de la situation immédiate, moins encore l'intuition des événements subséquents que la Révolution du 15 mars préparait et annonçait. Un document un, vraiment caractéristique d'une époque et d'une tendance ne pouvait guère sortir de ses délibérations, à plus forte raison une charte constitutive de la société de demain. Ceux-là, du reste, qui possédaient à l'Hôtel de Ville le sentiment le plus vif des réalités, répugnaient à toute promulgation d'un credo doctrinaire. Ils estimaient que ce n'était ni l'heure, ni l'endroit d'interpréter la direction et la portée d'un mouvement auquel il n'y avait qu'à se livrer en tâchant de l'activer et de l'intensifier. A leurs yeux, toute proclamation, tout appel ne valaient que comme glose explicative des événements apportant aux masses un mot de ralliement simple et court, de tous compris.

La lacune est donc évidente, et ce n'est même pas la « Déclaration de la Commune au Peuple français » qui la comblera. Il faut, en effet, posséder les yeux de la foi pour voir en cet exercice de style, comme certains l'ont fait, la traduction claire et consciente de l'obscur vouloir qui animait au combat les travailleurs parisiens insurgés. Les auteurs de cet exercice eurent à peine pour leur compte cette ambition, et la Commune moins encore, quand elle y donna sa sanction. Toutefois, comme ladite Déclaration tient trois pages et plus dans la plupart des histoires de la Révolution du 18 mars, on ne peut, décemment, la passer complètement sous silence.

(1) L'É. S. (1902) du travail de nuit dans les boulangeries, de portée sur l'É. S. (1902) de Londres, se rapporte au même ordre de préoccupations.

Nous n'en donnerons pas le texte, mais nous rappellerons que son élaboration avait été confiée à un trio fort disparate, formé de Delescluze, Theisz et Jules Vallès. Vallès a raconté, sur cette collaboration, une petite anecdote très sentimentale, dans laquelle il montre Delescluze arrivant écrasé par la maladie, les doigts tremblants, tout pâle et, d'une voix grave et triste, disant à Theisz et lui : « Les vieux doivent s'effacer devant les jeunes. Rédigez la Déclaration sans moi, loin de moi. Je suis sûr que vous y mettrez toute votre conviction et tout votre cœur... Seulement, tenez, tâchez de glisser dans votre rédaction quelque chose de ce que j'ai écrit sur ce papier. Cherchez ma pensée dans ce brouillon... Vous avez peut-être raison, je représente les idées de l'autre siècle. Pourtant, croyez-moi, il ne faut pas hacher, en ce moment, le cœur de la Patrie. C'est comme si on hachait le mien ! » L'anecdote est jolie ; mais, en réalité, si ce ne fut pas Delescluze qui rédigea la déclaration, ce ne fut pas Theisz non plus, et même pas Vallès. Ce dernier, paresseux comme un artiste, s'en était remis pour la confection à un quatrième personnage, son co-rédacteur au *Cri du Peuple*, Pierre Denis, qui travaillait d'arrache-pied dans les programmes, constitutions et chartres. Pierre Denis, féru d'autonomisme et de fédéralisme, en sema à pleines mains dans son factum.

Si la Commune avait cru devoir discuter, il est à penser que le document aurait subi de fortes retouches : mais elle n'en était plus à l'heure où l'on ergote et où l'on disserte. La rédaction proposée fut acceptée presque sans discussion, comme l'eût été probablement tout autre, même de tendances divergentes. Seul Lefrançais qui était orfèvre chicana quelque peu. Pour ceux qui ne méconnaissaient pas le tragique de la situation, autant valait cette proclamation qu'une autre : l'important n'était pas de définir doctement le mouvement, mais de lui permettre de durer et de se développer. La déclaration, nous le répétons, passa comme une lettre à la poste, sans que nul se doutât que les exégètes de l'avenir tiendraient ce document pour le testament de la Révolution et s'efforceraient à poursuivre entre ses lignes l'intention socialiste qui en est quasi absente (1). C'est peine perdue, en effet, que de chercher le socialisme de la Commune dans les délibérations de ses élus à l'Hôtel de Ville, dans leurs déclarations ou même dans leurs actes, alors qu'il ne se trouve que dans sa lutte armée qui bientôt assumée uniquement par les prolétaires, à l'exclusion de tout autre élément, devenait obligatoirement une lutte ouvrière et ne pouvait, en conséquence, avoir d'autre aboutissant qu'un aboutissant socialiste perturbateur de tous les antiques rapports entre Capital et Travail et radicalement rénovateur.

Sans doute, ils n'émettent donc pas une appréciation erronée ceux qui accu-

---

(1) A la rigueur, on peut la trouver indiquée, mais combien discrètement, dans ces trois lignes : « Paris se réserve de créer des institutions propres... à universaliser le pouvoir et la propriété, suivant les nécessités du moment, le vœu des intéressés et les données fournies par l'expérience. »

sent la Commune de ne pas avoir parlé socialisme. Le reproche est conforme à la vérité. Reste à peser le reproche et sa valeur. Il semblera peut-être que les révolutionnaires authentiques ont autre chose à faire qu'à pronulguer des credo, vivre plus modestement des programmes. Ils ont à agir et c'est à leurs actes qu'il convient seulement de les juger. De ce point de vue qui paraîtra, je crois, le meilleur, le tort essentiel de la Commune ne fut donc pas dans le langage qu'elle aurait pu tenir et qu'elle n'a pas tenu, mais bien dans l'action qu'elle aurait pu mener et qu'elle n'a pas menée. Si un reproche lui peut-être légitimement adressé, c'est de n'avoir pas su mettre en œuvre les admirables énergies des quarante ou cinquante mille prolétaires qui s'étaient donnés à elle et devaient aller jusqu'au bout dans la voie du sacrifice, c'est d'avoir été veule, étourdie, incohérente et politiquement au-dessous des circonstances qu'il lui aurait fallu dominer et qui la dominèrent au contraire.

De cette veulerie, de cette incohérence nous avons détaillé les raisons. Il serait superflu de s'y appesantir. Sur place, au milieu des événements, nous allons en voir maintenant se dérouler les tristes et irréparables conséquences.

#### LA COURSE A L'ABÏME

Depuis l'échec de la sortie des 3 et 4 avril, l'armée versaillaise n'avait pas cessé de gagner du terrain, resserrant chaque jour davantage le cercle d'investissement. Au nord-ouest, malgré la résistance acharnée des braves que Dombrowski commandait, les troupes de l'Ordre s'étaient emparé, dès le 20 avril, de toute la rive de la Seine jusqu'à Gennevilliers et multipliaient leurs attaques contre Neuilly qui n'était plus qu'un monceau de décombres. Au sud, les forts de Vanves et d'Issy, ce dernier surtout, devenaient le point de mire d'un bombardement incessant et formidable.

En cette fin d'avril, Versailles avait sur pied 120.000 hommes répartis en trois corps d'armée placés respectivement sous le commandement des généraux de Ladmirault, de Cissey et du Barrail. Les deux premiers de ces corps compaient chacun trois divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie légère, six batteries d'artillerie et trois compagnies du génie. Le troisième corps était composé uniquement de cavalerie, appuyée par trois batteries d'artillerie à cheval. En chef commandait le maréchal de Mac-Mahon. Thiers avait d'abord songé à appeler à ce poste de confiance le maréchal Canrobert, mais celui-ci ayant semblé décidément trop bonapartiste à l'Assemblée nationale, avait été écarté. Plus terne, plus neutre, Mac-Mahon lui avait été préféré. Mac-Mahon ou Canrobert, c'était du reste bonnet blanc et blanc bonnet, le premier valait le second et inversement; le nom de l'un comme le nom de l'autre disaient également trahison et incapacité devant l'ennemi de l'extérieur, impitoyable férocité contre l'ennemi de l'intérieur : le peuple. Et les troupes déjà étaient presque au diapason des généraux et des officiers, chauffées à blanc, saoulées



de mensonge et d'alcool, dans les camps où on les dressait à l'ignoble besogne qui allait leur échoir.

« Officiers et soldats, disait le général Ducrot, dans sa proclamation au corps d'armée de Cherbourg, en date du 13 avril, la patrie nous demande un nouvel effort... : une tourbe de misérables essaie d'établir sur les ruines de notre malheureux pays le triomphe de la paresse, de la débauche, du brigandage et de l'assassinat. Par un affaiblissement moral sans exemple dans l'histoire, Paris est devenu la proie de ces gens, écume d'une trop funeste guerre. Soldats, allons les en chasser!... Allons rejeter à jamais de notre capitale ces insensés et ces scélérats ». Ces basses excitations tombaient malheureusement dans un terrain tout préparé. Elles s'adressaient aux combattants de Sedan et de Metz retour des prisons d'Allemagne, aspirant après une dure captivité au licenciement immédiat et au retour dans leurs foyers, et qui furieux, rendaient, dans leur logique simpliste, Paris et les Parisiens responsables de la nouvelle campagne où ils se trouvaient entraînés, des fatigues et des périls renaissants qui s'offraient à eux au lieu du repos àprement convoité.

Tel était l'état d'esprit des assaillants. Examinons maintenant la situation respective des belligérants. Voici comment s'exprime sur ce sujet l'officier supérieur de l'armée de Versailles dans sa *Guerre des Communeux* que nous avons déjà plusieurs fois citée :

« Tandis que nos troupes se concentraient, que le génie poursuivait ses travaux, notre artillerie n'était pas tant s'en faut restée inactive. Mettant habilement à profit les tristes et singuliers hasards de la guerre, elle avait disposé ses moyens d'attaque derrière la plupart des épaulements dernièrement construits par les Prussiens et plus de 150 bouches à feu allaient concourir de ce côté (côté sud) à l'attaque des défenses de l'insurrection parisienne... Au moment où tout ce matériel (positions comprises entre le Moulin de Pierre, la Terrasse de Meudon, le Pont de Sèvres et la Terrasse de Saint-Cloud) se mettait en mouvement, on allait commencer à Montretout une batterie de 70 pièces de gros calibre et l'on formait le projet d'établir dans le parc d'Issy une batterie de 20 pièces de 24.

« Dès l'ouverture du feu, le 25 avril, nos batteries endommagèrent notablement le fort d'Issy et le réduisirent momentanément au silence... Le lendemain, 26, le fort se vit littéralement écrasé par nos projectiles. Malgré tout, nos adversaires faisaient rage. Montrouge et Vanves soutenaient vigoureusement Issy. Le Point-du-Jour ne cessait de nous inquiéter. Le bastion 65, la courtine 65-66, le bastion 68 et la batterie de l'Octroi disputaient au Trocadéro l'honneur de toucher le Mont-Valérien. Les pièces de l'Octroi contrebattaient en même temps Meudon et la Lanterne de Demosthène. Quatre locomotives blindées, en panne sur le viaduc, tiraient sans relâche sur notre batterie de Breteuil. Enfin la canonnière *Farey*, flanquée de quatre autres canonnières et d'une batterie flottante, attaquait simultanément Sèvres, Breteuil et Brimbo-

non. La batterie flottante, descendant jusqu'à Billancourt, eut même un jour l'audace de s'y établir pour canonner Meudon. Au nord-ouest, le feu n'était pas moins vif. Asnières se trouvait en butte aux projectiles d'une batterie établie imprimerie Paul Dupont et à ceux d'une locomotive blindée sans cesse en mouvement sur la voie. Becon était canonné par Levallois et la Gare Saint-Ouen. Courbevoie par le front de l'enceinte 50-53. Les insurgés procédaient de nouveau à l'armement de Montmartre pour couvrir de feu la presqu'île de Gennevilliers.

« Malgré cet acharnement et tant de dispositions comminatoires, nos artilleurs éloignaient Issy et le génie poussait activement ses cheminements vers le fort. . . Dans la nuit du 26 au 27, nos tranchées étant assez avancées pour ne plus permettre à l'ennemi de retours offensifs, on résolut de brusquer une attaque sur les Moulineaux. »

Le plan d'ensemble conçu par Thiers qui présidait chaque matin le Conseil de guerre, ainsi qu'il s'en enorgueillit dans sa déposition et qui jouait en somme le rôle de généralissime, était d'ouvrir de suite la tranchée en s'avancant par les procédés ordinaires jusqu'au bord du fossé, mais en même temps de réunir une masse de feu extraordinaire, à l'imitation des Prussiens, contre l'angle sud-ouest des fortifications, point le plus vulnérable de l'enceinte. Thiers était persuadé en effet que, sous la protection de ces feux, le travail des tranchées serait plus rapide et que peut-être en rendant le rempart inhabitable pour ses défenseurs on ferait évacuer les ouvrages. Ainsi, en tout cas, on contraindrait tout d'abord au silence les bastions du Point-du-Jour qui croisaient leurs feux d'une façon gênante avec ceux du fort d'Issy, on nettoierait la plaine de Billancourt; puis on écraserait le fort d'Issy lui-même ainsi que les forts de Vanves et de Montrouge et enfin on forcerait le rempart dans ces mêmes directions par plusieurs brèches à la fois.

Au 25 avril, ainsi qu'on vient de le voir, ce plan avait déjà reçu un large commencement d'exécution. A partir de cette date, les opérations se poursuivirent avec une recrudescence d'activité et d'effet. Le 26, au soir, la brigade du général Faron, enlevait les carrières situées en avant du cimetière d'Issy et poussait jusqu'au village des Moulineaux. Dans la nuit, le général Faron renouvelait son attaque et emportait le village. Une tranchée était immédiatement ouverte sur le parc d'Issy. Le 27 et le 28 l'artillerie, des hauteurs de Meudon et de Sèvres, redoublait ses coups contre le fort d'Issy. Celui-ci était commandé en ces jours par Mégy, révolutionnaire ardent, c'est certain, mais chef très inexpérimenté et dépourvu de toute capacité militaire. Devant le danger croissant, Mégy perdait la tête. La venue de Cluseret au cours de la journée du 28 rendit quelque solidité à la défense; mais la journée du 29 acheva de mettre le désarroi chez les assiégés. Les Versaillais, dont l'artillerie tonnait sans discontinuer, avaient poussé leurs tranchées sur la droite du fort jusqu'à l'entrée du bourg d'Issy; et sur sa gauche, jusque dans le voisinage de la gare de

Clamart. Dans la nuit du 29, trois colonnes d'attaque se jetaient sur le cimetière, l'occupaient et s'emparaient également du parc. Dans cette rencontre, nombre de fédérés étaient tués ou blessés, et cent d'entre eux restaient prisonniers entre les mains du vainqueur avec huit pièces d'artillerie. A la même heure, quatre-vingt fédérés étaient faits prisonniers à quelques portées de fusil de là, à la ferme Bonamy, près le fort de Vanves.

Au matin, quand les défenseurs du fort virent tout autour d'eux les tranchées occupées par l'ennemi, l'inquiétude les prit. Les obus versaillais ne cessaient de tomber, effondrant les casernes, démontant les pièces et couvrant la plate-forme de morts et de blessés. Mégy tint conseil, et malgré les ordres contraires qui lui parvenaient de Cluseret, décida l'évacuation. Les canons furent encloués et les trois cents hommes de la garnison prirent la route de Paris. Seul, resta un adolescent de 16 à 17 ans, Dufour, qui obstinément se refusa à toute retraite et se rendit à la poudrière, déclarant qu'il la ferait sauter sous les pas de l'ennemi, si celui-ci approchait.

C'est ce jeune brave qui avait raison. Soit qu'ils craignissent en effet une feinte, soit qu'ils redoutassent l'explosion, les Versaillais ne se montrèrent pas, et quand quelques heures plus tard Cluseret se présenta à la tête de bataillons du XI<sup>e</sup> arrondissement pour réoccuper le fort, il le trouva en la possession de l'héroïque garçon qui reprit modestement sa place dans les rangs de la nouvelle garnison.

Le fort d'Issy ne devait tomber entre les mains versaillaises que la semaine suivante : mais l'émotion provoquée dans la capitale par l'évacuation, et qui y avait été extrême, ne se calma pas. Cet incident révélait à tous l'incurie de la Commune, mettait à nu l'incapacité des chefs militaires, montrait l'abîme où courait Paris et où il allait s'engloutir avec la Révolution. Un sursaut général se produisit dont Cluseret fut la première victime. Accusé de trahison, il fut arrêté à l'Hôtel de Ville au moment où il revenait d'Issy, réoccupé du reste par ses soins, et conduit à Mazas. La Commission exécutive elle-même devait être la seconde victime.

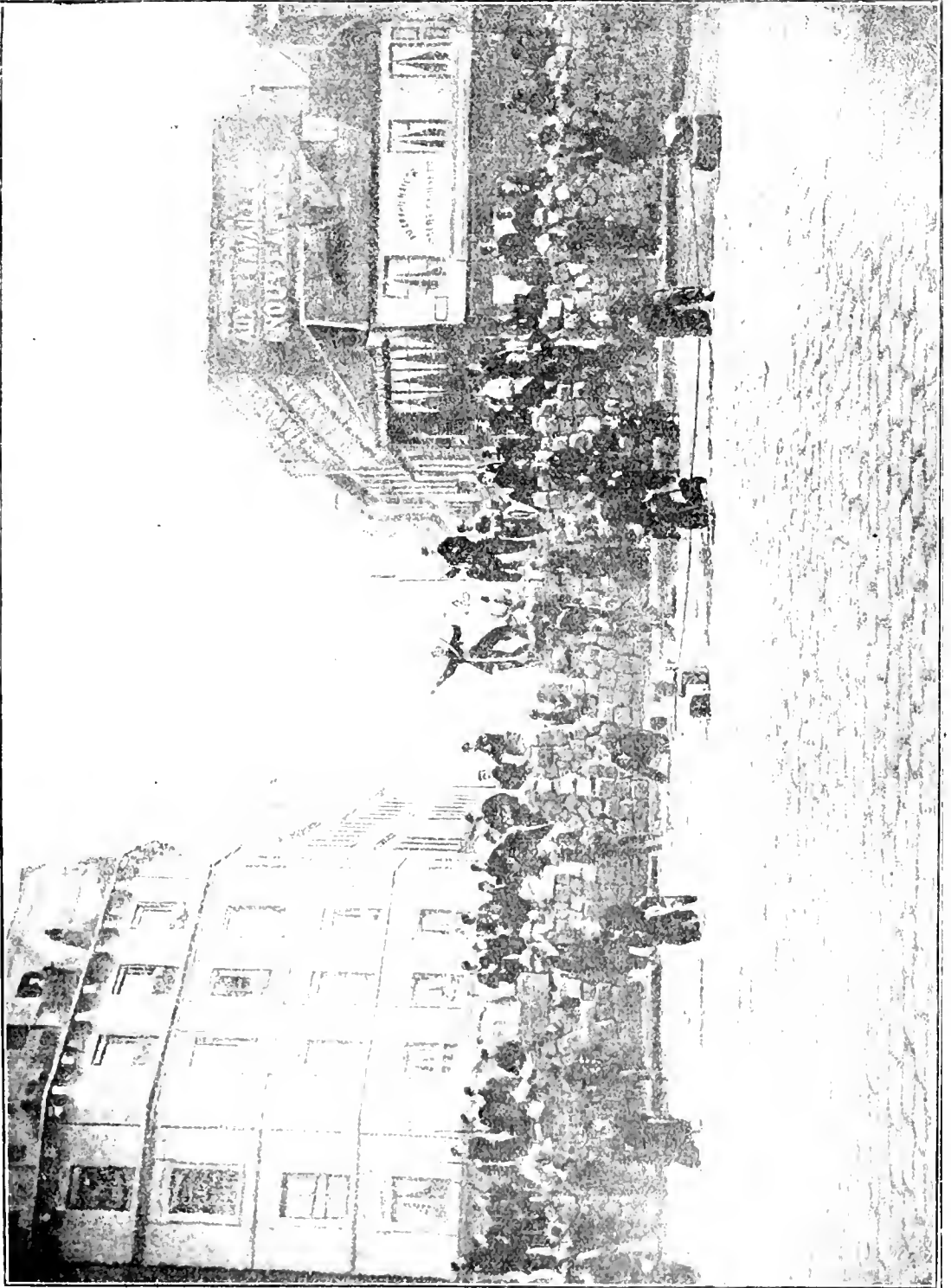
Quand le bateau, démâté et désarmé sur les flots en fureur, court droit à l'écueil dont l'épave se découpe à l'horizon, tous les yeux se tournent instinctivement vers le capitaine : les volontés individuelles abdiquent entre les mains de celui qui commande la manœuvre : la nécessité d'une direction unique et omnipotente apparaît et s'impose. La Commune en était venue à cette minute tragique. Les élus de l'Hôtel de Ville avaient pu, au début de leur règne, donner dans les billevesées fédéralistes, se griser d'autonomisme et mettre en proclamations le proudhonisme au rabais de Pierre Denis, les événements plus forts que les mirages et que les systèmes les amenaient, en cette fin d'avril, à faire un retour sur eux-mêmes et à s'interroger anxieusement sur les raisons des désastres ininterrompus qui jalonnaient leur route et les rapprochaient chaque jour de la catastrophe finale dont l'imminence se percevait dès

lors nettement. Les plus étourdis comme les plus obtus se demandaient à quel prix et comment conjurer le péril, éviter le gouffre qui semblait aspirer leur frère esquif. Qui les préserverait ? Qui les sauverait ? Un pouvoir, un pouvoir fort, sans doute, une dictature qui briserait toutes les résistances, s'asservirait toutes les énergies, referait en 1871 le miracle révolutionnaire de 1793. C'est de cet état d'esprit que naquit le Comité de Salut public.

Nous avons dit de la seconde Commission exécutive, constituée le 20 avril, qu'elle ne fut pas un gouvernement et qu'elle ne pouvait pas l'être en raison même de son fonctionnement. En réalité, la Commune n'avait eu qu'un gouvernement : sa Commission exécutive première, qu'elle avait brisée, ou pour mieux dire, que les circonstances avaient brisée. Les membres de la seconde Commission étaient des chefs de services ; ils n'étaient à aucun titre des dirigeants, maîtres de se concerter et d'agir sous leur responsabilité pour des fins générales. L'anarchie spontanée à peine un instant combattue, sinon dominée, n'avait donc fait que croître et s'étendre à l'ombre de ce pouvoir qui n'en était pas un. A ce moment, elle couvrait tout, pénétrait tout. Pour n'avoir pas voulu d'organisme permanent de coordination et de contrôle, la Commune avait perdu toute prise sur les groupements et sur les individus qui luttaient, ou étaient censé lutter, pour la cause de la Révolution. Une refonte totale du système s'imposait donc, un renforcement ou plutôt une restauration de l'autorité centrale qui, enrayant le désordre montant et la confusion grandissante, communiquait à la résistance une impulsion d'ensemble. La poursuite de cette refonte, de cette restauration était légitime autant que salutaire.

Par malheur, il était trop tard, admettant que la chose eût été jamais possible, pour remédier aux vices de la situation. Ce que la Commune n'avait pu accomplir à son aurore, au lendemain de sa victoire et de la fuite de l'ennemi, elle ne pouvait espérer le réaliser à son déclin, alors que la réaction reprenant l'avantage l'enserrait dans Paris et la tenait sous le feu de ses canons tonnant à pleines gueules. Et puis les mots n'ont jamais évoqué les choses, si ce n'est dans les contes de fées. La Commune avait beau se remémorer à elle-même les souvenirs héroïques de l'autre siècle et de l'autre Révolution, ces réminiscences ne pouvaient aboutir qu'à autant d'anachronismes intempestifs qui, au lieu d'imprimer au mouvement une poussée nouvelle, allaient en altérer le sens, en compromettre le caractère et détruire le restant de vitalité qui subsistait en lui.

Il semble bien, du reste, que la Commune ait compris à ce moment qu'elle s'engageait dans une impasse et ne possédait même plus le ressort suffisant pour faire jaillir de sa propre substance cette dictature suprême, aux pieds de laquelle elle aurait ensuite abdiqué pour la recherche du salut commun. Cela se marque à ses hésitations qui l'amènèrent à consacrer trois séances à une délibération qui aurait dû, si l'institution réclamée par Miot avait répondu pleinement et exactement à des nécessités de tous senties, ne durer qu'un quart



LA BARRICADE DE LA CHAUSSÉE MONTMANT, LE 18 MARS 1871.  
D'après une photo de l'époque.

d'heure à peine. Cela se marque aussi aux votes à quasi-égalité entre partisans et adversaires qui furent rendus dans ces séances, et plus encore, aux réserves expresses qui suivirent de la part de la minorité dans les rangs de laquelle on rencontrait des hommes comme Fridon, et aussi des membres de la majorité comme Vaillant.

Ce dernier dépeignait au vrai la situation, quand motivant son vote, ainsi que la plupart le firent à cette occasion, il disait : « Je ne partage pas l'illusion de l'Assemblée qui croit avoir fondé un Comité politique directeur, un Comité de salut public, alors qu'elle ne fait que renouveler avec une étiquette nouvelle sa Commission exécutive des premiers jours. Si l'Assemblée voulait avoir un réel Comité exécutif pouvant vraiment prendre la direction de la situation, parer aux éventualités politiques, elle devrait commencer par se réformer elle-même, cesser d'être un petit parlement bavard, brisant le lendemain, aux hasards de sa fantaisie, ce qu'il a créé la veille et se jetant au travers de toutes les décisions de sa Commission exécutive. La Commune ne devrait être qu'une réunion de Commissions se réunissant pour discuter les résolutions, les rapports présentés par chaque Commission, écoutant le rapport politique de son Comité exécutif, et jugeant si ce Comité remplit son devoir, s'il sait donner l'unité d'impulsion, de direction, s'il a l'énergie, la capacité nécessaires pour le bien de la Commune.... En un mot, il faut organiser la Commune et son action, faire de l'action, de la révolution et non de l'agitation, du pastiche. »

En définitive, la proposition de Miot, que Félix Pyat, Régère, Urbain, Vesinier et quelques autres de même farine avaient seuls nettement appuyée, fut votée par 45 voix contre 23. L'appellation « Comité de Salut Public » n'avait réuni que 34 voix contre 28 données à l'appellation de Comité Exécutif (1). La majorité était évidemment trop faible pour communiquer au nouvel organisme la force et le crédit indispensables à son fonctionnement. Trop insuffisants aussi les arguments apportés en faveur de sa création. Jules Miot, l'instiga-

(1) Voici le texte du décret :

« Vu la gravité des circonstances et la nécessité de prendre promptement les mesures les plus radicales et les plus énergiques, la Commune décrète :

« Article premier. — Un Comité de Salut Public sera immédiatement organisé.

« Art. 2. — Il sera composé de cinq membres nommés par la Commune au scrutin individuel.

« Art. 3. — Les pouvoirs les plus étendus sur toutes les Commissions sont donnés à ce Comité qui ne sera responsable qu'à la Commune. »

Le scrutin sur l'article premier du projet avait donné le résultat suivant :

Pour la formation d'un Comité de Salut Public : Amoureux, Ant. Arnaud, Bergeret, Billioray, Blanchet, Champy, Chardon, E. Clément, J.-B. Clément, Demay, Dupont, Durand, Ferré, Fortuné (Henry), Gambon, Gèresme, Grousset, Johannard, Ledroit, Lonclas, L. Meillet, Miot, Oudet, Parisel, Pillot, Philippe, F. Pyat, Ranvier, Régère, Rigault, Trinquet, Urbain, Vesinier, Viard, Verdure ; soit 34 voix.

Pour la formation d'un Comité Exécutif : Audrien, Art. Arnould, Avrial, Allix, Babick, Beslay, Clémence, V. Clément, Courbet, Franckel, Gérardin, Jourde, Langevin, Lefrangais, Longuet, Ostyn, Pindy, Pottier, Rastoul, Serrailleur, Sicard, Fridon, Thesz, Vaillant, Vallès, Varlin, Vermorel ; soit 28 voix.

teur, belle tête vénérable et barbue, mais de peu de cervelle, s'était borné à dire : « Il faut un Comité qui donne une impulsion nouvelle à la défense et ait le courage, s'il le faut de faire tomber les têtes des traîtres. »

Cette évocation de la Terreur pouvait réjouir agréablement ceux qui avec Miot se nourrissaient de la viande creuse des mots et des formules, mais elle ne rimait à rien et ne donna même pas le petit frisson aux bourgeois réacteurs de Paris qui n'y virent qu'un prétexte de plus pour crier à la tyrannie et aiguiller davantage vers Versailles. La Terreur ne va pas en effet sans terroristes. Or, après comme avant le 1<sup>er</sup> Mai, les terroristes firent défaut. Les cinq membres, particulièrement du nouveau Comité dictatorial n'étaient guère faits pour tenir l'emploi. Un seul, peut-être, Antoine Arnaud, avait du tempérament, et un second, de l'élan, Ranvier; les trois autres étaient Léo Melliet, Charles Gérardin et Félix Pyat. Ce dernier eut suffi à tout perturber et tout compromettre si ses collègues avaient eu quelque velléité d'action. Tous, au surplus, n'avaient obtenu qu'un nombre restreint de suffrages, ce qui prouve bien que la confiance et l'enthousiasme ne surabondaient pas. La grosse moitié des membres de la Commune se réserva puisqu'on ne trouve au scrutin que 37 volants qui donnent 33 voix à Arnaud, 27 à Meillet et à Ranvier, 24 à Félix Pyat et 21 à Ch. Gérardin. 23 des non votants qui allaient former le noyau de la fraction connue sous le nom de minorité de la Commune : Arthur Arnould, Andrieu, Lefrançais, Longuet, Ostyn, Jourde, Malon, Serrailier, Beslay, Babick, Clémence, Courbet, E. Gérardin, Langevin, Rastoul, Valles, Varlin, Avrial, V. Clément, Vermorel, Theisz, Tridon, Pindy, avaient motivé leur abstention en termes quasi-insultants. De toutes façons et pour toutes ces raisons, le Comité de Salut Public était donc discrédité dès sa naissance, frappé d'impuissance et voué à un lamentable liaseo. Il ne fera pas tomber de têtes; il ne prendra pas de mesures révolutionnaires; bien mieux, il n'en prendra d'aucune sorte. Il n'essaiera même pas de barrer pour fuir l'écueil, gagner des mers plus calmes, mais écrasé dès l'abord par des responsabilités trop grandes, appelé à une tâche très au-dessus du courage et de la capacité de ses membres, il laissera le navire flotter plus que jamais à la dérive, jouet des éléments et proie de l'aveugle destin.

En même temps que les « terroristes » fantômes, évoqués par Miot-Méphisto faisaient mine de prendre en mains la direction générale des affaires de la Révolution, un homme nouveau s'installait au Ministère de la Guerre, Rossel.

L'arrestation de Cluseret et sa destitution avaient été le dernier acte de la Commission exécutive. Que n'y avait-elle procédé plus tôt ? Bien des fautes, bien des erreurs eussent été, semble-t-il, évitées. Pour le remplacer, la Commission avait songé de suite à l'officier qui avait rempli auprès du destitué les fonctions de chef d'état-major et que son attitude froide et puritaine signalait discrètement à l'attention. Rossel était connu de plusieurs des élus de

Hôtel de Ville qui le poussaient, de Malou et de Charles Gérardin notamment et aussi de Delescluze. La Commission exécutive le convoqua dans la soirée du 30. Il vint et exposa ses idées. Jourde lui dit : « Mais, si l'on vous mettait à la place de Cluseret, que feriez-vous ? » Beau parleur, éloquent même, l'interpellé développa son plan, dit les ressources immenses susceptibles encore d'utilisation, Paris invincible, la Révolution invincible. La cause était entendue; ceux qui pouvaient être hostiles se turent.

Rossel était du reste une valeur. Nul doute que s'il eut détenu le pouvoir un mois auparavant, il n'eût systématiquement et efficacement organisé la défense et armé la Commune sinon pour une offensive victorieuse, du moins pour une résistance prolongée qui aurait peut-être lassé l'assaillant. Ce n'était pas cependant que le jeune officier n'eût ses faiblesses et ses tares. Lui aussi se sentait de ses origines. Il venait en ligne droite de l'armée régulière qu'il avait quittée à l'annonce des événements du 18 Mars afin de gagner la capitale, prenant dans sa fièvre patriotique l'insurrection prolétaire parisienne, si étrangement mêlée et complexe, pour un pur soulèvement national, une reprise de la guerre contre l'étranger. Capitaine du génie, à Metz, sous Bazaine, évadé des prisons d'Allemagne, fait colonel par Gambetta et commandant du camp de Nevers, c'était bien et ce n'était qu'un soldat, au sens étroit du mot, tout imbu des préjugés de son métier et de sa caste. Comme Cluseret, autant que Cluseret, il croyait qu'une armée doit être, sous le commandement de son chef, un outil qui ne raisonne pas et se satisfait d'agir, sans comprendre. Il ne soupçonnait pas que cette volonté et cette faculté de comprendre peuvent seules donner à des troupes révolutionnaires l'élan avec l'enthousiasme. Partant, il était foncièrement incapable de diriger une force pensante, inapte à établir entre ses subordonnés et lui la communion d'esprit qui vaut mieux que toutes les disciplines, parce qu'elle suscite tous les dévouements, provoque toutes les initiatives et crée la confiance réciproque, mère de la victoire. Ajoutez qu'il était par tempérament cassant et naturellement hautain et distant.

Au début des hostilités, lors de la poussée première, ces défauts auraient pu encore se dissimuler. Aux jours où nous sommes parvenus, ils devaient se manifester crûment, sur le champ, et un divorce en résulter, brutal, entre le chef et ses soldats.

Son tout premier acte fut une maladresse qui le peignit au vif. Le major de tranchée versaillais, devant le fort d'Issy, ayant envoyé au commandant de ce fort une sommation où il était dit que, faute de ne pas répondre dans un délai d'un quart d'heure, toute la garnison serait passée par les armes, Rossel répliquait par la missive suivante : « Au citoyen Leperche, major des tranchées devant le fort d'Issy. Mon cher camarade, la prochaine fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire, conformément aux usages de la guerre. Votre dévoué camarade, Rossel, délégué de la Commune de



Paris ». En donnant de la sorte du « cher et dévoué camarade » à l'un des exécuteurs des basses œuvres versaillaises, le nouveau délégué montrait bien qu'il n'entendait rien à cette guerre dont il venait d'assumer la direction, et qu'il était complètement étranger aux passions comme à l'idéal de ce peuple de Paris qu'il avait mission de conduire. Voit-on Émile Duval, Eudes ou même Cluseret écrivant de cette encre ?

La pensée unique, la pensée maîtresse de Rossel fut, en effet, de faire de l'armée communese, une armée de tous points semblable à l'autre, à l'armée de métier qu'il avait connue, dont il avait été, dont il était encore par toutes ses attaches et par sa mentalité. A l'organisation municipale de la garde nationale par bataillons et légions élisant directement ses chefs, il voulut substituer une organisation par régiments dont il aurait personnellement nommé les colonels. Dans ce dessein, il demandait, le 1<sup>er</sup> mai, à ses généraux de choisir chacun parmi leurs troupes cinq bataillons vigoureux d'un effectif de trois ou quatre cents hommes qu'il se proposait de doter aussitôt d'un canon ou d'une mitrailleuse, en échange de leurs drapeaux ou fanions de quartier. Ces bataillons devaient être amalgamés ensuite en régiments de deux mille hommes chaque, soit huit régiments qui auraient formé ensemble un petit corps d'armée mobile de seize mille hommes. Avec cette armée, Rossel comptait, dans un délai très bref, livrer bataille sous Paris.

Comme il était fatal, le délégué à la Guerre se heurta dans sa tentative à la résistance instinctive de la garde nationale elle-même, qui sentait bien que la conception nouvelle niait radicalement l'esprit qui avait présidé à sa fondation et fait d'elle une milice, non pas une armée. Il se heurta à la résistance consciente et voulue du Comité central de la garde nationale, toujours en lutte pour reconquérir son influence passée, et qui n'entendait pas plus abdiquer entre ses mains qu'entre celles de Cluseret. Il se heurta aussi à l'opposition du Comité de Salut public, lequel appréhendait une dictature militaire et soupçonnait véhémentement le jeune colonel de rêver à son profit quelque contre-façon du 18 Brumaire. On savait qu'à ce coup d'audace plusieurs agités le poussaient, et il paraît bien qu'il ne lui eut pas déplu personnellement de jouer les Bonaparte. Mais il était d'âme trop irrésolue, malgré son masque et ses attitudes, pour pousser ferme dans une voie si aventureuse.

Les événements, du reste, le desservirent, et il n'en pouvait être autrement. Sous les remparts, les échecs succédaient aux échecs. Pressés sur tout le front, les fédérés reculaient partout, partout perdaient du terrain. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai, les Versaillais avaient enlevé à l'arme blanche la gare de Clamart et, après un sanglant combat, occupé également le château d'Issy. Deux cent cinquante gardes nationaux étaient restés sur le carreau ; quatre cents avaient été faits prisonniers. Le 3, dans la soirée, le 55<sup>e</sup> et le 120<sup>e</sup> bataillons étaient surpris au Moulin-Saquet, en avant de Villejuif, par une colonne de la division Lacretelle. Ce fut une boucherie. Les fédérés dormaient sous la tente. Livrés

apparemment par un de leurs officiers, qui avait communiqué le mot d'ordre à l'ennemi, ils n'eurent pas même le temps de sauter sur leurs fusils pour se défendre. Bien peu échappèrent à la mort ou à la captivité, et leurs canons avec leurs étendards tombèrent en la possession du vainqueur.

Les forts d'Issy et de Vanves, malgré les prodiges d'activité et de bravoure des chefs qui maintenant y commandaient : Brunel, Wetzel, Lisbonne, Julien et l'ingénieur Rist à Issy, Durassier à Vanves résistaient à grand peine. La position n'était plus défendable. Sous l'avalanche des obus et des bombes qui pleuvaient incessamment, les murs s'éroulaient et s'abîmaient dans les fossés ; on aurait pu monter à la brèche en voiture. Les canonniers commençaient à pointer et tiraient à découvert s'offrant cible immanquable aux coups des tirailleurs ennemis. Les cadavres entassés dans les sous-sols, dans les corridors montaient jusqu'à deux mètres de hauteur. L'issue fatale était certaine. Le 4, Durassier, à Vanves, avait pu repousser une furieuse attaque ; mais dans la nuit du 5 au 6 il voyait ses communications définitivement coupées avec Issy. Le 8 enfin, sous la pression des formidables batteries de Montretout qui étaient venues joindre leurs feux à ceux de plus de deux cents pièces tonnante déjà des hauteurs de Sèvres, de Bellevue et de Meudon, le fort d'Issy succombait. Un seul obus tiré du Moulin de Pierre avait tué seize hommes d'un coup. Les officiers réunis reconnaissaient toute résistance impossible et la retraite s'effectuait au milieu des balles sous la direction de Lisbonne.

Le soir même où Issy tombait, Rossel avait eu avec les représentants du Comité central de la garde nationale une entrevue orageuse. Général de la défaite, n'ayant que des désastres à enregistrer depuis sa prise de pouvoir, poursuivi à la Commune par la fielleuse rancune de Pyat qu'il avait convaincu de mensonge, suspect à beaucoup, il se sentait au bout de son rouleau. Décidé à rompre ouvertement avec le Comité central — puisqu'il était allé, avec l'intention d'en exécuter les délégués quand ils se présenteraient, jusqu'à réunir, dans la cour du Ministère, un peloton, fusils chargés, — il s'était soudain ravisé et l'explication commencée en tempête s'était achevée en bonasse. Voulez-vous et pouvez-vous, avait dit Rossel, en manière de conclusion m'amener demain place de la Concorde douze mille hommes en armes ; et les délégués du Comité central s'étaient retirés, après avoir promis.

Qu'entendait Rossel faire de cette force ? Il avait parlé sans doute d'une sortie à tenter sur Versailles, par Clamart. Mais n'était-ce pas là prétexte et n'avait-il pas un autre but, celui que certains lui ont attribué de marcher à la tête de ces douze mille baïonnettes rassemblées sur l'Hôtel de Ville, d'en chasser la Commune et d'imposer à Paris, soit pour continuer la lutte, soit pour essayer de traiter avec Versailles, une dictature militaire, sa dictature. Le problème n'est pas encore élucidé à cette heure. Le sera-t-il ?

Quoi qu'il en soit, le lendemain, à midi, Rossel était place de la Concorde. A cheval, il passe sur le front des troupes, crie aux chefs « Mon compte n'y est

pas » et tourne bride. Il rentre alors au ministère de la guerre où on lui apprend l'évacuation du fort d'Issy. Il prend sa plume, trace les deux lignes suivantes : « Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy abandonné hier par la garnison ». Et, sans même en référer à la Commune ou au Comité de Salut public, il ordonne l'immédiat affichage de cet étrange libellé à dix mille exemplaires. Puis il écrit encore, cette fois sa démission, acte d'accusation contre la Commune, le Comité de Salut public, le Comité central, le Comité d'artillerie, la garde nationale, contre tout, sauf contre lui.

« Citoyens, membres de la Commune, disait-il, chargé par vous à titre provisoire de la délégation de la Guerre, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit. Lorsqu'il a fallu organiser l'artillerie, le Comité central d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit... La Commune a délibéré et n'a rien résolu... Le Comité central délibère et n'a pas su encore agir... Pendant ce temps, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques aventureuses et imprudentes dont je le punirais si j'avais la moindre force militaire disponible. » Rossel racontait ici l'évacuation du fort, puis il indiquait que le matin, à la place de la Concorde, au lieu des douze mille hommes qui lui avaient été promis, il n'en avait trouvé que sept mille et il concluait : « Ainsi la nullité du Comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie; les incertitudes du Comité central de la Fédération arrêtent l'administration; les préoccupations mesquines des chefs de légion paralysent la mobilisation des troupes... Mon prédécesseur a eu tort de se débattre au milieu de cette situation absurde. Éclairé par son exemple, sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de la situation, j'ai deux lignes à choisir : briser l'obstacle qui entrave mon action ou me retirer. Je ne briserai pas l'obstacle, car l'obstacle c'est vous et votre faiblesse; je ne veux pas attenter à la souveraineté publique. Je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas. »

A qui allait-il envoyer maintenant ce réquisitoire ? A la Commune ? Non. Il l'envoya à la presse, mettant Paris, mettant Versailles, mettant l'ennemi dans la confiance de ses rancœurs et dans le secret de la faiblesse de l'insurrection.

La Commune réagit sous l'outrage. Pyat triomphait : « Je vous l'avais bien dit, s'exclamait-il, que c'était un traître, mais vous n'avez pas voulu me croire. Vous êtes jeunes, vous n'avez pas su, comme nos maîtres de la Convention, vous défier du pouvoir militaire. » A l'unanimité, moins deux voix, celles de Malon et de Gérardin, l'arrestation de Rossel fut décidée, et la Commission de la Guerre chargée d'exécuter le décret. La Commune procéda ensuite à la réélection de son Comité de Salut public qui sombrait, par la même occasion, dans la tourmente. La minorité prit part, cette fois, au scrutin : mais tous ses candidats furent évincés. La majorité fit passer sa liste entière, composée d'Arnaud, Delescluze, Eudes, Gambon et Ranvier.

Restait à arrêter Rossel. Delescluze, avec les autres membres de la Commis-

sion de la Guerre : Arnold, Avrial, Johannard, Fridon et Varlin, se rendit pour cet office au ministère. Le vieux Jacobin n'était pas sans tendresse pour le jeune délégué. Après un long entretien, il le laissa libre sur parole et le commit à la garde de ses collègues Avrial et Johannard.

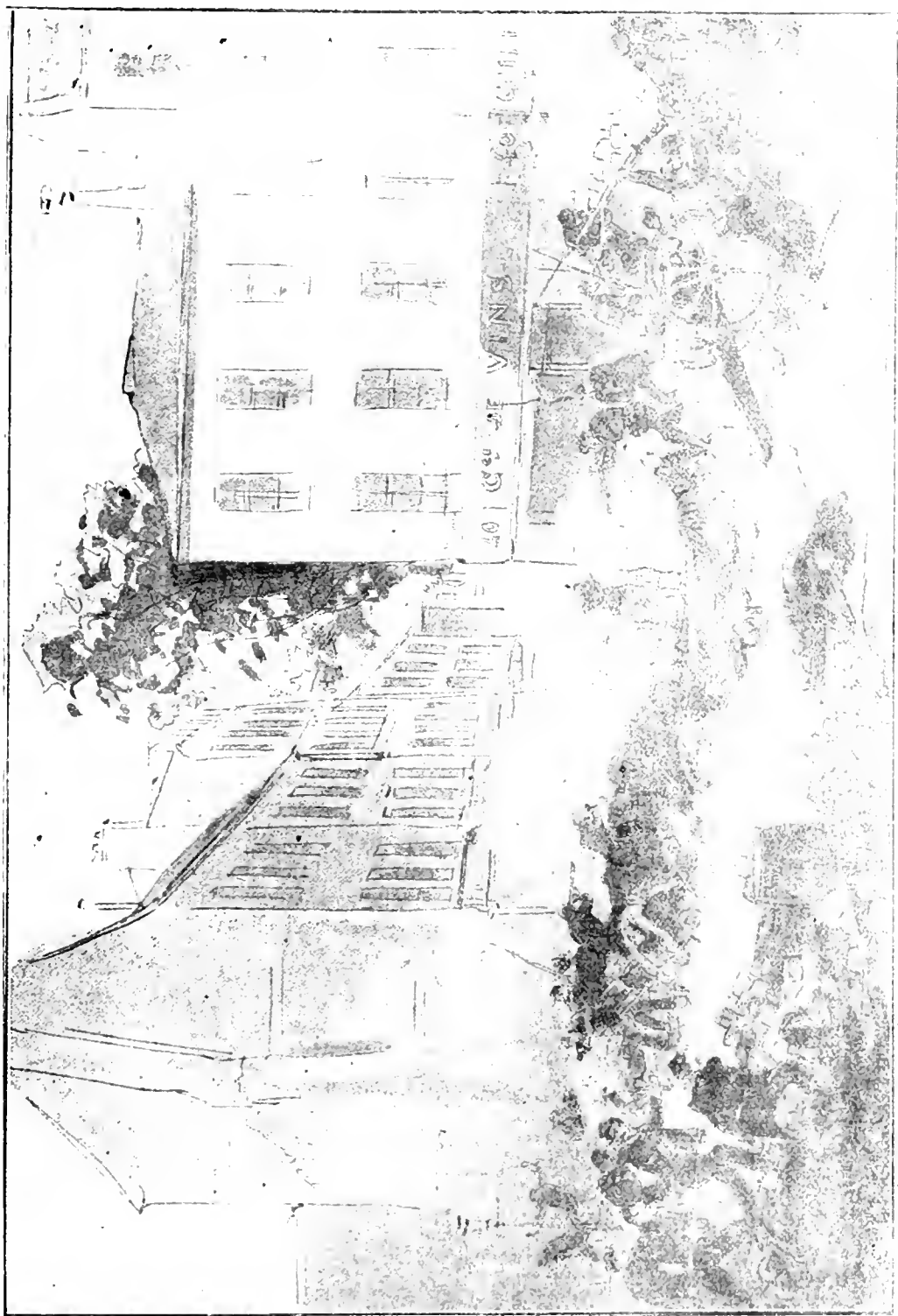
Le lendemain, Rossel arrivait à l'Hôtel de Ville, flanqué de ses deux gardes du corps, à l'heure où la Commune réunie lui substituait Delescluze, nommé par 12 voix sur 16, et remplaçait ce dernier au Comité de Salut public par Billioray. Proposition fut faite d'introduire le prévenu en séance, mais 26 voix contre 16 s'y opposèrent, et il fut décidé qu'il serait, sur le champ, écroué à Mazas. A Mazas ! Le prisonnier, à l'instant où la Commune statuait ainsi sur son sort, avait déjà pris la clef des champs. Profitant d'une absence momentanée d'Avrial, à qui il venait du reste de « jurer sur son honneur de soldat de ne pas s'évader » et resté seul avec son ami, Charles Gérardin, il avait cédé aux sollicitations de celui-ci, quitté la questure, sauté dans une voiture et disparu.

On n'entendra plus parler de lui que quelques semaines après, quand les mouchards de Versailles le découvriront dans sa retraite et le traineront en prison. Il passera alors, après une douloureuse captivité, devant les tribunaux de répression de la réaction triomphante et paiera très noblement de sa vie sa participation à une révolution à laquelle, au fond, malgré le rôle de premier plan, qu'il y joua, il ne s'était mêlé que par erreur, en homme d'ailleurs, allant ailleurs. Véritable délirant patriotique, il ne saisit rien du mouvement où il s'était jeté en dégoût des généraux traîtres et lâches qui avaient mené la France au démembrement et à la ruine et dans l'espoir que la guerre contre l'envahisseur allait reprendre avec et par Paris rebelle et que de cette guerre il pouvait être le Bonaparte. A l'épreuve seulement, il comprit qu'il avait rêvé : il se heurta, dans ses desseins d'instauration d'un pouvoir militaire, à plus fort que lui, parce que seuls étaient vivants dans la Commune ceux qui étaient communeux et il abdiqua, en plein combat, fuyant et reniant un milieu et une action où il s'était découvert à lui-même étranger.

La chute de Rossel nous a conduits au 10 mai. A cette date, la Commune n'a plus que dix jours de vie. C'est l'agonie qui commence.

Le second Comité de Salut public, mieux composé que le premier — Pyat n'en est pas et c'est beaucoup — sera aussi inexistant et incapable. Vient une heure, en effet, où tout effort est par avance frappé de stérilité. Le Comité déjouera sans doute certains des complots formels tramés contre la Commune : il arrêtera plusieurs des coupables, appréhendera notamment les auteurs de la conspiration des brassards tricolores qui manœuvraient du reste presque à ciel ouvert, s'assurera de l'espion Vaysset (1) et de quelques autres. Il réduira

(1) Celui-ci avait pour mission de débancher Dombrowski moyennant finances. La fin héroïque de l'officier polonais prouve surabondamment que Versailles avait compté sans son hôte. Quant à Vaysset, tombé entre les mains de la Commune, il fut exécuté sur le terre-plein du Pont-Neuf, au cours de la semaine sanglante.



LA DERNIÈRE BARRICADE, RUE DE TOURVILLE, PRÈS LE 28 MAI À 2 HEURES.  
D'après un copias original de Rebolosa.

également à l'impuissance les demi-tous comme Lullier ou les aventuriers comme du Bisson et Ganier d'Abin qui méditaient de sauver la Révolution en la confisquant à leur profit avec le concours et l'argent de Versailles. Par contre, il ne saura et ne pourra vaincre cette autre conspiration éminemment plus dangereuse qui, multiforme et diffuse, avait son siège aux salles de rédaction de tous les journaux bourgeois, aux tables de tous les cafés des boulevards et incessamment créait autour de la Commune une atmosphère de suspicion et de désaffection. Les mesures visant les feuilles qui insultaient chaque jour les bataillons fédérés ou dénaturaient les délibérations de l'Hôtel de Ville n'y feront rien : non plus le décret du 15 mai qui astreignait les citoyens à être porteurs d'une carte d'identité (carte civique) qui leur devait être délivrée par le Commissaire de police de leur quartier en présence et sur l'attestation de deux témoins. Les feuilles anti-communeuses supprimées iront s'établir à Versailles, d'où elles expédieront quotidiennement à Paris leur papier noir et les mêmes attaques fielleuses ou furibondes. La carte civique deviendra matière à brocards et à chansons et nul ne s'en pourvoiera. Pour rendre ces mesures et décrets exécutoires, il eut fallu au Comité de Salut public un pouvoir de coercition à lui conféré par la volonté résolue et agissante de l'ensemble des éléments révolutionnaires, pouvoir dont la Commune n'avait jamais disposé et dont elle disposait moins encore en cette période angoissante et trouble, où tous, amis comme ennemis, sentaient venir la fin.

Le désordre et l'incurie, qui sont partout désormais, atteignent leur maximum au ministère de la guerre, où Delescluze vient de pénétrer. Le vieux jacobin apporte avec lui son stoïcisme, son dévouement et sa foi ; mais cela ne lui servira à rien qu'à bien mourir. Les compétences techniques lui manquent autant qu'à personne, la santé aussi, la vigueur juvénile qui permet de défier les fatigues et d'entraîner les autres à les affronter avec soi. Pour galvaniser le restant de forces militaires que la Commune possède, et prendre les dispositions en vue du combat suprême, il n'est pas l'homme. Il a à lutter incessamment contre les empiètements du Comité central redevenu arrogant comme aux premiers jours ; et à l'État-Major peuplé des anciens mandataires de Cluseret ou des anciens camarades de Rossel, aucun ne le seconde. Impuissant, il assiste aux progrès méthodiques de l'armée versaillaise qui de plus en plus se rapproche des remparts, qui y touche presque en maint endroit. Le 13, le fort de Vanves est toarné. Durant la nuit, la garnison l'évacue, s'enfuyant par des souterrains qui communiquent avec des carrières ouvrant sur la route de Châtillon. Le 14, au matin, les soldats de l'ordre hissaient leur pavillon sur le fort en ruines et le réarmaient du côté de Paris. En ce même jour néfaste du 13, la flottille qui appuyait énergiquement de ses démonstrations sur le fleuve les mouvements des fédérés, essuie un gros échec : une de ses unités, l'*Estoc*, est coulée bas et la flottille toute entière est obligée de reculer jusqu'en aval du pont de la Concorde. À l'Ouest, aussi, Dombrowski perdait du terrain. Une partie de Leval-

lois et de Clichy était abandonnée. Les canons de Montmartre, sur lesquels on avait compté, mal pointés, par impéritie ou à dessein, décimaient les milices parisiennes au lieu de porter leurs ravages dans les rangs de l'assiégeant. Au Bois de Boulogne, les forces versaillaises, la Seine franchie sur un pont de bateaux, s'établissaient solidement à l'abri des fourrés, creusaient des cheminements et ouvraient une parallèle, en arrière des laes, courant jusqu'à la hauteur de la porte de la Muette.

La situation se tendait donc de plus en plus. La veille, critique, elle devenait désespérée.

A la Commune, on n'en continuait pas moins à s'entredéchirer. Le conflit avait revêtu un caractère d'acuité extrême. La majorité poursuivait de sa sottise et épaisse rancune la minorité, délogeait Vermorel de la Commission de sûreté générale, Longuet de l'*Officiel*, où il était remplacé par Vésinier, substituait à la Commission de la Guerre, à Avrial, Tridon, Varlin, Johannard, des brouillons incapables. La minorité froissée de ces évictions, et plus encore de l'ostracisme général que la majorité faisait peser sur elle, se laissait aller de son côté à ses nerfs. Elle avait résolu de faire entendre, à la séance du 15, sa protestation motivée; mais la majorité, en s'abstenant, comme elle en prenait l'habitude, d'assister à la séance, ne le lui avait pas permis. Rééditant la faute de Rossel, la minorité avait alors décidé de porter directement la cause devant le public. Le 16, les journaux paraissaient publiant un document dans lequel était dénoncée l'abdication de la Commune entre les mains d'une dictature dénommée de Salut public, que la minorité déclarait ne pouvoir ni accepter ni reconnaître. « Dévoués à notre grande cause communale, pour laquelle tant de citoyens mouraient tous les jours, disait le document, nous nous retirons dans nos arrondissements trop négligés peut être. Convaincus d'ailleurs que la question de la guerre prime en ce moment toutes les autres, le temps que nos fonctions municipales nous laisseront, nous irons le passer au milieu de nos frères de la garde nationale et nous prendrons notre part de cette lutte décisive soutenue au nom des droits du peuple ». Suivaient vingt-deux signatures : Beslay, Jourde, Theisz, Lefrançais, Eug. Gérardin, Vermorel, Clémence, Andrieu, Serraillier, Longuet, Arthur Arnould, V. Clément, Avrial, Ostyn, Frœnckel, Pindy, Arnold, Jules Vallès, Tridon, Varlin, Courbet et Malon.

C'était la rupture avouée, irrévocable, malgré les précautions de forme. Ce refus de siéger équivalait à une scission. Mais c'était pis encore : la Commune blessée dans son organisme directeur par ceux mêmes qui savaient bien que l'ennemi, et l'ennemi seul, profiterait de l'expression rendue publique de leur colère et de leur opposition et qu'ils couraient le risque, s'ils étaient écoutés, de couper en deux Paris ouvrier et révolutionnaire à la veille de l'assaut décisif auquel s'apprêtait Versailles.

La minorité, il est vrai, ne persista pas dans son attitude (1). Dès le lendemain elle comprit sa faute et elle revint; mais le coup était porté. En dépit de Delescluze qui toujours prêcha la pacification, l'entente, de Gambon qui répugnait non moins aux manœuvres fratricides, de Vaillant qui n'admettait pas qu'on repoussât des collègues, au moment où ils désavouaient eux-mêmes leurs intentions, « comme si on voulait les engager à persévérer dans leur faute », la majorité ne pardonna pas. Un ordre du jour de conciliation présenté à la séance du 17 où soixante-six membres de la Commune, toute la majorité et toute la minorité, étaient présents, est repoussé et c'est en frères ennemis que Jacobins et Fédéralistes s'en furent à la bataille dernière, aux barricades, à la mort.

C'est bien fini, en effet, à la date où nous sommes. Le salut ne viendra pas de l'intérieur, de Paris où la Commune se déchire de ses propres mains, où le Comité central essaie encore et essaiera jusqu'à son dernier souffle d'assouvir son ambition de direction déçue, où les généraux livrés à eux-mêmes, sans plan d'ensemble qui relie et solidarise leur action, se battent comme ils peuvent avec les hommes de bonne volonté qu'ils rencontrent à leur portée, où la bourgeoisie grande, moyenne et petite a définitivement lâché pied, laissant le prolétariat déjà saigné à blanc seul en face de Versailles pour l'ultime règlement de comptes. Le salut ne viendra pas davantage de l'extérieur, de la France.

Un instant pourtant on aurait pu l'espérer. Les élections municipales du 30 avril avaient affirmé, en effet, solennellement l'attachement du pays au régime issu de la Révolution du 4 septembre. Dans les grandes villes, dans les centres industriels et commerçants, au Nord comme au Midi, des listes nettement démocratiques, républicaines, sans restriction, l'avaient emporté. Si bien qu'à peine élues les nouvelles municipalités avaient résolu de s'aboucher ensemble et de convoquer un vaste Congrès qui aurait eu mandat de s'interposer entre l'Assemblée nationale et la Commune pour une paix basée sur la reconnaissance de la République et l'octroi de larges franchises communales. Ce Congrès devait se tenir à Bordeaux au cours de la première quinzaine de Mai.

À l'annonce de ces desseins, l'Assemblée nationale et Thiers avaient sursauté et Picard, ministre de l'Intérieur, avait immédiatement formulé par la voie de l'*Officiel* l'interdiction la plus nette et la plus comminatoire.

« Les déclarations et le programme publiés par le Comité départemental, disait la note du ministre, établissent que le but de l'Association est de décider entre l'insurrection, d'une part, le gouvernement de l'autre, et de substituer

---

(1) Elle avait été avertie discrètement mais fermement par ses amis du premier degré. C'est ainsi que le Conseil fédéral de l'Internationale, tout en appréciant la loyauté de ceux de ses membres qui faisaient partie de la minorité « les invita à maintenir l'unité de la Commune. »



ainsi l'autorité de la Ligue à celle de l'Assemblée nationale. Le devoir du gouvernement est d'user des pouvoirs que lui confère la loi. On peut être assuré qu'il n'y faillira pas. Il trahirait l'Assemblée, la France et la civilisation s'il laissait se constituer à côté du pouvoir régulier, issu du suffrage universel les assises du Communisme et de la rébellion. »

Cette offensive brutale faisait reculer encore un coup les conciliateurs. Le Congrès des municipalités n'eut pas lieu : il se changea en une Assemblée de citoyens notables qui se tint à Lyon le 15 mai et où assistaient les délégués de seize départements du Sud, du Sud-Est et du Centre. Réunion sans autorité puisque les délégués n'y représentaient plus guère qu'eux-mêmes et que les républicains de l'Assemblée nationale, les propres élus de Paris en tête, qu'ils avaient adjuré vainement de les joindre, les désavaient hautement.

Ainsi Versailles conservait les mains libres de par l'abdication de la gauche parlementaire surtout et Thiers avait toute licence pour consommer son œuvre de répression et de carnage.

Quant à Paris, il ne lui restait plus qu'à se préparer à la mort. Non toutefois sans avoir accompli encore un de ces actes qui révèlent le sens profond de la Révolution du 18 Mars et demeurent comme autant d'étapes glorieuses de la route suivie par le prolétariat parisien, avant-garde du prolétariat international en ces jours qui anticipaient sur l'avenir.

Le 16 mai, la Commune jetait bas, aux applaudissements d'une foule immense, l'homme de bronze de la Place Vendôme, le Napoléon d'Austerlitz et d'Iéna, de Wagram et d'Eylau qui, pendant quinze ans, avait passé, en les broyant, sur le ventre des nations. La colonne orgueilleuse tombait et se brisait en morceaux sous les yeux d'une part de l'armée française commandée par les généraux bonapartistes qui assiégeait Paris, d'autre part des armées prussiennes qui, deux mois auparavant, avaient investi et pris ce même Paris. On a basement accusé la Commune à ce propos d'avoir cédé volontairement ou involontairement à des suggestions bismarckiennes et allemandes. Cette vilénie ne mérite même pas d'être relevée. En réalité la Commune, interprète de la conscience universelle, ne distinguait pas entre vainqueurs de l'avant-veille et vainqueurs de la veille, entre conquérants nationaux et asservisseurs étrangers ; elles les confondait les uns et les autres dans la même réprobation et la même exécration, couchant la gloire de Guillaume avec celle de Bonaparte, comme toute gloire militaire, sur le même lit de fumier. Si l'on doute de ses sentiments, il suffira de relire la page que le *Journal officiel* consacrait le lendemain à cette grandiose et symbolique manifestation et que voici :

« Le décret de la Commune de Paris qui ordonnait la démolition de la colonne Vendôme a été exécuté hier, aux acclamations d'une foule compacte, assistant, sérieuse et réfléchie, à la chute d'un monument odieux élevé à la fausse gloire d'un monstre d'ambition.

« La date du 26 floréal sera glorieuse dans l'histoire, car elle consacre

notre rupture avec le militarisme, cette sanglante négation de tous les droits de l'homme.

« Le premier Bonaparte a immolé des millions d'enfants du peuple à une soif insatiable de domination : il a égorgé la République après avoir juré de la défendre. Fils de la Révolution, il s'est entouré des privilèges et des pompes grotesques de la royauté ; il a poursuivi de sa vengeance tous ceux qui voulaient penser encore ou qui aspiraient à être libres ; il a voulu river un collier de servitude au cou des peuples afin de trôner seul, dans sa vanité, au milieu de la bassesse universelle. Voilà son œuvre pendant quinze ans.

« Elle a débuté le 18 brumaire par le parjure, s'est soutenue par le carnage, a été couronnée par deux invasions ; il n'en est resté que des ruines, un long abaissement moral, l'amoindrissement de la France, le legs du second Empire commençant au Deux Décembre pour aboutir à la honte de Sedan.

« La Commune de Paris avait pour devoir d'abattre ce symbole du despotisme : elle l'a rempli. Elle prouve ainsi qu'elle place le droit au-dessus de la force, et qu'elle préfère la justice au meurtre, même quand il est triomphant.

« Que le monde en soit bien convaincu : les colonnes qu'elle pourra ériger ne célébreront jamais quelque brigand de l'histoire, mais elle perpétueront le souvenir de quelque conquête glorieuse dans le champ de la science, du travail et de la liberté...

« La place Vendôme s'appelle dès à présent, *place Internationale* (1). »

Le dernier trait est particulièrement caractéristique. On cherche quelquefois le socialisme de la Commune ; on passe au crible pour le trouver ses proclamations et ses décrets ; mais il nous semble qu'en voilà ; à moins qu'on n'y veuille voir cependant, exposé qu'il est sous sa face antimilitariste, et pour cause, une déviation avant la lettre. En tout cas, ni Versailles, ni Berlin ne s'y trompèrent et ils le prouvèrent.

A la séance du 11 mai, à l'Assemblée nationale, Thiers, sommé par les chevaux-légers du légitimisme de s'expliquer sur les relations qu'il entretenait avec les conciliateurs des municipalités républicaines — et l'on sait, hélas ! ce qu'en valait l'aune — s'était écrié : « Je dis qu'il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés. Il leur faut huit jours encore. Dans huit jours, il n'y aura plus de danger et la tâche sera proportionnée à leur capacité et à leur courage ». Après cette apostrophe éinglante qui en disait long, tant sur les exécrables projets du chef de l'Exécutif que sur l'imbécillité congénitale de ses adversaires de droite, la Chambre, par 490 voix sur 499 avait renouvelé sa confiance à celui qui la dominait par son incontestable supériorité faite de

(1) Le décret de démolition, en date du 12 avril, disait d'une façon peut-être plus nette encore qu'il convenait que la colonne fut abattue : « comme n'étant qu'un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à un des trois grands principes de la République française : la Fraternité ».

lucidité et de scélératesse. Depuis trois ou quatre jours notre homme avait également les coudées franches du côté de l'extérieur, la paix venant d'être signée définitive à Francfort, qui octroyait au vainqueur deux provinces et cinq milliards. Partant, il n'avait plus à craindre d'être troublé dans son grand œuvre par les manèges diplomatiques de Bismarck, qui, le 7 mai encore, le sommait par ultimatum de faire rétrograder l'armée de Versailles jusque derrière la Loire, pour laisser agir les troupes prussiennes contre Paris.

Le président des bureaux n'avait donc jamais été si fort, si libre, si maître de jongler à sa guise avec les événements et les hommes. Il était sûr, à cette heure, de son fait. Huit jours encore, et dans huit jours Paris serait à lui ; il terrasserait la Révolution pantelante, briserait pour des années la poussée prolétaire et socialiste. Comment entrerait-il ? Par la ruse ou par la force ? Peu lui importait, et il mit en usage durant cette dernière huitaine tous les procédés et tous les moyens.

Il avait des intelligences dans la place, nombreuses et coûteuses, sinon solides : d'anciens porte-sabres de l'armée régulière ou des boutiquiers désireux de se donner de l'importance : Domalain, Charpentier, Durochoux, Demay, Gallimard qui avaient sollicité et reçu mandat de grouper dans les divers arrondissements les gens d'ordre pour secourir de l'intérieur, au moment décisif, l'assaut versaillais ; aussi des fonctionnaires civils ou militaires de la Commune, tels que ce Barral de Montaut, commandant de la 7<sup>e</sup> légion, qui joua, grâce à la connivence de l'aveugle Urbain, un rôle très pernicieux. Il avait encore des policiers et des espions à la douzaine qui s'introduisaient plus ou moins habilement dans les divers services pour les désorganiser ou qui, comme Aronshon ou le Vayssel, dont nous avons parlé, travaillaient à acheter les chefs de la garde nationale au dernier carrot. Même, il ne dédaignait pas de prendre langue, par l'intermédiaire de Scapins de la haute avec ces aliénés ou ces condottieri qui avaient nom Lullier, Du Bisson, Ganier d'Abin, etc. Mais surtout, il cherchait à soudoyer ceux-là des chefs des fédérés qui commandaient aux remparts, face à ce bois de Boulogne, à deux pas des chemements souterrains de ses troupes. Il avait essayé et échoué avec Dombrowski. Il semble avoir été plus heureux avec les subordonnés de celui-ci. Il y avait à la Porte-Dauphine un certain Laporte, colonel de son grade, qui tenta certainement, par deux ou trois fois, de livrer la porte dont il avait la garde. La première tentative avait eu lieu dans la nuit du 2 au 3 mai. Plusieurs divisions massées vers le bois étaient prêtes à s'ébranler, et Thiers, en personne, surveillait de Sèvres ; mais les signaux convenus ne vinrent pas. Une deuxième tentative se produisit dans la nuit du 12 au 13. Tout un matériel d'escalade avait été rassemblé ; mais le coup rata encore, car si Laporte était un traître, c'était aussi un imbécile. Une troisième fois, il récidivera pour le même prix.

La manière forte était donc encore la meilleure. C'est ce dont le généralissime Thiers était du reste au fond convaincu. Aussi, accroissait-il sans cesse

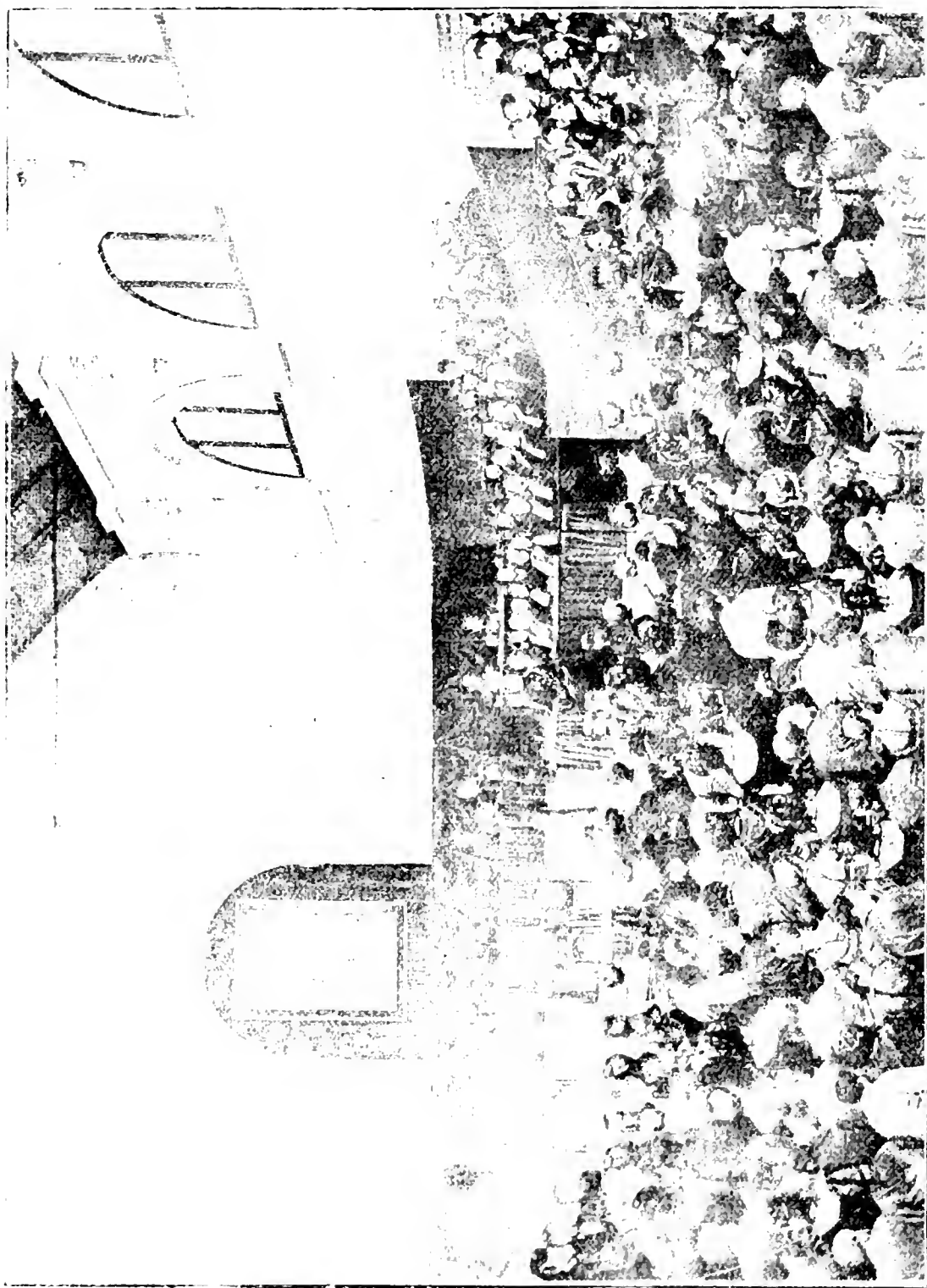
la puissance des feux dirigés contre la capitale. Quotidiennement, il venait visiter les formidables batteries de marine établies à Montretout, passait là plusieurs heures au milieu des canonniers, la longue-vue à la main, suivant l'effet des projectiles, s'entretenant familièrement avec les officiers, les hommes, répétant : « C'est vous qui tenez la clé de Paris entre vos mains ». On raconte qu'un lieutenant de vaisseau lui dit un jour : « Ce bruit doit vous fatiguer, Monsieur le Président? — Non, répondit le vaniteux Tom-Pouce, ça me repose de celui que l'on fait à l'Assemblée ».

À Versailles, le sinistre vieillard chauffait l'enthousiasme. C'était grande liesse, « fête patriotique » chaque fois qu'un régiment revenait après un coup de main réussi, quelque fort occupé, trainant, poudreux, dépenaillés, hagards, comme un bétail razzé, les prisonniers que les Vinoy ou les Galliflet, commandant, avaient oublié de fusiller en route ou sur le champ de bataille. Un vice-président de l'Assemblée nationale, le président, par aventure le « Petit Bourgeois » lui-même y allaient de leur harangue et l'on célébrait, aux sons d'une musique joyeuse et aux vivats de toute la canaille dorée accourue, la victoire de la bourgeoisie exploiteuse et jouisseuse sur la ville plébe, prologue et espoir de la grandiose hécatombe qui maintenant ne pouvait plus se faire désirer longtemps.

Huit jours! avait promis Thiers. C'était aller un peu vite peut-être. Le guerrier Mac-Mahon, considérant les progrès réalisés du fait du bombardement, avait fixé, en tout cas, après conseil, au 23 la date du grand assaut. Le rempart était devenu inhabitable; les fédérés ne s'y montraient plus; l'heure avait sonné d'être brave, sans trop de risques. Un hasard avança de quarante-huit heures l'entrée de l'armée et le commencement de l'odieuse tuerie.

Nous venons de le dire, il n'était plus humainement possible pour les fédérés d'occuper le rempart balayé incessamment par une trombe de fer sur tout le périmètre de Vaugirard à Neuilly. Les bataillons stationnés dans ces parages avaient été contraints, pour se garer, de se replier en deça du viaduc du chemin de fer de ceinture, à trois cents mètres environ de la ligne des fortifications. Le dimanche 21, vers 3 heures de l'après-midi, au moment où les batteries versaillaises concentraient tout le feu de leur action sur la porte de Saint-Cloud, déjà presque réduite en miettes, un homme se montra sur le bastion 64, agitant un mouchoir blanc et criant aux soldats de l'ordre, tapis à quelque distance dans leurs tranchées: « Entrez, il n'y a personne ». Cet homme se nommait Jules Ducatel; il était piqueur au service municipal et livrait Paris pour le plaisir. Son signal ne tarda pas à être aperçu des avant-postes.

Un instant, narre le rapport officiel, on se demanda si l'on n'avait pas à redouter une de ces trahisons dont les Versaillais avaient eu plusieurs fois à souffrir; mais bientôt, le capitaine de frégate Trèves, après avoir défendu à ses soldats de le suivre, s'aventura seul vers le rempart et reconnaissait que Ducatel avait dit vrai. Il revenait alors aux tranchées et donnait l'ordre de la



JU GEMENT DES 17 MEMBRES DU P.C. COMMUNISTE, LE 2 SEPTEMBRE 1927.

D'après un document de l'époque.

marche en avant. Sans résistance, il prenait possession de la porte de Saint-Cloud et des deux bastions voisins. Cependant le général Douay averti par télégraphe, accourait à son tour avec des forces plus considérables, s'emparait de l'espace compris entre les fortifications et le viaduc et faisait ouvrir la porte d'Auteuil, après un combat assez vif. En même temps, de fortes colonnes d'infanterie, longeant le viaduc du Point-du-Jour, se portaient en hâte de la porte de Saint-Cloud vers les portes du sud et les ouvraient aux troupes de la division Cissey. Si bien qu'à la tombée du jour, le dimanche 21, quatre corps, ceux des généraux Douay, de Cissey, de Ladmirault et Vinoy avaient déjà pénétré dans la place. La concentration des forces versaillaises était suffisante pour autoriser une marche générale en avant.

Les fédérés, surpris et tournés, n'avaient opposé presque aucune résistance. Les jours précédents, on avait beaucoup parlé d'une seconde ligne de fortifications volantes à établir, formant place d'armes, dans le triangle du Trocadéro, de la place d'Eylau, de l'Arc-de-Triomphe et de la place Wagram. Si des travaux sérieux eussent été exécutés conformément à ce plan, Fenvahisseur était certainement arrêté et devait recommencer un siège à nouveaux frais. Malheureusement rien n'avait été fait ou peu de chose. La ville s'ouvrait, béante et désarmée, aux capitulards et aux vaincus de Metz et de Sedan, qui allaient se venger sur elle de leurs humiliations et de leur honte.

Certes, en ce beau dimanche de Mai, Paris populaire et révolutionnaire ne se doutait guère que ses derniers jours étaient venus. L'après-midi, il y avait eu fête au Jardin des Tuileries, concert monstre au bénéfice des orphelins et des veuves de la Commune où Agar, de la Comédie-Française et Bordas, la chanteuse aimée avaient fait pleurer et vibrer la foule. A l'issue, un officier d'état-major montant sur l'estrade avait dit : « Citoyens, M. Thiers avait promis d'entrer hier dans Paris; M. Thiers n'est pas entré; il n'entrera pas. Je vous convie pour dimanche prochain, ici, à la même place, à notre grand concert au profit des veuves et des orphelins ». La nuit tombée, la vie comme de coutume ruisselait aux boulevards; les théâtres regorgeaient de spectateurs.

A l'Hôtel de Ville, la Commune siégeait; elle jugeait Cluseret; majorité et minorité étaient là. Vallès présidait et Miot requérait examinant dans le détail le rôle de l'accusé aux États-Unis et en Irlande. A 7 heures, elle ignorait tout encore quand arriva Billioray. Il interrompt l'orateur, Vermorel, à ce moment, demande la formation du Comité secret et lit le télégramme qu'il vient de recevoir à la permanence du Comité de Salut public : « Dombrowski à Guerre et Comité de Salut public. Les Versaillais sont entrés par la porte de Saint-Cloud. Je prends des dispositions pour les repousser. Si vous pouvez m'envoyer des renforts, je réponds de tout ». Les renforts sont envoyés, ajoute Billioray: le Comité de Salut public veille. Ce fut tout et la discussion reprit sur les hauts faits et sur les méfaits de Cluseret aux États-Unis et en Irlande. A 8 heures, Vallès levait la séance, comme si aucun événement extraordinaire ne se fut passé.

Au fond, la nouvelle était si imprévue; elle éclatait si soudaine qu'aussi bien on n'y croyait pas. Arrête, toutes les autres informations reçues au Ministère de la Guerre contredisaient à la dépêche de Dombrowski. Le commandant de la section du Point du Jour était venu dire à Delescluze : « Il n'y a rien d'anormal ». Le commandant à l'Observatoire de l'Arc de Triomphe de l'Etoile avait produit la même affirmation et, sur le témoignage de ce dernier, Delescluze, vers 8 heures, faisait afficher cet avis plus que rassurant : « L'Observatoire de l'Arc de Triomphe ne l'entrée des Versaillais. Du moins, il ne voit rien qui y ressemble. Le commandant Renaud de la section vient de quitter mon cabinet et affirme qu'il n'y a eu qu'une panique et que la porte d'Auteuil n'a pas été forcée: que si quelques Versaillais se sont présentés, ils ont été repoussés. J'ai envoyé chercher onze bataillons de renfort, par autant d'officiers d'état-major, qui ne doivent les quitter qu'après les avoir conduits au poste qu'ils doivent occuper ». Les Versaillais avaient beau jeu. Durant toute la nuit, ils étendirent et consolidèrent leurs positions. Passy et Auteuil furent d'abord occupés en quelque sorte sans coup férir. Dans la rue Beethoven, un court engagement eut lieu où Assi fut fait prisonnier. Puis enlevant les barricades rudimentaires, construites sur les quais et dans les rues avoisinantes, les troupes de l'Ordre s'acheminèrent vers le Trocadéro, qui fut enlevé avant même que l'alarme ait été jetée dans le campement fédéré. Les gardes nationaux laisserent arriver la troupe jusqu'au milieu d'eux, sans avoir rien vu. Il en fut de même à l'Arc de Triomphe. Les fédérés y étaient occupés à monter une batterie sur le parapet des barricades circulaires: ils procédaient sans hâte et méthodiquement en gens certains que le danger ne menaçait pas. Les balles sifflent soudain à leurs oreilles et ils n'ont que le temps de déménager au trot leurs canons à travers les Champs-Élysées. Les soldats entrés sur leurs pas retournent et braquent sur la terrasse des Tuileries les pièces abandonnées. Le Trocadéro également réarme, vise déjà dans la même direction.

De son côté, le général de Cissey s'est saisi sur la rive gauche de tout le XV<sup>e</sup> arrondissement et a poussé jusqu'aux approches de la gare Montparnasse. Aux premières lueurs du jour, il occupe le Champ de Mars, l'École Militaire et s'empare des ponts de Grenelle et de l'Alma donnant ainsi la main aux troupes de Vinoy qui filent le long des quais de la rive droite.

#### DERRIÈRE LES BARRICADES

Il faut se rendre à l'évidence. Les remparts sont forcés. L'ennemi est dans les murs. Plus de cinquante mille hommes de troupes régulières ont déjà pénétré et tiennent un cinquième de la capitale. Un soleil radieux inonde la chaussée qui partout s'encombre d'une foule anxieuse et agitée. Le tocsin sonne à tous les clochers: le tambour bat dans tous les quartiers et le canon

recouvre tous ces bruits de sa grande voix sinistre. L'heure de la guerre des rues est revenue. Le Parisien y est de longue date entraîné. Le dernier mot n'est pas dit peut-être, malgré le désarroi premier, inévitable, causé par la brusquerie de l'attaque.

Mais où donc se dirigent tous ces gardes nationaux en armes, résolus et prêts à tuer quand même à la Révolution un bouclier de leurs poitrines ? Au front, apparemment, vers les quartiers envahis et occupés, à la place Wagram, au Palais de l'Industrie, à la gare de Montparnasse, à la rencontre des bandes de Versailles ? Point. Chacun a hâte de rompre une solidarité qu'il a toujours, du reste, impatiemment supportée et de rejoindre son quartier, sa rue, son carrefour pour y aller construire la barricade de pavés qui en barrera l'accès, sans plus se préoccuper des alentours et surtout de l'ensemble du champ de bataille. En vain, des officiers plus clairvoyants supplient, adjurent ces insensés de garder leur rang, de se maintenir groupés et d'aller faire face en masse à l'assaillant là où il se trouve, où il menace. Ces adjurations sont impuissantes à enrayer la débandade universelle, la dislocation générale.

A cette dislocation préside le délégué à la Guerre en personne, Delescluze. Il fait mieux que d'y présider; il la sanctionne; il l'ordonne. C'est lui qui proclame le salut dans la désorganisation par l'appel fameux où il s'écrie : « Assez de militarisme; plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné. Le peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes; mais quand il a un fusil sous la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas les stratégestes de l'école monarchique. Aux armes ! citoyens, aux armes !... Si vous voulez que le sang généreux qui a coulé comme de l'eau depuis six semaines ne soit pas infécond... vous vous lèverez comme un seul homme, et devant votre formidable résistance, l'ennemi qui se flatte de vous remettre au jour en sera pour la honte des crimes inutiles dont il s'est souillé depuis deux mois... La Commune compte sur vous, comptez sur la Commune ! »

C'était la faute suprême, irréparable. D'un trait de plume Delescluze abolissait ce qui restait d'ordre, de cohésion chez les soldats de la Révolution. Il proscrivait tout plan d'ensemble en même temps que toute discipline. Ce jacobin glorifiait et imposait la méthode fédéraliste, si l'on peut dire, là où son application devait être plus que nuisible, mortelle. Le soin de la défense était abandonné par lui à l'initiative, à la spontanéité, à l'inspiration des groupes et des individus isolés. Aucune direction supérieure pour coordonner, régler les efforts. Il en va résulter fatalement qu'au lieu d'une résistance systématisée et militairement conduite qui, à coup sûr, aurait tenu longtemps l'adversaire en échec et lui aurait certainement infligé des pertes considérables, il n'y aura que des engagements partiels et inefficaces où les insurgés, par petits paquets, se feront hâcher et écraser successivement dans un corps à corps inégal et désespéré. La Commune finira ainsi, comme Juin, par une



lutte dispersée, alors qu'une lutte centralisée et concertée était possible et qui sait? pouvait encore tout remettre en question.

La Commune réunie dans la matinée souscrivait de son côté à cette tactique imbécile, décidant que ses membres se rendraient dans leurs arrondissements respectifs pour y activer la construction des barricades et la mise en défense des quartiers. Ce faisant, elle se dissolvait elle-même, ruinait le dernier centre de ralliement où la Révolution combattante aurait pu trouver conseil et soutien. Le Comité de Salut public, dont tous les membres, sauf Billioray qui s'était enfui la nuit et qui ne reparut pas, restaient sur la brèche, s'abandonnaient au même courant, se bornant à crier comme Delescluze : « Aux armes et aux barricades ! » sans donner d'autre mot d'ordre ni prescrire d'autres dispositions.

Durant cette journée de lundi, l'armée versaillaise stationnée, il est vrai, dans les quartiers aristocratiques de l'ouest, ne rencontra qu'une médiocre résistance : mais la résistance n'eut guère été plus vive à quelques kilomètres de là pour les raisons que nous venons de mentionner. Il est avéré que si ce jour les cinq divisions déjà entrées avaient poussé droit devant elles, elles eussent gagné presque sans encombre le cœur de la Cité, enlevé ou tourné les barricades à peine ébauchées qui sortaient de terre et aculé immédiatement la Révolution à ses réduits de Montmartre, de Belleville et de la Butte aux Cailles. Des généraux plus humains ou moins écuardés que les autres le conseillaient, paraît-il, Clinchant notamment ; mais ce n'est pas ce que Thiers entendait. Une victoire remportée de la sorte n'eut pas été, en effet, une victoire sanglante. Surtout elle n'eut pas autorisé le massacre, la boucherie qui était dans le programme de la réaction enfin triomphante, qui était même tout son programme. Il fallait, au contraire, laisser aux communeux le temps de se reconnaître, d'organiser leur défense quartier par quartier, afin qu'il y eut lutte partout ou semblant de lutte, et partout abondante saignée de l'habitant, du Parisien combattant ou non combattant. C'est en conformité de ce dessein hideux que Thiers commanda, autant qu'il le put, l'arme au pied et que les troupes ne s'aventurèrent pas plus loin, dans leur marche ralentie, que les premières pentes de Montmartre et le Palais de l'Industrie sur la rive droite, la gare de Montparnasse sur la rive gauche.

Ces vingt-quatre heures furent données à l'élaboration définitive du plan ou plus exactement de la battue. Un des confidents de Thiers, Louis Jezierski, du journal *le Temps* s'en explique ainsi : « La Seine décrit dans Paris un arc de cercle ; sur chaque versant s'étend la ville, en forme de circonférence. Mais la rive gauche est bien moins étendue que la rive droite ; de plus, le versant de la rive gauche est d'une altitude inférieure.... Ainsi, à première vue, les manœuvres d'attaque devaient suivre parallèlement les crêtes de chaque côté de la Seine ; mais l'attaque de gauche se heurtant à des obstacles moins ardues et ayant à parcourir un périmètre moins étendu, devait marcher plus vite de façon

à former réserve lors de la grande attaque de droite contre le cœur même de la résistance. Quant au centre de l'armée rencontrant de front les barricades, il lui fallait, de son côté, mesurer sa marche sur les progrès latéraux des ailes, qui, cheminant en avance des corps intermédiaires, comptaient, isolaient et prenaient à revers le massif entier des barricades. Ainsi toutes les opérations se soutenaient, poussant l'insurrection devant leur concours combiné et convergent dans un commun et dernier effort contre le dernier foyer de la résistance (1) ».

En conséquence, l'armée se formait en cinq colonnes : la première, celle du général de Cissey opérant à gauche et ayant pour objectif le Panthéon et la barrière d'Italie ; au centre, sur la Seine, deux colonnes commandées par Vinoy et Douay ; à droite, deux autres colonnes sous les ordres de Clinchant et de Ladmirault plus particulièrement dirigées contre Montmartre. Ces colonnes devaient suivre chacune l'une des grandes courbes décrites par les boulevards extérieurs sur les deux rives, par les grands boulevards intérieurs et par la rue de Rivoli avec ses prolonges des faubourgs.

La chasse au Parisien, on le voit, était réglée comme une battue aux tirés de Marly ou de Rambouillet. Les précautions les plus minutieuses avaient été prises pour qu'aucun gibier, poil ou plume n'échappât. Restait à inscrire les pièces au tableau. A la fin de la semaine il y en aura plus de cinquante mille. Thiers, le maître veneur, savourait déjà l'avant-goût de ce hallali monstrueux. A la séance de l'Assemblée nationale de ce jour, il disait, aux hurlements frénétiques de la droite, aux applaudissements plus écœurants de la gauche : « A la résistance que nous rencontrons, nous pensons que bientôt Paris sera rendu à son vrai souverain, c'est-à-dire à la France. Nous sommes d'honnêtes gens : c'est par les voies ordinaires que justice sera faite. Nous n'aurons recours qu'à la loi ; mais la loi sera appliquée dans toute sa rigueur. C'est par la loi qu'il faut frapper les misérables qui ont détruit les propriétés privées, et, faisant ce qu'aucun peuple sauvage n'avait fait, ont renversé les monuments de la nation. L'expiation sera complète ; elle aura lieu au nom des lois, par les lois, avec les lois ».

Cependant la circonspection versaillaise avait produit l'effet escompté. Elle amenait dans la journée du lundi et dans la nuit qui suivit, les fédérés des faubourgs à redescendre vers le centre, vers cet Hôtel de Ville qui, dans la tempête, apparaissait encore comme le phare de la Révolution. Brunel, de nouveau pourvu d'un commandement, avait pris la direction de la défense aux barricades de la place de la Concorde. Il établira là, trois solides redoutes : à la terrasse des Tuileries, à l'entrée de la rue Saint-Florentin et au débouché de la rue Royale où il supportera pendant plus de cinquante heures, avec une constance intrépidé, l'assaut de toute une armée et ne se retirera que la position

(1) Louis JEZURSKI. — *La Bataille des sept jours*, p. 11 et 15.

tournée, devenue complètement intenable. Derrière cette forteresse qui semble inexpugnable, s'élèvent tout au long de la rue de Rivoli, dans les ruelles étroites du quartier Saint-Gervais, au pied de la tour Saint-Jacques, d'autres barricades. Hommes, femmes, enfants y travaillent avec une sombre ardeur. Tout passant, bourgeois vaniteux, dames en falbalas, est requis pour une aide de quelques minutes. « Un coup de main, citoyen ou citoyenne, disaient les terrassiers improvisés; c'est pour votre liberté que nous allons mourir ». On remue, on dresse les pavés jusque dans les quartiers aristocratiques, en plein territoire hostile, à l'Opéra, à la Bourse, au faubourg Saint-Germain ou de sanglantes rencontres se sont produites dès lors rue du Bac, sur les pentes de Montmartre surtout, à la place Blanche, à la place Pigalle, de ce Montmartre qui, on le pressent, les Batignolles déjà entamées, sera attaqué demain. Cent mille prolétaires besogneux et surveillant sont debout en cette nuit d'attente ou l'ennemi a fait halte par calcul sans doute, mais aussi par crainte, et où l'espoir d'une victoire reste au cœur.

Le 23, dès l'aube, commença l'âpre bataille. Toutes les forces versaillaises entraient à la fois en ligne.

La veille, les corps de Clinchant et de Ladimirault avaient exécuté un ensemble d'opérations préparatoires contre Montmartre; mais les bataillons du XVII<sup>e</sup>, conduits par Malon et Leclaire, leur avaient barré résolument le chemin. A 4 heures du matin, le combat reprend dans ces parages et après cinq heures de fusillade les Batignolais sont forcés de battre en retraite. Ils se replient sur Montmartre, comptant pouvoir reprendre haleine sous les canons de la place. Mais ces canons sont muets et Montmartre semble s'abstraire de la lutte. Cette nuit, plusieurs délégués de la Commune sont venus pour secouer la léthargie de la citadelle révolutionnaire, Lefrançais, Vermorel, Johannard avec La Cécilia et Cluseret. Cluseret a disparu. La Cécilia a pris le commandement, mais il n'a guère avec lui que deux ou trois cents hommes. Les Montmartrois dévoués à la Commune combattent plus bas, du côté de l'Hôtel de Ville; d'autres, le plus grand nombre il faut le dire, par lassitude, découragement, sont rentrés chez eux. Le chef de la XVIII<sup>e</sup> légion, Millière (1), est un incapable dénué de toute vigueur. Le pire est que la formidable artillerie établie sur la butte continue à se faire. Il y a eu des traitres par là depuis des semaines, c'est certain; les pièces sont pour la plupart hors d'usage.

Les Versaillais ont donc ou à peu près route ouverte. A 9 heures, Clinchant s'empare de la barricade de la place Clichy et ses soldats gravissent par l'ouest les pentes de la butte, tandis que les troupes de la brigade Montaudon, à qui les Prussiens ont livré le passage sur la zone neutre l'abordent par le Nord. A 2 heures tout est fini: le drapeau tricolore flotte sur le Moulin de la Galette et la mairie du XVIII<sup>e</sup> est envahie. La citadelle révolutionnaire, sur laquelle tout

---

(1) Ce Millière n'a de commun que le nom avec celui qui fut exécuté trois jours après au Pantalon.

Paris comptait, a capitulé presque sans combat. La bataille n'est que plus bas, après, aux alentours. Au boulevard Ornano, les fédérés disputent le terrain pied à pied. À l'avenue Trudaine, les réguliers sont arrêtés également longtemps par une poignée d'hommes. À la rue Myrrha, autre engagement sanglant, au cours duquel Dombrowski est frappé mortellement d'une balle à laine, aux côtés de Vermorel. À la place Blanche, un bataillon de femmes conduit par l'héroïque Louise Michel et la russe Dmitrieff et qui s'est déjà battu la veille aux Batignolles, accomplit des prodiges extraordinaires de bravoure. La position devenue intenable, le bataillon court se reformer à quelques centaines de mètres plus loin, à la place Pigalle, où il fait front de nouveau à l'ennemi et il continuera ainsi jusqu'au dernier jour n'abandonnant une barricade que pour reprendre derrière une suivante son combat farouche.

Quoiqu'il en soit, la prise de Montmartre portait à la Révolution un coup fatal. Maîtres de la principale hauteur de Paris, les Versaillais pouvaient contrebattre avec leur artillerie les buttes Chaumont et le Père-Lachaise, et l'effet moral était plus considérable encore. Dès cette heure, la réaction était virtuellement victorieuse. C'est ce que Thiers annonça aux départements dans un télégramme triomphant.

Le massacre allait suivre la victoire. On avait déjà tué la veille sans doute aux Batignolles et sur la rive gauche, fusillé inexorablement derrière les barricades emportées tous les défenseurs survivants; on avait aussi abattu sur les trottoirs, au petit bonheur, des passants inoffensifs; mais la boucherie n'avait pas revêtu encore un caractère méthodique, manifestant un plan d'ensemble, une volonté directrice. La troupe, accompagnée et contrôlée par la police, ne fouillait pas encore une à une les maisons des quartiers conquis, ne les vidait pas de la cave au grenier et n'en collait pas au mur tous les locataires, parce qu'un pantalon, une vareuse de garde nationale, une paire de godillots avait été trouvés dans une des chambres de l'immeuble. Montmartre tombé, la tuerie se systématisa, s'ordonna de façon que pas un Parisien prolétaire n'en réchappât, et que les "louves" et les "louveteaux", c'est-à-dire les femmes et les enfants fussent assommés avec les loups. Un premier abattoir avait été installé dans la matinée au Parc-Montceau: un second le fût au numéro 6 de la rue des Rosiers, dans le jardin de l'immeuble où, deux mois auparavant, avaient été fusillés par la foule les généraux Lecomte et Clément Thomas.

« Quand l'armée arriva, dit Camille Pelletan, qui ne fut rien moins que communard, elle sembla croire, par je ne sais quel mysticisme de répression que la rue même fut criminelle, et que chacun de ses habitants eût sur lui une éclaboussure du sang de Clément Thomas et de Lecomte. On fusilla largement. Puis l'on s'installa au n° 6; on fit aux mânes des deux généraux d'affreux sacrifices et le jardin vit des scènes de torture et de mort dont l'invention barbare et superstitieuse était digne du onzième siècle. Les prisonniers étaient amenés là de tous côtés: quels prisonniers? Tous ceux que le soupçon ou la



DANS LES RUES DE PARIS PENDANT LA SEMAINE DE MAI

(D'après l'« Ollographie de Mauclé ».)

délation désignaient à des troupes furieuses, tous ceux qu'on arrêtait pour une vareuse, pour un pantalon, pour une paire de souliers, tous les habitants des maisons qu'on vidait de la cave au grenier, tous ceux que la colère aveugle d'un caporal pouvait faire saisir pour un regard de travers, tous ceux qu'une vengeance particulière faisait signaler à un voisin, à un moment où toutes les dénonciations étaient accueillies. Les prisonniers étaient entassés dans ce jardin. Et là il leur fallait demander pardon pour le crime qu'ils n'avaient pas commis. Pardon à quoi ? Au mur, à sa face de plâtre, à l'espalier rompu, aux éraflures de balles.

« ..... Il fallait que le prisonnier prosterné dégradât son front d'homme dans la poussière, non pas un instant, mais de longues heures, une journée entière. Deux rangées de malheureux, où il y avait des vieillards, des enfants et des femmes, étaient soumis à cette souffrance, pour faire amende honorable à des platras. Le sol blessait leurs genoux, la terre souillait leur bouche et leurs yeux ; leurs articulations raidies s'ankylosaient ; une insupportable souffrance brûlait leur gorge desséchée et leur estomac vide ; le soleil brutal de mai tapait sur leur nuque découverte, et si quelqu'un bronchait, si une tête se relevait, si un genou essayait de se dérouiller, des coups de crosse remettaient le rebelle dans la posture obligée. Quand le supplice était terminé, on désignait un certain nombre de malheureux et on les conduisait sur la butte où ils étaient fusillés. Les autres allaient à Satory ».

Avec des variantes, on suppliciait et on assassinait de même, cette matinée et cette après-midi, dans tout le Paris conquis. Un homme arrêté ou peu s'en faut, était un homme mort. Comme des limiers, les soldats pourchassaient, traquaient les vaincus, ils les arrachaient de leur demeure, des bras de leur femme, de leurs enfants, les traînaient dans la cour, dans la rue, contre le mur le plus proche, car le temps pressait, la besogne réclamait, et ils les fusillaient sous les yeux de leur famille. Ceci moins de quarante-huit heures après l'entrée des troupes de Thiers dans la ville. Certes, on verra mieux encore le massacre sera plus grandiose et plus effrayant quand il s'étendra à la capitale entière terrassée. Mais si nous avons reproduit dès maintenant cette page détachée de l'épouvantable tableau d'ensemble qu'a tracé Pelletan, c'est sans doute parce qu'elle rassemble en quelques traits vifs quelques unes des pires horreurs qu'éclaira ce soleil de mai, mais c'est aussi et surtout parce qu'elle prouve que dès ses premiers pas, avant que nulle exécution de la part de la Commune, nul incendie ne lui ait fourni prétexte et dans des quartiers qui s'étaient à peine défendus, l'armée de Versailles exterminait la population parisienne. C'est donc bien qu'elle obéissait à un ordre supérieur, qu'elle n'était que l'instrument passif d'un atroce dessein.

Aussi, celui qui sait les faits comme nous les savons maintenant, celui qui a constaté cette rage froide du soldat, cette volonté de massacre, ne peut

que sourire tristement en parcourant les appels que le Comité de Salut public et le Comité central font afficher cette même après-midi.

« Soldats de l'armée de Versailles, dit le Comité de Salut public, le peuple de Paris ne croira jamais que vous puissiez diriger contre lui vos armes, quand sa poitrine touchera les vôtres : vos mains reculeront devant un acte qui serait un véritable fratricide. Comme nous, vous êtes prolétaires : comme nous, vous avez intérêt à ne plus laisser aux monarchistes conjurés le droit de boire votre sang comme ils boivent vos sueurs. Ce que vous avez fait au 18 mars, vous le ferez encore... Venez à nous, frères, venez à nous : nos bras vous sont ouverts. »

« Et le Comité central : « Nous sommes des pères de famille... Vous serez un jour pères de famille. Si vous tirez sur le peuple, aujourd'hui, vos fils vous maudiront comme nous maudissons les soldats qui ont déchiré les entrailles du peuple en juin 1848 et en décembre 1851. Il y a deux mois, au 18 mars, vos frères... ont fraternisé avec le peuple ; imitez-les ! Lorsque la consigne est infâme la désobéissance est un devoir. »

Tenace illusion qui ne sera dissipée pour chacun que lorsqu'il se trouvera lui-même en présence de l'haïssable réalité et jugera en quelles brutes impietyables la discipline et l'encasernement muent les enfants du peuple revêtus de la livrée militaire.

Les jours de Mars sont hélas passés. Thiers a fait de l'armée, qui pactisa alors avec l'Insurrection, une armée nouvelle ou plutôt il en a refait l'armée traditionnelle, celle qui n'a pas de conscience et pas d'entrailles et n'est qu'un mécanisme docile et souple aux mains de ses chefs et du pouvoir. Ce ne sont pas les appels désespérés de la Commune qui la feront hésiter ou faiblir. Aveugle et sourde, elle ne lit pas, elle n'entend pas. Après les Batignolles, Montmartre et Grenelle déjà étouffés à cette heure, elle embrassera successivement dans sa mortelle étreinte tous les quartiers ouvriers de la capitale et exécutera jusqu'au bout sa consigne de haine et d'extermination.

Ce n'est donc pas sans un frisson qu'on la voit, pieuvre géante, en cette journée de Mardi progresser lentement mais sûrement sur toute l'étendue du front et projeter ses tentacules sans cesse plus avant au cœur de la cité. Il faut la suivre cependant. A droite, la chute de Montmartre l'a mise rapidement en possession des nombreuses voies qui convergent vers l'Opéra et la Madeleine ; Douay a occupé la Trinité. A gauche, elle a enlevé à 5 heures du soir la gare de Montparnasse, s'ouvrant ainsi la route sur le Panthéon. Elle a aussi débusqué les fédérés de la grande barricade de la route d'Orléans, appuyée à la gare du Chemin de fer de ceinture et à l'église Saint-Pierre, et frayé de la sorte sa voie, pour le lendemain, sur la Butte aux Cailles.

Au centre, à vrai dire, elle a rencontré une résistance plus ferme avec Bismarck qui tient tête énergiquement à la Concorde malgré les soixante pièces d'artillerie qui, du quai d'Orsay, du Champ de Mars, de l'Étoile, font converger

leurs feux sur son réduit, avec Varlin au si brave entre les plus braves, qui anime de sa foi indomptable les combattants groupés dans le VI<sup>e</sup> arrondissement, aux barricades du carrefour de la Croix-Rouge, des rues de Rennes et Vavin. Mais là encore le résultat prochain ne laisse aucun doute. Menacés sur leur flanc, Brunel comme Varlin pour ne pas être enveloppés, seront contraints d'évacuer leurs positions la nuit venue et demain le drapeau tricolore flottera là où hier encore, à la tombée du jour, flottait le drapeau rouge. Les assassins tiennent déjà la moitié de Paris.

À l'Hôtel de Ville, ce qui reste de la Commune songe aussi à évacuer vers la mairie du XI<sup>e</sup>. Les charrettes, les omnibus chargés de munitions commencent le déménagement. L'ennemi n'est plus qu'à deux ou trois portées de fusil. Demain matin, peut-être sera-t-il sur la place. Les barricades des Tuileries abandonnées par ordre de la Guerre, contre l'avis de Brunel, qui se flatte de tenir encore, nulle défense sérieuse ne s'oppose plus à la marche des assaillants, rien que les incendies qui flambent dans toute cette partie de la ville, entre les deux armées. L'incendie du ministère des finances, qui débuta la veille, n'est pas éteint. Brûlent aussi tout le long de la Seine, projetant des flammes gigantesques et des gerbes d'étincelles dans le ciel noir, les Tuileries, la Légion d'honneur, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes. Les lucres aveuglantes irradiées de ces foyers énormes se reflètent dans le fleuve qui paraît charrier du feu. La rue Royale, la rue du Bac, la rue de Lille, la Croix-Rouge sont autant de brasiers ardents. Les explosions succèdent aux explosions avec un fracas de tonnerre. Le spectacle est fantastique, d'une beauté grandiose et terrible. On croirait que la ville entière veut, comme Moscou, s'abîmer dans les flammes et les cendres plutôt que de se livrer au vainqueur.

Par qui allumés ces incendies? Thiers, la réaction, en ont fait, après coup, une des charges les plus accablantes contre les communeux, barbares qui s'en prenaient aux pierres et rêvaient d'anéantir avec eux les monuments glorieux du passé, avec ça qu'il était commode de savoir, dans le chassé-croisé incessant de la mitraille, qui apportait l'étincelle dévastatrice du boulet versaillais ou de l'obus parisien. Avec ça que les dirigeants bonapartistes, voire républicains n'avaient pas un intérêt majeur à détruire de fond en comble avec les documents qui y étaient entassés ces édifices: Ministère des finances, Cour des Comptes, Conseil d'Etat où se trouvaient consignées les preuves de leurs infamies, de leurs trafics et de leurs dilapidations. D'un de ces incendies pourtant, la Commune a revendiqué avec orgueil la responsabilité, des Tuileries brûlées par son ordre afin que disparût jusqu'au dernier vestige le logis qui avait abrité dix-huit ans l'Empire et ses saturnales; mais qui dira que cette bâtisse manque aujourd'hui à l'ornement de Paris? Quant aux incendies des maisons particulières ils furent, comme l'on sait, d'ordre stratégique, ayant pour objet soit de suspendre et retarder la marche de l'ennemi, soit de protéger les défenseurs des barricades contre les mouvements tournants. C'est le procédé classique



usité en toute guerre et c'était bien en guerre que Parisiens et Versaillais se trouvaient.

Ce fut ce même soir que se produisit la première exécution d'otages. Raoul Rigault s'était rendu à la prison Sainte-Pélagie et s'était fait livrer Chaudey qui avait mitraillé le peuple sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, au 22 Janvier, ainsi que trois autres détenus, gendarmes. Les quatre prisonniers furent fusillés séance tenante dans le Chemin de Ronde. Chaudey mourut très courageusement.

La bataille s'était en somme poursuivie, quoique ralentie, toute la nuit. Elle reprit avec rage au jour levant. L'Hôtel de Ville formait le point de mire des forces versaillaises. Il était cerné déjà de trois côtés. A gauche, le corps Cissey ayant enlevé les barricades du Pont-Neuf s'avancait jusqu'au quai Notre-Dame; à droite, le corps du général Douay attaquait les barricades de la pointe Saint-Eustache; au centre, la colonne commandée par Vinoy, remontait la rue de Rivoli et avait dépassé le Louvre. D'une minute à l'autre la maison Commune et tous les services qui y sont centralisés peuvent être enlevés. L'ordre de départ est donné, bien que Delescluze proteste contre cette retraite. On se rabat sur la mairie du XI<sup>e</sup>. A peine l'édifice a-t-il été abandonné qu'il flambe. De toutes parts les flammes s'élèvent, les pavillons et les voûtes s'écroulent. C'est le gouverneur Pindy qui a mis le feu de sa propre main. Il est 10 heures du matin. Les Versaillais empêchés par les barricades qui hérissent le quartier et seront toutes défendues avec rage, n'arriveront que le lendemain matin au pied du monument en ruines.

L'occupation de l'Hôtel de Ville et des quartiers du centre mettait un terme aux puérils et ridicules pourparlers dans lesquels s'attardait le Comité central avec la Ligue pour la Défense des Droits de Paris, en vue d'un arrangement à proposer à Versailles. Le Comité central conseillait ingénument à l'Assemblée Nationale de se démettre, la Commune en eut fait autant et d'autres corps élus frais nommés et battant neuf auraient présidé à une pacification générale. Ces insanités furent même affichées sur les murs.

La Commune, du moins, ne plongeait pas dans ces folies. Elle avait commis la faute de disperser et de fractionner la défense au lieu d'en centraliser l'effort sous son autorité directrice; mais elle n'avait cependant pas perdu la tête à ce point de penser que la réaction victorieuse se laisserait frustrer de sa proie. Elle se rendait compte des circonstances et des faits, que l'ennemi serait implacable et que par conséquent il ne restait plus aux Parisiens qu'à disputer leur vie, à la vendre le plus cher possible et à faire à la Révolution, désormais condamnée, des funérailles dignes d'elle.

Tout espoir, en effet, était bien perdu. Chaque heure voyait tomber quelque nouveau quartier aux mains des assaillants. Sur la rive gauche, le Panthéon succombait après la prise des barricades des rues Soufflot et Gay-Lussac intrépidement défendues par une poignée d'hommes qui se faisaient tous tuer sur

place. Sur la rive droite, nous avons noté les progrès de l'armée de l'ordre pendant la matinée : la place Vendôme, les Tuileries, la place de la Concorde, le Louvre, la Bourse, la Banque, le Palais-Royal, les Balles « délivrés », pour parler le langage de Thiers. A la fin de l'après-midi, il ne restait plus aux fédérés qu'un morceau de la rive gauche, le XIII<sup>e</sup> arrondissement et la partie de la rive droite comprise entre la Seine, les boulevards de Sébastopol et de Strasbourg, la ligne du chemin de fer de l'Est et les fortifications. Les soldats de la Révolution étaient rejetés de tous les arrondissements bourgeois et riches, acculés dans leurs propres quartiers. Ils s'y défendront avec une sombre énergie.

Au XIII<sup>e</sup>, dans l'arrondissement de Duval, dont les cohortes prolétaires ont déjà donné tant leur sang pour la cause depuis deux mois, ils sont plusieurs milliers massés sur la Butte aux Cailles. C'est Wroblewski qui les commande. Le proscrit polonais, qui unit la science militaire à un froid courage, a couronné d'artillerie la crête de sa position, disposé ses tirailleurs sur les flancs. Il assure ses communications avec la rive droite par de fortes barricades contées à la garde d'hommes sûrs, à la place Jeanne d'Arc et au pont d'Austerlitz. Ainsi on ne le tournera pas. Un corps d'armée tout entier vient se heurter à lui dans la soirée de ce mercredi. Quatre fois il repousse l'assaut qui lui est livré. Les fédérés descendent même jusqu'à la Bièvre dans une vigoureuse reprise d'offensive. Wroblewski couchera sur ses positions. Si des chefs pareils s'étaient partout rencontrés, la guerre des rues n'eût pas duré une semaine, mais un mois.

Sur la rive droite, c'est demain seulement que le Château d'Eau et la Bastille seront attaqués. Dans cette prévision, on fortifie en hâte les approches de ces positions stratégiques de premier ordre, au voisinage desquelles débouchent les principales artères qui conduisent au cœur des agglomérations ouvrières des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements, et qui mènent aussi à cette mairie du XI<sup>e</sup> qui maintenant abrite ce qui reste de la Commune et de ses services.

C'est vers ce centre, vers cette mairie que refluent à chaque instant les débris des bataillons de partout refoulés. Ils y apportent, avec la nouvelle de la défaite générale, l'annonce des exécutions sommaires qui ensanglantent à cette heure tous les quartiers « délivrés » par les troupes de l'ordre. Ils se font les uns aux autres le récit des horreurs et des cruautés sans nom qu'ils ont vues de leurs yeux et auxquelles ils n'ont échappé que par miracle. Et la rage croit et s'exaspère chez ces vaincus qui viennent de la barricade pour y retourner jusqu'à ce que la mort les prenne. Leur courage s'exalte et devient farouche. Ils sentent que tout est fini, qu'ils sont condamnés, qu'une de ces balles qui sifflent incessamment à leurs oreilles, qu'un de ces obus qui éclatent au dessus de leur tête les couchera bientôt dans l'éternel repos. Il savent que l'ennemi est sans pitié, qu'il ne fait ni grâce, ni quartier, qu'il assassine les blessés, qu'il

fusille les prisonniers, qu'il tue la femme et l'enfant à côté de l'homme. Dans cette occurrence effrayante, ils ne tremblent pas, ils ne reculent pas, mais ils veulent du moins, avant de périr, avoir rendu coup pour coup, ne pas s'en aller sans s'être vengés.

De ce milieu enflammé, voilà que se détache un peloton conduit par Genton, insurgé à barbe grise, qui a vu Juin 48 et conspiré contre l'Empire tout puissant. Ce peloton se rend à la Roquette pour y fusiller quelques-uns des otages de marque qui y ont été conduits la veille, Genton a demandé « Qui veut former le peloton ? », « Moi », a dit l'un, « je venge mon frère ». « Moi », a dit un autre, « je venge mon père ». Un troisième « J'y ai droit, ils ont fusillé ma femme ». Cent s'offraient. Genton en a pris trente et ils sont partis. A la prison, le directeur François refuse de livrer les prisonniers sans ordre écrit. Genton est revenu à la mairie du XI<sup>e</sup> trouver Ferré et il reparait avec l'ordre. Sont marqués pour la mort, Darbois archevêque, Bonjean, le président, Deguerry, curé de la Madeleine, Allard, Clerc, Ducoudray, pères jésuites. Ils ont quitté leur cellule. Les voilà dans le chemin de ronde, alignés contre le mur. Sicard commande le feu. Cinq tombent à la première décharge. L'archevêque seul est resté debout. Une seconde décharge le couche à terre.

Un hideux sourire dut plisser les lèvres minces de Thiers, quand il apprit le fait. L'insurrection lui donnait enfin ces cadavres auréolés de la couronne du martyr qu'il avait tant souhaité. Il en allait jouer maintenant. Il dira demain, il dira des semaines, et la bourgeoisie hypocrite répétera avec lui, que si l'on saigne et si l'on égorge dans Paris, si l'on supplicie et si l'on mitraille à Satory, c'est pour venger les saintes, les nobles victimes. Plaisanterie infâme. L'armée de l'ordre depuis trois jours déjà assassinait. Que cette exécution ne se fut pas produite et celle qui suivit, rue Haxo, que l'armée eut tué autant. Il fallait son compte de têtes à la classe régnante ; il lui fallait celles de tous les révolutionnaires et tous les socialistes qui avaient mis un instant son privilège en péril.

On ne contestera pas que lorsque tombèrent ces six représentants sacrés ou laïques de la réaction, que Thiers avait du reste lui-même voués à la mort en refusant de les échanger contre Blanqui, des milliers de travailleurs parisiens jonchaient déjà le sol de leurs corps refroidis. L'armée d'ailleurs n'opérait plus seule. Elle était stimulée, aidée par tous les congénères de Darbois et de Bonjean, par tous les bourgeois qui réfugiés à Versailles ou tapis dans leurs caves, tant que la Commune avait gouvernée, reparaissaient à cette heure, le brassard tricolore en évidence, figurant les chacals et les hyènes qui suivent en hurlant les grands carnassiers en chasse. C'était bien la guerre inexpiable, la bataille de classe dont les péripéties se déroulaient dans les rues et sur les boulevards. Par sa haine exaspérée, la canaille dorée ou argentée sacrait la Commune, dans son agonie, prolétaire et socialiste, si, tant est qu'elle ne l'eut pas été pleinement en ses jours de santé et de vigueur.

Qui donc le dit ? Des écrivains communeux, des historiens sympathiques à

l'assassinée ? Oui, mais ceux-là aussi qui écrivant au jour le jour des événements n'avaient d'autre but que de glorifier la réaction et son armée. Voici, par exemple, l'aveu que laisse échapper sans s'en douter, sur les atrocités qui marquèrent cette journée de mercredi, le publiciste versaillais, Jezierski, rédacteur au journal *le Temps*, ami de Thiers :

« Malgré les obus, la foule se porte sur la place du Théâtre-Français : une épaisse fumée monte au-dessus des Tuileries, le dôme est déjà écroulé ; dans l'asile de l'ex-ministère d'Etat, on voit, à travers les fenêtres, la flamme ruisseler, lourde et huileuse ; c'est bien le feu du pétrole.... Alors la fureur s'empare de la foule : jusque-là elle était plutôt au sentiment heureux de la délivrance ; mais la joie s'exaspère, tourne aux passions impitoyables de la vengeance et des représailles.... Ces incendies projettent des nuages de fumée noire ; ils allument, dans les cœurs, un autre incendie non moins féroce. « Fusillez les prisonniers ! Pas de quartiers ! A mort les pétroliers ! » crient les groupes affolés aux soldats.... Alors s'organise la chasse aux suspects, hommes et femmes ; on arrête et on fusille sur place ; la foule applaudit. Dans les maisons, concierges et boutiquiers bouchent avec soin toutes les ouvertures, tels que les soupiraux des caves, les embrasures des soux-sols.

« Les nouveaux incendies qui éclatent sans relâche jusqu'à samedi, joints à l'égorgeement des otages dans les prisons, nourrissent et exaspèrent cet emportement de justice dérégulée et sauvage. De plus, des obus à pétrole pleuvaient en grand nombre, surtout la nuit, des Buttes-Chaumont et du Père-Lachaise sur les quartiers du Centre. Aussi les exécutions sommaires, réclamées par la voix publique, se multiplient dans les carrefours et sur les quais. Pour ceux qui, malgré eux, ont vu un de ces misérables, l'œil éfaré, le visage convulsif, rouler sous les balles, ce souvenir restera éternellement comme un hideux cauchemar » (1).

La preuve est faite. N'insistons pas. Il faudrait des pages et des pages encore pour relater l'ensemble des crimes perpétrés par l'armée et par la bourgeoisie en furie, l'une aidant l'autre, en ces heures affreuses.

La nuit revint avec son cortège d'épouvantes. Pour leur duel à mort, à peine interrompu par la trêve des ténèbres, les deux adversaires fourbissaient leurs armes. Si la fusillade se taisait, la canonnade continuait du reste plus sonore et plus lugubre dans le silence général des choses. Des hauteurs des Buttes-Chaumont, du Père-Lachaise et de Bicêtre, du Panthéon, du Trocadéro et de Montmartre, les obusiers fédérés et versaillais échangeaient d'infemales répliques couvrant la ville d'un déluge de fer. Cependant de nouveaux incendies illuminaient la profondeur des cieux de leurs fauves lueurs. A côté des Tuileries, de la Cour des Comptes, de la Légion d'Honneur qui flambaient toujours, l'Hôtel de Ville, le Palais Royal, le Théâtre Lyrique, l'Église Saint-Eustache,

(1) L. JEZIEWSKI. *La Bataille de sept jours*, p. 96-7-83.



VOYONS, MONSIEUR RÉAC, IL Y EN A POURTANT BIEN ASSEZ.

D'après un dessin de Dammier.

la Porte Saint-Martin, la Préfecture de Police, le Palais de Justice vomissaient, comme des volcans en fusion, des flots empourprés. Selon la forte expression de Lissagaray, témoin de la scène : « Paris semblait se tordre dans une immense spirale de flammes et de fumée. »

Au matin, dès 6 heures, les Versaillais reprenaient leur marche en avant sur toute la ligne. Au nord, les fédérés avaient évacué d'eux-mêmes, pendant la nuit, la plus grande partie du X<sup>e</sup> arrondissement et s'étaient repliés avec Brunel sur la place du Château-d'Eau. Au centre, l'Hôtel de Ville était tourné par la place des Vosges et la rue Saint-Antoine et son emplacement occupé. De ce fait, la Bastille allait se trouver presque immédiatement menacée. Sur la rive gauche, Gissey avait reçu des renforts considérables. Avec deux brigades et une puissante artillerie, il attaquait pour la cinquième fois la Butte aux Cailles et l'emportait enfin. Wroblewski avait résisté trente-six heures. Dans une retraite habilement ménagée, il franchissait le fleuve au pont d'Austerlitz amenant avec lui une partie de ses canons et mille braves du XIII<sup>e</sup>. Le restant était demeuré et devait être tué sur place derrière les barricades du quartier. Gissey, du coup, maître de toute la rive gauche et en plus des forts de Bicêtre et d'Ivry, dont la garnison s'était rabattue sur les Gobelins pour ne pas être coupée, suivait pas à pas dans leur retraite les glorieux vaincus et venait se heurter dans cette marche aux fortes positions du pont d'Austerlitz que les troupes de Vinoy abordaient d'autre part. Les deux généraux ne forceront ce passage qu'après plusieurs heures et au prix de pertes considérables. Mais, à leur tour, vers la fin du jour, ils entreront en contact direct avec les défenses de la Bastille.

Au Château-d'Eau, l'attaque a déjà commencé. Des barricades ont été élevées au débouché des sept larges avenues qui convergent vers la vaste place et là lutte va y prendre des proportions épiques. C'est qu'aussi bien, ainsi que nous l'avons dit, là sont venus chercher un refuge les plus fervents, les plus déterminés défenseurs de la Révolution : un refuge, plutôt un autre champ de bataille, le dernier sans doute. Décidés à donner leur vie, ils se serrent autour de la Commune, de ce qu'il en reste et qui siège, dans le tumulte au milieu des râles des agonisants, des plaintes des blessés, des sifflements de la mitraille, du rugissement de la canonnade, à la mairie du XI<sup>e</sup>. Delescluze, brisé par l'âge, la maladie, aphone et que sa volonté seule soutient, essaie encore de faire son métier de délégué à la Guerre. A ses côtés, Jourde, la main sur la cassette où sont enfermés les derniers cinq cent mille francs qu'il s'est fait remettre mardi, à la Banque de France, aligne des colonnes de chiffres, distribue la solde appliqué et tranquille comme s'il était encore au ministère des Finances. Dans une pièce voisine, Ferré, imperturbable, juge les espions, les traîtres constamment amenés devant lui. Du Comité de Salut public, Gambon et Arnaud sont présents aussi. Ravyer commande aux Buttes-Chaumont. Seul, Billioray a disparu dès dimanche soir. On ne le reverra pas, non plus que Félix Pyat,

son émule en violences, au temps où les Versaillais stationnaient de l'autre côté du rempart. L'un et l'autre sont maintenant terrés en quelque cachette discrète. Mais ce triste exemple, il faut le dire bien haut à l'honneur des élus du 26 Mars, n'a pas été imité.

De leurs collègues, ceux qui ne sont pas déjà prisonniers ou morts comme Raoul Rigault fusillé, hier, rue Gay-Lussac, après la prise des barricades du Panthéon, presque tous sont présents au poste du danger et du devoir, ceux de la minorité, comme ceux de la majorité. Voici Gournet, Mortier, Verdure, Martelet, Champy, J.-B. Clément, Vaillant, Johannard, Viard, Chardon, Gèresme, Dereure, Trinquet, Pottier, Allix, Endes, Brunel et voilà Vallès, Longnet, Arnold, Franckel, Pindy, Serrailier, Avrial, Eug. Gérardin, Lefrançais, Vermorel, Theisz, Ostyn, Varlin, Malou. Debout depuis quatre jours, sans avoir pris une minute de repos, ils vont de barricade en barricade, conduisant des renforts aux points faibles, de l'artillerie, des munitions, s'efforçant à solidariser la défense; beaucoup, le fusil à la main, faisant le coup de feu côte à côte avec les gardes nationaux, certains, d'une bravoure superbe, comme Vermorel à cheval, alors qu'il n'y était monté de sa vie, ceint de l'écharpe rouge et s'offrant à toutes les balles.

A midi, ce jeudi, une réunion les rassemble tous. C'est Arnold qui en a demandé la convocation et qui explique que le secrétaire de Washburne, ambassadeur des Etats-Unis, est venu lui offrir de la part de ce dernier la médiation des Allemands. Delescluze, Vaillant montrent le néant de cette démarche, la combattent. Est-ce qu'on ne sait pas que, dès lundi, une convention a été conclue entre le gouvernement de Versailles et le prince de Saxe autorisant les troupes de l'ordre à emprunter la zone neutre? Est-ce que tout Parisien, homme ou femme, qui a tenté, quittant la ville, de se réfugier dans les lignes prussiennes n'a pas été impitoyablement fusillé? La majorité se prononce cependant favorablement et il est convenu qu'Arnold avec Delescluze, Vermorel et Vaillant se rendront à Vincennes, pour prendre langue avec les soi-disant médiateurs.

La délégation est partie. A 3 heures, elle arrive à la porte de Vincennes; mais les fédérés de garde lui refusent le passage. Ils réclament un laissez-passer de la Sûreté. Un délégué revient à la mairie du XI<sup>e</sup> et rapporte l'ordre signé Ferré. Cependant le poste s'est ancré dans sa volonté de refus. Les fédérés croient à une défection, à une fuite, et la délégation impuissante à convaincre ces hommes exaspérés et têtus doit rentrer dans Paris.

Au XI<sup>e</sup>, la délégation trouve la situation empirée encore. Les barricades de la rue Magnan ont été forcées et on en rapporte Brunel, la cuisse traversée. Le Conservatoire des Arts-et-Métiers a été cerné et tout le haut du III<sup>e</sup> arrondissement est aux mains de l'ennemi qui bat le pied des barricades du Théâtre Déjazet et du boulevard Voltaire. De la Bastille, les nouvelles ne sont pas meilleures. On en ramène les blessés. Parmi eux, la princesse Dmitrieff qui souffrit Franckel plus grièvement frappé.

Le parti de Delescluze est pris. « Adieu, dit-il, en quittant les abords de la mairie du XI<sup>e</sup>; moi je vais me faire tuer », et il descend le boulevard Voltaire; quelques fédérés, quelques amis, Jourde, Lissagaray, l'accompagnent. La mort fait rage au Château-d'Eau. En route, un peu après l'église Saint-Ambroise, on rencontre Lisbonne blessé que soutiennent Theisz, Vermorel et Jaclard. A cet instant, Vermorel tombe à son tour gravement atteint; il en devait mourir. Jourde et Theisz le relèvent et l'emportent sur un brancard. Delescluze serre la main du blessé et continue son chemin vers l'entrée du boulevard; ses compagnons se sont tous effacés; il est seul. Ici, nous laissons la parole à Lissagaray qui a si éloquemment décrit ces jours de la semaine sanglante qu'il avait vécu en témoin, bravant tout pour tout voir. « Le soleil se couchait derrière la place. Delescluze, sans regarder s'il était suivi, s'avancait du même pas, le seul être vivant sur la chaussée. Arrivé à la barricade il obliqua à gauche et gravit les pavés. Pour la dernière fois, cette face austère, encadrée dans sa courte barbe blanche, nous apparut tournée vers la mort. Subitement Delescluze disparut. Il venait de tomber foudroyé sur la place du Château-d'Eau ». (1)

Les fédérés ne purent relever son cadavre que les Versaillais enterrèrent subrepticement le lendemain. Sur le mort, on trouva la lettre suivante où se peint son âme haute et stoïque: « Ma bonne sœur, je ne veux ni ne peut servir de jonet et de victime à la réaction victorieuse. Pardonne-moi de partir avant toi, qui m'as sacrifié ta vie. Mais je ne me sens plus le courage de subir une nouvelle défaite, après tant d'autres. Je t'embrasse mille fois comme je t'aime. Ton souvenir sera le dernier qui visitera ma pensée avant d'aller au repos. Je te bénis, ma bien aimée sœur, toi qui a été ma seule famille depuis la mort de notre pauvre mère, Adieu, Adieu! je t'embrasse encore. Ton frère qui t'aimera jusqu'au dernier moment. »

Pendant la nuit, la Commune décidait de transporter son quartier général à la mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement. Le jour revenu éclaira les progrès considérables réalisés par les Versaillais. Les fédérés ne détenaient plus en leur pouvoir qu'un cinquième à peine de la capitale dont un lambeau nouveau, minute par minute, leur était arraché. Vinoy, filant le long de la Seine prenait à revers le XII<sup>e</sup> arrondissement pour, de la place du Trône, redescendre sur la Bastille. Celle-ci capitulait vers 2 heures de l'après-midi après une résistance héroïque. Des monceaux de cadavres gisaient au pied des barricades dont les fédérés avaient hérissé les abords de la place. A la seule barricade de la rue de Charonne on en releva 105. Le Faubourg Saint-Antoine était enveloppé; les Versaillais s'y jetèrent et y firent une effroyable boucherie. A cette heure, depuis longtemps, les barricades du Château-d'Eau s'étaient tues, abandonnées, le restant de leurs défenseurs ayant reculé jusqu'au Canal, alors à découvert sur

(1) LISSAGARAY - *Histoire de la Commune*, p. 365



tout son parcours, et qui constituait une ligne naturelle de défense. Au nord, le corps Ladmirault, la Chapelle soumise, arrivait à la Rotonde de la Villette. Ainsi, le cercle de mort se rétrécissait sans cesse autour des fédérés. A l'est, seul point où ils s'appuyaient encore aux fortifications, ils pouvaient voir les Prussiens rangés en bataille dans la plaine, prêts à les recevoir à mitraille s'ils tentaient une retraite dans cette direction.

Plus d'issue, plus d'espoir ; partout la mort. De ces quartiers maudits : Belleville, Ménilmontant, berceau de l'insurrection de Mars, où avait battu à coups pressés le cœur de la Révolution, où il battait pour quelques heures encore, la réaction s'était juré qu'il ne resterait pas pierre sur pierre. Les Communeux le savaient, ceux qui y demeuraient et ceux qui y étaient venus faire une halte suprême, et ils savaient aussi qu'ils y seraient tous ensevelis sous les décombres. Faut-il donc s'étonner qu'avant de disparaître, ils aient cherché la vengeance qui s'offrait à eux et répondu à Versailles implacable par les fusillades des otages qu'ils avaient sous la main, quarante-huit en tout, dont trente-six anciens gendarmes, agents de police ou mouchards et douze ecclésiastiques. Qui tua ? La foule anonyme, dont depuis cinq jours la bourgeoisie et l'armée faisaient couler le sang comme l'eau des fontaines. Qui tua ? Les combattants acculés que la presse tricolore exécutait ainsi en ce jour : « Par exemple, il n'y a plus de quartier à espérer pour les fédérés ; simples gardes ou officiers à galons, tout ce qui sera pris sera passé par les armes. Les soldats exaspérés ne veulent plus faire de prisonniers. La population civile, d'ailleurs, est plus furieuse encore peut-être. Ecrasée sous le joug de la Commune et de ses sicaires, elle montre aujourd'hui contre eux un acharnement que l'on qualifierait de féroce, si l'on pouvait parler de férocité vis-à-vis des scélérats contre lesquels s'exerce cette haine ? (1) ». Eh quoi, c'est de ces hommes que la réaction hypocrite vouait à une mort sans phrases, qu'elle eut réclamé humanité et sang-froid ! S'indigne donc qui voudra pour une égratignure faite par le patient à la main du bourreau. Il nous semble, quant à nous, que le prolétariat ne doit pleurer que les siens et ne s'intéresser qu'à eux.

Combien sont tombés en ce jour du côté du peuple ? On sait les illustres, les notoires : Millière, fusillé sur les marches du Panthéon, à genoux « pour demander pardon à Dieu et aux hommes », Treillard, directeur intègre de l'Assistance publique. Mais les autres, les simples, les obscurs, les femmes, les enfants, les vieillards, les blessés arrachés de leur lit d'hôpital, aussi grands, aussi héroïques, qui meurent sans une phrase, sans un cri, qui les dénombrera, qui évoquera leurs spectres sanglants ?

C'est la nuit encore. L'incessante canonnade a fini par produire son habituel effet, elle a appelé et condensé les nuages. Il pleut. Mais voici que le ciel obscur s'empourpre cependant de livides clartés. Ce sont les docks de la

(1) *Petite Presse*, n° du 26 mai.

Villette qui brûlent avec leur entassement de matières inflammables, d'huiles minérales, d'essences, de pétroles. On crut à Versailles, ce soir-là, que Paris entier flambait. Veillée d'armes lugubre et désespérée. Les hauteurs du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> sont devenues le camp de refuge de tous les braves qui veulent combattre encore avant de mourir. Les débris des bataillons campent en pleine rue, sur le sol détrempé. Le jour se lève sale et gris. La situation est celle-ci : les fédérés, massés principalement sur les buttes de Belleville et du Père-Lachaise, occupent un demi-cercle dont les deux extrémités s'appuient aux remparts, vers les portes de la Villette et de Bagnolet et dont la corde flottante suit le canal de la Villette à la Bastille pour se perdre dans le méandre des rues à la droite du faubourg Saint-Antoine et du quartier de Charonne entamé dès la veille.

Les Versaillais ont déjà repris leur marche en avant. Dès 9 heures du matin, Vinoy est maître de toutes les défenses de la place du Trône et prend à revers le boulevard Voltaire. Douay remonte le faubourg du Temple qui résiste avec fureur. Clinchant, le boulevard du Prince-Eugène. Ne pouvant la forcer de front, celui-ci tourne par la Bastille, la formidable barricade du boulevard Richard-Lenoir. Le cercle s'est rétréci encore. Les Communeux sont définitivement acculés aux Buttes-Chaumont et au Père-Lachaise où continue à tonner leur artillerie. Officiellement, un certain Hyppolyte Parent a pris la succession de Delescluze, mais dans le fait, c'est Ravvier avec Passedouet qui commandent ; ils sont l'âme de cette résistance suprême. A la rue Haxo, on trouve encore une quinzaine de membres de la Commune : Jourde, Vaillant, Varlin, Vallès.

Cependant l'épilogue du grand drame se prépare. Cent obus par minute éclatent sur Belleville : tous ceux des habitants qui ne combattent pas se sont réfugiés aux caves. Les trois quarts de l'armée de l'ordre, cent mille hommes sont là pour en finir d'un coup, écraser la poignée de héros qui préfèrent périr que renoncer. Les deux ailes de l'armée sont sur le point de se rejoindre. A 8 heures du soir, Vinoy enlève le Père-Lachaise : on s'y bat jusque dans les caveaux et les tombes. L'Admirant continuant malgré les ténèbres son mouvement enveloppant, s'empare de l'abattoir de la Villette, franchit le canal et arrive aux pieds des Buttes-Chaumont, dont les caïons sont enfin réduits au silence, faute de munitions. A l'Arme blanche, il tente l'escalade et après six heures de combat il en déloge les derniers fédérés.

Il est 4 heures. Le jour qui se lève trempé de pluie en cette matinée du dimanche, 20 mai, va voir les ultimes soubresauts de la Révolution, terrassée et piétinée. On se bat dans le haut de la rue d'Angoulême et au faubourg du Temple. Gambon, J.-B. Clément, Varlin, Ferré, Gèresme se dépensent encore aux barricades. Mais la fusillade se fait plus rare, intermittente. Les cartouches manquent avant les hommes. A 2 heures, rue Ramponneau, le dernier coup de fusil est tiré. C'est fini. La Révolution est morte.

## LA TERREUR TRICOLORI

Aux temps anciens, quand le conquérant barbare pénétrait par la brèche dans la ville assiégée, il passait au fil de l'épée, sans acception d'âge ni de sexe, tous les habitants qui s'offraient à ses coups dans les premiers moments. Les survivants, en longues files, enchaînés, étaient, sous les outrages et les coups, amenés en esclavage vers des terres lointaines. Amère dérision ! La capitale de la France, forcée par des Français, va « au nom des lois, par les lois », subir le même sort.

Nous ne dirons pas que, la Révolution morte, la répression commence, puisqu'il y avait une semaine déjà que les chassepots fonctionnaient aux mains des soldats assassins ; mais maintenant que plus rien ne la contrarie ni ne l'entrave, elle s'étend encore, s'amplifie, en se systématisant, pour tout broyer sous sa lourde meule. Paris est dépecé en quatre gouvernements dévolus à Vinoy, Douay, Cisey et Ladmirault. L'état de siège est proclamé. L'armée campée en pleine rue, derrière ses faisceaux, règne souverainement. Gendarme, juge et bourreau à la fois, elle arrête, instruit, prononce et exécute. Nul recours contre ses sentences et nulle remise. La charge en quatre temps constitue toute la procédure. La soldatesque est devenue, entre les remparts, tout le gouvernement et il n'en est point d'autre. Le pouvoir civil abdique, s'efface, s'évanouit. C'est qu'aussi bien il a pour cela ses raisons.

Raisons infâmes ! Thiers rend la bride aux chefs militaires, leur livre Paris à discrétion, parce qu'il est certain que leur haine aveugle et bestiale besognera plus à l'aise que ne le pourrait faire sa haine intelligente et raisonnée et accomplira à coup sûr l'opération de chirurgie politique indispensable à son sens pour l'assainissement du corps social. Il était trop vieux routier pour ne pas savoir qu'une large saignée n'était possible que dans la confusion et l'emportement de la surprise, que sinon, bientôt, les passions s'assoupissant par degrés, il devrait prêter l'oreille, quoiqu'il en eût, aux voix de la pitié et de l'apaisement. Or, cette saignée, il la voulait de tout son désir, comme il y avait tendu de toutes ses facultés. Il la voulait parce qu'il ne s'agissait pas pour lui de dominer et de réduire la classe ouvrière, mais de la décimer, d'anéantir en elle tout ce qui était susceptible de pensée et d'action, afin de rendre incontestable et incontesté le régime de domination bourgeoise. L'occasion était propice et il se fût tenu pour dément de laisser échapper le résultat pratique, le *bénéfice* de sa longue, patiente et savante stratégie de quatre mois.

Certes l'occasion était propice ; elle était unique. On ne vit, en effet, peut-être jamais pareil débordement de rage et de frénésie, une telle soif de meurtre chez les vainqueurs, un tel appétit de représailles. Les sentiments de commiseration et d'élémentaire humanité subissent une éclipse totale. Les pires instincts se font jour, prédominent, s'étalent au grand soleil. La société paraît

retourner à l'animalité pure. Et qui donne ce spectacle ? Les « honnêtes gens », les dirigeants instruits, policiers, affines, ceux qui parlent au nom d'un Dieu de miséricorde ou d'un idéal de vie supérieur et qui se targuent de représenter en face des bandits de la Commune expirante la moralité et la civilisation. C'est que ces « honnêtes gens » ont eu peur : le mince vernis qui recouvre chez eux comme chez tous la brute ancestrale éclate et ils se vengent avec une âcre volupté de leurs terreurs d'hier, d'avoir tremblé un instant, devant la levée prolétaire, pour leurs profits et pour leurs jouissances. Le bourgeois lâche, demeuré tapi dans son logis depuis des semaines, reparaît insolent parmi les soldats : il tient la rue, le brassard tricolore en évidence, signe de ralliement des champions de l'ordre. Derrière lui sa clientèle, sa valetaille, tous ceux qui vivent des miettes tombées de la table capitaliste, plus vils, plus ignominieux encore que les maîtres. A ses côtés, les beaux fils, revenus de Versailles avec leurs prostituées « au chignon jaune » qui s'installent de nouveau aux cafés des boulevards, recommencent la fête aux restaurants de nuit. Toute la fine canaille, canaille de joie, canaille de proie, les parasites et les exploités. Ces tristes sires se font les indicateurs, les pourvoyeurs des pelotons d'exécution. L'armée, à leur gré, est trop molle, trop magnanime encore. Ils dirigent, conduisent les perquisitions, dénoncent les rares suspects qui ont pu glisser entre les mailles du filet, créent dans leurs quartiers respectifs des « Comités d'épuration », salles d'attente des abattoirs des cours prévôtales.

La presse est le miroir de toutes ces hideurs et de toutes ces hontes. Elle se consacre à entretenir la rage et la panique bourgeoises. Elle se fait l'écho, quand elle ne les invente pas, des légendes abominables, forgées pour égarer et exaspérer l'opinion, tromper la France, tromper l'Europe, écarter des morts et des mourants jusqu'à la sympathie d'un apitoiement. Dans ses colonnes prend son vol la fable des pétroleuses qui coûtèrent la vie à tant d'infortunées. Aussi celle des bataillons de fuséens, des étiquettes gommées avec l'indication : « Bon à brûler », et du sous-sol parisien : égouts, conduites d'eau, catacombes taraudées de mines reliées par des fils électriques, des boissons empoisonnées versées aux soldats. Tel journal imagine et décrit l'engin spécial pour lancer le pétrole dont les Communeux auraient fait usage. Tel autre raconte l'histoire de l'incendiaire trouvé porteur de « cent quarante mètres de mèches souffrées. » Ces inventions absurdes et monstrueuses sont la nourriture de l'armée comme celle de la ville et viennent quotidiennement aiguïser la fureur des troupiers qui fusillent et des foules réactionnaires qui dénoncent, insultent et maltraitent.

En ces jours d'abjection, peut-être n'est-il pas abjection pire que celle de la presse, et le dégoût, une honte d'être homme et de savoir lire vous prend à parcourir la prose de ces assassins de lettres qui se nomment parfois Alexandre Dumas fils, Francisque Sarcey ou Hector Pessard, et dont les articles onctueux ou brûlants, selon le tempérament, ne sont qu'une longue invite au



« LA REVANCHE (INDIA) »

carriage. Aux premières heures, le thème sera pareil dans toutes les feuilles, depuis celles de sacristie, de police et de coup d'État jusqu'à celles plus gourmées et doctrinaires qui font profession d'un libéralisme de bon ton et jusqu'à *L'Officiel*, y compris. Une poignée ne commencera à naître, chez certaines, que lorsque le plus gros de la besogne aura été accompli et encore masqueront-elles leur timide intervention de prétextes d'hygiène et de salubrité. En attendant, lorsque l'une crie : « En joue », l'autre réplique : « Feu », et toutes ensemble réclament plus de fusillades et plus de cadavres. Mais pourquoi ne pas citer ? C'est une revue instructive que celle qui solidarise dans le crime de la provocation tous les organes des diverses fractions politiques de la classe régnante solidarisées elles-mêmes dans la perpétration du plus vaste assassinat de prolétaires qui ait été.

*Le Bien Public* : « Il faut faire la chasse aux Communeux. . . Nous n'avons pas le goût d'insulter des ennemis vaincus, mais, en vérité, de pareils misérables ne sont pas des ennemis; ce sont des bandits qui se sont mis eux-mêmes en dehors de l'humanité. »

*L'Opinion Nationale* : « Le règne des scélérats est fini. On ne saura jamais par quels raffiuements de cruautés et de sauvagerie ils ont clos cette orgie du crime et de la barbarie. . . Deux mois de vol, de pillage, d'assassinats et d'incendies. »

*La Patrie* : « Si Paris veut conserver le privilège d'être le rendez-vous du beau monde honnête et *fashionable*, il se doit à lui-même, il doit aux hôtes qu'il convie à ces fêtes une sécurité que rien ne puisse troubler. . . Des exemples sont indispensables. Fatale nécessité, mais nécessité. Ces hommes, qui ont tué pour tuer et pour voler, ils sont pris et on leur répondrait : clémence ! Ces femmes hideuses, qui fouillaient à coups de couteaux la poitrine d'officiers agonisants, elles sont prises et l'on dirait : clémence ! »

*Le Moniteur Universel* : « Pas un des malfaiteurs sous la main desquels s'est trouvé Paris pendant deux mois ne sera considéré comme un homme politique; on les traitera come des brigands qu'ils sont, comme les plus épouvantables monstres qui se soient vus dans l'histoire de l'humanité. Plusieurs journaux parlent de relever l'échafaud détruit par eux afin de ne pas même leur faire l'honneur de les fusiller. »

*Le Gaulois*, sous la signature de Sarcey : « La mort n'est point un châtiment. . . C'est une précaution. Voilà des milliers d'hommes en proie à un accès d'épouvantable démence. Ils volent, ils assassinent, ils brûlent. C'est de l'aliénation mentale, je le veux bien. Mais des aliénés de cette espèce et en si grand nombre, et s'entendant tous ensemble, constituent pour la société à laquelle ils appartiennent un si épouvantable danger qu'il n'y a plus d'autre pénalité possible qu'une suppression radicale. »

*Le Figaro* : « Nous devons traquer comme des bêtes fauves ceux qui se

cachent : cela sans pitié, sans colère, avec la fermeté qu'un honnête homme met à accomplir son devoir. »

Et dans un autre numéro : « Il reste à M. Thiers une tâche importante : celle de purger Paris. — Jamais occasion pareille ne se représentera pour guérir Paris de la gangrène morale qui le ronge depuis vingt ans. L'armée est entrée par la brèche, au milieu des barricades et des ruines fumantes; donc les Parisiens doivent subir les lois de la guerre, si terribles qu'elles puissent être. Aujourd'hui la clémence serait de la démenée. »

*L. Indépendance Française* : « Enfin ! Enfin, Paris est débarrassé de cette tourbe de bandits, de pillards, d'incendiaires, de voleurs qui l'infestaient depuis deux mois... Au moment où le souffle nous revient, où l'air rentre dans nos poumons flétris par l'impur courant de ces monstres odieux, un seul cri peut sortir de nos lèvres et ce cri sera celui de tous les Français : Pas de pitié pour ces infâmes. Un seul châtiment peut expier de pareils crimes : La mort ! »

Il semblerait qu'on ne put pas aller plus loin dans l'ignoble. Une feuille y alla pourtant. Laquelle ? Le propre organe du gouvernement, le *Journal Officiel*, qui disait, qui avait dit déjà à l'heure où ces articles de sang paraissaient, en guise de suprême exhortation, sans doute, du Chef de l'Exécutif à l'armée : « Faites un peu ce que les grands peuples énergiques feraient en pareil cas. *Pas de prisonniers*. Si, dans le tas, il se trouve un honnête homme réellement entraîné de force, vous le verrez bien. Dans ce monde-là, un honnête homme se désigne par son auréole. Accordez aux braves soldats la liberté de venger leurs camarades, en faisant sur le théâtre, et dans la rage de l'action, ce que de sang-froid ils ne voudraient plus faire le lendemain : *Feu !* »

L'armée cependant avait à peine besoin de ces excitations et de ces encouragements. Le troupeau, peut-être ; mais point les chefs. Les généraux qui commandaient connaissaient le métier, ayant gagné leurs premiers galons aux mitrillades de Juin et aux fusillades de Décembre. Ils étaient, — et comme eux, du reste, tous les autres officiers de moindre grade, leurs subordonnés, — les créatures de l'Empire, massacreurs par vocation et tradition, autant policiers que soldats. Cette origine voulait que Paris apparût à leurs yeux doublement coupable, Paris, parce que communex, avait fait le 18 mars, mais Paris, parce que républicain, avait fait auparavant le 4 septembre, et les reîtres bonapartistes lui pardonnaient plus malaisément encore d'avoir enlaidi le trône de Napoléon et d'Eugénie que d'avoir éconduit Thiers et sa bande. Si bien que c'est au moins autant au nom de l'Empire tombé, et qu'ils espèrent bientôt relevé, qu'au nom du gouvernement parlementaire de Versailles qu'ils marchent et qu'ils opèrent. Le chef de l'Exécutif a donc bon raison de placer sa confiance en ces bouchers de profession. Ce n'est pas eux qui s'embarrasseront des scrupules d'une vaine légalité. D'autant que leur ressentiment s'alimente à d'autres sources encore : ils ont à demander compte aux Parisiens

d'une injure personnelle, de les avoir bétris aux jours de Sedan et de Metz comme des lâches et des capitulards qu'ils étaient, et de leur avoir ensuite montré par l'exemple, au cours d'un siège héroïque de cinq mois, ce que peuvent et doivent faire devant l'ennemi des gens de courage et d'honneur. Ce sont là choses qui ne s'oublient pas, quand on se nomme Mac-Mahon, Cissey, Vinoy, ou plus simplement Gallifet, Laveaucoupet ou Garcin. Aussi la saignée sera belle, la plus belle du genre. Armée et bourgeoisie vont se saouler de sang et ne s'arrêteront que lorsque le fade liquide menacera de les étouffer, quand les morts se vengeant par delà le trépas risqueront de porter la peste dans le camp des vainqueurs.

Nous n'entrerons pas dans le détail du massacre. D'autres l'ont fait qui ont dû y consacrer des pages et des pages sans arriver à épuiser le sujet. Il suffira de dire que 2.500 fédérés hommes ou femmes environ avaient été tués derrière les barricades, alors qu'après le combat on en immola le décuple au moins. Mac-Mahon a avoué 11.000 cadavres; l'édilité parisienne a donné des permis d'inhumation pour 17.000 et combien furent enfouis sans autre forme de procès au pied du mur où les balles venaient de les coucher, combien incinérés dans les casemates des fortifications; combien fusillés sur la route de Versailles et à Versailles et sur place enterrés?

Quelques chiffres. A la Roquette, du dimanche 28 au lundi matin 29, la répression fit 1.907 victimes, d'après la relation d'un témoin miraculeusement échappé pour son compte et qui avec cinquante autres camarades requis chargea les morts sur les tapisseries après l'exécution. 100 furent passés par les armes à la prison de Mazas selon l'attestation de Dumas, adjoint de l'Ordre à la mairie du XI<sup>e</sup> qui, sans procéder à la moindre contestation d'identité, laissa jeter les cadavres dans un puits du cimetière de Bercy. Mêmes tueries à l'École Militaire, au Parc Monceau, à la rue des Rosiers, commencées dès le mardi 23 et poursuivies inlassablement, à l'École Polytechnique, aux gares du Nord et de l'Est, à la caserne Duplex, au Jardin des Plantes, à la mairie du Panthéon et en vingt autres endroits. Chaque chef de corps, après avoir soumis et occupé un quartier, laissait sur ses derrières deux ou trois officiers auxquels s'adjoignaient immédiatement quelques volontaires de la garde nationale et voilà une cour martiale constituée qui sur l'heure entrait en fonctions.

De ces tribunaux, deux surtout ont marqué dans les fastes du crime, celui du Luxembourg et celui du Châtelet. Au premier, opérait Garcin. C'est là que Millière comparut le jeudi, Tony Moilin le dimanche, Ulysse Parent, aussi et avec eux plusieurs autres milliers d'inculpés dont très peu échappèrent au peloton. Dans la salle de spectacle du Châtelet, avec le titre de prévôt trônait le colonel de la garde nationale, Vabre, d'exécrable mémoire. La tuerie à laquelle il présida dépassa toutes autres. Les bourreaux ont reconnu eux-mêmes avoir rendu là plus de trois mille sentences de mort. Les inculpés défilaient à la file devant le tribunal; l'interrogatoire pour chaque durait un quart de minute à



peine. « Avez-vous pris les armes? Avez-vous servi la commune? Montrez vos mains. » Et c'était tout. Sans attendre la réponse, le juge sur la mine du patient, au gré de ses impressions, de son caprice prononçait le verdict. Quel verdict? Le *Gaulois* nous le dit : « Après le jugement, le président les fait passer par la porte de droite ou par celle de gauche, suivant leur degré de culpabilité. Ceux qui sortent par la porte de droite sont dirigés sur Versailles, dans les convois de prisonniers conduits à Satory. Ceux qui sortent par la porte de gauche sont entraînés à la caserne Lobau et immédiatement fusillés » (1).

Vabre disait encore : « Transférez à la brigade » auquel cas, ajoute la *Nation française* du 1<sup>er</sup> juin « l'accusé n'a plus qu'à recommander son âme à Dieu. » Au Luxembourg, de même, les condamnés étaient « ordinaires » ou « classés ». « Ordinaire » c'était Satory, « classé » le peloton. Ainsi, si on le remarque, les bourreaux évitaient d'appeler la mort par son nom, comme s'ils eussent eu le vague sentiment de leur propre ignominie.

Conduits à Lobau par fournées, enchaînés et sous les vociférations et les huées des « honnêtes gens », les « classés » du Châtelet étaient livrés aux gendarmes qui les poussaient dans la cour et, même sans les aligner, tiraient dans le tas ainsi qu'à la chasse. Beaucoup, blessés seulement, se relevaient, couraient le long des murs, jusqu'à ce qu'une balle mieux dirigée les attrapât au vol. Un prêtre en permanence offrait à chaque fournée survenant les secours de sa religion, « mettant le visa de l'Evangile sur cette tuerie infâme ». Édouard Moreau, du Comité central, et Jacques Durand, de la Commune, furent de l'une de ces fournées. Il y eut des femmes, des jeunes filles, des adolescents, et jusqu'à de tous petits enfants. « J'ai vu, a dit un témoin que cite Camille Pelletan, sortir de la Cour martiale de dimanche 28 mai, à 2 heures de l'après-midi) six enfants conduits par quatre sergents de ville. L'aîné des enfants avait à peine douze ans, le plus jeune à peine six ans. Les pauvres petits pleuraient en passant au milieu de la haie formée par ces misérables (la foule)... « A mort! à mort! » criaient ces bêtes fauves. « cela ferait des insurgés plus tard ». Le plus petit des enfants était nu-pieds dans des sabots, n'avait que son pantalon et sa chemise et pleurait à chaudes larmes. Je les ai vus entrer à la caserne Lobau. Au moment où la porte se referma sur eux, j'ai dit : « C'est un crime de tuer des enfants ». Je n'ai eu que le temps de me sauver, sans quoi j'allais au Châtelet comme tant d'autres » (2). Après chaque exécution, on débarrassait la cour des cadavres qu'on enterrait provisoirement au square Saint-Jacques. Le *Siècle* du 29 mai estimait déjà à plus de mille le nombre des inhumations qui avaient été pratiquées en cet étroit espace.

Et maintenant que nous avons du moins entrevu comment on les tuait, ne faut-il pas dire d'un mot comment ils mouraient? Certes! et ce ne sera que jus-

(1) *Gaulois* du 29 mai.

(2) *Camille Pelletan. La Semaine de Mai*, page 221.

tion. Ces hommes, ces femmes, ces adolescents que l'armée immola à la réaction et au Capital triomphants furent en héros en même temps qu'ils finissaient en martyrs. A leurs derniers moments, la splendeur de l'Idéal socialiste illumina leur pensée et haussa leur cœur. Ils sentirent, beaucoup confusément, mais tous sentirent l'excellence et la sublimité de la cause pour laquelle ils succombaient et que leur sang ne coulerait pas en vain, qu'il allait s'infiltrer au profond des veines de la terre pour y féconder l'avenir et ils s'offrirent aux balles calmes et forts presque joyeux. On n'en cite pas un qui ait faibli, demandé grâce aux bourreaux. Ceux qui résistèrent, se débattirent comme les faux Vallés, les faux Billioray, ceux-là n'étaient pas des combattants de la Révolution, mais des neutres, souvent même sympathisant avec les vainqueurs que la troupe et la foule, dans leur surexcitation aveugle et sauvage, jetaient au mur par erreur. Les vrais Communeux se distinguaient, au contraire, en ceci qu'ils regardaient la mort en face, sans pâlir ni trembler. A cet égard, les témoignages sont tous concordants.

Le *Petit Monteur*, du 29 mai : « Les condamnés montrent autant d'insouciance que d'énergie. Forcés de franchir les cadavres de ceux qui ont été fusillés avant eux, il les enjambent en faisant une pirouette et commandent eux-mêmes le feu ». — Le *Gaulois*, du 13 juin, parlant plus particulièrement des femmes et Sarcey écrivant : « Toutes celles qu'on a vu exécuter sommairement par des soldats furieux sont mortes l'injure à la bouche, avec un rire de dédain, comme des martyres qui accomplissent, en se sacrifiant, un grand devoir ». — L'*Etoile*, un des journaux de la bourgeoisie belge, des plus violents contre la Commune : « La plupart ont été au devant de la mort, comme les Arabes après la bataille, avec indifférence, avec mépris, sans haine, sans colère, sans injure pour leurs exécuteurs. Tous les soldats qui ont pris part à ces exécutions et que j'ai questionnés, ont été unanimes dans leurs récits. L'un d'eux me disait : « Nous avons fusillé à Passy une quarantaine de ces *canailles*. Ils sont tous morts en soldats. Les uns croisaient les bras et gardaient la tête haute. Les autres ouvraient leurs tuniques et nous criaient : « Faites feu ! Nous n'avons pas peur de la mort ».

La réaction se demandait interdite et anxieuse d'où pouvait bien procéder cette superbe des vaincus qui la souffletait ainsi au visage. On rencontre encore la trace de ces préoccupations dans les dépositions à la Commission d'enquête sur les événements du 18 mars, un an après. Le comte de Mun cherchant dans sa conscience de pieux catholique une explication infamante mais qui ne fait que souligner mieux son embarras et celui de sa caste, disait notamment : « Leur résolution très arrêtée est de renoncer absolument au travail. Et c'est ainsi, je crois, qu'on peut expliquer le cynisme avec lequel ces gens se sont fait tuer : non pas que leur résistance ait été aussi énergique qu'elle aurait pu l'être, mais ils sont tous morts avec une sorte d'insolence qui, ne pouvant pas être attribuée à un sentiment moral, ne peut être attribuée qu'à la résolution d'en finir avec la vie plutôt que de vivre en travaillant. » L'outrage du noble comte

passé, mais la constatation reste. Elle révèle de quel côté, en quel camp se trouvait la foi agissante et vivante, celle qui conquerra le monde.

Le voudrait-on que l'on ne saurait raconter la noble fin de chacune de ces nobles victimes, trente mille, plus peut-être. De la plupart, en effet, rien ne subsiste, fût-ce le nom, le meurtrier ayant poussé le dédain jusqu'à négliger d'identifier les cadavres. Pour l'une d'elles cependant qui lui parut de choix, le vainqueur s'est montré plus loquace. Racontons donc aussi : le récit vaudra pour toutes. Et aussi bien, c'est de Varlin qu'il s'agit, c'est-à-dire de l'homme qui personnifia le plus fidèlement peut-être tout ce que la classe ouvrière, dont il sortait, eut en ces temps de ferme, de sain et de généreux.

Eugène Varlin avait jusqu'à la dernière minute combattu aux barricades. Le dimanche, à midi, il faisait le coup de feu encore rue Fontaine-au-Roi. A 4 heures, place Cadet, comme il était assis à la terrasse d'un café, il fut reconnu par un prêtre en civil qui le désigna à un lieutenant qui passait, Siere, du 67<sup>e</sup> d'infanterie. Siere se saisit du coupable et, avec quelques bourgeois de bonne volonté, lui lia les mains derrière le dos, puis l'achemina vers Montmartre. Ici nous laissons la parole à un journal royaliste, le *Tricolore*, que l'on ne suspectera pas et dont le récit fut de tous points confirmé et au delà au cours du procès subséquent qui se déroula à Versailles.

« La foule grossissait de plus en plus et l'on arriva avec beaucoup de peine au bas des Buttes-Montmartre, où le prisonnier fut conduit devant un général dont nous n'avons pu retenir le nom (c'était Laveaucoupet). Alors l'officier de service chargé de cette triste mission s'avança et causa quelques instants avec le général qui lui répondit d'une voix basse et grave : « Là, derrière ce mur. »

« Nous n'avions entendu que ces quatre mots, et quoique nous doutant de leur signification, nous avons voulu voir jusqu'au bout la fin d'un des acteurs de cet affreux drame que nous avons vu se dérouler devant nos yeux depuis plus de deux mois : mais la vindicte publique en avait décidé autrement. Arrivé à l'endroit désigné, une voix dont nous n'avons pu reconnaître l'auteur et qui fut immédiatement suivie de beaucoup d'autres, se mit à crier : « Il faut le promener encore : il est trop tôt ». Une voix seule alors ajoute : « Il faut que la justice soit faite rue des Rosiers, où ces misérables ont assassiné les généraux Clément Thomas et Lecomte. » Le triste cortège alors se remit en marche, suivi par près de deux mille personnes, dont la moitié appartenait à la population de Montmartre.

« Arrivé rue des Rosiers, l'état-major, ayant son quartier général dans cette rue, s'opposa à l'exécution. Il fallut donc, toujours suivi de cette foule augmentant à chaque pas, reprendre le chemin des Buttes-Montmartre. C'était de plus en plus funèbre, car, malgré tous les crimes que cet homme avait pu commettre, il marchait avec tant de fermeté, sachant le sort qui l'attendait depuis plus d'une heure, que l'on arrivait à souffrir d'une aussi longue agonie. Enfin, le voilà arrivé. On l'adosse au mur et, pendant que l'officier faisait ranger ses

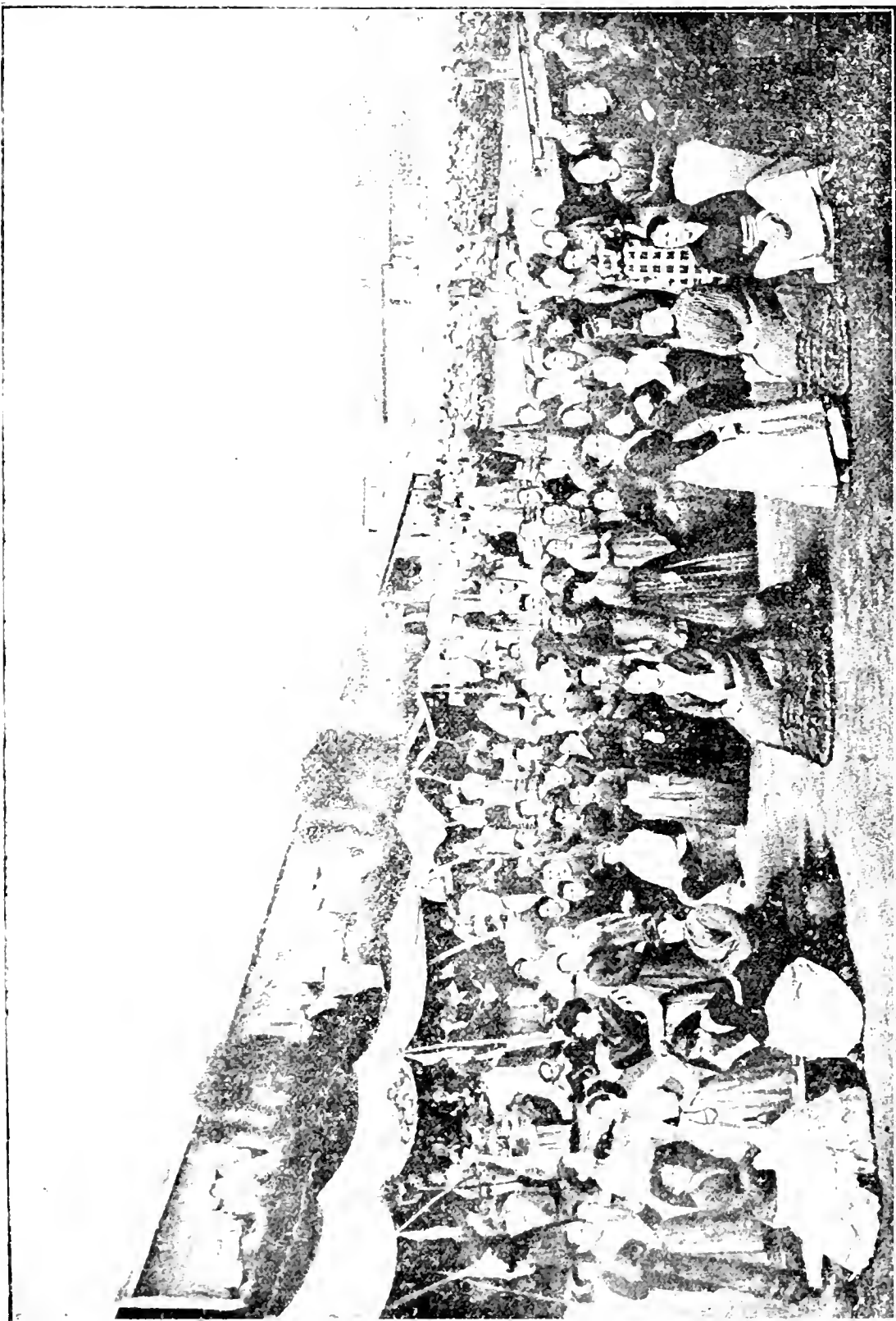
hommes, se préparant à commander le feu, le fusil d'un soldat qui était sans doute mal épanulé partit, mais le coup rata. Immédiatement, les autres soldats firent feu et Varlin n'existait plus. Aussitôt après, les soldats craignant sans doute qu'il ne fut pas mort se jetèrent sur lui pour l'achever à coups de crosse; mais l'officier leur dit : « Vous voyez bien qu'il est mort, laissez-le ».

*Le Tricolore* oublie un trait qu'il convient pourtant de ne pas omettre. Le lieutenant Siere prit la montre du mort qu'il garda. L'assassinat se compliquait de vol.

Ainsi, voilà comment Versailles faisait triompher la cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité, de la civilisation. Voilà comment « au nom des lois, par les lois, avec les lois », elle menait *l'expiation*. Que l'on multiplie par milliers la scène de cannibalisme que nous venons de rapporter, et l'on se fera quelque idée de l'agonie de la grande ville moribonde en cette semaine que le peuple a baptisé du nom effroyablement parlant de « Semaine Sanglante ».

Paris était un abattoir. On y tuait partout, aux cours prévôtales et martiales et, au dehors, contre les barricades, dans les tranchées, sous les ponts, dans les maisons, au creux des égouts, au fond des catacombes. Chaque officier, sous-officier ou soldat avait licence de s'ériger en justicier de sa propre autorité et d'abattre son Parisien ou sa Parisienne. On tuait pour un mot, pour un geste, pour un nom, pour une ressemblance, pour rien sur les indications d'une foule en délire. On tuait ceux qui s'étaient battus et ceux qui ne s'étaient pas battus, ceux qui avaient caché leurs armes et ceux qui les rendaient, ceux qui avaient conservé du premier siège un pantalon d'uniforme, une paire de godillots, le passant qui avait les mains noires ou bleui le creux de l'épaule. On tuait les femmes parce que pétroleuses, vitrioleuses, les enfants parce que grainé de communards et qu'il fallait bien détruire la portée en même temps que les géniteurs. On tuait avec délices, en se jouant, tout ce qui avait figure ouvrière, apparence républicaine.

Et l'abattoir faisait le charnier. Les fourgons qui sillonnaient les rues incessamment, les tombereaux, les tapissières chargés de viande saignante ne suffisaient pas à convoier aux fosses les cadavres amoncellés sur les trottoirs, dans les cours de prison, de caserne, d'école et de mairie. Les fosses mêmes n'étaient pas assez nombreuses, assez larges, assez profondes pour absorber toute la chair humaine dont on tentait de les gorger. On en avait creusé de tous côtés cependant, dans les squares, sur les berges, aux talus des fortifications et la terre se refusant, on s'était même adressé à l'eau. La Seine emportait les fusillés et les mitraillés par dizaines. Plusieurs centaines croupissaient dans la bourbe stagnante du lac des Buttes Chaumont. N'importe, il en restait encore, il en restait toujours. Dans les jardins de l'École Polytechnique, on pouvait voir sur une étendue de cent mètres une rangée de cadavres de trois mètres de hauteur. Au Luxembourg, les allées verdoyantes en foisonnaient. « Au Faubourg Saint-Antoine, selon l'assertion de la presse de « l'Ordre », on en rencontrait



INTÉRIEUR DE LA PRISON DES CHANCIERS, A VERSAILLES, QU'ÉTOIENT DÉTENUES LES FEMMES ACCUSÉES D'AVOIR PRIS PART A L'INSURRECTION.  
D'après un document de l'époque.

partout en tas comme les ordures ». Thiers, pour l'exemple, avait exigé tout d'abord qu'on ne les enlevât pas. Que dire du Père Lachaise, de la prison de la Roquette et de ses approches, des voies de Belleville et de Ménilmontant, théâtre de la lutte suprême ?

Là même où l'on avait procédé à une inhumation forcée et bâtive, comme au Parc Montceau, aux pelouses du Trocadéro, au square de la tour Saint-Jacques, le sol insuffisamment creusé rendait son trop-plein. Qui le raconte ? La presse communense ; il n'y en a plus. La presse bourgeoise, les organes les plus prudents, les plus circonspects : le *Siècle*, le *Temps*, le *Moniteur Universel*. Laissons parler celui-ci : « Ce qui épouvantait le regard, dit-il dans son numéro du 1<sup>er</sup> juin, c'était le spectacle que présentait la tour Saint-Jacques. Les grilles en étaient closes, des sentinelles s'y promenaient. Des rameaux déchirés pendaient aux arbres, et partout de grandes fosses ouvraient le gazon et creusaient les massifs. Du milieu de ces trous humides, fraîchement remués par la pioche, sortaient çà et là des têtes et des bras, des pieds et des mains. Des profils de cadavres s'apercevaient à fleur de terre, vêtus de l'uniforme de la garde nationale : c'était hideux... Une odeur fort écœurante sortait de ce jardin. Par instant, à certaines places, elle devenait fétide ». Ces journaux ajoutaient même que des gémissements étouffés et des cris de détresse perçaient, la nuit venue, ces amoncellements de pourritures. On s'était trop pressé à vider les tombereaux, et plus d'un se débattait et râlait encore dans la fosse commune, enterré vivant.

Thiers exultant, tout son vœu comblé, mandait à ses préfets : « Le sol est jonché de leurs cadavres ; ce spectacle affreux servira de leçon ». Devant ce délilé vertigineux d'horreurs, la bourgeoisie cependant prenait peur. D'affreuses mouches à viande infestaient l'atmosphère et la voie publique se couvrait de martinets morts de l'ingestion de ces mouches. Les dirigeants redoutèrent la peste. Les journaux propagèrent l'alarme. « Il ne faut pas, disait l'un d'eux, que ces misérables qui nous ont fait tant de mal de leur vivant puissent encore nous en faire après leur mort ». On saupoudra de chlore les amas de chairs putrides qui représentaient tout ce qui restait de ces « misérables » ; mais les effluves pestilentielles n'en persistaient pas moins. On essaya de dissoudre ces morts récalcitrants par la chaux et la potasse, de les incinérer par le pétrole. En vain, comme on tuait toujours, il y en avait toujours. Il fallait s'arrêter, souscrire au moins un « sursis », ainsi que le réclamait *Paris-Journal*. Alors retentirent les premiers appels à la pitié. « Assez d'exécutions, assez de sang, assez de victimes », s'écria le *National*. Et le *Temps* : « Le moment est venu de distinguer entre les partisans aveugles, les simples soldats et les chefs. » Et l'*Opinion Nationale* : « A côté des droits de la justice, on demande un examen sérieux des inculpés. On voudrait ne voir mourir que les vrais coupables ». Les feux de peloton s'espacèrent donc et le nettoyage put commencer. Plus longues se firent aussi les files de captifs acheminés sur Versailles.

La capitale de la réaction était déjà bondée de prisonniers. Dès le lundi 22, on y en avait dirigé plusieurs centaines, des milliers ensuite : les ordinaires des cours prévôtales, les raziés auxquels des soldats, las de tirer, avaient accordé d'aventure la vie sauve, et ceux et celles-là qui, dans les perquisitions, s'étaient trouvés en présence de détachements moins féroces que les autres, car tout était hasard à ce moment, et tel échappait au peloton qui pris dans la rue voisine, dans l'immeuble d'en face, aurait été exécuté dix fois.

Mais que valait-il mieux, en ces jours atroces, le mur ou la prison. C'est la question que se posait une femme de grand cœur qui, actrice et militante dans les événements qui venaient de s'écouler, vit les choses de tout près : André Léo.

« Après tout, disait-elle, parlant des morts, ils sont morts. L'épouvante, l'horreur, l'amertume se sont éteintes dans ce cœur qui ne bat plus, ils ont cessé de souffrir. Mais les prisonniers, quelles longues tortures ! Et souvent, à la fin, quelle mort ! Tous, les femmes comme les hommes, sont emmenés à pied à Versailles ; ils traversent Paris au milieu d'une foule hurlante qui les suit, les accable de coups, d'invectives, de huées et de temps en temps crie : A genoux ! ordre que les soldats font exécuter en couchant en joue les prisonniers. Dans ces derniers jours de mai, au soleil ardent, on les obligeait à marcher, tête nue, pendant des lieues. Pourquoi ? Parce que les bandits doivent être découverts devant les honnêtes gens ! C'est le *Figaro* qui parle ainsi ». (1)

Aux remparts, ils étaient recus par des détachements de cavalerie qui les encadraient, et, au pas précipité de leurs montures, les poussaient sur Versailles. Ils allaient ainsi, cheminant dans la poussière, sous le ciel en feu, pieds saignants, gorge desséchée, cerveau vide, délirants, à demi-fous ; triste et pitoyable cortège composé de tout ce que la rage et la peur, le soupçon et la vengeance, le hasard aussi y avaient jeté pêle-mêle : des fédérés en uniforme, assez rares pourtant, la plupart ayant été abattus sur place ; des soldats passés à l'insurrection, et reconnaissables à leur capote retournée par ordre ; des pompiers de la Commune ; des hommes en blouse, d'autres en redingote ; des femmes vieilles et jeunes, celles-ci en modeste tenue d'ouvrière, celles-là en toilette bourgeoise, certaines en grand deuil, beaucoup avec leurs enfants, les plus petits, pendus à la mamelle, les autres cramponnés à leur vêtement. Le tout, cependant, ne formant qu'une masse, un bloc, captifs et captives attachés les uns aux autres par le poignet dans le même rang, et les rangs reliés entre eux par une corde maitresse qui courait le long de la première file de gauche. Et maintenant, malheur à qui butait en chemin, s'arrêtait, défailait sous le poids de tant de souffrances et de tortures, un coup de pointe le relevait ; que s'il s'affaissait encore, une balle de revolver mettait un terme enfin à son calvaire.

(1) ANDRÉ LÉO. — *Les Défenseurs de l'Ordre, à Paris, en mai 1871.*

Comme par hasard, des généraux, des officiers supérieurs étaient postés sur la route du convoi qui devait leur payer la dune du sang. Galliflet, que Thiers, lui-même, dit-on, avait jugé pudent de tenir à l'arrière-garde, à l'écart de la répression immédiate, était passé maître en ce genre d'exercices. Il surgissait soudain, se nommait et éclaircissait la colonne, selon sa fantaisie du moment, des plus jeunes ou des plus vieux, des plus las ou des plus ingambes, des plus loqueteux ou des mieux vêtus. Ses promesses ont été contées tout au long dans la presse française et étrangère, et il ne les a jamais désavouées. « Dimanche matin, disait *Le Tricolore* du 30 mai, sur plus de 2.000 fédérés, 111 ont été fusillés dans les fossés de Passy, et ce, dans des circonstances qui démontrent que la victoire était entrée dans toute la maturité de la situation. « Que ceux qui ont des cheveux blancs sortent des rangs », dit le général de Galliflet qui présidait à l'exécution ». Et le nombre des fédérés à tête blanche monta à 111. Pour eux, la circonstance aggravante était d'être contemporains de 1818 ». Le grand journal *tory*, *Le Standard*, dans son numéro du 1<sup>er</sup> juin, mentionnait 150 prisonniers massacrés le mardi 30, à la porte Maillot, dans des conditions de même ordre.

Quand les colonnes arrivaient à Versailles, elles y étaient accueillies par tout le beau monde accouru comme au spectacle, tous les drôles et toutes les drôlesses de la « bonne société », Messieurs gantés, dames en falbalas se jetaient sur le troupeau hébété et hagard que, sabre au clair, fusil chargé, maintenait la soldatesque. Ils invectivaient, ils insultaient basement les malheureux impuissants, et les Messieurs, de leurs cannes, les dames, de leurs ombrelles, tapaient dans le tas, cherchant les yeux. Les femmes de gendarmes et de sergents de ville, mêlés aux gens de la haute, crachaient à la face des prisonniers, les souffletaient, leur arrachaient la barbe et les cheveux, et plus d'une douairière ou d'une catin de luxe les imitait. Ces scènes immondes provoquèrent un haut-le-cœur chez les correspondants des journaux étrangers, même les plus conservateurs comme le *Times* et le *Standard* qui en furent les témoins. « Quelle différence y a-t-il alors, écrivait le *Times*, entre les partisans de la Commune et ceux du gouvernement de Versailles? »

Après la traversée de Versailles, Satory le terme — terme provisoire avant les pontons, avant le baigne ou avant le poteau d'exécution — de cette marche plus angoissante et douloureuse cent fois que celle légendaire du Christ aux pentes du Golgotha. C'est à Satory ou à l'Orangerie que vient s'aplatir enfin, sous les canons braqués et les mitrailleuses chargées, le lamentable troupeau commis à la garde de tortionnaires pires encore que ceux qui jusque-là lui firent escorte. Heureux les morts! comme disait André Léo: ceux-là du moins avaient cessé de souffrir.

Les survivants échappés à cette géhenne en parlent encore, après trente-cinq années écoulées, avec un insurmontable sentiment de dégoût, d'horreur et presque d'épouvante. Ce n'était pas un cachot: c'était une étable où grouillaient,



couverts de vermine, et bientôt gangrenés d'ulcères, dans la fange et les ordures accumulées, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ayant pour nourriture unique un crouton de pain, pour boisson une eau rare, souillée d'ignobles déjections. Dans cette étable, le boucher, à toute heure de jour et de nuit, descendait et marquait pour la mort les victimes de son choix immédiatement exécutées.

Que si l'on veut être mieux fixé sur le sort par Versailles réservé à ses prisonniers de guerre, sur ce que Thiers et ses collaborateurs en répression entendaient par « expiation », on lise la relation qui suit. Ce récit a le mérite, en plus qu'il donne l'essentiel des choses, d'être emprunté à l'un des journaux les plus réactionnaires du temps, le *Gaulois* et d'avoir été écrit par un ouvrier — typographe au *Gaulois*, précisément — qui se proclame lui-même, non sans orgueil, anti-communard et se vante de s'être caché du 18 mars au 21 mai, afin de ne pas servir le gouvernement révolutionnaire. Le pauvre diable, à l'instant où il croyait être « délivré », avait été saisi par une patrouille versaillaise à l'imprimerie du *Gaulois* envahie, conduit au parc Monceau et de là embarqué pour Satory. Nous devons passer sur le début du récit tout à fait poignant pourtant, alors qu'on le sépare de son jeune enfant, pour venir de suite au fait. Voici donc ce que raconte, ce qu'a vu, ce qu'a souffert cet infortuné et avec lui des milliers d'autres.

« Nous étions parqués dans un espace enserré; il y avait devant nous des murs crénelés et derrière ces murs des soldats armés. D'un autre côté, des mitrailleuses étaient braquées; je n'en avais jamais vu. Un voisin demanda ce que c'était; un gendarme répondit, en baillant : Ça, c'est les moulins à café ! C'est avec ça que demain on nettoiera la place.... Des gendarmes nous ordonnèrent de nous coucher. On obéit. Ceux qui retardèrent tombèrent à leur tour, mais pour ne plus se relever; on les avait fusillés....

....La journée du lendemain se passa sans apporter aucun changement. Nous étions toujours couchés. Chaque fois qu'un de nous faisait mine de se lever, les balles sifflaient au-dessus de nos têtes. Ce n'était rien alors; mais quand la nuit vint, une pluie abondante tomba et continua sans cesse. En peu de temps, la terre fut détrempée; la situation devenait insoutenable. Nos habits qui nous avaient collé à la peau tout d'abord s'étaient maintenant incrustés dans le sol : boue et hommes ne faisaient plus qu'un. Les plus hardis tentèrent de se lever; mais à chaque mouvement les meurtrières vomissaient du plomb, en même temps que les imprécations des soldats ivres; et les balles lancées au hasard frappaient « dans le tas », comme avait dit l'officier.

....Quand le jour se fit, le tableau qui s'offrit à nos yeux fut terrible : il y avait au milieu de ces tas de boue des taches de sang et des morts, des blessés sans secours; c'était horrible ! Un grand bruit me tira de ma torpeur. Il grandit et un autre bruit parut lui répondre. Bientôt, je tis comme les autres : je regardai. C'était un convoi de femmes et d'enfants qui s'avavançait. Des enfants !

Elles avaient marché toute la nuit et la pluie, tombant par catales, avait déchiré les tissus trop justes. Beaucoup étaient presque nues jusqu'à la ceinture; quant à leurs chaussures, la boue du chemin les avait dévorées; elles allaient nu-pieds. On les reconnaissait bien celles-là: elles boitaient.

... Cela dura cinq fois vingt-quatre heures; après quoi, appelé par ordre alphabétique, je comparus enfin devant un officier. Je ne sais ce que je lui dis je lui parlai du froid, de la faim, de la pluie et de l'enfant surtout... Il me renvoya. Le lendemain, embarqué à bord d'un train de voitures à bestiaux, je roulai vingt-deux heures! J'avais perdu tout sentiment du jour et de la nuit. Quand je sortis de là, je ne savais si le jour se levait ou si la nuit allait baisser. » (1)

Cette peinture des maux endurés par un homme permet de se figurer quel fut le lot des femmes et des enfants, dont certains et certaines séjourneront plusieurs mois dans cet enfer. Mais qu'importait aux bourreaux le sort de ces femmes et de leur portée? « Qu'on se rassure, disait le *Figaro*, allant au devant d'un apitoiement possible, en pensant que toutes les maisons de tolérance de la capitale ont été ouvertes par les gardes nationaux qui les protégeaient, et que la plupart de ces dames étaient des locataires de ces établissements ». Et le Dumas fils, moraliste patenté de théâtre et d'alcôve, déclarait, trépignant sur les cadavres: « Nous ne dirons rien de leurs femelles (les compagnes des fédérés) par respect pour les femmes à qui elles ressemblent, quand elles sont mortes ». Qu'on se rémémore donc en contraste la captivité exempte de tout mauvais traitement, respectueuse de la personne de ses ennemis et de leur dignité, dans laquelle la Commune avait tenu ses propres prisonniers, les otages eux-mêmes, et qu'on prononce de quel côté se trouvaient les barbares, de quel côté les civilisés?

Combien furent-ils au total ces infortunés dont nous venons d'essayer d'évoquer le martyre? Ici, Versailles n'a pas fui, comme pour les morts, toute précision. Les documents officiels donnent: arrêtés, hommes, 36.859; femmes, 1.058; enfants, 651. Ces chiffres cependant demeurent encore assez en deçà de la vérité, sans doute, parce que le général Appert et les statisticiens militaires, ses compères, ont négligé de tenir compte des 5 ou 6.000 incarcérés qui, ayant eu la chance de pouvoir prouver leur non-participation au mouvement, ne subirent qu'une détention de minime durée. 45.000 arrestations, d'après les données diverses, sur lesquelles on peut tabler, paraît une estimation plus exacte et nullement exagérée: 20.000 du 21 au 29 mai, 25.000 durant les deux mois qui suivirent. Au début, les prisonniers provenaient surtout des râties faites sur la voie publique et des perquisitions opérées à domicile en vue soi-disant de la reddition des armes. De là les inévitables méprises, telle que celle dont fut victime le typographe du *Gaulois* dont nous avons relaté la triste aven-

(1) *Gaulois*, 21 septembre 1871. Extrait d'un article: *Quatre mois de captivité*.

ture. Nombre de prêtres déguisés en civil, de réactionnaires très authentiques, furent ainsi compris dans les premiers convois, et aussi des dames du « meilleur monde » qui figurèrent très bien dans les rues de Paris et de Versailles, les pétroleuses ignobles que dépeignaient leurs journaux. Mais quelques jours plus tard, les arrestations se firent plus méthodiques. La troupe était guidée dans ses démarches par les « Comités d'épuration » que constituaient les bourgeois un peu dans tous les quartiers, et aussi par les dénonciateurs bénévoles. Pour ces derniers, la police tenait fraternellement registre ouvert et le chiffre des dénonciations monta, du 24 mai au 13 juin, au fabuleux total de 379.828. Ce trait en dit plus long que tout peut-être sur la vilénie de la classe victorieuse et le caractère implacable qu'elle entendait imprimer à la répression.

Le gouvernement ne pouvait, il va de soi, juger selon les formes légales, même avec la procédure simplifiée des conseils de guerre, un aussi grand nombre de prévenus. Il le pouvait d'autant moins qu'il n'avait pris à cet égard aucune précaution, tant il semble avéré qu'il ne voulait pas de prisonniers et qu'il comptait bien que l'armée n'en ferait pas.

Pourtant ces prisonniers étaient là maintenant. Les fusiller tous était devenu une impossibilité devant la France républicaine qui s'émeuvait, devant l'Europe attentive qui regardait. Il fallait prendre un parti, fabriquer les tribunaux qui manquaient. On s'y mit, et vers le mois d'août l'ère des vengeances juridiques succéda à l'ère des massacres sommaires. Le supplice des vaincus n'en continua pas moins durant de longues semaines encore. 30.000, déjà traités à l'avance comme des condamnés, avaient été évacués sur les pontons ou sur les forts du littoral de la Manche et de l'Atlantique où ils retrouvèrent, après un voyage en wagons à bestiaux de vingt-cinq, trente et trente-deux heures, les mêmes sévices et les mêmes tortures qu'ils avaient connus à Satory et à l'Orangerie. 1179 d'entre eux y laissèrent la vie.

Ce fut là que la plupart du temps la justice versaillaise alla quérir ses victimes pour les traduire à sa barre. Or, ces victimes étaient si peu coupables au regard même des brutes sanguinaires appelées à statuer sur leur sort, les preuves du crime ou du délit manquaient si radicalement, que les Gaveau, les Merlin, les Boisdénemetz, les Jobey, les Delaporte et consorts ne purent prononcer au total que 10.137 condamnations contradictoires, dont 9.285 pour port d'armes seulement et exercice illégal de fonctions publiques. 30.000 et plus furent donc renvoyés des fins de la plainte purement et simplement, mais après un emprisonnement préventif, et quel emprisonnement ! qui avait duré des mois et parfois des années.

Ces procès, menés comme des charges à la batonnette par des magistrats : officiers, sous-officiers et soldats, les bottes encore dégoûtantes de sang et qui jugeaient, à dérision ! les prisonniers qu'ils n'avaient pu tuer avant, dans le combat ou au cours de la boucherie, aboutirent cependant à souligner le néant des charges sous lesquelles on s'était flatté d'accabler les vaincus et de les

deshonorer pour l'histoire. L'affaire des pétrolenses — elles étaient huit mille embrigadées, sous la direction de Ferré, selon les journaux de l'ordre — se réduisit au procès de cinq vaillantes femmes, Rétif, Suétens, Marchais, Papyvoine et Bocquain, condamnées, les trois premières à mort non pour avoir incendié des monuments publics, la preuve ne put être faite, mais pour avoir combattu aux barricades.

L'affaire des pupilles avorta non moins misérablement. En somme, aucune des calomnies dirigées contre le mouvement révolutionnaire en général ou contre ses personnalités les plus notoires, en particulier, ne put être étayée de la moindre preuve et ne vit même le jour à l'audience. Pas un chat-fourré galonné n'osa reprendre à son compte les accusations de concussion, de vol, de pillage dont la presse bourgeoise s'était montrée si prodigue. Au creuset, la formidable insurrection, qui avait prétendument recruté ses combattants parmi les hôtes de toutes les géoies de France et de l'univers, sur 10,000 prévenus et 13,000 condamnés, ne laissait à l'ennemi, malgré le grand nombre de repris de justice intentionnellement englobés dans les poursuites, que 2,381 individus pourvus d'un casier judiciaire pour crimes et délits que le rapport général paru le 1<sup>er</sup> janvier 1875 se garde, du reste, bien de spécifier. Enfin, cette insurrection fomentée soi-disant par l'étranger, avec l'or de l'étranger, et vers laquelle s'étaient rués pour en attiser les flammes les aventuriers des deux mondes, ne fournissait que 396 condamnés non français.

Plusieurs de ces procès avaient été montés à grand orchestre, notamment celui qui se déroula devant le troisième conseil de guerre du 7 août au 2 septembre. S'y trouvaient impliqués quinze membres de la Commune tombés aux mains de l'ennemi : Assi, Billioray, Champy, Victor Clément, Courbet, Decamps, Ferré, Paschal Grousset, Jourde, Ulysse Parent, Rastoul, Régère, Trinquet, Verdure et Urbain, plus Ferrat et Lullier du Comité central. Le procès ne tint du reste pas ce que Versailles s'en était promis. Les robins à épauettes s'y montrèrent féroces, mais grotesques plus encore. Les accusés ne furent pas non plus, il faut le dire, à la hauteur de leur rôle. Jourde et Grousset firent preuve de fermeté et de courage, mais se cantonnèrent trop exclusivement sur le terrain de leur gestion personnelle. Aucun d'eux, sauf Trinquet et Ferré, n'essaya d'élargir le débat aux proportions d'une grande controverse sociale, la seule chose qui convînt en présence surtout de la veulerie générale de la défense.

Les eut-on laissé parler, il est vrai ? C'est douteux quand on se reporte à l'accueil fait par les juges, l'accusation et le public ligués à la courte « défense » de Ferré. De cette déclaration, qui n'a pas cinquante lignes pourtant, le délégué de la Commune à la Sûreté générale ne put prononcer que les premières et les dernières lignes. De ces cinquante pauvres lignes il put dire ceci seulement, que nous reproduisons exactement avec les apostrophes furibondes du président Merlin et du commissaire du gouvernement Gaveau, qui

Numéro 2.

— 6 Floréal an 79 —

2 SOUS

LE FILS  
**PERE DUCHENE**  
ILLUSTRE  
PARISSANT DEUX FOIS PAR SEMAINE

LE PETIT THIERS



Et dire qu'on voudrait me forcer à reconnaître ce crapaud-là!

ET DIRE QU'ON VOUDRAIT ME FORCER A RECONNAITRE CE CRAPAUD-LÀ!

D'après un document de l'époque.

en lâchant la lecture, car rien ne saurait mieux peindre ce que furent les débats devant ce tribunal d'assassins et les autres qui fonctionnerent à côté :

*Merlin.* — La parole est au défenseur de Ferré.

*M. Marchand.* — Messieurs, pour se conformer à la loi, on a dû donner un défenseur à Ferré et M. le Président m'a nommé d'office pour remplir ce devoir. Mon client a déclaré ne pas vouloir de défenseur. Je demande, au nom même de la liberté de sa défense, qu'on lui accorde la parole pour qu'il la présente lui-même.

*Merlin* à Ferré). — Avant de vous donner la parole, je dois vous dire que je ne souffrirai rien qui soit un éloge de la Commune. Vous n'avez pas ici à l'exalter, mais seulement à présenter votre défense et à répondre aux accusations dirigées contre vous.

*Ferré.* — C'est pour me conformer à cette recommandation que j'ai écrit les paroles que je me proposais de prononcer.

*Ferré* lisant). — Messieurs, après la conclusion du traité de Paris, conséquence de la capitulation honteuse de Paris, la République était en danger. Les hommes qui avaient succédé à l'Empire, écroulé dans la boue et le sang...

*Merlin.* — Ecroulé dans la boue et le sang... Je vous arrête. Est-ce que votre gouvernement n'était pas, lui, absolument dans ces conditions ?

*Ferré.* — Ces hommes se cramponnaient au pouvoir, et, quoique accablés par le mépris public, ils préparaient dans l'ombre un coup d'État ; ils persistaient à refuser à Paris l'élection de son Conseil municipal.

*Gaveau.* — Ce n'est pas vrai.

*Ferré.* — Le 18 mars, il n'y avait pas encore de loi autorisant les élections.

*Merlin.* — Je vous préviens une seconde fois ; à la troisième je vous arrêterai et vous retirerai la parole.

*Ferré* (continuant). — Les journaux honnêtes et sincères étaient supprimés : les meilleurs patriotes étaient condamnés à mort...

*Merlin.* — Asseyez-vous, je vous retire la parole et je la donne à votre défenseur, s'il a quelque chose à dire.

*Ferré.* — Je n'ai plus que quelques lignes à lire et je désirerai surtout lire les dernières qui ne concernent que moi.

*Merlin* (sur les instances de l'avocat Marchand). — Qu'il les lise.

*Ferré.* — Membre de la Commune de Paris, je suis entre les mains de ses vainqueurs. Ils veulent ma tête ; qu'ils la prennent. Jamais je ne sauverai ma vie par la lâcheté. Libre, j'ai vécu ; j'entends mourir de même. Je n'ajoute plus qu'un mot. La fortune est capricieuse. Je laisse à l'avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance.

*Merlin.* — La mémoire d'un assassin !

*Gaveau.* — C'est au bagne qu'il faut envoyer un manifeste pareil.

*Merlin.* — Tout cela ne répond pas aux actes pour lesquels vous êtes ici.

*Ferré.* — Cela signifie que j'accepte le sort qui m'est fait.

Une condamnation à mort répondit à ces nobles et fières paroles. Lullier, mais pour la forme seulement — il devait être grâcié aussitôt — fut frappé de la même peine. Les autres, sauf Decamps et Parent acquittés et Courbet et Victor Clément que l'on tint quittes avec trois et six mois d'emprisonnement, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité et à la déportation.

Cependant les 30.000 cadavres que son armée lui avait faits, non plus que les 45.000 prisonniers qui agonisaient sur ses pontons et dans ses geôles ne suffisaient pas encore à la réaction pour éteindre la soif de sang et de répression qui la brûlait. Elle entendait, en effet, que pas un des vaincus ne lui échappât et la pensée seule que quelques-uns d'entre eux, la frontière franchie, pussent trouver un refuge sur une terre hospitalière empoisonnait son triomphe et sa joie.

Dès le 26 mai, Jules Favre, s'inspirant de ces sentiments implacables, avait adressé à tous les agents de la France à l'étranger une circulaire, véritable monument d'infamie. Il y disait : « L'œuvre abominable des scélérats qui succombent sous l'héroïque effort de notre armée ne peut être confondu avec un acte politique. Elle constitue une série de forfaits prévus et punis par les lois de tous les peuples civilisés. L'assassinat, le vol, l'incendie systématiquement ordonnés, préparés avec une infernale habileté ne doivent permettre à leurs complices d'autre refuge que celui de l'expiation légale. Aucune nation ne peut les couvrir d'immunité, et, sur le sol de toutes, leur présence serait une honte et un péril. Si donc vous apprenez qu'un individu compromis dans l'attentat de Paris a franchi la frontière de la nation près de laquelle vous êtes accrédité, je vous invite à solliciter des autorités locales son arrestation immédiate et à m'en donner de suite avis pour que je régularise cette situation par une demande d'extradition ». Depuis il avait multiplié les démarches officielles et officieuses auprès des chancelleries pour aboutir à ses fins. Si plate, après la défaite, devant les monarchies européennes, si accommodante, la France bourgeoise se faisait avec lui à cette occasion, raide, hautaine et presque provocante. Aprement, impérieusement, elle réclamait les fugitifs au nom du droit international et de la morale universelle.

L'Espagne et la Belgique seules s'étaient abaissées pourtant à écouter de prime abord ces honteuses propositions. D'Angleterre, Gladstone, président du Conseil, avait répondu « que son gouvernement aurait à examiner jusqu'à quel point et dans quelle mesure les personnes réclamées par les autorités françaises pourraient être considérées comme des accusés politiques ». Ce qui, dans les formes protocolaires, était, avec le refus, la leçon donnée aux dirigeants républicains descendus au-dessous des bandits de Brumaire et de Décembre. La fin de non-recevoir du gouvernement britannique décida de la suite. Les unes après les autres la plupart des puissances, même la Belgique,

secouée peut-être aussi par la méritoire protestation de Victor Hugo, se refusèrent expressément ou du moins pratiquement à jouer rôle de rabatteurs pour le compte de la réaction française, et les évadés purent respirer en paix sur la terre d'exil.

Plusieurs milliers de travailleurs parisiens durent ainsi la vie et la liberté à l'attitude courageuse et humaine de l'aristocratique Angleterre. Quelques-uns, plus audacieux ou plus chanceux, avaient pu glisser à travers les mailles du filet militaire et policier et passer la frontière dès le lendemain de la chute de la Commune. En juin et juillet les rejoignirent, dès qu'ils eurent pu se procurer le passe-port et les fonds indispensables, tous ceux — et ils étaient légion — qui se cachaient, se dissimulaient, erraient misérablement d'atelier en atelier, sous le coup de poursuites, menacés par les dénonciations qui continuaient à faire rage. La plupart vinrent chercher directement un abri Outre-Manche, où la société, renseignée par les journaux, qui lui avaient dit à peu près la vérité sur les massacres de Paris, se montrait accueillante aux proscrits, prête à leur procurer emploi et travail. Certains demeurèrent sur le continent, qui en Suisse, qui en Belgique, qui en Allemagne même, dans les provinces récemment annexées, c'est-à-dire là où l'on parlait encore la langue maternelle, où la séparation paraissait par suite moins douloureuse, moins grevée d'aléa. Libres, ou à peu près du reste, les uns et les autres, non plus traqués comme des fauves, mais autorisés à se refaire une existence et un foyer et en tous cas vivants.

Fin juillet, il n'y avait plus, peut-on dire, un seul Communeux dans Paris. Des 100.000 hommes, des 100.000 républicains et socialistes qui avaient appuyé jusqu'au bout le mouvement du 18 mars, ceux qui n'étaient pas morts assassinés pendant ou après le combat ou qui ne pourrissaient pas captifs et enchaînés dans les bagnes du vainqueur étaient en fuite, avaient pris sans espoir de retour, hélas! le chemin de l'exil.

C'est à ce moment, surtout, c'est alors dans le silence et la torpeur qui succédèrent aux convulsions dernières que la situation apparut sous son vrai jour et que la réaction put exactement mesurer l'étendue de son triomphe. Des quartiers entiers se trouvaient dépeuplés; la vie s'en était comme retirée. Dans telles et telles rues, naguère fourmillières de travailleurs, il ne restait plus que les vieilles femmes et les tout jeunes enfants. 100.000 électeurs manquèrent à l'appel lors des élections municipales de juillet qui se produisirent deux mois après la semaine sanglante. En certains arrondissements le déchet s'accusa particulièrement formidable. Au XX<sup>e</sup>, par exemple, le chiffre des votants qui avait été en avril de 16.300, tomba, à cette occasion, à 6.700. 10.000 électeurs environ, plus des trois cinquièmes de la population mâle adulte, avait donc sombré dans la tourmente.

Mais un document plus éloquent encore vint quelque temps après établir, de façon lumineuse et péremptoire, les pertes formidables subies par l'insurrec-



tion, révéler les effets de la saignée effroyable par Thiers et la bourgeoisie ordonnée, par l'armée accomplie. Il s'agit de l'enquête sur la situation industrielle et commerciale de Paris entreprise au début de l'automne 1871 par des membres du nouveau Conseil municipal, enquête que conduisirent surtout les chefs du jeune radicalisme bourgeois : Ranc, Lockroy, Allain-Targé.

Déjà, le général Appert avait, dans son rapport à la Commission d'enquête sur le 18 mars, fourni quelques données statistiques très suggestives en relevant les condamnations par profession : 2.901 journaliers, 2.661 serruriers-mécaniciens, 2.293 maçons, 1.659 menuisiers, 1.598 employés de commerce, 1.491 cordonniers, 1.065 commis, 863 peintres en bâtiment, 819 typographes, 766 tailleurs de pierres, 681 tailleurs, 636 ébénistes, 528 bijoutiers, 382 charpentiers, 347 tanneurs, 283 sculpteurs, 227 ferblantiers, 224 fondeurs, 210 chapeliers, 206 couturières, 193 passementiers, 179 horlogers, 172 doreurs, 159 imprimeurs en papier peint, 157 mouleurs, 124 cartonniers, 106 relieurs, 106 instituteurs, 98 facteurs d'instruments, etc. Mais ces chiffres, comme on le voit, ne visaient guère que les condamnés réguliers par les Conseils de guerre, soit 20.000 individus sur 100.000. L'enquête municipale, autrement démonstrative, porta sur l'ensemble des disparus, tant morts que prisonniers ou que fugitifs, et elle sonda à fond les vides affreux creusés par la répression dans les rangs de la classe prolétarienne.

Elle sonda, disons-nous, et voici ce qu'elle trouva. L'industrie de la cordonnerie, qui occupait 24.000 ouvriers français avant le 18 mars, en avait perdu 12.000, tués, emprisonnés ou en fuite. Dans l'industrie des vêtements, le chiffre des ouvriers français disparus montait à plus de 5.000. Les pertes de l'industrie du meuble au Faubourg Saint-Antoine s'élevaient au moins à 6.000 et les patrons suppliaient qu'on leur retournât leurs ouvriers, ceux qui n'étaient pas morts, bien entendu, voyant, disaient-ils, arriver avec terreur le mois d'octobre, mois des commandes, et ne sachant pas comment autrement ils s'en pourraient tirer. Dans l'industrie du bâtiment, les pertes n'avaient pu être encore fixées, mais l'enquête établissait que tous les ouvriers peintres avaient dû être remplacés par des apprentis et que 3.000 ouvriers couvreurs, plombiers et zingueurs avaient disparu. L'industrie du bronze accusait un déchet de 1.500 de ses plus habiles ouvriers. Mêmes vides chez les ouvriers mécaniciens et les ouvriers en métaux. Les peintres d'enseignes, abondant ordinairement sur la place, continuait le rapport, se sont évanouis. Constatations identiques pour toutes les industries ressortissant à la production de *l'article de Paris* et qui occupaient les précédentes années plus de 20.000 salariés. Enfin les fabricants de machines à coudre déclaraient que leur industrie était menacée de ruine complète, les ouvrières qui les leur achetaient ayant disparu. L'un d'eux affirmait qu'il avait en sa possession pour 100.000 francs de billets souscrits par ces ouvrières, en paiement de leurs machines, dont le quart seulement lui serait

remboursé, les signataires des trois autres quarts n'ayant plus donné signe de vie et demeurant introuvables.

Mais Versailles avait moins de souci encore de Paris à terre que de Paris debout. Peu lui importait les lamentations et les plaintes de la capitale, émanassent-elles même de son patronat. La ville entière devait payer pour la Révolution qu'elle avait faite ou laissé faire. Thiers, narquois, offrait aux fabricants de meubles du Faubourg Saint-Antoine, ses lignards et ses artilleurs pour remplacer leurs ouvriers et, pour scander cette réponse, les conseils de guerre multipliaient les exécutions et les condamnations.

Vingt-six de ces machines à meurtres fonctionnaient maintenant à Versailles, Paris, Vincennes, Saint-Cloud, Rueil, au Mont-Valérien, Sèvres, Saint-Germain, Rambouillet et Chartres, les autres au siège des principales grandes subdivisions militaires. A la douzaine, on y dépêchait les prévenus, conduits au tribunal les menottes aux mains, beaucoup même dépourvus d'un défenseur d'office, chargés à outrance par de faux témoins, policiers, mouchards que les juges encourageaient du geste et de la voix, abandonnés par les témoins à décharge qui n'osaient venir, se présenter, dans la crainte d'être eux-mêmes arrêtés. Accusation, interrogatoire, sentence, le tout ne prenait pas dix minutes.

270 condamnations capitales dont 8 atteignaient des femmes furent ainsi rendues. Furent condamnés aux travaux forcés à temps et à vie 110 inculpés dont 29 femmes, à la déportation dans une enceinte fortifiée 3.989 dont 20 femmes, à la déportation simple 3.507 dont 16 femmes et 1 enfant, à la détention 1.629 dont 8 femmes, à la réclusion 64 dont 10 femmes, aux travaux publics 29. Furent frappés d'une peine d'emprisonnement de plus d'un an 1.341 prévenus dont 15 femmes et 4 enfants, d'une peine d'emprisonnement de trois mois à un an 1.622 dont 50 femmes et 1 enfant, d'un emprisonnement d'une durée inférieure à trois mois 432. Le bannissement fut prononcé contre 322 accusés, et 117 enfin, dont une femme, se virent placés sous la surveillance de la haute police. Voilà le lugubre bilan tel que l'établit au 1<sup>er</sup> janvier 1875 le garde des sceaux de la troisième République, Mac-Mahon régnant. Encore convient-il de faire remarquer que cette récapitulation victorieuse ne tient pas compte des condamnations prononcées consécutivement aux événements de province.

Et rien ne vint contrarier l'exécution de ces milliers de sentences infâmes. La célèbre Commission des grâces nommée le 17 juin par l'Assemblée nationale, à la demande de Thiers, qui se déchargeait hypocritement sur elle du soin de distiller au compte-goutte la clémence bourgeoise, ne prononça pas cinquante commutations de peine. Aussi la conscience publique l'a-t-elle flétrie du nom mérité de Commission d'assassins. Le 28 novembre, elle laissait fusiller ou pour mieux dire elle fusillait Rossel, Ferré et le sergent Bourgeois conduits menottes aux mains au plateau de Satory et dont le froid courage fit pâlir les

bourreaux. Le 22 février 1872, elle fusillait trois des soi-disant meurtriers des généraux Lecomte et Clément Thomas, Herpin-Lacroix, Lagrange et Verdagner, manifestement innocents, et qui moururent au cri de vive la Commune ! Le 19 mars, elle fusillait Préau de Vedel, accusé d'avoir tenu la lanterne lors de l'exécution nocturne de Chaudey, par Raoul Rigault, à la prison de Sainte-Pélagie. Le 30 avril, elle immolait le vaillant Genton qui, blessé aux barricades, se traîna au poteau sur ses béquilles. Le 25 mars, ce fut le tour du corroyeur Serizier, le commandant du fameux 101<sup>e</sup> du XIII<sup>e</sup> arrondissement, de Bouin et de Boudin impliqués dans le meurtre des dominicains d'Arcueil et qui firent honte aux soldats du peloton par leur impassibilité. Le 6 juillet, deux nouvelles victimes s'adossèrent au poteau : Bandoïn et Rouilhac. Le 24 juillet, la Commission en exécuta quatre du coup : François, directeur de la Roquette sous la Commune, Aubry, Dalivoust et de Saint-Omer condamnés pour l'affaire de la rue Haxo. Le 18 septembre, la Commission se contenta de faire coup triple : Denivelle et Deschamps accusés du meurtre d'un officier fédéré, de Beanfort, et Lolive soupçonné d'avoir participé à la fusillade des otages de la Roquette. Le 22 janvier 1873, dernière exécution, triple encore, d'un membre de la Commune, Philippe du XII<sup>e</sup>, pris les armes à la main : de Benot et de Decamps, incendiaires, avait dit l'acte d'accusation.

Les condamnés à la déportation non plus n'étaient pas oubliés. Le gouvernement longtemps hésitant sur le bague lointain où il ensevelirait pour toujours les braves qui avaient osé se lever et lutter contre lui, avait fait choix enfin de la Nouvelle-Calédonie, roc inaccessible et stérile, aux antipodes du monde, à six mille lieues de la mère patrie. Mais c'est au bague déjà et quel bague ! dont il faut lire la description dans l'autobiographie de ceux-là qui y ont passé : le fort Boyard, Saint-Martin-de-Ré, l'île d'Oléron, l'île d'Aix, le fort de Quélern, l'arsenal de Toulon, que les condamnés, le boulet aux pieds, le fouet de la chiourme sifflant à leurs oreilles, attendaient l'embarquement. Ce jour vint enfin. Le 3 mai 1872 la *Danaé* ouvrit la marche sinistre avec trois cents déportés. Suivirent la *Guerrière*, la *Garonne*, le *Var*, le *Rhin*, la *Sybille*, l'*Orne*, le *Calvados*, la *Virginie*, cages infectes, foyers d'infection, enfers flottants. Les déportés, plus maltraités que les criminels de droit commun, y sont en butte à tous les affronts et à toutes les tortures en une traversée qui dura cinq mois en moyenne et offrit aux requins abondante pâture.

Il y avait là des hommes, des membres de la Commune : Paschal Grousset, Jourde, Bastoul, Verdure, Trinquet, Amouroux ; des fonctionnaires du gouvernement révolutionnaire : Fontaine, Henri Brissac, Lucipia, Dacosta, Roques de Fillhol, Balsenq ; des combattants qui n'avaient pu trouver la balle libératrice sur le champ de bataille : Lisbonne, Cipriani, les frères Allemane, Henri Place ;

(1) Consulter les *Mémoires d'un Communard*, par Jean Allemane.

des journalistes: Rochefort, Alphonse Humbert, du *Père Duchêne*, Maroteau, Albert Grandier, du *Rappel*, Olivier Pain. Il y avait des femmes aussi, plus résistantes, plus fermes encore que les hommes, comme Louise Michel qui a voulu la mort que ses juges lui ont refusée. « Je ne veux pas me défendre, avait-elle dit aux soudards devant qui elle comparaisait, je ne veux pas être défendue! J'appartiens toute entière à la Révolution sociale et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes. Je l'accepte sans restrictions. Vous me reprochez d'avoir participé à l'exécution des généraux? A cela je répondrai: Oui, si je m'étais trouvée à Montmartre, quand ils ont voulu tirer sur le peuple, je n'aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables. Quant à l'incendie de Paris, oui j'y ai participé, je voulais opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas de complices: j'ai agi d'après mon propre mouvement... Ce que je réclame de vous, qui vous affirmez Conseil de guerre, qui vous donnez comme mes juges, qui ne vous cachez pas comme la Commission des grâces, c'est le champ de Satory où sont déjà tombés nos frères. Il faut me retrancher de la société; on vous dit de le faire; eh bien! le Commissaire de la République a raison. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la Commission des grâces. J'ai fini... si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi ». Et les juges militaires avaient tremblé devant cette femme qui les défiait avec une si tranquille audace: ils n'avaient pas osé prononcer la sentence capitale et l'avaient condamnée à la mort lente, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Stoïque, elle avait accepté son sort et sur le pont de la *Virginie*, qui l'emportait loin de France, loin de sa mère, loin de tout ce qui lui était cher, elle reconfortait ses compagnons de chaîne, comme elle les reconfortera là-bas au terme du voyage, sur la terre de damnation, gardant en son cœur indomptable l'espérance avec la foi, foi dans la cause auguste du prolétariat, espérance en une revanche fatale.

C'est tout. En ces jours l'expiation est parachevée et complète. Avec les lois, par les lois, par ses lois, la réaction bourgeoise, ainsi que Thiers le lui avait demandé, a mis le sceau à son triomphe. Elle a fait ce coup-ci plus grand qu'en juin et qu'en décembre. Elle a abattu la classe ouvrière, l'a saignée à blanc, l'a châtrée pour des années de ses éléments les plus vigoureux, les plus rebelles. Devant son dernier attentat, tous les attentats de l'histoire, de son histoire du moins, se rapetissent et pâlissent. La Saint-Barthélemy n'a pas fait 5.000 victimes: la Terreur de 93 et de 94 n'en a guère fait plus du double: et Saint-Barthélemy comme Terreur s'étaient étendues l'une et l'autre cependant à l'ensemble du territoire. En juin 18, les assassinés furent 10.000 peut-être. Cette fois, c'est par 30.000 qu'il les faut compter, avec 70.000 autres rayés sinon de la vie, du moins de la société, plongés vivants dans des sépulcres qui ne



.. LE TRONC TIENT TOUJOURS

(D'après un document du *Charivari*.)

devaient pas rendre leur proie ou rejetés du pays natal sur le chemin sans fin de l'exil. Pour trouver aussi fort, aussi monstrueux, il faut remonter jusqu'à Rome, jusqu'à la Médie et à l'Assyrie, aux prodigieuses tueries des temps barbares où l'homme était un loup pour l'homme, le savant et le disait.

C'est, qu'aussi bien, ce n'était plus deux peuples ici qui se heurtaient, c'étaient deux classes aussi étrangères l'une à l'autre que les Assyriens et les Juifs, les Carthaginois et les Romains, aussi irréductiblement hostiles, les asservisseurs contre les asservis, les spoliateurs contre les spoliés, les maîtres contre les esclaves, et que s'il est un droit international et un droit des gens de chancellerie à chancellerie, de gouvernement à gouvernement, de nation à nation, il n'en est pas et n'en peut pas être pour les classes qui se mesurent dans les frontières d'un même pays, et s'y disputent non pas un lambeau de province, mais le droit à la vie, à la jouissance des fruits du travail. Ici, il n'y a plus qu'une règle, qu'une loi, la loi du plus fort et malheur au plus faible.

#### QUELQUES CONSIDÉRATIONS

Il n'est rien de malaisé comme de juger un mouvement avorté. Les vaincus ont toujours tort même pour qui les aime, pour qui fraternise avec eux. Celui-là qui eut le plus souhaité leur victoire est tenté bien souvent de se montrer le plus sévère. C'est pourquoi, sans doute, la Commune a obtenu et obtient encore si peu d'indulgence de la part des intellectuels, même sympathisants, qui ont bien voulu s'occuper d'elle. La Commune n'a trouvé grâce, en somme, adhésion franche et entière, qu'auprès du prolétariat qui, négligeant le détail et l'accidentel, par conséquent les faiblesses, les incapacités et les tares individuelles, ne s'est souvenu que de la barricade dont il projette l'image sur l'écran du passé comme celle de l'épisode le plus héroïque jusqu'ici et le plus notoire de sa lutte séculaire contre les détenteurs du Capital et du Pouvoir. Vision simplifiée, peut-être, et qui ne tient compte ni des oppositions, ni des nuances ! Mais, à tout prendre, ne serait-ce cependant pas la plus juste et même la seule juste ?

C'est vrai, — on l'a dit, nous l'avons dit aussi et essayé de le montrer, — la Commune fut un mouvement étrangement mêlé et confus à ses origines et traversé dans son orageuse carrière de courants multiples et divergents. C'est vrai, des patriotes, et nombreux, s'y égarèrent au début et, comme Rossel, crurent que par elle, avec elle, on pouvait galvaniser la France exsangne et moribonde et la jeter sur le Prussien. Rêve extravagant, imagination folle, mais qui haanta, il est certain, bien des cervelles. C'est vrai aussi : les républicains, tous les républicains de la capitale se rallièrent un instant expressément ou tacitement au gouvernement insurrectionnel, parce qu'ils discernaient en lui une garantie à l'égard des complots ourdis à l'Assemblée nationale et dans le pays par les revenants de la réaction contre le régime issu de la Révolution

du 4 septembre. Oui, et l'on peut même prétendre qu'en tant que mouvement républicain, la Commune n'a pas échoué complètement, que sous sa pression, Orléans, pour contenir les grandes villes de province frémissantes, dut promettre la République maintenue et ne put ensuite ou ne voulut défaire ce qu'il avait fait sous le coup de la nécessité. Il est permis de dire encore que la Commune fut un mouvement communaliste, qu'elle se proposa des fins de décentralisation, de large autonomie administrative et politique, et plusieurs même ont été jusqu'à avancer cette opinion légèrement hasardée que ce fut là sa pensée maîtresse, son idée rectrice et comme son legs testamentaire.

Oui, toutes ces affirmations comportent une part, souvent une large part de vérité. C'est qu'aussi bien la Commune, pas plus du reste qu'aucune autre Révolution, ne se développa selon un schéma doctrinaire préconçu, sur une sorte de plan idéal, dans le vide de l'abstraction. Héritée, chaotique, mouvante comme la vie elle-même et comme les circonstances extraordinaires où elle avait trouvé naissance, elle s'offre au spectateur avec les caractéristiques les plus diverses et parfois les plus disparates. Patriote, républicaine, communaliste, certainement elle fut ces choses et d'autres encore. Mais avant tout, surtout, par dessus tout, elle fut prolétaire, parlant socialiste, car le prolétariat en mouvement ne peut agir et combattre que pour un but socialiste. Elle fut — et c'est ce que la conscience populaire a bien vu et senti et a seule vu et senti — une insurrection ouvrière qui mit debout exploités contre exploités, d'abord pour la garde de leurs armes qu'on leur voulait arracher, pour leur émancipation ensuite. Elle fut dans son essence, elle fut dans son fond la première grande bataille rangée du Travail contre le Capital. Et c'est même parce qu'elle fut cela avant tout, d'un républicanisme qui n'était qu'un socialisme s'ignorant et qui allait jusqu'à menacer les bases mêmes du vieil ordre social et à évoquer un ordre nouveau, qu'elle fut vaincue et que vaincue elle fut égorgée.

Nous avons dit, et nous ne nous en dédisons pas à la réflexion, que la Commune révolutionnaire, mettant d'aventure la main sur le pouvoir au cours du siège, réussissant son 31 octobre ou son 22 janvier, aurait pu s'implanter et durer. Pourquoi ? Parce qu'elle serait apparue essentiellement comme patriotique et qu'elle l'eût été, ne l'eût-elle pas voulu. Contre l'envahisseur, elle déterminait mécaniquement peut-on dire la concentration nationale et soudait, en tout cas pour un temps, au prolétariat en armes la bourgeoisie petite et moyenne. Elle entraînait au combat et captait et se subordonnait, par suite, des catégories sociales qui en d'autres conjonctures devaient échapper à ses prises et elle avait latitude pour effectuer, aux dépens de ces catégories sociales mêmes, des réformes profondes, légitimées par les circonstances du moment et qui auraient sans doute survécu à ces circonstances. Elle eut ainsi brûlé une étape sur la route de l'évolution, créé pour le moins la République démocratique que nous sommes à attendre encore.

Mais la capitulation signée, la paix conchue, une Assemblée légale siégeant au nom du pays, il devenait impossible que les événements s'acheminassent vers de telles fins. La bourgeoisie devait fatalement, au contraire, se dérober et bientôt même s'opposer à la poussée révolutionnaire. Ainsi fut-il. La Commune du 18 mars se manifesta presque aussitôt comme un mouvement spécifiquement prolétaire. Elle fut flétrie et éventée comme telle par tous les prudents, tous les habiles, tous les nantis et le vide se fit automatiquement à ses côtés. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que s'était déjà nouée contre elle, hors Paris et dans Paris, la coalition de tous les éléments bourgeois bénéficiaires du régime économique existant et qu'elle rencontrait, pour la vilipender, la deshonorar et la canoniser, les républicains et les radicaux à la Louis Blanc, à la Clemenceau ou à la Brisson, aussi acharnés, aussi venimeux et aussi implacables que les pires et les plus authentiques réactionnaires. Elle n'avait plus avec elle, pour la défendre comme pour l'administrer, que des prolétaires et quelques rares transfuges de la bourgeoisie, déclassés qui n'apportaient que leur personne.

Dans ces conditions, l'issue n'était pas douteuse. La classe qui s'était emparé du pouvoir et qui se trouvait du fait de la volonté de l'adversaire, beaucoup plutôt que de la sienne, jetée à la barre était inapte, en effet, à assumer la tâche que le destin moqueur lui imposait. Elle manquait presque totalement, même dans son élite et, à plus forte raison dans sa masse, des capacités indispensables. Elle pouvait fournir des combattants et des martyrs en nombre, non des administrateurs et des dirigeants; son pauvre état-major était et s'accusa bien vite insuffisant quantitativement et qualitativement. Imaginez du reste, cette première difficulté dominée, ce premier obstacle tourné ou surmonté, qu'un autre, infranchissable celui-là, se fut dressé, aussitôt. Eût-elle compté dix Varlin et dix Franckel au lieu d'un, que l'élite révolutionnaire se serait trouvée aussi impuissante à hausser à son niveau le gros du prolétariat parisien. Toutes les lois, tous les décrets étayés des considérants les plus orthodoxes et les plus rigides, toutes les mesures, même les plus radicales et les plus osées, n'y eussent rien fait. C'est qu'une Révolution, une Révolution sociale, moins que toute autre, ne s'improvise pas, ne se commande pas. Il y faut une longue, lente et appropriée préparation. Il faut que la classe qui en est le support et l'agent, soit en mesure de succéder. Une minorité audacieuse peut, c'est évident, se substituer dans le gouvernement à une autre minorité et quelquefois durer, en s'adaptant par transactions au milieu ambiant. Mais une classe ne se substitue à une autre, n'impose avec son idéal un statut social nouveau, que si elle a acquis les capacités requises pour assurer au mieux les fonctions vitales de la collectivité, pourvoir aux besoins essentiels de cette collectivité plus exactement et plus complètement que la classe qu'elle chasse, élimine ou résorbe.

Or, en ces jours de mars et de mai 1871, la classe ouvrière, assurément,



n'était pas prête pour cette œuvre colossale. La conscience claire n'en était pas en elle. Surtout elle ne possédait pas, fut-ce en germe, les institutions destinées à remplacer les institutions de l'ordre capitaliste et à assurer et régler dans un monde renouvelé le procès de la production et de l'échange, ses institutions propres corporatives et coopératives dont l'apparition et le développement doivent précéder et non suivre l'affranchissement prolétaire, car ces institutions, éléments constitutifs de la société de demain, sont dès à présent, en puissance, toute cette société et sont donc par avance la Révolution elle-même.

Ainsi, à la supposer même — hypothèse absurde — momentanément victorieuse, la Commune aurait pu démocratiser les institutions politiques existantes, frayer à la classe ouvrière sa voie, lui faciliter sa marche, en l'allégeant de quelques-unes des entraves qu'elle traîne au pied comme autant de boulets. Rien de plus apparemment, et du point de vue strictement prolétaire et socialiste, sa victoire, comme on l'a dit, n'aurait été sans doute qu'une autre forme de sa défaite.

La défaite alors a mieux valu peut-être. Par la répression féroce qui a suivi, elle a conféré à une insurrection qui sinon aurait pu rester quelconque une grandeur tragique. Elle a creusé entre dirigeants et dirigés, exploités et exploités, expropriateurs et expropriés, un abîme sur lequel nul pont n'a pu être depuis jeté et ne sera jeté. Du coup, l'ère des transactions et des compromis s'est trouvée close. La légende enfantine d'une classe bourgeoise sœur aînée de la classe ouvrière et lui tendant la main, pour la hausser à son niveau, a cessé d'avoir cours. Il est apparu clairement aux vaincus et à leurs héritiers, inscrit non plus en caractères d'imprimerie sur une feuille de papier, mais en caractères de sang sur le champ du carnage, que l'émancipation des prolétaires ne pouvait être que l'œuvre des prolétaires eux-mêmes ; et un mouvement socialiste et ouvrier autonome est né, en tous les pays de civilisation capitaliste, qui tend à se séparer de plus en plus de tous les partis de la bourgeoisie pour la réalisation de ses fins propres et la refonte absolue et totale d'une société condamnée jusque dans ses assises.

LOUIS DUBREUILH.



# TABLE

## La Guerre Franco-Allemande.

Chapitre I. — <i>Récit sommaire.</i> . . . . .	1
Chap. II. — <i>Qui est responsable de la guerre.</i> . . . . .	15
Chap. III. — <i>Causes de la défaite de la France: l'avenir.</i> . . . . .	242

## La Commune.

Chapitre I. — <i>Paris assiégé.</i> . . . . .	249
Chap. II. — <i>Paris hors la loi.</i> . . . . .	265
Chap. III. — <i>Le Dix-huit Mars.</i> . . . . .	276
Chap. IV. — <i>Les Maires et le Comité central.</i> . . . . .	286
Chap. V. — <i>La Commune élue.</i> . . . . .	306
Chap. VI. — <i>Devant l'Inconnu.</i> . . . . .	313
Chap. VII. — <i>L'Obstacle.</i> . . . . .	332
Chap. VIII. — <i>Thiers à la besogne.</i> . . . . .	347
Chap. IX. — <i>Sortie du 3 Avril.</i> . . . . .	353
Chap. X. — <i>La Commune en Province.</i> . . . . .	367
Chap. XI. — <i>Après la Sortie.</i> . . . . .	377
Chap. XII. — <i>La Guerre sous Paris.</i> . . . . .	390
Chap. XIII. — <i>Commissions et délégations.</i> . . . . .	395
Chap. XIV. — <i>Les Conciliateurs.</i> . . . . .	408
Chap. XV. — <i>La Politique de la Commune.</i> . . . . .	418
Chap. XVI. — <i>La Course à l'Abîme.</i> . . . . .	424
Chap. XVII. — <i>Derrière les Barricades.</i> . . . . .	447
Chap. XVIII. — <i>La Terreur tricolore.</i> . . . . .	467
Chap. XIX. — <i>Quelques considérations.</i> . . . . .	494

## ERRATA DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Page 27, ligne 6. — Lire « la pleine unité dans la pleine liberté » au lieu de « la pleine unité donc la pleine liberté ».

Page 30, ligne 19. — Lire « occasions » et non pas « occasion ».

Page 43, ligne 38. — Lire « Junker » et non « Yunker ».

Page 56, ligne 28. — Fermer les guillemets après *d'un seul coup*.

Page 95, ligne 26. — Lire « des forces » et non pas « des forces ».

Page 100, ligne 40. — Lire « Kant » au lieu de « Kart ».

Page 103, ligne 20. — Lire « chaos » et non pas « choas ».

Page 105, ligne 28. — Lire « sympathie » et non pas « sympathies ».

Page 169, ligne 40. — Lire « défense » et non pas « défente ».

Page 208, ligne 23. — Lire « rouvrir » et non pas « renouer ».

Page 218, ligne 3. — Lire « injurieux » au lieu de « sérieux ».

Page 235, ligne 22. — Lire « issue d'un motif » et non pas « prise d'un motif ».

Page 238, ligne 11. — Lire « état » au lieu de « étant ».

---

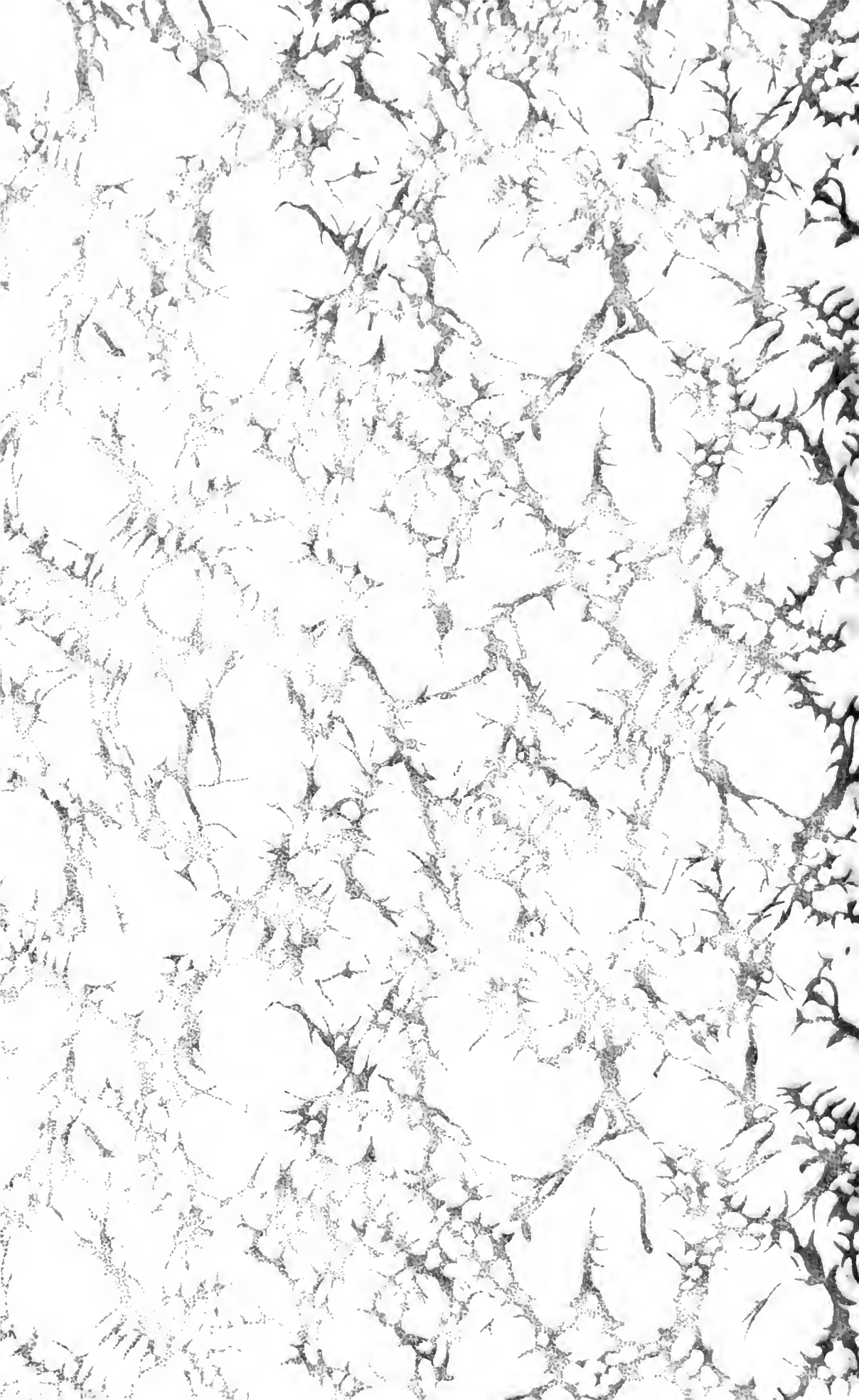
## ERRATA DE LA COMMUNE

---

- Page 254, ligne 40. — Lire « *e exigencs* » au lieu « *d'obligations* ».
- Page 259, ligne 39. — Lire *signait* et non *signa*.
- Page 263, ligne 8. — Lire « *put reprendre et mener* » au lieu de « *put être reprise et menée* ».
- Page 264, ligne 3. — Lire « *vient* » et non « *vint* ».
- Page 265, ligne 26. — Lire « *cul reculé d'horreur* » au lieu de « *ent certainement reculé d'horreur* ».
- Page 267, ligne 24. — Lire « *fleurdelysé* » et non « *fleurdeulysé* ».
- Page 274, ligne 46. — Lire « *morale* » au lieu « *d'accrue* ».
- Page 283, ligne 46. — Lire « *entasse* » au lieu de « *entassa* ».
- Page 287, ligne 45. — Lire « *allure* » et non « *attitude* ».
- Page 290, ligne 28. — Lire « *pourlant* » et non « *pourtout* ».
- Page 296, ligne 46. — Lire « *que certains dès lors d'être débordés* » au lieu de « *certains dès lors, de crainte d'être débordés* ».
- Page 300, ligne 40. — Lire « *devant* » et non « *devaient* ».
- Page 306, ligne 4. — Lire « *consciement* » et non « *consciencieusement* ».
- Page 307, ligne 20. — Lire « *Lefrançais* » et non « *Le Français* ».
- Page 313, ligne 13. — Lire « *des projets équivoques* » au lieu de « *les projets équivoques* ».
- Page 313, ligne 31. — Lire « *Régère* » et non « *Régère* ».
- Page 323, ligne 34. — Lire « *Régère* » et non « *Bégère* ».
- Page 323, ligne 40. — Lire « *Gérardin* » et non « *Givardin* ».
- Page 342, ligne 10. — Lire « *décisions* » et non « *décisons* ».
- Page 350, ligne 32. — Lire « *les tourneraient* » au lieu de « *le tournerait* ».
- Page 351, ligne 28. — Lire « *soutenne* » et non « *soutenues* ».
- Page 355, ligne 32. — Lire « *Corriez* » et non « *Corrier* ».
- Page 356, ligne 5. — Lire « *terrassée* » et non « *terrorisée* ».
- Page 360, ligne 9. — Lire « *les abords* » et non « *les approches* ».
- Page 363, ligne 46. — Lire « *circonstancié* » et non « *circonstancé* ».
- Page 374, lignes 23 et 24. — Lire « *dont la cohésion au début avait fait le succès, Gaston Cremieur, esprit lucide et cœur chaud Cremieur* » et non « *dont la cohésion au début avait fait le succès, Gaston Cremieur, esprit lucide et cœur chaud, Crémieur,* ».

- Page 490, ligne 24. Lire « du point de vue » et non « au point de vue ».
- Page 495, ligne 39. Lire « *crées* » et non « *crès* ».
- Page 496, ligne 9. Lire « *impudente* » et non « *imprudente* ».
- Page 497, ligne 38. Lire « *discussion* » et non « *décision* ».
- Page 498, ligne 32. Lire « *introduits* » et non « *introduite* ».
- Page 497, ligne 16. Fermer les guillemets après « *la discussion libre et la raison* ».
- Page 498, ligne 15. Mettre un point après « *appellèrent aux armes* ».
- Page 499, ligne 24. — Lire « *18 Mars* » et non « *15 Mars* ».
- Page 499, ligne 4. Lire « *roure* » et non « *rire* ».
- Page 498, ligne 31. Lire « *caudataires* » et non « *manutaires* ».
- Page 499, ligne 18. — Lire « *Ladmiraull* » au lieu de « *Ladimiraull* ».
- Page 499, ligne 18. — Lire « *sous-sol* » et non « *sour-sol* ».
- Page 499, ligne 4. — Lire « *son émie en violences verbales* » au lieu de « *son émie en violence* ».
- Page 499, ligne 39. — Lire « *saignants* » et non « *saignants* ».







Author of \_\_\_\_\_

Title \_\_\_\_\_

DATE

NAME OF BIDDING

UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY

Do not  
remove  
the card  
from this  
Pocket.

Acml Library Card Pocket

